



HAL
open science

La presse francophone libanaise au confluent des langues et des cultures libanaises et françaises : approche socio-sémiotique

Karmen El-Hajj

► To cite this version:

Karmen El-Hajj. La presse francophone libanaise au confluent des langues et des cultures libanaises et françaises : approche socio-sémiotique. Linguistique. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2018. Français. NNT : 2018BOR30024 . tel-01950739

HAL Id: tel-01950739

<https://theses.hal.science/tel-01950739v1>

Submitted on 11 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Bordeaux Montaigne

École Doctorale Montaigne Humanités (ED 480)

THÈSE DE DOCTORAT EN « LINGUISTIQUE »

**La presse francophone libanaise au
confluent des langues et des cultures
libanaises et françaises : approche
socio-sémiotique**

Volume 1

Présentée et soutenue publiquement le 11 juillet 2018 par

Karmen EL-HAJJ

Sous la direction de Alpha Ousmane BARRY

Membres du jury

Alpha Ousmane BARRY	Professeur	Université Bordeaux Montaigne
Andrée CHAUVIN-VILENO	Professeure	Université de Bourgogne-Franche-Comté
Foued LAROUSI	Professeur	Université de Rouen
Laurence LABRUNE	Professeure	Université Bordeaux Montaigne
Marc BONHOMME	Professeur émérite	Université de Berne (Suisse)

Résumé

Notre projet de recherche, porte dans une première partie sur la situation linguistique du Liban, sur la volonté d'étudier la place que la langue française y occupe par rapport aux autres langues en présence, notamment par rapport à l'anglais. Ce bilan exhibe l'aspect multiculturel et multilingue du pays, et met en exergue le phénomène du contact des langues qui s'effectue au sein de la société libanaise, et qui a engendré des parlers hybrides, comme, entre autres, le franbanais. Par ailleurs, cette étude peut affirmer l'ancrage de la culture et de la langue française au Liban. Quant à la deuxième partie de la thèse, celle-ci est consacrée à l'étude socio-sémiotique des articles et des dessins, extraits du journal l' OLJ, dans le but de montrer comment les différentes langues et cultures se nouent de façon harmonieuse dans la presse libanaise et comment chaque langue possède ses particularités langagières liées aux représentations culturelles de la communauté linguistique qui en fait usage. Pour ce faire, nous avons fait appel à des procédés linguistiques tels que l'emprunt linguistique, l'alternance codique, le calque et l'interférence, ainsi qu'à des concepts sociolinguistiques essentiels, pour montrer comment l'auteur revendique sa langue source à travers la langue d'écriture, dont, entre autres, l'imaginaire linguistique/culturel et les représentations sociales. Sans doute, ces procédés ont servi dans l'analyse des articles de la journaliste Azouri ainsi que dans les commentaires qui accompagnent les dessins de la dessinatrice Phares. Quant aux dessins, nous avons procédé par une étude sémiotique pour les analyser dans un rapport texte/image. Ainsi, nous nous sommes appuyée sur les théories de Laurence Bardin, Martine Joly et Roland Barthes, qui prennent en considération l'aspect symbolique et polysémique de l'image visuelle ainsi que les dimensions idéologiques et culturelles du récepteur. Notre travail de recherche se situe donc à la croisée de différentes disciplines et met l'accent sur les dimensions socioculturelles dans le décryptage d'un message donné.

Mots clés : Multiculturalisme - plurilinguisme - Contact des langues - Imaginaire linguistique/culturel - représentations/attitudes sociales - emprunt linguistique - calque - alternance codique - interférence - connaissances socioculturelles

- savoir partagé - connotation/dénotation - Iconicité- Code linguistique - code
plastique - code iconique.

Abstract

This research concerns, in its first part, the linguistic situation in Lebanon and the ability to analyze the position of the French language in relation to the other existing languages, in particular English. Beyond the context, we will also present the corpus followed by the rhetorical framework and the methodology. For this purpose, we relied on linguistic processes like linguistic borrowing, code-switching, calque and interference as well as central socio-linguistic concepts, in order to show how the author claims his original language through written language, including among others, the linguistic/cultural imagination and social representations.

The second part emphasizes the phenomena of language contact and its use in Lebanese society, which has generated hybrid languages like “franbanais”. Furthermore, this work could prove the anchoring of the French culture and language in Lebanon.

The third part of this thesis is devoted to the socio-semiotic study of articles and pictures, extracted from the OLJ journal, in order to show how different languages and cultures connect harmoniously in Lebanese media and how every language possesses its linguistic particularities related to the cultural representations of the linguistic community speaking that language. This review is concretely about the articles written by the journalist Azouri as well as the commentaries accompanied by pictures drawn by Phares. Regarding the pictures, we proceeded

by a semiotic study in order to analyze the rapport between the text and the picture. Then, we convened the theories of Laurence Basin, Martine Holy and Roland Barthes, who take into consideration the symbolic and the polysemic aspect of the picture as well as the ideologic and cultural dimension of the receiver. Our research, which crosses different disciplines, proposes to emphasize the socio-cultural dimensions in the decryption of a presented message.

Keywords : keywords Key Words : Multiculturalism - Multilingualism - Contact of languages - Imaginary Linguistic/cultural - Social representations - linguistic borrowing - calque - code switching - interference - sociocultural knowledge - shared knowledge - connotation/denotation - Iconicity - linguistic code - plastic code- iconic code.

Remerciements

Nous avons élaboré un travail de recherche qui nous a semblé tantôt périlleux, mais nous nous y sommes éprouvée et avons malgré tout, consacré notre énergie, démontrant ainsi notre intérêt pour un tel questionnement. Ce travail n'aurait pas été achevé sans des soutiens infaillibles manifestés tout au long de notre parcours. C'est pourquoi, nous tenons à remercier notre Directeur de recherche Alpha Ousmane Barry. Nous exprimons notre reconnaissance pour son conseil et son amabilité. De nous avoir guidé et surtout d'avoir participé au perfectionnement de nos connaissances et à son élargissement dans une telle sphère scientifique. Nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce travail parmi lesquelles, les amis, les collègues, les parents. À notre famille à qui nous devons véritable tout, il est essentiel de leur dédier ce travail car grâce à leurs prières, leur foi en nous, leur soutien matériel et psychologique, nous avons pu atteindre le but.

Table des matières

Résumé	i
Abstract	ii
Remerciements	iv
I Contextes, cadres théorique, méthodologique et situation sociolinguistique	15
1 Contexte historique et situation sociolinguistique au Liban	16
1.1 Le Liban, une passerelle entre l’Orient et l’Occident	18
1.1.1 Situation géographique	18
1.1.2 Données démographiques	21
1.1.3 Le climat au Liban	22
1.1.4 Liban : pays du cèdre	23
1.1.5 La vie politique au Liban	23
1.1.6 Le Liban trait d’union entre Charq et Gharb	24
1.2 Le Liban : de l’histoire conflictuelle à l’émergence de nouveaux statuts des langues	25
1.2.1 Le Liban : foyer des civilisations	25
1.2.2 Aperçu historique du Liban	26
1.3 L’évolution linguistique au fil de l’histoire	32
1.4 L’implantation du français au Liban	34
1.5 Les locuteurs francophones au Liban	35
1.6 La langue est le miroir de la société et du peuple	36
2 Présentation du corpus et cadre méthodologique	39
2.1 Présentation du corpus	43
2.1.1 Méthode de recueil	44
2.1.2 Présentation du journal : L’historique de l’OLJ	45
2.1.3 Architecture de l’orient le jour, version numérique	46
2.1.4 Présentation des journalistes	50
2.2 Caractéristiques du corpus	58
2.2.1 Iconotexte : Rapport texte/image	58

2.2.2	La polysémie	68
2.2.3	Connotation/dénotation.....	75
2.2.4	Caractéristiques culturelles de notre corpus	77
2.2.5	L'approche sémiologique de l'image chez Barthes	88
2.2.6	Pourquoi et comment analyser des dessins de presse?	90
3	Cadre théorique de la thèse	98
3.1	Plurilinguisme et contact des langues.....	100
3.1.1	Les répercussions du phénomène de contact des langues	106
4	Statuts des langues et politique linguistique au Liban.....	134
4.1	La situation linguistique actuelle au Liban	136
4.1.1	Statut de l'arabe au Liban.....	138
4.2	La politique linguistique au Liban	145
4.3	La politique linguistique par défaut	148
4.4	Les langues au parlement, aux tribunaux et dans l'administration ..	154
4.5	La place du français au Liban par rapport aux autres langues en présence.....	160
4.5.1	Le Français est une langue choisie par les Libanais	160
4.5.2	Le français est une langue seconde, langue étrangère, langue de culture et de snobisme.....	161
4.6	L'État de la Francophonie au Liban	166
4.7	Statut du français dans les établissements scolaires et universitaires	168
4.7.1	Naissance et développement du système éducatif	168
4.7.2	Les différents types d'écoles libanaises.....	171
4.7.3	Statuts de la langue française dans le système scolaire au Liban.....	172
4.7.4	La répartition des écoles francophones au Liban	174
4.7.5	Les Universités francophones au Liban	177
4.8	Le rôle de la France dans la vitalité des établissements scolaires et universitaires francophones au Liban	179
4.9	Les Libanais diplômés en France.....	181
4.10	Le système éducatif francophone au Liban est-il en bonne santé? ..	183
II	Contact et usages des langues au Liban	186
5	Francophonie et contact des langues au Liban.....	187
5.1	Contact et interaction des langues au quotidien	188
5.1.1	Franbanais : genèse, définitions et fonctions	190
5.1.2	Franbanais et libanisme	192
5.1.3	Contamination du français par le libanais.....	194
5.1.4	Les différentes formes d'emprunt	195
5.1.5	Les motifs de recours au parler mixte	196

5.1.6	Bilinguisme arabe-anglais	197
5.1.7	Le trilinguisme libanais	198
5.2	Le mélange des langues au Liban, vice ou vertu ?	200
5.3	La mixité langagière aurait-elle des effets négatifs sur l'arabe standard	203
5.4	L'arabisation : une nouvelle tendance	204
5.5	Le conflit des langues face à la diversité	206
5.5.1	Le phénomène social : Ne tue pas ta langue !	206
5.5.2	La langue française a-t-elle causé du tort à la langue arabe ?	209
6	Le paysage médiatique francophone	213
6.1	Les médias francophones au Liban	214
6.2	La diversité linguistique dans les moyens audiovisuels au Liban	215
7	La place du français dans la presse et la vie culturelle libanaise	275
7.0.1	Histoire et évolution de la presse libanaise	276
7.0.2	L'état actuel de la presse libanaise	279
7.0.3	Aperçu historique de l'OLJ	282
7.0.4	Autres quotidiens, hebdomadaires, mensuels, et magazines	289
7.0.5	L'impact du web sur la presse écrite	292
7.0.6	Livre français au Liban, un pont entre l'Orient et l'Occident	294
7.0.7	L'histoire du livre dans le monde arabe	294
7.0.8	La situation du livre français au Liban	296
7.1	La vitalité de la langue française dans la vie culturelle au Liban	299
7.2	Le salon du livre francophone au Liban est un franc succès	300
7.3	Théâtre franco-libanais	302
7.3.1	L'histoire du théâtre au Liban	302
7.3.2	Les langues dans le théâtre libanais	303
7.4	Conclusion	308

III Analyse socio-sémiotique d'un sociolecte de la presse libanaise : Les iconotextes idiomatiques 310

8	Analyse du vocabulaire d'un sociolecte : le parler français au Liban	311
8.1	Les fonctions de l'appropriation du parler populaire libanais	314
8.2	Problèmes de réception	314
8.3	Compétences para-linguistique	317
8.4	Le parler français au Liban	318
8.5	Présentation de la grille d'analyse des signes iconiques et plastiques	343
8.6	Analyse sociolinguistique des définitions dans la rubrique de Saïd Francis	349
8.7	Quelques éléments de définition	350
8.8	Jeu de mots	351

8.9	Analyse des définitions extraites de Francis dictionary	356
9	Analyse socio-sémiotique des caricatures dans l'OLJ	378
9.1	La place des dessins de presse au Liban	380
9.2	Présentation des dessins du corpus	384
9.3	Les expressions idiomatiques : définitions et types	385
9.4	Du personnage d'Abou Ras aux expressions idiomatiques : Analyse socio-sémiotique des dessins de presse dans l'Orient-Le Jour	391
10	Analyse sociolinguistique du langage mixte libanais/français dans les articles de Médéa Azouri	463
10.1	La notion de l'imaginaire linguistique	465
10.2	Origine et évolution du concept de «représentation»	470
10.3	Représentations et attitudes des Libanais dans les articles de l'OLJ	473
10.4	Le concept d'imaginaire culturel, de doxa et de stéréotype	492
10.4.1	Stéréotypes	494
10.4.2	Les stéréotypes dans les articles de L'OLJ	495
11	Analyse de la mixité langagière dans les articles de Médéa Azouri	502
11.1	L'emprunt linguistique dans les textes de Médéa Azouri	505
11.1.1	Les emprunts libanais lexicaux, du type intégral	507
11.1.2	Les emprunts anglais lexicaux, du type intégral	511
11.1.3	Les emprunts libanais, du type hybride	515
11.1.4	Les emprunts lexicaux libanais, du type faux-emprunt	517
11.1.5	Les emprunts anglais, du type hybride	518
11.1.6	Les emprunts libanais du type syntaxique	519
11.2	Calque	520
11.2.1	Les calques phraséologiques dans les articles de Médéa Azouri	521
11.3	Alternance codique	525
11.3.1	Code switching libanais-français, du type extraphrastique :	527
11.3.2	Code switching anglais-français, du type extraphrastique :	530
11.3.3	Code switching libanais-français, du type intraphrastique :	531
11.3.4	Code switching français-anglais, du type intraphrastique :	534
11.3.5	Code switching libanais-français, du type interphrastique :	535
11.3.6	Code switching anglais-français, du type interphrastique :	537
11.4	L'interférence phonétique dans les articles d'Azouri	538
11.5	Ironie et humour	541

11.5.1 La parodie dans les articles de Azouri	552
11.6 Les proverbes dans les articles de Azouri	555
11.7 Néologisme et Jeux de mots dans les articles de Azouri	558
Table des figures	592
Liste des tableaux	595

Introduction

Le paysage sociolinguistique du Liban se caractérise par un plurilinguisme avéré. Pour diverses raisons d'ordre historique, politique, religieux et culturel, plusieurs langues se côtoient au Liban dont, entre autres, l'arabe dialectal, le français, l'anglais et l'arménien. Ainsi, ces langues entrent-elles en contact engendrant par la suite un parler hybride, comme par exemple le fameux parler «franbanais». Par ailleurs, ce contact des langues se manifeste de façon saillante dans différents milieux : social, éducatif et médiatique. Toutefois, nous nous intéressons essentiellement, dans notre étude, au contact des langues dans la presse libanaise d'expression française. Ce champ d'étude qui reste encore peu exploré au Liban, suscite particulièrement notre curiosité. D'où l'enjeu que représente pour nous de traiter d'un sujet de thèse qui porte sur l'étude des pratiques langagières dans l'écriture de presse de l'Orient-Le Jour, qui par un jeu mimétique, est la résultante du phénomène de contact des langues et donc du parler des Libanais. Pour ce faire, nous orientons notre étude dans le domaine de la Sociolinguistique, qui a pour objet l'étude du langage dans son contexte social. De plus, la naissance de cette discipline, qui résulte du développement des Sciences du Langage dans les années soixante, s'intéresse à l'étude des variations linguistiques et des phénomènes de contact des langues, d'où son intérêt dans notre travail de recherche.

Du point théorique, nous inscrivons notre travail dans la continuité de ceux inaugurés par William Labov autour de la notion de variation. En effet, toute

langue est sujette à variation qui peut être interne ou externe. En plus des travaux de ce père-fondateur, nous ferons référence à ceux de Jean-Louis Calvet sur les politiques linguistiques, à la Sociolinguistique interactionnelle chez Gumperz, à la diglossie chez Ferguson, pour ne citer que ceux-là. Étant donné la nature protéiforme de notre corpus qui se compose en grande partie de dessins de presse, l'étude de ces iconotextes nous invite à donner à notre travail une orientation interdisciplinaire ; d'où la convocation d'outils théoriques de référence relevant du domaine de la Sémiologie.

Mais ce qui mobilise particulièrement notre attention dans ce travail c'est que dans une situation sociolinguistique dominée par le plurilinguisme, comme le cas du Liban, aucune langue ne reste indifférente au contact avec les autres langues en présence. En d'autres termes, elles s'entremêlent et s'influencent réciproquement, entraînant ainsi des pratiques langagières particulières chez les Libanais, comme par l'exemple : l'emprunt, le code-switching, le calque, la néologie, l'interférence, entre autres. Des notions que nous allons revisiter dans le cadre de la mise en place du socle théorique de travail. Or, la majorité des Libanais prennent plaisir à jouer avec en passant d'une langue à une autre ou en ponctuant leurs conversations de mots étrangers. Si ces pratiques constituent le centre d'intérêt de notre recherche, l'enjeu devient plus pertinent encore quand il s'agit de l'écriture de presse francophone au Liban. En effet, le corpus, objet de notre étude, est en soi non seulement un sociolecte propre à la profession du journalisme, mais bien au-delà des caractéristiques de cette pratique sociodiscursive, il porte l'ancrage des savoirs partagés, du mode de vie propre aux cultures en contact au Liban. Il en résulte que l'étude des articles de presse de l'Orient-Le Jour revient, d'une manière, à explorer la texture en vue d'y retrouver les traces mémorielles des connaissances encyclopédiques sédimentées au fil des âges.

Choix et motivation du sujet :

Dans notre travail de recherche, nous abordons un sujet d'une grande portée qui éveille notre intérêt, celui de la mixité langagière et culturelle, plus particulièrement dans la presse libanaise. Le choix du sujet relève de l'intérêt que nous portons au domaine du contact des langues. Depuis toujours, nous sommes attirée par les pratiques langagières mixtes, d'où le choix de notre sujet. Par ailleurs, ce projet de recherche est l'occasion d'explorer une nouvelle piste de recherche, celle des médias et plus précisément, de la presse écrite francophone en ligne qui se caractérise par une grande liberté que se donnent les journalistes en miment dans leurs productions verbales écrites le discours populaire mixte, parler des jeunes libanais.

Étant donné que les jeunes libanais ne se soucient guère de respect de la norme, ils mélangent spontanément et naturellement voire délibérément les langues dans leurs conversations. Notre projet de thèse consiste donc à appréhender dans notre étude, l'étendue et le recyclage mimétique de ces pratiques langagières mixtes dans la presse libanaise. Ainsi, notre recherche, porte-t-elle sur la mixité langagière dans les médias écrits, parce que nous sommes convaincue que toute situation linguistique aussi diversifiée et complexe que celle du Liban, influence forcément d'une manière ou d'une autre l'écriture des journalistes. Pour cela, cerner les spécificités textuelles des journalistes libanais, est un sujet qui suscite considérablement notre intérêt. Enfin, cette étude nous permet d'évaluer l'envergure du phénomène du contact des langues, dans l'enrichissement et l'évolution de la langue française au Liban.

Problématiques de la recherche :

De par la diversité du paysage linguistique au Liban, les Libanais ont tendance à alterner habituellement plusieurs langues dans leurs pratiques langagières. Pour cela, notre thèse se propose d'étudier les caractéristiques du parler mixte des Libanais, ainsi que l'usage du français au Liban. En effet, notre étude s'articule

autour deux grands axes : le premier porte sur la situation de la francophonie au Liban, particulièrement au sein des médias, alors que le deuxième aborde la presse francophone à la croisée des langues voire plus largement des cultures en présence. Nous tenterons ainsi de soulever deux problématiques principales sous forme de questions :

- Quelle place la langue française occupe-t-elle au sein de la société et du paysage médiatique libanais ?
- Comment les langues et les cultures libanaises et françaises s'arriment-elles dans la presse écrite ?

Ces problématiques centrales sous-tendent plusieurs sous-questions qui se décomposent, entre autres, de la manière suivante :

- La langue française est-elle en péril face à la concurrence acharnée de l'anglais au Liban ?
- Le Liban demeure-t-il le dernier bastion de la francophonie au Moyen-Orient ?
- Comment les langues et les cultures libanaises et françaises entrent-elles en convergence dans la presse écrite ?
- Comment les formes linguistiques de la presse écrite expriment-elles la représentation des cultures libanaise et française ?
- Quels procédés linguistiques le journaliste met-il en œuvre pour donner à la texture de ses articles la couleur d'un tissu bariolé représentatif des langues en présence ?

Hypothèses de recherche :

Parallèlement aux problématiques présentées précédemment, nous proposons les hypothèses suivantes, susceptibles de répondre au questionnement formulé en

amont. Toutefois, l'analyse sociolinguistique à laquelle nous souscrivons dans notre recherche s'efforcera de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses :

- Nous posons comme première hypothèse que plutôt de soutenir l'idée d'un recul du français qui perd du terrain au Liban face à l'anglais en pleine dynamique, il se passe dans la pratique une répartition des domaines des usages entre les langues en présence. Or cela concerne aussi bien les deux principales langues étrangères que celles endoglossiques.
- Malgré le recul du français dans le paysage médiatique libanais, le pays reste le pivot de la francophonie au Moyen Orient. Il se pose donc la question de savoir quelles en sont les raisons ?
- Les deux cultures et langues arabes et françaises se nouent de façon très harmonieuse dans le tissu journalistique, par le biais des procédés linguistiques et des représentations sociales et culturelles mises en œuvre par les journalistes, ce qui fait de l'Orient-Le Jour un lieu de rencontre culturelle par excellence. La lecture et la compréhension des articles de presse en ligne nécessitent donc des compétences culturelles. Quels procédés les journalistes mettent-ils en œuvre pour créer une connivence avec le lecteur et l'aider à accéder au sens. En d'autres termes, nous émettons l'hypothèse que chaque iconotexte, qui compose notre corpus, pose d'une part des difficultés de compréhension au lecteur et d'autre part porte des marques linguistiques explicites qui facilitent l'accès au sens. Notre travail consiste donc à montrer comment les journalistes de l'Orient-Le Jour concilient harmonieusement deux enjeux contradictoires.

L'objectif de notre étude est d'évaluer la place qu'occupe le français en Liban par rapport aux autres langues en présence. De plus, notre travail de recherche vise essentiellement à étudier la manière dont les différentes langues cultures se chevauchent dans la presse libanaise. Cette thèse se propose également de mettre l'accent sur les spécificités de l'usage du français au Liban, d'où l'originalité de projet de recherche.

Constitution et choix du corpus :

Dans le cadre de la réalisation de cette thèse, nous avons choisi comme objet de recherche, le quotidien francophone libanais «L'Orient-Le Jour» (OLJ), version numérique. Le choix du corpus est lié au fait que l'OLJ est l'unique quotidien francophone au Liban et qu'il répond aux objectifs de notre recherche, dans la mesure où on y trouve un enracinement de la culture libanaise. L'OLJ est un journal de référence au Moyen-Orient et traite de divers sujets de l'actualité libanaise et internationale.

En effet, la presse francophone libanaise est le reflet de la situation linguistique du pays, du fait qu'elle abrite dans le tissu textuel des articles plusieurs langues. Même dans un français parfaitement travaillé et maîtrisé, les articles de l'Orient-Le Jour laissent entendre les murmures en sourdine d'une voix porteuse de la culture libanaise. La langue maternelle des journalistes exerce d'une part une certaine influence sur leurs écrits qui s'exprime à travers les procédés sociolinguistiques (emprunts au dialecte libanais, interférences, diglossie, clagues phraséologiques et sémantiques, alternances codiques, figures de style, proverbes, citations, références culturelles et religieuses, jeux de mots, entre autres). D'autre part les journalistes libanais construisent et déconstruisent selon leur gré la langue française en créant de nouvelles formes linguistiques. Toutefois, même si ce processus d'altération peut paraître l'œuvre du journaliste de la presse, le travail d'analyse sur ces productions verbales écrites de la presse francophone permet de comprendre qu'il s'agit plutôt de la reprise et de la ré-énonciation du parler des jeunes libanais.

Au début, nous avons prévu travailler sur la presse écrite, mais après avoir constitué notre corpus, nous nous sommes aperçue, qu'il ne répondait pas à nos objectifs de recherche. Le journal étant bien écrit, nous n'avons pas trouvé vraiment l'idée d'écart entre la norme hexagonale et la langue de ce journal. Donc, il nous est venu l'idée de nous orienter vers la presse en ligne en français, qui pré-

sente sans doute des spécificités du point de vue de l'écriture. Ce qui montre un écart entre la norme endogène et la norme exogène et où on retrouve un ancrage plus prégnant de la culture libanaise.

Après avoir consulté le journal numérique, nous avons choisi de travailler sur des articles de la chroniqueuse Médéa Azouri, des dessins de presse qui s'accompagnent d'un commentaire, conçus par la dessinatrice Déborah Phares et finalement des définitions fournies par le publicitaire Saïd Francis. Ces trois auteurs publient une fois par semaine dans une rubrique baptisée, «La dernière». Dans sa rubrique hebdomadaire, Azouri prend la plume pour traiter des sujets qui touchent principalement la société libanaise. Une grande partie de ses articles, est donc consacrée aux habitudes sociales et aux coutumes libanaises. Ainsi, décrit-elle la réalité libanaise par le biais du français, ce qui explique notre choix. Cinquante-quatre articles, publiés durant une période allant de l'année 2014 à 2017, seront soumis à l'analyse.

Quant à Déborah Phares, elle représente dans ses dessins, les pratiques langagières des Libanais à travers deux personnages qu'elle a créés : Abou ras et Madmozél. Le premier personnage, illustre les expressions idiomatiques libanaises couramment employées par les Libanais. Et le deuxième, représente des mots étrangers mais ayant une allure libanaise. Ainsi, nous allons analyser quarante-sept dessins, parus dans une période allant de l'année 2014 à 2016. En ce qui concerne la rubrique de Saïd Francis, celle-ci présente des formules verbales, révélatrices des faits culturels relatives à la société libanaise. Francis procède par des mots simples et brefs à l'élaboration des définitions. Ainsi, nous allons aborder vingt-cinq définitions publiées en 2016.

La méthodologie du travail :

Dans le cadre de notre étude, nous adopterons la sociolinguistique et la sémio-

tique comme méthode d'analyse. Ces approches nous semblent les plus adéquates à notre corpus, dans la mesure où il est constitué des dessins et des articles de presse. L'image n'étant pas universelle, il est nécessaire de mettre en œuvre une méthodologie adéquate à l'objet de notre étude, afin de décrypter la signification. Compte tenu des messages connotés véhiculés par les dessins de Déborah Phares, une analyse sémiotique s'impose, pour cela nous nous référons essentiellement aux théories de Roland Barthes, de Martine Joly et de Laurence Bardin qui privilégient l'étude des signes dans un rapport image/texte. En effet, l'interprétation d'un dessin varie selon le fond culturel, linguistique et social de chaque lecteur, d'où la multitude d'interprétations. Ainsi, ces interprétations peuvent-elles dévier de la signification originale voulue du dessinateur, d'où l'importance de les analyser pour en constituer le sens réel. Pour cela, nous tentons dans notre étude d'analyser les dessins en prenant en considération les messages connotés ou implicites ainsi que les dimensions idéologiques et culturelles qui peuvent également influencer la construction de la signification.

Par ailleurs, plusieurs langues se côtoient dans les dessins ainsi que dans les articles de presse, ce qui nous invite à nous intéresser au domaine de la sociolinguistique. Ainsi, la sociolinguistique nous permettra d'analyser les pratiques langagières des Libanais ainsi que l'émergence de la réalité sociale du Liban à travers des textes écrits en français. Grâce à l'étude des procédés linguistiques dont, entre autres, les calques, les emprunts linguistiques, et les alternances codiques, nous proposons d'appréhender la cohabitation de différentes langues dans la presse libanaise, d'où l'intérêt que nous portons à cette approche. D'autres concepts puisés dans la Sociolinguistique nous serviront dans l'analyse des articles de presse, comme, entre autres : l'imaginaire linguistique/culturel et les représentations sociales. Ces théories permettent de saisir la présence de la culture libanaise dans un texte écrit en français.

Pour mener à bien notre étude, nous procéderons à une analyse sociolin-

guistique des articles de presse ainsi que des commentaires qui accompagnent les dessins de presse. Ainsi, notre projet de recherche s'inscrit-il dans le domaine de la sociolinguistique et la sémiotique. D'ailleurs, la prise de considération des approches sociales et culturelles s'avère indispensable dans l'appréhension d'un message visuel ou écrit, du fait qu'il renferme des connotations sur le plan linguistique et iconique (la signification des couleurs, des motifs varie d'une culture à une autre).

L'architecture de la thèse :

Notre thèse comprend trois parties, réparties en onze chapitres. En effet, la première partie qui se compose de quatre chapitres, est consacrée à la présentation du contexte géographique et historique du Liban ainsi qu'au cadre méthodologique et théorique de l'étude. Pour mieux comprendre la diversité du paysage linguistique du Liban et la place privilégiée du français, nous évoquerons brièvement l'histoire du Liban et l'histoire de la France au Liban, dans le premier chapitre intitulé «Contexte historique et situation sociolinguistique au Liban». Ainsi, cet aperçu historique permettra d'expliquer l'ancrage de la culture et la langue françaises au Liban.

Dans le deuxième chapitre, intitulé «Présentation du corpus et cadre méthodologique», nous expliquerons en premier lieu le choix et la constitution du corpus. Ce qui débouche sur la présentation du corpus de notre travail de recherche. En deuxième lieu, nous mettrons en exergue les spécificités de notre corpus qui se caractérise par son aspect polysémique et pluricodique. Ensuite, nous exposerons la méthodologie d'analyse du corpus, celle proposée par Laurence Bardin. Enfin, nous ferons un exposé du cadre théorique de référence de notre analyse, en convoquant, par exemple, les travaux de Roland Barthes, Martine Joly et Laurence Bardin.

Comme notre étude s'inscrit dans le sillage des travaux en sociolinguistique, nous concevons un troisième chapitre pour poser, dans un premier temps, les jalons théoriques de ce courant, qui servent d'appui dans notre analyse. Notre étude relevant plus précisément du plurilinguisme et du contact des langues, cela nous invite à présenter dans un second temps, les procédés linguistiques qui résultent du phénomène de contact des langues dont, entre autres : l'alternance codique, l'emprunt linguistique, l'interférence et le néologisme.

En ce qui concerne le quatrième chapitre, il traite de la situation sociolinguistique au Liban, c'est-à-dire des langues en présence (l'arabe, le français, l'anglais et l'arménien) et leurs différents statuts. Nous nous intéressons plus particulièrement à la place que tient le français au sein la société libanaise, dans les établissements scolaires et dans l'administration. De plus, nous évoquerons la politique linguistique et les langues en usage au parlement, aux tribunaux et dans l'administration. Afin d'évaluer la place du français par rapport aux autres langues en présence, notamment par rapport à l'anglais. Dans ce cadre, nous ferons un état des lieux du français dans le système éducatif au Liban. Enfin, nous mettrons en valeur le rôle que joue la France dans la vitalité de la francophonie dans ce pays.

Pour ce qui est de la deuxième partie, elle est constituée de trois chapitres portant essentiellement sur l'état de la francophonie au Liban. En effet, le cinquième chapitre s'intitule «Francophonie et contact des langues au Liban». Comme le titre l'indique, ce chapitre traite de la situation de la francophonie au Liban, des problèmes qui menacent le statut du français, et du phénomène de contact des langues dans la société libanaise. Pour ce faire, nous présenterons d'abord la situation de la Francophonie au Liban en nous référant aux travaux des auteurs. Ensuite, nous exposerons les problèmes qui menacent la place de la langue française au Liban. Nous nous intéresserons ensuite à l'interaction entre ces différentes langues qui donne naissance au parler connu sous le nom de «franbanais». De plus, nous mettrons en exergue le trilinguisme du pays et le conflit des langues face à

cette diversité linguistique. Finalement, nous évoquerons les inquiétudes de certains chercheurs quant à l'avenir de la langue arabe face à l'influence des langues étrangères.

Concernant le sixième chapitre, celui-ci s'intitule : «Le paysage médiatique francophone». Il est consacré à l'étude du paysage médiatique francophone au Liban, plus particulièrement à la télévision, à la radio, au cinéma, dans les publicités et sur internet. Cette observation nous permettra de dresser le bilan sur les usages du français et sa place dans le paysage médiatique libanais par rapport à l'anglais. Quant au chapitre sept, il traite de la place du français dans la presse et la vie culturelle libanaise (théâtre, les événements culturels organisés au cours de l'année, dans la littérature libanaise). En outre, nous évoquerons dans ce chapitre l'histoire de la presse au Liban et nous présenterons aussi un aperçu historique du journal L'Orient-Le Jour, objet de notre étude. Cette étude nous permettra de mesurer l'impact du français dans le secteur culturel libanais par rapport aux autres langues en présence.

Enfin dans cette dernière partie, constituée de quatre chapitres, les deux premiers seront consacrés à l'analyse des dessins de presse et les deux derniers porteront sur l'analyse sociolinguistique des articles de presse. En d'autres termes, dans le huitième chapitre, intitulé «Analyse du vocabulaire d'un sociolecte : le parler français au Liban», nous analyserons les dessins de Déborah Phares, qui représentent l'usage spécifique des termes français et anglais au Liban. Puis nous présenterons dans la foulée une grille d'analyse des signes iconiques et plastiques de ces dessins, qui s'inspire de celle proposée par Martine Joly. Ensuite, nous procéderons à une analyse des définitions publiées par le publicitaire Saïd Francis dans l'Orient-Le Jour en 2016, pour montrer que les compétences linguistiques ne sont pas suffisantes pour décrypter certains termes connotés culturellement.

Au chapitre neuf, baptisé «Analyse socio-sémiotique des dessins de presse de

l'OLJ», nous exposerons en premier lieu la place des dessins de presse au Liban. En second lieu, nous définirons les expressions idiomatiques et leur typologie, pour procéder enfin à l'analyse des dessins de Phares qui illustrent ces expressions figées propres à la culture libanaise. Comme dans le chapitre précédent, notre analyse se déploiera selon une méthode socio-sémiotique des caricatures.

De même, dans le chapitre dix, intitulé « Analyse sociolinguistique du langage mixte libanais/français dans les articles de Médéa Azouri », nous présenterons premièrement quelques notions fondamentales pour notre analyse dont, entre autres : l'imaginaire linguistique, la représentation sociale, l'imaginaire culturel et les stéréotypes. Ensuite, nous appliquerons ces concepts dans les articles d'Azouri, en y extrayant des exemples qui dévoilent l'imaginaire linguistique et culturel de la journaliste et des Libanais. À partir de ces postulats, nous serons suffisamment armée sur le plan théorique et méthodologique pour étudier la manière dont la journaliste s'approprie le français et revendique sa langue maternelle. En outre, ils permettront d'identifier les attitudes linguistiques et sociales des Libanais qui affirment donc le chevauchement culturel et langagier dans la presse franco-libanaise.

Enfin, nous procéderons dans le dernier chapitre intitulé « Analyse de la mixité langagière dans les articles de Médéa Azouri », à l'analyse sociolinguistique des articles de presse, en se basant sur des termes-clés comme, entre autres : l'emprunt linguistique, le calque, l'alternance codique et l'interférence. Cette analyse permettra, en effet, de mettre en valeur les spécificités textuelles du journal franco-libanais. De plus, nous examinerons les procédés d'écriture et stylistiques dans les articles de Médéa Azouri. Pour ce faire nous convoquerons diverses théories comme celles du dialogisme et la polyphonie qui vont nous servir pour l'analyse de la composition discursive. À partir de ces notions, nous pourrions montrer comment la voix libanaise retentit derrière l'écriture française. Par ailleurs, nous nous intéresserons à l'ironie et l'humour dans la mesure où ils occupent une place importante dans les articles d'Azouri. Pour cela, nous ferons référence aux tra-

vaux de Charaudeau (2006). Nous accorderons également un intérêt particulier aux proverbes et aux jeux de mots, extraits des articles de presse ainsi qu'aux signes typographiques, un des procédés que la journaliste manie bien pour mieux transmettre ses idées, notamment quand il s'agit d'alterner plusieurs langues.

Nous clôturons la thèse, par une conclusion générale portant sur les résultats découlant des problématiques et hypothèses de recherche. Ainsi, ces résultats permettront-ils de confirmer ou d'infirmer les hypothèses formulées préalablement dans l'introduction.

Première partie

Contextes, cadres théorique,
méthodologique et situation
sociolinguistique

Chapitre 1

Contexte historique et situation sociolinguistique au Liban

Introduction

Situé au carrefour des civilisations entre l'Orient et l'Occident, le Liban est perçu depuis toujours comme creuset de multiples appartenances religieuses et culturelles. Grâce à son ouverture sur la Méditerranée, le Liban a pu tisser des liens avec plusieurs civilisations méditerranéennes (Égypte, Turquie, France), qui s'y sont effleurées dans le sillage des invasions venues dans un premier temps du Proche-Orient (de la Mésopotamie et de l'Égypte) et suivies de l'Europe (la Grèce et la Rome). Au fil du temps, une véritable mosaïque culturelle et confessionnelle s'y est donc construite par le truchement de populations d'origine différente qui avaient conquis le pays. À la suite des conflits continuels avec diverses populations, le Liban a donc assimilé progressivement les spécificités culturelles de chaque civilisation, ce qui a renforcé davantage son caractère multiculturel. C'est ainsi qu'en effet, le Liban berceau de civilisations, a été depuis toujours une terre fertile et

propice à la diversité linguistique. Selon Victor Hachem (2008 : 13) le Liban était déjà «maternellement bilingue», trois mille avant J.C. Ce qui explique d'ailleurs sa vocation d'avoir connu plusieurs langues et cultures étrangères au fil des siècles. Toutefois, avec l'hégémonie de la culture anglo-saxonne, se développe actuellement au Liban un trilinguisme : arabe-français-anglais, d'où la naissance d'une culture aux multiples facettes.

Par ailleurs, il s'avère important de préciser que le Liban est le pays de contraste dans la mesure où il réunit un côté occidental et un côté oriental ; un côté moderne et un autre traditionnel : «Entre luxe et pauvreté, modernité et traditions, réussite et désastre, bienvenue dans le pays des contraires. Au Liban, la folie est normalité»¹.

Le Liban, «le pays du cèdre», «le minuscule pays», «le pays du lait et du miel» comme il est souvent présenté dans les écrits littéraires et religieux, se caractérise par son histoire très riche et par sa diversité culturelle et confessionnelle. Dix-sept communautés religieuses s'y côtoient, ramenant chacune d'entre elles ses habitudes culturelles, ses rites et ses traditions. D'ailleurs, le Liban abrite dans son enceinte des paysages très diversifiés qui nous laissent souvent sans voix. Toute une histoire qui se défile devant nos yeux juste en traversant le Liban du Sud au Nord, en passant évidemment par Baalbek et Beyrouth. En chemin, des milliers de paysages se manifestent, nous faisant ainsi revenir en arrière seulement au regard des vestiges, des temples et des ruines qui remontent à l'époque des grecs, des phéniciens, des romains, etc. En route nous entendons parfois la sonnerie des cloches de l'église, parfois l'appel de muezzin d'où l'originalité de ce pays, à peine visible sur les cartes.

1. Jérôme COLOMBAIN. *Nous sommes allés salade : Le Liban de A à Z vu par un Français*. Qapla, 2016.

1.1 Le Liban, une passerelle entre l’Orient et l’Occident

1.1.1 Situation géographique

Le Liban, en tant que passerelle entre l’Orient et l’Occident, est une petite république qui s’étale sur presque 200 kilomètres le long de la côte phénicienne et dont la superficie ne dépasse guère les 10.452 kilomètres carrés. Le Liban partage ses frontières avec la Syrie au Nord et à l’Est, et avec Israël au Sud. La zone côtière s’étend de Tyr au Sud à Tripoli au Nord en passant évidemment par Saïda (sidon), Beyrouth, Jounieh et Byblos. À l’Est, nous découvrons la plaine de Bekaa, à une altitude entre 800 et 1000m séparant la chaîne de montagnes du mont Liban de celle de l’Anti-Liban. Quant à «Beyrouth» la capitale du pays, elle est située sur une pointe rocheuse à égale distance des frontières Sud et Nord. Beyrouth, cœur du Liban est une véritable ville cosmopolite, perçue comme le centre financier et commercial du pays. Avec ses deux visages, un oriental et un autre occidental, cette ville constitue un mélange culturel original. Elle se présente donc comme une ville pluriculturelle associant modernité et antiquité, chrétiens et musulmans.

En effet, Beyrouth est une ville qui a été maintes fois détruite et reconstruite par la suite avec l’aide internationale. Ainsi, «*Qu’elle soit courtisane, érudite ou dévote, péninsule des bruits, des couleurs et de l’or, ville marchande et rose, voguant comme une flotte qui cherche à l’horizon la tendresse d’un port, elle est mille fois morte, mille fois revécue(. . .)*»². Telle est Beyrouth vue par la Libanaise Nadia Tuéni. Grâce à sa position entre l’Asie, l’Afrique et l’Europe, Beyrouth tient une place stratégique dans les échanges internationaux. Les autres villes princi-

2. Nadia TUÉNI. *Extraits Beyrouth par Nadia Tuéni*. 2000. URL : https://www.lorientlejour.com/article/400889/extraits_Beyrouth_par_Nadia_Tueni.html.

pales du pays sont : Tripoli, Jubeil (Byblos), Baalbeck, Jounieh, Saida (Sidon), Sour (Tyr) et Zahlé, chacune d'elle comprend de nombreux vestiges et des temples. Nous reproduisons ici la carte du Liban.



Figure 1.1 – La carte du Liban.

1.1.2 Données démographiques

Quant aux données démographiques, les chiffres restent imprécis vu que le dernier recensement officiel remonte à l'époque du mandat français (en 1932). En effet, un récent recensement risque de bousculer la vie politique au Liban dans la mesure où la répartition des fonctions politiques dépend de l'importance démographique de chaque communauté.

Pour éviter alors les conflits entre les communautés libanaises, l'État libanais s'abstient d'entreprendre un nouveau recensement. Selon Georges Corne (2012), actuellement, le nombre d'habitants au Liban serait estimé à 5,612 millions, sachant que presque 13 millions de ressortissants libanais vivent à l'étranger. Ce dernier signale que le nombre des étrangers au Liban varie entre un et deux millions de personnes : près de 35000 Sri-lankais, environ 250 000 palestiniens et 700 000 syriens. Dominique Auzias et Jean-Paul Labourdette (2017)³ précisent dans leur ouvrage intitulé : *Liban 2017 Petit Futé*, que la population libanaise rassemble 85% de libanais, 9% de Palestiniens. Ces chiffres intègrent aussi les Arméniens et les Kurdes ayant la nationalité libanaise.

Le Liban a été envahi maintes fois par diverses populations. Après les Cananéens ancêtres des phéniciens, s'ensuivirent tour à tour les Amorrhéens, les Égyptiens, les Assyriens, les Araméens, les Hittites, les Mèdes, les Perses, les Grecs, les Romains, les Arabes, les croisés, les Turcs, la France, etc. En plus de nombreuses invasions qu'il a connues, le Liban est depuis toujours une terre d'accueil pour les réfugiés fuyant l'oppression de leur pays. Ainsi, des Arméniens, des Irakiens, les Iraniens, les Palestiniens, entre autres, y trouvent-ils refuge.

À la frontière avec la Syrie, le Liban est récemment le théâtre d'un flux

3. Dominique AUZIAS et Labourdette JEAN-PAUL. *Liban 2017 Petit Futé*. Le Petit Futé, 2017.

migratoire à la suite de la crise syrienne déclenchée en Mars 2011. Selon une étude datant de 2015 par l'UNHCR, le nombre de réfugiés s'élève à 1.3 millions Syriens. Cette étude affirme également que le pourcentage des réfugiés Palestiniens installés au Liban atteint 63%. En effet, la venue des Palestiniens au Liban débute en 1948 mais leur nombre augmente de plus en plus. Avec la crise en Syrie, L'UNRWA compte 40 000 Palestiniens en provenance de la Syrie.

1.1.3 Le climat au Liban

Le Liban, appelé pays du cèdre, jouit d'une nature contrastée et d'un climat méditerranéen. L'hiver y est agréable, les embellies sont abondantes et la pluie est douce. En été il fait très chaud. Quelques kilomètres seulement séparent les régions arides du Hermel des forêts d'Akkar ou des plages. Par ailleurs, un adage populaire dit qu' : «*au Liban on peut skier le matin et se baigner dans la mer l'après-midi*».

Par ailleurs, le liban est riche en eau, cela relève essentiellement de sa nature topographique montagneuse. Le Litani et L'Oronte (Nahr el-Assi) sont deux fleuves qui prennent leur source dans la plaine de la Bekaa. La fonte des neiges annuelles assure une importante réserve d'eau pour ce pays. Malheureusement, les eaux du Liban sont polluées à cause des opérations de traitement des ordures faisant défaut durant les guerres. En dehors de sa capacité hydraulique, ce pays est pauvre en ressources naturelles. Les aspects indiqués précédemment constituent, entre autres, l'originalité de ce pays placé dans une région aride du Moyen-Orient.

1.1.4 Liban : pays du cèdre

Ce pays minuscule est connu pour ses cèdres millénaires. Le Cèdre est L'emblème national du pays et est présent au centre du drapeau libanais, symbole d'éternité et de sainteté. D'ailleurs, la Bible fait souvent référence aux cèdres du Liban. Le Liban est cité 103 fois dans le testament alors que la métaphore «pays du cèdre» est citée 74 fois dans la bible. Alfred Gilder⁴ souligne que «*Le Livre saint dit que ces arbres majestueux ont été plantés par Dieu lui-même, d'où leur longévité éternelle.*»

Jadis, les cèdres recouvraient une grande partie du territoire libanais mais pour plusieurs raisons (comme par exemple, la déforestation et les incendies), il n'en reste malheureusement que quelques forêts qui se trouvent dans la région de Bcharré, dans le Chouf, à Tannourine et à Jeij.

1.1.5 La vie politique au Liban

Sur le plan politique, le Liban est une république parlementaire créée en 1943 selon une loi constitutionnelle promulguée en 1926. Cette constitution s'inspire de celle de la France établie en 1875. L'article 95 de la constitution libanaise précise que les fonctions civiles et politiques sont réparties selon l'importance des communautés religieuses. Dix-sept communautés religieuses coexistent au Liban dont les plus importantes sont au nombre de sept : les maronites, les sunnites, les chiites, les grecs-orthodoxes, les grec-catholiques, les druzes et les arméniens. Le pays est réparti en six préfectures (mohafazat), chacune d'elles est subdivisée en arrondissements (qada). Au Liban, la religion et la politique sont intimement liées l'une à l'autre, dans la mesure où les postes principaux de l'État libanais se répartissent

4. Alfred GILDER. « Le Liban dans la francophonie ». Dans : *Conférence au congrès de la pneumologie libanaise* (2013). URL : <http://efpneumo.org/files/Beyrouth.Gilder.pdf>.

en fonction de l'importance démographique des communautés religieuses.

Ainsi selon la loi, le président de la République doit être un chrétien maronite, celui du Conseil des ministres un musulman sunnite, et celui de la Chambre des députés un musulman chiite. Le Liban étant un pays libéral, l'article 9 de la constitution de 1926 décrète la liberté totale de culte. En outre, l'arrêté n 60 du Haut-commissariat du 13 mars 1936 reconnaît à son tour les dix-sept communautés religieuses du Liban, ainsi que le droit d'organiser leur juridiction et d'adopter leur législation de statut personnel.

Le Liban renferme un grand nombre de partis politiques dont la majorité relève d'une confession (Le courant du futur, les Forces libanaises, Hezbollah ou le parti du Dieu, le Courant el-Marada, le Courant patriotique libre, les phalanges libanaises, etc.).

1.1.6 Le Liban trait d'union entre Charq et Gharb

En outre, les Libanais déclarent avoir contribué à la renaissance de la langue et de la culture arabes au XIXème siècle ; ainsi qu'à la modernisation de l'Orient grâce aux relations entretenues avec l'Occident au fil des années (par exemple les liens entretenues entre les prêtres maronites et l'Italie de la Renaissance et la France de Louis XIV).

Depuis la période ancestrale, des liens séculaires se sont tissés entre l'Orient et l'Occident par l'entremise du Liban. Le Mont-Liban a été la province arabe de l'Empire Ottoman et fut ouvert plus tôt à l'influence culturelle de l'Europe au XIX. De plus, l'émigration des Libanais à partir du XIX vers l'Europe vient accentuer cette influence culturelle. Alors que l'Empire Ottoman s'affaiblit à la fin du XIX et du début du XX, les puissances européennes viennent jouer un rôle

actif en imposant leur suprématie sur les provinces balkaniques et arabes.

1.2 Le Liban : de l'histoire conflictuelle à l'émergence de nouveaux statuts des langues

1.2.1 Le Liban : foyer des civilisations

De par sa position géopolitique au confluent de l'Orient et de l'Occident, le Liban constitue un lieu de brassage culturel et linguistique par excellence. Évidemment, d'autres raisons liées à son histoire à la fois riche et complexe ont participé au façonnage d'un Liban aux multiples facettes culturelles. Pays de montagnes, il a été depuis toujours une terre favorite pour les réfugiés opprimés de tout bord. En effet, les traces de ces derniers et celles issues de nombreuses conquêtes persistent jusqu'à nos jours au Liban, sous formes de sites archéologiques et de variétés linguistiques. C'est cette influence variée qui a fait la richesse culturelle du pays. D'ailleurs, les langues occidentales pratiquées de nos jours au Liban ainsi que la multitude des confessions incarnent la diversité culturelle vécue profondément au Liban. Ces langues très présentes sur la scène libanaise jouent un rôle considérable à côté de l'arabe, langue officielle du pays. Malgré la propagation fulgurante de l'anglais, le français reste une langue très ancrée au Liban dans la mesure où elle est inscrite dans les us et coutumes libanaises. Une étude française citée par l'Université Laval du Québec,⁵ affirme qu'en 2001 : 28,51% sont de vrais bilingues arabo-français au Liban et 14% de bilingues. En revanche, 73% des bilingues arabo-français pratiquaient également l'anglais.

5. Jacques LECLERC et Jacques LECLERC. *L'aménagement linguistique dans le monde*. Trésor de la langue française au Québec (TLFQ), Université Laval., 1999.

Diverses raisons d'ordre religieux, politique et culturel ont favorisé l'implantation de la langue française qui s'enracine davantage sous le mandat français, où plusieurs mesures étaient prises pour favoriser son expansion sur presque la totalité du territoire libanais. Un survol de l'histoire de la France au Liban nous paraît indispensable afin de mieux comprendre la relation harmonieuse et peu conflictuelle qui se tisse entre ces deux pays au fil des années. Cette présentation rapide nous permettra d'expliquer les motifs pour lesquels le français a été introduit au pays du cèdre ainsi que les raisons pour lesquelles la culture et la langue françaises sont ancrées de façon aussi prégnante au Liban.

1.2.2 Aperçu historique du Liban

Nombreux sont les auteurs libanais qui ont relaté l'histoire du Liban dans leurs écrits ainsi que la relation originale nouée au cours des années avec la France, qualifiée souvent de «mère tendre». D'ailleurs, le bilinguisme arabe-français dont Abou (1962) a parlé dans son fameux ouvrage *Le bilinguisme arabe-français*, n'est que le fruit de cette amitié ancestrale entre ces deux pays. Il est important pour nous de préciser que cet aperçu historique est élaboré à la suite des lectures de plusieurs ouvrages dont : *Le français au Liban : essai socio-linguistique* de Abdallah Naaman (1979)⁶; *Statuts, emplois, fonctions, rôles et représentations du français au Liban* de Stéphane-Ahmad Hafez(2006)⁷ et enfin *Le Liban, pivot de la Francophonie au Moyen-Orient* de Claudia Chehade-Zaatar (2008)⁸.

En effet, l'amitié séculaire entre le Liban et la France remonte à l'époque des croisades quand le Pape Urbain II, de Rome a pris l'initiative de la prédication

6. Abdallah NAAMAN. *Le français au Liban : essai socio-linguistique*. Editions Naaman, 1979.

7. Stéphane-Ahmad HAFEZ. *Statuts, emplois, fonctions, rôles et représentations du français au Liban*. l'Harmattan, 2006.

8. Claudia CHEHADE-ZAATAR. « Le Liban, pivot de la francophonie au Moyen-Orient ». Thèse de doct. Bordeaux 3, 2008.

de la première croisade le 27 novembre 1095 dans le but de sauver les chrétiens d'Orient. La relation qui s'est établie entre la France et le Liban à cette époque était donc d'abord d'ordre religieux. Durant la période des croisades, on assiste à la naissance des premiers contacts entre l'Europe et le monde arabe. Le temps des croisades était connu pour ses combats cruels, mais conçu aussi comme une période de rencontre entre deux mondes extrêmement différents. Il en résulte des mythes, des représentations concernant les coutumes et les traditions maintenus jusqu'aujourd'hui. Toutefois, cette amitié entre la France et le Liban s'est développée initialement avec les chrétiens notamment les maronites. D'ailleurs, Edmond Rabbath⁹ l'affirme (1973) : «l'Europe occidentale commence alors à s'intéresser au Liban, grâce aux maronites, dont les relations avec Rome et l'Italie, plus tard, avec François 1er et Louis XIV, eurent tôt fait de s'avérer fécondes dans l'élaboration d'une conscience typiquement libanaise»¹⁰.

Pendant la période du Moyen Âge les rapports commerciaux augmentent entre la France et le Levant. Ce qui a favorisé ces échanges, est surtout le long séjour des croisés comme celui de Louis IX qui s'est installé dans les forteresses du littoral. Il s'agit donc ici des relations commerciales qui commencent à se développer entre la France et le Liban. Au XIIème siècle, on parlait le franque en Méditerranée, cette langue était proche de l'italien avec quelques mots français, turcs, grecs et arabes. En effet, les missionnaires se sont établis au Liban au XIIIème siècle suite au départ des croisés. C'est le Saint-François d'Assise qui a créé la première mission franciscaine à Antioche en 1209. Cette mission s'établit plus tard à Saint-Jean d'Acre en 1291, à Tripoli, à Beyrouth puis à Saïda, à Lattaquié et par la suite à Tyr.

À la même époque, les Carmes créent une mission en Palestine (1209), plus tard

9. Rabbath EDMOND. « La formation historique du Liban politique et constitutionnel ». Dans : *Publications de l'Université libanaise de Beyrouth* (1973).

10. Cité par (Walid ARBID. *France-Liban : une nécessaire entente cordiale*. 2002. URL : www.libanvision.com/image/France2.doc, p. 3)

elles s'établirent à Alep, à Bicharré (1634) à Tripoli à Qubayyate et à Iskenderun, puis viennent les Dominicains pour s'installer à Tripoli. Seulement les Franciscains ont pu faire face à Jérusalem après l'effondrement des croisés. Ensuite, les capucins sont venus s'installer à Saida (1625), à Beyrouth, à Aintura (1628), à Tripoli (1629). Ces derniers ont fondé des écoles où ils enseignaient arabe, français et italien. Quant aux Lazaristes, ils ont supplanté les Jésuites à Aintura en 1776. Conséquemment à la victoire sur les Mamluks, un nouvel empire fait son apparition et persiste pendant quatre siècles, de 1516 à 1918 permettant ainsi aux Ottomans de dominer le bassin oriental de la Méditerranée. C'est grâce au traité «régime des capitulations» signé entre le Sultan Soliman le Magnifique et François 1er en 1535 que la France acquiert le statut de «protectrice des chrétiens d'Orient». C'est la raison pour laquelle les chrétiens sont très attachés à la France et l'ont toujours considérée comme «mère tendre» ou «mère protectrice».

En effet, la France a été le seul pays européen qui a entretenu des relations diplomatiques avec les Ottomans. Durant cette période, la France devient très présente sur la scène libanaise. De plus, elle s'est chargée aussi de la protection des résidents latins comme les marchands vénitiens, génois et les missionnaires européens qui venaient dans cette région pour fonder des écoles et des dispensaires. Ainsi, le consul a joué un rôle inéluctable entre les autorités ottomanes et les communautés chrétiennes. De ce fait, la France a acquis des privilèges en matière de protection et devient ensuite la mère protectrice des autres chrétiens d'Orient.

Puis, sous le règne de Fakherddine II, le Liban a connu une période de pouvoir local autonome. Ce dernier a travaillé pour la consolidation de l'unité libanaise et pour l'ouverture du pays sur le monde occidental, en nouant de multiples relations avec les puissances européennes comme l'Espagne, Florence et la France. En 1608, il a signé un accord secret avec le duc de Toscane «Ferdinand 1er» dans le but de faire face aux Ottomans. Grâce à son alliance avec l'Italie, le Liban connaît une prospérité sans précédent notamment au niveau économique et com-

mercial. Fakherddine II qui était connu en Europe sous le nom de Facardin, fait venir des moines capucins dans le Chouf, où ils fondent des couvents. Ensuite, les missions françaises viennent remplacer les missions italiennes avec François 1er et ses successeurs qui s'établissent dans l'empire Ottoman. Au XVIIème siècle, les missionnaires deviennent plus nombreuses, les Jésuites œuvrent à la construction des écoles et envoient à Rome les élèves brillants pour poursuivre leurs études au collège oriental. Ainsi, ils ont contribué au rayonnement de la vie intellectuelle au Liban. Également, au XVII siècle, le roi de France et de Navarre Louis XIV a adressé une lettre le 28 avril 1649 au Patriarche Youhanna Bawab dans laquelle il affirme le renouvellement de sa protection aux habitants de la montagne.

D'ailleurs Louis XIV et Louis XV garantirent cette protection par le biais des lettres écrites et signées d'eux-mêmes. Pendant cette période, et jusqu'à la guerre de 1914, les délégations religieuses viennent en flux dans l'empire Ottoman, pour construire des écoles dans les grandes villes ainsi que pour mettre en place des projets humanitaires. Ainsi, la langue française a-t-elle remplacé la «lingua franca» (l'italien).

L'arrivée de Muhammad Ali (1805) promet un destin florissant à la langue française dans la mesure où la France a obtenu une reconnaissance de protectorat sur les sanctuaires et les fidèles, notamment les maronites. Ainsi, l'influence française s'affirme-t-elle au début de XVIIème siècle pour des raisons religieuses et commerciales. Deux siècles plus tard, le français acquiert le statut de langue de la société et des affaires.

En 1860, Napoléon III a préparé une excursion menée par le général Beaufort d'Hautpoul composé d'un contingent de 2000 hommes afin de sauver et protéger les chrétiens opprimés dans le Chouf (Mont-Liban). De ce fait, la France agit alors de manière à mettre en œuvre le protocole du 8 Juin 1861 qui a donné lieu au régime des Moutassarifiats. Grâce aux maronites libanais, l'économie française a

connu une prospérité considérable entre 1880 et 1890. Cette prospérité est liée au dynamisme des relations commerciales et culturelles entre ces deux pays. La guerre de 1914-1918 met fin aux capitulations. L'avènement de la France au Levant à l'aube de la Première Guerre mondiale et la constitution du Grand-Liban par le général Gouraud le 1er septembre 1920, ont renforcé davantage les relations franco-libanaises.

La puissance mandataire a contribué au développement du pays pendant un quart de siècle en fondant des institutions, remaniant l'administration, développant l'économie, organisant la justice et en propageant la langue française dans toutes les écoles du pays. D'ailleurs, Victor Hachem (2008) dans son ouvrage *Le français et nous*¹¹ affirme que les Libanais ont eux-mêmes revendiqué la France comme pays mandataire : «*Ce sont d'ailleurs les libanais eux-mêmes, dans leur majorité, qui ont souhaité avoir la France comme pays mandataire. Entre nos deux pays s'étaient tissés des liens de grande sympathie*».

Une relation exceptionnelle liait le Liban au Général de Gaulle.¹² Celui-ci a même affirmé le 27 juillet 1941 que : «*Les Libanais, libres et fiers, ont été le seul peuple dans l'Histoire du monde qui, à travers les siècles, quels qu'aient été les péripéties, les malheurs, les bonheurs, les destins, le seul peuple dont le cœur n'a jamais cessé de battre au rythme du cœur de la France*».

Le Liban a acquis son indépendance le 23 novembre 1943, mais les troupes françaises ne s'y sont retirées complètement que le 31 décembre 1946. Au XIXème siècle, les relations commerciales avec la France, l'intervention de l'armée de Napoléon III, les relations tissées entre certaines familles libanaises maronites et la France, l'émigration de nombreux intellectuels libanais à Paris comme Chukri Ghanem ainsi que la visite de certains écrivains français comme Flaubert, Nerval,

11. Victor HACHEM. *Le Français et nous*. ALEPH, 2008, p. 168.

12. Evelyne MASSOUD. « France-Liban : Des ponts d'amitié séculaire ». Dans : *La revue du Liban* (2002). URL : <http://www.rdl.com.lb/2002/q4/3867/2.html>.

Lamartine, entre autres, ont soudé davantage les liens entre les deux pays. Parallèlement, les missionnaires déploient leurs efforts pour construire des écoles et des universités au Liban. Lesquelles ont joué un rôle primordial dans la diffusion de la langue française et ont assuré un enseignement de qualité.

Depuis toujours, la France fait preuve de profondes affinités avec le Liban, en le soutenant dans des situations critiques et cela à travers l'aide qu'elle lui apporte pour dépasser ces périodes difficiles. En 1996, lors de l'invasion d'Israël au sud du Liban, la France a été la première à venir en aide des Libanais sur le plan financier en essayant d'arranger la situation entre les deux pays. Il serait important de rappeler que la France a toujours appelé à la mise en application de la résolution 425 du Conseil de Sécurité qui stipule le retrait de l'armée israélienne du Sud-Liban. Toutefois, ce projet ne s'est concrétisé qu'en mai 2000. À cet effet, la France a gagné également la sympathie des Libanais chiites dans la mesure où ils voyaient les leaders français soutenir leur cause. Somme toute, une relation étroite lie le Liban à la France depuis l'antiquité. Ces rapports libano-français n'ont jamais été vraiment conflictuels comme c'est le cas dans les autres pays arabes, ce qui fait la singularité du pays.

D'ailleurs, l'influence française se manifeste au Liban dans presque tous les secteurs : au niveau de la justice, de l'administration, de la politique, de l'enseignement. Il importe de rappeler que c'est la France qui avait créé la constitution libanaise en 1926 ainsi que le système réglementaire déterminant le fonctionnement de la vie dans le pays. Cela atteste la forte présence de la France au pays du cèdre et explique l'attachement des Libanais à ce pays. Jusqu'à nos jours, des liens affectifs lient ces deux pays que ce soit sur le plan culturel économique ou encore politique. Michel Eddé dans la préface de l'ouvrage *Le «Français» et nous* de Victor Hachem (2008)¹³, met l'accent sur les relations étroites qui liaient le Liban à la France :

13. HACHEM, *op. cit.*, p. 9.

[...] on ne peut que reconnaître qu'avant, pendant et après le Mandat et jusqu'à nos jours, le Liban n'a cessé d'avoir les relations les plus étroites avec la Patrie des Droits de l'Homme et du Citoyen. Tant au niveau de l'Administration, de la Justice, et des Forces armées, qu'au plan politique, culturel et économique, la France a doté le Liban d'un dispositif législatif et réglementaire qui a permis à notre pays de bénéficier pendant 30 ans, de 1945 à 1975, d'une stabilité lui permettant d'occuper le premier rang des pays arabes et lui a assuré la prospérité à laquelle il pouvait difficilement prétendre étant donné la faiblesse sinon l'inexistence de ses ressources naturelles. Par ailleurs la France n'a cessé d'être à ces côtés dans l'adversité et de nous soutenir dans tous les domaines politiques, économiques et même militaires. (2008 : 9)

Depuis toujours, une relation spéciale liait donc le Liban à la France même pendant l'époque du mandat où la France a oeuvré ardemment à l'épanouissement du pays. Pour cela, la France n'a jamais été condamnée par les Libanais pour des raisons idéologiques. Au contraire, les Libanais voyaient en la France, une source de protection et de sécurité. C'est pourquoi, ils gardent avec elle de bonnes relations jusqu'à nos jours. Cela explique d'ailleurs l'ancrage de la langue et de la culture françaises au Liban. En effet, la France a laissé derrière elle un héritage culturel et linguistique considérable et cela se traduit par la formation d'un parler libanais mélangé avec du français, les enseignes jalonnant les rues libanaises et qui sont marquées en français, les noms français de certaines rues libanaises, entre autres. Nous allons revenir sur l'influence française au Liban dans les chapitres suivants.

1.3 L'évolution linguistique au fil de l'histoire

Le Liban est souvent décrit comme un foyer culturel, car il a connu les plus anciennes civilisations du Proche-Orient, ce qui explique son caractère multiculturel. Ayant accueilli au fil de l'histoire diverses populations et langues, qui sont entrées en contact avec les idiomes et les cultures en présence, le Liban devient ainsi une terre de brassage linguistique et culturel par excellence. Abdallah Naa-

man (1979) évoque dans son ouvrage, *L'histoire du Liban*, l'évolution linguistique dont la côte méditerranéenne avait témoignée au fil de l'histoire.

En effet, à partir du deuxième millénaire, on pratiquait sur cette côte une langue sémitique. Bien avant c'était l'ougaritique vers le XIV^{ème} siècle avant Jésus Christ, ensuite le cananéen qui découlait lui-même du phénicien. Ensuite, la langue araméenne a fait son apparition avec la domination des Séleucides. Puis, les conquêtes se sont enchaînées imposant chacune sa langue d'où la combinaison de diverses langues au Liban. Après les Grecs, sont venus les Romains auxquels ont succédé les arabes, puis les turcs sont arrivés, suivis successivement des croisés, de la France et de la Grande-Bretagne. Ainsi, grec, syriaque, turque, arabe, français et anglais s'entremêlent, contribuant ainsi au façonnage d'une identité multiculturelle et plurilingue du Liban.

Néanmoins, le Professeur Roland Tomb¹⁴, Doyen de la Faculté de médecine affirme dans son discours que : « *L'empreinte de l'araméen a été la plus durable, puisque 95% de notre toponymie est toujours araméenne et comme me le rappelait le père Fleisch, il y a quelques dizaines d'années, il n'y a rien de plus conservateur que la toponymie !* » D'ailleurs, jusqu'à nos jours, les villes et les villages libanais gardent intacts leurs noms araméens. Nous pouvons donc constater d'après ce qui précède que la diglossie, le bilinguisme ou encore le plurilinguisme font partie intégrante de l'identité libanaise.

Autrefois, l'araméen et l'arabe ont cohabité ensemble, puis un dialecte arabe mélangé de vocabulaire et de syntaxe syriaques (un dialecte littéraire de l'araméen, c'est une langue plutôt liturgique) a vu le jour. Bien après, les relations tissées avec la Toscane ont contribué à la création du sabir de la côte. D'ailleurs, nous retrouvons dans le dialecte libanais des mots d'origine italienne ou empruntés à l'italien. Mais très rapidement, le français s'est substitué à l'italien. Cependant,

14. Cité par (NAAMAN, [op. cit.](#))

le turc n'a pas fait de chemin au Liban malgré les 400 ans de colonisation, tandis que le français s'est développé à vive allure notamment sous le mandat français.

En se référant à l'histoire, nous pouvons constater que les Libanais parlent depuis toujours plusieurs langues ce qui explique leur capacité de s'adapter à tout type de culture. Leur appétit pour les idiomes se traduit au travers de la richesse du paysage linguistique au Liban, où quatre langues se côtoient : l'arabe, le français, l'anglais et l'arménien. Dans ce qui suit, nous allons décrire la situation linguistique actuelle au Liban pour comprendre l'évolution des langues et les différents statuts qu'elles occupent au sein de la société libanaise.

1.4 L'implantation du français au Liban

En se basant sur les faits historiques évoqués précédemment, nous pouvons en conclure que deux événements majeurs ont contribué à la diffusion et à l'enracinement de la langue française au Liban. D'abord c'est l'arrivée des missions religieuses qui ont contribué à la propagation du français en créant des écoles francophones. Puis, le placement du Liban sous le Mandat français en 1920 a contribué davantage à l'implantation du français. Toutefois pendant la même période d'autres langues comme l'italien, l'anglais, le latin, etc., s'enseignaient à côté du français. Nous constatons donc que le Liban a été de tout temps un pays plurilingue. En effet, le plurilinguisme est une constante de l'identité du Liban placée sous le signe de la tolérance et de l'ouverture. D'ailleurs, c'est cette diversité linguistique qui fonde le Liban et le monde entier.

Le trilinguisme libanais qui assure l'épanouissement culturel et social du pays, est à la base d'un métissage de langues qui a donné par la suite naissance au parler franbanais, où coexistent dans une même phrase deux langues : l'arabe et

le français. Ce mélange de langues montre la complicité entre les deux cultures, qui ne cessent de s'enrichir mutuellement, et dévoile ainsi la forte symbiose entre le monde arabophone et le monde francophone. Selon Jérôme Souty (2011)¹⁵ : «*la rencontre des cultures n'est pas forcément la somme de deux réalités préexistantes mais elle peut être l'invention de nouvelles formes et la fabrication de nouveaux systèmes*».

1.5 Les locuteurs francophones au Liban

Lors d'une conférence prononcée au congrès de la pneumologie libanaise, Alfred Guilder¹⁶ précise le nombre de francophones au Liban selon le dernier recensement exécuté en 2010 par les autorités libanaises. Il en résulte 38% de locuteurs francophones de la population libanaise, soit un peu plus de 1600 000 locuteurs dont 51% n'étant qu'arabophones. En revanche, «*les personnes totalement francophones représentent 18% de la population et celles partiellement francophones 20%, les premières ayant une excellente maîtrise du français, les secondes une connaissance sommaire*», précise-t-il. D'ailleurs, Guilder souligne qu'il n'existe pas de statistique fiable concernant le nombre de francophones de la diaspora. Toutefois, ces chiffres varient de 4 à 14 millions. D'ailleurs, selon le rapport de l'OIF publié en 2014, le nombre de francophones au Liban varie entre 26 et 65% comme le montre la carte ci-dessous¹⁷ :

15. Jérôme SOUTY et Jean-Claude RUANO-BORBALAN. *La rencontre des cultures : lieux de la diversité culturelle*. Le Cavalier Bleu, 2011, p. 20.

16. GILDER, *op. cit.*

17. Organisation internationale de la FRANCOPHONIE et Alexandre WOLF. *La langue française dans le monde : 2014 Organisation internationale de la francophonie*. Nathan, 2014, p. 9.

La densité francophone dans le monde

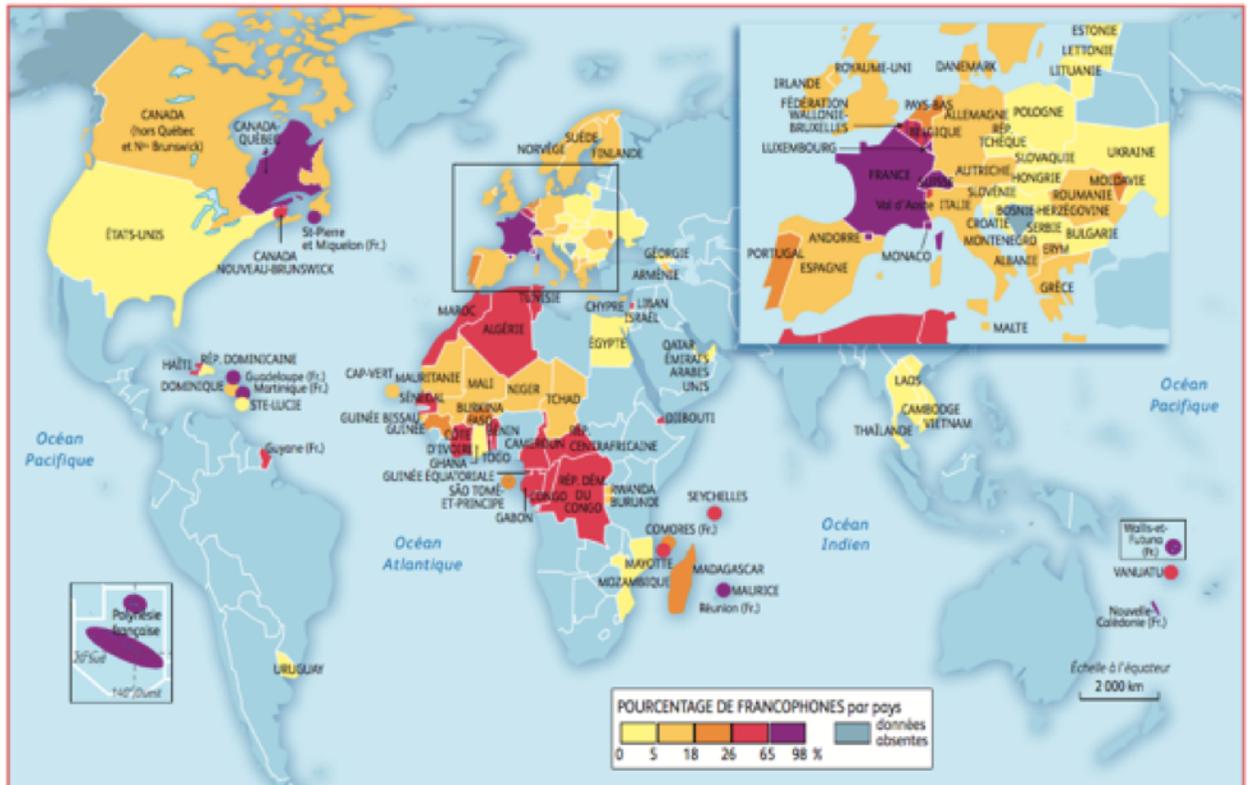


Figure 1.2 – la densité francophone au Liban

1.6 La langue est le miroir de la société et du peuple

Certes, la langue contribue à la formation d'une identité collective et d'un héritage culturel, dans le sens où une génération la transmet à l'autre, tout en lui assurant sa cohésion sociale. En effet, les liens tissés entre les individus ayant une langue commune participent à l'élaboration des phénomènes identitaires basés sur l'idée d'appartenir à la même communauté linguistique. Autrefois, le choix de l'apprentissage des langues était lié à la confession à laquelle appartenait l'individu.

C'est pourquoi les chrétiens précisément les maronites optaient pour le français tandis que les musulmans à majorité sunnite choisissaient l'anglais. Actuellement, les parents préfèrent choisir la langue la plus appropriée au développement socio-culturel de leurs enfants et pour leur réussite professionnelle. De ce fait, le choix des écoles pour les enfants libanais restent tributaires de plusieurs facteurs économiques, identitaires et sociaux. D'ailleurs, Philippe Blanchet (1998)¹⁸ explique :

Une langue n'est pas qu'un outil de communication, elle est également une façon d'être au monde. Toute langue a deux fonctions essentielles, une fonction communicative qui contribue à relier les personnes et les communautés entre elles, une fonction existentielle qui contribue à les différencier. Et ces fonctions sont toutes deux indissociables [...]

Donc, d'une part la langue assure l'intégration sociale de l'individu car c'est en communiquant avec les communautés que la personne commence à tisser des relations sociales, d'où la fonction communicative de la langue. D'autre part, la langue permet d'identifier l'appartenance culturelle de l'individu, il s'agit alors ici de la fonction existentielle de la langue. De plus, la langue porte des valeurs identitaires et symboliques ce qui explique la façon de penser très courante selon laquelle, une langue commune assure l'union étroite d'une société.

La langue véhicule alors des valeurs identitaires relatives essentiellement aux faits sociaux et politiques. C'est le cas du Liban où l'individu pratiquait autrefois le français ou l'anglais en fonction de son appartenance communautaire, partant du principe qu'elle lui procure un enseignement nécessaire à l'épanouissement de ses valeurs tout en préservant son identité culturelle et religieuse. De surcroît, les contraintes sociales affectent les pratiques sociolinguistiques familiales dans le sens où les fonctions accordées par les locuteurs aux langues en présence, agissent sur leurs usages. Pour eux, une langue est dite prestigieuse si elle revêt un cachet culturel immense, si elle est facile à apprendre, si elle est utile dans la vie cou-

18. Philippe BLANCHET. « Langues, identités culturelles et développement : quelle dynamique pour les peuples émergents? » Dans : *texte d'une conférence présentée à l'UNESCO pour le cinquantenaire de la revue Présence africaine en ligne* [http://www.uhb.fr/alc/erellif/credilif/textes+ cat. html](http://www.uhb.fr/alc/erellif/credilif/textes+cat.html). 1998.

rante et dans leur vie professionnelle. En outre, l'emploi des langues dépend des générations, et de la situation socio-économique des familles. Ainsi, une famille aisée place ses enfants dans une école privée payante qui assure un enseignement de langue de haute qualité. Nous présentons dans le chapitre suivant la situation sociolinguistique du Liban. La compréhension de cette situation constitue pour nous un jalon important dans la réalisation de notre travail.

Conclusion

De par sa position géographique entre l'Orient et l'Occident, le Liban, est perçu depuis un temps immémorial comme le creuset de civilisations multiples. Diverses populations ont conquis le pays du cèdre, laissant derrière elles leurs empreintes linguistiques et culturelles. Ainsi, le pays devient un véritable brassage linguistique et culturel, ce qui fait son originalité parmi tous les autres pays du Moyen-Orient.

Au fil des années, les Libanais ont réussi à préserver cette richesse culturelle en renforçant davantage leurs relations avec le monde extérieur. Cette diversité culturelle se traduit par le paysage linguistique libanais où plusieurs langues sont parlées. De ce fait, nous comptons présenter dans le chapitre suivant cette situation sociolinguistique particulière, pour mettre en exergue le caractère multiculturel et multilinguistique du pays.

Chapitre 2

Présentation du corpus et cadre méthodologique

Introduction

«Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique»¹, c'est par ces mots que Patrick Charaudeau (2009) intitulé son article sur la constitution du corpus en analyse du discours. Ce titre met en exergue la relation entre le corpus recueilli par le chercheur et l'objet de l'étude, qu'il dénomme «problématique». Selon l'auteur, il est de grande portée de construire un corpus bien approprié à notre recherche, puisqu'il est le miroir de notre objet d'étude. En effet, nous sommes d'avis que la construction d'un corpus est tributaire de la problématique de recherche et que c'est cet objet de recherche qui pourra par la suite confirmer les hypothèses de départ. Pour cela, nous avons consacré un chapitre pour la présentation de notre corpus et du cadre méthodologique, dans le but de bien saisir

1. Patrick CHARAUDEAU. « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique ». Dans : *Corpus* 8 (2009), p. 37-66.

la problématique de notre étude et pour introduire le chapitre suivant consacré à l'analyse du corpus.

Au début, nous allons présenter le corpus de notre recherche en justifiant son choix et en décrivant la méthode de son recueil. Nous tenons à préciser ici que notre corpus est composé d'iconotextes révélateurs d'un français spécifique, manière de parler au Liban, ainsi que des articles de presse. Dans un second temps, nous allons évoquer brièvement l'histoire du journal, pour présenter par la suite les journalistes qui ont contribué à l'élaboration de la rubrique baptisée «la dernière», sur laquelle porte notre recherche. Ensuite, nous allons mettre en valeur les caractéristiques du corpus qui se singularise par son aspect pluricodique et polysémique ainsi que par les valeurs culturelles, dénotatives et connotatives qu'il porte. Nous allons enfin clore ce chapitre par un exposé de la méthodologie d'analyse corpus. Dans cette dernière partie, nous décrirons, tout d'abord, la méthodologie d'analyse appliquée à notre corpus, celle plus précise proposée par Laurence Bardin (1975)². Finalement, nous présenterons les principales théories sur lesquelles prendra appui notre analyse du corpus dont, entre autres, celles de Roland Barthes (1964)³, Laurence Bardin(1975), et Martine Joly (2011)⁴.

Notre travail consiste donc à présenter les démarches suivies pour l'élaboration de notre étude, à commencer par la construction du corpus, la présentation du journal et des journalistes pour déboucher enfin sur la méthodologie adoptée dans notre analyse du corpus, tout en mettant l'accent sur les principales théories qui ont inspiré notre recherche. Notre centre d'intérêt portera sur les spécificités de notre corpus ainsi que sur la méthodologie d'analyse du contenu, qui éclaircira la façon dont signes iconiques et linguistiques font corps commun pour faire sens.

2. Laurence BARDIN. « Le texte et l'image ». Dans : *Communication et langages* 26.1 (1975), p. 98-112.

3. Roland BARTHES. « Éléments de sémiologie ». Dans : *Communications* 4.1 (1964), p. 91-135.

4. Martine JOLY. *L'image et les signes : approche sémiologique de l'image fixe*. Armand Colin, 2011.

De plus, les théories principalement exposées dans cette partie s'articulent autour des travaux de chercheurs, selon lesquels les messages véhiculés par les dessins et les articles journalistiques soumis à notre analyse, peuvent avoir diverses connotations. Cela implique que ces messages peuvent acquérir un sens au-delà du littéral qu'ils dégagent et être interprétés diversement selon la culture et l'identité du locuteur.

Ainsi qu'on le voit, notre recherche rappelle l'importance des aspects culturels et sociaux dans l'interprétation des signes linguistiques et iconiques, que l'on range habituellement dans les connaissances encyclopédiques ou savoirs partagés propres à une culture donnée : celle du Liban dans notre cas.

Pour cela, nous aurons affaire à différents courants de pensée, entre autres, la sociolinguistique, la sémiotique et la pragmatique, pour pouvoir appréhender le corpus sous son aspect iconique d'abord, puis linguistique et enfin du point de vue culturel. De par la diversité de notre corpus, nous l'avons divisé en deux parties. La première partie comporte les dessins de presse illustrant parfois des expressions idiomatiques libanaises et parfois des termes d'origine française mais déformés par les Libanais. Quant à la deuxième partie, elle traite des formules verbales et des articles journalistiques, incarnant les traits du biculturalisme et du bilinguisme français-libanais, défendus tout au long de notre thèse. La difficulté éprouvée lors de l'analyse d'un tel corpus réside dans la construction du sens des messages verbaux et iconiques, véhiculant des significations implicites et explicites que nous proposons de mettre au jour en prenant en considération le contexte de production et de réception, c'est-à-dire les rapports à la culture du locuteur et de l'interlocuteur, qui se déclinent dans les savoirs partagés. L'analyse du corpus permettra ainsi d'appréhender la place des connaissances encyclopédiques et des savoirs sociaux lors des interactions s'inscrivant dans un contexte multiculturel et multilingue : au Liban.

En analysant la première partie du corpus combinant le verbal et l'iconique, nous ferons intervenir notamment des théories de la sémiologie, qui nous permettront d'appréhender les formes de sémiotisation des dessins de presse en vue d'un meilleur cadrage de notre réflexion sur leurs fonctions symboliques. Cette approche prend en considération les connotations et les dénnotations qui peuvent être décodées diversement en fonction de la culture et la façon de penser de chaque récepteur.

Dans l'analyse de la deuxième partie du corpus, nous ferons appel à la sociolinguistique et plus particulièrement aux théories sur le contact des langues et du plurilinguisme qui permettent de mener une étude plus approfondie sur la saillance d'une mixité culturelle et langagière dans le tissu textuel des articles de presse. Pour ce faire, nous ferons appel aux travaux de Gumperz (1989)⁵ portant sur la sociolinguistique interactionnelle. En effet, selon l'auteur, la compréhension des interactions verbales nécessite des inférences sur le plan du discours, basées sur la contextualisation. Ainsi, la sociolinguistique cherche-t-elle à mettre au jour les rapports entre aspects culturels et formes linguistiques. En outre, il nous semble important d'examiner la façon dont les journalistes combinent les deux langues libanaise et française (arabe et français) et plus largement les cultures ainsi que les matériaux qu'ils utilisent pour donner au texte de presse une double facette culturelle et linguistique. Pour cela, nous appliquerons le concept de l'imaginaire linguistique de Anne-Marie Houdebine (1980), à notre corpus afin de montrer comment diversité linguistique et culturelle contribuent conjointement à la créativité lexicale dans l'article de presse.

Étant donné que notre corpus articule l'image et l'écrit, notre étude qui se veut interdisciplinaire, s'organise au confluent de la sémiotique et de la sociolinguistique. Toutefois, il convient de préciser que notre étude accorde une im-

5. John Joseph GUMPERZ. *Engager la conversation : introduction à la sociolinguistique interactionnelle*. Les Éditions de minuit, 1989.

portance particulière à la sémiotisation de l'iconicité qui confère aux images un premier niveau d'appréhension et un second niveau de contenu. L'analyse que nous proposons consiste à porter le regard sur la manière dont s'articulent ces deux prismes en vue de l'ancrage culturel de ces dessins. D'ailleurs, un des buts que nous nous sommes fixée consiste à montrer comment l'usage de la langue est ancré dans la culture et les relations sociales. D'où la notion de variation, comme l'a bien souligné Labov (1976)⁶ en fonction de plusieurs facteurs : social, culturel, géographique, professionnel, entre autres.

2.1 Présentation du corpus

Afin de montrer que la presse libanaise est au confluent des langues et des cultures différentes, nous nous sommes appuyée sur des articles de presse de Médéa Azouri, publiés en ligne sur le site de l'OLJ. Cette dernière publie une fois par semaine, dans une rubrique baptisée «La dernière». Ainsi, cinquante-quatre articles parus durant les années 2014, 2015, 2016 et 2017, seront soumis à l'analyse. Outre les articles d'Azouri, notre corpus est aussi constitué de quarante-deux dessins de presse de la dessinatrice Déborah Phares, dont une partie illustre des expressions idiomatiques libanaises et une autre représente des termes appelés «frabanais» ou/et «libanisme». Ces caricatures, publiées durant une période allant de 2014 au 2016, sont parfois accompagnées d'un commentaire, qui sera aussi analysé. Par ailleurs, notre corpus est également composé de quinze définitions humoristiques du publicitaire Saïd Francis, parues en 2016. Francis aborde dans sa rubrique «La dernière», des termes et des concepts ayant trait essentiellement à la culture libanaise, d'où l'intérêt que nous portons à ses définitions. En effet, nous avons choisi notre corpus en fonction de ses spécificités textuelles qui attestent que l'OLJ est un lieu de brassage des langues et des cultures différentes. Les écrits de ces trois

6. William LABOV. « Sociolinguistique ». Dans : *Les Editions de minuit* (1976).

auteurs, sont émaillés d'expressions et d'emprunts au dialecte libanais et à l'anglais, ce qui contribue au chevauchement linguistique qui s'opère dans la presse libanaise. Bien que notre corpus soit écrit en grande partie en français, il est riche en représentations symboliques propres à la société libanaise, d'où le choix de ces données.

2.1.1 Méthode de recueil

Nous avons choisi comme objet d'étude le quotidien francophone libanais «L'Orient-Le Jour» (OLJ) mais en version numérique. Le choix de ce corpus est lié au fait que l'OLJ est l'unique quotidien francophone au Liban et qu'il répond aux objectifs de notre projet de recherche, dans le sens où on y trouve un enracinement de la langue et plus largement de la culture libanaise. En effet, l'OLJ est l'un des piliers de la Francophonie au Liban, il traite de l'actualité libanaise et internationale. Au début, nous avons voulu travailler sur la version papier, mais après avoir constitué notre corpus plusieurs fois, nous nous sommes aperçue qu'il ne répondait pas à nos objectifs de recherche.

En effet, le style et le registre d'écriture de L'Orient-Le Jour sont proches de ceux des journaux français. En tant que Journal de l'élite, la norme, qui s'adapte à son lectorat, est proche de celle des journaux en France. En d'autres termes, la différence par rapport à la norme hexagonale est quasiment nul. En dehors de la publicité, de quelques offres d'emploi et des dessins caricaturaux, les traces de la langue et de la culture libanaises sont presque inexistantes. Pour cela, nous avons dû réorienter notre travail en constituant un corpus sur la presse en ligne, c'est-à-dire la version numérique de l'Orient-Le Jour qui se prête mieux à un travail en sociolinguistique conformément à nos hypothèses de recherche. Finalement, nous avons pu trouver des articles dont la spécificité textuelle atteste que la presse francophone libanaise constitue un lieu de rencontre de langues et de cultures

différentes. Ces articles représentent des spécificités du point de vue de l'écriture, montrant une différence par rapport à la norme du journal.

La spécificité de notre corpus repose donc sur l'ancrage prégnant de la culture libanaise dans des écrits français. Outre ces articles, notre corpus est composé également de dessins de presse à caractère humoristique. Du point de vue de leur conception et de leur composition, ces iconotextes montrent une mixité langagière et culturelle, que nous proposons d'analyser tout au long de notre étude. En ce qui concerne sa constitution, nous avons pris un abonnement à l'OLJ mensuel, pour pouvoir consulter tous les articles archivés. Nous avons enregistré au fil de la lecture les articles sous format PDF. Nous avons procédé ainsi à une sélection de tous ceux qui nous paraissaient adéquats pour notre recherche. Il importe de préciser, après avoir consulté un grand nombre d'articles, que nous avons choisi de travailler sur ceux de la chroniqueuse Médéa Azouri, sur les dessins humoristiques de Déborah Phares et aussi sur des définitions humoristiques formulées par le publicitaire Saïd Francis.

Nous allons présenter rapidement ces trois auteurs, en prenant en considération le fait que la connaissance du «background» culturel et linguistique des trois journalistes cités précédemment nécessite la compréhension de leur style d'écriture. Toutefois, il nous paraît important d'évoquer brièvement l'histoire de l'OLJ avant de passer à la présentation des journalistes lesdits.

2.1.2 Présentation du journal : L'histoire de l'OLJ

L'OLJ, est un quotidien libanais d'expression française, né le 15 Juin 1971 à la suite de la fusion de deux journaux : Le jour (qui a vu le jour en 1934) et l'Orient (créé en 1924 à Beyrouth). Dès sa naissance, ce journal défend la liberté d'expression et les valeurs démocratiques dans un contexte francophone.

Actuellement, l'OLJ est présidé par Michel Eddé et abrite dans ses colonnes les plus prestigieuses plumes de l'élite libanaise. Ainsi, les rédacteurs en chef sont : Michel Touma, Ziyad Makhoul et Émilie Sueur. Emblème de la Francophonie au Liban, l'OLJ se veut impartial et indépendant. Il se fixe comme objectif d'assurer la transmission des informations de qualité aussi bien au Liban qu'au Moyen-Orient.

L'OLJ propose donc un contenu riche et diversifié dans la mesure où il traite de divers sujets : politique locale et internationale, sport, culture, informatique, art, entre autres. Son style d'écriture recherché, nous donne l'impression qu'il ne s'adresse qu'à une catégorie précise de lecteurs : l'élite. Pour rester en contact avec ses lecteurs et assurer une plus large diffusion, l'OLJ propose un panorama de l'actualité en continu sur son portail : *lorientlejour.com* ainsi que sur ses versions iPad et mobiles. D'ailleurs, ce quotidien a deux suppléments mensuels : L'Orient-Le Jour Junior, s'adressant aux jeunes libanais et l'Orient littéraire, un supplément culturel.

2.1.3 Architecture de l'orient le jour, version numérique

La page d'accueil du site web de L'Orient-Le Jour offre des informations riches et diverses, dans la mesure où elle nous propose plusieurs titres à son lectorat. Elle combine les contenus textuels et audiovisuels en vue de focaliser alternativement le regard et l'attention du lecteur sur les photos, les articles et les contenus audiovisuels. D'ailleurs, cette page d'accueil est attractive dans le sens où elle nous donne envie de faire dérouler le site pour lire les articles. L'actualité défile en temps réel et nous assure une lecture hypertextuelle enrichie grâce au contenu multimédia dont l'accès se fait en cliquant sur les liens.

Il importe de noter que le site offre à nos yeux la lecture des amorces d'articles,

mais il suffit de cliquer dessus pour avoir l'article complet. Concernant l'ergonomie de la page d'accueil de L'Orient-Le Jour, celle-ci est constituée d'une entête, menu, contenu ou corps du portail et finalement d'un pied de page. Nous trouvons le Logo du journal au milieu de l'entête, sous lequel sont marqués la date de publication, un lien vers le Commerce du Levant, un supplément économique de l'OLJ et un autre lien intitulé «Boutique» pour s'abonner.

À gauche du Logo figurent d'autres logos indiquant l'abonnement aux réseaux sociaux de L'OLJ (numéro de téléphone, twitter, instagram, facebook, et youtube). En dessous des réseaux sociaux sont indiqués le service d'abonnement et l'inscription à la newsletter. Quant à l'emplacement du moteur de recherche, il est situé dans l'entête à droite. Le bandeau de navigation est situé au-dessus de l'entête. Celui-ci nous informe d'un seul coup d'œil sur les rubriques dont le journal électronique traite (Actualité, Éco, Culture, Sport, La Dernière ; Dossiers Et +, Jeunes, Multimédia, Débat, Services, Carnet, petites annonces). Chaque rubrique nous mène à d'autres sous-rubrique grâce à un simple clic.

En ce qui concerne le contenu textuel, celui-ci est placé sous le bandeau de navigation, dans le corps de page en question. En effet, cette structuration de la page atteste d'une hiérarchisation de l'information dans le sens où, les informations sont réparties dans le corps de page en fonction de leur importance. En d'autres termes, le journal nous présente en avant les informations les plus «chaudes» alors que les contenus moins importants sont placés plus vers le bas de page. Pour cela, le corps de page est normalement formé de deux parties : une partie supérieure dans laquelle nous trouvons les informations capitales pour les internautes ainsi que les remontées de contenu et une partie inférieure dans laquelle nous avons accès aux informations les moins importantes. Quant aux liens dits «utilitaires» (plan du site, contact, à propos de l'OLJ, etc), ils sont placés dans le pied de page, c'est-à-dire en bas de page.

D'ailleurs, en bas de chaque article, nous trouvons d'autres offres d'articles et vidéos en relief avec le sujet en question. Dans la partie supérieure du corps de page, le journal nous propose les informations les plus importantes accompagnées de photos. À gauche, à l'aide d'une navigation verticale on y découvre successivement les encadrés suivants : des liens vers les dernières informations avec l'heure de publication. Ensuite, le journal nous propose ses suppléments. Sous cet encadré, on y retrouve un autre qui concerne les signatures du Jour. De plus, un coin est consacré aux publicités, sous lequel des liens mènent vers les produits bancaires et les orientations professionnelles. En outre, on nous propose la version PDF du journal dont l'accès se fait sous forme d'abonnement. Ensuite, un encadré est réservé aux articles les plus lus, commentés et recommandés.

Dans la deuxième partie du corps de page, des contenus multimédias sont proposés aux internautes comme par exemple : des vidéos, des diaporamas et des dossiers sont mis à notre disposition. Une rubrique est consacrée aux lecteurs «Nos lecteurs ont la parole» et une autre pour effectuer un sondage (demander l'avis du lecteur à propos d'un sujet précis). Ensuite, nous avons accès à des rubriques différentes : Le Liban, l'économie, Moyen-Orient, le sport, la culture et La Dernière. Au pied de page nous trouvons les liens utilitaires sous lesquels apparaissent le nom du journal, le service d'abonnement et d'inscription aux réseaux sociaux. Ce journal mêle son et texte car en plus des articles, nous avons des enregistrements son et vidéos qui donnent un nouveau relief à l'information. Ainsi, des reportages, des vidéos, des interviews viennent enrichir le contenu textuel. Le traitement de l'actualité en ligne se fait en contenu et en temps réel. En effet, les formats de la presse en ligne changent en permanence avec l'innovation technologique.

D'ailleurs, *«le terme «format» renvoie à un ensemble de conventions concernant les formes de l'information et qui sont spécifiques aux différents supports médiatiques. Les formats présentent un intérêt pour le public comme pour le jour-*

naliste (Gans, 1979, pp. 160-167).»⁷ En effet, «*Les conventions touchant à la forme de l'information sont de nature hétérogène puisqu'elles peuvent concerner «la longueur d'un article ou la durée d'un reportage mais encore son angle, son rythme, ses schémas narratifs, sa mise en scène, le régime de distribution des tours de parole qui y prévaut, la distance aux protagonistes qui y est instaurée, etc.* » (Lemieux, 2004).⁸

Il est important de préciser que les rubriques traitées dans le journal électronique de l'OLJ sont les mêmes dans le journal papier (La une, Liban, Economie, Monde, Sport, Détente, culture, carnet et la Dernière). Le contenu rédactionnel est issu du journal imprimé, ce qui explique le fait que le site dépend de son support d'origine. Le site nous propose le matin, les titres parus dans la version papier. De plus, ce journal propose bien de services comme, par exemple, les éditions précédentes, PDF, archives, carnet, petites annonces, abonnement, boutique, newsletters, applications, mobile, et météo. Le lecteur peut donc accéder aux archives grâce à un service payant.

Côté interactivité, le journal se veut proche de ses lecteurs, cela se traduit par le service de newsletters, le sondage qui recense l'avis du lecteur à l'égard du quotidien, et par le biais de la rubrique réservée aux internautes qui souhaitent rédiger un article sur un sujet précis. De plus, ceux-ci peuvent interagir directement avec le journaliste en laissant des commentaires sous l'article publié. D'ailleurs, un système d'alerte est à la disposition des lecteurs afin de leur transmettre des informations importantes à tout moment de la journée. Ce service de newsletters apporte une valeur ajoutée à l'information, tout en mettant le lecteur à jour de l'actualité. D'autres services sont mis en faveur du lecteur dans le but d'approfondir ses connaissances et cela par le biais des dossiers et des liens orientant vers d'autres sites d'actualité. En effet, il serait important de noter que la consultation

7. Eric DAGIRAL et Sylvain PARASIE. « Vidéo à la une ! L'innovation dans les formats de la presse en ligne ». Dans : *Réseaux* 2 (2010), p. 101-132, p. 104.

8. Cité par Cyril Lemieux (*ibid.*, p. 105)

du site web est réservée aux abonnés (12 euros par mois mais le premier mois est à un euro). Cependant, le lecteur non abonné peut accéder gratuitement à quinze articles par mois. Ce portail est d'une grande importance, dans la mesure où il couvre autant l'actualité libanaise qu'internationale. Grâce à une équipe professionnelle, aguerrie, que l'actualité est délivrée en temps réel. Après cette présentation sommaire du Journal, nous allons à présent présenter les journalistes qui font l'objet de notre étude. D'ailleurs, ces trois journalistes publient dans la même rubrique, baptisée «La dernière».

2.1.4 Présentation des journalistes

2.1.4.1 Saïd Francis

Comme nous l'avions souligné précédemment, nous allons travailler sur un corpus diversifié composé d'articles, de formules verbales (définitions) et de dessins de presse dont les journalistes, auteurs des productions iconodiscursives sont différents, pour cela il nous a paru important de les présenter brièvement. Nous commençons par Saïd Francis, publicitaire qui aime utiliser des «mots percutants». Cette tendance à forger de formules incisives l'a amené à concevoir un dictionnaire personnel qu'il a dénommé : «Francis Dictionary». Ce dictionnaire qui s'inspire essentiellement de la réalité, est ancré dans la culture libanaise.

C'est ainsi que Saïd Francis a commencé à publier son propre lexique dans les colonnes de l'Orient-Le jour à partir du 15 mars 2016, dans une rubrique baptisée : «La dernière». Cette rubrique a été ensuite publiée une fois par semaine, plus précisément tous les mardis. Francis transmet par le biais de définitions, le regard qu'il porte sur l'actualité libanaise, mondiale et la politique locale mais de façon comique et cynique parfois. Sa rubrique vise donc essentiellement à dessiner le

sourire sur le visage du lecteur. Amateur des images en noir et blanc et très attaché à sa vieille machine à dactylographier, Francis a conçu alors sa rubrique sous la forme d'une dactylo en noir et blanc, dans laquelle il présentait une définition d'un mot, d'une expression libanaise ou d'un concept libanais et parfois même étranger. Sa rubrique consiste alors à réunir des jeux de mots et de l'esprit par le biais des mots simples et brefs. Francis⁹ trouve qu' :

Un message simple, pertinent et impertinent, concis, frais, irrévérencieux. Une communication inattendue, avec le moins de mots possible. Faire rire parce que, souligne-t-il, sourire pourrait relever de la politesse alors que réussir à faire rire est une bien plus belle victoire. Il possède une magie, un côté contagieux inexplicable, et l'humour est un langage universel qui va droit aux émotions et à l'intelligence.

Le dictionnaire de Francis a eu un bon accueil auprès des Libanais et un grand succès sur les réseaux sociaux, ce qui l'a incité à rassembler ses observations dans un livre. «Ce fils de pub» comme on le nomme, est un bon observateur de la société libanaise dans laquelle il a puisé des informations pour constituer ses chroniques, dont la rubrique «Renno» qui concerne les fautes d'orthographe repérées sur les panneaux et les enseignes au Liban. Plus tard, il a conçu une autre rubrique, baptisée «Ya Madame». Dans notre étude, nous avons procédé à l'analyse de quinze définitions, extraites de la rubrique «Francis dictionary», et révélatrices des faits qui caractérisent la société libanaise. Nous avons analysé toutes les définitions figurant dans l'OLJ, notamment celles qui sont en rapport avec la culture et la société libanaises. D'ailleurs, sa rubrique a été publiée dans la version papier et numérique de l'OLJ. Toutefois Francis a arrêté d'y publier depuis le 15 novembre 2016.

9. Georges THORIN. *Un peu plus de Médée Azouri*. 2017. URL : <https://www.lorientlejour.com/article/1030307/un-peu-plus-de-medea-azouri.html>.

2.1.4.2 Médéa Azouri

Quant à Médéa Azouri, elle est journaliste et chroniqueuse sociétale à l'OLJ version numérique. Née en France, Azouri s'installe au Liban à l'âge de 24 ans pour travailler comme journaliste. Elle a commencé sa carrière en tant qu'animatrice radio dans les studios de RML (Radio Mont-Liban) en 1995, où elle animait une émission de 17h à 19h tous les jours pendant deux mois. Azouri animait l'émission «des Doc et Difool français» mais version libanaise jusqu'au Mai 1996. Avec le retour définitif de la famille d'Azouri au Liban, cette dernière se lance entièrement dans l'aventure radiophonique en animant une émission le matin et l'après-midi. Ensuite, elle a commencé à écrire dans l'Orient Express de Samir Kassir. En parallèle, elle animait sur Radio Liban 96.2 FM, une émission quotidienne de 18h à 19h intitulée «pourquoi pas» (en 1998). Grâce au succès de ses émissions, on la transfère en 2006, sur Radio Nostalgie pour co-animer Happy Days, l'émission phare du matin. Actuellement, elle est rédactrice en chef du magazine mensuel féminin «NOUN», animatrice Happy Days, l'émission matinale sur Nostalgie Liban et éditorialiste à L'Orient-Le Jour.

Dans sa rubrique hebdomadaire à l'Orient-Le Jour, Azouri essaye de décortiquer la société libanaise à laquelle elle appartient : ses travers sociaux, ses modes de vie, entre autres, «*chaque semaine, j'en parle Un peu plus mais je reprends également les questions quasi-existentielles que tout un chacun se pose un jour.*»¹⁰ souligne-t-elle. À travers ses articles, Médéa Azouri fait dialoguer les deux cultures libanaise et française, d'où le choix de ses articles dans notre étude. D'ailleurs, Azouri n'hésite pas à dévoiler sa façon de penser tout comme ses opinions sur tous les sujets sociaux qui touchent la vie quotidienne au Liban sans tabous ni limites.

10. Carla HENOUD. *Le dictionnaire de Saïd Francis, pertinent et impertinent*. 2016. URL : <https://www.lorientlejour.com/article/974615/le-dictionnaire-de-said-francis-pertinent-et-impertinent.html> (visité le 08/08/2017).

C'est ainsi que le journaliste «Georges Thorin»¹¹ décrit Azouri de la manière suivante : «*Et, elle [Médéa Azouri] personnifie la femme libanaise moderne, pétrie de traditions familiales, de culture locale, mais tournée vers l'avenir. N'hésitant pas à prendre des positions, à donner son point de vue, à imposer sa personnalité, à dire non.*» D'ailleurs, Azouri défend souvent dans ses articles les droits des femmes et prône la liberté totale : «*Une porte-parole discrète, mais efficace, de toutes les femmes et surtout de celles qui n'ont pas voix. Elle arrive à «être dans la tête et le cœur des gens», comme le commentent si souvent ses auditrices. Elle est devenue une voix qui montre la voie*»¹², souligne le même journaliste. En somme, les articles de Médéa Azouri constituent un vrai lieu de rencontre de différentes langues et cultures, ce qui justifie le choix de notre corpus.

Dans notre étude, nous avons choisi les articles qui traitent des sujets variés et qui concernent surtout la société libanaise. En effet, les écrits d'Azouri marquent son identité double tout en renforçant également l'esthétique et la singularité de son écriture. La journaliste aime jouer avec les mots et injecter dans ses textes écrits en français, de mots libanais, une manière d'affirmer ses origines libanaises. Ainsi, elle passe d'une langue à une autre, non parce qu'elle ne trouve pas l'équivalent en français mais pour laisser aux mots toutes leurs significations. Puiser dans la langue et la culture libanaises pour élaborer des textes en français, contribue à former un sous-texte libanais dans un texte en toute évidence en français. Ainsi, par le canal du français se fait entendre une voix libanaise, d'où le croisement de différentes cultures et langues, qui font l'objet de notre étude.

11. Ibid.

12. Ibid.

2.1.4.3 Déborah Phares

Outre les articles d'Azouri, les dessins de presse de Déborah Phares constituent également un creuset de langues et de cultures diverses. Ses dessins illustrent la situation linguistique libanaise qui se caractérise par la formation d'un langage métissé, et cela à travers deux personnages : «Abou ras» et «Madmozél». En effet, Phares s'est spécialisée dans le domaine de la publicité et du marketing. Hormis son travail en tant qu'annonceuse, la dessinatrice a du talent dans la mesure où elle danse, écrit, dessine et fait du théâtre. Attirée depuis toujours par les mots et les expressions que les Libanais utilisent dans leur quotidien, Phares prend plaisir à jouer avec les mots et les formules libanaises. D'ailleurs, elle trouve étranges certains mots et expressions idiomatiques libanaises, ce qui explique la réflexion qu'elle mène souvent sur leurs origines et la raison de leur emploi. Delà, lui est venue l'idée de recenser toutes les expressions et les termes qui lui paraissent étranges, pour les illustrer ensuite sous forme de dessins simples, accompagnés parfois d'un commentaire.

C'est ainsi qu'elle a contribué à la création des rubriques : «Monsieur je sais tout» (en 2009) (savez-vous que... , Pensez-y que...), «Abou ras» (2008) et «Madmozél» (2010). La première rubrique a été publiée dans l'Orient-Le Jour tous les samedis en 2009. Celle-ci consistait à fournir une nouvelle information chaque semaine sur un ton humoristique. En ce qui concerne la rubrique «Madmozél», elle y regroupe les mots ayant une allure libanaise mais dont l'origine est étrangère (française, anglaise, etc.), autrement dit les «franbanais» comme, par exemple, «essandal» qui vient du français «sandale», «essandwich» qui vient de l'anglais «sandwich», «missak» pour dire «I miss you». Cette rubrique a été aussi publiée dans l'Orient-Le Jour version papier (en 2014, 2015 et 2016). Quant à la dernière rubrique, celle-ci consiste à rassembler toutes les expressions idiomatiques libanaises formées sur la base du mot «ras» (la tête).

Il s'avère important de définir rapidement l'expression idiomatique mais nous y reviendrons dans le chapitre suivant pour la développer davantage et présenter ses typologies. En effet, l'expression idiomatique désigne une construction propre à une langue donnée, dont l'équivalent exact est difficile à trouver dans une autre langue. Cette locution se caractérise par son figement ainsi que par son aspect esthétique (souvent associée à une figure de style). En effet, il s'avère difficile de saisir le sens de cette locution à partir du sens explicite véhiculé par les mots qui la composent d'où l'importance des connaissances socioculturelles pour pouvoir la déchiffrer. Toutefois, certains auteurs estiment que sa signification tient à une mémorisation antérieure comme l'affirme Perrin¹³

La notion d'*expression idiomatique* renvoie à l'ensemble des *idiotismes* d'une langue, à l'ensemble des locutions perçues comme figées par les usages de cette langue, et dont la signification tient à une mémorisation préalable, analogue à celle de n'importe quelle unité lexicale. (2003 : 281)

D'ailleurs, les expressions idiomatiques constituent un outil important par le biais duquel l'âme d'un peuple donné s'exprime. Ainsi, elles reflètent les sentiments, les croyances, l'identité culturelle et les représentations sociales de ce peuple. Revenons à la dessinatrice Déborah Phares qui s'est intéressée au cours des années à la formation de mots nouveaux au Liban par la collecte des expressions idiomatiques formées avec le mot «ras». Plus tard, elle a regroupé ses dessins pour en faire la rubrique «Abou ras», qui paraissait tous les samedis dans l'Orient-Le Jour (de 2015 au 2016) dans une rubrique intitulée «La dernière». De plus, elle a réuni toutes ces illustrations dans un ouvrage et a même organisé une exposition en 2006 intitulée «chi Bras chi Bala ras» (certaines choses sont avec ou sans tête). Cette exposition a eu beaucoup de succès, cela justifie le fait que Phares s'est mise ensuite à collecter les expressions dans lesquelles apparaissent des mots concernant les autres parties du corps (les mains, les jambes, les yeux, la langue). Il est important de préciser que ces expressions idiomatiques revêtent

13. Laurent PERRIN. « Citation, lexicalisation et interprétation des expressions idiomatiques ». Dans : *Authier-Revuz, J., M. Doury & S. Reboul-Touré (éds.) : Parler des mots. Le fait autonymique en discours. Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris (2003), p. 281-291, p. 281.*

un caractère humoristique. Phares pense que certaines expressions sont utilisées pour atténuer ou alléger la situation critique dans laquelle on se retrouve parfois. Autrement dit, on crée des expressions insolites, mais qui conviennent à la situation en cause juste pour détendre l'ambiance. Ces expressions sont donc le reflet de la culture et la société libanaise, mais ne sont pas figées dans le sens où elles se renouvellent et se modernisent en permanence.

À ce propos, nous notons que de nouvelles expressions sont apparues récemment comme, par exemple : tallat rasé qui signifie littéralement, «j'ai la tête bloquée». En effet, cette expression s'inspire du lexique de la technologie, dans la mesure où c'est l'ordinateur qui se bloque normalement et non pas l'être humain. Pour s'adapter à la modernité, on se trouve donc dans la contrainte de créer un nouveau langage, ce qui justifie l'apparition de telles expressions. Celles-ci puisent donc leur contenu dans la réalité libanaise pour répondre aux besoins linguistiques du peuple libanais.

Quant aux dessins, Phares adopte un style autant simple que les expressions en question. Pour ce faire, elle fait appel à des formes géométriques et des traits très simples comme le carré, le rond et les points. Malgré la simplicité de ces illustrations humoristiques, celles-ci combinent plusieurs signes qui se prêtent à diverses interprétations selon la vision du monde de chaque récepteur. Phares souligne que la simplicité de ses dessins permet de mieux saisir le sens des expressions en cause. Pour ce qui est de la couleur, la dessinatrice déclare lors d'un reportage qu'elle fait rarement appel aux couleurs dans l'intention de maintenir la ligne de simplicité qu'elle a adoptée dès le début. En d'autres termes, elle recourt aux couleurs, quand il lui semble nécessaire pour compléter le sens d'un dessin.

En effet, Phares cherche à comprendre les raisons pour lesquelles certaines expressions naissent et d'autres disparaissent, toutefois son objectif essentiel est de faire rire les lecteurs. Ses dessins en plus d'être humoristiques, sont satiriques

invitant donc à la réflexion et à la critique sociale. Il importe de noter que les deux rubriques «Abou ras» et «Madmozél» feront l'objet de notre étude, nous écartons ainsi la rubrique «Monsieur je sais tout» car elle ne répond pas à l'objectif de notre recherche. D'ailleurs, nous avons choisi de travailler sur les dessins de Phares, car ils reflètent un usage spécifiquement libanais, et cela par le biais des expressions idiomatique, support de la pensée et des particularités culturelles des Libanais. La dessinatrice recourt sciemment à la traduction littérale de ces expressions dans le but de marquer la différence culturelle qui existe notamment entre les deux codes linguistiques libanais et français.

Toutefois, Déborah Phares a arrêté de publier dans les colonnes de l'OLJ le 30 juillet 2017. Dans notre étude, nous allons analyser quarante-huit iconotextes, dont la publication couvre la période allant de l'année 2014 à 2016. En effet, nous avons fait en sorte que les dessins soient variés, dans le sens où ils illustrent parfois des expressions idiomatiques et parfois de faux usages de mots ayant une origine étrangère.

Ainsi, nous avons choisi les dessins qui nous paraissent intéressants à analyser, c'est-à-dire ceux qui combinent à l'iconique des expressions et des termes communément utilisés par le peuple libanais, ce qui justifie le décalage au niveau de la date de publication de la rubrique. Nous pouvons enfin préciser que l'OLJ concrétise donc l'idée de dialogue entre différentes visions du monde et différents univers linguistiques. Il prône donc une identité plurielle qui se reflète à travers les articles et les dessins constituant le miroir de la société libanaise, bien qu'ils soient écrits presque entièrement en français. Dans les deux derniers chapitres, nous allons mieux illustrer l'idée de chevauchement culturel et linguistique dans la presse libanaise, en effectuant une analyse sociolinguistique des articles de presse extraits de l'OLJ et une autre sémiotique réservée aux dessins de Déborah Phares.

2.2 Caractéristiques du corpus

2.2.1 Iconotexte : Rapport texte/image

La spécificité de notre corpus repose sur le fonctionnement en symbiose des codes linguistique et iconique, dans le sens où il est composé de dessins et d'articles de presse. Ainsi, les dessins de presse s'accompagnent d'un paragraphe, au même titre que les articles qui sont précédés d'images. D'ailleurs, la combinaison de texte aux images s'effectue depuis longtemps. À ce propos, Barthes (1964) souligne qu'on a commencé à accompagner le texte des images depuis l'apparition du livre. Toutefois, cette liaison a été rarement étudiée au niveau structural. D'où les questions suivantes : «*Quelle est la structure signifiante de l'illustration ? L'image double-t-elle certaines informations du texte par un phénomène de redondance, ou le texte ajoute-t-il une information inédite à l'image ?*»¹⁴

À l'époque classique on assistait à une passion pour les livres à figures, où certains auteurs se sont interrogés sur les rapports du figural et du discursif. De nos jours, le message linguistique est présent dans presque toutes les images concernant les communications de masse comme le titre, la légende et l'article de presse, entre autres. Barthes¹⁵ (1964) affirme que l'absence de la parole recouvre une intention énigmatique. Selon lui, le message linguistique remplit deux fonctions : une fonction d'ancrage et une fonction de relais, par rapport à celui de l'iconique.

Avant de développer chacune de ces notions, il s'avère important de préciser comme le note Barthes (1964)¹⁶, que le recours au message linguistique est l'une des techniques adoptées par toute société pour réduire la multiplicité des signi-

14. BARTHES, *op. cit.*, p. 43.

15. *Ibid.*

16. *Ibid.*, p. 44.

fiés : «*Aussi, se développent dans toute société des techniques diverses destinées à fixer la chaîne flottante des signifiés, de façon à combattre la terreur des signes incertains : le message linguistique est l'une de ces techniques*».

Lorsqu'il est question de message littéral, la parole répond de façon plus ou moins directe et partielle, explique-t-il. Il s'agit de description dénotée de l'image, autrement-dit, la parole en l'occurrence remplit une fonction dénominative (on pose la question qu'est-ce que c'est ?), Hjelmslev l'appelle aussi : opération par opposition à connotation. Ainsi, Barthes (1964) associe la fonction dénominative de la parole à la fonction d'ancrage, autrement dit il s'agit d'une sorte de redondance ou dédoublement d'information¹⁷ :

La fonction dénominative correspond bien à un ancrage de tous les sens possibles (dénotés) de l'objet, par le recours à une nomenclature ; devant un plat (publicité Amieux), je puis hésiter à identifier les formes et les volumes ; la légende (« riz et thon aux champignons ») m'aide à choisir **le bon niveau de perception** ; elle me permet d'accommoder non seulement mon regard, mais encore mon intellection. (1964 : 44)

En revanche, pour le message symbolique ou connotatif, le message linguistique oriente la lecture pour que le lecteur trouve la bonne interprétation. En d'autres termes, le message linguistique dans ce cas-là sert à fixer *la chaîne flottante* des signifiés :

Au niveau du message «symbolique», le message linguistique guide non plus l'identification, mais l'interprétation, il constitue une sorte d'étau qui empêche les sens connotés de proliférer soit vers des régions trop individuelles (c'est-à-dire qu'il imite le pouvoir projectif de l'image), soit vers des valeurs dysphoriques ; [...]. (1964 : 44)

Barthes met en lumière la fonction de l'ancrage qui empêche la multiplicité d'interprétation en guidant le lecteur vers le signifié choisi préalablement. Ainsi, affirme-t-il que « [...] *l'ancrage peut être idéologique, et c'est même, sans doute, sa fonction principale ; le texte dirige le lecteur entre les signifiés de l'image, lui en fait éviter certain et en recevoir d'autres ; à travers un dispatching souvent subtil,*

17. [Ibid.](#), p. 44.

il le téléguide vers un sens choisi à l'avance». (1964 : 44)

Dans les cas d'ancrage, le langage a une fonction d'élucidation mais elle est sélective, souligne Barthes. L'auteur¹⁸ note qu'il est plus fréquent que le message linguistique porte la fonction d'ancrage que la fonction de relais.

L'ancrage est la fonction la plus fréquente du message linguistique ; on la retrouve communément dans la photographie de presse et la publicité. La fonction de relais est plus rare (du moins en ce qui concerne l'image fixe) ; on la trouve surtout dans les dessins humoristiques et les bandes dessinés. Ici la parole (le plus souvent un morceau de dialogue) et l'image sont dans un rapport complémentaire ; les paroles sont alors des fragments d'un syntagme plus général, au même titre que les images, et l'unité du message se fait à un niveau supérieur : celui de l'histoire, de l'anecdote, de la diégèse (ce qui confirme bien que la diégèse doit être traitée comme un système autonome). (1964 : 45)

Dans ce cas, il apparaît que le texte qui accompagne l'image n'a pas une simple fonction d'élucidation mais il fait avancer l'action, dans la mesure où il contient *dans la suite des messages, des sens qui ne se trouvent pas dans l'image*. Barthes explique que ces deux fonctions peuvent cohabiter au sein du même message iconique mais évidemment l'une d'elle dominera l'autre. Lorsque la parole remplit une fonction de relais, *l'information est plus coûteuse*, car elle exige une familiarisation avec *le code digital (la langue)*, alors que quand il s'agit de la fonction d'ancrage, *c'est l'image qui détient la charge informative, et, comme l'image est analogique, l'information est en quelque sorte plus « paresseuse »*. (1964 : 45)

Dans notre corpus, le commentaire qui accompagne l'image remplit plutôt la fonction de relais puisqu'il fournit des informations absentes dans l'image et guide ainsi le lecteur à accéder au sens iconique. Toutefois, Laurence Bardin (1975) ajoute à la fonction d'ancrage de l'image par le texte proposé par Barthes, une fonction réciproque de fixation du sens du discours par le message visuel. Pour étayer ses propos, elle donne l'exemple d'une texte poétique accompagné d'une image rationnelle afin de mettre l'accent sur le fait que le texte est aussi bien

18. *Ibid.*, p. 45.

riche en connotation que l'image. Puis l'auteure subdivise l'articulation en sous-codes : dénotatif et connotatif au niveau du code linguistique et iconique dans l'analyse de leur rapport ou leurs rôles l'une par rapport à l'autre comme l'indique la figure 2.1¹⁹ :

TYPES DE MESSAGE		CODE ICONIQUE	
		DENOTATION	CONNOTATION
CODE LINGUISTIQUE	Dénotation	1 message informatif	3 message à légende
	Connotation	2 message à illustration	4 message symbolique

Figure 2.1 – Les quatre types de message dans le cas du double code image + texte selon la prédominance des notation et de la connotation dans chaque code

En outre, Bardin (1975) met l'accent sur les rôles que l'image pourrait aussi jouer auprès du texte et qui restent jusqu'à nos jours méconnus et mis à l'écart²⁰.

Dans cette interaction, on a retenu essentiellement le rôle de l'«ancrage» de l'image par le texte. Mais, d'une part, la relation inverse peut exister ; d'autre part, l'image peut jouer auprès du texte des rôles négligés ou méconnus jusqu'à maintenant et qu'il serait instructif d'explorer... (1975 : 112)

D'ailleurs, Barthes (1964) insiste sur l'importance de distinguer entre photographie et dessin parce que selon lui, *le dessin, qui, même dénoté*, est un message codé du fait qu'il reflète le style du dessinateur. Il existe une certaine différence au niveau du degré de dénotation entre le dessin et la photographie comme l'a fait remarquer Barthes²¹ :

19. BARDIN, *op. cit.*

20. *Ibid.*, p. 112.

21. BARTHES, *op. cit.*, p. 46.

[...] le dessin ne reproduit pas *tout*, et souvent même fort peu de choses, sans cesser cependant d'être un message fort, alors que la photographie, si elle peut choisir son sujet, son cadre et son angle, ne peut intervenir à *l'intérieur* de l'objet (sauf truquage); autrement dit, la dénotation du dessin est moins pure que la dénotation photographique, car il n'y a jamais de dessin sans style [...]. (1964 : 46)

À l'instar de Martine Joly (2011), Barthes affirme que la lecture de l'image exige un apprentissage. De même, en parlant du message symbolique ou connoté, l'auteur atteste que les signes de ce message trouvent leurs origines dans le code culturel, ce qui entraîne une variation au niveau de lecture d'une même image. Ainsi, dans la publicité de *Panzani*, on peut repérer plus de quatre signes de connotation que l'auteur en a pu retirer. De ce fait, le filet peut par exemple signifier la pêche miraculeuse, l'abondance, entre autres, explique-t-il. Pour cela, une image peut avoir plusieurs interprétations du fait que la lecture varie d'une personne à l'autre. Celle-ci est liée aux différents savoirs mobilisés lors d'une interprétation de l'image entre autres, les savoirs culturels, nationaux et esthétiques.

Pour Joly (2011), cette analyse n'est pas parfaite au niveau théorique, toutefois elle reste d'une grande importance puisqu'elle contient plusieurs signes et signifiants : « *Cette démarche, même si elle n'est pas encore complètement aboutie théoriquement, a le mérite de mettre en évidence que l'annonce dans son ensemble (« l'image ») est composée de différents types de signifiants et donc de signes* »²².

Quant à Laurence Bardin (1975), elle distingue quatre types de liaison ou de complémentarité selon le degré de dénotation et de connotation de deux codes linguistique et iconique, pour les variétés des messages visuels mixtes (texte + image) : informatif, illustratif, légende, symbolique.

Bardin (1975), propose de classer les types intermédiaires selon les fonctions qu'ils remplissent comme par exemple les rêves, l'action, la séduction, entre autres.

22. JOLY, *op. cit.*, p. 107-108.

En effet, dans notre cas, le type de liaison de deux codes linguistique et iconique est celui du message symbolique dans la mesure où le texte et le dessin sont chargés de connotations culturelles, d'où la difficulté que peut rencontrer un lecteur non-Libanais dans la constitution du sens global. Toutefois, le texte accompagnant le dessin, bien qu'il fonctionne en symbiose avec certains messages connotatifs, réussit à orienter plus ou moins la lecture de l'image.

Alors que Martine Joly (2011) soutient l'idée d'une «ressemblance» (les motifs) pour ce qui est des rapports entre l'image et le texte, Laurence Bardin (1975) souligne qu'au cas d'une coexistence texte/image dans un même message, il faut considérer qu'il s'agit d'une interrelation entre eux et non pas d'une somme «texte + image». Et cette interrelation donne naissance à un nouveau sens. En d'autres termes, lorsqu'on analyse une image il faut la faire interagir avec le texte qui l'accompagne pour pouvoir décrypter le sens. D'ailleurs, selon Bardin (1975) lorsque le texte et l'image sont présents dans une espace de communication, ils sont reliés l'un à l'autre. Ainsi, elle soutient l'existence d'une mécanique subtile qui s'établit entre l'image et le texte et qui est «*beaucoup plus profonde que les apparentes imbrications visuelles des mots et des couleurs*»²³. Selon l'auteure, lors d'une imbrication de mots et d'images, une influence réciproque s'établit entre ces deux codes, d'une part le texte exerce une influence sur l'image et d'autre part l'image exerce une influence sur le texte. Cependant, cette influence pourrait modifier le sens du texte ou de l'image.

En revanche, Joly (2017)²⁴ soutient lors d'une conférence, que l'on a l'impression que l'image ressemble lorsque ce que l'on dit d'elle correspond à ce que l'on croit qu'elle représente. Autrement dit, il s'agit d'une ressemblance lorsque le contenu du texte correspond aux idées que l'on porte sur l'image, et cela

23. BARDIN, *op. cit.*, p. 98.

24. Utlis au LYCÉE. *L'ANALYSE DE L'IMAGE - MARTINE JOLY*. 2010. URL : https://www.canal-u.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs_au_lycee/Lanalyse_de_Limage_martine_joly.5568 (visité le 08/07/2017).

nous amène à reconnaître ensuite l'image. Pour étayer ses propos, elle donne l'exemple d'une toile illustrant un paysage s'accompagnant d'un commentaire : «la montagne». Cette relation entre l'image et le commentaire nous paraît logique, explique-t-elle, alors que si la même toile était accompagnée du commentaire suivant : «Tour Eiffel», cela nous aurait paru incorrect ou illogique puisque l'image dans ce cas ne correspond pas à ce qu'elle représente. De plus, Joly met en lumière l'idée que l'image est une représentation de quelque chose qui n'est pas là, en d'autres termes *l'image est une présence d'une absence*. Ainsi, elle donne le fameux exemple du René Magritte : «*Ceci ce n'est pas une pipe*», pour expliquer que l'image représente une pipe qui n'est pas là.

Pour résumer la théorie de Martyne Joly, nous pouvons souligner d'une part que c'est la ressemblance qui lie une image à son texte et d'autre part, nous sommes d'avis avec Bardin, sur l'idée que l'image et le texte sont en interrelation, ce qui nous permet de constituer le sens global. Le texte nous donne des informations qui n'existent pas dans l'image, de même que celle-ci nous fournit des messages qui sont absents dans le code écrit. Avant de passer à la deuxième caractéristique de notre corpus, il nous a paru intéressant de définir l'image et présenter ses fonctions afin de mieux cerner cette notion.

2.2.1.1 L'image

Selon Barthes (1964 : 40) :²⁵ «[...] *l'opinion commune elle aussi tient obscurément l'image pour un lieu de résistance au sens, au nom d'une certaine idée mythique de la vie : l'image est re-présentation, c'est-à-dire en définitive résurrection, et l'on sait que l'intelligible est réputé antipathique au vécu.*» Quant à Joly²⁶, elle définit l'image comme étant «*quelque chose qui ressemble à quelque*

25. BARTHES, *op. cit.*, p. 40.

26. Martine JOLY. *Introduction à l'analyse de l'image-3e édition*. Armand Colin, 2015, p. 32.

chose d'autre.» De plus, elle (2015 : 34) considère l'image : «(...) *comme un signe particulier parmi les différents types de signes que nous utilisons pour communiquer les uns avec les autres*».

Selon l'auteure, l'image n'est pas forcément visuelle, mais on peut trouver aussi des «images sonores» comme les enregistrements audio et les bruitages, entre autres. Il existe donc des images olfactives, gustatives et encore des images tactiles. Toutefois, ce qui nous intéresse ici c'est l'image visuelle. D'ailleurs, Laurence Bardin (1975) souligne que l'image reste un univers peu connu et peu maîtrisé par rapport à la parole linguistique dans le sens où on est plus familiarisé avec la parole linguistique qu'avec l'image. Toutefois, Bardin²⁷ considère que l'image va de pair avec le texte :

Dans l'état actuel des connaissances en sémiologie, l'image apparaît comme un univers à la complexité redoutable : ses lois sont mal connues. Cela par opposition à la parole linguistique, qui semble plus accessible, mieux apprivoisée... Or l'une et l'autre apparaissent souvent ensemble (image soulignée ou complétée par un texte, ou texte illustré) et parfois étroitement mêlées. (1975 : 98)

L'image est donc plus complexe que le verbal dans le sens où elle représente visuellement quelque chose. Il s'agit d'une sorte de «résurrection» comme l'a souligné Barthes, et d'un outil de communication puisqu'elle véhicule un message ou des significations.

2.2.1.2 Fonctions de l'image

Avant d'entrer dans le vif de l'analyse, il est nécessaire de repérer les fonctions de l'image pour mieux saisir son contenu. De plus, Joly (2015)²⁸ souligne l'importance d'identifier le destinataire d'un message visuel, car cela aide davantage à mieux comprendre le message véhiculé par l'image. Ainsi, elle affirme qu'«

27. BARDIN, *loc. cit.*

28. JOLY, *op. cit.*, p. 44.

[...] une des précautions nécessaires à prendre pour comprendre au mieux un message visuel est de chercher pour qui il a été produit». Comme on le sait bien, l'image peut remplir plusieurs fonctions : informative, humoristique, symbolique, décorative, divertissante, pédagogique, entre autres. Joly (2015) a classé les différents types d'image à partir de leurs fonctions communicatives. Il en résulte cinq fonctions de l'image²⁹ :

1. *Fonction dénotative ou référentielle ou cognitive* : IMAGES D'IDENTITÉ, PANNEAU ROUTIER, PRESSE, IMAGERIE SCIENTIFIQUE
2. *Fonction expressive ou émotive* : ESTHÉTIQUE, ART
3. *Fonction poétique* : ESTHÉTIQUE, ART, DESIGN, CHOIX PLASTIQUES
4. *Fonction conative* (du latin *contais* = effort, tentative) : PUBLICITÉ, PROPAGANDE, COMPOSITION
5. *Fonction phatique* (du grec *photos* = déclaration, assertion) : DÉCORATION , HABILLAGES, MOBILES. (2015 : 44)

Évidemment, une image peut remplir plusieurs fonctions à la fois. D'après Joly (2015) c'est la fonction informative (référentielle) qui domine souvent et qui «peut s'amplifier en une fonction épistémique, lui donnant ainsi la dimension d'outil de connaissance.»³⁰. De même, elle insiste sur l'importance d'identifier la fonction implicite et la fonction explicite de l'image car elles contribuent à la constitution de la signification.

Selon Bardin³¹ la première fonction de l'image est d'attirer le lecteur :

De même qu'on insiste sur la fonction première de l'image (cette fonction lui est-elle réservée?) : séduire, convaincre, surprendre, accrocher. «Elle représente au lieu de dire, elle suscite au lieu d'apaiser, elle intrigue au lieu d'expliquer». (A.-M. Thibault-Laulan). (1975 : 110)

29. *Ibid.*, p. 44.

30. *Ibid.*, p. 45.

31. BARDIN, *op. cit.*, p. 10.

Thibaut-Laulan, cité par Laurence Bardin, met l'accent sur le caractère «émotionnel» et «affectif» de l'image. Il aborde aussi la question de l'usage des images, expliquant qu'autrefois, l'image était l'apanage des élites et un symbole religieux. Bardin (1975) insiste également sur le caractère polysémique et affectif de l'icône : «*Et puis, on insiste sur le caractère polysémique, connotatif, du message iconique. Les significations émotionnelles et symboliques d'un message mixte proviendraient généralement des «caractères sensibles de l'image : couleurs, formes, sensualité » latente, plus rarement des implications verbales» (A.-M. Thibaut-Laulan)*»³².

L'auteure estime que les fonctions notionnelles, opératoires et dénotatives sont plus signifiantes dans le verbal. En revanche, les fonctions émotionnelles, symboliques et connotatives sont plus accentuées dans l'image. Quant à Patrick Charaudeau³³, il propose la fonction rétinienne de l'image : «*c'est-à-dire celle qui est destinée uniquement à toucher (et le clip à mon avis est fait pour cela), à atteindre la sensorialité de l'œil par exemple*». Les dessins de presse que nous allons analyser plus loin sont à visée principalement humoristique, référentielle et symbolique car ils représentent des expressions idiomatiques qui relèvent de la culture libanaise. De ce fait, il nous semble important de définir plus tard la notion d'humour ainsi que ses principales catégories. Pour ce faire, nous allons nous appuyer sur les travaux de Charaudeau (2006)³⁴ qui nous propose une catégorisation des actes humoristiques.

32. *Ibid.*, p. 110.

33. Patrick CHARAUDEAU. *Entretien avec Patrick Charaudeau dans Médiatiques. Récit et société, Louvain-la-Neuve, Printemps. 2000.* URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/Entretien-avec-Patrick-Charaudeau.html>.

34. Patrick CHARAUDEAU. « Des catégories pour l'humour ? » Dans : *Questions de communication* 2 (2006), p. 19-41.

2.2.2 La polysémie

En second lieu, notre corpus se caractérise par son aspect polysémique, du fait que les dessins ainsi que les articles véhiculent des messages polysémiques, dans la mesure où ils se prêtent à des interprétations multiples, selon les connaissances et la culture de chaque récepteur. Les dessins formant notre corpus sont en grande partie métaphoriques, ce qui donne lieu à diverses interprétations. En l'occurrence, le récepteur recourt au texte pour accéder à la signification et écarter ses hésitations quant à l'interprétation du dessin. D'ailleurs, nombreux sont les auteurs qui s'accordent sur le fait que l'image revêt un caractère polysémique, c'est-à-dire qu'elle signifie plusieurs choses, à l'instar de Roland Barthes, Laurence Bardin, Martine Joly, entre autres. Celle-ci³⁵ affirme que l'une des caractéristiques la plus courante est qu'elle est polysémique, dans la mesure où elle véhicule plusieurs messages informatifs susceptibles d'être interprétés de différentes façons :

L'idée maîtresse est que puisqu'une image visuelle fournit un grand nombre (poly) d'informations (sémies) visuelles, elle peut avoir de multiples significations et se prêter à de multiples interprétations. Ce disant on accrédite allègrement un certain nombre de présupposés sur lesquels il nous faut revenir. (2011 : 96)

En effet, Joly (2011) distingue deux types de polysémie dans les images figuratives : la polysémie dénotative et la polysémie interprétative. La première est liée à la reconnaissance immédiate des objets en question, alors que dans la deuxième nous éprouvons quelques difficultés quant à l'interprétation de l'image³⁶ :

En effet, la reconnaissance des objets du monde représentés, socialement codée (de l'esquisse à l'hyperréalisme), est souvent rapide et sans hésitations. On peut nommer facilement ce que l'on reconnaît : un arbre, un chien, une rivière, etc. En revanche, il peut y avoir hésitation quant à l'interprétation de l'image : cherche-t-elle à produire un concept comme c'est souvent le cas avec l'image publicitaire (féminité, liberté, bonheur, liberté, etc.) ? [...] (2011 : 99)

35. JOLY, *L'image et les signes : approche sémiologique de l'image fixe*, p. 96.

36. *Ibid.*, p. 99.

Pour Christian Metz³⁷ le caractère polysémique de l'image est lié à l'incapacité de l'image de confirmer ou infirmer une interprétation donnée. «*C'est donc l'hésitation interprétative provoquée par le manque d'assertivité de l'image que l'on appelle alors polysémie*» dit-il. Ainsi, il attribue ainsi le caractère polysémique au spectateur plutôt qu'à l'image.

À notre avis, le texte peut être aussi polysémique que l'image comme l'avait souligné Bardin, ce qui participe à entretenir davantage le doute dans l'esprit du lecteur. Dans ce cas, le récepteur doit mobiliser ses connaissances et ses savoirs notamment socioculturels pour vaincre ses hésitations. Dans notre étude, le corpus est basé sur un fond culturel et des savoirs sociaux et linguistiques partagés, il en résulte que les mots portant différentes significations, ce qui rend la tâche difficile au récepteur monolingue. D'après nous, une telle situation implique sûrement la convocation des connaissances socioculturelles pour réduire la *chaîne flottante d'interprétation*. Plusieurs facteurs interviennent lors de l'interprétation d'un message visuel ou linguistique, pour cela nous allons présenter certains de ces facteurs avant d'exposer la troisième caractéristique du corpus.

2.2.2.1 Réception et interprétation du message selon les caractéristiques du spectateur

En effet, la réception du message visuel est un processus complexe qui requiert la mise en oeuvre de plusieurs paramètres et varie d'un lecteur à un autre. En d'autres termes, l'interprétation d'un message visuel est conditionnée par divers facteurs. À ce propos, nous convoquons quelques observations que Laurence Bardin³⁸ porte sur la diversité d'interprétation ou de réception d'un message visuel. Cette dernière parle de la pré-disposition (aptitude innée ou par apprentissage) :

37. *Ibid.*, p. 98.

38. BARDIN, *op. cit.*, p. 104.

- À percevoir séquentiellement, soit d'abord [ou surtout] l'image, soit d'abord [ou surtout] le texte : d'où l'orientation consécutive d'un code par l'autre dans la dialectique image/texte et les conséquences que cela peut avoir au niveau de la signification retenue ;
- À être enclin à assimiler d'abord [ou surtout] soit le sous- code dénotatif, soit le sous-code connotatif [dans le texte, dans l'image ou dans les deux].
(1975 : 104)

Bardin soutient que selon le type de lecteur, il peut identifier le code dénotatif avant le connotatif ou inversement, mais pour elle, il se peut qu'il les identifie ensemble. Elle ajoute que certains lecteurs perçoivent d'abord l'image ensuite le texte ou l'inverse, d'où le passage consécutif d'un code à l'autre, ce qui influence d'ailleurs l'appréhension du sens. Cette variation au niveau de la réception exerce donc une influence sur les interprétations des lecteurs, d'où la multitude de significations. Ainsi, selon Bardin (1975) certains lecteurs sont plus poétiques que d'autres ou encore sont plus rationnels que d'autres, entre autres. *«On peut supposer des individus plus « iconiques » (ou «visuels») que «linguistes» (ou «verbaux»), davantage à l'aise dans la saisie des significations par l'image et susceptibles de s'égarer dans le texte ou de le négliger. Ou l'inverse».*

Comme la perception et l'interprétation des messages changent selon des critères dont certains sont liés au message lui-même et d'autres au récepteur, Laurence Bardin (1975) propose donc de classer les divers cas possibles ainsi que leurs résultats. Ces critères seraient les suivants ³⁹ :

- Au niveau du message : le degré de dénotation/connotation dans le code linguistique et le code iconique ;
- Au niveau de l'individu : *sa propension à privilégier le dénotatif (individu «dénotateur » ou « précis », « fonctionnel ») ou le connotatif (individu « connotateur » ou « poète », « imaginaire », « affectif »), croisée avec son aptitude ou son habitude à placer préférentiellement sa perception et sa compréhension sur le code linguistique (individu «*

39. *Ibid.*, p. 104.

linguiste » ou « *verbal* ») ou sur le code iconique (individu « visuel » ou « *imagier* »). (1975 : 104)

Bardin (1975) précise que l'interprétation de la part du récepteur dépend de sa nature d'être : dénotatif ou connotatif, ainsi que de sa tendance à se concentrer sur la perception et la compréhension du code linguistique ou du code iconique. Pour elle, un lecteur peut être prédisposé ou pas à la lecture connotative, celui qui ne l'est pas doit faire un effort pour accéder au sens d'un texte ou d'une image connotée. Ainsi, Bardin (1975) distingue quatre types de récepteurs : Dénotateur verbal ; connotateur verbal ; dénotateur imagier et connotateur imagier. La singularité du dénotateur-verbal est qu'il préfère le code linguistique et est peu apte à la perception symbolique alors qu'un connotateur-verbal privilégie le code linguistique, mais il est également sensible à la richesse poétique. Le premier type ne peut pas accéder au sens d'un texte ou d'une image connotée alors que le deuxième à tendance connotative y accèdera. Quant au dénotateur-imagier, il se singularise par sa préférence pour le code iconique et est peu apte à la résonance symbolique. Celui-ci est donc visuel et peu imaginatif tandis qu'un connotateur-imagier est visuel et imaginatif.

En outre, Bardin (1975 : 105) considère que dans le domaine publicitaire, un message est perçu comme efficace si l'information a été correctement transmise et selon «*les critères du message mis en relation avec les critères du récepteur et les attentes ou prédispositions de celui-ci*». Autrement dit, si le contenu du message correspond aux caractéristiques du récepteur ainsi qu'à ses connaissances. Ainsi, elle relève plusieurs constatations :

1. Au cas d'un texte purement dénotatif, la transmission correcte du sens est maximale. Si le texte est très chargé symboliquement, l'accès au sens est presque impossible, sauf si les (ou certaines) connotations du texte et de l'image sont redondantes.
2. Certains messages uniquement connotatifs restent incompréhensibles pour les lecteurs non imaginés.

Toutes les considérations précédentes constituent pour nous une grille analytique des rapports texte/image. Toutefois, cette grille analytique n'est pas représentative de la réalité concrète, car on ne trouve pas dans la réalité des cas exemples d'images purs connotatifs mais plutôt des cas mélangés ou «hybrides». D'ailleurs, l'auteure avoue que certains cas des situations de communication qu'elle avait décrites sont très rares, dans la mesure où elles sont inefficaces. Toutefois, son objectif principal «*est de montrer la diversité (existante ou potentielle) des relations texte/image selon certaines dimensions et la multiplicité des « lectures » possibles suivant les variations individuelles des récepteurs*».

Ainsi, Bardin (1975) attire notre attention sur l'importance des caractéristiques des lecteurs dans le décodage d'un message donné : « *La symbolique d'un message varie (et c'est un des critères de distinction entre sous-code dénotatif et sous-code connotatif) selon les lectures individuelles* ». Par ailleurs, Roland Barthes (1964) reconnaît également le caractère polysémique de l'image qui selon lui, conduit à *une chaîne flottante* d'interprétations chez le lecteur. Barthes⁴⁰ explique que cette polysémie nous incite à nous interroger sur le sens de l'image, ce qui nous laisse voir une sorte de dysfonctionnement au niveau du sens :

Comme on le verra mieux à l'instant, toute image est polysémique, elle implique, sous-jacente à ses signifiants, «une chaîne flottante» de signifiés, dont le lecteur peut choisir certains et ignorer les autres. La polysémie produit une interrogation sur le sens ; or cette interrogation apparaît toujours comme une dysfonction, même si cette dysfonction est récupérée par la société sous forme de jeu tragique [...] ou poétique [...] (1964 : 44)

Sans doute faut-il préciser que tous les auteurs s'accordent sur l'idée selon laquelle la lecture de l'image est perçue comme non universelle et non naturelle. En effet, ce constat s'appuie sur le fait que plusieurs contraintes se posent lors de la lecture d'une image, dont certaines sont liées aux sociétés, au temps et à l'espace. D'où la nécessité de concevoir des techniques efficaces pour orienter la lecture et faciliter le décodage de l'image.

40. BARTHES, *op. cit.*, p. 44.

Bardin formule une critique sur le fait que Barthes considère que le texte ne connote pas et que seule l'image est chargée symboliquement : «*Et on comprend mal pourquoi et comment Barthes, jouisseur de mots et sensible à la «fête du langage», a pu, du moins au niveau de cet article, donner l'impression qu'il déniait au code linguistique la possibilité de connoter*»⁴¹. Ainsi de l'avis de l'auteure, le code linguistique peut également, au même titre que l'image, avoir plusieurs sens et être chargé symboliquement, ce qui entraîne une difficulté de décodage : «*La langue peut, elle aussi, être riche en connotations et symboles. Elle peut être polysémique et source d'égarement dans le décodage du lecteur*»⁴².

De la même manière que Bardin, Joly (2011) affirme que le linguistique verbal comme l'image peut être polysémique et a besoin d'être contextualisé pour accéder au sens : «*La polysémie n'est pas la spécificité de l'image, même comparée au mot, mais seulement un certain degré de polysémie*». Plus loin, elle souligne que la polysémie peut être la spécificité de l'image si l'on considère que «*tout énoncé complexe (verbal ou non) est polysémique* », d'où la nécessité d'un contexte pour lever l'ambiguïté qu'il entraîne. Le discours et l'énoncé, «*[...] ont besoin tout comme l'image, d'être contextualisés pour être correctement interprétés*»⁴³.

Par conséquent, plusieurs auteurs proposent des méthodologies d'analyse sémiologique des images dans le but de guider le lecteur et de réduire la multiplicité d'interprétations. Dans ce qui suit, nous allons présenter quelques pistes suggérées par Roland Barthes, Martine Joly et Laurence Barthes. Ces trois auteurs ont analysé le rapport entre le texte et l'image et se sont intéressés aux divers outils qui pourraient faciliter la lecture de l'image. Nous allons donc nous appuyer sur leurs travaux, dans la mesure où ils se recoupent et se complètent, ce qui nous permettra de procéder par la suite à une analyse des dessins de presse.

41. BARDIN, *op. cit.*, p. 102.

42. *Ibid.*, p. 104.

43. JOLY, *op. cit.*, p. 96-97.

2.2.2.2 Analyser l'image : Contrainte et méthode de décryptage

Comme nous l'avons souligné précédemment, la lecture de l'image n'est pas naturelle, ce qui nécessite le recours à quelques méthodologies pour pouvoir la décoder. D'ailleurs, Joly (2011) confie que certaines images sont plus ou moins difficiles à lire, mais dans tous les cas, leur décodage requiert une activité mentale qui doit se faire à temps réel pour éviter toute confusion sémantique possible⁴⁴ .

Nous verrons cependant que, faciles ou moins faciles, les images sollicitent pour leur déchiffrement toute une activité mentale non négligeable, et nécessitent un apprentissage qui, s'il n'est pas fait à temps (à peu près en même temps que l'apprentissage du langage), bloque la lecture et la compréhension des images. (2011 : 100-101)

Qu'elles soient fixes ou animées, les images sollicitent les mêmes activités intellectuelles comme toute lecture. Quant à Laurence Bardin, elle affirme que le message dénoté peut être décodé par tout le monde. Pourtant, certaines personnes ne sont pas pré-disposées à la lecture connotative. En fait, comme nous l'avons souligné précédemment, l'auteur dernière lie la capacité de lire une image à la nature du lecteur, dans le sens où celui-ci ne peut pas lire un message connotatif s'il est de type dénotatif non imagé, entre autres. Par contre, Martine Joly associe le décryptage de l'image à l'acquisition de cette habitude. D'après elle, la lecture de l'image est une technique qui s'apprend et s'acquiert.

Toutefois, Laurence Bardin⁴⁵ souligne que l'accès aux sens de l'image est «*progressif et séquentiel*». Pour ce qui est de la lecture de l'image, Bardin (1975) soutient l'idée d'une lecture sélective et d'une autre temporelle et spatiale. Dans la première, l'individu sélectionne, en se basant sur son apprentissage, «*les éléments des codes co-présents dans l'image*». Dans la lecture d'une image, le sens se déploie dans une succession chronologique dans la mesure où nous interprétons et identifions à première vue les éléments de l'image, pour passer ensuite au sens de

44. *Ibid.*, p. 100-101.

45. BARDIN, *op. cit.*

l'image. Joly⁴⁶ rejoint l'idée de Bardin (1975), dans le sens où elle considère que pour dévoiler un message implicite «*on peut recenser systématiquement les différents types de signifiants co-présents dans le message visuel concerné et leur faire correspondre les signifiés qu'ils appellent, par convention ou par usage.*»

D'ailleurs, Bardin (1975) établit la différence entre le code iconique et le code linguistique en expliquant que le premier, chargé de connotations affectives fait appel à l'imaginaire, ce qui entraîne une multiplicité d'interprétations, alors que le code linguistique offre des significations précises⁴⁷ :

Et de manière générale, il semble acquis, une fois pour toutes, que le code iconique est surtout esthétique, séducteur, qu'il frappe l'imaginaire, l'affectif, l'irrationnel, et que ses fortes charges connotatives favorisent la multiplication des interprétations, contrairement au code linguistique, seul susceptible de transmettre des significations précises et dépouillées. (1975 : 100)

2.2.3 Connotation/dénotation

Comme notre corpus met en exergue le chevauchement de langues et de cultures, il est évident que les messages diffusés par le code linguistique et/ou iconique dans un contexte biculturel, renferment nécessairement des connotations. Dans ce cas, l'une des spécificités de notre corpus se situe au plan de la charge connotative. En effet, le message transmis peut avoir un sens littéral ou un sens connotatif selon le contexte où il est produit. Dans notre corpus, ce sont surtout les énoncés nourris de l'imaginaire culturel et des habitudes des Libanais qui portent une charge connotative. L'étude du concept de connotation et de dénotation nous paraît indispensable dans notre analyse, dans la mesure où les dessins de presse sont symboliques, et les articles sont révélateurs de la culture libanaise.

46. JOLY, *op. cit.*, p. 41.

47. BARDIN, *op. cit.*, p. 100.

En d'autres termes, ces dessins représentent autre chose qui se situe à «un deuxième niveau» de compréhension, que ce qu'ils représentent, au même titre que les articles, d'où l'importance de mettre l'accent sur la conception de connotation dans notre étude. Comme nous l'avions souligné antérieurement, la difficulté dans la construction du sens réside dans l'étude des connotations et des dénnotations qui se manifestent à travers la confrontation de deux cultures (libanaise et française). Outre les messages linguistiques, le graphisme peut également donner lieu à des connotations divergentes, entre autres, la couleur, la taille des lettres, les traits, les formes.

Ainsi, l'image a-t-elle deux niveaux de signification : le premier ce qui révèle à nous à vue d'oeil (dénnotation) et le second est caché (connotation) : «*Ce discours second, Barthes (1964) l'a appelé le discours de la connotation, d'un terme emprunté à la linguistique et à la logique*»⁴⁸, rappelle Joly (2011). Nous constatons la nécessité d'aller au-delà de ce que l'image représente pour saisir la signification. Joly partage donc l'avis de Barthes (1964) concernant la dimension connotative qu'il attribue au signe iconique. Cependant, elle note que la composition de l'image ne se limite pas au signe iconique, mais il faut aussi tenir compte «*[...] des signes plastiques ainsi que leur interaction avec les signes linguistiques et le contexte institutionnel et communicationnel d'apparition du message visuel*»⁴⁹.

Ainsi, elle a apporté un complément à l'idée de Barthes (1964) en proposant que le processus de connotation n'est pas limité au signe iconique mais qu'il peut toucher aussi chaque élément de l'image. Pour Joly (2011), le message visuel est surtout connotatif car il combine différents systèmes de signes ce qui augmente «leur potentiel connotatif»⁵⁰. En effet, il s'agit souvent dans la majorité des cas, des connotations culturelles d'où l'importance de mobiliser nos savoirs pour accéder à la signification, comme notre cas, où les dessins sont ancrés dans la culture

48. JOLY, *op. cit.*, p. 157.

49. *Ibid.*, p. 158.

50. *Ibid.*, p. 159.

libanaise. C'est pour cette raison que le lecteur doit disposer de connaissances socioculturelles pour pouvoir comprendre le dessin en question et décrypter les connotations liées aux habitudes langagières puisées dans la culture libanaise. En somme, notre objectif consiste à relever dans le cadre d'une étude sémiotique et sociolinguistique les connotations et les dénotations que peuvent porter un dessin ou un article de presse de l'OLJ, en fonction de différents paramètres : social, culturel et identitaire.

2.2.4 Caractéristiques culturelles de notre corpus

Finalement, notre corpus se caractérise par son ancrage culturel, son inscription dans les habitudes sociales, et les savoirs faire des Libanais. Cette spécificité met en évidence l'enjeu que représente la prise en considération de cette dimension socioculturelle dans le cadre d'une interprétation efficiente de l'image ou du texte donné, dans la mesure où l'information n'est pas interprétée de manière certaine sans équivoque conformément à l'encodage proposé à l'origine par l'émetteur. Ainsi, l'information peut être décryptée différemment en fonction de l'appartenance culturelle et sociale du lecteur. D'ailleurs, cette spécificité nous amène à prendre en considération l'importance du contexte dans lequel l'information est émise, pour saisir le sens destiné et les messages implicites véhiculés par l'image combinée au texte.

En effet, Laurence Bardin (1975) à l'instar de Joly (2011), met l'accent sur l'importance du contexte dans la lecture des images, dans la mesure où il contribue à réduire la diversité des interprétations. Cependant, Roland Barthes (1964) et Martine Joly (2011) reconnaissent l'importance du message linguistique, qui accompagne souvent l'image sous forme d'une légende, d'un commentaire, de titre, entre autres, comme outil efficace pour une meilleure lecture d'image. Toutefois, Bardin (1975) rejoint l'idée soutenue par Barthes (1964) selon laquelle le recours

au texte ou au message linguistique peut réduire la polysémie. Par contre, elle considère qu'il ne prend pas suffisamment en considération le texte comme message symbolique, car pour elle le texte peut être aussi bien chargé symboliquement que l'image.

En outre, Bardin (1975) cite Barthes (1964) lorsqu'il établit une comparaison entre les caractéristiques respectives de l'image et du texte. Ce dernier a par ailleurs mis l'accent sur les «connotateurs» qui attirent et entraînent chez un sujet des significations symboliques et relatives. De l'avis de Bardin (1975), l'analyse de Barthes élabore une organisation du message publicitaire sur trois plans : Le code linguistique, le code iconique composé d'un sous-code dénotatif (concernant la perception des éléments de l'image) et sous-code connotatif (tout ce qui est affectif, symbolique, idéologique, entre autres). En cas de surcharge connotative et symbolique, le recours au texte accompagnant l'image, est nécessaire pour réduire la polysémie, orienter le lecteur et éviter une lecture flottante.

En raison de la richesse symbolique que peut avoir une image, il semble donc nécessaire de la faire ancrer dans un texte. Bardin (1975) et Joly (2011) soulignent l'importance du socioculturel dans la lecture de l'image. Cette dernière met en avant la familiarité avec l'image qui nous amène à l'identifier. Toutefois, elle note que cette familiarité est culturelle, c'est-à-dire qu'elle n'est pas évidente mais s'apprend et s'acquiert.

En d'autres termes, l'auteure souligne l'importance du culturel dans le déchiffrement d'une image donnée. De même Joly (2011), Bardin (1975) affirme que le «background» individuel et social de l'individu entraîne une variation au niveau de l'interprétation du message. Cela implique que tout individu doit mobiliser, en lisant une image, ses connaissances culturelles, sociales, politiques, entre autres, dans la mesure où c'est son apprentissage antérieur et ses propres expériences qui lui permettent de décoder l'iconotexte, objet d'analyse. Ainsi, si certaines

caractéristiques présentes dans un message donné, manquent chez le spectateur, cela pourrait entraîner des difficultés dans la lecture de l'image et l'empêcher par conséquent d'accéder au sens du message. Pour étayer nos propos, nous reprenons cette affirmation de Bardin ⁵¹ :

Chaque récepteur interprète, quantitativement et qualitativement, un message fortement connoté en fonction de son « background » individuel et social (histoire personnelle, groupe culturel d'appartenance ou de référence, maîtrise des symboles et mythes susceptibles d'être rencontrés dans un message et nécessitant un apprentissage antérieur pour être identifiés). (1975 : 109)

De même, Joseph Courtés (2007) met en lumière la variation du signifiant d'une culture à une autre entraînant une difficulté au niveau de l'interprétation du signifié. Ainsi, dit-il : « *Cela veut dire tout d'abord qu'il n'y a pas de signifiant universel, que le signifiant fait l'objet d'un choix socioculturel toujours particulier, local (c'est-à-dire propre à un pays, à une culture donnée), historiquement déterminé [...]* » ⁵² .

Courtés (2007) à propos de la «variabilité possible des signifiants graphiques», donne l'exemple de l'arabe qui s'écrit parfois en alphabet latin mais qui paraît illisible pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec cette forme d'écriture (l'arabisation). Ainsi, il ⁵³ développe la définition de Saussure en mettant l'accent sur « *le caractère évolutif (selon les paramètres historiques et sociaux) des deux faces du signe : le signifiant et le signifié [qui selon lui] se modifient tous les deux, parfois en concomitance, aux besoins de communautés humaines [...]* ». ⁵⁴

Pour étayer ses propos, il avance l'exemple de l'esquimau qui possède une cinquantaine de termes pour désigner le mot neige en France. En outre, Martine Joly (2011) soutient le fait que l'image a un *pouvoir de persuasion*, dans le sens où elle agit sur le spectateur plus que le texte, le livre ou encore la parole. En

51. BARDIN, *op. cit.*, p. 109.

52. Joseph COURTÉS. *La sémiotique du langage*. Armand Colin, 2007, p. 42.

53. *Ibid.*, p. 46.

54. *Ibid.*, p. 46.

revanche, Laurence Bardin (1975) met en avant l'influence du caractère du lecteur (s'il est imagé ou pas) sur sa lecture. Pour une meilleure analyse de l'image, Joly (2011) insiste sur l'importance de prendre en considération trois types de code : le code plastique, le code iconique ainsi que le code linguistique.

À l'instar de Laurence Bardin (1975), Joly (2011) trouve que l'image est plus susceptible à la connotation que le texte. Quant à Barthes (1964), il souligne qu'en lisant une image chaque signe fait appel à un ensemble «d'attitudes» telles que le tourisme, le ménage, la connaissance de l'art. De plus, il estime que chaque individu dispose de différents lexiques constituant son idiolecte. Ainsi, l'image connotée est formée de différents idiolectes qui restent déchiffrables malgré leur subtilité⁵⁵ :

Il y a une pluralité et une coexistence des lexiques dans un même homme ; le nombre et l'identité de ces lexiques forment en quelque sorte l'idiolecte de chacun. L'image, dans sa connotation, serait ainsi constituée par une architecture de signes tirés d'une profondeur variable de lexiques (d'idiolectes), chaque lexique, si « profond » soit-il, restant codé, si, comme un langage ; mieux encore : plus on « descend » dans la profondeur psychique d'un individu, plus les signes se raréfient et deviennent classables [...] (1964 : 48)

Barthes affirme que la variabilité des lectures n'affecte pas la langue de l'image si nous considérons que cette langue est formée d'idiolectes, lexiques ou sous-codes. La langue de l'image est à la fois l'ensemble des paroles émises et les paroles reçues, affirme-t-il. D'après lui, le méta-langage utilisé lors de l'analyse n'est pas spécial, alors que la nature sémantique des signifiés est particulière. Il donne à titre d'exemple le sème de connotation «l'abondance» qui, pour lui ne recouvre pas exactement «l'abondance» au sens dénoté. L'auteur⁵⁶ appelle les signifiants de connotation : «connotateurs» qu'il définit de la manière suivante :

À l'idéologie générale, correspondent en effet des signifiants de connotation qui se spécifient selon la substance choisie. On appellera ces signifiants des connotateurs et l'ensemble des connotateurs une rhétorique : la rhétorique

55. BARTHES, *op. cit.*, p. 48.

56. *Ibid.*, p. 49-50.

apparaît ainsi comme la face signifiante de l'idéologie. Les rhétoriques varient fatalement par leur substance (ici le son articulé de l'image, là l'image, le geste, etc.), mais non forcément par leur forme ; il est même probable qu'il existe une seule forme rhétorique, commune par exemple au rêve, à la littérature et à l'image. (1964 : 49-50)

Selon Barthes⁵⁷ la rhétorique de l'image est particulière car son analyse dépend de la vision de chacun, et est générale puisque les motifs qui y figurent sont reconnus par tout le monde :

Ainsi, la rhétorique de l'image (c'est-à-dire le classement de ses connotateurs) est spécifique dans la mesure où elle est soumise aux contraintes physiques de la vision (différentes des contraintes phonatoires, par exemple), mais générale dans la mesure où les «figures» ne sont jamais que des rapports formels d'éléments. (1964 : 50)

Il ajoute que l'image ne peut pas être complètement connotée, on y trouve souvent une certaine dénotation nécessaire pour le décodage du discours : « [...] tous les éléments de la lexie ne peuvent être transformés en connotateurs, il reste toujours dans le discours une certaine dénotation, sans laquelle précisément le discours ne serait pas possible ». De même, Laurence Bardin (1975) affirme qu'il n'y a pas une image ou un texte qui est purement connoté. Finalement, Barthes (1964) associe la connotation au système et la dénotation au syntagme :

[...] la connotation n'est que système, elle ne peut se définir qu'en termes de paradigmes ; la dénotation iconique n'est qu'un syntagme, elle associe des éléments sans système : les connotateurs discontinus sont liés, actualisés, «parlés» à travers le syntagme de la dénotation [...]. (1964 : 50)

2.2.4.1 La méthode de l'analyse de contenu

Afin de procéder à une meilleure analyse de notre corpus, nous adoptons la méthodologie d'«analyse de contenu», plus particulièrement celle proposée par Laurence Bardin dans son ouvrage publié en 1977. En effet, nous avons choisi cette méthodologie parce qu'elle fait preuve d'une certaine rigueur et pertinence.

57. *Ibid.*, p. 50.

En effet, Berelson⁵⁸ définit l'analyse du contenu de la façon suivante : «*comme une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication*».

D'après cette définition nous pouvons considérer que l'analyse de contenu se veut : "objective" et "quantitative". Quant aux types d'analyse du contenu, celle-ci peut être quantitative ou qualitative. L'analyse du contenu quantitative s'intéresse à calculer les fréquences d'apparition des éléments linguistiques comme les mots et les phrases alors que l'analyse qualitative s'intéresse aux valeurs des éléments linguistiques, c'est-à-dire à leur contenu.

Dans notre cas, il s'agit de l'analyse de contenu qualitative, car il n'est pas question de faire une analyse statistique mais de saisir plutôt le sens que véhiculent les énoncés en question. En effet, cette méthode se décline en quatre étapes : la pré-analyse, la catégorisation, le codage et l'inférence/interprétation contrôlée : D'ailleurs, Laurence Bardin⁵⁹, définit l'analyse du contenu comme étant :

un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des énoncés, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces énoncés. (1977 : 43)

Cette technique permet donc d'éviter la subjectivité ainsi que les interprétations personnelles dans notre étude et nous initie aux méthodes d'analyse. Cependant l'analyse doit dépasser le contenu pour s'intéresser aussi aux inférences, à l'émetteur, au récepteur, au contexte de communication et aux usages linguistiques, entre autres. En effet, cette méthodologie envisage les messages écrits, oraux et visuels (image, peinture, entre autres), ce qui nous paraît adéquat pour notre étude qui vise à étudier des messages écrits pour l'analyse des articles de presse ainsi que des messages visuels pour l'analyse des dessins de presse. De ce

58. Bernard BERELSON et Paul Felix LAZARSFELD. *The analysis of communication content*. np, 1948.

59. Laurence BARDIN. *L'analyse de contenu*. Rapp. tech. 1977, p. 43.

fait, cette méthode d'analyse de contenu s'avère nécessaire pour « *rechercher les informations qui s'y trouvent, dégager le sens ou les sens de ce qui y est présenté, formuler, classer tout ce que contient ce document ou cette communication* »⁶⁰.

D'ailleurs, l'analyse de contenu est une méthode pertinente et utilisée souvent pour appréhender les opinions, les croyances, les représentations et les attitudes sociales, d'où le choix de cette méthodologie dans notre étude, qui a pour objet de dévoiler les représentations sociales des Libanais à travers la presse francophone. Pour ce faire, il s'agit d'y extraire les mots ou les fragments de textes pour les classer ensuite selon la thématique ou par items. Ces éléments sont repérés selon leur dénotation. L'émergence du concept des «représentations sociales» relève donc de l'analyse de contenu.

Serge Moscovici (1976) s'appuyait souvent sur cette méthode afin d'envisager la représentation sociale de la psychanalyse. Ce dernier considère que « [...] *l'objet de l'analyse de contenu est la communication, qui est le processus fondamental de la formation de la représentation sociale [...]* ». ⁶¹ Ainsi, nous allons donc adopter la méthodologie de l'analyse de contenu proposée par Laurence Bardin, qui propose trois étapes de l'analyse du discours ⁶² .

1. La préanalyse :

La première étape est une «phase d'organisation», dans le sens où elle consiste à arranger et structurer les idées dès le début pour un bon déroulement des étapes suivantes. Cette phase est constituée de plusieurs sous étapes ⁶³ :

— La lecture flottante consiste à parcourir les documents d'analyse pour mieux

60. Roger MUCCHIELLI. *L'analyse de contenu : des documents et des communications ; avec un plan d'autoformation et des exercices corrigés*. ESF éd., 2006, p. 24.

61. Lilian NEGURA. « L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales ». Dans : *SociologieS* (2006).

62. BARDIN, *op. cit.*, 126 :

63. *Ibid.*

nous orienter. Au fur et à mesure, notre lecture devient plus précise suivant les hypothèses émises et les théories adoptées.

- Le choix des documents à soumettre à l'analyse.
- La formulation des hypothèses et des objectifs.
- L'élaboration d'indicateurs sur lesquels s'appuiera l'interprétation terminale.
- La préparation du matériel.

S'appuyant sur cette méthode de Bardin (1977), nous avons procédé tout d'abord, à une lecture «flottante» des documents d'analyse pour constituer notre corpus. Ensuite, nous avons choisi ceux qui nous ont paru les plus appropriés selon l'objectif et les hypothèses fixés de notre travail. C'est après avoir précisé le type de document (articles numériques) sur lequel l'analyse s'appuie, qu'on a procédé à l'élaboration du corpus. Tenant compte des hypothèses avancées au début de notre étude, nous repérerons les indices pour élaborer par la suite les indicateurs (associés souvent à la fréquence d'apparition des indices). En d'autres termes, une fois que les indices de mixité langagière et culturelle dans les articles de presse identifiés, nous procédons à l'élaboration des indicateurs ou variables. Pour ce faire, nous avons découpé les articles en unités selon les indices repérés, pour les catégoriser ensuite dans des paragraphes selon la thématique et en leur attribuant une théorie.

Par exemple, après avoir découpé les articles en paragraphes, nous les avons classés selon les indices de mélange culturel et linguistique, ensuite nous avons consacré un paragraphe à l'alternance codique, un autre aux emprunts, et un autre encore aux attitudes sociales, entre autres, accompagnés évidemment de la théorie qui leur est appropriée. Finalement, nous avons passé à l'étape de codage de ces indices. En effet, ces étapes sont connectées l'une à l'autre dans le sens où le choix des documents se fait selon les objectifs de notre étude.

Il s'avère d'ailleurs nécessaire de rappeler ici la définition proposée par Lau-

rence Bardin (1977) sur le corpus : «*Le corpus est l'ensemble des documents pris en compte pour être soumis aux procédures analytiques. Sa constitution implique souvent des choix, des sélections et des règles.*»⁶⁴ D'ailleurs, Bardin (1977) précise quatre règles fondamentales pour constituer le corpus (1977 : 127) :

1. *Règle de l'exhaustivité* : stipule la nécessité de prendre en compte tous les éléments formant le corpus.
2. *Règle de représentativité* : cette règle exige que l'analyse soit exécutée sur un échantillon représentatif de *l'univers de départ*.
3. *Règles d'homogénéité* : Cette règle stipule l'importance de choisir des documents homogènes, c'est-à-dire adaptables aux critères choisis de l'étude sans «*présenter trop de singularité en dehors de ces critères de choix*».
4. *Règle de pertinence* : Selon cette règle, le corpus retenu doit être approprié et conforme aux objectifs de l'analyse.

Avant de procéder à l'analyse du corpus, il s'avère indispensable de préparer au préalable le matériel. Comme l'a souligné Bardin (1977) : «*Avant l'analyse proprement dite, le matériel rassemblé doit être préparé. Il s'agit d'une préparation matérielle et éventuellement d'une préparation formelle («édition.»)*»⁶⁵. Dans notre cas, la préparation du matériel consiste à découper les articles de presse en paragraphes pour les étiqueter ensuite et numéroter les autres éléments du corpus (c'est-à-dire les définitions formulées par Saïd Francis ainsi que les dessins de presse de Déborah Phares).

2. L'exploitation du matériel :

Après l'étape de la préanalyse, nous nous sommes attelée à l'exploitation du matériel : «*Cette phase, longue et fastidieuse, consiste essentiellement en opérations de codage, décompte ou énumération en fonction des consignes préalablement*

64. *Ibid.*, p. 127.

65. *Ibid.*, p. 131.

formulées»⁶⁶. Toutefois, avant de passer au codage, il est nécessaire de catégoriser le contenu, c'est-à-dire, isoler les éléments en question dans des rubriques pour les classer ensuite par différenciation et en leur attribuant une étiquette. Dans notre cas, nous allons procéder à une classification déterminée, c'est-à-dire classer les éléments en fonction des catégories prédéfinies.

3. Traitement des résultats obtenus et interprétation :

Quant à la dernière étape, celle-ci consiste à traiter les résultats de façon «significative» et «valide». Cela peut se faire sous forme d'opérations statistiques, ou des tableaux de résultats, des diagrammes, des figures, entre autres. Dans notre cas, nous avons misé, dans la partie concernant les médias francophones au Liban, sur des tableaux et figures, exécutés par des institutions de sondage, des laboratoires de recherche, entre autres, et cela pour présenter les résultats de l'analyse. Les résultats obtenus nous ont permis d'avancer quelques interprétations et confirmer alors les hypothèses émises au début de l'étude.

Quant à l'étape du codage du matériel, celle-ci consiste à interpréter les données du texte en adoptant des techniques précises comme le découpage des données, le recensement de certains éléments, entre autres. Selon Bardin (1977)⁶⁷ le codage consiste à :

Traiter le matériel, c'est le coder. Le codage correspond à une transformation – effectuée selon des règles précises — des données brutes du texte. Transformation qui, par découpage, agrégation et dénombrement, permet d'aboutir à une représentation du contenu, ou de son expression, susceptible d'éclairer l'analyste sur des caractéristiques du texte qui peuvent servir d'indices. (1977 : 134)

Dans le cadre d'une analyse quantitative et catégorielle, Bardin (1977)⁶⁸ propose un regroupement du codage selon trois choix distincts :

66. *Ibid.*, p. 132.

67. *Ibid.*, p. 134.

68. *Ibid.*, p. 135.

1. Le découpage ou *choix des unités* ; (le découpage peut se faire au niveau sémantique ou au niveau linguistique) par exemple le thème d'autres à un niveau linguistique.
2. L'énumération ou *choix des règles de comptage*.
3. La classification et l'agrégation ou *choix des catégories*. (1977 : 135)

Quant à la dernière étape de l'analyse du contenu, qui est l'inférence/interprétation contrôlée, il s'agit ici de l'induction basée sur les résultats obtenus. Il importe de noter que dans la mise en oeuvre des méthodes de l'analyse du contenu, nous cherchons à travers le corpus à montrer que le sens dépasse parfois le contenu explicite et qu'il existe un autre sens implicite, auquel on ne peut pas toujours y accéder à défaut de connaissances socioculturelles. De plus cette méthode permet d'appréhender le fonctionnement et la structure du discours, c'est-à-dire les rapports entre les différents éléments.

En somme, nous avons commencé par lire et relire plusieurs fois notre corpus pour en extraire les articles dont la spécificité textuelle montre que l'OLJ est un lieu de brassage des langues et des cultures différentes. Ensuite, nous avons passé à l'étape de pré-analyse de corpus (c'est-à-dire l'analyse du contenu de corpus) qui consiste à repérer les phénomènes sociolinguistiques observables dans les articles, dont, entre autres, l'alternance codique, l'interférence, les emprunts lexicaux. Une fois que toutes les propriétés textuelles sont identifiées, nous procédons ensuite à la catégorisation en fonction de leurs spécificités. Sachant que pour chaque catégorie nous mobilisons le support théorique adapté à l'analyse. Ainsi, la classification qui en résulte repose sur les propriétés textuelles dans des rubriques auxquelles nous allons attribuer un titre à chacune des classes. Puis, nous découperons les éléments «brutes» du texte pour décrire par la suite les caractéristiques du contenu. Finalement, nous procédons à l'interprétation des résultats obtenus. En effet, les deux derniers chapitres seront la réalisation concrète de cette méthodologie dans le sens où, nous allons appliquer cette méthode au corpus et mettre ainsi en pratique

toutes les théories précédentes.

2.2.5 L'approche sémiologique de l'image chez Barthes

Comme nous l'avons signalé antérieurement, notre cadre théorique concernant l'analyse des dessins de presse, s'inscrit dans le sillage des méthodes de la sémiologie de l'image conçue par Roland Barthes en 1964. Ce champ d'étude nous permet de savoir lire et interpréter une image donnée. De plus, il met l'accent sur l'importance de la connaissance socioculturelle dans le décryptage de l'image comme l'a fait remarquer Anne Hénault (2008) dans son article *Image et texte au regard de la sémiotique*⁶⁹ :

La sémiologie de l'image est une activité de formation qui favorise l'observation des qualités visuelles et celle des significations latentes, très dépendantes de vastes données culturelles, ce que Umberto Eco nomme *Encyclopédie* et dont il s'efforce de décrire l'organisation et le fonctionnement sémantiques. (2008 : 12)

D'ailleurs, cette approche traite des concepts importants pour une bonne interprétation et analyse de l'image dont entre autres : connotation/dénotation ; implicite/explicite ; code linguistique/code iconique/code plastique ; la rhétorique de l'image. En effet, le but de notre analyse est de comprendre l'élaboration du sens et de montrer que chaque dessin a son propre agencement intérieur et que des facteurs extérieurs entrent en jeu lors de l'interprétation de l'image ce qui entraîne de multiples lectures. Autrement dit, nous allons mettre l'accent sur l'impact de la culture du lecteur sur l'analyse de l'image. Finalement, nous allons examiner les relations entretenues entre texte et image pour constituer une signification globale.

69. Anne HÉNAULT. « Image et texte au regard de la sémiotique ». Dans : *Le français aujourd'hui* 2 (2008), p. 11-20, p. 12.

2.2.5.1 Classer et décrire les dessins de presse

Nous comptons repérer les différents types de signes composant le dessin de presse pour les catégoriser par la suite. Autrement dit, nous allons distinguer les signes et les classer selon leur type plastique, iconiques ou linguistiques comme nous l'avons expliqué précédemment. Nous nous inspirons donc de la méthode de Martine Joly (2015). Ensuite, nous allons mettre en exergue leur interaction qui contribue à la constitution du sens global. Ainsi, les axes méthodologiques auxquels nous recourons dans l'analyse du corpus s'inscrivent dans le sillage des théories de Martine Joly (2015) et Roland Barthes (1964). Ainsi, nous adopterons la méthodologie de Joly (2015) selon laquelle on analyse les différents catégories de signes qui composent l'image : les signes plastiques (couleurs, formes, composition interne, texture), les signes iconiques (les motifs) et le signe linguistique (le code verbal) ainsi que leur articulation car « *c'est leur relation, leur interaction qui produit du sens que nous avons appris plus ou moins consciemment à décrypter et qu'une observation plus systématique nous aidera à mieux comprendre* ». ⁷⁰ Cette approche permet de comprendre l'importance de chaque signe en tant qu'unité porteuse de sens et participant à la constitution du sens global de l'image. La méthodologie que Joly (2015) propose, nous facilitera la clef pour analyser plus tard notre corpus. Ainsi, dans le cadre de l'analyse du corpus, nous allons élaborer une grille pour les signes plastiques et iconiques inspirée de celle de Joly ⁷¹ :

70. Martine JOLY. *Introduction á l'analyse de l'image*. La Marca Editoria, 2009, p. 30.

71. Idem, *Introduction à l'analyse de l'image-3e édition*, p. 106-108.

l'image» de déconstruire cette «pseudo-naturalité» de la lecture des images afin de mieux les interpréter.

La lecture des images ne peut donc pas se faire spontanément, dans la mesure où plus on approfondit l'analyse plus la réception visuelle s'intensifie et se précise par la simple perception de plus de détails par-delà l'image globale. Ainsi, pour analyser une image il faut tout d'abord identifier son type (s'agit-il d'une image fixe ou animée, d'une photographie, d'une caricature, entre autres). De plus, selon Joly (2011), « [...] tous ces signes (iconiques, plastiques, linguistiques) sont bien des signes parce qu'ils ne sont pas là pour eux-mêmes, mais pour produire du sens, mouvant, vivant, toujours déplacé, à côté de ce qu'ils nous proposent de percevoir d'abord »⁷².

Quant à l'outil plastique, il représente ce qu'on peut modeler et utiliser. Les formes, les couleurs, la composition, le cadrage et la texture sont les quatre grands axes de cet outil. Joly (2015) explique qu'il ne suffit pas d'identifier les formes mais il faut chercher à savoir ce qu'elles expriment. De mêmes que les couleurs, les formes signifient quelque chose, à savoir le rond, le rectangle, le carré, entre autres, signifient ce à quoi à quoi habituent la forme ronde, les angles aigus, les formes droites, les formes ouvertes, les formes fermées. Indépendamment de ce que représentent les formes, c'est-à-dire ce qui se situe au-delà de ce qu'on voit pour interpréter les choses.

De plus, les couleurs sont signifiantes aussi selon s'il s'agit de couleurs chaudes ou froides. À propos du chromatisme, Joly (2011) propose la notion d'effet «psycho-physiologique» des couleurs dans le sens où, elles agissent sur notre psychisme et sur notre organisme, partant du principe que les couleurs sont des ondes de lumière qui nous atteignent : «*En effet, la couleur et l'éclairage ont sur le spectateur un effet psychophysologique parce que, «perçus optiquement et vécus*

72. Idem, *L'image et les signes : approche sémiologique de l'image fixe*, p. 156.

psychiquement», ils mettent le spectateur dans un état qui «ressemble» à celui de son expérience première et fondatrice des couleurs et de la lumière»⁷³.

Selon Joly (2009), les ondes rouges n'ont pas les mêmes conséquences sur nous que les ondes bleues. Cet effet psycho-physiologique nous aide à saisir la signification de la couleur. De plus, l'auteure soutient que l'on peut distinguer deux niveaux de compréhension des couleurs dans les images : le premier niveau c'est l'aspect universaliste de la réception de la couleur, c'est-à-dire tous les êtres humains voient le bleu du ciel, le blanc de glace, voit le rouge du soleil, ce qui implique une réception universelle de couleur qui est liée à la nature même du monde. Toutefois, cette universalité se relativise par l'environnement de la personne qui reçoit cette couleur. En outre, la perception de la couleur est relative à notre culture, à l'environnement où on est né. De plus, cette réception universelle se double d'une réception culturelle. Pour étayer ses paroles, Joly (2009) souligne que *«le noir n'est pas plus la couleur du deuil pour tous que le blanc celle de la pureté»⁷⁴*. Les couleurs qui sont associées donc à certains sentiments comme la tristesse ou la gaieté signifient quelque chose qui se surimpose au sens de base.

Pour ce qui est de la texture, Joly (2009) soutient que : *«la texture, la matière en à-plat, laisse apparaître la rugosité de la toile, son relief, troisième dimension, et sollicite le toucher, en plus de la vue»⁷⁵*. Associer les éléments plastiques à nos habitudes et nos attentes nous permet de constituer des significations. Conjugés avec les éléments iconiques et linguistiques, le sens s'intensifie. Par ailleurs, Joly définit la texture comme étant l'humidité de surface et la qualité de la surface de l'image. Elle entretient donc un rapport avec le «toucher» dans le sens où, on sent la peinture si elle est épaisse, graniteuse (n'est pas lisse), s'il s'agit de la matière murale rien qu'en la touchant.

73. *Ibid.*, p. 103.

74. *Idem*, *Introduction à l'analyse de l'image*, p. 83.

75. *Ibid.*, p. 51.

Une fois qu'on est en face d'une toile, d'une peinture, ou d'une photographie, on se trouve sollicités par des éléments que nous connaissons bien comme le grain, le lisse, le vernis, entre autres. Ces éléments constituent ce que l'on appelle la qualité de surface. Selon Joly la texture de l'image qu'elle soit télévisuelle, sur l'écran ou en peinture, porte une signification que nous comprenons de façon instinctive, c'est-à-dire que le lisse ou le vernis va être mise à distance alors que la granuleux sollicite le toucher mentalement. Nous constatons donc que la texture de l'image est significative, nous la comprenons et nous l'interprétons en fonction aussi de son type.

En ce qui concerne la composition (elle peut être focalisée, axiale, en profondeur ou séquentielle), Joly (2009) la définit comme étant un «*élément dynamique de l'oeuvre, est faite de l'entassement serré de ces formes qui remplissent tout le cadre dans une élaboration générale pyramidale à la base puissante, sans échappée visuelle, comme sans air*»(2009 : 51). La composition joue un rôle déterminant dans l'⁷⁶ :

hiérarchisation de la vision et donc dans l'orientation de la lecture de l'image. Dans toute image (peinture, plan de cinéma, dessin, image de synthèse, etc.), la construction est capitale, respecte ou rejette un certain nombre de conventions élaborées au fil des époques, varie selon les périodes et les styles. (2015 : 80)

Pour ce qui est du cadre et de cadrage (plan panoramique, plan général, plan d'ensemble, plan de demi-ensemble, plan moyen, personnage cadré à mi-mollet, en plan italien, en plan américain, plan demi-rapproché, personnage cadré à mi-cuisse ou sensiblement à hauteur de la taille, en plan rapproché ou premier plan qui focalise sur le buste ou la poitrine d'un personnage ; en gros plan (taille du visage, encore appelé plan de détail ou plan taille) ; en très gros plan qui saisit un détail du visage, du décor ou de la scène), cela fait partie de la composition. Le cadre (rectangulaire, carré ou cercle) représente les limites concrètes dans lesquelles est circonscrite une image alors que le cadrage, «*correspond à la taille de*

76. *Ibid.*, p. 80.

l'image, résultat supposé de la distance entre le sujet photographié et l'objectif»⁷⁷. D'ailleurs, le cadrage porte des significations précises, en d'autres termes, s'il est «*vertical et très serré à gauche, il donne une impression de grande proximité; horizontal et large à droite, une impression d'éloignement*»(Joly, 2009 : 78).

De surcroît, Joly signale que l'angle de prise est souvent associé à certaines significations dans le sens où l'interprétation diffère s'il s'agit d'une plongée ou d'une contre-plongée. Quant à l'outil iconique, il regroupe les motifs. Cependant, Joly trouve que les outils plastiques priment les outils iconiques, dans le sens où les couleurs, les contrastes, entre autres, donnent une impression très forte qu'elles induisent notre compréhension iconique. Selon Joly (2009) les signes iconiques représentent par analogie la réalité : «*Au sein du message visuel, on distinguera les signes figuratifs ou iconiques, qui donnent de façon codée une impression de ressemblance avec la réalité en jouant sur l'analogie perceptive et sur les codes de représentation; hérités de la tradition représentative occidentale*»⁷⁸. De plus, elle (2009) souligne que l'identification et l'interprétation des motifs sont liées à notre culture : «*La simple reconnaissance des motifs, leur référence à un monde réel, sont des interprétations relatives à la culture et à l'histoire du sujet spectateur*»⁷⁹. Ainsi, Joly (2009) soutient que pour une bonne interprétation des formes «*il faut s'efforcer d'oublier ce qu'elles représentent, et les regarder pour elles-mêmes, avec attention*»⁸⁰. D'ailleurs, l'étude de formes (le cercle, le triangle, le carré) doit s'accompagner d'une étude des lignes qui sont aussi porteuses de sens (la ligne verticale, horizontale et oblique).

Quant au troisième axe qui est la linguistique (la légende, la source, le nom du dessinateur, les inscriptions et le texte qui accompagnent le dessin), c'est-à-dire la langue. Il s'agit de l'un des outils de l'image parce que la langue accompagne

77. *Ibid.*, p. 78.

78. *Ibid.*, p. 61.

79. *Ibid.*, p. 53.

80. *Ibid.*, p. 82.

toujours les images. Ce code oriente la lecture du spectateur et l'aide par la suite à accéder à la signification. À ce propos, Joly affirme (2009) que : « *Tout le monde s'accorde à penser que le message linguistique est déterminant dans l'interprétation d'une «image» dans son ensemble car celle-ci serait particulièrement polysémique, c'est-à-dire qu'elle pourrait produire de nombreuses significations différentes que le message linguistique se devrait de canaliser* »⁸¹.

D'ailleurs, pour confirmer ou infirmer nos hypothèses émises sur l'analyse d'un message visuel, un recours au code linguistique semble être indispensable : « *C'est la conformité ou la non-conformité entre le type de relation image/texte et l'attente du spectateur, qui donne à l'œuvre un caractère de vérité ou de fausseté.* », souligne Joly (2009)⁸².

Le code linguistique peut être sous forme scripturale quand il s'agit d'un petit texte accompagnant l'image ou bien il peut être sous forme orale, comme c'est le cas quand on raconte ou on décrit ce que l'on voit. D'ailleurs, il faut analyser la disposition et la forme des lettres parce qu'on n'utilise pas n'importe lesquelles. Ainsi, Joly affirme que⁸³ :

Le choix de la typographie a aussi son importance en tant que choix plastique. Les mots ont, bien sûr, une signification immédiatement compréhensible, mais cette signification est colorée, teintée, orientée, avant même d'être perçue, par l'aspect plastique de la typographie (son orientation, sa forme, sa couleur, sa texture), de la même manière que les choix plastiques contribuent à la signification de l'image visuelle. (2009 : 92)

Ainsi, le caractère des lettres signifie toujours quelque chose plus que le simple contenu de mot. Nous constatons donc que la signification de l'image est construite par l'interaction de différents outils, de différents types de signes : signes plastiques, signes linguistiques et signes iconiques. Cependant, une certaine connaissance socioculturelle est requise pour une bonne interprétation de ces signes car il s'avère

81. *Ibid.*, p. 90.

82. *Ibid.*, p. 96-97.

83. *Ibid.*, p. 92.

impossible d'accéder au sens de l'image par une simple identification des motifs. En effet, nous avons détaillé ces éléments formant l'image dans l'intention d'y recourir pour analyser plus tard notre corpus. Pour ce faire, nous avons adopté la grille d'analyse proposée par Joly. Il s'agit donc de dresser un tableau récapitulatif des observations sur les éléments plastiques pour analyser les dessins de presse en question. Pour ce qui est du code linguistique, les commentaires accompagnant les dessins de presse ainsi que les articles constituent le centre d'intérêt pour notre analyse.

Conclusion

En somme, notre étude met en exergue la dimension culturelle, essentielle pour l'analyse de notre corpus. En effet, la lecture de l'image est tributaire de la culture, la connaissance et la perception du récepteur. Toutefois, comme l'a fait remarquer Joly, l'analyse sémiologique des messages visuels ne se limite pas seulement à l'interprétation individuelle, mais elle doit être acceptable au niveau collectif. Ainsi, notre étude met en lumière les rapports existants entre l'interprétation d'un message iconique ou linguistique ainsi que les approches culturelles, idéologiques et sociales du récepteur. Il importe de noter que l'emploi des messages culturels et linguistiques dans les écrits des journalistes, n'est pas aléatoire mais volontaire, et dans le but d'assouvir les besoins des Libanais alliant deux cultures et langues différentes.

Ce chapitre qui se propose de poser les jalons de notre travail rappelle d'une part la problématique et les hypothèses de notre recherche. D'autre part, il décrit de façon détaillée le corpus ainsi que la méthodologie d'analyse. En outre, nous y présentons un exposé théorique qui résume notre cadre théorique en prélude à l'analyse du corpus. Au regard de cette synthèse théorique, nous pouvons

mieux comprendre maintenant l'intérêt de l'apport de la sémiotique à l'analyse des dessins de presse. Outre les outils qu'elle offre pour saisir l'élaboration et la production du sens, cette discipline propose diverses approches qui nous permettent davantage de comprendre le fonctionnement d'un message visuel.

En effet, l'importance que représentent le contexte et la situation d'énonciation pour analyser un message donné, donne une orientation pragmatique à ce travail. De plus, la rhétorique apporte des outils qui permettent d'appréhender le sens tropique des images et les moyens utilisés par le locuteur pour agir sur son interlocuteur. Ainsi, nous nous situons dans une approche sémiologique qui perçoit le signe non seulement comme une connaissance mais comme un acte également. Il ne s'agit donc pas d'une analyse de dessins purement sémiologique mais connectée à d'autres disciplines dans le but d'assurer une étude qui se veut exhaustive.

Pour étudier tous les éléments constitutifs du dessin, nous allons les catégoriser en fonction du type de signe (signe plastique, signe iconique et signe linguistique). Ensuite, nous allons examiner comment ses différents signes interagissent-ils entre eux pour constituer des significations aussi bien explicites qu'implicites. En outre, nous examinerons les connotations symboliques et culturelles que les signes dégagent. Une fois l'analyse des différents signes sera faite, nous focaliserons notre attention sur le style d'écriture de la journaliste, c'est-à-dire les différents registres qu'elle a adoptés entre autres : l'humour et ses différentes catégories. Pour cela, notre méthode d'analyse reposera sur des stratégies iconiques et discursives. Comme notre thèse vise à dévoiler l'originalité de l'écriture dans la presse franco-libanaise, à la croisée de différentes langues et cultures, le recours à la sociolinguistique nous a paru indispensable pour en extraire les spécificités textuelles attestant cette combinaison culturelle et linguistique. Ainsi, nous allons procéder à l'analyse des articles en y prélevant les procédés linguistiques indiquant un chevauchement langagier comme, entre autres, les emprunts, les alternances codiques, les interférences.

Chapitre 3

Cadre théorique de la thèse

Introduction

Selon Claude Hagège Hagège¹ (2006 : 7-8) « [...] chaque langue est le reflet de l'identité profonde d'une communauté. Il s'y investirait donc des valeurs symboliques essentielles : mode d'expression d'une certaine culture, elle est nourrie par tout ce que le passé y a construit de traces, et ainsi équipée pour affronter les incertitudes de l'avenir. » .

De cette citation il apparaît que la langue n'est pas un simple outil de communication mais elle reflète l'identité d'un peuple et de son système de représentation symbolique, d'où l'importance de connaître la culture d'un peuple donné pour mieux comprendre sa langue. D'ailleurs, chaque communauté linguistique se caractérise par des variétés linguistiques spécifiques, qui la démarquent des autres. Généralement, ces variétés relèvent de divers secteurs du travail et de la vie quo-

1. Claude HAGÈGE. *Combat pour le français : au nom de la diversité des langues et des cultures*. Odile Jacob, 2006.

tidienne d'où le parler des jeunes, le langage de la rue, de la maison ou encore la langue des affaires. Il en résulte ainsi un vocabulaire spécifique, des structures de phrase et une prononciation propre à chaque communauté linguistique, ce qui explique d'ailleurs les situations d'incompréhension qui en peuvent découler. Toutefois, il est important de préciser que les locuteurs utilisent ces variétés en fonction de la situation et des auditeurs avec lesquels ils engagent une conversation.

Au Liban, à côté de l'arabe littéraire, langue officielle du pays et du monde arabe, le dialecte libanais est pratiqué par la majorité des Libanais. Celui-ci se subdivise lui-même en plusieurs parlers locaux. Ainsi, nous entendons l'arabe standard par le moyen des mass-média et l'arabe populaire pratiqué par le peuple (des ouvriers, des illettrés, des citoyens, entre autres). C'est cette situation où deux variétés d'une même langue se partagent les domaines des usages que Ferguson (1959) appelle diglossie. Cependant, bien au-delà de ces deux variétés de l'arabe (position haute et basse), le dialecte pratiqué par les ouvriers diffère de celui parlé par les citoyens. D'ailleurs, ces dialectes ne diffèrent pas beaucoup entre eux ce qui explique le fait que les personnes appartenant à différents milieux sociaux et régions arrivent à se comprendre.

En effet, d'autres langues sont pratiquées à côté de l'arabe dont entre autres : le français, l'anglais, l'arménien. La diversité linguistique est une question de recherche qui a mobilisé l'attention de plusieurs auteurs dans le domaine de la sociolinguistique. À travers les enquêtes de terrain qui portent sur l'étude de passage d'une variété linguistique à l'autre ; c'est-à-dire qui parle telle variété de langue avec tel interlocuteur, quand, dans quelle situation et autour de quoi ; les auteurs ont pu mettre en place une discipline qui se prête à la description des particularités linguistiques, des fonctions et des usages de ces variétés linguistiques. De plus, elle tente d'envisager l'influence d'une variété linguistique sur l'autre ainsi que le changement linguistique qui en résulte.

Notre étude prend donc appui sur la sociolinguistique, puisqu'il s'agit d'étudier la diversité linguistique et culturelle dans la presse franco-libanaise. Comme notre objectif essentiel est de mettre en exergue le métissage linguistique et culturel dans les articles de presse, il nous semble donc indispensable de recourir à l'approche sociolinguistique qui envisage l'usage de la langue dans son contexte social. Nous nous intéresserons plus particulièrement à l'étude du contact des langues et du plurilinguisme au Liban. Cette perspective de recherche nous permettra de mener à bien notre étude sur la mixité langagière et culturelle dans la presse libanaise d'expression française. En d'autres termes, ce domaine traitant de divers phénomènes de contact des langues comme l'alternance codique, l'interférence, l'emprunt, entre autres, nous servira d'appui théorique dans l'analyse de notre corpus, ce qui justifie le choix de notre champ de référence théorique. D'ailleurs, les pratiques langagières au Liban sont très diversifiées dans le sens où le recours à une langue donnée est lié à des raisons d'ordre religieux, politique, social. D'où la nécessité de faire appel à la sociolinguistique variationniste afin d'évaluer le choix de l'usage de chaque langue au sein de la société libanaise.

Nous allons à présent revisiter quelques notions de la sociolinguistique, en tant que champ d'investigation, dans le but de poser quelques jalons théoriques qui vont nourrir notre réflexion. Toutefois, tracer le parcours de ce domaine n'est pas une tâche aisée vu l'étendue de ce domaine de recherche et des études déjà menées. C'est pour cette raison que cette synthèse théorique sera très brève pour la simple raison que chaque chapitre de notre thèse aura son socle théorique.

3.1 Plurilinguisme et contact des langues

Le cadre théorique dans lequel sera menée notre étude concerne le contact des langues. En revisitant les théories formulées dans ce domaine, cela nous per-

mettra d'étudier le métissage linguistique et culturel dans les articles de l'OLJ. De ce fait, il nous paraît réfléchi d'exposer certains repères théoriques sur le contact des langues. Dans ce qui suit, nous allons définir quelques notions-clés relatives au domaine du contact des langues dont notamment les alternances codiques, les emprunts, les marques transcodiques, les interférences et les transferts linguistiques. C'est sur ces notions que nous allons nous appuyer pour analyser notre corpus.

En effet, le terme «contact des langues» remonte loin dans l'histoire, il apparaît dans le domaine de linguistique au début du XIXème siècle avec W.von Humboldt², qui dans le but d'étudier les langues, propose de les comparer ensuite, les classer et les repérer. Quant aux procédés de contact des langues, comme l'emprunt et les influences étrangères, ils sont le produit de contact de civilisations et étaient repérés depuis l'histoire de la langue. Dès 1648, J.A. Comenius³ avait avancé des hypothèses concernant les causes de la variation et du changement linguistique :

«Dès l'instant qu'ils furent disséminés, les hommes adoptèrent donc de nouvelles conduites de vie qui donnèrent lieu, par la même occasion, à l'apparition de formes nouvelles dans leur langue de communication. Ces changements linguistiques ne furent en effet rendus possibles que par les habitudes sociales aux multiples formes. [...] troisième cause de la mutation des langues. C'est l'émigration et le mélange des peuples qui entraînent le mélange de celles-ci. De là la naissance de nouvelles langues. (Comenius, 1648 in 2005 : 56, 59)» (2010 : 3)

C'est au début des années soixante⁴ que les sciences du langage ont porté un intérêt particulier au sujet de contact des langues. Ce concept a fait depuis toujours l'objet de préoccupation de la part d'auteurs comme Weinreich, Labov, Fishman. La sociolinguistique avait envisagé ce type de contact des langues du point de vue synchronique. Cette discipline ayant mis en exergue la valeur sociale des langues, a étudié leurs usages dans leur contexte social d'où l'émergence des

2. Valérie SPAËTH. « Le français au contact des langues : présentation ». Dans : *Langue française* 3 (2010), p. 3-12.

3. Cité par Spaëth (*ibid.*, p. 3)

4. *Ibid.*

phénomènes de diglossie, bilinguisme, conflit linguistique. De plus, elle a mis en place une méthodologie pour décrire et examiner les usages linguistiques dans un contexte multilingue dont, entre autres, les notions de statut et corpus des langues.

En outre, la sociolinguistique interactionnelle développée par Hymes et Gumperz a examiné finement les interactions bi et plurilingues et a participé à l'insertion de nouvelles notions importantes pour appréhender les situations langagières produites par le biais du contact des langues comme le répertoire verbal et l'alternance codique. Il importe de rappeler que l'ethnolinguistique fondée notamment par des africanistes comme M. Houis, a mis en place des méthodologies pour étudier les contacts des langues dans les pratiques sociales. Sur le plan historique, les contacts des langues ont été toujours liés à la politique et à des sujets sociaux comme la colonisation, l'immigration, entre autres.

D'ailleurs, Marie Louise Moreau⁵ souligne dans son ouvrage *Sociolinguistique : Les concepts de bases*, que «Uriel Weinreich» est le premier linguiste à utiliser la notion de contact des langues :

Selon Weinreich (1953), qui fut le premier à utiliser le terme, le contact des langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu. Le concept de contact des langues réfère au fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue, donc d'un individu bilingue. (1997 :94)

Weinreich (1953) renvoie donc le phénomène de contact des langues à une situation où la cohabitation de deux langues en même temps exerce une influence sur le comportement langagier du locuteur. Dans son ouvrage *Languages in contact*⁶, Weinreich (1953) met en exergue des notions d'une grande importance comme le contact de langue, l'interférence, le bilinguisme, la variation linguistique et le plurilinguisme. En effet, il a insisté sur le fait que les langues ayant un système linguistique très différents l'un de l'autre, posent plus de problèmes d'apprentis-

5. Marie-Louise MOREAU. *Sociolinguistique : les concepts de base*. T. 218. Editions Mardaga, 1997, p. 94.

6. Uriel WEINREICH. « 1968 ». Dans : *Languages in contact* (1953).

sage et augmentent plus le risque d'interférence que les langues ayant un système linguistique plutôt voisin. Grâce aux apports de Weinreich que la linguistique, a reconnu l'importance du contact des langues dans la variation linguistique.

En effet, les Libanais ont à leur portée plusieurs langues dont l'usage varie en fonction des facteurs à la fois internes et externes. Cette situation sociolinguistique rejoint l'idée de Hamers et Blanc qui considèrent que «*pour un état psychologique de l'individu qui a accès à plus d'un code linguistique ; le degré d'accès varie sur un certain nombre de dimensions d'ordre psychologique, cognitif, psycholinguistique, socio-psychologique, sociologique, sociolinguistique, socioculturel et linguistique*». ⁷

D'ailleurs, Louis-Jean Calvet (2002), souligne que le phénomène de contact des langues constitue un objet d'étude parmi d'autres de la sociolinguistique puisqu'on vit dans un univers plurilingue où les langues s'affrontent continuellement. D'après lui, le contact des langues est un fait inéluctable vu le dynamisme et la vitalité du plurilinguisme qui touche presque tous les pays du monde. D'ailleurs, pour Calvet (2002), il s'agit d'un mélange des langues : *Lorsque un individu est confronté à deux langues qu'il utilise tour à tour, il arrive qu'elles se mélangent dans son discours et qu'il produise des énoncés «bilingues»* ⁸.

En effet, le contact des langues est un phénomène qui prend racine dans un contexte plurilingue, situation dans laquelle deux ou plusieurs langues cohabitent ensemble. Ainsi, ces langues s'approprient l'une de l'autre des traits linguistiques d'où l'apparition des «marques d'hybridation». Henri Boyer (2001) distingue deux types d'hybridation : la première est réservée à la macrosociolinguistique, appelée «Hybridation interlectale» alors que la deuxième est de type microsociolinguistique du fait qu'elle s'intéresse au métissage conversationnel chez les locu-

7. MOREAU, *op. cit.*, p. 96.

8. Louis-Jean CALVET. *La sociolinguistique*. Presses universitaires de France Paris, 2002, p. 28.

teurs⁹. Toutefois, ces deux cas se caractérisent par des faits transcodiques comme par exemple : les calques, les emprunts, le code-switching. D'autre part, certains spécialistes en sociolinguistique distinguent l'alternance codique du mélange des langues.

Par exemple, Thamin Nathalie (2007) précise dans son article *Dynamique des répertoires langagiers et identités plurilingues de sujets en situation de mobilité*¹⁰, que le mélange des langues est traduit à l'anglais par l'expression «code mixing» (Meiseil, 1989). Il en a résulté d'autres appellations comme langage mix (Lanza, 1997; Geoffroy, 2001), ou de mixage (Truchot, 1990). Dans d'autres travaux portant sur les parlars bilingues en entreprise internationale, le mixage est défini «comme l'introduction de mots de L1 dans L2 ou inversement dans une situation d'échange où le locuteur ne connaît pas le mot, ou bien ne le trouve pas, ou pense qu'il pourra mieux se faire comprendre (Geoffroy, 2001 : 389) ou encore comme l'insertion d'un ou de plusieurs éléments anglais dans un énoncé en langue maternelle (Truchot, 1990 : 205)»¹¹. Autrement dit, tout recours à un terme pour combler un besoin linguistique ou pour éclaircir une information précise est un exemple de mélange linguistique. Mais elle adopte l'idée suivante : «C. Truchot distingue le mixage de l'alternance codique qui consiste pour lui à l'insertion de phrases, ou de formes supérieures à la phrase, dans le discours»¹².

Ces perspectives se recoupent dans le sens où elles reconnaissent tous les phénomènes de contact des langues qui affectent le comportement langagier de tout individu bilingue ou plurilingue ainsi que les influences que les langues en contact subissent réciproquement. D'ailleurs, cet ordre d'idée correspond bien au contexte libanais qui se caractérise par le contact de plusieurs langues. Ainsi,

9. Henri BOYER. « Introduction à la sociolinguistique ». Dans : *Paris, Dunod* (2001), p. 62.

10. Nathalie THAMIN. « Dynamique des répertoires langagiers et identités plurilingues de sujets en situation de mobilité ». Thèse de doct. Université Stendhal-Grenoble III, 2007.

11. Cité par (*ibid.*, p. 164)

12. Cité par (*ibid.*, p. 165)

ce phénomène ne laisse pas indemne le langage des Libanais d'où découlent le franglais, le franbanais, en tant qu'exemple de métissage linguistique.

Actuellement, les recherches portent un grand intérêt à l'étude du contact des langues qui tend à se constituer en une discipline autonome. En effet, la notion de contact des langues s'est élaborée dans le domaine de la macrosociolinguistique, grâce aux travaux de Ferguson (1959) et de Fishman (1967) autour du concept de diglossie qui a mis en lumière le contact de deux langues ou deux variétés d'une même langue. Dans le sillage de cette innovation théorique, les chercheurs se sont intéressés au domaine de contact des langues en adoptant une nouvelle méthodique basée sur la variation linguistique et son enracinement dans les sociétés. «*Les 18èmes Rencontres Jeunes Chercheurs proposent d'aborder ce domaine à travers trois notions complémentaires : situations, représentations, réalisations*»¹³.

Ainsi, l'étude des représentations sociales et métalinguistiques des langues en contact, que les usagers transmettent et façonnent selon leurs attitudes et leurs jugements, constitue un champ d'étude qui mobilise l'attention des chercheurs sur le mode de construction identitaire de façon à repenser certains concepts, tel que l'insécurité linguistique. D'ailleurs, les répercussions du phénomène de contact des langues sont nombreuses que ce soit sur le plan collectif comme l'emprunt et les productions langagières hybrides ou sur le plan individuel comme l'interférence, et l'alternance codique.

13. Université PARIS3. *Le sujet des Rencontres Jeunes Chercheurs 2015*. 2002. URL : <http://www.univ-paris3.fr/le-sujet-des-rencontres-jeunes-chercheurs-2015-301313.kjsp> (visité le 08/07/2017).

3.1.1 Les répercussions du phénomène de contact des langues

Les situations de contact des langues ne laissent pas indifférents les individus confrontés au choix entre deux ou plusieurs langues, ce qui les amènent à s'approprier parfois des éléments exogènes. Ce croisement linguistique donne naissance à plusieurs phénomènes linguistiques. D'ailleurs, il est important d'examiner les attitudes des individus face à l'interaction de différents systèmes linguistiques. Autrement dit, la façon dont ils approprient les éléments exogènes, les représentations qu'ils se font sur les langues en contact. Nous aborderons plus loin la question des attitudes linguistiques dans le sillage de celle de la typologie des phénomènes de contact des langues.

Après avoir posé les jalons de notre réflexion, nous allons maintenant mettre en exergue les phénomènes linguistiques qui se manifestent lors des productions bilingues, connus sous le nom de «marques transcodiques», c'est-à-dire «*tous les observables manifestant la présence de deux ou plusieurs langues dans le répertoire des interlocuteurs.* (Matthey & al., 1997 : 51)»¹⁴. En effet, ces marques transcodiques sont les traces explicites du contact des langues. D'ailleurs, nous allons y recourir pour analyser notre corpus.

3.1.1.1 Plurilinguisme

C'est la cohabitation de plusieurs langues ou variétés de langue que l'on représente généralement sous le nom de plurilinguisme. Nous empruntons la définition de Caroline Juillard (2007) qui nous paraît précise et pertinente : «*J'applique le terme «plurilinguisme» à des situations de contact entre plusieurs langues ou va-*

14. Cité par (Sophie ALBY. « Une approche bilinguiste du contact des langues. » Dans : *Trace* 47 [2005], p. 96-112, p. 5)

riétés, présentes aussi bien dans les répertoires verbaux que dans la communication sociale.»¹⁵. En effet, Juillard (2007) souligne dans son article que la publication de l'ouvrage *Languages in contact* en 1953 d'Uriel Weinreich a entraîné un changement dans la manière d'envisager l'analyse des situations plurilingues. Ainsi, des concepts comme la diglossie et l'alternance codique, langage mixing, langage shift, ont été repensés concernant les contraintes d'étudier les interactions plurilingues. En effet, le phénomène du plurilinguisme a vu le jour sous des raisons diverses dont la plus importante est l'histoire comme l'affirme Calvet dans son ouvrage : *La guerre des langues et les politiques linguistiques*.¹⁶

Calvet (1999) affirme que le phénomène de plurilinguisme est très vieux, il remonte même à l'époque de la mythologie chrétienne, dans le sens où le mythe de la tour de Babel incarne parfaitement ce phénomène linguistique. Maingueneau (2004) identifie deux types de plurilinguisme : plurilinguisme interne et plurilinguisme externe. Dans le premier cas, il s'agit de la pluralité interne de la langue, c'est-à-dire cela relève de la variété au niveau des dialectes, ou de registre de langue, tandis que dans le deuxième cas, il s'agit de la cohabitation d'une ou plusieurs langues étrangères¹⁷ :

Cette gestion de l'interlangue, on peut l'envisager sous sa face de *plurilinguisme externe*, c'est-à-dire dans sa relation des œuvres aux « autres » langues, ou sous sa face de *plurilinguisme interne*, dans leur relation à la diversité d'une même langue. Distinction qui au demeurant, n'a qu'une validité limitée, dès lors qu'en dernière instance ce sont les œuvres qui décident où passe la frontière entre l'intérieur et l'extérieur de « leur » langue.

Dans notre cas, il s'agit surtout de plurilinguisme externe puisque plusieurs langues se chevauchent dans les articles de presse. Pour cela, nous adoptons la no-

15. Caroline JUILLARD. « Le plurilinguisme, objet de la sociolinguistique descriptive ». Dans : *Langage et société* 3 (2007), p. 235-245, p. 235.

16. Louis-Jean CALVET. *La guerre des langues : et les politiques linguistiques*. Hachette littératures, 1999, p. 10.

17. Cité par (Isabelle Simoes MARQUES. « Autour de la question du plurilinguisme littéraire ». Dans : *Laté Lawson-Hellu (sous la coordination de), La Textualisation des langues dans les écritures francophones, Les Cahiers du GRELCEF-Revue du Groupe de recherche et d'études sur les littératures et cultures de l'espace francophone-(mai 2011) n 2 [2011], p. 231, p. 231)*

tion de plurilinguisme dans son acception la plus large. Toutefois, d'autres auteurs ont élaboré des notions proches que nous allons aborder rapidement dans les lignes qui suivent entre autres : hétérolinguisme, dialogisme et interdiscursivité. En effet, le contact des langues à l'écrit se manifeste de diverses façons d'où l'importance de les présenter afin d'y recourir dans l'analyse de notre corpus.

En effet, on ne peut pas parler du plurilinguisme sans évoquer le concept d'«hétérolinguisme» qui signifie aussi la cohabitation de plusieurs langues ou registres de langue. Toutefois, le «*bilinguisme, multilinguisme ou plurilinguisme désigneraient le rapport des individus et des sociétés aux langues, tandis que le terme «hétérolinguisme» s'appliquerait au discours et au texte qui se caractérisent par un dialogisme interlinguistique.*»¹⁸. Quand il s'agit donc d'un code écrit on parle plutôt d'hétérolinguisme que de plurilinguisme. D'ailleurs, Jean-Marc Moura (1999) considère que le monolingue est un mythe et que tout texte place le lecteur dans une situation de diglossie voire de polyglossie. C'est ainsi que l'auteur montre dans son analyse qu'¹⁹ :

un texte littéraire est rarement uniforme du point de vue de la langue : il intègre plusieurs niveaux et diverses strates historique de son idiome principal [...] Il fait une place (variable) à d'autres langues, de l'emprunt lexical ou syntaxique aux dialogues en parlers imaginaires [...] Je désignerai cette présence de divers idiomes, cette pluralité langagière, par le terme d'hétérolinguisme.

En effet, le concept d'hétérolinguisme est lié à la notion bakhtinienne du «dialogisme» d'où l'importance de définir cette conception. Celle-ci accorde une grande importance à «l'interaction verbale» dans le sens où Bakhtine perçoit le dialogisme comme une interaction entre le discours présent et les discours antérieurs. D'ailleurs, nous empruntons la définition de Moirand (1999)²⁰ qui nous

18. Cité par (Musnaji Ngalasso MWATHA. *L'imaginaire linguistique dans les discours littéraires, politiques et médiatiques en Afrique*. Presses universitaires de Bordeaux, 2010, p. 158-159)

19. Moura JEAN-MARC. « Littératures francophones et théorie postcoloniale ». Dans : *Presses universitaires de France Paris* (1999), p. 73-74.

20. Cité par (Françoise DUFOUR. « Bikialot ». Dans : *Cahiers de praxématique* 43 [2004], p. 145-164, p. 3)

paraît précise et claire. C'est ainsi qu'elle définit le dialogisme comme :

Un concept emprunté par l'analyse du discours au Cercle de Bakhtine et qui réfère aux relations que tout énoncé entretient avec les énoncés produits antérieurement ainsi qu'avec les énoncés à venir que pourraient produire ses destinataires.

Moirand ajoute que le dialogisme souligne non seulement l'interaction entre un énoncé présent avec d'autres énoncés antérieurs mais encore avec des énoncés à venir. En effet, cette rencontre d'un énoncé présent avec d'autres énoncés antérieurs ou à venir fait en sorte que les discours interagissent réciproquement. C'est pour cette raison que Bakhtine place le phénomène d'interaction verbale au centre de ses travaux.

D'ailleurs, Maingueneau attribue une autre dénomination au concept Bakhtinien qui est l'interdiscursivité, qu'il définit comme suit : «*Tout discours est traversé par l'interdiscursivité, il a pour propriété constitutive d'être en relation multiforme avec d'autres discours, d'entrer dans l'interdiscours.*»²¹. Toutefois, cette relation entretenue avec d'autres discours, peut être explicite ou implicite d'où la création de dénominations diverses afin de les distinguer. Ainsi, quand il est question des relations explicites comme la citation, par exemple, on emploie le terme intertexte alors que lorsqu'il s'agit des relations implicites, on utilise le terme «interdiscours». Maingueneau le souligne comme suit : «*L'usage a tendance à employer intertexte quand il s'agit de relations à des textes sources précis (citation, parodie...) et interdiscours pour des ensembles plus diffus [...].*»²²

En effet, Bakhtine (1978) soutient qu'il n'existe de forme purement monologique que par son apparence extérieure dans la mesure où tout discours abrite différentes voix appartenant à plusieurs énonciateurs d'où l'émergence du concept de «polyphonie», qui désigne la présence de plusieurs voix dans un même énoncé. Autrement dit, la polyphonie implique la juxtaposition de plusieurs voix dans un

21. Cité par ([ibid.](#), p. 3)

22. Cité par ([ibid.](#), p. 3)

même discours. D'ailleurs, Bakhtine (1978) désigne cette théorie par une autre dénomination : la «construction hybride» qui signifie la cohabitation dans un même énoncé de plusieurs styles ou façon de parler²³ :

Nous qualifions de construction hybride un énoncé qui, d'après ses indices grammaticaux (syntaxiques) et compositionnels, appartient au seul locuteur, mais où se confondent en réalité deux énoncés, deux manières de parler, deux styles, «deux langues», deux perspectives sémantiques et sociologiques.²⁴

Ces notions abordées brièvement sont d'une grande portée dans la mesure où elles dévoilent la multiplicité culturelle et linguistique dans un texte donné, ce qui cadre bien avec l'objectif de notre étude. Grâce à ces notions, nous allons montrer dans notre corpus comment les langues se nouent dans le tissu journalistique et comment se profile en filigrane l'âme libanaise, dans le texte écrit en grande partie en français. En somme, le plurilinguisme fait en sorte que les langues soient continuellement en contact, d'où l'émergence de plusieurs phénomènes sociolinguistiques.

3.1.1.2 Diglossie

La diglossie est un phénomène linguistique qui résulte de toute situation de contact de langue. Ce terme de diglossie apparaît pour la première fois dans le champ des études linguistiques en France sous la plume d'un helléniste Français «Jean Psichari» (1854-1929). Ce dernier a mis en exergue l'aspect idéologique et conflictuel du phénomène de diglossie. D'après lui le problème de diglossie résulte de la situation de domination d'une variété sur une autre. La présence d'un groupe de locuteur «numériquement minoritaire» en position de force du point de vue culturel et politique est derrière la création de ce phénomène²⁵ :

23. Cité par (Stéphane BIKIALO. « Est-ce bien sérieux ? Dialogisme et modalisation pseudo-objective ». Dans : *Langue française* 3 [2009], p. 137-156, p. 137)

24. Mikhaïl Mikhaïlovitch BAKHTIN et Olivier DARIA. « Esthétique et théorie du roman ». Dans : *Paris, Gallimard* (1978), p. 125-126.

25. Cité par (BOYER, *op. cit.*, p. 48)

«[...] il montre clairement en effet que le problème de la diglossie [...] est liée à une situation de domination [...] d'une variété sur une autre, créée par la pression d'un groupe de locuteurs numériquement minoritaires mais politiquement et culturellement en position de force.» (Jardel,1982, p.9)

En effet, c'est le linguiste américain Ch. Ferguson qui était le premier à utiliser le terme de diglossie aux États-Unis en 1959 dans un article²⁶. C'est par la suite que notion a connu un élargissement de son sens. C'est ainsi que Ferguson²⁷ l'a défini comme :

Une situation linguistique relativement stable dans laquelle, outre les formes dialectales de la langue (qui peuvent inclure un standard, ou des standards régionaux), existe une variété superposée très divergente, hautement codifiée (souvent grammaticalement plus complexe), véhiculant un ensemble de littérature écrite vaste et respecté (...), qui est surtout étudiée dans l'éducation formelle, utilisée à l'écrit ou dans un oral formel mais n'est utilisée pour la conversation ordinaire dans aucune partie de la communauté.

Ferguson envisage la diglossie comme étant le recours lors d'une communication à deux variétés d'une même langue, dont l'une est plus valorisée que l'autre, qu'il désigne par «haute» et «basse». Sachant que ces variétés sont employées différemment en fonction de la situation et du moment en question. On peut citer par exemple l'arabe littéral (employé pour l'enseignement, la religion, etc.)/l'arabe dialectal libanais (employé dans la vie quotidienne, en famille). En effet, cette définition a connu plusieurs réadaptations du fait que le créole et le français ne peuvent pas être considérés comme des variétés d'une même langue. De plus, certains auteurs ont remis en question «les situations de diglossie stables» partant de l'idée que les langues ne sont pas figées mais elles évoluent en permanence.

À cette théorie, vient s'ajouter celle que propose Fishman, par exemple, qui établit une relation entre la diglossie et d'autres conceptions comme le bilinguisme mixte. Ainsi, selon Fishman :²⁸.

[...] Pour les études islamiques traditionnelles, leurs membres utilisent

26. Pier Paolo GIGLIOLI. *Language and social context : selected readings*. 1972.

27. Cité par (CALVET, *La sociolinguistique*, p. 42-43)

28. Joshua A FISHMAN. *Sociolinguistique*. T. 8. 1971, p. 92.

l'arabe classique (coranique) ; pour la conversation informelle, ils recourent à la langue vernaculaire, –l'égyptien, le syrien, le libanais, l'irakien, etc. ; de plus, ils emploient souvent une langue occidentale, –habituellement, le français ou l'anglais, – pour les communications scientifiques ou techniques, même au sein de leur communauté.

Selon la théorie de Fishman (1971) le Liban (la communauté linguistique au Liban, par exemple) est donc caractérisé par la diglossie et le bilinguisme. Ainsi l'auteur soutient que²⁹ :

Dans de telles communautés (dont le Liban), chaque génération recommence le même processus, sur la base de l'unilinguisme ou d'un vocabulaire limité au foyer et à la maison. Elle accède au bilinguisme ou à un répertoire plus complet par la voie des institutions formelles de l'enseignement, de la religion, de l'administration ou du milieu professionnel. Dans ces communautés diglossiques et bilingues, ce n'est pas chez eux ou en jouant avec leurs camarades du quartier que les enfants acquièrent leurs répertoires complets [...]

Joshua Fishman a élargi donc la notion de diglossie en opposant diglossie et bilinguisme. Ainsi, il définit le bilinguisme comme un fait individuel dans le sens où ce terme désigne un individu, capable de parler plusieurs langues alors que la diglossie est un fait social désignant l'usage de différentes langues au sens de la société.

Le concept de diglossie connaît ainsi un élargissement théorique en recouvrant l'idée de l'emploi de deux langues mais aussi celui de deux variétés d'une même langue dans une situation sociolinguistique donnée. Cet emploi repose sur une répartition fonctionnelle complémentaire des usages de ces deux langues. Il en résulte l'existence d'un rapport entre diglossie et bilinguisme, de la manière suivante : Diglossie/bilinguisme ; bilinguisme/sans diglossie ; diglossie sans bilinguisme ; ni diglossie/ni bilinguisme.

D'ailleurs, le Liban fait partie des pays où diglossie et bilinguisme coexistent dans la mesure où les Libanais pratiquent plusieurs langues et la société se caracté-

29. *Ibid.*, p. 94.

rise par son aspect diglossique où deux variétés d'une même langue sont employées selon leur distribution fonctionnelle (arabe dialectal pour la communication quotidienne et arabe standard enseigné à l'école et utilisé dans les institutions).

De la même manière que la remarque précédente, à la différence de la vision de Ferguson, Louis Jean-calvet soutient l'idée selon laquelle, loin d'être stable, le phénomène de diglossie est en perpétuelle évolution. L'auteur précise que «*L'histoire nous montre que très souvent l'avenir des variétés «basses» est de devenir variété «haute»*». La diglossie désigne «*des relations fonctionnelles et sociales entre langues ou variétés des langues différentes.*»³⁰.

Quant à Mackey³¹, il associe la diglossie aux communautés qui recourent à deux langues pour des buts différents. Il soutient ainsi que l'usage des langues selon des fonctions sociales désigne le phénomène de diglossie : «*Il existe toutefois des communautés où l'on utilise systématiquement deux langues à des fins différentes. Ce phénomène de divergence linguistique selon la fonction sociale est plutôt connu sous le nom de diglossie.*»

Plus tard, Gumperz (1971) vient étendre ce concept aux sociétés multilingues. Selon lui, ces sociétés sont aptes à utiliser distinctement plusieurs langues ou dialectes dans des fonctions et domaines complémentaires comme c'est le cas en Inde, où se côtoient outre les langues locales, deux langues officielles et hautes qui sont le hindi et l'anglais. Il importe de rappeler au passage que Martinet (1970) remet en cause la théorie du bilinguisme de Fishman (1971) et de Gumperz, car selon lui ces deux auteurs ont choisi le terme diglossie pour des fins sociologiques de façon à montrer la différence entre bilinguisme social et bilinguisme individuel. Martinet considère le bilinguisme comme un phénomène social, l'impossibilité d'établir une hiérarchisation entre les langues dans toutes les situations sociolinguistiques.

30. CALVET, *La guerre des langues : et les politiques linguistiques*, p. 47.

31. William Francis MACKAY. « Bilinguisme et contact des langues ». Dans : *Ed. Klincksieck* (1976), p. 9.

Pour étayer ses propos, il donne l'exemple du Canada où l'anglais et le français sont perçus comme langues de prestige bien que leur usage diffère selon le domaine d'emploi (le français est consacré au domaine culturel alors que l'anglais est employé dans le secteur économique). Ce qui amène l'auteur à rejeter la notion de diglossie qui implique un bilinguisme individuel (bilinguisme entre langue de prestige similaire) et un autre communautaire (où on établit une hiérarchisation de prestige entre diverses langues).

D'ailleurs, cette situation diglossique vécue au sein de la société se reflète aussi dans les écrits des auteurs d'où la création de la notion de «diglossie littéraire» développée par Mackey³² en 1976, qui la définit comme étant la «*répartition fonctionnelles des langues écrites*». C'est dans ce cadre que Grutman (2005) soutient l'idée d'une «diglossie textuelle» qui la présente comme suit³³ :

Elle se manifeste à l'intérieur d'un texte en français, qui devient une sorte de palimpseste portant les traces d'une écriture première, dans la langue de l'auteur : calques créant un effet de polyphonie, intercalation de genres oraux, travail sur le signifiant sont quelques-unes des formes que prend l'inscription littéraire de la (ou des) langue(s) dominée(s).

Grutman (2005) met l'accent sur la présence des «traces d'une écriture première» à travers la langue d'écriture de l'auteur et cela se traduit à travers les créations lexicales comme les calques. En effet, cette notion occupe une place importante car elle fait partie de notre appareillage théorique de référence pour étudier la mixité culturelle et linguistique dans la presse libanaise. Autrement dit, cette notion nous aide à montrer comment le journaliste libanais d'expression française est en situation de diglossie en raison de l'influence de sa langue maternelle sur le français, qui se traduit par le biculturalisme et la cohabitation de deux structures linguistiques différentes dans ses écrits.

Au vu de ces multiples définitions, nous constatons que la notion de diglos-

32. *Ibid.*

33. Cité par (MARQUES, *op. cit.*, p. 233)

sie est toujours en cours de développement théorique, et cela est lié au caractère «instable» de la langue qui évolue et change en permanence ainsi qu’au changement social. Cette situation va s’accroissant avec le développement des médias, du tourisme et des affaires, situation qui est à la base du multilinguisme, situation où plusieurs langues s’emploient simultanément ou successivement dans le même domaine ou dans des domaines différents.

3.1.1.3 L’alternance codique

L’alternance codique est un des phénomènes issu de contact des langues. C’est dans les années cinquante que les chercheurs à l’instar de Haugen, Vogt, Jakobson et Weinreich se penchent sur l’étude de ce phénomène particulier du contact des langues. Il en résulte de multiples définitions. Au début, on considérait que cette pratique résulte d’un manque de compétence, mais plus tard, elle était perçue comme une compétence bilingue. Les auteurs ont suggéré plusieurs terminologies pour désigner la variation des langues. Certains ont utilisé le terme code-switching créé par Haugen, d’autres comme Gumperz ont employé le terme d’alternance codique. Quant au Hamers et Blanc, ils utilisent le terme d’alternance des codes. Dans notre étude, nous utiliserons le terme d’alternance codique en prenant en considération celles qui nous paraissent les plus pertinentes et significatives dont la définition de Gumperz (1989) qui considère que l’alternance codique (le code-switching) correspond à : « *la juxtaposition à l’intérieur d’un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents* »³⁴

En outre, Gumperz (1989) aborde les fonctions du code-switching, dans le sens où il le perçoit comme un phénomène discursif qui entraîne des inférences

34. John J GUMPERZ. « Sociolinguistique interactionnelle ». Dans : *éd. l’Harmattan* (1989), p. 57.

conversationnelles et que tout autant que le contenu du message, le choix de langue est significatif. D'ailleurs, certains auteurs définissent le phénomène d'alternance codique de façon générale et limitative à l'instar de Lüdi et Py (2003) qui considèrent ce phénomène comme « *un passage d'une langue à l'autre dans une situation de communication définie comme bilingue par les participants* »³⁵.

Hoffman (1991) propose une autre définition : « *L'utilisation alternée de deux langues ou de variétés linguistiques dans le même énoncé ou au cours de la même conversation* »³⁶³⁷. Hoffmann (1991) a donc élargi la définition en parlant de l'alternance de deux langues différentes et de deux variétés d'une même langue. D'ailleurs, Hamers et Blanc (1983) précisent dans leur définition, que l'alternance des codes se manifeste dans le discours lorsque des segments de la langue principale du locuteur alternent avec des segments d'autres langues. De plus, ils soulignent que la longueur de ces segments peut varier d'un mot, à un ensemble d'énoncé³⁸ :

Dans l'alternance des codes, deux codes (ou plusieurs) sont présents dans le discours, des segments de discours alternent avec des segments de discours dans une ou plusieurs langues. Un segment(x) appartient uniquement à la langue (LY) il en va de même pour un segment(Y) qui fait partie uniquement de la langue (LY), un segment peut varier en ordre de grandeur allons d'un mot à un énoncé ou à un ensemble d'énoncé, en passant par un groupe de mots, une proposition ou une phrase.

Il nous semble que cette définition vient compléter celle de Gumperz dans la mesure où, dans un même discours ou production verbale, nous rencontrons une succession de segments qui appartiennent à des langues différentes. Ainsi, les segments alternés peuvent varier entre un mot, énoncé jusqu'à une phrase.

Il importe de rappeler au passage que Haugen (1956) distingue «alternance

35. Georges LÜDI et Bernard PY. « Être Bilingue. Berne : Peter Lang ». Dans : *Manuel Meune* (2003), p. 146.

36. The alternate use of two languages or linguistic varieties within the same utterance or during the same conversation

37. Charlotte HOFFMAN. *An introduction to bilingualism*. 1991, p. 110.

38. Josiane F HAMERS et Michel BLANC. *Bilinguisme et bilinguisme*. T. 129. Editions Mardaga, 1983, p. 176.

codique» d'une part et «interférence» et «intégration» de l'autre, alors que Gumperz (1976) insiste sur la nécessité de distinguer l'alternance codique de l'emprunt : «*l'interférence et l'intégration sont des instances de nivellement ou de rapprochement des deux codes, tandis que dans le code-switching, le caractère distinct des deux codes est préservé.*»³⁹

En effet, l'emprunt implique l'intégration chez Haugen (1956). D'ailleurs, le modèle variationniste ayant pris en considération la proposition de Haugen, a distingué l'alternance codique de l'emprunt. Selon la définition de Poplack (1989)⁴⁰, l'alternance codique constitue : «*des fragments de phrases provenant d'une langue pourvues des caractéristiques morphologiques, syntaxiques et lexicales propres à cette langue, et qui viennent se juxtaposer à un fragment d'une autre langue*». Celui-ci considère l'emprunt comme l'insertion des éléments d'une Langue L2 dans la langue d'accueil L1, mais en connaissant «*des adaptations les rendant conformes aux patrons phonologiques, morphologiques et syntaxiques de la langue réceptrice*»⁴¹.

Ainsi, on a établi la distinction entre les emprunts spontanés et les emprunts intégrés. Le premier type maintient la structure phonologique de la langue prêteuse, mais il assimile la structure morphologique et syntaxique de la langue emprunteuse. L'usage de ce type d'emprunt est sporadique, parce qu'il est parfois propre au locuteur. Quant aux emprunts intégrés, ils se définissent comme des éléments intégrés au niveau phonologique, morphologique et syntaxique à la langue d'accueil. Presque toutes les communautés linguistiques en font usage à tel point que parfois elles oublient qu'il s'agit même des mots étrangers.

39. Cité par (Tossa COMLAN-ZÉPHIRIN. « Phénomènes de contact de langues dans le parler bilingue fongbe-français ». Dans : *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre* 38 [1998], p. 197-220, p. 3)

40. Cité par (*ibid.*, p. 3)

41. Cité par (*ibid.*, p. 3)

3.1.1.4 Les types d'alternance codique

Les auteurs distinguent deux caractéristiques de ce phénomène sociolinguistique : alternance fluide et alternance balisée. Il s'agit de l'alternance fluide quand le locuteur passe d'une langue à une autre avec fluidité dans la transition. Poplack (1988) souligne que l'usage de ce type d'alternance n'est pas marqué par des marques d'hésitation, c'est-à-dire, il n'est ni précédé ni suivi par des marques d'hésitation ou de pause : «*L'alternance est fluide lorsqu'elle est produite sans pauses ni hésitations ; elle est balisée quand le locuteur la signale au travers d'une quelconque marque de non-fluidité du discours, telle que les pauses, les ruptures, les hésitations, les commentaires métalinguistiques, etc.*». ⁴² Tandis que l'alternance balisée se fait de façon moins fluide car, cela se traduit par les stratégies discursives comme l'hésitation, la pause, le commentaire métalinguistique, la répétition, la traduction, la recherche des mots.

Poplack (1988), en travaillant sur les pratiques langagières, notamment sur le code-switching espagnol/anglais, de la communauté portoricaine installée à New York, a distingué trois types d'alternance : le code-switching inter-phrastique, le code-switching intra-phrastique et le code-switching extra-phrastique ⁴³ :

1. Elle est dite *intraphrastique*, lorsque des structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase, c'est-à-dire lorsque les éléments caractéristiques des langues en cause sont utilisés dans un rapport syntaxique très étroit, du type thème-commentaire, nom-complément, verbe-complément...
2. L'alternance *interphrastique* - dite aussi phrastique - est une alternance de langues au niveau d'unités plus longues, de phrases ou de fragments de discours, dans les productions d'un même locuteur ou dans les prises de parole entre interlocuteurs.
3. On a une alternance *extraphrastique* lorsque les segments alternés sont des expressions idiomatiques, des proverbes (on parle aussi, pour ces cas, d'*étiquettes*).

42. MOREAU, *op. cit.*, p. 33.

43. *Ibid.*, p. 33-34.

Les alternances fluides peuvent être soit intra-phrastiques soit inter-phrastiques alors que les alternances balisées sont souvent des alternances extra-phrastiques. Il importe de noter qu'il n'est pas évident d'établir une distinction entre l'alternance inter-phrastique et intra-phrastique. En outre, Gumperz et Blom⁴⁴ en travaillant sur le code-switching s'aperçoivent que les alternances de codes sont systématiques et prédictibles. Ils distinguent le code-switching transactionnel (ou situationnel) et le code-switching métaphorique. Il s'agit de l'alternance situationnelle quand il est question d'un changement de situation, d'activité, d'interlocuteur, changement intervenant dans le contexte. Par exemple les enseignants donnent leurs cours dans le dialecte standard (Bokmål) mais passent au dialecte local (Ranamål) dans des activités où ils encouragent les élèves à la discussion.

En revanche, dans le cas d'une alternance métaphorique, il n'y aura pas de changement de situation ou d'interlocuteurs, mais ces derniers y recourent à des fins communicationnelles, comme distinguer le discours citant et le discours cité, la partie thématique et la partie rhématique, la version normale et la version emphatisée d'un même énoncé répété dans l'autre langue, voire un engagement personnel vs une distanciation.

Plus tard, Gumperz (1982) fait appel à une nouvelle notion celle de l'indice de contextualisation pour repenser le concept d'alternance codique. Dans cette optique, l'alternance codique acquiert une nouvelle fonction celle de guidage interprétatif. En effet, les indices de contextualisation sont des outils par le biais desquels, les interlocuteurs mettent en valeur, omettent ou reconstituent certains éléments du contexte ce qui facilite l'interprétation de l'énoncé en question. Ainsi, ces indices de contextualisation possèdent les caractéristiques suivantes⁴⁵ :

44. Jan-Petter BLOM, John J GUMPERZ et Dell HYMES. *Directions in sociolinguistics*. 1972, p. 424.

45. Cité par (Lorenza MONDADA. « Le code switching comme ressource pour l'organisation de la parole-parole-en-interaction ». Dans : *Journal of language contact* 1.1 [2007], p. 168-197,

- ils exploitent des éléments de la langue qui n’ont pas une valeur référentielle propre, comme la prosodie, le CS, le *style-shift*, les gestes, etc. ;
- ils sont souvent multiples et convergents, présentant une certaine redondance, notamment à travers les différentes modalités (du linguistique au prosodique au kinésique) ;
- ils acquièrent un sens grâce à des processus inférentiels situés, et non par association conventionnelle et fixe entre une forme (l’indice) et une fonction déterminée ;
- leur sens échappe souvent à la conscience métalinguistique et est constitué par un ensemble holiste d’assomptions d’arrière-plan, intervenant dans l’interprétation des énoncés (cela expliquant le fait qu’ils ne font pas l’objet d’un apprentissage explicite, étant plutôt acquis par immersion et exposition, et qu’ils sont souvent à la base de malentendus, notamment en situation interculturelle) ;
- leur sens est organisé par un contraste entre ce qui précède et ce qui est contextualisé, donc détaché, mis en évidence, transformé par une rupture provoquée par l’indice de contextualisation.
- ils pointent vers un certain élément du contexte qu’ils rendent pertinent pour l’interprétation de l’activité en cours ; ce faisant ils exploitent et ils constituent ce contexte [...] ainsi imbriqué dans les ressources linguistiques, qui le configurent en pointant vers un aspect particulier rendu pertinent.

La différence de taille introduite par Gumperz par rapport aux analyses fonctionnelles de Fishman est que le contexte est ici activement construit par les participants, dans le formatage de leurs productions langagières, pouvant utiliser le CS autant pour s’y ajuster que pour l’instituer – en ne se limitant donc pas simplement à s’accommoder à une série de prescriptions extérieures (Auer & di Luzio 1992).

3.1.1.5 Les fonctions de l’alternance codique

Quant aux fonctions de l’alternance codique, Gumperz (1989) affirme qu’«*une telle communication a d’importantes fonctions communicatives et comporte des significations qui, à bien des égards, sont semblables à celle des choix stylistiques*

p. 174)

dans les situations monolingues »⁴⁶. Cet auteur est le premier à aborder les motifs d'une telle pratique langagière. Dans son ouvrage publié en 1989, Gumperz (1989) met en valeur les fonctions discursives du code switching⁴⁷ :

- Citations : Quand il s'agit de citer quelqu'un ou rapporter le discours de quelqu'un.
- Désignation d'un interlocuteur : L'attention est ici portée sur l'interlocuteur. Autrement dit, il s'agit de s'adresser à un interlocuteur spécifique parmi plusieurs interlocuteurs présents.
- Interjection : Quand un locuteur adopte une interjection dans une autre langue que la langue en question et cela permet de dévoiler ses sentiments.
- Réitération : Quand un message prononcé d'abord dans une langue est répété dans une autre langue dans le but de mettre au clair le message du locuteur ou bien d'insister sur une idée précise.
- Modalisation d'un message : il s'agit «*de traduire une prise de position du locuteur sur l'importance relative des informations qu'il transmet dans son message*».
- Personnalisation versus objectivisation : La fonction de l'alternance codique relève ici de plusieurs éléments d'où la difficulté de la «*préciser en termes purement descriptifs*». En effet, le passage d'une langue à une autre se fait pour : distinguer «*entre parler de l'action et parler en tant qu'action*, pour s'inscrire dans son message ou encore pour dévoiler ses opinions personnelles.

À titre d'exemple, dans le cas spécifique de notre corpus, les journalistes passent d'une langue à une autre pour plusieurs raisons, pour cela on y rencontre presque toutes ces fonctions. Autrement dit, le journaliste jongle d'une langue à une autre parfois pour rapporter le discours de quelqu'un, parfois pour afficher ses opinions personnelles ou en adoptant une interjection dans sa langue et parfois

46. GUMPERZ, *op. cit.*, p. 111.

47. *Ibid.*, p. 73-79.

pour répéter son énoncé dans une autre langue. L'implication dans le message se réalise par un discours où domine le pronom personnel sujet (je) ou le pronom tonique (moi). Nous avons relevé plusieurs exemples où s'opèrent des changements de langue à l'intérieur de la même intervention ou entre deux interventions.

De plus, F. Grosjean⁴⁸ nous fournit des raisons intéressantes qui sont à la base de l'alternance codique, dont entre autres : résoudre un besoin linguistique ; attribuer à l'énoncé une valeur emblématique. Il y ajoute aussi la fonction expressive dans le sens où le locuteur recourt à cette pratique langagière pour exprimer une certaine attitude face à d'autres participants. Quant aux Dabène et Billiez (1987), ils évoquent les fonctions de stratégies de convergence et de divergence dans le sens où le locuteur passe d'une langue à une autre soit pour se rapprocher de son interlocuteur soit pour se distancier de lui. En effet, dans notre cas, les journalistes emploient l'alternance codique d'une part, pour se rapprocher du lecteur libanais en adoptant son parler populaire et pour se rapprocher du lecteur monolingue afin de l'impliquer dans son message (quand ils recourent à la traduction par exemple). De plus, l'alternance codique porte également sur une valeur identitaire, dans le sens où elle est le reflet du locuteur, de ses croyances et de ses connaissances.

3.1.1.6 L'emprunt linguistique

L'emprunt est également le fruit du contact de deux ou plusieurs langues et cultures. Les langues ne sont pas autarciques dans la mesure où chaque langue se trouve dans certaines situations dans l'incapacité de définir un concept donné qui est devenu quelque chose d'innovant d'où son recours à d'autres langues pour pallier le manque linguistique. Deroy (1956) affirme qu'il n'y a pas une seule langue

48. François GROSJEAN. *Life with two languages : An introduction to bilingualism*. Harvard University Press, 1982, p. 152.

qui n'a jamais eu recours à l'emprunt : « *Hugo Schuchardt avait sans doute raison d'affirmer qu'il n'y a pas et qu'il n'y a jamais eu de langue tout à fait isolée et par conséquent dépourvue d'emprunt* »⁴⁹.

Nous allons présenter tout d'abord du point de vue linguistique les différentes définitions de l'emprunt, leurs types et leur fonctions. Le Robert définit l'emprunt comme étant « *un processus par lequel une langue accueille directement un élément d'une autre langue* ». Selon le Dictionnaire de Linguistique⁵⁰ :

Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas. L'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts.

Deroy (1956) définit l'emprunt de la manière suivante : « *Il est un élément étranger introduit dans ce système et défini par opposition à l'ensemble des éléments antérieurs. C'est par excellence un de ces facteurs qu'Albert Séchehaye a qualifiés de contingentiels* »⁵¹. Puis, il met l'accent sur le caractère changeant de l'emprunt ainsi que sur les facteurs qui influencent son assimilation dans une société donnée⁵² :

L'emprunt est un intrus. Il n'est pas reçu d'emblée dans la langue emprunteuse à l'égal des mots indigènes. Il s'insinue peu à peu, se travestit, se fait familier, laisse oublier son origine étrangère. Sa pénétration est différente selon les classes sociales et même elle varie d'un individu à l'autre, selon l'âge, le degré de culture, les traditions familiales, les opinions politiques, le sexe. (1956 : 215)

L'emprunt subit donc un changement au sein de la langue emprunteuse et son intégration varie selon : l'âge, la situation sociale, la profession, entre autres. En effet, l'emprunt est surtout d'ordre lexical et non grammatical, il peut être légitimé ou pas par les autorités linguistiques (les académies et les dictionnaires). Celles-ci

49. Louis DEROY. « L'emprunt linguistique (= Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, CXLI) ». Dans : *Les Belles Lettres, Paris* (1956), p. 7.

50. Jean DU BOIS et Mathée GIACOMO-MARCELLESI. *Linguistique et sciences du langage*. Larousse, 2007, p. 177.

51. DEROY, *op. cit.*, p. 2.

52. *Ibid.*, p. 215.

peuvent donc accepter ou non l'intégration d'un mot ou d'une tournure idiomatique à leur idiome. Même si l'emprunt est employé par le peuple et les médias cela ne signifie pas pour autant qu'il soit légitimé par les instances linguistiques.

3.1.1.7 Les types d'emprunts linguistique

Nous adoptons la typologie de l'emprunt proposée par Christiane Loubier⁵³ qui propose des catégories d'emprunts de façon détaillée et pertinente. Celle-ci distingue trois types d'emprunts : L'emprunt lexical, l'emprunt syntaxique et l'emprunt phonétique :

1. L'emprunt lexical : *«L'appellation emprunt lexical correspond à un emprunt intégral (forme et sens) ou partiel (forme ou sens seulement) d'une unité lexicale étrangère. L'emprunt lexical porte essentiellement sur le mot, dans sa relation sens-forme»*. Ainsi, Loubier distingue quatre types d'emprunts lexicaux :

- L'emprunt intégral : lorsqu'on emprunte un terme tel qu'il est sans qu'il ne subisse une modification ou avec une petite modification graphique ou phonologique, comme par exemple : *staff*, *shopping bag*, *lobby*.
- L'emprunt hybride : il s'agit ici d'un emprunt de sens, mais dont la forme est partiellement empruntée, empruntons quelques exemples : *dopage*, *focuser*, *coach de vie*.
- Le faux emprunt : il apparaît comme un emprunt intégral comme il est formé *«d'éléments formels empruntés, mais sans qu'aucune unité lexicale (forme et sens) ne soit attestée dans la langue prêteuse»*. Il en résulte des termes français mais composés d'éléments anglais qui ne correspondent pas à un vrai terme anglais. Loubier donne l'exemple de *Tennisman* qui apparaît comme

53. Christiane LOUBIER. *De l'usage de l'emprunt linguistique*. Office québécois de la langue française, 2011.

un terme anglais mais qui ne correspond pas à la réalité anglo-saxonne. En anglais on utilise plutôt le terme tennis player.

- Le calque regroupe :
 - Le calque morphologique garde le sens de la langue prêteuse en créant une nouvelle forme par une traduction, souvent littérale, comme par exemple : supermarché (supermarket), centre jardin (garden center).
 - Le calque sémantique consiste à associer sous forme de traduction, le sens de la langue prêteuse à une forme qui existe déjà dans la langue preneuse, comme par exemple : «*introduire (du sens de l'anglais introduce) utilisé à la place de **présenter**, gradué (du sens de l'anglais graduate) utilisé à la place de **diplômé***», etc.
 - Le calque phraséologique, qui consiste à introduire sens étranger «*par la traduction d'expressions figurées et de locutions figées. Exemples : voyager léger[...]*»

Ce type de calque est appelé aussi idiomatique. D'ailleurs, Josiane F.Hamers⁵⁴ définit le calque comme étant :

une forme linguistique causée par une interférence en situation de contact des langues. Selon Darbelnet (1963), le calque est un mode d'emprunt d'un genre particulier : il y a emprunt du syntagme ou de la forme étrangère avec traduction littérale de ses éléments. Le calque est une construction transposée d'une langue à l'autre.

Elle donne l'exemple des deux expressions qui sont représentatives de calque : fin de semaine (pour week-end), tomber en amour (fall in love). De plus, elle apporte plusieurs éléments d'information sur les caractéristiques de calques qui peuvent être « récents ou anciens ou encore figés ». Le domaine scientifique recourt souvent au calque car il éprouve régulièrement le besoin de créer un nouveau lexique (néologisme). Le calque peut d'ailleurs porter un caractère de snobisme ou de modernité et se manifeste notamment chez les apprenants d'une langue seconde, explique-t-elle.

54. MOREAU, *op. cit.*, p. 64.

2. L'emprunt syntaxique : Loubier définit ce type d'emprunt comme étant «*un emprunt d'une structure syntaxique étrangère. Cet emprunt touche la construction des phrases*». Comme par exemple «*les calques de groupes verbaux (rencontrer des dépenses, partir une entreprise)*». Elle ajoute que «*Le fait de calquer la structure de la phrase sur celle de la langue prôteuse est perçu aussi comme emprunt syntaxique*». Elle donne l'exemple d'«un court trois semaines», utilisée à la place de «trois courtes semaines», est calquée sur l'anglais.

3. L'emprunt phonétique consiste à emprunter la prononciation étrangère. Elle donne l'exemple de gym prononcé à l'anglaise [djim].

D'ailleurs, Marie-Dominique Gaviard Dunand⁵⁵ parle d'emprunt dénotatif et d'emprunt connotatif :

il est dénotatif lorsqu'il renvoie à des objets nouveaux, à des inventions technologiques – l'informatique et la cibernetique, par exemple, *software*, *scanner*, *e-mail* –, au domaine artistique : *pop-art*, *ready made*. L'emprunt connotatif relève, pour sa part, de la façon de penser l'existence et de la vivre ; il traduit des faits de société, il désigne un *modus vivendi* : *piercing*, *tuning*, *mobbing*, *cocooning*, *zapping*, *reality-show*, *cool*, *relax*, etc. Soit dit en passant, l'emprunt connotatif, souvent lié aux effets de la mode, a tendance à tomber dans l'oubli une fois que le phénomène d'engouement est passé.

Selon Gaviard Dunand, l'emprunt dénotatif est donc celui qui désigne les créations technologiques et artistiques alors que l'emprunt connotatif s'effectue dans le cadre de la mode, avec la façon de voir les choses et les faits de sociétés. En outre, l'auteur note que l'on ne peut pas deviner facilement l'origine ou la source de l'emprunt. Pour distinguer l'emprunt intégré de l'alternance, S. Fűrnis (2011) souligne qu'il faut prendre en considération deux traits : la profondeur historique et l'opposition collective/individuelle. En effet, l'auteur explique que l'emprunt intégré «*suppose une transmission aux générations suivantes tandis que l'alternance*

55. Marie-Dominique GAVIARD DUNAND. « Les emprunts linguistiques ». Dans : *Universidad de Alcalá. Servicio de Publicaciones* (2005), p. 26.

est un phénomène synchronique»⁵⁶. Pour lui, l'emprunt intégré est normalement un fait collectif dans le sens où il est pratiqué par l'ensemble de la communauté linguistique tandis que l'alternance codique est une pratique individuelle.

Les différentes définitions de l'emprunt et leur classement présentés précédemment serviront d'ossature de base pour analyser notre corpus. Nous traiterons de deux catégories d'emprunts : les emprunts à l'arabe dialectal et les emprunts à l'anglais. En fait, ces emprunts s'accompagnent parfois d'une traduction, ce qui atteste une prise de position marquée de la part du journaliste. Mais parfois ces emprunts ne sont pas traduits, ce qui affiche en même temps une certaine distanciation vis-à-vis du lecteur non-libanais et qui entrave alors la compréhension.

3.1.1.8 L'interférence linguistique

L'interférence est un phénomène linguistique qui résulte du contact de deux ou plusieurs langues. En effet, Uriel Weinreich⁵⁷ est le premier à dresser un bilan sur la question du bilinguisme. Ainsi, il avance dans son ouvrage «*Languages in Contact*» publié en 1953, la définition suivante de l'interférence :

«Le mot interférence désigne un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire (parenté, couleur, temps, etc.).»

D'ailleurs, Clavet (2002) rappelle que Weinreich «*considérait en effet que des langues étaient dites en contact lorsqu'elles étaient utilisées alternativement par la même personne.*»⁵⁸ D'après Calvet on peut distinguer trois types d'interférences⁵⁹ :

56. Cité par (Marie-Christine BORNES-VAROL et Susanne FÜRNISS. *Une méthodologie pour l'étude des situations de contact*. 2011, p. 11)

57. Cité par (CALVET, *La sociolinguistique*, p. 23)

58. Cité (*ibid.*, p. 24)

59. Cité par (*ibid.*, p. 24-25)

1. Les interférences phoniques consistent à confondre certains mots ou déformer un mot en le prononçant mal ou en lui donnant un accent particulier.
2. «*Les interférences syntaxiques consistent à organiser la structure d'une phrase dans une langue B selon celle de la première langue A [...]*». L'auteur donne l'exemple d'un italianophone qui construit une phrase française sur le modèle de sa langue maternelle : «La pluie arrive» (viene la pioggia).
3. Les interférences lexicales : «*[...] sont celles qui consistent à tomber dans le piège des faux amis [...]. On peut aussi rencontrer des traductions mot à mot [...] Ou encore des créations dans une langues sur le modèle de l'autre.*» (Exemple : vivoir au Québec créé sur le modèle anglais : living room).

Il ajoute également que l'interférence lexicale se produit souvent au cas où les deux langues «*n'organisent pas de la même façon l'expérience vécue*»⁶⁰ (il a donné l'exemple du verbe «gagner» qui en Afrique possède plusieurs sens : «avoir», «posséder». Ainsi : «Ma femme a gagné un petit signifie qu'elle a eu un enfant). En effet, l'interférence entraîne la production de l'emprunt dans le sens où un locuteur préfère recourir à un mot étranger en l'adaptant à sa propre prononciation au lieu de chercher son équivalent dans sa langue première. D'ailleurs, pour établir la distinction entre interférence et emprunt, Calvet souligne qu'«*au contraire de l'interférence, phénomène individuel, l'emprunt est un phénomène collectif [...]*»⁶¹

Maurice Pergnier (1989) considère que : «*l'interférence (l'influence d'un système linguistique sur l'autre aboutissant à un résultat hybride) est une conséquence fréquente du contact des langues*»⁶². De même que Calvet, il (1989) soutient que l'emprunt est le fruit d'interférence entre deux langues : «*l'emprunt est le résultat d'interférences entre deux langues et qu'il n'y a donc emprunt que dans la mesure où deux langues sont en contact à travers un nombre plus ou moins élevé de locuteurs, bilingues à des degrés divers.*»⁶³ Pergnier (1989) considère dans ce cas

60. *Ibid.*, p. 25.

61. *Ibid.*, p. 25.

62. Maurice PERGNIER. *Les anglicismes*. Paris, Presses Universitaires de France, 1989, p. 23.

63. *Ibid.*, p. 23.

que la production d'emprunts s'explique par une différence de niveau d'aptitude verbale chez les bilingues. Nous empruntons également la définition que Hamers⁶⁴ formule sur l'interférence, mettant l'accent sur un aspect très important qui est «la déviation par rapport aux normes des langues en question» :

Le terme *interférence* réfère aussi bien à l'interaction de deux processus psycholinguistiques, qui fonctionnent habituellement de façon indépendante chez un individu bilingue, qu'au produit linguistique non conscient de cette interaction. Ce produit se définit dans tous les cas comme une déviation par rapport aux normes des deux langues en contact. Le concept d'interférence est proche de celui d'emprunt. Il s'en distingue cependant dans la mesure où l'emprunt peut être conscient, alors que l'interférence ne l'est pas. On pourra considérer les calques, les faux-amis et les mélanges des codes comme des interférences, dans la mesure où ils sont produit inconsciemment.

Selon l'auteur, l'interférence est donc un phénomène inconscient, qui résulte de la violation des normes des langues en contact. Ce qui distingue donc l'interférence de l'emprunt c'est que le premier résulte d'un acte inconscient alors que le deuxième est un produit conscient. Toutefois, nous ne partageons pas l'avis de l'auteur sur le fait que l'alternance codique est un produit inconscient parce que les locuteurs sont souvent conscients de cette pratique et parfois ils y recourent volontairement. D'ailleurs, dans notre cas, les journalistes sont conscients de cette pratique langagière, ils la pratiquent même intentionnellement pour plusieurs raisons, entre autres, identitaires et culturelles. Autrement dit, les journalistes emploient délibérément l'alternance codique pour dévoiler leur appartenance sociale et culturelle. Hamers (1997) explique que ce phénomène apparaît notamment chez les locuteurs bilingue ayant «une connaissance limitée de la langue qu'ils utilisent». De plus, ce phénomène apparaît surtout lors de l'usage de la langue seconde, cependant celle-ci peut exercer une influence sur la langue maternelle si elle occupe une place sociale importante.

De même que Calvet, Hamers explique que ce phénomène peut toucher la langue sur tous les niveaux linguistiques : phonétique, morphologique, lexical et

64. Cité par (MOREAU, *op. cit.*, p. 178)

syntactique. Ainsi, elle explique qu'il s'agit d'interférence phonétique quand un bilingue recourt à l'emploi dans la langue parlée à des sons de l'autre langue.

De la même manière, on parle d'interférence lexicale lorsque le sujet substitue inconsciemment un terme de la langue parlée par un autre de l'autre langue. Hamers donne les exemples suivants : «*(le chat dort dans le seat), soit qu'il remplace la racine et la combine avec un préfixe ou un suffixe (mailer la lettre) ; soit qu'il utilise de faux amis (comme le bilingue français-anglais, qui produit la phrase l'avion est arrivé avec un délai de quatre heures, en donnant au mot français délai le sens «retard» de l'anglais delay)*»⁶⁵. Selon Hamers, l'interférence grammaticale consiste à utiliser dans la langue parlée la structure d'une autre langue. Cela touche plusieurs aspects de la syntaxe «*l'ordre, l'usage des pronoms, des déterminants, des prépositions, les accords, le temps, le mode, etc.*»⁶⁶. L'auteur avance quelques exemples dont : «*le vide verre (ordre), j'étais née à Boston (temps), mon père est né dans Londres (préposition), j'ai pris le manteau et j'ai aidé Anne à mettre sa manteau (accord)*»⁶⁷.

On parle d'ailleurs, d'une interférence orthographique, l'auteur donne l'exemple du mot «adresse » écrit par un anglophone en français. En effet, nous avons rencontré plusieurs types d'interférence dans l'analyse de notre corpus que nous comptons catégoriser plus tard selon leur type. toutefois, l'interférence phonétique et grammaticale dominant sur les autres types dans la mesure où nous avons repéré plusieurs mots déformés au niveau phonétique ainsi que des phrases françaises construites sur le modèle de la langue arabe.

65. Cité par (*ibid.*, p. 178)

66. Cité par (*ibid.*, p. 179)

67. Cité par (*ibid.*, p. 179)

3.1.1.9 Le néologisme

Le néologisme est également la conséquence du contact de plusieurs langues. Jean-François Sablayrolles, Jean Pruvost (2016) définissent le néologisme comme étant : «*un signe linguistique comme les autres associant un signifié (sens) et un signifiant (forme) renvoyant globalement à un référent, extralinguistique. La nouveauté dans un ou plusieurs de ces trois pôles du triangle sémiotique modifie leurs rapports et affecte le signe dans son ensemble*». ⁶⁸

Autrement dit, le néologisme est la création d'un terme qui se réfère à un concept étranger. C'est l'emprunt mais dans son premier stade. Un emprunt au français ou à l'anglais s'appelle néologisme au moment de son introduction. Les auteurs expliquent que les néologismes sont formés à partir d' :

1. Une nouvelle forme et un nouveau sens, c'est-à-dire quand il s'agit d'une création de nouveaux concepts ou objets.
2. Un nouveau sens pour une forme existante : il s'agit d'attribuer un nouveau sens à un terme qui existe déjà. Les auteurs donnent l'exemple de «*la souris [qui] n'est plus seulement un petit rongeur : c'est un élément relié à un ordinateur*».
3. Une nouvelle forme pour un ancien sens : il s'agit de créer un nouveau nom pour désigner une «réalité existante». Ce type concerne surtout :
 - *Des phénomènes de mode* : Il s'agit de remplacer certains termes par d'autres plus modernes. «*Ainsi, les commanditaires, soutiens financiers et parrainages ont cédé la place aux sponsors [...]*».
 - *Des mentalités qui changent* : Il s'agit de représenter autrement une réalité existante en raison de changement des mentalités. Ainsi, la dénomination de «*filles mères*» est devenue «*mères célibataires*».

68. Jean-François SABLAYROLLES et Jean PRUVOST. *Les néologismes : «Que sais-je ?» n 3674*. Presses Universitaires de France, 2016.

- *Les néologismes «à rebrousse-temps»* : L'émergence de nouvelles réalités «conduit parfois à rebaptiser d'anciennes réalités malgré leur permanence». Les auteurs donnent l'exemple de machines à laver qui sont nommées aujourd'hui «lave-linge».
- *Des modernisations d'objets existants* : Il s'agit de modifier quelques «objets manufacturés» en modernisant par exemple leur dénomination. Les auteurs donnent l'exemple de gramophone qui est devenu pick-up.

4. Réintroduction de formes : Ce type de néologisme touche certains termes qui ne sont plus utilisés ou qui sont rarement utilisés et qui réintroduisent la langue soit en gardant l'ancien sens soit ils prennent une nouvelle forme et un nouveau sens. Les auteurs donnent l'exemple du «*verbe générer condamné par les puristes comme doublet inutile d'engendrer*», n'est pas nouveau car il a été utilisé au XII^{ème} siècle dans le sens d'enfanter et enfin de produire.⁶⁹

En effet, la création de mots se fait à partir de procédés⁷⁰ :

- phonologiques (déformation phonologique et/morpho-phonologique) ;
- morphologique (composition, dérivation, siglaison, réduction, emprunt, entre autres) ;
- sémantique (les calques sémantiques, et les figures rhétoriques : métaphore, euphémisme, oxymore, entre autres) ;
- syntaxique (la modification de la catégorie ou de la valence grammaticale par conversion, transfert de classe, etc.).

D'ailleurs, Guilbert (1975) établit la différence entre deux types de néologie : la néologie de forme ou lexicale qui porte sur la morphologie du signifiant, et la néologie de sens ou sémantique qui concerne le contenu. De même, Dubois et al. (1994 : 322) définissent les deux groupes de néologie en ces termes⁷¹ :

69. *Ibid.*

70. Cité par Fatoumata Diaraye Diallo dans (MWATHA, *op. cit.*, p. 547)

71. Cité par Fatoumata Diaraye Diallo dans (*ibid.*, p. 547-548)

La néologie de forme consiste à fabriquer [...] de nouvelles unités ; la néologie de sens consiste à employer un signifiant existant déjà dans la langue considérée en lui conférant un contenu qu'il n'avait pas jusqu'alors-que ce contenu soit conceptuellement nouveau ou qu'il ait été jusque-là exprimé par un autre signifiant.

Conclusion

Nous venons de présenter brièvement le cadre théorique dans lequel les faits de contact de langues sont analysés dans ce travail. Dans le cadre de notre étude, nous allons repertorier les néologismes recueillis dans notre corpus pour analyser ensuite leur mode de formation ainsi que leurs fonctions. Une analyse approfondie du néologisme permet d'examiner le mode de fonctionnement du métissage des langues et des cultures (libanaises et françaises) différentes dans le tissu discursif.

Finalement, l'usage des concepts clés définis précédemment et d'autres encore non présentés ici, à savoir : l'imaginaire linguistique, l'imaginaire culturel ; les attitudes et représentations linguistiques ; les clichés, les préjugés et les stéréotypes ; les figures de style, dont entre autres ; l'humour et ses différentes catégories ; l'implicite, le présupposé et le sous-entendu, apportent à notre cadre de réflexion des outils théoriques adaptés en vue d'une analyse minutieuse de notre corpus. Il s'avère important de rappeler que nous ferons référence à d'autres théories non évoquées ici mais qui seront présentées dans la partie réservée à l'analyse du corpus.

Chapitre 4

Statuts des langues et politique linguistique au Liban

Introduction

Comme nous l'avons déjà indiqué, de par sa situation géographique entre l'Orient et l'Occident, le Liban était et est toujours en contact permanent avec différentes cultures et langues (phénicien, araméen, grec puis arabe), ce qui fait de lui un pays qui se caractérise par un plurilinguisme avéré. Cela explique le fort enracinement des langues occidentales au Liban, où elles jouent un rôle considérable à côté de l'arabe, langue officielle du pays. De toutes les langues et cultures que le Liban a connues à travers l'histoire, c'est la France qui a marqué plus la société et la situation linguistique libanaise. Cela se traduit par le fort ancrage du français au Liban, l'ampleur du réseau institutionnel francophone, le nombre important de francophones libanais. Pour cela, la langue française occupe depuis toujours une place privilégiée au sein de la société libanaise. Cependant, on assiste au Liban, comme partout dans le monde, à une forte montée en puissance de

la diffusion de l'anglais notamment chez les jeunes. Par conséquent, la place du français se voit fragilisée face à l'envahissement massif de l'anglais dans presque tous les secteurs. Cette progression surprenante de l'anglais inquiète les Libanais francophones qui défendent passionnément le français. Il en résulte l'organisation de divers congrès et conférences pour promouvoir la Francophonie et défendre sa place au Liban. Actuellement, la situation linguistique évolue donc vers un plurilinguisme : arabe-français-anglais. Chacune de ces langues est dotée d'un statut précis et remplit des fonctions bien spécifiques. Autrement dit, les langues au Liban se répartissent les tâches en fonction du secteur, dans la mesure où c'est le français qui domine dans la vie culturelle, l'anglais dans le marché du travail et l'arabe dans la communication quotidienne.

La situation linguistique est le miroir de la société libanaise qui est assez diversifiée et particulière. Dans ce qui suit, nous allons analyser la situation sociolinguistique du Liban. En premier lieu, nous allons dresser le bilan de la situation des langues en présence et les fonctions qu'elles occupent au sein de la société libanaise. Nous allons ensuite dans une deuxième étape étudier les rapports que les Libanais entretiennent avec ces langues ainsi que les représentations qu'ils s'en font. De ce fait, cette étude nous permettra de déterminer la place exacte du français par rapport aux autres langues en présence, notamment par rapport à l'anglais qui constitue un concurrent redoutable. Avec la montée en flèche de l'anglais, comment le paysage sociolinguistique se présente-t-il au Liban ? Quelle est la place et le statut des langues en présence, notamment du français ? Le français est-il en péril face à l'hégémonie de l'anglais ? Le plurilinguisme affecte-t-il le parler libanais ? Ce sont là, entre autres, quelques questions auxquelles nous allons tenter d'apporter des réponses.

4.1 La situation linguistique actuelle au Liban

Pour plusieurs raisons d'ordre historique, politique et religieux, le Liban est devenu un carrefour culturel et un croisement de langues, ce qui le démarque des autres pays arabes. Ses habitants sont depuis toujours passionnés de langues. Immigrants, entrepreneurs, commerçants, ils maîtrisent plusieurs langues à la fois, ce qui fait d'eux de véritables plurilingues. À ce propos Mona Makki (2007) soutient que : «*Deux atouts majeurs pour un peuple qui a toujours su conjuguer au pluriel l'apprentissage des langues, par goût et par nécessité, à la fois curieux des choses de l'esprit, voyageur et commerçant depuis la nuit des temps.*»¹. Ainsi, les Libanais sont depuis toujours plurilingues. Pour des raisons historiques et économiques. À cet égard, nous reprenons la définition de Tabouret-Keller² sur le bilinguisme et le plurilinguisme :

Par bilinguisme ou plurilinguisme, il faut entendre le fait général de toutes les situations qui entraînent un usage, généralement parlé et dans certains cas écrit, de deux ou plusieurs langues par un même individu ou un même groupe. "Langue" est pris ici dans un sens très général et doit correspondre à ce qu'on désigne communément comme un dialecte ou un patois.

De cette idée de Tabouret-Keller, il apparaît qu'une personne n'est considérée comme polyglotte que si elle est apte à utiliser parfaitement deux ou plusieurs langues dans des situations de communication variées. On s'accorde généralement à considérer que la diversité des langues contribue à la richesse du monde dans la mesure où «une langue est un lieu d'hybridations, un chaudron de métissages.»

La situation linguistique au Liban présente principalement quatre langues : L'arabe standard, le français, l'arménien et l'anglais. À l'exception de l'arménien, ces langues sont enseignées dans presque toutes les écoles libanaises. Mais les

1. Mona MAKKI. « La langue française au Liban : langue de division, langue de consensus ? » Dans : *Hérodote* 3 (2007), p. 161-167, p. 161-167.

2. Cité par (Christian BAYLON. *Sociolinguistique : société, langue et discours*. A.Colin, 2005, p. 146)

langues d'enseignement varient selon le type d'école fréquentée (francophone ou anglophone). Chaque langue revêt des fonctions variées selon le besoin du locuteur et le contexte de son usage. Au Liban, les langues couvrent plusieurs fonctions dont, entre autres : instrument de communication, support d'enseignement, langues scientifiques. La concurrence entre ces langues se situe sur le plan de la répartition fonctionnelle. Selon les mots de Calvet (1996) : « *Toutes les langues ne peuvent pas remplir les mêmes fonctions* »³. De plus, il précise que :

lorsque l'on se promène dans les rues d'une ville, que l'on arrive dans un aéroport, que l'on allume un poste de télévision dans une chambre d'hôtel, on perçoit immédiatement un certain nombre d'informations sur la situation linguistique à travers les langues utilisées dans l'affichage, la publicité, les émissions de télévision, les chansons, etc. [...] C'est cette présence ou cette absence des langues, sous leur forme orale ou écrite, dans la vie quotidienne que nous appelons environnement linguistique. (1996 : 52)

Ces mots empruntés à Calvet reflètent et décrivent parfaitement la situation linguistique au Liban dans la mesure où enseignes, médias, publications, littérature, etc., s'expriment en plusieurs langues notamment en français, anglais, arabe standard et arménien. En revanche, c'est l'arabe dialectal (le libanais) qui sert principalement de langue de communication dans la vie quotidienne. L'usage des langues est tributaire des raisons essentiellement sociales, politiques, économiques, etc. Ainsi, chaque langue a un statut bien défini : L'arabe standard est la langue officielle/nationale du pays ; le français et l'anglais sont considérés comme langues étrangères ; l'arménien est perçu comme langue minoritaire dans le sens où il est uniquement pratiqué par la communauté arménienne réduite qui a trouvé refuge au Liban depuis le génocide arménien. Quant au dialecte libanais, il constitue la langue d'usage pratiquée par la majorité du peuple. Cependant, la diffusion de ces langues est variable dans la mesure où plusieurs facteurs d'ordre social, culturel et géographique influencent la propagation de ces langues en question. Ainsi, le paysage linguistique libanais est-il façonné de la façon suivante :

3. Louis Jean CALVET. *Les politiques linguistiques*. T. 3075. 1996, p. 52.

4.1.1 Statut de l'arabe au Liban

Comme tous les pays arabes, la situation linguistique du Liban se caractérise par la diglossie. Ce concept implique selon Ferguson (1959) l'usage de deux formes d'une même langue, dont l'une est plus dévalorisée socialement par rapport à l'autre : L'arabe standard et l'arabe dialectal. Certaines personnes vont jusqu'à parler d'une situation de «triglossie» qui réside entre l'arabe standard, l'arabe dialectal et l'arabe moderne.

4.1.1.1 L'arabe standard, langue officielle du Liban

L'arabe appartient à la famille chamito-sémitique. Il doit sa diffusion à la propagation de l'Islam, du Coran ainsi qu'aux conquêtes militaires des arabes dès le VIIème siècle. La standardisation de la langue arabe remonte au VII et VIII siècle et c'est au Xème siècle que les normes ont été fixées comme l'a souligné Catherine Miller (2009) dans son article⁴ :

La grammatisation et la standardisation de la langue arabe classique s'est produite dans les deux premiers siècles de cette expansion (VII et VIII siècle) et au Xème siècles les normes de la langue arabe classique sont définitivement fixées par les grammairiens en se basant principalement sur la version écrite du code coranique.

Depuis cette époque, l'arabe standard, n'a pas subi de changements au niveau des règles fondamentales. Il faut attendre la fin du XIX ème siècle, c'est-à-dire «la période de la Nahda» qui signifie la «renaissance» pour que l'on apporte quelques modifications modernes. À cette époque, des réformateurs venant de différents pays arabes : Liban, Égypte, Syrie et Palestine collaborent pour apporter une touche de modernité à l'arabe standard en simplifiant «*la syntaxe originale du VIIe siècle, mais surtout en ajoutant des mots modernes tels que «train», «com-*

4. Catherine MILLER. *L'arabe : le poids du passé plombe-t-il les espoirs de l'avenir ?* 2009, p. 4.

pagnie», «*démocratie*», «*socialisme*», *etc.*»⁵ D'ailleurs, l'arabe standard est la langue officielle et vernaculaire du Liban. Il est destiné à l'usage officiel, juridique et religieux. L'arabe standard est appelé abusivement aussi arabe «littéraire» parce qu'il est consacré aux écrits littéraires, à l'enseignement et à l'administration. Cet arabe est employé dans la presse, le théâtre, à la télévision, à la radio et sur internet. Il sert d'instrument de communication entre les pays arabes. Il importe de noter que l'arabe standard est enseigné à l'école au même titre que les langues étrangères : le français et l'anglais d'où le statut d'une langue seconde.

4.1.1.2 Le dialecte libanais : langue maternelle et de communication

Selon l'étude de Laval (1999), l'arabe dialectal est le résultat «*de la fragmentation de l'arabe du VIIe siècle et de la fusion des parlers provenant des conquêtes militaires et des brassages de population des langues sud-arabiques, berbères, africaines, etc.*»⁶.

Chaque pays arabe possède donc son propre dialecte arabe dont l'arabe libanais qui se caractérise par son hétérogénéité car il était en contact avec les langues occidentales. Le «dialecte libanais» est la langue parlée commune des Libanais. Pourtant, ce dialecte ne s'écrit pas et ne s'enseigne pas, il est employé dans les situations informelles : dans les rues, à la maison, dans les boutiques, au travail, etc. Il apparaît également dans les médias audiovisuels. Néanmoins, ce dialecte varie au niveau phonologique et lexical en fonction des régions libanaises, mais tout en laissant la compréhension intacte. D'ailleurs, Sélim Abou (1962) considère le dialecte libanais comme une vraie langue et non pas comme un «patois»⁷ :

L'arabe dialectal n'est pas un patois, mais une véritable langue, la seule qui

5. LECLERC et LECLERC, *op. cit.*

6. *Ibid.*

7. Selim ABOU. *Le bilinguisme arabe-français au Liban : essai d'anthropologie culturelle*. Paris, P. universitaires de France, 1962, p. 102-103.

soit couramment parlée par tous les membres de la société, sans exception, sans compter qu'elle est l'instrument ordinaire de la chanson et de la poésie populaires.

4.1.1.3 L'arabe moderne

Aujourd'hui on voit apparaître l'arabe moderne, qui a été réformé au XIX^{ème} siècle, dans la presse et dans les médias (la publicité, le théâtre, le cinéma, les émissions et les discours politiques). Cet arabe se caractérise par la simplification de certains morphèmes et par sa musicalité qui relève de l'emprunt à l'anglais et au français. Il s'agit donc d'un mélange de l'arabe standard avec les arabes dialectaux, donnant ainsi naissance à l'arabe moderne qui se caractérise par une syntaxe plus souple, par un lexique plus riche du fait qu'on fait appel à des emprunts à l'anglais, le français, le turc, etc.

4.1.1.4 Anglais

Quant à l'anglais, cette langue s'implante au Liban dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle. Alors que l'empire Ottoman s'affaiblit, l'Angleterre en profite pour obtenir des privilèges au même titre que La France. Cette dernière ayant noué des liens avec les maronites du Liban, l'Angleterre choisit alors la communauté Druze pour exercer son influence sous prétexte de la protéger. Cependant, les missionnaires anglo-saxons ont mis en péril les missionnaires français en réalisant des projets de grande ampleur dans tous les domaines : culturel, médical, éducatif, etc. De plus, ils ont construit la première école de jeunes filles à Abey après 1830 et étaient les pionniers de l'enseignement supérieur au Moyen-Orient après la création de la première Université au Liban le «Syrian Protestant collège» en 1866, devenue plus tard l'Université Américaine vers 1920. Pour faire face à la propagation à vive allure de l'anglais, la France a pris différentes mesures en élargissant leurs projets

surtout à Beyrouth. À cet effet, les Jésuites y ont créé des établissements scolaires de qualité, la faculté de Médecine en 1883, la faculté orientale en 1902 ainsi que la bibliothèque orientale en 1889. Malgré les tentatives de la France de consolider la langue française et de sauvegarder son statut en tant que langue seconde au pays du cèdre, l'anglais a continué son ascension et cela en raison de la mondialisation et des nouvelles technologies. Actuellement, l'anglais y occupe une place capitale sous prétexte qu'il permet d'accéder facilement au marché du travail. En effet, les parents libanais ont tendance à scolariser leurs enfants dans des écoles anglophones car ils considèrent que l'anglais est la clef de la réussite professionnelle. D'ailleurs, l'anglais a le statut de langue seconde dans les écoles francophones et est une langue d'enseignement dans les écoles anglophones.

4.1.1.5 L'arménien

L'arménien est introduit au Liban au XXe siècle à la suite du génocide de 1915. Cette langue est essentiellement pratiquée en famille par les membres de cette communauté. Les Arméniens sont minoritaires, ils représentent environ 4,9%⁸ de l'ensemble de la population libanaise. Cette population a trouvé refuge au Liban en 1920 à la suite des persécutions ottomanes. En ce qui concerne le domaine politique, ils sont représentés dans le gouvernement libanais. Cependant, leur langue ne fait pas partie des programmes scolaires libanais. Pour cela, les Arméniens ont fondé leurs propres établissements scolaires et universitaires privés, financés par leur communauté. Il est important de mentionner que l'arabe n'était pas enseigné dans leurs établissements scolaires et universitaires, mais il est introduit en 1960 pour son importance dans l'intégration dans la société libanaise. Cette communauté est profondément intégrée au Liban dans le sens où ils maîtrisent le libanais et fréquentent des écoles libanaises.

8. LECLERC et LECLERC, *op. cit.*

Bien que les Arméniens maîtrisent l'arabe dialectal, cela ne les a pas empêchés de sauvegarder leur identité. Pour ce faire, ils ont fondé leurs propres stations de radio, leurs journaux, revues et magazines. Il est important pour nous de mentionner l'existence d'autres langues «minoritaires». En effet, nous avons employé cette désignation pour des raisons liées à leur usage et à leur pratique. De fait, un nombre limité de locuteurs y recourent et dans des situations bien spécifiques de communication.

4.1.1.6 Autres langues

Il arrive au Liban d'écouter quelques notions de syriaque notamment dans les messes maronites. Quant au turc, cette langue continue d'exister dans quelques régions libanaises comme Tripoli et Beyrouth, auxquelles s'ajoutent certaines personnes âgées ainsi qu'un groupe d'arménien qui s'expriment dans cette langue. En outre les réfugiés d'Alexandrette le parle occasionnellement (après être associés à la Turquie en 1936) et les 4000 turcs installés au Liban. Nous y retrouvons aussi le Kurde dans une région peuplée et démunie, où la classe ouvrière constitue la majorité de la population. L'hébreu est conservé par une minorité juive qui habite Beyrouth. Quant au grec, cette langue se cantonne actuellement à des usages liturgiques orthodoxe et melkite (600.000 fidèles). Depuis 1960 on enseigne intensément l'allemand (les allemands ont créé un hospice à Beyrouth en 1860 et un consulat Général en 1899). Finalement, quelques écoles et universités proposent aujourd'hui encore des cours d'espagnol et d'italien, de chinois, entre autres⁹.

9. NAAMAN, *op. cit.*, p. 163-164.

4.1.1.7 Le Français

Comme nous l'avons déjà indiqué précédemment, l'implantation du français au Liban remonte loin dans l'histoire, avant même l'époque du mandat français (1920-1943). C'est grâce au traité «régime des capitulations» signé entre le Sultan Soliman le Magnifique et François 1er en 1535 que la France a acquis le statut de «protectrice des Chrétiens d'Orient» dont le Liban. Ainsi, cet événement a permis l'insertion de la langue française au Liban. Ce traité a permis également la protection des ressortissants européens dont les missionnaires. C'est ainsi que la langue française a supplanté la langue italienne qui a été diffusée grâce à la présence d'un bon nombre d'Italiens.

Ainsi, les missionnaires (les Lazaristes, les Jésuites, etc.) ont créé des écoles, et des hôpitaux, dans les villes côtières. Il importe de rappeler qu'à la suite de la constitution de 1926, le français a acquis le statut de langue officielle à côté de l'arabe sous le mandat français. Cependant, il a perdu ce statut au lendemain de l'indépendance. De nos jours, le statut de français se situe au coeur des débats au Liban. Certains le considèrent comme langue seconde, d'autres comme langue de scolarisation ou encore comme langue maternelle. En effet, le français occupe une place assez importante au Liban notamment dans le secteur éducatif où il est enseigné dans presque toutes les écoles libanaises. Par ailleurs, il est assez présent dans la vie sociale des Libanais à travers les enseignes, les panneaux et les signalisations qui jalonnent les rues libanaises. De plus, on l'utilise parallèlement à l'arabe dans les restaurants, par exemple, où le français apparaît sur les menus, sur la monnaie libanaise, les timbres postaux, etc. Certaines rues à Beyrouth portent mêmes des noms français comme par exemple : Madame Curie, Général Charles de Gaulle, Clémenceau, Capucins, Maurice Barrec, Pasteur, Gouraud.

Au niveau de l'enseignement, le français jouit du statut de langue seconde

dans les écoles francophones. Cependant, le niveau de français des étudiants dépend du type d'écoles fréquentées. Ainsi, les écoles privées francophones offrent une éducation française de qualité alors que dans les écoles publiques, faute de moyens financiers, l'enseignement du français reste à l'état embryonnaire. Nous constatons donc un certain décalage entre les différents lieux d'enseignement de la langue française au Liban. Certains élèves issus de l'école publique apprennent le français comme langue étrangère, alors que d'autres, issus de l'école privée nationale l'assimilent comme langue seconde, et enfin, les élèves de l'école privée conventionnée par la France, se l'approprient comme une langue première. Selon les recherches menées en 2000-2001 par la Commission des affaires culturelles du gouvernement français¹⁰, les vrais bilingues arabes-français constitueraient 28.5% de la population contre 14% bilingues arabes-anglais. De plus, 73% des bilingues arabes-français maîtriseraient aussi l'anglais. D'ailleurs, Pascal Monin (2002)¹¹ nous indique dans son article «Le miracle de la langue française» le pourcentage des Libanais francophones et anglophones, d'après une étude qu'il a menée avec l'institut Ipsos : 45% de la population libanaise est francophone alors que les anglophones représentent près de 30% de la population. Autrefois, la langue française revêtait un cachet religieux dans la mesure où on associait souvent sa pratique aux chrétiens, toutefois dans son article, Monin affirme qu' «*On assiste à un début de rééquilibrage entre les principales communautés libanaises en ce qui concerne l'apprentissage du français.*»¹²

Sans doute est-il important pour nous de noter que la langue française est souvent associée au Liban à la culture et au luxe alors que l'anglais est perçu comme langue des affaires et langue d'échange avec le monde extérieur.

10. Chiffres tirés du (LIBANVISION.COM. *QUELLE PLACE POUR LE FRANCAIS au LIBAN dans le 3ème MILLENAIRE ?* 2016. URL : <http://www.libanvision.com/francoliban.htm>)

11. Professeur à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, membre du Comité scientifique du réseau d'Observation du français et des langues nationales dans le monde de l'AUF.

12. Pascal MONIN. « Le miracle de la langue française ». Dans : *Afdal.chi* (2010). URL : <https://afdalchi.wordpress.com/2010/07/05/le-miracle-de-la-langue-francaise/>.

4.2 La politique linguistique au Liban

La notion de politique linguistique connaît plusieurs acceptions, elle réfère à des situations différentes qui lui confèrent de nombreux concepts. Toutes ces considérations attestent qu'elle est difficile à manier. Selon Halaoui (2011), dans son acception minimale, la notion de politique linguistique renvoie à la conception théorique sous-jacente à la réalisation d'un ensemble d'actions sur la langue. Dans ce cas la politique linguistique est une chose, les actions sur la langue en sont une autre. Elle se définit alors comme : *l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale*¹³.

La politique linguistique *consiste à prendre des décisions majeures supranationales ou nationales (Chaudenson 1989 : 100-101, 1996 : 16)*¹⁴. Il s'agit donc du niveau de décision où sont réfléchies et proposées les actions à entreprendre. La politique linguistique correspond ainsi à la phase la plus abstraite d'une opération d'aménagement linguistique consistant en la formulation d'objectifs. Elle est définie comme *la conception théorique qui préside à la réalisation d'actions de celui-ci*¹⁵. Ainsi, sans son acception large, la politique linguistique réfère à *l'ensemble des actions entreprises sur la langue. Que ces actions soient réalisées ou en cours de réalisation*¹⁶. L'observation de la politique linguistique sous l'angle de sa configuration permet à Halaoui (2001) de mettre au jour : des politiques seulement pensées, des politiques explicites, des politiques implicites.

Les politiques linguistiques pensées

Contrairement à l'idée défendue par Chaudenson (1996 : 119-120) selon la-

13. CALVET, *op. cit.*, p. 2.

14. Nazam HALAOUI. « Politiques linguistiques : faits et théories ». Dans : *Écritures, Paris* (2011), p. 20.

15. *Ibid.*, p. 146.

16. *Ibid.*, p. 20.

quelle « *des pays révèlent des actions sur la langue mais n'ont pas de politique linguistique* », ou de politique linguistique nettement affirmée (Clavet 2001 : 170), il apparaît que l'action humaine dans le domaine des langues est toujours motivée et la motivation en constitue en quelque sorte la politique ou la conception qui lui sous-jacente. La politique linguistique peut être plus ou moins élaborée sans que cela ne lui enlève son caractère politique. Par exemple, la politique du « laisser faire » représente bien d'une certaine manière une politique linguistique. Il en résulte qu'il n'est pas de pays qui n'ait pas à son actif des actions sur la langue. Les politiques linguistiques pensées semblent être aujourd'hui les plus nombreuses.

Les politiques linguistiques explicites

Une politique se définit comme celle qui présente clairement ses objectifs, leurs justifications et les modalités de leur mise en œuvre. On peut donner en exemple la politique québécoise de la langue française qui fonde l'aménagement linguistique de la province du Québec présentée devant l'assemblée nationale de la province en 1977.

La politique linguistique implicite

Une politique linguistique est implicite lorsqu'elle transparait seulement de la réalisation des actions menées sur la langue, quand elle n'est inductible que de l'observation de ces mêmes faits. Une telle politique se manifeste de deux manières : elle apparaît dans le discours de ceux qui défendent ou critiquent ses réalisations, on la trouve aussi dans les écrits (des journalistes ou chercheurs) qui la décrivent en vue de la rendre publique. Dans ce cas elle est plus ou moins noyée dans la description des actions auxquelles elle a donné lieu. On peut citer en exemple la politique linguistique des états du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) en faveur de l'arabe qui ressort des travaux de Graguillaume (1983).

Le concept de politique/planification par défaut a été proposé par Calvet (1983) à propos de la situation dans certains pays africains. Le même concept a été repris par Baggioni (1991, 1996) à propos de la situation de l'Ile Maurice, de Madagascar et de l'Algérie. En d'autres termes, il arrive dans bon nombre de pays que le choix ne soit pas formulé clairement, il est plutôt assimilé à une planification linguistique par défaut. Dans ce cas, on peut faire référence aux travaux de Jean-Louis Calvet qui distingue : la politique linguistique qui met en présence le naturel et l'artificiel, c'est-à-dire la gestion *in vivo* et la gestion *in vitro* et la politique linguistique qui met en présence l'unité et la pluralité où l'action sur la langue se distingue de l'action sur les langues. En proposant cette typologie, l'auteur se situe dans le cadre de l'administration de la langue par l'homme, ce qui permet d'observer les types de gestion du plurilinguisme.

La gestion *in vivo* concerne les modalités selon lesquelles l'homme, face à un problème de communication, agit sur la langue de manière spontanée, sans avoir été dirigé par quiconque. Par opposition au premier type de gestion (*in vivo*), la gestion *in vitro* concerne les modalités selon lesquelles l'homme agit sur la langue de manière provoquée et organisée.

La typologie « glossique » de B. Heine

Heine (1992 : 23-27) s'intéresse aux politiques linguistiques publiques, celles qui émanent d'un État, et à la communication linguistique nationale selon que celui-ci fait usage d'une langue nationale ou d'une langue étrangère. Il distingue : les politiques linguistiques endoglossiques et les politiques linguistiques exoglossiques.

Les politiques linguistiques endoglossiques

Elles font usage d'une ou de plusieurs langues nationales comme langue de

communication primaire. Ces politiques linguistiques sont soit réellement pratiquées, soit ne le sont pas vraiment. Les premières ont pour objectif déclaré de promouvoir les langues comme moyen de communication au gouvernement, dans l'administration et l'éducation, primaire, secondaire. Les secondes s'assignent aussi pour objectif de promouvoir les langues locales mais elles favorisent l'utilisation d'une langue étrangère au gouvernement dans l'administration, l'enseignement supérieur et la presse écrite.

Les politiques exoglossiques

Dans les politiques linguistiques exoglossiques, on retient une ou deux langues étrangères comme langues officielles, dans l'administration ou l'éducation à l'exception parfois des premières années du primaire où des langues nationales peuvent être utilisées. Ces politiques font usage de langues étrangères comme langues de communication primaire. Elles sont à l'œuvre dans tous les pays d'Afrique noire en général. Bien qu'il y ait certaines lois qui régissent les statuts des langues, la politique linguistique du Liban est donc de laisser faire et exoglossiques.

4.3 La politique linguistique par défaut

Le concept de politique/planification par défaut a été proposé par Calvet (1983) à propos de la situation dans certains pays africains (in vivo /in vitro). Le même concept a été repris par Baggioni (1991, 1996) à propos de la situation de l'île Maurice, de Madagascar et de l'Algérie.

Conformément à une étude menée par l'Université de Laval, portant sur la situation démoulinguistique libanaise, la politique linguistique du Liban correspond à une politique de non-intervention dans la mesure où les interventions étatiques

procèdent en la matière sont peu nombreuses. Elles se cantonnent à l'abrogation, au lendemain de l'indépendance, des dispositions constitutionnelles reconnaissant les deux langues officielles : l'arabe et le français. En effet, l'État a tendance à maintenir les anciennes pratiques. La situation de l'arabe standard est aussi confirmée en raison de son statut d'officialité, mais aucune mesure législative n'a été prise en faveur du dialecte libanais, bien qu'il soit la langue de communication de presque tous les Libanais. Aujourd'hui, on peut se permettre de présenter la situation en termes de «triglossie» où le dialecte libanais a le statut de langue vernaculaire et maternelle, le français est perçu comme langue de culture et l'anglais comme langue fonctionnelle. Nous constatons donc que la politique linguistique libanaise qui correspond à une stratégie du laisser-faire (in vivo, Calvet, 1982), prône le multilinguisme qui convient parfaitement aux Libanais voués au commerce et habitués qu'ils sont au contact avec plusieurs langues depuis l'antiquité.

Comme le gouvernement libanais tient toujours à sa position non-interventionniste concernant la politique linguistique, celle-ci reste jusqu'à nos jours quasi absente. C'est grâce aux efforts déployés par quelques chercheurs et linguistes libanais ainsi que les institutions privées que l'on peut parler de l'aménagement linguistique au Liban. Ainsi s'exprime Rania Massoud dans son article sur «La terminologie au Liban : réalités et défis»¹⁷ : «*Il n'existe, jusqu'à ce jour, aucune politique linguistique officielle au Liban. C'est, en grande partie, grâce aux efforts individuels et privés qu'un certain aménagement linguistique est perçu sur le terrain.*» Pour ce qui est de la situation linguistique au sein des établissements scolaires, l'État met à la disposition des Libanais des écoles publiques qui assurent un enseignement bilingue arabe-français ou arabe-anglais. Makki Mona (2007)¹⁸ affirme que :

Ce que nous pouvons dire avec certitude c'est qu'il n'y avait pas de politique interventionniste de l'Éducation nationale. L'État libanais imposait l'ensei-

17. Rania MASSOUD. « La terminologie au Liban : réalités et défis ». Dans : *USJ* (). URL : <http://www.certa.usj.edu.lb/alkimiya/raniamassoudf.pdf>.

18. MAKKI, *op. cit.*

gnement d'une première langue étrangère, mais privilégiait la liberté du choix de cette langue. L'État se contentait de proposer des filières arabe-français ou arabe-anglais dans les établissements du secteur public. Les premières avaient un net avantage sur les secondes dans les deux cycles, primaire et secondaire.

Comme nous l'avons dit auparavant, la langue française devient une langue officielle au même titre que l'arabe sous le mandat français. Ainsi, l'article 11 de la Constitution du 9 novembre 1943 stipulait que : «*L'arabe est la langue nationale officielle dans toutes les administrations de l'État. Le français est également langue officielle, une loi spéciale déterminera les cas où il en sera fait usage*». Toutefois, cette «loi spéciale» n'a pas vu le jour. Ajoutons que cette constitution a subi à maintes fois des modifications : le 7 décembre 1943, le 21 janvier 1947, le 24 avril 1976 et à l'issue des accords de Taëf le 21 septembre 1990.

Au lendemain de l'indépendance, la situation linguistique a subi des changements significatifs. Le français perd son statut d'officialité, ainsi l'arabe standard devient juridiquement la seule langue officielle du pays. Cependant, ces modifications n'ont pas affecté la langue française qui demeure une langue privilégiée au Liban notamment au sein des institutions scolaires et universitaires. Ainsi, l'article 11 de la constitution, modifié en 2004 précise que : «*L'arabe est la langue nationale officielle. Une loi déterminera les cas où il sera fait usage de la langue française.*»¹⁹ D'ailleurs, Abdallah Naaman souligne (1979) que c'est le premier ministre Riad As-Sulh qui a lu la Déclaration ministérielle le 7 octobre 1943, précisant que la langue arabe est la seule langue officielle dans l'administration.

Dès lors, l'arabe standard devient la langue officielle et nationale au Liban, où elle sera presque utilisée dans tous les secteurs. Naaman (1979)²⁰ ajoute qu'en 1940, l'arabe a été la langue la plus pratiquée d'où le développement de la littérature arabe, associé au mouvement de la renaissance arabe. L'auteur explique dans

19. LECLERC et LECLERC, *op. cit.*

20. NAAMAN, *op. cit.*

le même ouvrage qu'à l'époque de la colonisation ottomane, les arabes voyaient leur langue assujettie et reléguée, et c'est la raison pour laquelle les hommes de la renaissance sont intervenus pour sauver leur langue maternelle. Face au déclin de la langue et de la littérature arabe, ces derniers se fixaient alors comme objectifs : la diffusion et la promotion de leur langue maternelle. C'est ainsi que l'arabe a commencé à se régénérer et à s'épurer pour atteindre ensuite son âge d'or. Étant donné que le peuple s'est approprié un nouveau langage né de la situation de contact de différentes langues, les hommes de la renaissance se retrouvent contraints d'adapter la langue arabe à la nouvelle situation en tenant compte de l'intégration de nouveaux emprunts greffés dans leur parler.

De ce fait, la langue arabe s'épanouit davantage grâce à son ouverture sur d'autres langues européennes, auxquelles elle a emprunté un nombre important de termes, ce qui a contribué à l'enrichissement de son vocabulaire. Ainsi, des emprunts à l'anglais, au français et à l'italien ont été insérés dans la langue arabe, qui voit ensuite se développer à tire-d'aile le phénomène de néologisme. Par conséquent, une nouvelle ère s'ouvrait notamment avec le retour de nouveaux écrivains formés en Occident. Ceux-ci ont contribué à l'efflorescence et à la diffusion de l'arabe par le biais de la presse qui avait un grand impact sur le lectorat arabe. De grands efforts ont été déployés afin de retirer la langue arabe de sa décadence et de lui donner une touche de modernité mais c'est au linguiste Ibrahim- Al-yaziji ²¹ (1847-1906) que nous devons notamment la résurrection de la langue arabe. Ce dernier ayant formé de nouveaux mots et redonné une nouvelle vie à des mots arabes tombés autrefois dans l'oubli, a pu donner un nouveau souffle à la langue arabe. De plus, il a emprunté aux langues européennes un large éventail de mots ce qui a donné à la langue précitée une certaine fraîcheur, citons quelques exemples : Cartoun (carton), saboun (savon), boullisse, (police), salata (salade).

De surcroît, on peut observer que l'anglais a connu un grand essor au len-

21. [Ibid.](#)

demain de l'indépendance pour des raisons liées au développement des relations commerciales entre le Liban et les pays arabes anglophones. Par ailleurs, la ligue arabe créée le 22 mars 1945 au Caire avait comme objectif le resserrement des liens entre les vingt-deux membres et le renforcement de la coopération dans différents domaines : culturel, économique, politique, etc., afin de défendre les intérêts des pays arabes. Cette ligue trouve dans la langue arabe un facteur de solidarité et de force qui consolide leur cohésion politique, c'est pourquoi elle rassemble les pays dont la langue officielle et nationale est l'arabe classique. Dès lors, la langue arabe a acquis une place très importante²².

Il serait important de noter que dans les années soixante et soixante-dix (Abou, 1994, 1996) on assistait à une montée du nationalisme arabe avec des tentatives d'arabisation de l'enseignement qui s'accompagne d'une volonté de réduire le français au statut de simple langue étrangère. Selon l'auteur, et malgré la persistance de ce genre de discours sur la scène libanaise, la politique d'arabisation n'a pas abouti en raison de l'échec constaté dans des pays arabes prônant cette politique linguistique d'une part et de l'implantation du français chez les différentes communautés confessionnelles libanaises d'autre part. Ainsi, le contexte libanais actuel, nous offre une situation tridimensionnelle avec une certaine concurrence entre le français et l'anglais.

Abou (1994) pense qu'après la guerre civile (1975-1990) certains changements, minimes certes, mais significatifs sont apparus dans le tissu libanais concernant les langues et les attitudes qui y sont associées. Pour lui, dans certains milieux Chrétiens, notamment chez les maronites, où la langue occidentale est considérée comme une simple langue étrangère à but utilitaire, est né le désir de substituer l'enseignement du français par l'anglais. Tandis que pour certains Druzes, généralement anglophones, affichent un nouveau penchant pour la langue française. De plus, la communauté Chiite considérerait plus l'aspect social du français en

22. *Ibid.*

tant que langue de prestige. L'auteur explique la position des Musulmans vis-à-vis du français lors de l'indépendance, par un ressentiment contre la Puissance mandataire et que «*peut-être, aujourd'hui, le passage à l'anglais de certains milieux chrétiens résulte-t il, d'une certaine déception occasionnée par la politique de la France durant la guerre des quinze ans.*»²³

Néanmoins, après avoir adopté la Résolution sur la langue française par les chefs d'États et de gouvernements lors de la tenue du XIIe Sommet le Francophonie à Québec en octobre 2008²⁴, le Liban a affiché sa volonté de conclure un pacte linguistique, afin de ranimer la flamme de la Francophonie au Liban. En réponse à cette volonté, l'OIF a signé un pacte linguistique avec les autorités libanaises en octobre 2010 au sommet de Montreux. Ainsi, l'ancien président de la République du Liban, Michel Sleiman, et le Secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, ont décidé d'en faire examiner les conditions d'établissement lors d'une mission officielle de la Francophonie (OIF, AUF et TV5 Monde), arrivée à Beyrouth en mars 2010.

Pour concrétiser l'intérêt de l'État libanais d'assurer le dynamisme à la langue française dans le but de préserver le caractère trilingue du pays, la mission ladite a examiné la place du français dans les différents secteurs de la société ainsi que dans le système éducatif. Il en a résulté l'établissement d'un constat, par conséquent, un plan d'action a été élaboré en concertation avec les parties de Pacte. Ce plan d'action comprend les axes prioritaires du pacte linguistique couvrant trois volets : enseignement, culture et environnement francophone. Dans ce qui suit nous allons examiner l'usage des langues dans le parlement, dans l'administration, dans les tribunaux.

23. Sélim ABOU. « Les enjeux de la francophonie au Liban ». Dans : *Une francophonie différentielle, Paris, L'Harmattan, Université Saint-Joseph* (1994), p. 417.

24. FRANCOPHONIE.ORG. *Liban*. 2010. URL : http://www.Francophonie.org/IMG/pdf/synthese_pacte_liban.pdf.

4.4 Les langues au parlement, aux tribunaux et dans l'administration

4.4.0.1 Au parlement

D'après l'étude citée précédemment de L'Université Laval²⁵, la langue principale du parlement est l'arabe standard. Ainsi, lors des réunions parlementaires, on fait appel à cette langue et à l'arabe dialectal. Or, les lois sont rédigées uniquement en arabe standard. La majorité des lois et des codes libanais ont vu le jour durant le mandat français ce qui explique le fait que les documents juridiques sont rédigés en français par des juristes français. De ce fait, ces documents juridiques sont écrits actuellement en français et en arabe standard. À partir de 1992, tout représentant officiel de l'État doit recourir à l'arabe dans son discours prononcé sur le territoire national, mais il peut recourir au français et à l'anglais à l'étranger.

4.4.0.2 Aux tribunaux : le droit aux langues

Étant donné que les tribunaux²⁶ religieux et civils sont assurés par des magistrats français, leurs décisions sont alors publiées en langue française parce qu'ils constituent le fondement de la jurisprudence libanaise qui y recourt jusqu'à ce jour. Les lois appliquées durant cette période sont restées intactes, elles s'inspiraient des lois françaises et sont écrites également en français. En ce qui concerne la jurisprudence, les décisions comprennent souvent des passages de référence en français, extraites d'ouvrages français. Le Code de procédure civile libanais de 1933 est écrit en français. Il est vrai que le Code de procédure civile libanais a

25. LECLERC et LECLERC, *op. cit.*

26. Il importe de noter que les informations de cette partie sont prises de l'étude effectuée par (*ibid.*).

été publié pour la première fois en arabe en 1983, toutefois, l'expérience jurisprudentielle et législative française est calquée sur le Code de procédure civile français.

L'article 814 du Code de procédure civile libanais précise qu'au cas où des documents judiciaires sont écrits en langue étrangère, ces documents doivent dans ce cas-là être traduits par un traducteur assermenté. En outre, les articles 81, 88 et 184 du Code de procédure pénale (2001) exige le recours à l'usage de l'arabe ou à un interprète en cas de non maîtrise de la langue arabe par l'accusé et le défendeur, etc. Actuellement, on recourt généralement à l'arabe libanais aussi bien dans les tribunaux de première instance que dans les tribunaux religieux. Ceux-ci ayant juridiction sur le statut personnel des Libanais, sont autorisés à employer d'autres langues. Compte tenu de la diversité confessionnelle, au Liban chacune des juridictions communautaires sont dotées de ses propres lois, de ses textes juridiques, etc. Ainsi, la communauté évangélique dispose de ses propres lois alors que la communauté arménienne en dispose d'autres. Dans ce cas on peut affirmer que le Liban applique le principe de personnalité, qui accorde le droit à chaque citoyen d'utiliser sa langue dans les relations avec l'administration publique.

4.4.0.3 Sur le plan administratif

Dans l'Administration on emploie généralement l'arabe libanais, mais cela n'empêche pas l'usage de l'arabe et du français dans des cas précis. Presque tous les fonctionnaires maîtrisent l'arabe et le français, car pour accéder à la fonction publique, ils doivent passer l'épreuve de français et d'anglais. D'ailleurs, tous les documents sont écrits en arabe. Toutefois, le recours au français à côté de l'arabe reste indispensable dans certains cas tels que la délivrance des passeports, des billets de banque, des plaques d'immatriculation, etc. Une grande partie de la population libanaise parle et écrit le français, cependant de nos jours, les rapports de

travail ou de stage ainsi que les offres d'emploi sont écrites en anglais. Néanmoins, certains textes préconisent l'usage de l'arabe comme par exemple l'article²⁷ 12 de la loi du 23 septembre 1946 concernant le Code du travail. Cette loi qui a été modifiée au 31 décembre 1993 et au 24 juillet 1996 précise que le contrat de travail doit être en arabe, mais il peut être traduit dans une langue étrangère au cas où l'employeur ou le salarié étranger ne maîtrise pas l'arabe :

Le contrat de travail peut être soit écrit, soit verbal. Dans les deux cas, il est soumis à l'empire du droit commun. Le contrat écrit doit être rédigé en **langue arabe** ; il peut néanmoins être traduit dans une langue étrangère si l'employeur ou le salarié étranger ignore la langue arabe.

Par ailleurs, pour ce qui est de la loi sur la protection des consommateurs (2004), selon l'article 9, les informations sur les étiquettes ou sur les emballages des marchandises et des produits doivent être marquées en arabe. Normalement, on doit recourir à cette langue pour exposer n'importe quel produit ou service. Cependant, il est possible d'utiliser dans certains cas le français ou l'anglais à la place de l'arabe à condition d'avoir l'autorisation du Ministre de l'Économie et du Commerce. Ainsi l'article 9²⁸ précise que :

Les informations sur les étiquettes ou sur les emballages doivent être affichées en principe en arabe. En général, l'arabe doit être utilisé pour tout acte visant à afficher des produits ou des services. Les cas où il est permis d'utiliser le français ou l'anglais comme substitut de l'arabe doivent être déterminées sur la décision du ministre de l'Économie et du Commerce.

Selon l'article 19²⁹ :

Tout contrat établi par un fournisseur ou approuvé par les autorités officielles ou tout contrat qu'un consommateur n'a pas le droit de modifier doit satisfaire aux conditions suivantes :

- Le contrat doit être établi dans une langue arabe simple et directe. L'anglais est toutefois admissible lorsque les parties en conviennent.
- Le contrat ne doit pas se référer à des textes ou des documents qui n'auraient pas été fournis aux consommateurs avant qu'il ait conclu le contrat.

27. [Ibid.](#)

28. [Ibid.](#)

29. [Ibid.](#)

- Le contrat doit fixer clairement le coût, la date du paiement et le mode de paiement, ainsi que le lieu et le moment de la livraison.

Selon l'article 37³⁰ :

Tout fabricant ou fournisseur doit démontrer par écrit et clairement le meilleur moyen d'utiliser des produits ou des services, et avertir les consommateurs des risques qui pourraient résulter de l'emploi abusif dudit produit ou service. Les informations susmentionnées doivent être écrites en arabe.

Nous en concluons que la situation libanaise est différente de celle des pays de Maghreb. Après avoir vécu la confrontation linguistique (arabe-français) dans les années soixante et soixante-dix, où il était question d'arabisation, la politique étatique libanaise, de non intervention, basée sur la liberté d'enseignement a favorisé une approche plus stratégique et plus commode dans la gestion des questions linguistiques de ce pays multiculturel. Les discours, sur les langues, de nos jours, ont tendance à placer le plurilinguisme libanais sous le signe d'une grande richesse qui s'ajoute à la base originelle arabe de ce peuple. Ainsi, selon les prises de positions de spécialistes : linguistes, anthropologues, historiens, universitaires et politiciens, il convient de dire que le Liban a su procéder à une distanciation avec l'évènement le plus marquant de l'histoire du Liban qui est le mandat français, et a pu profiter des avantages que le bilinguisme lui a apporté.

Cette ouverture sur le monde occidental a renforcé l'aspect trilingue du pays sans que cela ne porte préjudice à l'appartenance nationale ni à l'entité du pays. Cet aspect multilingue se traduit dans le système de l'enseignement libanais qui accorde une place capitale aux langues étrangères quel que soit le type d'école fréquentée. Par le fait de l'adoption de cette stratégie de trilinguisme pour faire face à l'hégémonie de l'anglais qui prédomine dans le monde. De ce fait, pour sauvegarder la place du français au Liban face à la suprématie de l'anglais, on part de l'idée de trilinguisme qui consiste à consolider le français pour mieux acquérir l'anglais. Ainsi, Kiwan Fadia³¹ s'exprime de la manière suivante, lors de

30. *Ibid.*

31. Kiwan Fadia est directrice honoraire et professeur de sciences politiques à l'Institut des

l'entretien sur *La situation politique au Liban, la crise syrienne, la Francophonie et la situation des femmes dans le contexte des printemps arabes*³² :

Pour protéger le choix stratégique de la langue française pour le Liban, nous essayons de lutter en faveur du plurilinguisme : au lieu d'abandonner le français, nous encourageons les étudiants à consolider leur français pour s'ouvrir ensuite vers l'anglais comme troisième langue. On a d'ailleurs constaté qu'une bonne connaissance du français permet d'apprendre plus aisément l'anglais et les autres langues ensuite.

Dans ce qui suit, nous allons nous intéresser à la place que la langue française occupe au Liban ainsi qu'à ses différents statuts, dans le but de mesurer son poids symbolique par rapport aux autres langues en présence.

4.4.0.4 Usages institutionnels des langues au Liban

Comme nous l'avons souligné précédemment, l'arabe libanais et/ou l'arabe standard est employé dans l'administration, mais dans certaines situations on fait également appel au français. De ce fait, pour trouver un emploi une bonne connaissance du français était autrefois requise au Liban. Cependant avec la montée en flèche de l'anglais et sa suprématie dans presque tous les secteurs, le marché du travail exige dans le contexte actuel une maîtrise de cette langue alors que le français est considéré comme un plus. Évidemment, certains domaines sont réservés essentiellement aux francophones, c'est le cas du domaine de la traduction, de l'animation des anniversaires pour enfants, pour travailler dans les crèches, etc. Actuellement, les candidats à ces emplois doivent a priori passer un examen de langue française et anglaise pour postuler à un emploi public.

Par le fait, l'anglais et le français sont deux langues assez présentes au Liban,

sciences politiques de l'Université Saint-Joseph (USJ).

32. Fadia KIWAN. « ENTRETIEN AVEC FADIA KIWAN, REGARD SUR LA SITUATION POLITIQUE AU LIBAN, LA CRISE SYRIENNE, LA FRANCOPHONIE ET LA SITUATION DES FEMMES DANS LE CONTEXTE DES PRINTEMPS ARABES ». Dans : *Les clés du Moyen-Orient* (2013). URL : <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Entretien-avec-Fadia-Kiwan-Regard.html>.

leurs emplois ne se réduisent pas à un simple usage institutionnel mais il s'étend aussi dans la vie de tous les jours. Ainsi, nous voyons d'une part que le français s'utilise en parallèle avec l'arabe pour tout ce qui concerne les billets de banque, les timbres postaux, les plaques d'immatriculation, les billets de la loterie nationale, les paquets de la Régie des Tabacs. D'autre part l'anglais accompagne l'arabe dans plusieurs situations relatives surtout au commerce : les offres d'emploi, les rapports sont écrits de concert en anglais et en arabe et non pas en français. Ce qui explique d'ailleurs le déclin des francophones au Liban au profit de l'anglais, langue des affaires et de communication internationale.

Néanmoins, Sélim Abou³³ mentionne dans son étude (1962) que le domaine institutionnel et administratif reste notamment le privilège du français, du fait que la documentation de certains nombres de ministères est réservée uniquement au français comme le ministère de l'agriculture, des affaires étrangères et celui de la défense. Quant à l'usage de langues dans les administrations privées comme les banques par exemple, lesquelles effectuent la majorité de leurs opérations en français : les chèques, les cahiers de comptabilité, les notes de service, etc. Sur le plan commercial, les étiquettes des produits fabriqués au pays du cèdre sont libellées dans la majorité des cas en français et en arabe que ce soit des produits alimentaires, cosmétiques ou encore pharmaceutiques. De plus, Abou affirme que les cahiers de comptabilité des commerçants libanais sont remplis d'écriture française ainsi que le papier à en-tête de ces derniers est écrit dans les deux langues arabe et française.

Nous constatons que le français et la culture françaises sont ancrés au Liban aussi bien sur le plan social que sur le plan administratif. Cependant, cette langue se trouve actuellement fragilisée avec l'émergence de l'anglais qui ne cesse de gagner du terrain à son détriment. Sa prépondérance a même touché la classe politique libanaise dont la majorité des membres a suivi une formation anglophone.

33. ABOU, *op. cit.*, p. 175.

Cette langue dotée d'une puissance a pu percer dans la société libanaise en apportant un changement fondamental dans l'infrastructure de différents domaines du pays. De ce fait, Les Libanais autrefois imbibés de la culture française, ont aujourd'hui de plus en plus tendance à s'imprégner de la culture anglo-saxonne, ce qui met en péril non seulement le français mais aussi l'entité même du pays.

4.5 La place du français au Liban par rapport aux autres langues en présence

4.5.1 Le Français est une langue choisie par les Libanais

En effet, le choc des cultures est souvent placé sous le signe de la violence : guerres, invasions, colonisations. Toutefois, le français est perçu au Liban comme langue choisie et aimée, grâce à sa beauté et à la gloire de la culture littéraire française. Alfred Gilder³⁴ affirme, lors d'une conférence sur la Francophonie au Liban, tenue à Beyrouth en 2013, que :

Pour beaucoup ici, le français est un fait de culture et un choix social, tous deux fondés sur des liens anciens affectifs avec la France. Pour cette double liaison, le Liban a occupé dès le départ une place privilégiée dans les organes de la Francophonie.

Depuis toujours, la langue française a revêtu un caractère particulier au pays du cèdre. Malgré la forte croissance de l'anglais dans tous les domaines, c'est le français, qui conserve jusqu'à aujourd'hui le statut de langue de culture et constitue une composante fondamentale de l'identité libanaise. Selon Abou (1994 : 413), «(...) la Francophonie est aujourd'hui une composante essentielle de l'identité culturelle libanaise, aussi son éventuel déclin signifierait-il la perte progressive de la spécificité du Liban, qui est sa principale raison d'être».

34. GILDER, *op. cit.*

À la suite d'une réunion tenue en 2006 au salon du livre de Paris dans l'intention d'examiner l'état de la Francophonie au Liban, des spécialistes de l'éducation, des représentants de l'édition ainsi que des médias ont certifié que la Francophonie s'y portait bien dans la mesure où le français maintient toujours son statut de deuxième langue au sein de la société libanaise. En outre, l'essayiste et l'attaché culturel auprès de la délégation du Liban à l'Unesco, à Paris, Bahjat Risk a expliqué que le français a acquis son statut de langue seconde dans un contexte historique, à l'époque des capitulations de François 1er en 1535. Celui-ci a fait venir des missionnaires au Liban ce qui a permis la diffusion de l'enseignement du français sur l'ensemble du territoire. Contrairement au pays de Maghreb, le français au Liban n'est donc pas le fruit d'une colonisation.

4.5.2 Le français est une langue seconde, langue étrangère, langue de culture et de snobisme.

Comme nous l'avions mentionné plus haut, le français avait acquis le statut de deuxième langue officielle à côté de l'arabe au Liban conséquemment à la déclaration de l'article 11 de la Constitution libanaise de 1926. C'est notamment dans la période du Mandat (1920-1946) que le français a connu un essor sans précédent. Durant cette période, le français était perçu comme langue presque maternelle dans la mesure où il était pratiqué par la majorité des Libanais. De plus, la langue jouissait d'un certain pouvoir vu qu'elle avait un statut juridique et administratif au même titre que l'arabe. Par ailleurs, le décret n7962 divulgué en 1931³⁵, dispose que : *«l'enseignement des deux langues : l'arabe et le français est obligatoire dans toutes les écoles»*.

Au lendemain de l'indépendance, l'opinion publique a été partagée entre les

35. HAFEZ, *op. cit.*

défenseurs et les contestataires du français langue officielle. Les premiers représentaient les chrétiens, avaient revendiqué la maintenance du statut d'officialité de la langue française alors que les autres étaient des musulmans qui avaient réclamé l'arabe comme seule langue officielle du pays. C'est ainsi que le français a perdu son statut d'officialité et passé au statut de langue seconde ou d'enseignement tandis que l'arabe devient la seule langue officielle du pays. Toutefois, le français continue à jouer un rôle important au Liban mais son statut reste confus du point de vue juridique. Pour cela, de multiples conférences et colloques ont été organisés pour discuter de sa place et son statut au Liban, mais de nos jours encore ce sujet est toujours au cœur des débats citoyens.

En effet, la place de cette langue reste relative du fait que plusieurs facteurs d'ordre socioculturel, idéologique, politique, géographique, influencent son usage au Liban. De ce fait, pour certaines personnes le français est une langue seconde ou d'enseignement alors que pour d'autres, elle est une simple langue étrangère. À cela s'ajoute quelques familles libanaises qui restent très fidèles à la langue française de sorte qu'elles y recourent dans différentes situations de leur vie : à la maison, dans la rue, avec les amis, les parents. Pour cette catégorie de population libanaise, le français est perçu comme langue maternelle. Accorder un statut à une langue est tributaire de plusieurs facteurs d'ordre géographique, culturel, historique, juridique, économique. Sa place assignée dans les institutions éducatives, ses usages ainsi que les valeurs qu'on lui accorde, interviennent lors de sa dénomination. Néanmoins, une même langue peut avoir différentes variations linguistiques au sein d'une même société selon le contexte socioculturel et géographique dans laquelle elle s'inscrit. D'ailleurs, Gérard Vigner³⁶ souligne que :

Nommer une langue n'est pas un acte anodin, car de la sorte, on lui assigne une place dans le concert des langues présentes dans un pays, et par le moyen d'un qualificatif, ' langue ancienne ', ' langue moderne ', ' langue nationale ', etc., ou d'une apposition, ' français, langue maternelle', ' français, langue

36. Gérard VIGNER. « Nommer le français ». Dans : *Ela. Études de linguistique appliquée* 2 (2003), p. 153-166.

étrangère ', on l'inscrit dans un univers de relations ou de fonctions qui renvoient à des catégorisations de nature très variées, souvent hétérogènes, mais toutes chargées de sens.

Bien que l'environnement linguistique libanais soit multilingue et multiculturel, c'est surtout le français qui a gravé tous les échelons au sein de la société libanaise. La langue française jouit de statuts différents au sein de la société libanaise. Elle est langue seconde, langue étrangère, langue d'enseignement, langue de culture, langue de luxe et de snobisme, entre autres. Nous allons rapporter ci-après les témoignages de certains auteurs libanais concernant le statut et la place de la langue française au Liban et cela dans le but de mettre en exergue son caractère assez variable. Lors d'un entretien³⁷ sur le «Regard sur la situation politique, la crise syrienne, la Francophonie et la situation des femmes dans le contexte des printemps arabes», Fadia Kiwan, déclare que : «*[...]le français n'est plus la langue de référence à cause de la prise de terrain de l'anglais.*».

De son côté, Sanaa Hoteit³⁸ affirme que : le français a la valeur d'une langue de culture alors que l'anglais est perçu comme langue des affaires, d'utilité et encore symbole de virilité.

D'autant plus que dans la société, cette langue (le français) était généralement associée à la culture, à la poésie et à l'image de la femme. Par contre, le critère de la facilité et de l'utilité est/était attribué à l'anglais, perçu comme « langue de tous les jours », « langue de travail » indispensable pour les garçons et un outil de promotion socioéconomique et de communication internationale.

Puis, dans un deuxième temps Sanaa Hoteit³⁹ évoque les statuts assignés officiellement aux langues :

Nous avons d'une part, ce que le discours officiel a tendance à nommer, langue nationale/officielle (l'arabe), les langues étrangères (le français et l'anglais), l'arménien et l'arabe dialectal. Au sein de ces langues, de nom-

37. KIWAN, *op. cit.*

38. Sanaa HOTEIT. « Enseignement-apprentissage du français au sud du Liban : didactique contextualisée et intégration dans une dynamique culturelle francophone ? » Thèse de doct. Université Rennes 2 ; Université Européenne de Bretagne, 2010, p. 17.

39. *Ibid.*, p. 47.

breuses variations linguistiques prédominent. Elles sont généralement tributaires de la région et des normes sociales et culturelles dominantes [...]

Pour son part, Abdallah Naaman (1979) met l'accent sur la place privilégiée du français au Liban en tant que langue de culture. Pour lui, l'anglais est la langue des affaires, de la technologie et des relations internationales. Il en va de même pour l'université Laval⁴⁰ qui a effectué une étude sur l'aménagement linguistique au Liban et qui considère que le français a le statut d'une langue de culture au Liban :

Dans l'état actuel des choses, on peut affirmer qu'il existe au Liban une certaine triglossie où l'arabe libanais est utilisé à la fois comme langue maternelle et comme langue vernaculaire, le français servant essentiellement comme langue de culture et l'anglais comme langue fonctionnelle pour les communications avec l'extérieur.

Zahida Darwiche Jabbour⁴¹, explique dans son étude sur *La Francophonie au Liban et les défis de la mondialisation* que le français devient une langue de culture au lendemain de l'indépendance et que malgré la grande percée de l'anglais, le français demeure une partie intégrante de l'identité culturelle libanaise :

Avec le changement de la situation politique sous l'indépendance fondée sur un consensus national, le français [...] était devenu pour une grande partie de la population une langue de culture, un véhicule de valeurs humanistes et un moyen d'ouverture à l'universel.

Puis, elle ajoute qu'«*Au Liban, où le français fait partie intégrante de l'identité culturelle, où l'arabe — il est inutile de le rappeler — est la langue de l'identité nationale, on a opté pour un trilinguisme où l'anglais tient la place de langue d'accès à l'informations.*»⁴²

Lors d'une conférence au congrès de la pneumologie libanaise en 2013, l'écrivain Alfred Gilder affirme que le français a le statut de langue seconde et qu'elle

40. LECLERC et LECLERC, *op. cit.*, p. 17.

41. Zahida Darwiche JABBOUR. « La francophonie au Liban et les défis de la mondialisation ». Dans : *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* 56.1 (2004), p. 17-33, p. 25.

42. *Ibid.*, p. 32.

est une langue choisie par les libanais. En effet, plusieurs études ont été menées sur la place du français et sur la Francophonie au Liban dont, entre autres : L'étude de Katia Haddad (1994), Stéphane Guenier (1993), Samir Hoyek (2004) et Sélim Abou (1962). Dans son étude, Haddad (1994) affirme que le français est perçu comme langue véhiculaire et vernaculaire servant de communication avec les groupes arabophones mais il est pratiqué par un nombre limité des Libanais. Quant à Guenier (1993), il met l'accent, dans son étude sur les portraits linguistiques et le français au Liban, ainsi que sur les caractéristiques propres à la Francophonie dans ce pays.

D'ailleurs, Hoyek (2004) affirme que le français devance l'anglais pour plusieurs raisons liées à l'histoire, et à l'éducation scolaire et que le français passe pour la première langue dans le domaine de la recherche et de l'enseignement universitaire. Quant à Abou (1962), celui-ci trouve que les Libanais font usage aux langues étrangères en fonction des situations et cela varie d'un milieu socio-culturel à l'autre. Dans son étude, il affirme que la majorité des bourgeois sont francophones et se sont tournés même vers l'anglais récemment pour des fins utilitaires. Cependant le français reste la langue de culture sans conteste. Quant à la classe populaire, elle est bilingue arabe-français mais leur niveau évidemment progresse lorsqu'elle accède à une classe sociale moyenne. Des années plus tard, Abou⁴³ en coopération avec Kasparian et Haddad (1996) ont mené une étude très riche sur l'*Anatomie de la Francophonie libanaise* qui se résume comme suit : Au sein de la communauté francophone, on a recouru le plus souvent au français même au travail, en communiquant avec les collègues, toutefois l'anglais prend le dessus sur le français quand il s'agit d'une communication ou d'un échange avec l'étranger. Par rapport à la presse, c'est la presse francophone qui est la plus consultée et les Libanais francophones vivent profondément le bilinguisme arabe-français en le pratiquant partout et dans tous les domaines.

43. C KASPARIAN, Katia HADDAD et S ABOU. *Anatomie de la francophonie libanaise*. AUF, Fiches du Monde Arabe, Université Saint-Joseph, 1996.

D'ailleurs, Abou (1994) estime que l'apprentissage de l'anglais au Liban est un atout, mais le plus important est de ne pas renoncer à la place du français comme langue seconde fondamentale pour le développement de la société libanaise⁴⁴ :

Que les Libanais se donnent l'anglais comme troisième langue ne peut constituer qu'un avantage. L'essentiel est que le français se maintienne comme langue seconde. Il y va non seulement de l'identité distinctive de ce pays mais aussi de la qualité de son développement. En effet, tel qu'enseigné et pratiqué, le français contribue au développement intégré de la société, stimulant sa créativité dans les divers secteurs d'activité.

Nous limitons nos références en citant quelques propos exprimés par des écrivains et des chercheurs libanais au sujet de la place de la langue française au Liban. Ces propos témoignent du caractère changeant de cette langue au sein de la société libanaise. Somme toute, la place que tient la langue française au Liban varie selon les régions, la religion, le niveau social et professionnel. De plus, la situation politique peut affecter la place du français, puisqu'à l'issue de la guerre civile, les chrétiens ont affiché leur déception par rapport à la France qui selon eux, les a abandonnés pendant cette épreuve, ce qui les a amenés ensuite à substituer le français par l'anglais. À présent au moment où l'anglais occupe le haut de la pyramide au Liban, le statut et l'usage du français est alors fluctuant plus que jamais.

4.6 L'État de la Francophonie au Liban

Il importe de rappeler que le terme Francophonie a été créé au XIXe siècle par le géographe Onésime Reclus, utilisé d'abord pour décrire des faits et des cartes. Il faut attendre les années 60 pour que ce terme soit popularisé. C'est en 1962 que l'écrivain, poète et l'ancien président du Sénégal Léopold Sédar Senghor a contribué à la diffusion de cette notion qu'il définit en ces termes⁴⁵ : «*La Francophonie,*

44. ABOU, *op. cit.*, p. 422.

45. Lors d'une interview avec la revue *Esprit* en 1962

c'est cet humanisme intégral qui se tisse autour de la terre, cette symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire».

La Francophonie désigne alors l'ensemble des locuteurs parlant le français de par le monde. Depuis, la Francophonie s'est fixée pour mission de répandre la langue française et les valeurs humaines, et de défendre les droits et les valeurs de l'homme, ainsi que la diversité culturelle dans le monde. La Francophonie agit donc pour que le français garde son statut universel. Beyrouth est considérée comme le centre de la Francophonie (au Liban). Plusieurs manifestations culturelles et scientifiques de la Francophonie s'y organisent⁴⁶. Il est important de noter que le Liban est un des cinq pays fondateurs de la Francophonie constituée en 1970. En outre, il a organisé la conférence du sommet de la Francophonie en 2002. De plus, le salon du livre français de Beyrouth est le troisième en importance après celui de Paris et de Montréal. Par ailleurs, le Liban a été choisi en 2009 par l'Unesco comme la capitale mondiale du livre, ce qui a mis en exergue Beyrouth comme étant un lieu privilégié de la Francophonie et de la diversité culturelle. De surcroît, il a accueilli en 2009 les jeux de la Francophonie. Ces multiples événements culturels ont permis au Liban de s'imposer sur la scène arabe, tout en affirmant son appartenance à la Francophonie.

Ce minuscule pays omniprésent sur la scène internationale, participe souvent aux forums internationaux. Ainsi, les Libanais ont-ils réussi à montrer que le Liban sait faire parler d'autres choses que des guerres, d'instabilité et de crise économique. D'autre part, le bilinguisme arabe-français est précoce dans toutes les écoles libanaises ce qui permet aux Libanais d'être en contact avec la langue française dès leur plus jeune âge. Ainsi, ces deux langues arabe et française y sont considérées comme des langues véhiculaires dans la mesure où elles se partagent

46. LIBANVISION.COM. *L'état de la Francophonie au Liban : Thème d'une table-ronde du salon du livre de Paris 2006*. 2006. URL : <http://www.libanvision.com/francoliban.htm>.

les matières du programme scolaire en fonction du type d'école. Bien que l'anglais gagne de plus en plus de terrain, cette dernière garde encore une place importante sur le plan culturel. Alfred Gilder signale durant la même conférence (2013) que d'après une enquête effectuée sur le lectorat, on a constaté que 35% des Libanais ne lisent qu'en arabe, 14% ne lisent jamais, 54% lisent en français et 14% seulement lisent en anglais. Ces chiffres font preuve de la vitalité de la Francophonie au Liban et affirment que celle-ci se porte toujours bien au Liban. De son côté, Pascal Monin décrit la langue française comme étant ⁴⁷ :

un rempart contre les excès de la mondialisation, cette nouvelle forme d'hégémonie. Elle est la garantie de la rendre plus humaine et accessible. Chaque francophone libanais est, peu ou prou, la pointe d'un triangle dont les sommets de la base sont la France et le Liban, où qu'il soit.

La Francophonie représente donc une arme contre la suprématie de la mondialisation, qui risque de dépouiller l'homme de ses valeurs humaines. Pour un libanais, la France et la langue française constituent une composante essentielle de son identité.

4.7 Statut du français dans les établissements scolaires et universitaires

4.7.1 Naissance et développement du système éducatif

Le bilinguisme scolaire arabo-français remonte à l'époque du mandat français où on imposait l'enseignement bilingue arabe-français dans toutes les écoles nationales suivant la promulgation de la loi du 21 août 1924. Au lendemain de l'indépendance, l'article 10 de la constitution libanaise votée le 23 mai 1926 a déclaré

47. MONIN, *op. cit.*

un enseignement libre à condition que cela ne porte pas atteinte aux communautés religieuses⁴⁸ :

L'enseignement est libre, tant qu'il n'est pas contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs et qu'il ne touche pas à la dignité des confessions, [...] «il ne sera porté aucune atteinte au droit des communautés d'avoir leurs écoles, sous réserve des prescriptions générales sur l'instruction publique édictées par l'État».

Il en résulte une multiplication et une diversification des institutions scolaires, et à partir de cette période, on commence à établir une distinction entre le secteur privé du secteur publique dont chacun est doté de centaines d'établissements. De plus, l'article 9 de la même Constitution énonce que⁴⁹ :

La liberté de la conscience est absolue. En rendant hommage au Très-Haut, l'Etat respecte toutes les confessions et en garantit et protège le libre exercice à condition qu'il ne soit pas porte atteinte à l'ordre public. Il garantit également aux populations, à quelque rite qu'elles appartiennent, le respect de leur statut personnel et de leurs intérêts religieux.

C'est grâce à cet article que les missions étrangères et les écoles de missionnaires catholiques et protestantes ont pu multiplier leurs écoles et contribuer alors au développement de l'action éducative au XXème siècle. Bien que la constitution libanaise ait subi des modifications en 1990, ces deux articles sont restés intacts. Il serait intéressant de noter que la fondation du premier collège enseignant réellement le français «Antoura»⁵⁰ été créé en 1834. Ensuite, Aïn Warka, le brillant établissement scolaire a vu le jour en 1792. Outre le français, on y enseignait plusieurs langues comme l'italien, le grec, le latin, l'arabe et le syriaque. De leur côté, les jésuites ont fondé un séminaire en 1843, transformé plus tard en 1875 en la fameuse Université francophone Sait-Joseph. Ainsi, les écoles enseignant le français commencent à se multiplier à tire d'aile sur presque tout le territoire libanais. Cependant, celles gérées par les missionnaires étaient les plus actives.

D'ailleurs, le Liban est en pleine évolution et réalise des résultats très ho-

48. NAAMAN, *op. cit.*, p. 82.

49. Marc BARONNET. *Code Libanais*. 2010.

50. HACHEM, *op. cit.*

norables du point de vue de scolarisation. Salim Daccache s.j., ancien recteur du Collège Notre-Dame de Jamhour, Doyen de la Faculté des sciences religieuses – USJ, nous communique lors d'un colloque⁵¹ tenu en Juin 2010 des chiffres concernant le taux de scolarisation au Liban. Ainsi, il affirme que le taux de scolarisation chez les jeunes atteint le 89.9% pour le cycle primaire et 77.4% pour le secondaire. Quant à l'enseignement supérieur, le nombre des institutions se sont multipliées à tire-d'aile, on n'en comptait qu'une dizaine en 1990 alors qu'aujourd'hui nous disposons de 44 institutions qui reçoivent environ 150.000 étudiants. La majorité de ces universités pour ne pas dire toutes, revêtent un caractère confessionnel et politique. En effet, le système éducatif au Liban est bilingue ou multilingue en ce sens que les matières scientifiques sont données dans la première langue étrangère adoptée par l'école en question, soit en anglais soit en français. Il existe 65% de collèges francophones pour 100 collèges libanais. Certainement, ce bilinguisme voire plurilinguisme constitue un atout pour les Libanais au niveau personnel comme au niveau professionnel.

Le fait d'être en contact avec différentes langues et cultures nous apprend à accepter la diversité et développe donc en nous les principales valeurs humaines dont la tolérance. De plus, connaître plusieurs langues permet de s'ouvrir sur l'extérieur ainsi que de repousser nos horizons culturels et professionnels. Cependant, même si le Liban est placé sous le signe de plurilinguisme, ce phénomène ne s'applique pas forcément sur tous les Libanais dont une partie reste monolingue pour des raisons socioculturelles. En effet, si le français n'est plus un élément de ségrégation religieuse, il est malheureusement un élément de ségrégation sociale aussi.

51. Salim DACCACHE. « Le Système éducatif libanais : un regard d'ensemble des réalités, des problèmes et des défis ». Dans : *Intervention au Colloque Fondation Oasis : Maison de la Montagne, Liban*. 2012.

4.7.2 Les différents types d'écoles libanaises

Le réseau scolaire au Liban se caractérise par sa grande complexité dans le sens où les écoles se répartissent sur les différents secteurs d'enseignement. De ce fait, on a des écoles publiques, des écoles nationales privées et encore des écoles privées étrangères et nationales conventionnées par la France. Évidemment, la qualité d'enseignement, la répartition des heures, le contenu des programmes scolaires, entre autres, ne sont pas les mêmes dans tous les secteurs. En effet, dans les écoles publiques on n'enseigne pas les langues étrangères au niveau du cycle maternel contrairement aux écoles privées qui commencent à les enseigner à partir des classes maternelles. Pour cela, le ministère de l'éducation a déployé de multiples efforts afin d'encourager l'apprentissage précoce de la langue étrangère dans les écoles publiques. En revanche, les écoles françaises et les grandes écoles privées n'enseignent que les langues étrangères dans le cycle maternel. Dans le secteur primaire⁵², on impose l'apprentissage de l'arabe d'environ sept heures par semaine, en plus, l'enseignement d'une première langue étrangère est également obligatoire à raison de sept heures par semaine.

Au niveau du cycle complémentaire, une deuxième langue étrangère vient s'ajouter à l'enseignement de l'arabe et à la première langue étrangère, pour une durée de cinq heures hebdomadaires. Quant au cycle moyen, la situation ne change pas dans les écoles publiques où les matières scientifiques s'enseignent toujours dans la première langue étrangère, à côté de l'arabe et d'une deuxième langue étrangère. Tandis qu'au sein des écoles privées, une troisième langue étrangère fait son apparition à ce stade-là, comme : l'allemand, l'espagnol, l'italien. Il importe de mentionner qu'on distingue deux types d'écoles privées au Liban, on a d'une part, les écoles laïques et religieuses qui ne sont pas forcément contrôlées par l'État, et nous disposons d'autre part d'établissements privés étrangers (l'anglais, le français

52. Les informations concernant le nombre d'heures de langues enseignées par cycle scolaire sont tirés du site de CRDP Liban.

et l'allemand). Par le fait que la France dispose d'une chaîne scolaire très évoluée au Liban dont les écoles de la mission laïque française qui jouissent d'une grande notoriété. Ces institutions étrangères enseignent la langue de leur pays en tant qu'une langue maternelle et initient aussi les élèves aux examens officiels de leurs pays conjointement aux examens libanais. Ces établissements sont soutenus par les missions culturelles étrangères.

4.7.3 Statuts de la langue française dans le système scolaire au Liban

Le français n'a pas connu le même sort dans tout le Liban, c'est-à-dire sa diffusion sur l'ensemble du territoire était très variable à cause de l'absence d'homogénéité socioculturelle et linguistique dans chaque région libanaise. Au Liban, on commence à apprendre une langue étrangère conjointement à l'arabe dès les classes maternelles. Quant à la répartition des heures d'enseignement des langues, les écoles privées ont la liberté de les fixer en fonction de leur politique interne contrairement aux écoles publiques où les heures d'enseignements des langues sont fixées d'avance par le Ministère de l'Éducation Nationale. Wafaa Berry Hajj, consultante en ingénierie, précise dans son article sur «*L'enseignement du français au Liban hier et aujourd'hui*»⁵³ les différents statuts que le français tient au sein de certains établissements scolaires :

Dans un grand nombre d'écoles, il (le Français) fait figure de langue seconde. Plus précisément, dans certaines écoles privées de « première classe », il est presque considéré comme une 2ème langue maternelle. Dans d'autres, encore privées, il occupe la place privilégiée d'une langue seconde, et dans les écoles publiques ou gouvernementales, le français a le statut de première langue étrangère, l'anglais étant la deuxième.

En effet, il n'existe aucune loi au Liban qui précise laquelle des deux langues

53. Wafa BERRY HAJJ. « L'enseignement du français au Liban hier et aujourd'hui ». Dans : (), p. 77.

française ou anglaise est la première langue étrangère, d'où la notion de politique linguistique. Toutefois, les matières scientifiques sont données aussi bien à l'école qu'à l'Université soit en français soit en anglais. Selon Stéphane- Ahmad Hafez⁵⁴, ces langues avaient au début le statut de langues étrangères, ensuite elles acquièrent le titre de langues secondes ou langue d'enseignement. Lors du séminaire tenu en décembre 2010 sur «L'enseignement du français dans les pays de langue arabe», Mme Bouchra Bagdady Adra⁵⁵ affirme que :

La langue française bénéficie au Liban d'un statut que l'on pourrait caractériser de «privilegié» de première langue étrangère enseignée et de langue d'enseignement des mathématiques et disciplines scientifiques dans la majorité des établissements scolaires au Liban. Cependant, dans certains établissements scolaires, on choisit l'anglais comme première langue étrangère et comme langue d'enseignement des disciplines scientifiques [...].

Le statut du français varie donc d'une école à l'autre en fonction du secteur d'enseignement. Le français pourrait donc être une langue étrangère pour certains élèves issus essentiellement de l'école publique où l'enseignement de cette langue demande à être amélioré. Mais elle peut être une langue seconde pour ceux qui sont scolarisés dans des écoles privées nationales ou encore langue maternelle pour ceux formés dans des écoles privées étrangères et nationales conventionnées par la France. Il en résulte ainsi un résultat hétérogène concernant l'enseignement du français. C'est pourquoi, un élève issu d'une école publique souffre d'un handicap au niveau des connaissances en langues étrangères, alors qu'un étudiant formé dans une école privée prestigieuse possède une solide connaissance en langues étrangères. D'ailleurs, dans le secteur privé où on commence à enseigner les matières scientifiques à partir des classes élémentaires, la première langue accapare presque 70% des programmes scolaires. D'après Samir Hoyek⁵⁶ « *les langues étrangères*

54. Stéphane-Ahmad HAFEZ. « Quel environnement francophone au Liban ? » Dans : *1er congrès régional de la commission du monde arabe* 1.1 (2008), p. 573-595.

55. Bouchra BAGDADY ADRA. « Politiques linguistiques et enseignement du français au Liban : situation actuelle, projets et enjeux ». Dans : *Centre international d'études pédagogiques* (2010). URL : <http://www.ciep.fr/sites/default/files/migration/conferences/l-enseignement-du-francais-dans-les-pays-de-langue-arabe/docs/actes-seminaires.pdf>, p. 74.

56. Samir HOYEK. « Le français dans l'enseignement scolaire et universitaire au Liban ». Dans : *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* 56.1 (2004), p. 49-56, p. 50.

d'enseignement qui sont le français et l'anglais occupent 77,2% du total général de l'horaire scolaire hebdomadaire, laissant 22,8% à la langue arabe». Il ajoute aussi que la majorité des élèves libanais sont francophones : «Notons également que 67% de nos élèves sont dans des établissements francophones contre 33% des établissements anglophones».

Enfin, il importe de noter que le français est enseigné dans les écoles anglophones privées dès la classe de 6ème en tant qu'une langue étrangère, il en va de même pour l'anglais enseigné dans les écoles francophones. De là, nous pouvons conclure que les établissements scolaires basés sur un bilinguisme précoce favorisent une forme de trilinguisme chez les élèves, cela signifie donc que c'est le système éducatif libanais qui est à l'origine du trilinguisme libanais. C'est ce système éducatif libanais basé sur l'apprentissage de deux langues étrangères qui est à l'origine de la naissance du dialecte libanais moderne qui consiste à mélanger l'arabe, avec le français et/ou l'anglais formant ainsi un parler original et chantant.

4.7.4 La répartition des écoles francophones au Liban

Selon le bulletin statistique du centre de recherche et de développement pédagogiques (CRDP), Le Liban disposait en 2014-2015 de 2874 écoles. Ces écoles se répartissent sur les différents secteurs d'enseignement de la façon suivante : Les écoles publiques appartiennent à l'État assurent un enseignement gratuit et constituent 44.1% du total des écoles libanaises. En revanche, les écoles privées sont payantes et représentent 40.6% du total des écoles. Quant aux écoles privées subventionnées gratuites, elles constituent 12.9%. Ces écoles scolarisent 1002277 élèves distribués sur les secteurs publiques et privés. Les tableaux [4.1](#), [4.3](#), [4.2](#) et [4.4](#)⁵⁷, ci-dessous décrivent la situation de l'enseignement au Liban ainsi que la répartition des élèves selon les différents secteurs d'enseignement :

57. Source : <http://www.crdp.org>

Ecole	Pourcentage
Ecoles publiques	44.1%
Ecole privées gratuites	12.9%
Ecole privées payantes	40.6%
Ecole d'Honorat	2.4%

Tableau 4.1 – La répartition des écoles libanaises selon les secteurs d'enseignement.

Selon la même source, les élèves se répartissent dans les différents secteurs d'enseignement comme suit :

Ecole	Pourcentage
Ecoles publiques	28.41%
Ecole privées gratuites	14.04%
Ecole privées payantes	53.97%
Ecole d'Honorat	3.58%

Tableau 4.2 – La répartition des élèves en fonction des secteurs d'enseignement

Langue d'enseignement	Pourcentage
Français	39.5%
Anglais	22.7%
Français-anglais	37.9%

Tableau 4.3 – La répartition des écoles libanaises en fonction de la langue d'enseignement qu'elles proposent pour les années 2014-2015

La 1er langue d'enseignement étrangère	Le nombre d'élèves	Pourcentage
Français	542085	54.1%
Anglais	460192	45.9%

Tableau 4.4 – Répartition des élèves libanais selon la première langue d'enseignement étrangère pour les années 2014-2015

Tableau 4.5, 4.6, 4.7 and 4.8⁵⁸ : répartition des élèves libanais dans les différents secteurs d'enseignement en fonction de la principale langue étrangère pour les années 2014-2015 :

Langue	Nombre	Pourcentage
Français	526	1.5%
Anglais	35396	98.5%

Tableau 4.5 – L'enseignement d'Honorat

Langue	Nombre	Pourcentage
Français	526	1.5%
Anglais	35396	98.5%

Tableau 4.6 – L'enseignement privé payant

58. Source : <http://www.crdp.org/sites/default/files/>.

Langue	Nombre	Pourcentage
Français	70208	53.5%
Anglais	65400	46.5%

Tableau 4.7 – L’enseignement privé gratuit

Langue	Nombre	Pourcentage
Français	174940	61.4%
Anglais	10986	38.6%

Tableau 4.8 – L’enseignement public gratuit

Ces données chiffrées, recueillies dans les bulletins statistiques du CRDP, montrent que la langue française reste une langue majoritaire dans l’éducation libanaise puisqu’elle maintient toujours sa suprématie au sein des écoles malgré l’émergence et l’expansion de l’anglais dans tous les secteurs.

4.7.5 Les Universités francophones au Liban

Le Liban regroupe depuis toujours un réseau universitaire de grande renommée au Moyen-Orient. Après avoir effectué une étude sur la situation du FLE à l’Université, Wafaa Berry Hajj compte plus de 15 Universités et d’Instituts privés et une seule Université publique au Liban. Ces Universités proposent des filières francophones et/ou anglophones. De son côté S. Hoyek affirme, lors d’un congrès

tenu le 7 juillet 2003, que le français est la première langue des études universitaires et de la recherche puisque «[...] le français est la langue d'apprentissage de 70% du total des étudiants libanais.»⁵⁹ D'ailleurs, dans son étude sur la place du français au Liban, Stéphane Ahmed-Hafez distingue quatre types d'Université selon sa langue d'enseignement : Le premier type «A» renferme la fameuse Université publique «l'Université libanaise» (UL= 72.458 étudiants), où les étudiants choisissent leur langue de scolarisation : soit l'anglais, soit le français en plus de l'arabe⁶⁰.

Le deuxième type B : englobe les Universités proposant le français comme première langue d'enseignement, à titre d'exemple : l'Université saint-Joseph (5 911 étudiants) ou comme deuxième langue comme l'Université Balamand (2 409 étudiants) et l'Université de Saint-Esprit de Kaslik (4659 étudiants). Quant au troisième type «C», il regroupe les Universités qui ont l'anglais comme langue première, telles que : l'Université Américaine de Beyrouth (AUB-6 270 étudiants), la Lebanese American University LAU(4 292 étudiants), l'Université de Notre Dame de Louaize (N.D.U : 3 759 étudiants). Le dernier type «D» englobe les Universités dont l'arabe est la première langue d'enseignement telles que : l'Université Arabe de Beyrouth (UAB : 8.898 étudiants) et l'Université Islamique (UI : 1 318 étudiants).

59. HOYEK, *op. cit.*

60. HAFEZ, *op. cit.*

4.8 Le rôle de la France dans la vitalité des établissements scolaires et universitaires francophones au Liban

Le français tient une place considérable dans les Universités Libanaises. Cependant, les Universités privées optent pour l'anglais quand il s'agit de domaines scientifiques, technologiques, sous prétexte que cette langue assure plus de débouchés professionnels comme : la médecine, la gestion, la comptabilité, la technologie de la communication et de l'information. D'ailleurs, les filières francophones se répandent de plus en plus dans les Universités Libanaises et se développent partout au Liban grâce à la collaboration de la France avec l'Agence Universitaire de la Francophonie (L'AUF). C'est le cas de SCAC qui a renouvelé l'accord avec l'université Saint- Joseph et a collaboré avec une chaîne d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche français. Il en va de même pour l'Université Libanaise qui a mis en place un projet de réforme concernant les programmes d'enseignement du français dont les crédits sont de 3.250.000⁶¹ euros en 4 ans. Cette collaboration concerne aussi d'autres Universités francophones et arabophones comme Saint-Esprit de kaslik, l'Université Arabe de Beyrouth et l'Université Islamique.

En outre, la France a installé le programme CEDRE⁶² en 1997 (coopération pour l'évaluation et le développement de la recherche) afin d'encourager la collaboration entre les Universités françaises et libanaises sur des projets scientifiques qui concernent le Liban. Ce programme a apporté son aide financière à 120 projets jusqu'aujourd'hui et plusieurs d'autres sont en vigueur. De plus, l'ambassade de France collabore avec la chambre de commerce libanaise ainsi qu'avec l'école des hautes études commerciales (HEC) pour fonder l'école supérieure des affaires

61. [Ibid.](#)

62. [Ibid.](#)

en 1995. Cette dernière propose des domaines de haut niveau en rapport avec la finance et la gestion des cadres du monde des affaires. Cette filière a été un franc succès puisque la majorité de ses étudiants trouvent directement un poste de travail dès qu'ils décrocheront leurs diplômes.

Par ailleurs, le lycée français est présent dans différentes régions libanaises, à cela s'ajoutent les 70 écoles libanaises, subventionnées par la Mission culturelle française ayant pour but de former les professeurs de français et les aider à améliorer leur niveau de langue en leur proposant des voyages comparatifs en France : *«Il s'agit d'améliorer la langue française des enseignants et des directeurs en leur offrant des voyages comparatifs en France. Il est important de rendre ces écoles francophones encore plus professionnelles* », explique Françoise Weiss⁶³, attachée de coopération éducative à l'ambassade de France à l'occasion d'une étude effectuée sur la Francophonie au Liban. Bouchra Adra⁶⁴, chargée de la coopération francophone et des relations extérieures au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, dévoile dans la même étude, qu'on œuvre sur deux projets en collaboration entre la France et le Liban :

D'une part, un test de connaissance du niveau de français des enseignants du primaire et secondaire ; d'autre part, en partenariat avec l'Université libanaise (UL), l'enseignement du français sur objectifs spécifiques (FOS) permettra aux enseignants de communiquer en français avec leurs étudiants selon le Cadre européen de référence.

Malgré la montée en puissance de l'anglais, le français demeure fort présent dans les écoles libanaises pour plusieurs raisons, d'une part la France et ses instances œuvrent ardemment pour sauvegarder sa place au sein des institutions scolaires. D'autre part, les parents libanais ont toujours tendance à placer leurs enfants dans des écoles francophones parce qu'ils sont convaincus de son importance pour accéder au trilinguisme. Presque tous les Libanais partagent le même avis selon lequel, il est plus facile d'apprendre l'anglais après avoir commencé par

63. Diala GEMAYEL. « Où en est la francophonie au Liban ? » Dans : *L'Orient-Littéraire* (2008). URL : http://www.lorientlitteraire.com/article_details.php?cid=31&nid=5381.

64. BAGDADY ADRA, *op. cit.*

le français. Par le fait, les familles libanaises préfèrent que leurs enfants soient trilingues. C'est la raison pour laquelle, elles les inscrivent dans des écoles francophones qui garantissent une maîtrise de la langue française comme de la langue anglaise. Samir Hoyek⁶⁵, constate, en se basant sur des études préalables portant sur l'enseignement du français au Liban que :

Le peuple libanais est conscient du fait que les anglophones sont très rarement trilingues et que le français est la voie d'accès au trilinguisme. Aussi, les anglophones eux-mêmes préconisent-ils l'apprentissage du français comme première langue étrangère. (Ghaith et Chaaban, 2000 ; Abou, 1996)

Marcelle Khorassandjian explique lors d'un entretien avec L'Orient Littéraire effectuée en 2008⁶⁶ dans l'intention d'étudier l'État de la Francophonie au Liban, qu'une raison d'ordre législatif justifie la forte présence de la langue française dans les écoles, celle de la promulgation de la loi qui prescrit le même nombre d'heures d'enseignement de français et d'arabe dès le début de scolarité :

Les textes de loi au Liban imposent à l'élève, et ce dès le début de la scolarité, le même nombre d'heures de français et d'arabe (7 heures), particularité francophone qui n'existe ailleurs qu'au Canada. La loi joue un rôle de garde-fou crucial.

4.9 Les Libanais diplômés en France

Nombreux sont les Libanais qui portent de leur pays pour faire leurs études universitaires en France. Lors d'un entretien le 29 août 2003 entre l'attachée linguistique universitaire à l'ambassade de France de 1999 à 2003 « N. Kounovsky » et Stéphane Ahmad-Hafez, le premier a affirmé qu'un grand nombre de Libanais faisaient leur demande pour les DEUG et pour les DEA en France. « *Nous avions 711 demandes de visa étudiant en 1999, et 1 467 en 2002. Il s'agit d'une*

65. HOYEK, *op. cit.*, p. 50.

66. GEMAYEL, *op. cit.*

augmentation de 100%. C'est l'Exodus» Affirme, N.Kounovsky⁶⁷. C'est la crise économique ainsi que les prix exorbitants des Universités libanaises qui poussent les étudiants à partir en France. Ils choisissent la France parce qu'elle se ressemble culturellement au Liban ainsi que pour ses Universités prestigieuses qui offrent un enseignement de qualité. Le tableau 4.9 suivant montre le nombre de visas demandé pour la France entre l'année 1997 et 2002⁶⁸.

Année	Nombre de visas demandés	Pourcentages d'avis favorables
1997	497	82.00%
1998	582	88.65%
1999	711	86.50%
2000	939	88.20%
2001	1350	90.75%
2002	1467	91.00%

Tableau 4.9 – le nombre de visas demandés pour la France entre l'année 1997 et 2002

D'ailleurs, Lors d'un entretien avec L'Orient-le jour⁶⁹ en 2015, les deux ambassadeurs de France, Patrice Paoli, et de Grande-Bretagne, Tom Fletcher affirment qu'un grand nombre de Libanais quittent leur pays pour aller faire leurs études universitaires en France : *«De plus, la France reste très largement le premier pays d'accueil des étudiants libanais. Sur les 12000 étudiants libanais à l'étranger, plus de 5500 font leurs études en France, sans oublier les binationaux, inscrits comme français»*.

67. HAFEZ, *op. cit.*, p. 128.

68. *Ibid.*, p. 128.

69. Anne-Marie EL-HAGE. *Dans les écoles libanaises, le français ou l'anglais ?* 2015. URL : <https://www.lorientlejour.com/article/937383/dans-les-ecoles-libanaises-le-francais-ou-langlais-.html>.

4.10 Le système éducatif francophone au Liban est-il en bonne santé ?

Malgré la dynamique de l'anglais au Liban, le français devance son concurrent dans le secteur scolaire et universitaire. Comme en témoignent les chiffres communiqués par l'écrivain français Alfred Gilder lors d'une conférence, tenue à Beyrouth en 2013. Celui-ci affirme que le français jouit d'un statut de langue d'enseignement pour les sciences au sein de 2694 écoles publiques et privées. Il ajoute aussi que 60% des élèves ont le français comme deuxième langue. Et que 1565 établissements scolaires proposent seulement le français en plus de l'arabe alors que 560 enseignent l'anglais en plus de l'arabe. D'ailleurs, lors d'un entretien avec L'Orient-le jour en 2015⁷⁰, les deux ambassadeurs de France, Patrice Paoli, et de Grande-Bretagne, Tom Fletcher, affirment la bonne santé du système éducatif francophone au Liban. Pour étayer leurs propos, ils ont communiqué les données suivantes : «550 000 élèves libanais sont scolarisés dans des établissements francophones selon les chiffres officiels, soit 56% de la totalité des élèves.» Néanmoins, ils n'ont pas nié le léger recul de la Francophonie face à l'hégémonie de l'anglais jugée souvent comme facile à apprendre ce qui avait entraîné une faible régression de 0.75% du taux des élèves francophones au Liban au cours des deux dernières années. En revanche, le secteur public demeure majoritairement francophone avec 61% d'élèves même plus que le secteur privée (54% d'effectif francophones). En effet, la régression du français touche en particulier le sud du pays qui est devenu à 75% anglophone alors que le Nord reste très attaché au français avec 90% des élèves. Par contre, le français se développe au Chouf, traditionnellement francophone.

De plus, ils ajoutent que le français ne se retrouve pas en concurrence avec

70. Ibid.

l'anglais parce qu'ils encouragent le pluralisme linguistique. «*Nous ne sommes pas non plus dans un combat contre une langue mais pour les langues, dont le français.*» Déclarent-ils. Quant à la situation du français dans les Universités libanaises, les deux ambassadeurs attestent que l'anglais gagne plus du terrain que le français. Cependant les effectifs des étudiants inscrits dans des écoles francophones restent élevés avec 61000 étudiants (USJ, UL, USEK, Université Antonine, ALBA et la Sagesse) soit 32% des effectifs nationaux. Cependant, un grand nombre d'étudiants des Universités anglophones sont issus des écoles francophones. À cela s'ajoute, le grand nombre des élèves libanais qui voyagent en France pour poursuivre leurs études. Ils ajoutent que la France a pris plusieurs mesures pour renforcer l'enseignement du français au Liban notamment dans le secteur privé. Pour étayer leurs propos, ils nous ont communiqué les informations suivantes :

41 établissements homologués ou conventionnés font partie du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), et suivent les programmes français. Nous accompagnons aussi les systèmes public et privé non conventionnés, avec un réseau de 9 instituts à Beyrouth, Tripoli, Jounieh, Deir el-Qamar, Saïda, Nabatiyé, Tyr, Zahlé et Baalbeck. Nous avons donc engagé une démarche de qualification des établissements scolaires au Liban baptisée Celf.

Afin de s'adapter aux besoins des Libanais qui désirent poursuivre leurs études en France et aux enseignants souhaitant enseigner le français, d'autres mesures ont été prises :

[...] d'autres démarches (Delf ou Dalf) permettent en plus de vérifier le niveau individuel des enseignants et des étudiants dans les établissements scolaires et les universités. Cela leur permet d'avoir un document qui établit que leur niveau de français est suffisant pour enseigner ou étudier en France.

À ce propos, il importe de noter que selon le rapport de CIEP ⁷¹ de 2014, le Liban était parmi les 10 nationalités les plus représentées aux sessions du TCF DAP (test de connaissance du français pour la demande d'admission préalable) en 2014 sachant que ces sessions ont regroupé 119 nationalités.

71. FRANCOPHONIE et WOLF, *op. cit.*

Conclusion

Le bilan de la situation sociolinguistique libanaise, dressé dans ce chapitre affirme l'hétérogénéité socioculturelle et sociolinguistique du pays. Au Liban, quatre langues sont pratiquées : l'arménien, le français, l'anglais et l'arabe. Toutefois, parmi les langues étrangères, c'est le français qui jouit de plus de pouvoir dans différents domaines : administratif, éducatif et juridique. Après avoir exécuté l'état des lieux du système éducatif libanais, nous pouvons donc conclure que le français est en bonne santé au sein des établissements scolaires et universitaires puisqu'il garde toujours sa place privilégiée malgré la montée en flèche de l'anglais. D'après l'intervention de Hoyek⁷² « [...] le français garde une longueur d'avance sur l'anglais » en raison de son implantation historique et le vaste réseau d'enseignement scolaire et universitaire francophones dont le Liban dispose. »

Pour conclure, les institutions scolaires et universitaires au Liban constituent un lieu favorable au contact de langues et de cultures. On doit donc au système éducatif libanais, le caractère trilingue dont jouit le Liban. Le chevauchement de langues et le dialogue de différentes cultures et civilisations commencent alors à l'école pour s'étendre par la suite dans la vie sociale d'où une multitude de phénomènes linguistiques qui en découlent. La deuxième partie de notre thèse sera consacrée donc à l'étude de ces phénomènes de contact des langues qui caractérisent le Liban d'autres pays du Moyen-Orient.

72. HOYEK, *op. cit.*, p. 54.

Deuxième partie

Contact et usages des langues au Liban

Chapitre 5

Francophonie et contact des langues au Liban

Introduction

Bien que sa superficie ne dépasse guère les 10. 000 kilomètres carrés, le Liban a connu une histoire riche et tumultueuse dans la mesure où plusieurs civilisations sont venues s'installer sur son territoire. À travers les siècles, ce petit pays a été envahi par de nombreuses populations comme les Grecs, les Romains, les Turcs, les Egyptiens, etc. Celles-ci y ont laissé leurs traces culturelles et des vestiges exceptionnels tels que : les temples romains, les châteaux des croisés. Cette interaction entre les différents peuples a permis aux citoyens de s'imprégner de différentes valeurs culturelles. La mixité culturelle qui s'est forgée au fil du temps, fait partie intégrante de l'entité du pays et de l'identité de tout Libanais. Par ailleurs, le lien historique entre la France et le Liban ouvre la voie à un autre brassage culturel, qui fait du Liban un pays francophone et du français une langue seconde. Dans une telle perspective, le Liban s'exemplifie par le phénomène de métissage linguistique.

Nous présentons donc dans ce chapitre comment les influences étrangères amènent des phénomènes de diglossie ou de bilinguisme. Une théorie telle le contact des langues développée par plusieurs auteurs nous permet d'observer les alternances codiques opérées et diffusées dans la presse libanaise et constituent à elles seules, des stratégies de communication. Elles sont aussi la manifestation d'une société brassée par des multiples langues.

5.1 Contact et interaction des langues au quotidien

Chaque langue est le reflet de la civilisation de ceux qui la parlent, autrement dit, elle est l'image la plus éloquente de ceux qui la pratiquent. Certes, les langues évoluent et se métamorphosent surtout quand elles sont en contact étroit avec d'autres langues. Toutefois, cette réciprocité culturelle et linguistique qui s'effectue entre deux ou plusieurs langues n'affecte en aucune manière l'essence d'un peuple donné. Les langues quoi qu'elles évoluent, restent l'authentique miroir de ceux qui la pratiquent. En règle générale, les langues évoluent quand elles s'influencent et s'enrichissent réciproquement ce qui contribue au dynamisme linguistique par le biais de phénomènes d'osmose dont l'emprunt, les calques, l'alternance codique, etc. Victor Hachem (2008) parle dans son ouvrage *Le français et nous* de la langue française qui, en passant par le Liban, la Syrie, l'Égypte, etc., s'est enrichie énormément : «*De nouvelles figures, des rythmes spéciaux, de nouveaux vocables, viennent se greffer sans cesse à la langue de Baudelaire, lui apportant, le plus souvent, une régénération rafraîchissante.*»¹

Grâce au phénomène de contact des langues, celles-ci font peau neuve en s'appropriant de nouvelles formes linguistiques. Plus le contact est étroit entre les

1. HACHEM, *op. cit.*, p. 70.

langues, plus les langues deviennent plus souples et subissent rapidement des modifications pour donner souvent naissance à de nouvelles formes de langage. Outre la coexistence de 17 communautés religieuses, la pluralité de ce pays s'exprime également par le biais des pratiques langagières mixtes.

À ce propos, Sélim Abou et Katia Haddad² soulignent dans leur étude que :

Le plurilinguisme libanais d'aujourd'hui s'inscrit dans la continuité d'une histoire multiséculaire qui, sauf à ses débuts, n'a jamais connu une période de monolinguisme, une histoire qui a toujours été marquée par des faits de bilinguisme et de trilinguisme, où les langues exercent des fonctions différentes et complexes.

Actuellement, le Liban abrite deux langues à côté de l'arabe, langue officielle du pays : le français et l'anglais. Chacune d'elles a sa propre place et remplit des fonctions bien précises au sein de la société libanaise. D'ailleurs, cette situation où plusieurs langues cohabitent ensemble conduit à la genèse des phénomènes de bilinguisme et de plurilinguisme. Évidemment, la diversité linguistique et culturelle constitue une richesse incontestable dans la mesure où elle favorise l'éclosion des idées, encourage l'innovation et lutte contre la pauvreté de la pensée : « (...) *la diversité des langues et des cultures est aussi un moteur de floraison des idées et de l'innovation, un antidote efficace au déficit de pensée qui pourrait caractériser un monde monolingue.*»³

En effet, la rencontre de deux ou plusieurs langues accouche de nouvelles habitudes langagières grâce à ou/à cause de multiples influences que pourraient exercer l'une sur l'autre. C'est le cas du Liban où plusieurs langues se côtoient, engendrant ainsi de nouveaux phénomènes linguistiques. Nous allons porter surtout notre intérêt sur les répercussions de contact du dialecte libanais et du français sur les pratiques langagières des Libanais.

2. ABOU, *op. cit.*, p. 413.

3. Nadine LY. *Plurilinguismes et multiculturalismes*. PU Bordeaux, 2009, p. 17.

5.1.1 Franbanais : genèse, définitions et fonctions

La familiarité des Libanais avec la langue française les a amenés à prononcer des mots arabes confondus à des mots français. Le chevauchement dans une même phrase de deux langues très différentes crée un discours que l'on a nommé «franbanais». Ce phénomène implique donc un mélange naturel de bribes de phrases françaises dans une conversation se déroulant en arabe dialectal. D'ailleurs, nous trouvons la définition du terme «franbanais» dans un dictionnaire, le définissant comme étant un «libanais qui mélangent entre le français et le libanais en parlant»⁴. Claudia Chegade-Zaatar (2008) affirme que ce phénomène remonte à l'époque du Mandat français «*lorsque la bourgeoisie libanaise était en contact avec les autorités françaises*». Ce phénomène est «*une langue née du besoin de s'exprimer en arabe et en français à la fois*»⁵ explique-t-elle. Ce parler libanais est presque pratiqué par tous les Libanais notamment dans les milieux urbains. Il importe de noter que cette pratique familière est perçue par certains Libanais comme un signe d'exotisme, mais elle est aussi placée par d'autres citoyens libanais sous le signe de snobisme. De plus, certains considèrent ce dialecte mixte français/libanais comme une richesse linguistique, d'autres croient que cette pratique langagière porte atteinte à la langue arabe et française.

Pour Alfred Gilder (2013)⁶ ce mélange français/libanais fait le charme du dialecte libanais : «*Ces formes d'expression font partie du français que parlent et écrivent les Libanais dans la vie de tous les jours, et elles en font tout le charme*». En effet, le recours aux mots français dans une conversation qui se déroule principalement en arabe revient au fait qu'ils sonnent mieux en français qu'en arabe ou bien parce que tout simplement on ne trouve pas directement le mot en arabe (parfois le mot qui nous vient à l'esprit en premier sera en français). De plus, quelques

4. <https://dico-des-mots.com/definitions/franbanais.html>

5. <https://www.auf.org/media/IMG2/pdf/trait-dunion-9.pdf>

6. GILDER, *op. cit.*

mots jugés vulgaires en dialecte libanais se voient remplacer par des mots français qualifiés de plus doux, plus classes et alors moins vulgaires. Cette pratique langagière est inscrite dans les mœurs des Libanais au point qu'elle «*est devenue même une partie indéracinable de leur discours quotidien*» affirme Chehade-Zaatar (2008). L'auteur qualifie cette pratique d'un «bilinguisme extrême» car il s'agit d'un enchevêtrement de deux systèmes linguistiques extrêmement différents. Ce parler original a donc interpellé aussi bien les Libanais que les étrangers et a été abordé maintes fois par nombreux écrivains libanais : Sélim Abou (1962) considère ce mélange linguistique français/libanais «*[...] comme une sorte de sur-dialecte fantaisiste, qui n'obéit pas à d'autre norme que celle de la facilité et de la spontanéité, et qui échappe par conséquent à toute règle proprement dite.*»⁷.

Pour Stéphane-Ahmad Hafez⁸ le «franbanais» est la combinaison des deux codes arabe et français et est pratiqué par tous les Libanais francophones. Ce dernier considère que «*ce mélange de langue consiste à adopter des mots français et dernièrement anglais. Il apparaît principalement dans des pratiques phatiques ou d'argumentateur entre deux propos en français, par une modification de langue intraphrastique notamment entre le sujet et le prédicat.*» D'après l'auteur la pratique de ce dialecte est liée à l'état psychique du locuteur, c'est-à-dire, celui-ci sera amené à alterner les deux langues arabe/français s'il éprouve une certaine sécurité linguistique. En revanche, un locuteur qui se trouve dans une situation d'insécurité linguistique, évitera de mélanger ou d'alterner ces deux codes. Quant à Leila Ousseiran, elle définit le concept de «franbanais» lors d'un entretien avec Yvan Amar comme étant : *un mélange du français avec l'arabe dialectal, c'est-à-dire un libanais va recourir à un mot français, auquel il ajoutera un suffixe tiré de l'arabe dialectal libanais ou de l'arabe classique, dans lequel tout locuteur peut retrouver la partie initiale ou la racine française et la distinguer de la terminaison ou de la*

7. ABOU, *op. cit.*, p. 95.

8. HAFEZ, *op. cit.*

*suffixe*⁹.

En effet, les Libanais intègrent parfois dans leurs phrases des mots français, mais parfois en les remodelant soit sur le plan phonétique soit sur le plan morphologique d'où la création de nouveaux mots arabes à racine française tels que : «Madmozél» pour «demoiselle», «charchoura» pour ma «chérie», entre autres. Alfred Gilder parle plutôt d'arabisation de mots français. Selon lui, il s'agit d'un phénomène normal et inévitable puisque les deux langues sont en contact étroit. Ainsi, il est très normal d'entendre dans la vie courante des mots comme : bnoukeh et cheqât, pluriel de banque et chèque. Dans le vocabulaire de l'automobile, nous pouvons piocher des mots du type : dirkission (direction), ichakman (pot d'échappement) ou bamor signifiant le point mort, ce qui a donné naissance plus tard au verbe bawméra ! Certains voient dans cette création linguistique une sorte d'innovation linguistique qui marque les particularités linguistiques libanaises, et cela grâce à la touche libanaise que l'on apporte aux mots français. D'autres la perçoivent comme étant une déformation de la langue française. C'est pourquoi, certains écrivains tiennent à distinguer le «libanisme» du «franbanais» pour éviter la confusion entre ces deux concepts.

5.1.2 Franbanais et libanisme

Lors de son entrevue avec Yvan Amar, Leila Ousseiran fait la distinction entre le «franbanais» et le «libanisme» expliquant que ce dernier phénomène désigne¹⁰ :

Un locuteur qui emploie une expression purement française mais qui n'a pas le sens auquel on pourrait penser, donc c'est un sens qui relève d'une acception locale, dialectale que très souvent les natifs peuvent comprendre ou interpréter en contexte et quelques fois même hors contexte.

9. Yvan AMAR. *Danse des mots : Le franbanais*. 2011. URL : <http://www.rfi.fr/emission/20151027-le-liban-pays-trilingue>.

10. *Ibid.*

En d'autres termes, le «libanisme» correspond aux usages erronés de la langue française ou de certains termes français. D'ailleurs, Dounia Mansour Abdelnour (2006) a conçu un ouvrage dont l'intitulé est : «*Faux et usage de fautes*», pour mettre justement en exergue le faux usage du code français au Liban. Pour ce faire elle a collecté les fautes de français les plus récurrentes chez les Libanais et qui ont été transmises de génération en génération. Elle a mis surtout l'accent sur l'élaboration des expressions françaises calquées sur l'arabe dialectal dans un but humoristique et pédagogique. Autrement dit, il s'agit de prévenir les Libanais des erreurs françaises les plus courantes mais de façon ludique et humoristique. Empruntons quelques exemples¹¹ :

- Il crie sur elle (il crie après ou contre elle).
- Elle est courte ou longue de taille (elle est petite ou grande de taille).
- Mon frère est plus grand que moi (mon frère est plus âgé que moi).
- Je m'excuse (excuse-moi).
- Il est fâché d'elle (il est fâché contre elle).
- Il est neuf heures et demi cinq (il est neuf heures trente-cinq).
- Moi et Sam avons fait ceci (Sam et moi avons fait ceci).
- Ce bonbon est plus bon que l'autre (ce bonbon est meilleure que l'autre).
- Fais-toi voir (donne-moi de tes nouvelles). Je lave ma tête (je me lave la tête).
- Moi aussi je ne veux pas partir (moi non plus je ne veux pas partir).
- D'ici à demain (d'ici demain).

En effet, Dounia Mansour Abdelnour a aussi donné l'explication pour chaque entorse de la norme afin d'éclairer la lanterne des Libanais sur le bon usage du français. L'objectif de l'auteure est d'aider les Libanais à éviter de commettre des erreurs de français. De plus, elle accompagne ces erreurs de dessins caricaturaux

11. Dounia MANSOUR ABDELNOUR. *Faux et usages de fautes : mieux parler le français au liban*. Beit Mery, 2006.

illustrant les fautes en question, ce qui ajoute davantage un effet comique à l'ouvrage. Contrairement à Leila Ousseiran, Dounia Mansour Abdelnour considèrent que ces erreurs sont du «franbanais» . Il importe de noter que ces faux usages sont très récurrents à tel point qu'ils ont intégré le vocabulaire libanais et que les Libanais les considèrent comme corrects.

5.1.3 Contamination du français par le libanais

Lors d'un entretien avec Yvan Amar¹², Dounia Mansour Abdel-Nour donne plusieurs exemples de mots en usage en français au Liban mais qui sont inconnus en France et qui sont perçus comme corrects par les Libanais. En guise d'exemple : le mot «chaleur» est presque employé par tous les Libanais à la place du mot «paille», «un terme très ancré dans nos parlers francophones au Liban» dit-elle. De plus, au Liban le mot «mastique» remplace le terme «gomme à mâcher», l'adverbe «dépendamment» est utilisé pour dire «tout dépendant». Certaines expressions libanaises sont traduites littéralement de l'arabe en français d'où la formation des expressions françaises incorrectes à l'instar de l'expression «je n'ai pas ta patience» pour dire «je n'ai vraiment pas envie que tu viennes me déranger». Le mot «siphon» (tirer le siphon) est presque utilisé par tous les Libanais à la place de «la chasse d'eau». l'auteure affirme que le terme «siphon» ne sera jamais remplacé par «la chasse d'eau» . Les Libanais éprouvent donc du plaisir à manier et à remodeler les expressions et les mots français. Ces mots dont l'origine se trouve dans la langue française, sont tellement ancrés dans leur parler que les Libanais sont convaincus qu'il s'agit d'expressions ou de termes purement français. Ainsi, ces termes deviennent une sorte de legs linguistique qui se transmettent d'une génération à l'autre. D'ailleurs, de nombreux écrivains, linguistes et historiens libanais comme étrangers soutiennent l'idée d'une contamination du

12. Yvan AMAR. *Danse des mots : Le Liban, un pays trilingue ?* 2015. URL : <http://www.rfi.fr/emission/20111027-le-franbanais>.

français par l'arabe dialectal dont : Abdallah Naaman (1979), Claudia Chehade-Zaatar (2008), Alfred Gilder (2013), etc. Tous ont donné un éventail d'exemples. Les Libanais ont tendance à dire :

- On rit sur quelqu'un (on se moque de lui).
- Se fâcher de quelqu'un (se fâcher contre quelqu'un).
- Un jour oui un jour non (un jour sur deux).
- Un étudiant brave, pour dire qu'il doué pour les études.
- Aller à la toilette au lieu d'aller aux toilettes.
- Il vit dehors, pour dire il vit à l'étranger.
- Laisse-moi voir, pour dire j'y réfléchirai.
- Le manger n'est pas bon ici, pour dire la nourriture n'est pas bonne ici.

Certains de ces exemples sont piochés dans le fameux ouvrage de Dounia Mansour Abdel-Nour à travers lequel on voyage au pays des langues. Évidemment, cette contamination est réciproque, Alfred Gilder (2013) a donné l'exemple «dhar al-ramad fi-l-uyun» qui est le calque du gallicisme «jeter de la poudre aux yeux».

5.1.4 Les différentes formes d'emprunt

Comme le dialecte libanais était en contact avec le français notamment sous le mandat français, il s'est approprié un nombre important de termes français. Ces termes sont complètement intégrés dans la langue arabe que l'on considère comme appartenant à la langue arabe comme par exemple : Banque, service, hanguard, coiffeur, chignon, boutique, cravate, vitrine, bonbon. Bien que ces mots aient chacun un équivalent en arabe, les Libanais emploient systématiquement ces mots français, de manière assez spontanée et naturelle dans leur vie quotidienne. Il serait important de noter qu'un grand nombre de termes français adoptés jusqu'à nos jours au Liban, ont subi une déformation notamment au niveau de la pho-

nétique tels que : baranda pour «véranda», saboun pour «savon», marka pour «marque», taliphon pour «téléphone», farmasiye pour «pharmacie», sandal pour «sandales», salonn pour «salon». En revanche, certains mots ont subi des modifications qu'ils sont devenus méconnaissables, empruntons quelques exemples : chambrair pour chambre à air, bawméra pour point mort, etc. En effet, nous pouvons expliquer cette mutation phonétique par l'absence de certains phonèmes comme le [v] et les nasales dans le système arabe, d'où «saboun» au lieu de «savon».

5.1.5 Les motifs de recours au parler mixte

Leila Ousseiran estime que certains Libanais recourent au français dans le but de manifester un certain savoir en langue étrangère et se valoriser socialement. D'autres personnes notamment dans les milieux ruraux pratiquent le français mais avec un accent libanais, autrement dit, ils déforment les mots français en ajoutant un suffixe ou un préfixe arabe ou encore en roulant le « r ». L'auteure donne l'exemple du mot «bonjourén» qui signifie au Liban deux bonjours. La terminaison «én» implique le duel en arabe, mais en l'occurrence ce mot est un signe d'intensité, une sorte de «surenchère numérique».

De surcroît, l'arabe dialectal intègre plein d'expressions pléonastiques, ce qui explique la création des énoncés français du type : sors dehors (tla3 la barra), entre dedans (fout la jouwa), monte en haut (tla3 la fo2), descends en bas (nzal la ta7t). Outre les multiples formules de politesses et jurons qui ponctuent le dialecte libanais, celui-ci est riche en expressions idiomatiques et stéréotypées qui surgissent spontanément en parlant, telles que : Allah ysalmak! (que Dieu te garde); Allah ywaf2ak! (Que Dieu te porte chance); 7mdellah! (Dieu soit loué), nochkor allah! (Dieu merci), Allah ytawel 3omrak! (Que Dieu prolonge ta vie), on l'utilise souvent pour souhaiter une longue vie à quelqu'un. Dallak fo2 rasna! (Que

tu restes au-dessus de nos têtes) cette expression est souvent destinée au chef de la famille pour lui souhaiter une bonne santé. D'ailleurs, de grands écrivains libanais d'expression française ponctuent leurs textes de ces expressions idiomatiques pour y apporter un souffle libanais, à savoir entre autres : Amin Maalouf, Farjallah Haïk. Les Libanais s'amuse donc en jonglant d'une langue à une autre. Ce phénomène de mixité linguistique a fait couler beaucoup d'encre à tel point que le fameux journal libanais d'expression française «L'orient-Le Jour» a créé dans ses colonnes une rubrique baptisée «franbanais», consacrée aux expressions et aux termes franbanais qui sont employés régulièrement par les Libanais.

En outre, on fait usage de ce langage particulier dans les programmes télévisés ainsi que dans les pièces de théâtres pour l'effet comique que cela pourrait provoquer auprès du public. Il en résulte, des phrases commençant en arabe et se terminant en français ou l'inverse, ou encore une phrase française prononcée entre deux répliques arabes. D'ailleurs, Abdallah Naaman (1979) a mentionné dans son ouvrage que le franco-arabe a commencé en Egypte, un siècle plutôt avec Amine Atallah l'un des collaborateurs de Rihani (il a fait des saynètes basées sur ce genre de parler), qui a participé à la diffusion de ce phénomène au Liban et en Syrie en 1920.

5.1.6 Bilinguisme arabe-anglais

Avec l'hégémonie de la langue anglo-saxonne, les Libanais ont commencé à insérer des mots anglais et à les mixer avec des mots arabes. Toutefois, Sélim Abou (1962) note que l'insertion des mots anglais dans une phrase arabe se limite à quelques interjections comme «hay, hello» ; de formules comme «see you again, good bye» ; d'adjectifs du type «nice, wonderful». De plus, Abou ¹³ ajoute que ce mélange arabe-anglais est souvent «de courte durée» et s'introduit sporadique-

13. ABOU, *op. cit.*, p. 100.

ment dans un discours arabe ou anglais, mais généralement arabe, alors que «*le mélange arabe-français se prolonge à longueur d'heures et alterne à égalité avec un discours arabe ou français, très souvent français.*» Il est indéniable que les jeunes libanais intègrent de plus en plus de mots anglais dans leur discours, mais cela ne se fait pas au détriment du franbanais parce que, selon Claudia Chehade-Zaatar (2008), l'anglais s'utilise exclusivement pour désigner des mots relatifs à la technologie comme par exemple : «computer», «missed call», «cellular», «print».

5.1.7 Le trilinguisme libanais

Leila Ousseiran fait remarquer dans le même entretien, le recours à des mots anglais notamment par les jeunes ou dans certains milieux socioculturels et socioprofessionnels. L'anglais et le français sont devenus des langues de travail dans certains milieux professionnels au Liban comme la banque et certaines entreprises où on y recourt souvent pour effectuer des opérations données ou pour rédiger des rapports, explique-t-elle. Outre le bilinguisme arabe-français, qui est devenu une composante essentielle de l'identité libanaise, aujourd'hui la création d'un nouveau langage libanais se fait à partir de mots anglais. Les Libanais notamment les jeunes intègrent un nombre croissant de mots anglais à côté du français et de l'arabe, d'où la cohabitation de trois langues dans une même phrase. C'est pourquoi, nous utilisons l'expression du «trilinguisme libanais» qui étonne tous les étrangers venant travailler ou faire du tourisme au Liban.

«Hi, kifak ça va?» sont des expressions qui servent à la salutation qu'utilisent les Libanais en mélangeant les trois langues pour dire la même chose. Pour cela nous entendons souvent des phrases du type : Khalas! ok! D'accord! (ces trois mots signifient la même chose). En effet, les langues évoluent et s'adaptent en fonction des circonstances historiques, politiques ou sociales auxquelles elles sont soumises d'où le recours aux emprunts et aux néologismes pour combler les

lacunes linguistiques. En effet, les deux langues arabe et française n'ont pas cessé de s'enrichir réciproquement : l'arabe a emprunté au français beaucoup de mots comme : saboun (savon), baranda (veranda) et de même le français a adopté de nombreux mots arabes, citons quelques exemples : toubib, vizir, émir. Sélim Abou a évoqué la situation des Libanais d'origine arménienne, qui en plus de l'arabe, du français et de l'anglais, pratiquent presque tous : l'arménien ou/et le turc, ce qui fait qu'ils alternent ces cinq langues en parlant entre eux. *«Mais il s'agit là du simple passage d'une langue à l'autre, au cours de la conversation, et non d'un mélange affectant la phrase ou la proposition. Le fait est donc négligeable»*¹⁴ Explique-t-il.

Par le fait de ce côté trilingue et multiculturel, le Liban a souvent attiré et suscité la curiosité des touristes, des étrangers résidant au Liban et les médias extérieurs. C'est le cas d'Yvan Amar¹⁵ qui s'était rendu en 2015 à Beyrouth à l'occasion du salon du livre francophone et en avait profité pour consacrer la semaine aux situations linguistiques assez particulières du Liban, où on mélange souvent trois langues dans une même phrase : arabe, français et anglais. Ainsi, pour mettre l'accent sur le côté polyglotte du Liban, l'équipe du travail était descendue dans la rue pour questionner les gens sur la langue la plus parlée à Beyrouth. Tous les interrogés avaient de manière unanime donné la même réponse : le mélange de trois langues : arabe, français et anglais et pour étayer leurs propos, ils avaient donné le fameux exemple : hi kifak ça va? L'un des interrogés a répondu qu'il utilisait l'anglais au travail mais il a reconnu la forte présence du français au Liban surtout dans les écoles, les salons et parfois dans la vie quotidienne. Toutefois, il a affirmé que le dialecte libanais était la première langue de communication. Sur la question : *«Est-ce que ça t'arrive de faire une phrase avec les trois langues?»*, une femme a répondu de la façon suivante : *«Tout le temps, c'est assez difficile de compartimenter ta tête, tout le monde d'ailleurs va comprendre quand je mélange*

14. *Ibid.*, p. 101.

15. AMAR, *op. cit.*

les trois langues, je ne fais même pas d'effort».

Sur la base de ces observations, nous pouvons inférer que le mélange des langues est un phénomène assez naturel au Liban et est pratiqué par presque tous les citoyens qui vivent profondément ce trilinguisme. Par ailleurs Fady Yarak, directeur général de l'Éducation, a souligné que l'on pouvait même parler d'un Liban plurilingue ou polyglotte avec la présence de la langue arménienne au Liban ainsi que d'autres langues qui commencent à être enseignées dans les écoles comme l'italien et l'espagnol. En réponse à la question si l'équilibre de ces langues s'est modifié à l'échelle d'une génération, Fadi affirme que la langue française vient en deuxième position après l'arabe alors que l'anglais occupe le troisième rang. Toutefois, Fadi Yarak n'a pas nié la forte demande d'anglais auprès des jeunes libanais qui y recourent par souci de communiquer avec le monde extérieur, sans que cela ne les empêche de le mélanger le français et l'arabe surtout sur les réseaux sociaux. Le français reste la langue d'affection au Liban mais la langue courante est l'arabe et la langue d'affaire est l'anglais.

5.2 Le mélange des langues au Liban, vice ou vertu ?

Pour certains, le mélange de trois langues au Liban est un signe d'ouverture, de culture et de richesse linguistique. Néanmoins, d'autres personnes voient dans cette pratique une sorte d'appauvrissement linguistique, dans le sens où un locuteur ne maîtrisant aucune de ces langues les mixent toutes ensemble créant finalement un charabia. Pour cette catégorie de personnes, une telle pratique langagière contribue donc à la dégradation de la langue française et du dialecte libanais. Ainsi,

l'historien et l'écrivain Abdallah Naaman (1979)¹⁶ trouve «*surprenant, sinon ridicule, de dire la même chose, simultanément, en trois langues différentes*». Pour lui, le franbanais est le résultat «*d'une insuffisance, de pauvreté et d'une mauvaise assimilation des idiomes en présence*». D'après lui, «*Le calque de l'arabe dialectal ou littéral est évident dans certains exemples*» qui résultent d'«*une défectueuse connaissance du français et ou de l'anglais*». Naaman(1979) estime qu'à force d'alterner les langues, les Libanais risquent de tout perdre. Pour lui «*le chevauchement des langues et leur compétition malsaine aboutit à un sabir, à un charabia qui ne ressemble plus à rien.*»

Stéphane-Ahmad Hafez (2006) affirme dans son ouvrage qu'en règle générale, les professeurs de français n'apprécient pas le mélange de langues, du fait qu'il engendre une confusion des niveaux de langue auprès des élèves. Pour eux, cette pratique langagière conduit à une baisse de niveau scolaire et pousse les apprenants à commettre des fautes de grammaire. C'est pour la même raison d'ailleurs que les enseignants rejettent également l'anglicisme qui affecte la structure de la langue française. En revanche, Sélim Abou (1962 : 97) récuse la dénomination de «Sabir» attribuée au parler mixte arabe-français ou arabe-anglais. Pour lui, le Sabir proprement dit, existe dans la capitale libanaise et le port libanais comme dans tous les ports du monde d'ailleurs. Il est souvent parlé par les illettrés ou les personnes peu instruites tandis que le sur-dialecte est le privilège des Libanais instruits et cultivés. Ainsi, il souligne que :

Pratiqué (le sabir) par le petit peuple des porteurs, des camelots, des journalistes etc., c'est un mélange incorrect où les mots, souvent déformés, se juxtaposent sans aucun égard pour la grammaire ou la prononciation, et qui serait souvent incompréhensible sans le secours des gestes. Or le sur-dialecte dont nous avons parlé est, au contraire, le fait des gens instruits, plus particulièrement encore des gens cultivés.

16. Anne-Marie EL-HAGE. *Lorsque « libanismes » et « franbanais » prennent d'assaut la langue française.* 2010. URL : <https://www.lorientlejour.com/article/651146/Lorsque-%253C%253C-libanismes-%253E%253E-et-%253C%253C-franbanais-%253E%253E-prennent-d%2527assaut-la-langue-francaise.html>.

D'autres personnes estiment que le franbanais pourrait être positif à condition que l'on respecte la norme des deux langues. Hayssam Kotob¹⁷, linguiste et enseignant au département de langue française de la faculté de pédagogie de l'Université Libanaise soutient que le mélange des langues n'est pas négatif tant qu'on « *respecte les structures des deux langues* ». Ainsi, il estime que « *le franbanais est une richesse plutôt qu'une marque de pauvreté* », car cela suppose que les Libanais perfectionnent les deux langues en question. Kotob souligne également qu'en s'exprimant en français, les Libanais ponctuent spontanément leurs énoncés des termes affectifs en arabe, à titre d'exemple, nous pouvons citer : « hayété » (ma vie), « habibi » (mon amour), « aaîné » (mes yeux) ou « to'borné » (que tu m'enterres) etc. De plus, la majorité des Libanais émaillent leurs phrases de mots de liaison dialectaux comme : yanné (c'est-à-dire), tayyib (bien), enno (c'est que) ou bass (mais).

Par contre, Kotob dénonce la traduction littérale de l'arabe vers le français, considérant que la pratique du libanais est un indice de pauvreté : « *Penser en arabe pour parler ou écrire en français ne peut qu'entraîner des erreurs choquantes au niveau de la structure syntaxique, car certains termes sont utilisés à tort* », observe-t-il. Pour étayer ses propos, il donne l'exemple de quelques expressions qui constituent une source de confusion chez les Libanais : « *Avoir le bras long signifie en libanais être voleur. Alors qu'en français, il veut dire avoir de l'influence.* »

En outre, il affirme que certaines formes de libanismes sont devenues tellement ancrées dans le langage libanais que même les Français résidant au Liban les utilisent en s'adressant aux Libanais, dans le souci de se faire comprendre comme par exemple : « jaquette » pour veste, « chalumeau » pour paille. Étant donné que certaines notions ou mots libanais ne trouvent pas leur équivalent en français, les Libanais les intègrent spontanément dans leur parler « comme « sahteïn » (deux santés), pour souhaiter bon appétit à quelqu'un qui mange ou qui a terminé de

17. Cité par (*ibid.*)

manger, ou encore «naʒiman» qui pourrait signifier «bon bain», explique-t-il. Les Libanais ont donc leurs propres expressions françaises qui les caractérisent par rapport aux autres francophones du monde entier. Ainsi, il n'est pas étonnant d'entendre des Libanais dire «bonne coupe» à quelqu'un qui vient de se faire couper les cheveux ou encore «bon bain» à quelqu'un qui vient de prendre un bain, etc. C'est pourquoi ce parler «français à la libanaise», réalise un franc succès auprès des étrangers qui le trouvent amusant, charmant et ludique à la fois.

5.3 La mixité langagière aurait-elle des effets négatifs sur l'arabe standard

Pour certains, la langue arabe pâtit de la juxtaposition de deux ou plusieurs langues dans une phrase arabe, en ce sens que les jeunes se plaignant de la difficulté de cette langue, font appel à d'autres langues étrangères pour pallier leur déficience linguistique en arabe. C'est pourquoi l'échec scolaire en matière de la langue arabe continue à fléchir au profit des langues étrangères. En effet, la majorité écrasante du peuple libanais notamment la nouvelle génération, maîtrise très mal l'arabe standard et préfère mixer les langues ou bien parler exclusivement en langues étrangères.

D'ailleurs, parler des langues étrangères au Liban est une marque de culture et d'instruction alors que l'arabe standard est perçu comme langue moins jolie et inutile, car elle n'est pas une langue des recherches scientifiques. Cette attitude de «je-m'en-foutisme» adoptée par les jeunes libanais à l'égard de la langue officielle du pays, ne fait qu'avilir malheureusement la langue arabe. Certains renvoient la responsabilité au système éducatif libanais, qui familiarise les élèves aux langues étrangères dès les maternelles sans les sensibiliser de l'autre côté à l'importance de maîtriser leur langue maternelle. Malheureusement, l'arabe continue à être ensei-

gné comme langue figée et morte ce qui explique la répugnance des Libanais pour cette langue. D'ailleurs, Henri Awaiss¹⁸, directeur de l'École de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth déclare que «*l'école assume une part de responsabilité, en «traitant souvent l'arabe comme une matière secondaire.»*

5.4 L'arabisme : une nouvelle tendance

Dans le même ordre d'idées, nous remarquons auprès des jeunes libanais une tendance croissante à écrire l'arabe en caractères latins. Comme le dialecte libanais ne s'écrit pas, les Libanais recourent à la translittération selon laquelle, on fait correspondre à un signe du système d'écriture libanaise un signe du système latin. Pour eux, il est plus facile d'utiliser l'alphabet latin pour transcrire les mots arabes. Quant aux lettres qui n'ont pas d'équivalents en langue latine, on les a remplacées par des chiffres. C'est le cas de la lettre «Aïn» qui ressemble au chiffre 3 mais à l'envers, d'où l'utilisation du chiffre 3 à la place de la lettre «Aïn» . À titre d'exemple : ana be7ké 3arabé pour dire «moi, je parle arabe» . En effet, le chiffre 7 vient se substituer ici au son «h» aspiré, un son qui n'existe pas en français. Quant au son «kh» , il se prononce comme le «jota» espagnol, et est reproduit par deux lettres latines à l'écrit «kh» . En voici un exemple : chou akhbarak ? (quoi de neuf?).

L'usage de la translittération pour reproduire à l'écrit le dialecte libanais, a été employé essentiellement sur les réseaux sociaux, mais actuellement on y recourt également dans la presse écrite, dans les bandes dessinées et dans les romans. D'ailleurs, «Un été au Liban», est une bande dessinée réalisée par l'étudiante franco-libanaise «Sophie Armache» en vue d'obtention d'un master en

18. Henri AWAISS. «dis-moi dix mots dans tous les sens». Dans : *Affiche de la semaine de la langue française, ministère français de la culture et de la communication* (2010). URL : <https://www.francophonie.org/IMG/pdf/4e.pdf>, p. 290-291.

illustration-BD ce qui atteste bien le cas de translittération. On y trouve le dialecte libanais transcrit en alphabet latin. En outre, cette bande dessinée a mis en exergue l'alternance codique pratiquée par les Libanais. D'ailleurs, la transcription de l'amalgame libanais est une activité récente comme l'a fait remarquer Jocelyne Lassalle¹⁹ :

Ces transcriptions de l'alternance codique ou codeswitching, sont extrêmement novatrices dans l'édition, car le mélange des langues ne se retrouvait que dans l'oralité et ne pouvait donc qu'être entendu. À présent, non seulement il peut être lu mais cette transcription devient la manifestation d'un fait linguistique, d'une réalité contemporaine de communication au Liban que l'on pourrait qualifier d'«oralité écrite».

En effet, cette écriture au caractère novateur est née du besoin de s'exprimer par écrit en dialecte libanais surtout entre les jeunes, qui utilisent excessivement les nouvelles technologies de communication pour chater ou clavarder entre eux d'où la création de ce nouveau langage du chat appelé «arabish»/«aralish» . D'ailleurs, Aïda Khaled El-Soufi²⁰, définit l'arabish dans sa thèse sous forme de note de bas de page comme suit : «*Arabish est une contraction de deux mots «ara» représente les premières lettres du mot «arabe» et «lish»/«ish» représente les dernières lettres du mot «english»*».

Avec la création du langage de chating au Liban et le métissage linguistique adopté par les Libanais, on a l'impression qu'il s'agit d'une schizophrénie linguistique, où l'arabe change constamment de caractère et de forme selon l'occasion dans laquelle il est pratiqué. En effet, le langage de chat est élaboré pour communiquer rapidement et efficacement, pour cela ce langage se caractérise par la réduction de la saisie de caractères phonétiques et est riche en acronymes, abréviations et émoticônes. Les émoticônes servent à exprimer nos sentiments et à reproduire l'expression de notre visage grâce à l'utilisation de signes comme les

19. Jocelyne LASSALLE-GHARIOS. « La rencontre de l'enfant libanais avec le livre : entre littérature pour la jeunesse française et francophone ». Thèse de doct. Artois, 2011, p. 76.

20. Aïda EL-SOUFI. « Usages et effets des TIC dans l'enseignement-apprentissage du français langue seconde : Un exemple au Liban ». Thèse de doct. Université de Strasbourg, 2011, p. 37.

parenthèses, le point virgule, les deux points, etc. Cette écriture ne se réduit pas au langage SMS, mais il s'étend sur les sites internet, les forums de discussions, les blogs, etc. D'ailleurs, ce langage se caractérise par l'alternance codique. Ce mélange linguistique est une réalité libanaise ancrée dans les mœurs libanaises.

Toutefois, cette nouvelle tendance s'accompagne d'un déclin du dialecte libanais, dans le sens où les Libanais avec les nouvelles technologies recourent de moins au moins au parler libanais. Ces derniers ayant le profil de Facebook, Twitter ou Instagram en anglais, ont tendance à recourir plus aux langues étrangères considérées comme plus adaptées. Dans cette pratique, on a l'impression qu'il s'agit d'une crise identitaire, comme l'a fait remarquer Antoine Fleyfel²¹ :

Le déclin de l'arabe libanais est lié à une crise identitaire, une dépréciation de la culture du pays. Certains pensent que ce qui vient de l'étranger est forcément mieux. On a une mauvaise estime de notre propre héritage. Mais la déliquescence du dialecte libanaise procède aussi d'une méconnaissance ; on oublie souvent la richesse de l'arabe libanais, son élégance.

5.5 Le conflit des langues face à la diversité

5.5.1 Le phénomène social : Ne tue pas ta langue !

Pratiquer et connaître plusieurs langues est une véritable richesse, du fait qu'elle permet d'avoir un esprit ouvert et d'être tolérant. Cependant, pratiquer les langues étrangères ne veut pas dire abandonner sa langue maternelle, au contraire il faut sauvegarder précieusement la langue du pays parce qu'elle représente symboliquement sa carte d'identité et son reflet culturel. On peut être multilingue tout en gardant sa langue maternelle. D'ailleurs, pour bien maîtriser la langue

21. Bonara TANCRÈDE. « Le dialecte libanais au-delà des frontières avec Keefak ». Dans : (2013). URL : http://www.agendaculturel.com/Divers_Le_dialecte_libanais_au_dela_des_frontieres_avec_Keefak.

étrangère, il est indispensable de maîtriser sa langue maternelle comme le dit bien l'écrivain libanais «Gibran Khalil Gibran». Mais à l'heure actuelle où le monde est épris des nouvelles technologies, le désir d'apprendre et de parler les langues étrangères ne cesse de croître chez certains Libanais qui commencent à sous-estimer la langue du pays en la qualifiant de démodée et inutile. C'est la raison pour laquelle une campagne libanaise «fil amer», désignant «une action à mener impérativement», s'est formée pour soutenir la bonne cause.

En effet, cette campagne a pour vocation de sensibiliser les Libanais sur l'importance de sauvegarder leur langue maternelle arabe. Pour ce faire, ils ont installé dans plusieurs quartier de Beyrouth, une lettre arabe «gît» au centre d'une scène de crime et y ont marqué sur le périmètre de sécurité une phrase en arabe «la taktol loughatak!» signifiant «ne tue pas ta langue». Suzanne Talhouk²² qui est à la tête de l'association «Fiil Amr», gère en collaboration avec la Fondation de la pensée arabe, une campagne pour sauvegarder la langue arabe. Sa première campagne a été lancée en 2010. Malheureusement, l'arabe perd de plus en plus son éclat avec l'écoulement du temps au point qu'il risque d'être phagocyté par d'autres langues étrangères. De nos jours, les Libanais se targuent d'être plurilingues et c'est la raison pour laquelle ils parsèment leurs conversations de mots français et anglais au détriment de la langue de leur pays comme l'affirme Suzanne Talhouk :

Les jeunes pensent que parler cette langue n'est pas 'cool' et n'hésitent pas à panacher leurs conversations de mots étrangers. L'exemple le plus connu est certainement leur façon de vous saluer avec leur 'Hi, kifak ? ça va ?', où 'kifak' est le seul mot arabe.

De plus, elle ajoute qu' :

Aucun Libanais n'envoie de CV rédigé en arabe. Au restaurant, on prend soin de mélanger à notre dialecte arabe des mots étrangers pour faire chic. Enfin en littérature, en poésie ou au théâtre, il y a de moins en moins

22. OBSERVESFRANCE24. « L'arabe, langue assassinée... » Dans : *Observefrance24* (2010). URL : <http://observers.france24.com/fr/20100622-arabe-langue-assassinee-beyrouth-liban-festival>.

d'œuvres en arabe.

Cette situation décrite par Suzanne Talhouk, illustre parfaitement le statut de l'arabe qui se meurt au Liban, d'où la nécessité de mobiliser les efforts pour sauver le patrimoine culturel du pays. Ce phénomène d'acculturation s'accroît davantage avec la prédominance de l'anglais au Liban comme dans le monde entier. Seule la Syrie qui a d'ailleurs pu sauvegarder la culture et la langue arabe parmi tous les autres pays arabes. Sachant qu'elle a réussi au lendemain de son indépendance à arabiser son système éducatif. En effet, la sauvegarde de l'arabe ne s'oppose pas à l'ouverture au monde extérieur, au contraire le perfectionnement de notre langue maternelle nous aide à acquérir plus facilement les langues étrangères. Par le fait, Talhouk adopte le slogan «Ne tue pas ta langue» afin de sensibiliser les Libanais à se concilier avec leur langue maternelle. Elle estime que le fait de mélanger l'arabe avec les langues étrangères ou bien de parler entièrement en langues étrangères est lié à un complexe d'imiter le monde occidental.

Par ailleurs, elle a monté un court spectacle²³ à l'intention de sa campagne, lors duquel, elle a invité les spectateurs à protéger leur propre langue en utilisant leur créativité en arabe, en écrivant par exemple un roman arabe, en évitant d'écrire l'arabe en caractères latins, etc. Pour elle, sauvegarder la langue arabe implique la sauvegarde du peuple libanais, «*pour tuer un peuple, on tue sa langue d'abord*», affirme-t-elle. L'usage de l'arabe ne se limite dans les pays arabes d'où la nécessité de l'utiliser pour garantir sa pérennité. Selon Talhouk, les langues étrangères sont incapables d'exprimer notre façon de penser ou d'être en tant que libanais. Néanmoins, elle n'a pas ignoré l'importance de recourir à d'autres langues pour satisfaire nos besoins linguistiques dans certaines situations. Ainsi, elle donne l'exemple des mots «internet» et «cool» qui selon elle, ne peuvent être dit qu'en anglais.

23. Suzanne TALHOUK. *Don't kill your language*. 2014. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=bNOiwgrZbPE>.

L'association «ne tue pas ta langue» avait donc pour but d'éveiller la conscience collective des Libanais quant à l'importance de protéger leur langue maternelle, dans la mesure où la langue du peuple est indissociable de son identité ce qui donne l'équation suivante : perdre sa langue c'est perdre son identité. Cela dit, sauvegarder sa langue maternelle ne va pas à l'encontre des langues étrangères. En effet, maîtriser et pratiquer les langues étrangères pourrait être positif à condition que l'on ne tombe pas dans le piège de l'excessivité. Outre les effets négatifs, résultantes de la mixité langagière poussée à l'extrême au Liban, n'y-aurait-il pas des avantages pour ce phénomène de contact des langues ?

5.5.2 La langue française a-t-elle causé du tort à la langue arabe ?

Nombreux sont ceux qui voient dans le contact des langues au Liban, une menace pour la langue arabe dans le sens où les Libanais finiront par renoncer un jour à leur langue maternelle. Pour ceux-ci, la diversité linguistique porte donc préjudice à la langue officielle du pays et risque de la dégrader. Mais, pour d'autres, la rencontre de deux langues différentes, l'une européenne et l'autre sémitique constitue une véritable richesse pour les Libanais notamment sur le plan culturel. Ceux-ci, considèrent que le côtoiement de plusieurs langues contribue à l'évolution et à la rénovation des langues par le biais de multiples procédés linguistiques comme l'emprunt, le néologisme. Pour eux, le contact des langues fait en sorte de développer et d'enrichir notre langue maternelle et non l'inverse : Abou (1962) rapporte dans son ouvrage le point de vue de René Habachi qui voit dans le contact des langues une sorte d'épanouissement de la langue arabe. Pour celui-ci, le contact de l'arabe avec d'autres langues étrangères contribue à assouplir sa grammaire «rigide»²⁴ :

24. ABOU, *op. cit.*

Il semblerait, écrit René Habachi (Habasi), que l'arabe soit tellement la langue maternelle qu'un Libanais puisse aisément s'initier aux autres langues sans rien perdre de la sienne mais au contraire pour la dynamiser. Le contact avec les autres langues, au lieu de le conduire à sous-estimer la sienne, le porte à proposer non seulement des mots nouveaux, mais aussi le réveil des racines anciennes, mais aussi la rénovation des règles trop rigides d'une grammaire qui, au siècle de la radio et de la fusée, doit se délester de ses lenteurs moyenâgeuses. (1962 : 336)

En effet, la combinaison des deux langues arabe et française a connu un franc succès sur le plan littéraire au Liban grâce aux poètes et écrivains libanais d'expression française, à savoir, entre autres : Amin Maalouf, André Chedid, Georges Schéhadé, Georges Corm, Nadia Tueini, Venus Khoury. Ces auteurs écrivent le français avec une âme et un esprit libanais, ce qui contribue à l'enrichissement de la langue française en lui donnant une coloration orientale. Par ailleurs, Venus Khoury Ghatta avoue dans un entretien avec Gilbert Tilleul²⁵, qu'elle écrit « le français en arabe » : « *mes dialogues sont de l'arabe écrit en français. J'ai intégré la langue arabe dans la langue française mais le contenu est arabe* ». Ces écrivains ont su allier parfaitement les deux langues et les deux cultures libanaises et françaises. D'ailleurs, Victor Hachem (2008) affirme que la langue arabe s'est épanouie au Liban grâce à son ouverture à la civilisation Occidentale notamment à celle de la France. C'est le contact français-libanais qui nous avait fait découvrir la beauté de notre langue maternelle.

Selon Hachem²⁶, pour bien acquérir une langue étrangère il faut apprendre à penser avec l'esprit même de cette langue tout en préservant les spécificités de sa langue maternelle :

L'idéal pour l'acquéreur d'une langue étrangère à la sienne, serait de pouvoir communiquer avec l'esprit même de cette langue, tout en gardant les spécificités qui constituent sa langue maternelle. Gommer ces spécificités, serait se trahir et se perdre dans un non-lieu [...]

25. Vénus Khoury Ghata, Entretiens avec Gilbert Tilleul, Femme Magazine, Numéro spécial Liban, Mai 1996, p.8

26. HACHEM, *op. cit.*, p. 22.

De fait, maîtriser une langue qui n'est pas la sienne ne consiste en aucune manière à supprimer son identité ou à se laisser engloutir par elle. Au contraire, voyager à travers les langues permet l'ouverture aux autres cultures et donc l'enrichissement de notre connaissance. Cette ouverture aux autres mondes nous apprend la tolérance, un fondement essentiel pour fonder une vie commune sans division ni discrimination sociale. En effet, s'ouvrir aux langues étrangères est une bonne stratégie qui nous permet de passer à côté de l'uniformisation et de favoriser la diversité qui fait le charme de chaque peuple. D'ailleurs, avec l'hégémonie de l'anglais nous sommes tentés d'atteindre l'uniformisation au niveau de la pensée, d'où l'importance de mettre en place une stratégie de plurilinguisme pour sauvegarder les autres langues.

Conclusion

Au Liban, arabe dialectal, français, anglais et arménien se côtoient, ce qui explique l'émergence du fameux phénomène de contact des langues. En effet, Weinreich est le premier linguiste à employer le terme Contact de langues. Selon lui, il s'agit de contact de langues lorsqu'un individu dispose de plus d'un code linguistique. Le phénomène de contact des langues touche profondément le Liban, où les Libanais prennent du plaisir à jouer avec les langues en présence, parfois en jonglant d'une langue à une autre et parfois en les mélangeant de façon à créer de nouvelles formes linguistiques. D'ailleurs, le fameux parler «franbanais» est le produit du phénomène de contact des langues. Cette pratique langagière inquiète certains chercheurs pour l'avenir de la langue arabe qui risque de disparaître sous l'influence des langues étrangères. Cependant, d'autres personnes voient en cette pratique une sorte d'ouverture sur le monde extérieur et une façon d'embellir l'arabe, jugée souvent comme «trop rigide».

En effet, langue française a marqué profondément la culture libanaise. C'est le français qui a permis au Liban de se faire connaître dans l'Occident en particulier en France et cela grâce à la plume prestigieuse des écrivains libanais de langue française ainsi qu'aux pièces de théâtres montées par les Libanais sur les tréteaux les plus prestigieux. À cheval entre la langue arabe et la langue française, les écrivains libanais francophones constituent donc un exemple indéniable du métissage biculturel et un point fort pour consolider la Francophonie au Liban. Néanmoins, les relations tissées entre la France et le Liban, à travers les siècles, ne se cantonnent pas uniquement au plan politique et culturel mais elles se reflètent également à travers les médias au Liban.

Le chapitre suivant sera consacré principalement à l'étude du paysage médiatique libanais afin de mesurer le poids de la langue française dans ce domaine vis-à-vis des langues en présence. Où en est le français dans le paysage médiatique libanais ? C'est la question principale à laquelle nous tenterons d'apporter une réponse dans le chapitre qui va suivre.

Chapitre 6

Le paysage médiatique francophone

Introduction

La «schizophrénie» linguistique dont souffre le Liban n'épargne pas le secteur de l'audiovisuel qui s'exprime en différentes langues. En effet, les moyens de communication jouent un rôle prépondérant dans la promotion linguistique, en privilégiant l'usage d'une langue donnée aux dépens d'une ou d'autres. Ils sont donc perçus comme vecteur non uniquement de l'information mais de langues aussi. D'ailleurs, les médias au Liban ne sont que le reflet de cette mixité langagière vécue profondément par les Libanais. Aujourd'hui, les médias font partie de la didactique des langues vivantes. C'est à travers des extraits de films, de reportages, de chansons, qu'un apprenant est porté à maîtriser une langue donnée, ce qui souligne la puissance des mass médias dans la diffusion linguistique.

Dans ce chapitre, nous proposons de dresser un état des lieux des médias fran-

cophones au Liban dans le but de mesurer l'impact du français par rapport aux autres langues en présence : tel que l'arabe et l'anglais. Ce bilan apportera donc des informations sur la portée de la langue française ainsi que sur les moyens de communication libanais qui assurent le plus sa diffusion. De plus, cet état des lieux mettra également en exergue la situation du français concurrencée par d'autres langues. En d'autres termes, cette étude nous permettra de nous renseigner de manière étayée sur une autre facette de la situation de la Francophonie et de répondre aux questions qui se posent ces derniers temps : La montée en flèche de l'anglais met-elle en péril la langue française au point de la reléguer au second plan ? l'avenir du français présage-t-il une disparition de la scène médiatique libanaise ? En définitive, le français a-t-il encore un espoir de perpétuer sa présence au sein de la culture libanaise avec l'anglais qui ne cesse de consolider son hégémonie ? Les médias confèrent-ils une place culminante au français en prônant sa diffusion ? Finalement, dans quelle mesure les médias libanais constituent-ils un support de diffusion pour le français lui garantissant un espoir pour sa propagation et sa connaissance ?

6.1 Les médias francophones au Liban

La Francophonie est fortement ancrée dans la vie sociale et culturelle des Libanais, cela se traduit par le biais du paysage médiatique où le français tient une place majeure. Ainsi, la télévision, la radio, le cinéma, la presse, internet, le théâtre, la littérature, réservent une place privilégiée au français. D'ailleurs, les médias libanais sont à l'image du pays « plurilingues » puisqu'ils s'expriment en plusieurs langues. Ainsi, il va de soi d'écouter, en passant d'une chaîne de télévision ou de radio à une autre, de l'arabe dialectal, de l'arabe standard, de l'anglais, du français et de l'arménien.

En d'autres termes, le paysage médiatique pourrait être une référence pour se renseigner sur la bonne santé des langues. Tant que les médias accordent de la place à une langue précise, cela signifie que celle-ci se porte bien dans le pays en question et inversement. Pour cela, notre objectif consiste à étudier le paysage médiatique au Liban afin de mesurer le poids du français par rapport aux autres langues en présence. Ces derniers temps, l'émergence de l'anglais a bouleversé le paysage médiatique francophone notamment au niveau de la technologie et des réseaux sociaux. Face à la prééminence de l'anglais, les médias francophones essayent donc de résister en prônant le plurilinguisme, seule issue pour sauvegarder la présence du français dans ce secteur. Comme les médias constituent l'indice de la bonne ou de la mauvaise santé de la Francophonie au Liban, nous allons dresser dans le développement du chapitre suivant l'état des lieux du paysage médiatique francophone au Liban.

6.2 La diversité linguistique dans les moyens audiovisuels au Liban

Tout d'abord et avant de commencer à décrire le paysage médiatique au Liban, il s'avère nécessaire de dresser un tableau 6.1¹ qui révèle le degré de pénétration des médias au Liban. Sachant que ces chiffres nous ont été communiqués par le biais de l'institut de sondage Ipsos en été 2015.

1. Source : Institut de sondage Ipsos Liban en 2015.

Moyen de communication	Pourcentage de pénétration
TV	98.02
Radio	60.97
Internet	75.11
Print	24.60

Tableau 6.1 – Le taux de pénétration de moyens de communication au Liban

Il importe de noter que, nous faisons référence ici aux résultats de nombreux travaux effectués préalablement sur la situation de la Francophonie au Liban pour l'élaboration de cette partie. On peut citer : Stéphane-Ahmad Hafez (2006) «*Statuts, emplois, fonctions, rôles et représentations du français au Liban*»², la thèse de Claudia Chehade-Zaatar(2008) : «*Le Liban, pivot de la Francophonie au Moyen-Orient*»³, «*Le dictionnaire amoureux du Liban*» d'Alexandre Najjar (2014), le rapport publié en 2014 de l'Observatoire de la langue française sur «*La langue française dans le monde*»⁴, ainsi que de nombreux articles et recherches exécutés à ce sujet tel que le rapport publié en 2013 par l'Euromed audiovisuel.

2. HAFEZ, *op. cit.*

3. CHEHADE-ZAATAR, *op. cit.*

4. Alexandre NAJJAR. *Dictionnaire amoureux du liban*. PLON, 2014.

6.2.0.1 Télévision : histoire et éventail de chaînes assez diversifiées

6.2.0.1.1 Sa naissance et prolifération des chaînes

Alexandre Najjar (2014)⁵ relate sur un ton nostalgique dans son ouvrage «Dictionnaire amoureux du Liban», l'histoire de la télévision libanaise. C'est grâce au courage de deux jeunes libanais : Joseph Arida et Wissam Ezzedine que la télévision libanaise a vu le jour en 1956. Après avoir obtenu l'aide de grands investisseurs, ces derniers ont réussi à créer une société, nommée CLT. Cette société a commencé à diffuser en 1959 sur deux canaux : canal 7 (chaîne arabe) et canal 9 dont la majorité des programmes étaient assurés en langue française. La présence de la langue française sur l'antenne libanaise remonte donc à la naissance même de la télévision libanaise. Par ailleurs, l'apparition de la première télévision libanaise était un miracle à cette époque-là. Claudia Chehade-Zaatar (2008)⁶ affirme dans sa thèse que : «*Le Liban était l'un des premiers pays à se doter d'une télévision bien avant de nombreux pays européens et surtout bien avant l'Égypte, la Syrie, la Jordanie et les pays du Golf*».

Pendant que «CLT », soutenue par la France, jouissait du monopole de la télévision libanaise, une nouvelle compagnie intitulée «Télé Orient», subventionnée par la chaîne américaine «ABC» a vu le jour en 1959. Cette nouvelle chaîne a commencé à diffuser en 1962. Mais il faut attendre 1966 pour voir les chaînes diffuser des images en couleur. Les deux chaînes privées «CLT» et «Télé Orient» entrèrent en concurrence féroce, ce qui avait amené le gouvernement à les fusionner en décembre 1977 pour constituer une seule station qui est la «Télé Liban». Autrefois, les chaînes privées dominaient les écrans libanais. Toutefois, en 1995 est apparue la première chaîne publique avec l'appropriation de la «Télé Liban» par l'État libanais, conséquemment à l'application de la loi n 382 de 1994 relative

5. [Ibid.](#)

6. CHEHADE-ZAATAR, [op. cit.](#)

à la libéralisation du secteur. L'article 3 de cette loi affirme que : «*L'audiovisuel est libre. La liberté des médias est exercée dans le cadre de la constitution et des lois en vigueur.*»⁷

Roy Jreijiry⁸, explique dans son article qu'à la suite de la guerre civile (1975-1990), Télé Liban se voit concurrencer par d'autres chaînes illégales gérées par des partis politiques. Il en résulte, entre autres, la chaîne LBC, créée par Les Forces Libanaises en 1988. LBC disposait également d'une chaîne francophone dénommée «C33». Toutefois, en 1996, la C33 a fait long feu pour des raisons liées à la non-rentabilité.

Abandonnée par l'État, Télé Liban se voit divisée ensuite en trois chaînes : TL1 diffusera à Beyrouth Est (siège de l'ancienne chaîne Télé-Orient), TL2 et TL3 (le Canal 9 francophone est devenu TL3) à Beyrouth-Ouest (siège de l'ancienne chaîne CLT). Le Canal 9 a mis la clé sous la porte pour des raisons financières en Mars 2001. Au lendemain de la guerre civile (en 1990) «*les chaînes illégales explosent pour dépasser le nombre de 40 sur un territoire n'excédant pas les 10.500 km2.*»⁹. D'après Roy Jreijiry, cela est le résultat de la guerre civile qui a entraîné le morcellement du territoire libanais sur des critères communautaires. En 1996, quatre chaînes privées ont obtenu une licence par le gouvernement dont «Futur TV» (appartenant à l'ancien premier ministre Rafic Hariri (sunnite), «NBN» (appartenant à l'ancien chef du parlement nabih berri (chiite), «MTV» (grec-orthodoxe) et la «LBC» (maronite).

L'État a approuvé la création de ces chaînes pour des raisons liées à la politique, comme en témoignent les propos de l'ancien président de la République Elias

7. Sahar ALI. «*Projet de collecte de données statistiques sur les marchés cinématographiques et audiovisuels dans neuf pays méditerranéens. Monographies nationales : 3. Liban*». Dans : *Euromed Audiovisuel III/Observatoire européen de l'audiovisuel* (2013), p. 19.

8. Roy JREIJIRY. «*L'impact sociopolitique et communicationnel sur Télé Liban : l'agonie du service public audiovisuel*». Dans : *Les Enjeux de l'information et de la communication 2* (2013), p. 83-94.

9. *Ibid.*

Hraoui¹⁰ qui « *assignant une station à chacun des principaux groupes confessionnels et hommes de pouvoir, à l'exception des Druzes* ». Ainsi, la création de ces chaînes privées s'accompagne d'un déclin de diffusion exclusivement francophone car elles diffusent principalement en arabe et anglais. D'ailleurs, elles se sont développées aux dépens de la chaîne publique Télé Liban. Les hommes politiques tiraient donc profit du paysage médiatique libanais pour mettre en oeuvre leurs projets politiques. Roy Jreijiry¹¹ a décrit le système politique libanais tel que J. Bourdon le présente : « *constitué (le système politique libanais) d'un Etat faible traversé par des partis qui exercent leur influence sur la radiotélévision par le biais du Parlement* ». Le système politique libanais basé sur le confessionnalisme contribue à la division du paysage médiatique, dans le sens où chaque chaîne défend les positions du parti politique qu'il soutient financièrement.

Au Liban, une chaîne de télévision est donc sous l'emprise d'un parti politique qui représente une communauté religieuse précise. D'ailleurs, les divisions communautaires accentuées par la guerre civile se reflètent de façon flagrante sur l'audiovisuel libanais. En revanche, la seule chaîne étatique négligée par le gouvernement n'a pas pu résister à la concurrence des chaînes privées, ce qui explique d'ailleurs son sabotage en 2001. Cette chaîne mal équipée et qualifiée souvent de « arriérée », constitue souvent l'objet de vives critiques et une matière grasse pour de nombreuses émissions satiriques qui ne manquent jamais l'occasion pour s'adonner à la dérision. Bien que cette chaîne appartienne à l'État, elle ne s'y plie pas, au contraire elle est au service de son public comme en témoignent les propos de Dabbous-Sensenig¹² :

(...) En tant que tel, TL (Télé Liban) montre que, en dépit d'être sous l'autorité du ministère de l'Information, elle n'est pas un porte-parole du gouvernement libanais, (...) et elle est une plate-forme pour l'expression libre, capable de rivaliser à cet égard avec les médias privés, (...) plus que tout autre opérateur arabe.

10. *Ibid.*, p. 86.

11. *Ibid.*, p. 86.

12. Cité par (*ibid.*, p. 91)

Actuellement, les chefs politiques n'en ont pas besoin, ils créent leurs propres chaînes pour couvrir leurs activités.

6.2.0.1.2 Les chaînes libanaises et le quota des émissions francophones au Liban

D'après une étude effectuée par le sénat¹³ en 1995 sur 5 chaînes de télévision (LBCI, MTV, Future Television, Télé Liban, NBN), le quota des émissions francophones au Liban était de 21% contre 35% anglophones et 44% arabophones. Aujourd'hui, la télévision libanaise regroupe un grand nombre de chaînes qui diffusent en grande partie en arabe : La LBC (50% à 70% de l'auditoire libanais), la NBN, la MTV, et la Future TV. Celles-ci sont privées et appartiennent à des partis politiques, ce qui remet en question la crédibilité de l'information fournie, comme par exemple Al Manar qui appartient au parti Hezbollah.

Télé Liban est la seule chaîne étatique diffusant principalement en arabe. En dehors des programmes et les séries locaux, ces canaux proposent des séries syriennes ainsi que des séries turques, mexicains, indiens, etc., doublées en arabe. Selon l'étude réalisée par L'université Laval¹⁴ sur l'aménagement linguistique au Liban : « *des études laissent croire que les chaînes libanaises diffusent globalement 52% de programmes en arabe, 28% en anglais et 20% en français* ». D'ailleurs, tous les films anglais sont sous-titrés en arabe et en français, de même que les films français qui sont aussi sous-titrés en arabe et en français. Il arrive parfois qu'on y retrouve même des films arabes sous-titrés en français à l'instar des films égyptiens. Le projet de collecte de données sur le cinéma et l'audiovisuel au Liban « Euromed audiovisuel »¹⁵, présente dans un tableau huit chaînes de télévision

13. Rapport d'information n 242 (1995-1996) de MM. Serge Vinçon et André Boyer, fait au nom de la commission des affaires étrangères, déposé le 21 février 1996, <http://www.senat.fr/rap/r95-242/r95-2422.html>

14. LECLERC et LECLERC, *op. cit.*

15. ALI, *op. cit.*, p. 31-32.

«de première classe» : LBC ; NBN ; Future ; MTV ; EL-Manar ; New TV et OTV.

Dans un autre tableau, il présente les chaînes diffusées au Liban par satellite : Al Iman TV ; Al Waad Channel ; Al Lubnania Al Quds TV ; Alsumaria TV ; Al-Zahra TV ; Arab Women ; Arabica Music ; Asiasat ; Future International ; Future TV USA ; LBC Europe ; LDC Lebanese Diaspora Channel ; Marah7 (fun channel) ; Nour ; Noursat et Taha kids. En somme, la télévision libanaise dispose donc d'une chaîne publique (télé Liban) et de 8 chaînes privées de «classe1» et 17 autres chaînes émises par satellite. Le Projet de collectes de données sur le cinéma et l'audiovisuel au Liban nous fournit les résultats d'une étude réalisée par The Nilsen Compagny, portant sur le marché télévisé au Liban. Cette étude a été publiée dans sa 3ème édition Arab Media Outlook 2009-2013. Dans le cadre de cette étude, 400 individus libanais avaient répondu au questionnaire afin de dresser un bilan de l'audience télévisée.

Ces derniers ont été interrogés sur leurs meilleurs genres de programmes TV, leurs meilleures chaînes, leurs meilleurs programmes TV et leur langue préférée des programmes TV. Il en résulte : 31% des interrogés regardent des informations sur LBC qui a été choisie comme étant la meilleure chaîne (61%), alors que Al Jadeed vient en deuxième position parmi les chaînes les plus regardées (54%). Concernant les meilleurs programmes : LOL (une émission humoristique) vient en première classe, suivie par Ahmar Bil Khat El Areed (un programme socioculturel qui traite parfois des sujets considérés comme tabous au Moyen-Orient). En matière de langue préférée dans les programmes TV, c'est la langue arabe qui occupe le sommet de la pyramide avec 73%, suivie par l'anglais avec un taux de 26% alors que les autres langues (français, indien, turque, etc.) occupent une place de 1% sur l'antenne. La figure 6.1¹⁶ affiche les résultats obtenus lors de l'enquête.

16. *Ibid.*, p. 59.

Télévision au Liban: résultats d'étude du marché

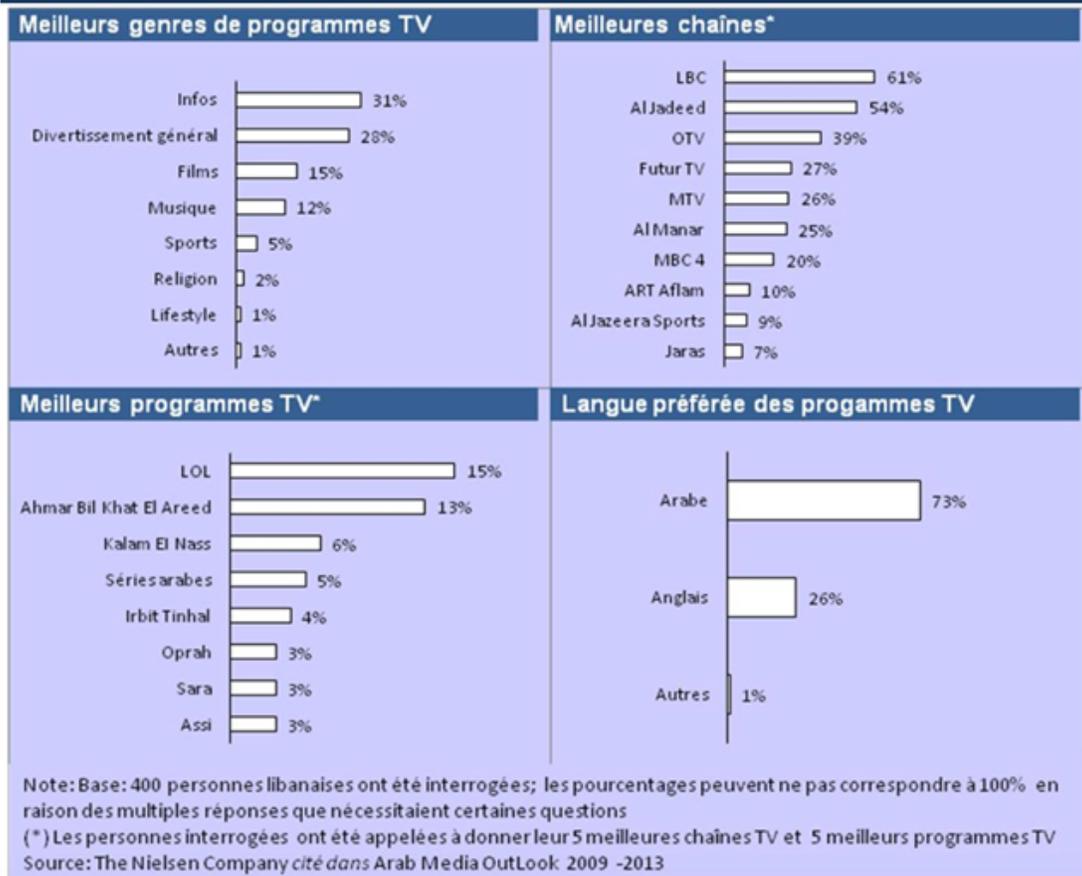


Figure 6.1 – Étude statistique des chaînes de télévision au Liban

On peut en conclure que le taux d'audience des programmes français est infime (quasi nul) tandis que l'anglais se propage de plus en plus dans le secteur audiovisuel pour occuper une place importante auprès des téléspectateurs.

6.2.0.1.3 La place actuelle du français à la télévision par rapport aux autres langues

Aujourd'hui, le français se réduit donc à quelques reportages diffusés sur les chaînes libanaises. Seul canal «Future TV» ou «al Moustakbal» assure chaque

jour l'émission d'un journal télévisé de 30 minutes en français à 14h30. Future TV est destinée non seulement aux Libanais francophones «*mais également aux expatriés libanais et aux ambassades au Liban, vu que le français est la langue diplomatique par excellence*», explique Noor Akl¹⁷, responsable du «Foreign desk» à la «Futur TV». Il serait important de préciser que le bulletin informatif diffusé sur Futur TV dans l'après-midi se fait en trois langues étrangères (le français, l'anglais et l'arménien), ce qui accentue le caractère multilingue du pays. D'ailleurs, la chaîne NBN diffuse une émission quotidienne francophone et un magazine culturel hebdomadaire intitulé : «Le dialogue des cultures» qui passe tous les dimanches soir de 18h à 19h. Quant à Al Manar TV qui a débuté en 1992, diffuse un journal télévisé en français à 00h30 dans le but de permettre aux émigrés libanais en Afrique et de la France d'en profiter malgré le décalage horaire.

Après avoir fermé la chaîne francophone «C33», aujourd'hui, le français n'existe presque plus dans la grille de programmation de LBC. Celle-ci assure uniquement la diffusion «*des entretiens ponctuels et brefs (de deux minutes près) avec un auteur, un chanteur ou un producteur de chanson dont le produit (livre, chanson, etc.) est de nature francophone alors que l'entretien se fait en langue arabe*»¹⁸. Il en va de même pour les autres chaînes libanaises : NBN, Al jadeed et OTV, dont la grille de programmation exclut complètement le français. Toutefois, le canal chrétien libanais «Télé lumière» diffuse en grande partie en français parce qu'il retransmet souvent des programmes de la chaîne culturelle francophone Arte-la Cinquième. Il est rare donc de découvrir un film français en faisant le tour des chaînes. Certaines chaînes comme MTV, Futur TV ou encore LBC le font sporadiquement pour faire connaître un réalisateur ou un acteur précis ou encore pour combler un temps mort. En se basant sur ce qui a été dit, nous constatons que

17. Lamia SFEIR DAROUNI. « Francophonie et médias libanais : état des lieux ». Dans : *Association Francophone De journalisme* (2013). URL : <http://afej-journalisme.com/dossier/francophonie.et.médias.libanais.État.des.lieux>.

18. Nidal AYOUB. « Le français, est-il le mal-aimé des ondes libanaises ... - Partie I ». Dans : *Association Francophone De journalisme* (2014). URL : <http://afej-journalisme.com/dossier/le-français,-est-il-le-mal-aimé-des-ondes-libanaises-...-partie-i>.

la présence du français reste très timide et limitée sur les chaînes libanaises. Par ailleurs, selon le rapport d'information de la commission des affaires culturelles françaises effectué au Liban en 2000¹⁹, le temps d'antenne réservé aux programmes français est de 20% contre 28% des émissions anglophones et 52% des programmes arabes. En outre, une enquête réalisée par le professeur Pascal Monin en 2000²⁰, montre que le français est en dégradation quasi continuellement dans le secteur des médias audiovisuels puisque seulement 8% du temps d'antenne au Liban est réservé au français.

Comme dans tous les pays du monde, l'anglais prend de plus en plus du terrain à la télévision, les jeunes sont attirés par les films et les séries américains alors que le français diffusé sur la télé libanaise se réduit aux bulletins d'information, aux jeux télévisés et à quelques émissions s'adressant aux enfants. D'autre part, les Libanais passionnés de langue française peuvent accéder à un nombre de chaînes françaises qui leur sont assurées en installant une parabole ou par simple abonnement aux centres de distribution collective : TV5, TF1, France 2, France 3, Chasse et Pêche, et des chaînes destinées aux enfants comme Tiji, téléthon, TF1, M6, TV5, Arte, Euronews et à Canal Horizon. Pour conclure, l'audience francophone reste très faible. La majorité des programmes diffusés à la télévision sont en arabe (55%) , 30% en anglais, et 15% en français comme le montre l'étude de Stéphane-Ahmad Hafez (2008)²¹ sur l'environnement francophone au Liban. Stéphane-Ahmad Hafez nous communique également le quota des programmes de télévision en français au Liban par le biais d'une note de bas de page :

En revanche, une trentaine de chaînes anglo-saxonnes est mise à la disposition des Libanais ce qui menace davantage la Francophonie au Liban. Pour faire

19. commission des affaires CULTURELLES. « La mission d'information sur les relations culturelles, scientifiques et techniques de la France avec le Liban, la Syrie et la Jordanie. » Dans : *senat.fr* (2000). URL : https://www.senat.fr/rap/r00-052/r00-052_mono.html.

20. Pascal MONIN. *Le français en quête d'un nouveau souffle au Liban par Jacques LHUILLERY BEYROUTH*. 2007. URL : <http://www.libanvision.com/francoliban.htm>.

21. HAFEZ, *op. cit.*, p. 1.

Les chaînes de télévision	Arabe	Anglais	Français	Arménien
LBCI	61%	35%	4%	0%
Future TV	50%	45%	4%	0%
Canal 9 (chaîne publique)	0%	0%	100%	0%
Télé-Liban (chaîne publique)	50%	42%	8%	0%
NBN	70%	25%	5%	0%
Al Manar	87%	25%	1%	0%
New TV	68%	30%	2%	0%
Télé Lumière	40%	15%	45%	0%

Tableau 6.2 – Le quota des programmes de télévision en français au Liban

face à cette suprématie anglophone qui colonise tous les mass medias libanais, il faut réhabiliter les chaînes francophones de sorte qu'elles puissent répondre aux attentes des Libanais pour toute tranche d'âge. Mais avant tout, il faut sensibiliser les élèves dès leur plus jeune âge aux médias francophones. C'est aux professeurs de français que nous accordons cette lourde tâche, en organisant par exemple des séances cinéma durant lesquelles les élèves sont amenés à regarder des films français autour d'un thème précis dans le but de former leurs oreilles. Cependant, l'État libanais ainsi que les chaînes privées doivent agir à leur tour de façon à renforcer la place du français à la télévision libanaise. Un projet de création d'une chaîne libanaise entièrement francophone dont on parlait depuis quatre ans est apparemment tombé dans l'oubli.

6.2.0.1.4 Les Libanais déplorent l'absence d'une chaîne francophone au Liban

Le désintérêt à l'égard de la présence d'une chaîne francophone à la télévision libanaise se justifie par la régression de la Francophonie et même avec une diffusion de programmes en français, il est certain que cela ne déclenchera pas une forte audience auprès des Libanais. Or, tout se passe comme si cela n'était qu'un prétexte avancé par les chaînes privées parce que l'association francophone de journalisme

(AFEJ) parvient à démontrer à partir d'une enquête menée ²² en 2014 que les Libanais déplorent l'absence d'une chaîne francophone au Liban. Cette enquête basée sur la technique d'investigations de «focus groups» ou «groupes-échantillons», couvrait différents groupes d'âge : des lycéens, des personnes d'âge moyen, etc. D'après cette étude, les lycéens ayant quinze ans et pour qui la télévision est leur moyen d'information favori, ont une préférence pour les chaînes françaises tout particulièrement M6, TF1 et Canal plus.

Cette préférence se justifie d'un côté, par le fait qu'«ils sont influencés par le choix de leurs parents»²³ mais de l'autre côté, ces lycéens considèrent que les programmes français sont mieux réalisés par leur technique, leurs scénarios et leurs animateurs plein de spontanéité. Finalement, ils ont insisté pour la création d'une chaîne entièrement francophone et impartiale. Ils seront plus intéressés par des programmes portant sur l'histoire, le tourisme au Liban, les questions sociales ainsi que sur des séries pour jeunes en français. Quant au deuxième groupe-échantillon, il est constitué en grande partie de femmes dans la cinquantaine. Celles-ci regrettent la fermeture du Canal 9 (chaîne qui appartenait à télé Liban) parce qu'elle consacrait beaucoup plus de temps à la culture. En plus, elles ont une préférence pour les chaînes francophones parce qu'elles ne supportent plus les talk-shows politiques qui sont devenus «des batailles vaines et irrationnelles.» Même les émissions comiques sont vulgaires à leurs yeux. Ainsi, elles souhaitent voir à la télévision libanaise des programmes qui mettent en valeur «le patrimoine libanais» ainsi que des émissions purement françaises qui leur font découvrir la culture française, sa gastronomie, ses sites touristiques, etc.

En ce qui concerne les professeurs de français qui constituent le troisième groupe, ils s'intéressent plus à la télévision qu'à la radio. Ces enseignants re-

22. Nidal AYOUB. « Le français, est-il le mal-aimé des ondes libanaises...-Partie II ». Dans : *Association Francophone De journalisme* (2014). URL : <http://afej-journalisme.com/dossier/le-fran%C3%A7ais,-est-il-le-mal-aim%C3%A9-des-ondes-libanaises-...-partie-ii>.

23. Ibid.

jettent les talk-shows qui dérangent les spectateurs par contre ils apprécient plutôt les émissions historiques, culturelles évoquant les sujets tabous «*qui titille les esprits*», «*surtout que le français permet, plus que l'arabe, une latitude de liberté et de rationnel*». ²⁴. Toutefois, ils souhaitent voir une production libanaise en français plutôt que des programmes réalisés en France de sorte qu'elle reflète le visage socio-culturel libanais. Un quatrième groupe formé d'étudiants universitaires francophones, ont critiqué vivement les médias audiovisuels libanais qui, selon eux, manquent de crédibilité surtout qu'ils sont rattachés à des partis politiques. De plus, ils ont réprouvé les programmes ennuyeux qui mettent de côté la culture ainsi que les émissions copiées sur les canaux de programmes étrangers. Et ils se lamentent du français adopté dans les émissions libanaises qu'ils qualifient «*de français ancestral*». Pour toutes ces raisons, ces étudiants tournent le dos aux chaînes libanaises pour voir des films ou quelques programmes diffusés sur des chaînes françaises tels que «*Secrets D'histoire*», «*La Nouvelle Edition*» ²⁵. En bref, ces quatre groupes partagent le même avis concernant l'importance d'avoir une chaîne francophone qui évoque des questions sociales libanaises au lieu de se contenter de la diffusion de brefs reportages ou quelques programmes français éparpillés ça et là.

En s'appuyant sur cette enquête, Nidal Ayoub ²⁶ ne laisse aucune liberté aux chaînes libanaises pour justifier l'absence de programme français dans la grille de leurs programmes. De son côté le professeur Pascal Monin affirme que la majorité des Libanais souhaitent suivre des programmes télévisés en langue française, son étude récente «montre que dans 75% des cas, la chaîne Euronews est proposée par les centres de distributions collectifs en langue française» ²⁷. En outre, en 2003-2004, une enquête ²⁸ a été réalisée par l'équipe de Libanvision auprès des Libanais

24. *Ibid.*

25. *Ibid.*

26. *Ibid.*

27. MONIN, «*Le miracle de la langue française*».

28. LIBANVISION.COM. *Le résultat du sondage : Que Pensez-vous d'un Projet de Chaîne de Télévision Francophone au Liban ?* 2004. URL : <http://www.libanvision.com/tv-francophone>.

pour récolter leurs avis sur le projet d'une création d'une chaîne francophone au Liban. Il en résulte : 47,4% des Libanais souhaitent avoir une chaîne entièrement francophone à 100% contre 38% qui préfèrent établir une chaîne mixte 50% en arabe et 50% en français. En revanche, pour 8.9% les enjeux et priorités pour le Liban sont vraiment ailleurs ; pour 4% c'est un rêve et c'est trop tard pour le réaliser alors que 1.5% s'y montrent indifférents car ils regardent très peu la télévision. Par conséquent, toutes les études montrent que la majorité des Libanais souhaitent avoir à leur disposition une chaîne francophone au Liban. Cependant, il reste difficile pour les médias libanais de concurrencer les médias français suivis par une grande partie des Libanais.

6.2.0.2 Radio

6.2.0.2.1 Naissance et évolution

«Un fruité profond et simple, un diamant brillant de toutes ses facettes... C'est le miracle de la langue française»²⁹. Ainsi s'exprime Salah Stétié sur une langue qui lui est très chère. Plusieurs facteurs ont contribué au rayonnement de la langue française au Liban dont le secteur médiatique, particulièrement la radio qui constitue un vecteur incontournable de la Francophonie. C'est par le moyen de la radio que la voix et les valeurs de la langue française se retentissent partout au Liban.

Malgré tous les problèmes qui secouent le pays, le domaine radiophonique a pu y résister grâce aux multiples efforts déployés par les Libanais passionnés de français ainsi qu'au soutien inépuisable de la France. Il serait intéressant d'évoquer brièvement l'histoire de la radio libanaise pour étudier son évolution au cours des

htm.

29. Cité par (Robert SOLÉ. *Le Liban entre deux langues*. 2007. URL : <http://www.libanvision.com/francoliban.htm>)

années et son importance dans la diffusion du français au Liban. Durant les deux guerres mondiales, l'on considérait que la radio était le seul media qui assurait la diffusion continue des informations, sachant qu'elle était liée essentiellement à la guerre. Ce media audiovisuel connaît son grand essor pendant le XXème siècle. À la fin de la première guerre mondiale, la radio s'oriente vers d'autres domaines autre que militaire. De nos jours, la radio a perdu beaucoup d'audience face aux nouvelles technologies qui viennent la concurrencer. Cependant, malgré l'émergence d'autres médias, la radio reste le média privilégié et le plus répandu partout dans le monde.

6.2.0.2.2 Le rôle de la radio dans l'enracinement de la langue française au Liban

Au Liban, la radio a joué un rôle éminent dans l'implantation de la langue française dans la mesure où, elle tâche de diffuser des émissions françaises. Ainsi, les Libanais restent en contact avec le français cela grâce aux efforts déployés aussi par la France qui s'est fixée pour objectif d'assurer la survie de la Francophonie dans ce pays. La première station française «Radio Orient» voit le jour au Liban sous le mandat français le 3 septembre 1938. Avec l'accession à l'indépendance du pays 1946, Radio Orient est devenue la Radio Libanaise. Cette station assurait la diffusion des programmes en six langues : arabe, français, anglais, arménien, espagnol et portugais. Elle assurait également la diffusion du journal en français de Radio-Orient Paris. Plus tard la Radio Libanaise est devenue Radio-Liban qui excluait les publicités de sa grille de programmes jusqu'en 1975, date du déclenchement de la guerre civile. Une fois la paix se rétablit, de nombreuses stations privées ont vu la lumière en 1995. Ainsi, on comptait cent vingt radios AM et FM au Liban. Mais à partir de l'année 1997, nous assistons à une réduction drastique du nombre de stations radiophoniques en raison de la proclamation d'une loi relative à l'audiovisuel, selon laquelle le gouvernement avait permis à six radios

privées de diffuser sur la bande AM. En plus de ces radios, Radio Liban émet sur deux fréquences : la première arabophone diffusait sur la bande AM et la deuxième francophone diffusait sur FM. Ces radios à vocation politique sont parvenues à atteindre non seulement tout le Liban mais aussi l'Europe, l'Australie, etc. D'autres radios diffusent sur FM, de la musique, des programmes culturels, religieux et de loisirs.

6.2.0.2.3 Les stations diffusant en français

Outre la Radio liban, d'autres stations viennent s'ajouter à la grille des stations diffusant en français telles que : 92.5 FM créée en 1993 dont 80% de ses programmes sont consacrés aux chansons francophones. En 1997, elle s'est associée avec une autre radio francophone «la Une». D'ailleurs, la radio Nostalgie est partiellement francophone (à 60%)³⁰ sachant qu'elle est l'associée officielle du réseau Nostalgie France. Établie au Liban en février 1995, Nostalgie couvre l'ensemble du territoire libanais sur 88.1 FM. Cette station propose des chansons en langue française et anglaise. Sa grille de programmes, qui est variée, comprend de la musique contemporaine et classique. Toutefois, la majorité des chansons diffusées sont celles des années 60, 70 et 80, visant à honorer les grands chanteurs, qui ont marqué l'histoire de la musique française d'où l'originalité de cette station.

De ce fait, le nombre d'auditeurs ne fait qu'accroître, ce qui place cette station en première position au Liban grâce aux promotions de nouvelles technologies et aux équipements modernes dont elle se dote. En effet, La chaîne Nostalgie est destinée aux auditeurs de toutes les tranches d'âge, elle séduit notamment ceux qui ont entre 20 et 60 ans. De plus, cette station est en partenariat avec de nombreux spectacles au Liban³¹ tels que les concerts de Hélène Ségara, Julien Clerc, Lara

30. CHEHADE-ZAATAR, *op. cit.*

31. Selon le site : <http://www.nostalgie.fm/historique>

Fabian, Marc Lavoine, etc. De surplus, la Radio Monte Carlo Doualya³² (anciennement nommée Monte Carlo Moyen-Orient) diffusant en arabe bien qu'elle soit une station française qui émet depuis Paris. Cette station vise aussi les pays du Moyen et Proche Orient. Sa grille de programme est variée mais elle accorde une place prééminente à la culture. Le réseau de la Radio Monte Carlo s'étend sur les cinq continents du monde pour atteindre une plus forte audience, en plus son site Internet favorise davantage cette couverture mondiale (www.mc-doualiya.com). Quant à la Radio Orient, première chaîne communautaire arabe en France, a été lancée en 1982 par Raghid el Chammah. Cette station visant à rapprocher les différentes communautés de France, diffuse en arabe et en français pour donner l'occasion aux enfants Français ne parlant pas arabe mais qui sont d'origine arabe d'avoir accès à cette chaîne.

En effet, l'intrusion des programmes français en 2001 avec un taux de 35% «ça a fait sauter l'audience»³³. De plus, l'extension de son réseau sur internet lui a permis de couvrir plusieurs pays d'Europe et de Proche-Orient. Diffusée au Liban, Radio Orient appartenant à la famille de Rafic Hariri propose des programmes diversifiés traitant de la politique, de la culture et du sport. Quant à la station Voix du Liban créée en 1958 par le parti phalangistes (Kataëb), elle est partiellement francophone. Il en va de même pour Radio Liban Libre dont les émissions politiques et les bulletins d'informations sont assurés en français. Somme toute, le paysage radiophonique libanais propose un éventail de stations qui diffusent quelques émissions et des chansons en langue française.

Cependant, ce temps consacré au français reste insignifiant par rapport à la place réservée à l'arabe et à l'anglais. Ce qui explique le nombre d'audimat francophone qui ne cesse de baisser, mettant ainsi en péril les stations francophones.

32. Selon le site : <http://www.francemediasmonde.com/page/a-propos-mcd.html>

33. Catherine COROLLER. *Radio Orient se fait une place au soleil*, *Libération*, 23. 2004. URL : http://www.liberation.fr/medias/2004/09/23/radio-orient-se-fait-une-place-au-soleil_493448.

D'ailleurs, Roger Ourset ³⁴, l'ancien directeur général de l'École Supérieure des Affaires (Beyrouth) trouve que : *«l'audiovisuel libanais francophone est peu plaisant à regarder. Les moyens sont limités et assez classiques, mais surtout peu ouverts sur la jeunesse »*. Il souligne aussi que *«deux ou trois radios francophones, dont Radio Liban, qui souffre d'un cruel manque de moyens, résistent vaillamment.»*

Pour conclure, le français est présent au sein du paysage radiophonique libanais. Toutefois, la prépondérance de l'anglais et de l'arabe dans ce secteur risque de faire disparaître le français de la grille des programmes. Pour cela, il s'avère nécessaire voire indispensable que le gouvernement libanais ainsi que les instances francophones fassent en sorte qu'il y ait plus de français à la radio libanaise afin de sauvegarder cette langue dans l'audiovisuel libanais.

6.2.0.2.4 Les mesures prises pour faire face à la baisse du taux de diffusion francophone à la radio

Avec le développement excessif des radios privées, la radio officielle francophone a connu un déclin considérable. Ainsi, sur la trentaine de stations libanaises en présence, seulement quelques-unes diffusent en français dont quatre émettant les bulletins d'information en langue française, alors que les autres se contentent de diffuser quelques chansons et programmes français. D'après le service culturel de l'ambassade de France ³⁵, en 1984 l'arabe occupait 80% de l'émission des stations radiophoniques au Liban contre 12% en français et 5% en anglais. Toutefois, selon les documents de l'ambassade de France en 2006, le quota des émissions radiophoniques émises en français augmente pour atteindre 20%.

En effet, on doit cette progression à la France, qui s'est beaucoup dépensée

34. GEMAYEL, *op. cit.*

35. CHEHADE-ZAATAR, *op. cit.*, p. 234.

pour améliorer le paysage francophone dans le monde, cela s'illustre à travers le soutien perpétuel que l'OIF apporte aux médias francophones. Ainsi, la Radio France Internationale (RFI)³⁶ a coopéré en 1996 avec Radio-Liban (RL) 96.2 FM afin que celle-ci puisse retransmettre des émissions provenant de la station française. En moyenne 75% des programmes de RL sont en français. Radio-Liban couvre tout le territoire libanais ainsi que la Syrie, la Jordanie, la Palestine et Chypre. D'ailleurs, le rapport d'activités du Secrétaire général de la Francophonie, met l'accent sur les activités exécutées par l'OIF ainsi que sur la situation de la Francophonie dans le monde. Ainsi, le rapport de l'OIF (2014)³⁷ a abordé la situation de RFI «la radio du monde» qui est le fruit d'une collaboration française. Cette station francophone enregistre près de 35 millions d'auditeurs par semaine et plus de 8 millions internautes chaque mois. Elle diffuse dans 1250 villes à travers le monde en français et en 12 langues étrangères. Ses grilles sont très riches, hormis son rôle d'informateur, elles traitent aussi de la culture et de la musique. La fameuse émission «La danse des mots» a consacré maintes fois du temps pour couvrir des événements essentiellement culturels tenus au Liban.

Très récemment cette émission a couvert le salon du livre qui s'est tenu à Beyrouth en 2015 et elle en a profité de cet événement pour mettre en exergue le visage plurilingue du Liban. Son portail rfi.fr/languefrancaise constitue un excellent outil d'enseignement de français dans la mesure où il propose divers supports pédagogiques destinés aussi bien aux enseignants qu'aux apprenants. D'ailleurs, la station chrétienne du Moyen Orient, baptisée «la voix de la charité» émet des programmes français dont une grande partie est retransmise des programmes de Radio Vatican. Stéphane-Ahmad Hafez dans son article : «Quel environnement francophone au Liban ?»³⁸, fait état des stations privées diffusant des chansons françaises à côté des chansons anglaises :

36. HAFEZ, *op. cit.*, p. 573-595.

37. COROLLER, *op. cit.*, p. 496-497.

38. HAFEZ, *op. cit.*

Stations privées	Anglais	Français
FM	60%	40%
Nostalgie	47%	53%
Light FM	65%	35%

Tableau 6.3 – État des stations privées diffusant des chansons françaises

D’ailleurs, Hafez parle du «trilinguisme musical» dans la mesure où, les stations libanaises assurent une grande variété de chansons en trois langues : arabe, anglais et français. Évidemment, il existe des stations entièrement arabophones comme La voix de la musique et Delta et d’autres qui sont anglophones comme PAX FM. De son côté, la France a pris plusieurs mesures pour affermir la place du français dans la radio en soutenant financièrement certaines stations libanaises. Ainsi, elle a versé une somme d’un million d’euros à la Radio-Liban afin de la réhabiliter. Grâce à la France, RL se voit doter d’un nouveau matériel, de studios modernes et de matériaux numériques très à la pointe que les autres pays de la région n’en disposent pas encore. De plus, Le SCAC (Le Service de coopération et d’action culturelle) apporte son appui à Radio Liban qui diffuse douze heures par jour de programmes locaux ainsi que de programmes de Radio France internationale. D’ailleurs, le site de l’ambassade de France à Beyrouth ³⁹ a mentionné la coopération française dans le secteur Audiovisuel/Média :

Le SCAC, en collaboration avec RFI, intervient régulièrement auprès des équipes de Radio Liban pour permettre à cette station généraliste, émettant en français, de proposer des programmes culturels de qualité et d’élargir son audience.

De plus, elle a initié les employés de Radio-Liban aux nouvelles technologies et a assuré des stages aux présentateurs radio en France. Toutes ces mesures prises par la France ont contribué au développement de l’audimat de la Radio-Liban qui diffuse 24h/24 en français dont deux heures seulement sont réservées à une émission en anglais et une trentaine de minutes à une émission arménienne. Nous constatons que cette collaboration entre la France et le Liban resserre da-

³⁹. Ambassade de France au LIBAN. « Un engagement de longue durée dans le secteur Audiovisuel Média ». Dans : *Ambassade de France au Liban* (2010).

vantage les liens entre ces deux pays et revalorise donc la Francophonie dans le monde, notamment dans le Moyen-Orient. D'ailleurs, la présence de toutes ces stations radiophoniques francophones ou franco-libanaises affirme l'imprégnation et le rayonnement de la Francophonie au Liban.

Après avoir établi un portrait de manière exhaustive de la situation de la radio libanaise, il serait également intéressant de mettre en lumière la place du cinéma libanais afin de bien situer la possible influence qu'occupe le français dans le paysage cinématographique

6.2.0.3 Cinéma

6.2.0.3.1 Histoire et évolution du cinéma libanais

Le septième art occupe une place très importante dans notre société. Les Libanais passionnés de ce nouvel art, ont commencé très tôt à produire leurs propres films malgré les difficultés rencontrées sur le chemin. Un aperçu historique du cinéma libanais paraît indispensable pour comprendre son évolution au fil des années et ainsi que la place que tient le français sur la toile libanaise. Selon le projet d'étude d'Euromed audiovisuel⁴⁰, l'histoire du cinéma libanais remonte à l'année 1923 qui a vu la fondation de la première salle de cinéma «Cristal au Liban». Le premier long métrage libanais dont l'intitulé est *Les aventures d'Elias Mabrouk* date de 1929, a été réalisé par Jordanno Pedutti (d'origine italienne). Très Rapidement, le parcours professionnel de Pedutti a pris fin après la diffusion de son deuxième film : *Les aventures d'Aboud Abed (1931)* faute de financement. Il importe de noter que depuis la création du cinéma libanais, c'est le dialecte libanais qui a été choisi comme langue de communication dans les films alors que

40. ALI, *op. cit.*

l'arabe standard a été donc exclu de ce domaine ⁴¹.

Ensuite, c'est Georges Nasser qui a tourné un deuxième film intitulé *Ila Ayn* (Vers l'inconnu) qui a été représenté au festival de Cannes en 1957. Le 11 mai 1962, ce dernier a produit un film en français intitulé «le petit étranger» dans le but de toucher un plus large public. Ce film a obtenu un franc succès au Festival de Cannes. Cependant, il a été mal accueilli par les journalistes libanais qui l'ont critiqué sévèrement. Certains ont lié l'échec du film au fait qu'il s'exprime en langue étrangère. Selon Chehade-Zaatar (2008), nombreux sont ceux qui considèrent qu'«un cinéma national ne saurait s'exprimer dans une langue étrangère» ⁴². Par conséquent, réaliser un film en français est une réelle gageure pour les cinéastes libanais ce qui explique d'ailleurs le nombre limité de la production francophone au Liban. Il serait important de noter que la production cinématographique libanaise reste limitée pour des raisons financières. Un manque de ressources financières constitue un obstacle pour les producteurs et réalisateurs libanais, qui ne peuvent guère dépasser le budget de cent mille dollars. De ce fait, ces derniers se voient obligés de quitter le Liban pour partir réaliser leurs projets de cinéma à l'étranger ou bien pour chercher une coproduction qui pourrait concrétiser leurs projets d'art.

Au lendemain de l'indépendance en 1941 ⁴³, une industrie cinématographique vient s'établir au Liban. Elle s'inspire du cinéma égyptien qui jouit d'un certain rayonnement dans la région. À cette époque, les films libanais se sont enchaînés pour atteindre en moyenne 20 films par an. Ces films étaient très variés dans le sens où on proposait des comédies, d'actions et de drames dans le but d'attirer un plus large public. Néanmoins, deux Libanais ont pu se faire un nom dans l'univers de cinéma libanais. Le premier est Ali El-Ariss, premier réalisateur libanais et le deuxième est George Nasser. Leurs films ont eu un succès fulgurant au point que

41. *Ibid.*, p. 68.

42. CHEHADE-ZAATAR, *op. cit.*, p. 238.

43. ALI, *loc. cit.*

l'un d'eux a été salué au Festival de Cannes en 1957.

Ainsi, l'essor qu'a connu le secteur cinématographique au Liban a contribué à la création de plusieurs studios tels que : Le studio Moderne, Le studio de Baalbeck, etc. En effet, le cinéma libanais atteint son apogée durant les années 1963-1974 où les productions se multiplient mais par contre la qualité des films tournés reste médiocre. À cette époque, plusieurs réalisateurs, techniciens et acteurs viennent travailler au Liban ce qui donne lieu à de nouveaux studios de son, de montage et de tournage. À cette période, le cinéma libanais était toujours influencé par le cinéma égyptien. De plus, un festival de cinéma amateur s'organise après 1970.

6.2.0.3.2 Le cinéma libanais pendant et après la guerre civile

Durant la période de la guerre civile qui s'échelonne de 1975 à 1990, le cinéma libanais entre dans une situation d'appauvrissement et d'affaiblissement. Pendant cette période, le Liban a connu un fort mouvement migratoire qui a causé le départ de plusieurs cinéastes libanais. Toutefois, ils n'ont pas arrêté de tourner des films à l'étranger. Au contraire, ils ont profité de leur séjour pour réaliser des œuvres qui traduisent leurs sentiments de peur et de révolte. C'est le cas de Borhane Alaouié, Jocelyne Saab, Randa Chahhal, Jean-Claude Codsì, Leyla Assaf qui ont quitté le pays pour s'installer en France, tandis que d'autres se sont établis aux États-Unis comme Sylvio Thabet, Mario Kassab, Georges Chamchoum, Elie Samaha et d'autres⁴⁴. Pendant la guerre au Liban, Maroun Bagdadi, a tourné le film « Houroub Saghira » (petites guerres) présenté à Cannes en 1982. Installé à Paris en 1984, il réalise plusieurs films français qui ont été salués comme « la fille de l'air » et « Hors la vie ». Ce dernier film a été récompensé à Cannes. Selon

44. *Ibid.*, p. 68.

Chehade-Zaatar (2008)⁴⁵, c'est sa coproduction avec Antenne 2, Canal plus ainsi qu'avec deux participants belges et italiens, qui lui a permis de réaliser son projet. Sa mort en 1993 était donc un coup très dur pour le cinéma libanais.

Presque tous les films libanais sortis au lendemain de la guerre de 1975, évoquent la guerre civile dont les répercussions persistent visiblement jusqu'à nos jours. La guerre civile et l'émigration ont été alors un thème majeur du cinéma libanais. Presque tous les réalisateurs de l'après guerre, ont été formés à l'étranger à l'époque où les écoles de cinéma n'existaient pas encore. À partir de 1991, le cinéma libanais renaît grâce aux nouveaux cinéastes qui lui ont apporté un nouveau souffle. Ces jeunes cinéastes formés à l'université de Beyrouth ont contribué au développement du cinéma dans les années de l'après guerre en proposant de nouvelles idées et des styles originaux.

Ainsi, ils ont traité de divers sujets comme : la politique, le social, l'identité, etc. Cependant, ils ont dû faire face à plusieurs obstacles dont entre autres : l'absence du soutien financier de la part de l'État libanais nécessaire pour la production cinématographique. En effet, les cinéastes libanais sont perçus comme des combattants puisqu'ils travaillent presque en solo et peinent pour réaliser leurs projets. Toutefois, la guerre de 2006 laisse des répercussions abominables sur les habitants et sur la vie culturelle, sociale, politique du pays. Même, le champ cinématographique a été fortement atteint par la guerre et a connu une décadence remarquable. En effet, la guerre a éclaté un jour après l'inauguration de la première salle art et essai de Beyrouth qui se transformait dès lors en abri. À cette période, le thème de la guerre revient dans la majorité des productions cinématographiques libanaises et le film français faisait défaut sur l'écran libanais. Toutefois, le film français évolue au cours des années pour atteindre son apogée en 2014. Cette année-là était l'âge d'or pour le cinéma français au Liban.

45. CHEHADE-ZAATAR, *op. cit.*, p. 239.

Bien que le Liban soit riche en écoles de l’audiovisuel et de cinéma (telles que : l’Institut d’Etudes Scéniques, Audiovisuelles et Cinématographique de l’Université Saint-Joseph de Beyrouth (IESAV) et l’Académie Libanaise des Beaux-Arts (ALBA), devenir un réalisateur au Liban reste un défi à relever pour des raisons liées essentiellement au manque de financement. Par contre, le secteur cinématographique libanais s’est développé au cours de ces dernières années pour plusieurs raisons dont : l’intervention de nouveaux cinéastes, débordant d’énergie et de créativité et la prolifération des sociétés de production. La figure 6.2 nous montre l’évolution du cinéma libanais au cours des années.

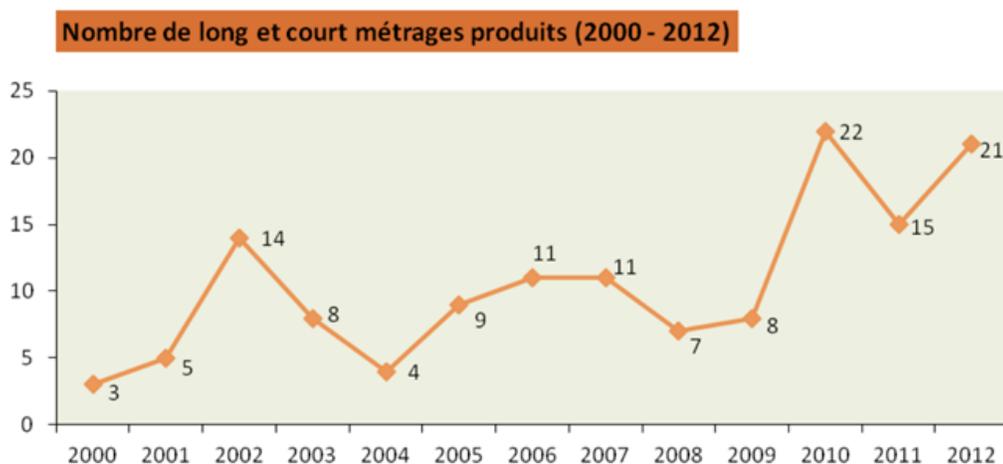


Figure 6.2 – Evolution de la cinema Libanaise depuis l’an 2000.

Nous constatons que les productions cinématographiques au Liban ne sont pas stables mais ces dernières années elles sont en train d’augmenter.

6.2.0.3.3 2014 est l'âge d'or du cinéma libanais

L'unifrance⁴⁶, une association française ayant pour objectif de promouvoir le film français, a affirmé que le cinéma français se portait très bien en 2014. Le 14e festival international du Film de Beyrouth tenu durant cette année-là a regroupé 8 films français. De plus, durant la 6e Semaine Arte (12-19 octobre 2014), 5 films étaient diffusés dont 3 sont français, 1 espagnol et un autre grec, albanais (*L'Enlèvement de Michel Houellebecq*, *Bande de filles* ou *Still the Water...*). Vingt-cinq films français (*Elle l'adore*, de Jeanne Herry, *Sils Maria*, d'Olivier Assayas ou *Les Vacances du petit Nicolas*, de Laurent Tirard, en attendant *Saint Laurent*, de Bertrand Bonello, et *Astérix le domaine des dieux*, de Louis Clichy.) ont été projetés en 2014 dont certains ont été salués auprès du public.⁴⁷

D'ailleurs, l'institut français explique que «*L'implication des distributeurs libanais et des exploitants de salles, avec le soutien d'UniFrance films, du CNC et de l'IFL, a permis d'offrir une véritable diversité de films français au public libanais*»⁴⁸. D'après la Figure 6.3⁴⁹, nous pouvons constater l'évolution du cinéma française depuis les années 2010 jusqu'en 2015 :

46. Alexandre GRÉGORY. « 2014 : une belle année pour le cinéma français au Liban ». Dans : *unifrance.org* (2014). URL : <http://www.unifrance.org/actualites/12644/2014-une-belle-annee-pour-le-cinema-francais-au-liban>.

47. *Lucy*, de Luc Besson (78 000 entrées), *Qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu ?*, de Philippe de Chauveron (40 000 entrées), ou la coproduction franco-libanaise *Héritages*, de Philippe Aractingi (20 000 entrées).

48. GRÉGORY, *op. cit.*

49. Selon le site : <http://www.unifrance.org/box-office/74786/liban>



Figure 6.3 – Evolution du cinéma française depuis les années 2010 jusqu'en 2015

Nous remarquons que le film français atteint son apogée en 2014 en enregistrant 249765 d'entrées. En effet, en 2014 il y a eu 28 sorties françaises, soit 6,8% de part de marché pour le cinéma français contre 24 en 2015 (4,6%), comme le montre la figure 6.4⁵⁰. D'ailleurs, de nombreux films libanais francophones étaient représentés et récompensés dans des festivals internationaux comme l'a fait remarquer Chehade-Zaatar (2008)⁵¹. C'est le cas des films de Nadine Labaki qui étaient présentés à Cannes, du film «*cerf volant*» de Randa Sabbag qui a eu le prix Lion d'argent à Venise, etc.

50. Bilan d'Unifrance (2014) : http://medias.unifrance.org/medias/19/149/169235/piece_jointe/bilan-liban-2014.pdf

51. CHEHADE-ZAATAR, *op. cit.*, p. 241-242.

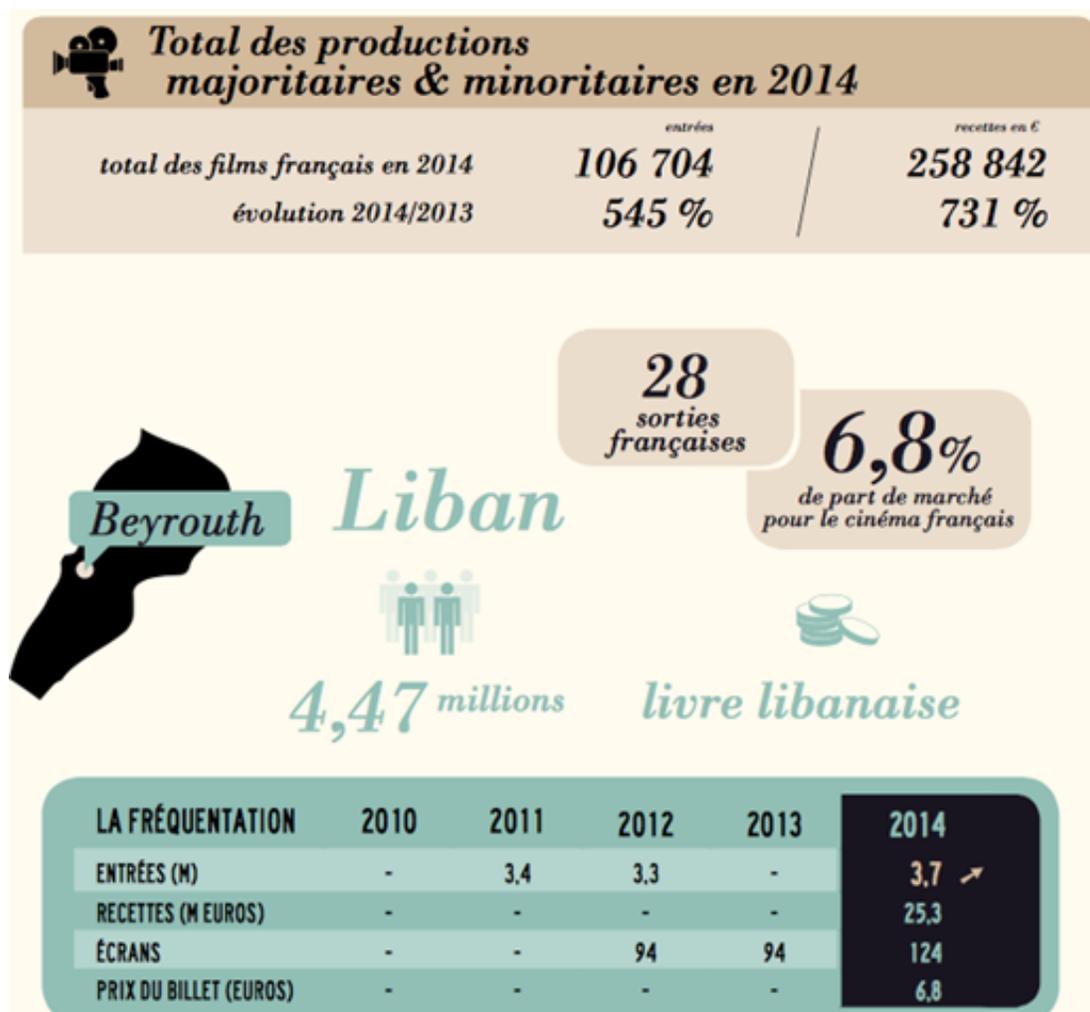


Figure 6.4 – Total des productions en 2014

6.2.0.3.4 Les mesures prises pour développer la place du film français dans le cinéma libanais

Face à la prééminence de la production américaine, le cinéma français se retrouve menacé de disparition, d'où la nécessité de réagir rapidement pour sauvegarder sa place dans le cinéma libanais. Pour ce faire, la France a pris plusieurs mesures pour promouvoir le film français en coopérant avec les instituts français qui travaillent ardemment en faveur de la Francophonie dans le monde. Ainsi,

ils organisent plusieurs événements culturels relatifs au cinéma français comme *le festival du cinéma européen* qui se tient au *Métropolis* Cinéma (Beyrouth) et en tournée dans les instituts culturels en région. Organisé depuis 1993, ce festival met en exergue la diversité et la créativité du cinéma du vieux continent. De plus, «le théâtre Montaigne»⁵² assure la diffusion des films français, la mise en scène des théâtres et d'autres événements culturels tout au long de l'année. Beirut international film festival, projette des films français, arabes, anglais, espagnole, etc.

De leur côté, les Libanais veillent à ce que se développe la production cinématographique française au Liban, d'où la création en 2001 à Beyrouth d'un festival de cinéma libanais nommé «Né à Beyrouth»⁵³. Ce festival a pour objectif de promouvoir le cinéma libanais au Liban comme à l'étranger et d'encourager la production locale. Grâce à une collaboration avec la France, un projet de sauvegarde de dix années d'archives de Télé Liban a été mis en place auprès de la Fondation Liban cinéma⁵⁴. La première projection publique de ce projet a été lancée le 17 novembre 2008. D'autre part, le SCAC apporte son appui à l'activité cinématographique libanaise. Il contribue également à la promotion du film français en assurant des formations professionnelles grâce aux aides proposées par les grandes écoles françaises de cinéma à celles du Liban comme : l'Académie Libanaise des Beaux Arts (ALBA), l'Institut d'Etudes Scéniques et Audiovisuelles (IESAV) de l'Université Saint-Joseph et la section audiovisuelle de l'Université libanaise.

En outre, le SCAC⁵⁵ soutient également la production des films libanais par le biais du Fond Sud Cinéma. De ce fait, des réalisateurs libanais sont souvent conviés aux festivals de France tels que : le festival international du Documentaire

52. Selon le site : <http://www.institutfrancais-liban.com/fre/Beyrouth/Arts-audiovisuel/Cinema>

53. ALI, *op. cit.*, p. 77.

54. LIBAN, *op. cit.*

55. *Ibid.*

de Marseille, le festival de Cannes et le festival international de court-métrage de Clermont- Ferrand, etc. D'autre part, pour encourager les œuvres cinématographiques françaises et francophones, le SCAC oeuvre avec la mission culturelle à la sensibilisation du public au film français en créant le «ciné caravane» en 2001. Cet événement culturel consiste à projeter des films français et libanais en plein air dans une vingtaine de villages pendant l'été. À ce sujet, d'autres événements se sont organisés comme le programme «ciné Récré» destiné au jeune public, une «Toile blanche» qui consiste à choisir tous les mois un cinéaste libanais, lequel sélectionne un film français qu'il désire projeter au public et le commente ensuite. «Les Ecrans du réel» donne l'occasion au public tous les mois d'avril, de bénéficier d'une sélection de meilleurs documentaires français réalisés durant l'année passée.

De plus, la mission culturelle française soutient le *Festival du Cinéma européen*⁵⁶ qui se déroule tous les ans au mois de novembre. Pour sensibiliser les jeunes à l'art cinématographique, l'association *Metropolis* et l'institut français en collaboration avec le CNC ont lancé un dispositif français qui s'appelle «Tous au cinéma» depuis 2013. Ce dispositif s'inspire de l'opération «Collège au cinéma » mis en place en France en 1989. Il s'adresse essentiellement aux jeunes libanais et fait découvrir aux élèves les plus belles œuvres cinématographiques. Les instituts français constituent donc un vecteur essentiel du dynamisme culturel au Liban. Ils sont parvenus à créer un univers culturel nécessaire pour l'épanouissement des Libanais tout en participant à l'activité de la vie libanaise. Grâce à leurs multiples activités qui prônent la diversité culturelle, les instituts français ont réussi à pallier le manque d'une politique culturelle au sein du secteur public et à assurer aux Libanais un climat culturel francophone nécessaire pour forger leur esprit culturel.

56. *Ibid.*

6.2.0.3.5 l'État actuel du cinéma au Liban

Le cinéma se porte bien au Liban, cela se traduit au travers de multiples salles de cinéma dont dispose le pays et par la construction de nombre d'entrées qui ne cesse d'augmenter. Celui-ci compte 15 salles de cinéma multiplexes, 94 écrans et 16, 499 sièges⁵⁷. Il importe de noter que ces données ont été fournies par l'Empire en octobre 2012. La figure 6.5⁵⁸ montre la vitalité du cinéma libanais au Liban puisque le nombre d'entrées a augmenté de 3,7 à 3,8 en 2015 :

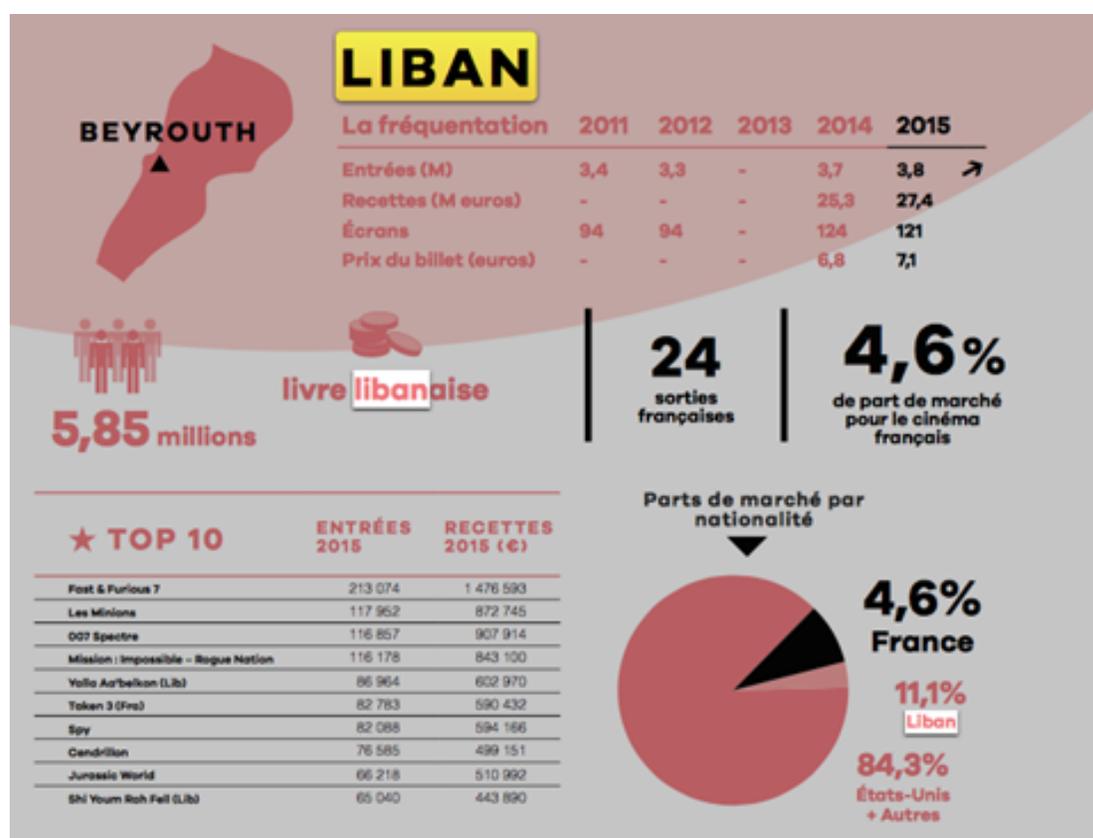


Figure 6.5 – Total du nombre d'entré au cinema en 2015.

Il est évident de constater que les films anglo-saxons se taillent la plus grande

57. ALI, *op. cit.*

58. Selon le bilan annuel d'Unifrance : http://medias.unifrance.org/medias/119/154/170615/piece_jointe/bilan-liban-2015.pdf

place dans le cinéma international. Le Liban n'échappe pas à cette situation. En 2015, les films américains occupaient la totalité du marché un part de 84.13% contre 11,1% des films locaux et 4,6% des films français. Nous pouvons constater à partir de ces données et du graphique que la part consacrée aux films français dans le cinéma libanais est minime et que l'anglais devance de loin le français dans ce secteur. Malgré la part minime consacrée aux films français, la France ne succombe pas face à la prééminence des films américains. Ainsi, elle continue à diffuser ses films au Liban et collabore même avec les réalisateurs libanais afin de participer au développement de la production cinématographique libanaise. Il en résulte un accord de coproduction et d'échanges signé le 27 mars 2000 entre la France et le Liban. À la suite de cet accord, la plupart des productions libanaises sont dès lors le fruit des coproductions avec la France.

En plus de la coproduction française, d'autres sont coproduites avec l'Allemagne, la Belgique, le Canada, l'Égypte, certains pays de Golfe et le Danemark. Par ce fait, le Liban a eu recours aux coproductions pour pallier le manque de financement public. D'ailleurs, une grande partie des films de la réalisatrice Nadine Labaki sont en coproduction avec la France (Et maintenant on va où ? réalisé en 2011 et Caramel en 2007, etc). D'autre part, cette coproduction entre les deux pays offre l'opportunité aux films libanais d'être représentés dans les festivals internationaux. Dans la figure 6.6 sont indiqués les pays partenaires de coproductions avec le Liban et par genre de 2006 à 2011 :

- Pays partenaires de coproductions avec le Liban (2006-2011)

Pays	Fiction	Documentaires	Total	%
Belgique	1	0	1	2%
Canada	0	3	3	6%
Egypte	2	1	3	6%
France	11	7	18	37%
Allemagne	1	3	4	8%
Hong-Kong	1	0	1	2%
Jordanie	0	1	1	2%
Maroc	1	0	1	2%
Qatar	0	1	1	2%
Espagne	0	1	1	2%
Suède	1	0	1	2%
Suisse	1	0	1	2%
E.A.U	3	7	10	20%
U.S.A	2	0	2	4%
Angleterre	1	0	1	2%
Total	25	24	49	100%

Source Euromed Audiovisuel III (L. Rosant, 2012)

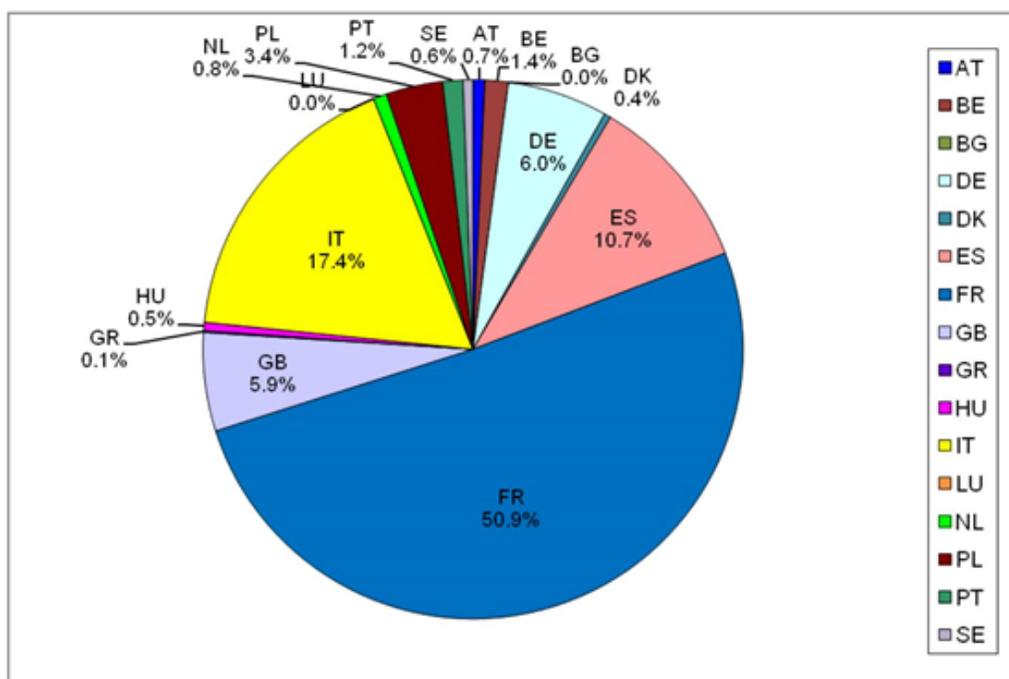
Figure 6.6 – Distribution des pays partenaires de coproductions avec le Liban.

Nous constatons d'après les données collectées par Euromed Audiovisuel III, que c'est avec la France que le Liban réalise le plus de coproduction (37%), suivie par la Suisse (20%). La cinématographie libanaise reste très faible à l'échelle internationale. Pourtant, selon l'étude d'Euromed audiovisuel⁵⁹, le fameux film de Nadine Labaki Caramel a vendu 1.4 millions d'entrées, soit 62.8% des entrées des films libanais dans l'EU durant la période de 1996-2012. Il en est de même pour

59. ALI, *op. cit.*, p. 100.

son deuxième film intitulé «Et maintenant on va où» qui a eu un succès international puisqu'il a enregistré plus de 537.000 entrées. La figure 6.7 représente la répartition des entrées des films libanais dans l'UE.

Répartition par territoires des entrées des films libanais dans l'Union européenne (2001-2012)



Source : Observatoire européen de l'audiovisuel / Base de données LUMIERE

Figure 6.7 – Répartition des films libanais dans l'UE.

Nous en concluons que la France est le premier marché des films libanais dans l'UE avec une valeur de 50.9% suivie successivement par l'Italie (17.4%) et l'Espagne (10.7%). Ces données sont fournies par l'Observatoire européen de l'audiovisuel. Les films libanais ne couvrent donc pas tous les pays européens pour des raisons liées à l'hégémonie de la cinématographie américaine et européenne ainsi qu'à la faiblesse de la distribution des films libanais en Europe. Cependant, la coproduction avec la France semble être fructueuse dans la mesure où elle assure une ouverture certaine sur l'Europe. D'ailleurs, il importe de noter que le Liban

est l'un des pays de la région qui dispose de plus d'écrans ciné⁶⁰, il vient juste après les Emirats Unis EAY (avec 42 écrans par individu). D'ailleurs, la figure 6.8 présente les films qui ont eu le plus de succès au Liban en 2015 :

★ TOP 10	ENTRÉES 2015	RECETTES 2015 (€)	PARTS DE MARCHÉ DES DISTRIBUTEURS	%
Fast & Furious 7	938 876	9 772 739	Universal	15,2 %
Jurassic World	594 868	7 045 177	Warner Bros.	12,8 %
Avengers : l'ère d'Ultron	529 562	5 973 909	Fox	12 %
Mission : Impossible – Rogue Nation	524 763	5 608 938	Disney	10,4 %
007 Spectre	474 321	5 357 020	Gulf Film	10,2 %
Dilwale (Ind)	421 062	3 798 843	Paramount	5,7 %
Les Minions	399 651	4 170 755	Columbia TriStar	5,1 %
Taken 3 (Fra)	367 046	3 937 227	Eagle Films	4,5 %
San Andreas	310 426	3 562 822	Italia Film	4,3 %
Cendrillon	303 049	2 775 492	Koweit National Cinema Corp.	3,2 %

Figure 6.8 – Les 10 meilleurs films au Liban en 2015.

La figure 6.8 met en exergue la richesse linguistique dont jouit le Liban dans la mesure où il regroupe des films dont les titres sont libellés en deux langues : anglais (Fast and Furious7) et français (Les minions; cendrillon). Le cinéma au Liban est donc le reflet du visage multiculturel et multilingue du pays.

6.2.0.3.6 La place du film français dans le cinéma libanais

Malgré tous les handicaps dont souffre le cinéma libanais francophone, celui-ci n'a pas disparu complètement de la toile libanaise grâce aux multiples efforts déployés par les cinéastes, qui œuvrent passionnément au développement du cinéma libanais à l'échelle internationale. À titre d'exemple, on peut citer : Ghassan Salhab, Ziad Doueiri, Jean Chamoun, Danielle Arbid et Nadine Labaki. Il importe de noter que Nadine Labaki a été choisie pour représenter le Liban aux Oscars de 2011. Ainsi, son film «et maintenant on va où ?» a remporté le prix du public au festival national du film de Toronto en 2011. Actuellement, la place du cinéma

60. Ibid., p. 62.

français au Liban est infime face à la suprématie de la production américaine qui tient le haut du pavé comme nous l'avions signalé plus haut. Cependant, tous les films américains demeurent au Liban sous-titrés en français et en arabe. Selon Hafez ⁶¹ : 5% des films français ont été diffusés au Liban en 2007 contre 80% des films anglais et le reste était soit des films égyptiens soit des films indiens.

Par ailleurs, de nombreux films français ont réalisé de gros chiffres d'entrée dans les salles de cinéma au Liban tels que : *Intouchables*, *le Dîner de Cons*, *les Visiteurs Astérix*, etc. La situation peu brillante du cinéma français au Liban se mesure au manque de promotion des films français qui sont quasi inexistantes, au retard dans la diffusion de productions françaises, et à l'hégémonie des films américains. Toutefois, le cinéma français tente de survivre au Liban, grâce aux efforts déployés par les cinéastes francophones au Liban comme Ghassan Salhab, Jean Chamoun, Ziad Doueiri et Danielle Arbid. D'autre part, la mission culturelle française joue un rôle capital dans la promotion des films français au Liban en proposant une diffusion hebdomadaire dans des centres culturels de Beyrouth et de province. De plus, pour encourager les enfants à parler français, les instituts français organisent à leur intention toutes les semaines une projection de films d'animation avec l'opération «Ciné Récré».

Pour soutenir le cinéma francophone au Liban, la France a mis à la disposition des Libanais deux salles destinées à l'exposition des films européens (il s'agit en grande partie des films français) : Complexe Kaslik et la salle 6 du complexe Empire/Sodeco ⁶². De surcroît, l'ambassade de France soutient le festival du cinéma européen qui se déroule chaque année au Liban. En 2005 ⁶³, ce festival a remporté des prix pour les meilleurs courts métrages. Il importe de signaler que des courts métrages, des films documentaires et d'animation, venus du Liban, ont été primés lors du Festival Paris cinéma. La France programme également un fes-

61. HAFEZ, *op. cit.*

62. *Ibid.*

63. *Ibid.*

tival du film européen qui se tient en octobre. Ce festival accorde une large place aux films français. De plus, elle organise en été le ciné-caravane qui s'occupe de la projection des films destinés au public de toutes les tranches d'âge dans le but de toucher un plus large public.

6.2.0.3.7 Les facteurs qui mettent en péril le film français au Liban

Malgré l'impasse dans laquelle avait plongé le Liban, le film français a pu y résister. Toutefois, plusieurs facteurs d'ordre politique et social mettent en péril la place du français dans ce secteur. En effet, la guerre civile du Liban a affecté gravement le secteur du cinéma français au Liban avec la démolition des salles de cinéma et à cause de la crise économique. Puis, la mondialisation vient aggraver le problème avec l'hégémonie américaine qui s'est faite au détriment du cinéma français ce qui a affaibli davantage le secteur cinématographique libanais. De plus, les jeunes libanais d'aujourd'hui très séduits par la culture anglo-saxonne préfèrent les séries et les films américains aux films français ce qui met davantage en danger le film français. De nos jours, «trouver un film français dans les salles relève d'une mission important» vu qu'on privilégie «la société hollywoodienne», ainsi s'exprime Pascale Monin dans sa thèse sur la situation du cinéma français au Liban⁶⁴.

Selon l'observatoire européen de l'audiovisuel, la censure est responsable de la faiblesse de l'industrie cinématographique libanaise, c'est la raison de plus qui concourt au rapprochement des cinéastes libanais des pays européens. Au lendemain de la guerre civile, on assiste à une multiplication de salles de cinéma dont les propriétaires sont les agents des sociétés américaines dominant le marché. Il en résulte alors une distribution cinématographique essentiellement américaine, avec des plus sous-titrés en arabe et en français. Cette suprématie anglo-saxonne atteint

64. Cité par (CHEHADE-ZAATAR, *op. cit.*, p. 242)

le monde entier y compris la France, qui met des affiches des films principalement américains.

En définitive, le film français au Liban reste très faible par rapport au cinéma américain qui prédomine non seulement au Liban mais dans le monde entier. D'ailleurs, la suprématie des films américains dans le monde fait l'unanimité de tous les pays. En d'autres termes, la production américaine prend le dessus sur toutes les autres productions cinématographiques. D'ailleurs⁶⁵, même les instituts français l'affirment :

La diffusion du cinéma en langue française dans le monde occupe en général une petite niche dans les réseaux de distribution commerciaux (entre 2 et 10% des entrées), ce qui fait de cette cinématographie la 2ème ou la 3ème la plus populaire après l'américaine, la nationale et/ou celle d'un autre pays voisin.

Après avoir examiné la place du français dans le secteur cinématographique au Liban, nous allons étudier dans ce qui suit sa place dans le secteur de la publicité et de l'internet.

6.2.0.4 Publicité

La publicité fait partie des mécanismes de représentations de la société. Elle se caractérise par des codes langagiers propres à des groupes d'individus. Ces représentations stimulent la cognition des groupes de ceux-ci à partir des univers identifiables (iconiques ou langagiers). Nous nous appuyons sur les théories de la sociolinguistique urbaine traitée par Thierry Bulot dans son ouvrage intitulé «Les codes de la ville : cultures, langues et formes d'expressions urbaines» (2007). En effet, les lieux urbains sont des espaces de communication au sein desquels le langage est articulé sous de modes différents. Les codes sémiotiques tels que la publicité deviennent dès lors des expressivités sociolinguistiques méticuleuses.

65. FRANCOPHONIE et WOLF, *op. cit.*, p. 448.

Une étude sociolinguistique urbaine permet de voir comment ces représentations à l'occurrence publicitaire s'imprègnent des identités communautaires. Les inclusions des relieuses et des détournements humoristiques articulent ce fait.

La publicité occupe une place essentielle au sein de la société libanaise. Partout au Liban, des affiches et des enseignes publicitaires jalonnent les deux bords de la rue. On trouve beaucoup de panneaux publicitaires dans les rues libanaises de toutes sortes et formes (affichage, numérique, dessins, etc.) au point que tout observateur patient a l'impression d'être totalement submergés de publicités. Il en est de même pour la télévision, la radio, l'internet et le portable où les publicités débordent sous ses différents aspects. D'ailleurs, la publicité reflète la politique linguistique conciliatrice et libérale au Liban car elle s'exprime en trois langues différentes : l'arabe, l'anglais et le français ce qui lui donne un cachet de tolérance. Par ailleurs, les publicités sont surveillées au Liban. Plusieurs lois sont mises en place pour régir ce secteur telles que : le Code pénal, Publication loi, Protection, Droit de la consommation. De fait, les publicités qui préconisent, par exemple, les produits commerciaux doivent avoir l'approbation du Ministère de l'Économie avant d'être diffusées.

En effet, le Liban dispose de nombreuses universités francophones enseignant le marketing, la publicité, et les arts graphiques.⁶⁶ En outre, la présence des Universités anglophones (comme *American University of Beirut* (AUB) et la *Lebanese American University* (LAU) semble être un atout pour les Libanais. Ces Universités contribuent à former des étudiants talentueux tout en leur offrant l'opportunité de voyager dans les pays du golf majoritairement anglophones où ils gagneront bien leur vie. Malgré les événements pénibles que le Liban a vécus au cours des années, la vie médiatique se caractérise par son dynamisme, entre autres le secteur de la publicité. En effet, ce domaine occupe une place prépondérante

66. l'ALBA, l'*Académie Libanaise des Beaux-Arts*, l'Université de Saint Joseph de Beyrouth (USJ), l'*Université Saint-Esprit de Kaslik* (l'USEK) et l'*Université Libanaise* (UL).

que ce soit à la télévision, à la radio, dans la presse, sur internet, sur les enseignes. D'ailleurs, les moyens de communication doivent leur développement et leur survie à la publicité notamment la presse écrite.

6.2.0.4.1 Naissance et évolution de la publicité au Liban

Cehade-Zaatar (2008)⁶⁷ signale que la première publicité libanaise fait son apparition dans la presse en 1900. Ensuite, Gabriel Bernas, un français, a fondé la première agence de publicité au Liban en 1930. Depuis sa création, la publicité libanaise a adopté la langue française pour s'exprimer. Durant cette période, la publicité francophone a connu un succès sans précédent. En 1960, le succès de la campagne publicitaire des voitures Ford au Liban vient consolider l'aspect de la Francophonie au Liban. Cependant, la guerre civile participe au démantèlement des structures de la publicité libanaise qui a connu un dépérissement important pendant cette période. Entre 1975-1990, la majorité des agences publicitaires libanaises se voient contraintes de quitter le Liban pour aller chercher d'autres territoires favorables à leur expansion.

Aujourd'hui, Beyrouth a regagné son pari dans le domaine de la publicité. Une étude annuelle du marché publicitaire dans le monde arabe menée par le magazine Arabad⁶⁸ affirme le progrès du Liban dans ce domaine. Cette étude classe le Liban en quatrième position après les Émirats Arabes et l'Arabie Saoudite. En outre, en 2014⁶⁹, les dépenses publicitaires sont en hausse de 6% par rapport à celles de 2013. Ces dépenses ont totalisé les 189 millions de dollars. Ce sont surtout les cinémas qui contribuent principalement à la croissance des dépenses publicitaires

67. CHEHADE-ZAATAR, *op. cit.*, p. 246.

68. le magazine ARABAD. *Médias : Un marché de 95 millions de dollars, Les dépenses publicitaires ont augmenté de 16 % en 2004*. 2005. URL : <http://www.libanvision.com/publicite-beyrouth.htm>.

69. Michael AOUN. « La publicité au Liban ». Dans : *Vie des medias et nouveaux outils de communication* (2015). URL : <http://blogs.ionis-group.com/iseq/mcs/paris/medias-internet-communication/2015/03/la-publicite-au-liban.html>.

auxquels succèdent respectivement la télévision et les journaux. En revanche, les magazines, les panneaux et la radio enregistrent un petit recul. Cependant, il existe une grande inégalité entre les pays arabes au niveau de l'investissement publicitaire en ligne par internaute et par an, comme le montre la figure 6.9 suivant :

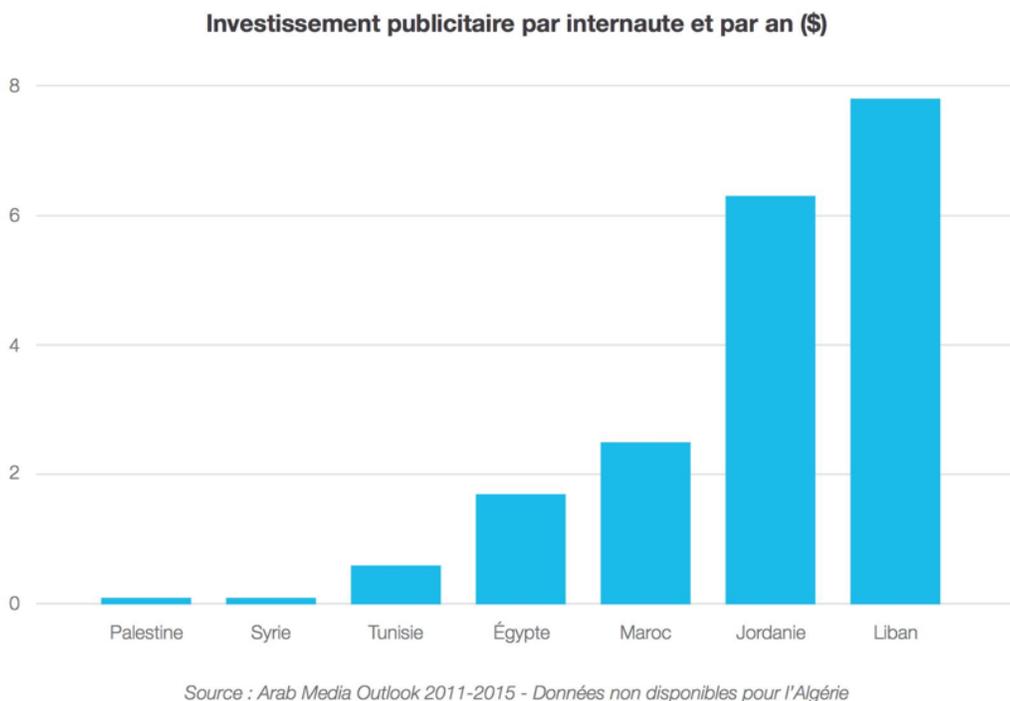


Figure 6.9 – l'investissement publicitaire par pays

Ce graphique montre que le Liban investit le plus de publicité en ligne parmi les pays arabes. Néanmoins, Ramzi El Hafez⁷⁰, directeur de Business News.com.lb explique que :

Le Liban est un petit pays, et le marché pour les médias et les annonceurs est réduit, ce qui rend l'équilibre financier difficile à atteindre pour les médias. (De plus) à cause du manque d'expérience des annonceurs comme des agences de publicité et régies, les budgets publicitaires n'ont pas encore été attribués de façon substantielle aux médias en ligne libanais.

70. Laurent GIACOBINO. « Panorama des médias en ligne ». Dans : *Cooperation media* (2015). URL : http://www.cfi.fr/sites/default/files/panorama-medias-version-longue-BD_5.pdf.

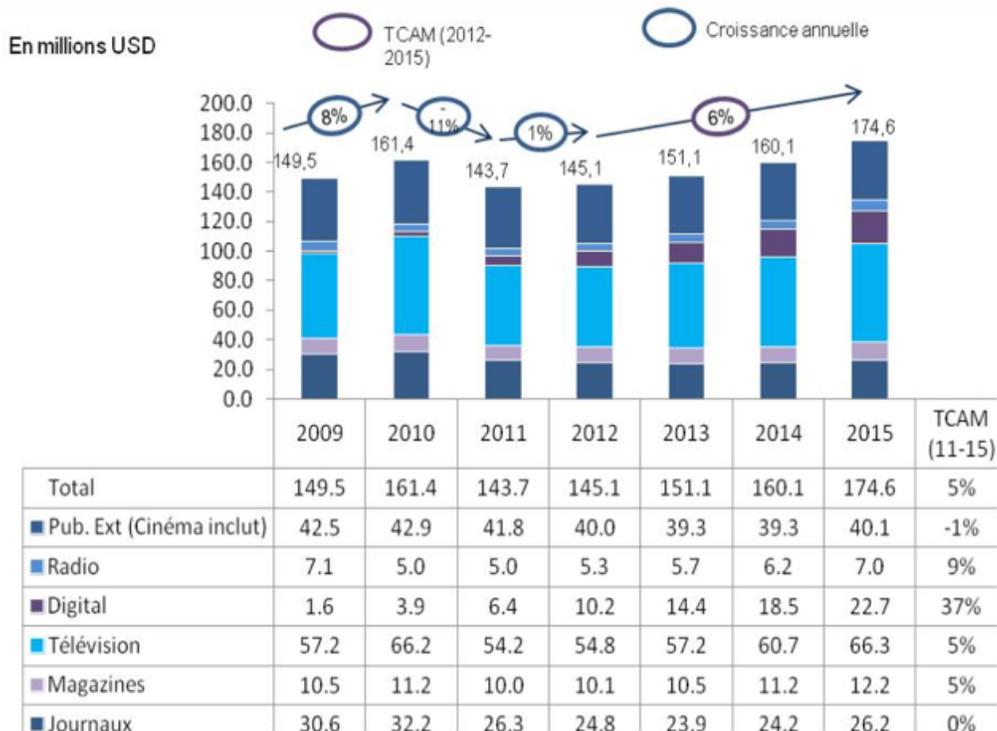
6.2.0.4.2 Le marché publicitaire à la télévision libanaise

Comme nous l'avons montré plus haut, la télévision constitue le média le plus puissant et le plus influent au Liban. Selon une étude d'Arabe Media Outlook 2011-2015, «*la télévision constitue la plateforme publicitaire dominante au Liban avec une part d'environ 38% du total de sa valeur estimé à 144 millions USD (110 millions EUR) en 2011*»⁷¹. D'autre part, la publicité télévisée est d'une importance majeure puisqu'elle sponsorise des émissions et des programmes télévisuels. C'est grâce aux publicités que certaines chaînes continuent à survivre notamment celles qui n'appartiennent pas à un parti politique précis. Ce secteur est en pleine progression. On peut mieux appréhender cette situation au travers de la créativité assez présente dans les publicités, de la technique et des équipements auxquels recourent certains réalisateurs pour laisser un très fort impact chez les téléspectateurs. Ce sont surtout les publicités humoristiques qui attirent plus les Libanais. Le Liban dispose de deux secteurs de publicité télévisuelle : l'analogue terrestre (14% de foyers TV) et le satellite (83% de foyers TV). La figure 6.10⁷² ci-dessous nous informe sur l'état du secteur publicitaire au Liban.

71. ALI, *op. cit.*, p. 60.

72. *Ibid.*

Recettes publicitaires nettes du Liban (2009-2015)



Source: Arab Media Outlook 2011-2015, p.190

Figure 6.10 – l'état du secteur publicitaire au Liban

6.2.0.4.3 Publicité en ligne et dans la presse libanaise

Selon l'étude d'Euromed, la publicité numérique a occupé en 2011, 4% de la totalité des publicités au Liban. Arab Media Outlook prévoit un développement du domaine publicitaire numérique qui s'élèvera à 13% du total des recettes publicitaires en 2015 pour des raisons liées au développement continu du paysage médiatique libanais et au grand nombre d'internautes libanais. Concernant la presse écrite, la publicité est indispensable pour sa survie surtout avec le déclin du lectorat et la concurrence acharnée de la presse numérique. 18% du total des

recettes publicitaires sont réservées à la presse écrite. Arab Media Outlook ⁷³ prévoit aussi une progression en 2015 qui augmente à 26 millions USD. Les publicités de la presse écrite sont réservées en grande partie aux banques, aux automobiles, aux biens de consommation et à l'immobilier. En effet, la publicité de «l'extérieur et du cinéma», représente 29% du total des recettes publicitaires au Liban. La publicité de l'extérieur tient une place essentielle dans le secteur publicitaire au Liban, dans la majorité des cas, ces publicités font des prestations pour les banques, les restaurants, l'immobilier et les détaillants.

6.2.0.4.4 Les langues dans le marché publicitaire libanais

De par son ouverture sur le monde extérieur, le marché de la publicité a subi l'influence occidentale qui traduit la situation linguistique et médiatique du Liban s'exprimant en plusieurs langues. C'est pourquoi, le croisement de plusieurs langues dans la société libanaise exerce une certaine influence sur le secteur publicitaire qui jongle d'une langue à l'autre et qui mélange même les langues parfois. Il serait intéressant de noter que le choix de langues employées dans les publicités libanaises n'est pas l'oeuvre d'un hasard. Il s'agit d'associer donc à chaque produit, une langue qui lui est bien appropriée. En règle générale, le choix linguistique se fait en fonction de la nature du produit que l'on cherche à préconiser. Ainsi, les agences de publicités font appel à l'arabe dans leurs campagnes publicitaires quand il s'agit de commercialiser des produits populaires comme : les produits d'alimentation, les produits de lessive, les produits de vaisselle, etc.

Évidemment, comme toute publicité, il s'agit de convaincre un client de choisir parmi une gamme de produit de consommation en s'adressant à lui dans sa propre langue. Toutefois, quand il s'agit d'une classe sociale précise, les agences publicitaires adoptent une autre langue étrangère pour toucher une classe sociale

73. *Ibid.*

précise. C'est ainsi que Jean-Claude Boulos⁷⁴ l'ancien PDG de télévision Liban s'exprime sur ce sujet :

[...] Dans un pays où la langue est l'arabe, il vaut mieux s'exprimer en arabe afin de faire arriver un message de commercialisation de produits populaires et de produits d'entretien, etc. Mais il ne fait aucun doute que la plupart des agences de publicité choisissent une autre langue quand elles veulent [...] s'adresser à des femmes cultivées, à des hommes d'un certain standing social. . .

Ainsi, pour viser une élite ou des gens cultivés, les agences publicitaires font dans ce cas-là appel à la langue française, notamment lorsqu'il s'agit de vendre des produits de luxe comme : les parfums, la joaillerie, la maroquinerie, le vin, etc. Nous remarquons que la langue française est souvent associée à la culture et au luxe, cela n'épargne donc pas le secteur de la publicité. En revanche, l'anglais prend la place la plus importante en termes de recettes publicitaires au Liban. Les agences publicitaires misent majoritairement sur l'anglais parce qu'elles considèrent que la publicité atteint a priori les pays arabes anglophones. D'ailleurs, la journaliste Diala Gemayel confirme ce constat dans son article intitulée : «Où en est la Francophonie au Liban ?» publié en 2008 dans l'Orient Littéraire : «*la publicité est principalement anglophone, sous prétexte que les campagnes publicitaires sont souvent régionales et touchent des pays arabes non francophones*».

En effet, la politique plurilingue du Liban semble être une source de bénéfice pour les agences publicitaires de sorte qu'elles répondent à tous les goûts et atteignent alors un plus large public. Malgré le recul du français dans le secteur publicitaire face à la prééminence de l'anglais, cette langue reste présente dans ce domaine. Elle est même perçue comme un atout, car elle permet d'atteindre les pays de Maghreb francophones. À ce propos, Sami Tueni⁷⁵ s'exprime comme suit :

Bien que l'usage du français décline au Liban et dans la région, à la fois dans son utilisation quotidienne et dans la création de contenu, diffuser un

74. HAFEZ, *op. cit.*

75. Cité par (ALI, *op. cit.*, p. 40)

média en français reste une opportunité de se connecter avec les autres pays arabes francophones, comme le Maroc, la Tunisie et l'Algérie. Les médias en français sont de plus recherchés par les annonceurs car ils permettent de cibler un segment de consommateurs à fort pouvoir d'achat.

6.2.0.4.5 L'état actuel la publicité libanaise

De nos jours, l'anglais continue à se propager chez les jeunes «pragmatiques» épris par la nouveauté et le phénomène de mondialisation. De plus, les sociétés publicitaires au Liban adoptent de plus en plus l'anglais pour multiplier leurs gains. Toutefois, la langue française est perçue comme inutile dans ce secteur et c'est la raison pour laquelle elle continue à fléchir. Selon les résultats de l'étude de Stat-Ipsos⁷⁶ menée en 2004 : 34% des campagnes publicitaires sont en anglais, 25% en français et 40% en arabe.

Nous pouvons constater d'après ce qui vient d'être dit que la publicité anglophone gagne du terrain au détriment de la publicité francophone qui s'affaiblit progressivement au Liban. Il en résulte que le paysage publicitaire au Liban est dominé par les deux langues arabe et anglaise. Par ailleurs, Thierry Savatier⁷⁷ l'affirme dans son article intitulé : Liban, 2015 : Le curieux «*franglais*» qui porte sur la Francophonie au Liban en 2015 :

Les annonceurs ne s'y trompent pas, qui choisissent ces deux langues [l'arabe et l'anglais] pour les textes des panneaux publicitaires qui se multiplient de long des routes et dans les centres urbains, vantant les mérites de produits de grande consommation, d'agence de voyage, voire d'automobile...Renault !

Il convient de souligner que la publicité anglophone s'est même incrustée dans la presse francophone. En feuilletant par exemple le seul quotidien francophone l'*Orient-Le Jour* nous y découvrons plusieurs publicités en anglais tandis qu'il est

76. ARABAD, *op. cit.*

77. Thierry SAVATIER. « Liban, 2015 : Le curieux «franglais» de l'Institut français ». Dans : *Le monde* (2015). URL : <http://savatier.blog.lemonde.fr/2015/07/27/liban-2015-le-curieux-franglais-de-linstitut-francais/>.

rare de trouver une seule publicité francophone dans une presse anglophone.

D'ailleurs, des publicitaires libanais ont participé à l'APF (Association des Publicitaires Francophones) en fondant à Beyrouth une branche libanaise pour sauvegarder la Francophonie dans le domaine de la publicité au Liban. Ibrahim Tabet, ancien président de l'APF au Liban n'a cessé de militer au sein de sa société pour défendre le français et lutter contre la suprématie de la culture américaine, l'affirme Chehade-Zaatar (2008)⁷⁸. Aujourd'hui, Ibrahim Tabet⁷⁹ est désigné «à la tête de la délégation de la Renaissance française au Liban» dont la mission est «de participer, dans un esprit de partage et de dialogue, au rayonnement de la langue française, de la culture française et francophone, et des valeurs de la Francophonie dans le monde».

Ibrahim Tabet, exprime, dans sa chronique publiée en octobre 2015, son regret quant à la domination de l'anglais au Liban au détriment du français. Il déplore la disparition du français de la signalétique du musée Sursock pour garder seulement l'arabe et l'anglais, la substitution du nom de la baie «Saint Georges» par «Zaitouna Bay», le recours à l'anglicisme par certaines banques comme la «Banque de la Méditerranée», rebaptisée récemment «Bank Med». Tous ces changements sur le plan linguistique nous permettent de dresser le constat que le français est en train d'être supplanté par la langue des affaires. Ibrahim Tabet affirme que l'anglais est en train de se substituer au français dans différents domaines dont celui des campagnes publicitaires.

Face à la forte concurrence de l'anglais, le français perd inévitablement du terrain dans le champ de la publicité. De plus, l'annonce de la fermeture de l'événement du Mondial de la Publicité Francophone⁸⁰ (en 2000), créé en 1986 et

78. CHEHADE-ZAATAR, *op. cit.*, p. 250.

79. Ibrahim TABET. « Pour une renaissance francophone ». Dans : *Agenda culturel* (2015). URL : http://www.agendaculturel.com/Chronique_Ibrahim+Tabet_Pour_une_renaissance_francophone.

80. « Fin du Mondial de la publicité francophone ». Dans : *Infopresse* (2000). URL : <http://www.infopresse.com>.

auquel le Liban avait participé maintes de fois, vient accentuer cette réalité. Cette fermeture est due à des problèmes de non rentabilité et à une «*désaffection des publicitaires*», rapporte Patrick Beauquin, l'ancien président du Mondial à Infopresse.com. En effet, l'événement du Mondial de la Publicité Francophone avait pour mission de promouvoir l'usage du français dans les publicités ce qui nous laisse entendre que l'emploi de cette langue est faible dans ce secteur d'où la création de cet événement.

6.2.0.4.6 La place et le rôle du français dans la publicité libanaise

Pour les Libanais, le français revêt une valeur d'élitisme et de snobisme parce qu'il est souvent réservé aux produits de luxe ce qui donne cette impression. Ce côté d'élitisme a accompagné, depuis longtemps, le français au Liban. Il s'agit-là d'une représentation attribuée au français jusqu'à ce jour : « *Le français, de son côté, conserve une image assez élitiste, liée au monde culturel, à l'industrie du luxe et à l'univers gastronomique* », ainsi s'exprime T. Savatier⁸¹ sur son blog effectué sur La Francophonie au Liban en 2015.

En effet, le Liban dispose d'une Association des Publicitaires Francophones, gérée par Ibrahim Tabet⁸², qui vise à répandre la langue française dans le domaine de la publicité libanaise. Il est vrai que les publicités anglophones priment sur celles francophones, mais elles ne sont guère tout à fait exclues de la publicité libanaise, notamment quand il s'agit de faire la promotion des événements relatifs à la Francophonie comme, entre autres, le salon du livre, le mois de la Francophonie. De plus, les publicités francophones sont consacrées à certaines émissions culturelles et à des pièces de théâtre pour enfants ou encore à des concerts et à des théâtres animés par des chanteurs et acteurs français. Sans oublier les publicités qui vantent

[//www.infopresse.com/archive/index/2118](http://www.infopresse.com/archive/index/2118).

81. SAVATIER, *op. cit.*

82. TABET, *op. cit.*

les produits de luxe et de marques. De ce fait, outre le cachet de luxe que le français revêt dans ce secteur, les publicités francophones véhiculent aussi un message culturel notamment quand il s'agit de promouvoir des événements culturels liés à la Francophonie. En voici quelques exemples qui illustrent nos propos :

Une campagne publicitaire a lancé une série de publicités franco-libanaises dans le but de soutenir le salon francophone «La France au Liban», qui a eu lieu le 17-21 mars 2010 à Biel-Beyrouth. Ce salon vise à promouvoir les produits, la cuisine, le tourisme, français au Liban. C'est pourquoi, les publicités se sont exprimées en français et en libanais pour mettre justement en exergue la symbiose qui existe entre ces deux langues. Ces publicités attestent que le français fait partie de notre vie quotidienne et de notre patrimoine culturel. En voici, un extrait d'une publicité⁸³ qui accentue ce que nous venons de souligner :

Il s'agit d'un dialogue qui se déroule entre une dame française (F) et une autre libanaise (L).

L-Eh voilà notre café!

F -Merci, d'ailleurs comment on dit «merci» en libanais?

L - On dit, merci tante

F : Bonjour?

L : Bonjour teslamili (ma chérie)

F : En fait, c'est du français?!

L : On le mélange, masalan (par exemple) on dit cousine/cousinté (ma cousine)

F : Et ça veut dire quoi cousinté? (Le téléphone sonne)

L : Sorry one minute (à la française)

F : Allo, layké, ba3dein be7kiké (écoute je te rappelle plus tard), ma fyé e7kiké halla2 (je suis occupée), j'ai la France au Liban!

À partir de cet extrait nous pouvons comprendre que le français est tellement imprégné au Liban que certains mots arabes, substituent systématiquement à d'autres mots français. Ainsi, il est très rare d'entendre un libanais surtout un jeune dire bonjour, bonsoir, bonne nuit, collant, gâteau, chauffeur, pantalon, ballon etc., en arabe. En d'autres termes, le dialecte libanais s'est approprié au cours

83. Tiré sur youtube :<<https://www.youtube.com/watch?v=xPT6H1jVk6s>>

de l'histoire des mots français. En effet, cette pratique langagière est tout à fait spontanée et automatique. L'extrait suivant met en exergue non seulement le parler bilingue mais également les tics de langage des Libanais qui misent souvent sur des termes d'affection comme : Chérie, to2briné (c'est-à-dire enterre-moi en français). En voici l'extrait :

Cette publicité⁸⁴ met en scène un discours qui se déroule entre une française (F) et un chef-cuisinier (chef) dans un restaurant libanais.

F : Bonjour !

Chef : Soyez la bienvenue, ya ahla w sahla! (c'est une façon de saluer en libanais signifiant soyez la bienvenue)

F : Vous parlez français ?

Chef : Parfait ! impeccable !

F : Ben j'aimerais manger un peu libanais.

Chef : On commence par la mloukhyé (un plat libanais), qu'est-ce que c'est que le mloukhyé ? vous voulez me demader ! c'est ni l'oseille ni l'épinard, c'est tout à fait différent. On a kébbé arnabyé (c'est un plat libanais fait à la base de semoule), tu connais ?

F : Non

Chef : C'est pas le lapin, mech arnab (ce n'est pas du lapin), lièvre , c'est la arnabyeh libanaise, cocovin ?

F : C'est du français ça ?

Chef : eh bas à la libanaise ! (oui mais à la libanaise), c'est la France au Liban ! ya ahla w sahla sa7tein ! (soyez la bienvenue, bon appétit !)

F : Sa7tein ? c'est comme bonjourein, deux fois ?

En effet, les termes : bonjourein et sahten, sont constitués d'un radical français auquel on a ajouté un suffixe libanais désignant le duel. Ce suffixe de duel est perçu comme une sorte de «surenchérissement numérique». En effet, le comportement du serveur avec la française, révèle aussi la convivialité des Libanais en lui disant vous êtes la bienvenue, entre autres. Les Libanais expriment donc la convivialité dans leur parler (en ajoutant le duel). Ces publicités qui mettent souvent en scène une dame française entourée de libanais, témoignent alors une implantation profonde du français au Liban (des mots français qui sont ancrés dans le parler libanais comme : bonjour et bonsoir). Cette série de publicité montre que les Libanais sont familiarisés avec le français. D'ailleurs, les publicités nous montrent

84. Source : <https://www.youtube.com/watch?v=y7BUIYJggY4>

des Libanais en train de parler français avec un certain degré de spontanéité et de fluidité ce qui montre l'ancrage du français dans ce pays.

Il apparaît que le Liban est souvent perçu comme pôle publicitaire au Moyen-Orient. En effet, ce secteur ne cesse de se développer grâce aux multiples efforts déployés par les Libanais passionnés de la publicité. L'originalité de la publicité libanaise réside donc dans sa diversité linguistique qu'elle offre au public. Elle combine même parfois les langues à la manière des Libanais qui juxtaposent dans la même phrase arabe, français et anglais. Néanmoins, la publicité française reste un vecteur faible de la Francophonie par rapport aux publicités arabes et anglaises. Pour cela, il est nécessaire de ranimer la place du français, dans le domaine de la publicité. Pour ce faire, il faut arrêter d'associer le français au luxe et l'anglais à la technologie, car une langue peut véhiculer toutes les valeurs et remplir différentes tâches. Outre la télévision, la radio et la publicité, la Francophonie a réussi à se faire une place au sein de la nouvelle technologie. Quelle est la situation du français sur Internet par rapport à l'anglais et à l'arabe ?

6.2.0.5 Internet

6.2.0.5.1 Rôle, usage et place de l'internet au Liban

De nos jours, internet est considéré comme un outil essentiel de notre vie. Il fait même partie de notre quotidien dans le sens où, tous les matins nous commençons notre journée en vérifiant notre boîte électronique. Ainsi, ce dispositif de communication nous accompagne tout au long de la journée : au travail, dans la rue et même avant d'aller se coucher. Dans ce cas, une coupure d'internet pourrait déstabiliser le train de vie d'une grande partie de personnes. En effet, les avantages de l'internet sont nombreux dans la mesure où, il assure une certaine ouverture au monde extérieur et nous met en contact avec des gens de tous les horizons du

monde. Cette ouverture sur le monde entraîne une sorte de brassage culturel et linguistique. De nouveaux langages ont été inventés pour s'adapter au développement technologique, comme l'arabizie, par exemple. D'ailleurs, le web libanais est très apprécié par les hommes politiques. En ce qui concerne le portail, il est un excellent moyen pour diffuser leurs idées, faire leurs campagnes électorales, convaincre les Libanais de leurs positions politiques et leurs idéologies.

Ainsi, ces personnalités créent leurs propres sites, pages facebook, compte sur twitter ou sur instagram afin d'atteindre un plus large public et d'exercer donc une influence sur une plus grande catégorie de personnes. Lors d'une conférence de presse tenue le 2 octobre 2015, l'ancien ministre des Télécommunications Boutros Harb affirme une hausse dans la pénétration du service internet : «*Les statistiques de l'UTI montrent clairement la croissance de l'utilisation des services de télécommunications au Liban en 2014 par rapport aux années précédentes*»⁸⁵. Selon les chiffres communiqués par l'UTI, le Liban compte fin 2014, 3.8 millions d'abonnés au service internet, soit 85.5% de sa population ce qui positionne le pays en quatrième position parmi les pays arabes. Il vient juste après Bahreïn, Qatar et les Emirats arabes unis. Toutefois, il est classé au 39ème rang à l'échelle mondiale. De plus, la pénétration des services Internet s'accroît annuellement de 21.4%. En outre, il vient en premier rang du point de vue de la pénétration des services Internet sur le réseau fixe avec une augmentation de 134% à 1013 millions d'abonnés fin 2014.

Toutes ces données attestent que le Liban est la plate-forme de la communication au Moyen-Orient. D'ailleurs, l'ancien ministre Harb a noté que «*Ces résultats sont le fruit de la volonté de redonner au Liban son rôle pivot dans le secteur des télécoms*». L'étude menée par CFI entre juillet 2014 et janvier 2015 sur les médias en ligne dans le monde arabe, a mis en exergue la disparité qui existe entre les

85. LORIENTLEJOUR.COM. « Croissance de l'Internet fixe : le Liban au premier rang mondial en 2014 ». Dans : *l'Orient-Le jour* (2015). URL : <https://www.lorientlejour.com/article/947455/croissance-de-linternet-fixe-le-liban-au-premier-rang-mondial-en-2014.html>.

pays arabes par rapport au développement, au dynamisme des médias en ligne et au taux de pénétration d'internet. La figure 6.11 suivante représente le nombre de sites d'information parmi les 50 sites les plus consultés par chaque pays, et montre alors la forte inégalité existant entre ces différents pays. D'autre part, ce graphisme révèle la vitalité des médias en ligne au Liban qui devance de loin les autres pays arabes. Apparemment, le Liban et l'Égypte sont autosuffisants en termes de sites locaux puisqu'on n'enregistre pas d'entrée sur des sites d'autres pays.

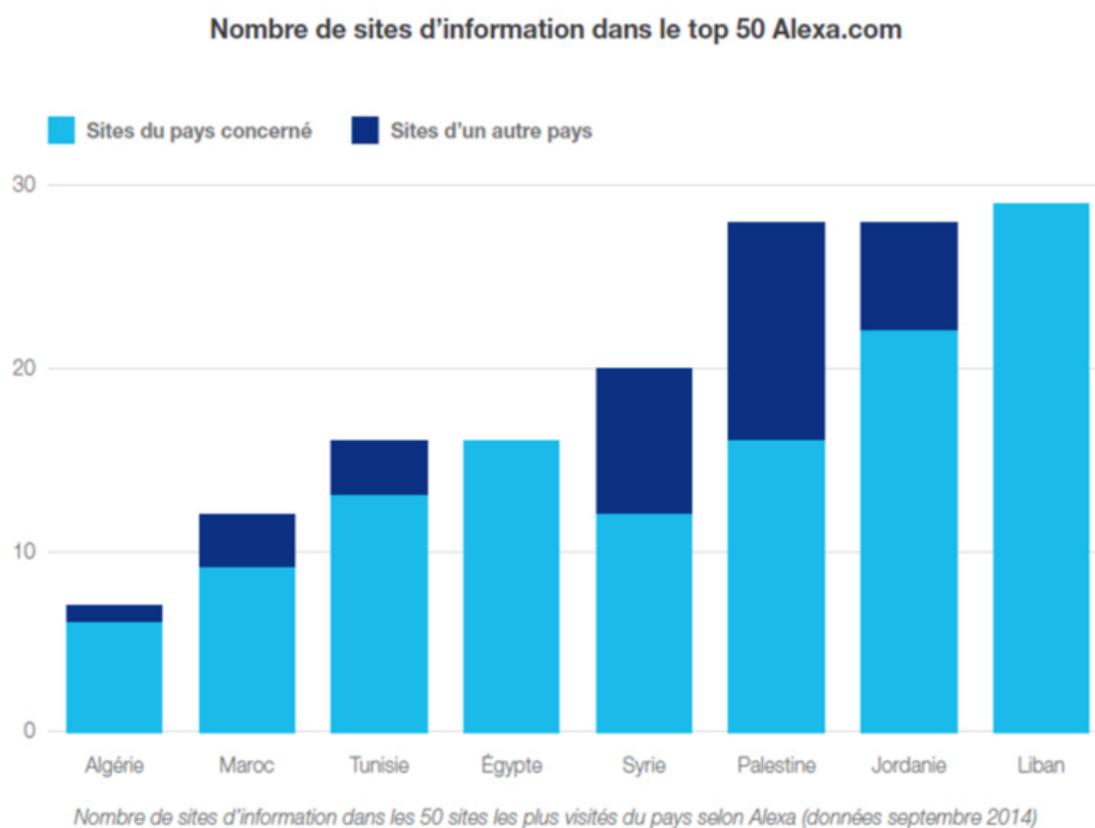


Figure 6.11 – Top 50 sites d'information des pays arabes

Le portail «Facebook » constitue un outil de communication incontournable dans les pays arabes, comme en témoigne l'étude exécutée par Alexa 2014. Celle-ci affirme que le site Facebook est le plus visité dans 6 des 8 pays concernés par cette étude et se place en deuxième position dans les deux pays restants. Le Liban fait

partie des pays qui consultent le plus Facebook (46% du total de la population libanaise se connecte sur facebook), il vient en deuxième rang après la Jordanie.

6.2.0.5.2 Les langues dans les sites libanais

Le CFI⁸⁶ (l'agence de coopération du ministère des Affaires étrangères et du Développement international) souligne que les pays historiquement francophones dont le Liban, ont créé des sites francophones en 2000, destinés aux élites francophones. Toutefois, le nombre et la popularité des sites d'information en français enregistrent une régression au même titre que la langue française, qui est de moins en moins parlée dans cette région. Avec le déclin du français, plusieurs sites en arabe dialectal ou moderne se sont lancés. De nos jours, nous parlons d'un nouveau langage connu sous le nom de l'arabizi, il s'agit selon CFI de «*l'arabe informel translittéré en alphabet latin et chiffre arabes*». Comme l'arabe parlé ne s'écrit pas, on a donc créé ce langage baptisé «arabizi » pour répondre aux besoins linguistiques apparus avec le progrès technologique.

Cette nouvelle façon d'écrire l'arabe dialectal, apparaît tout d'abord avec le besoin de communiquer par le biais de SMS ainsi qu'avec le besoin d'échanger sur les réseaux sociaux (Messenger, facebook, watsapp, instagram, twitter, Snapchat, etc). De nos jours, ce langage se répand rapidement au Liban, il figure sur les enseignes, dans les vitrines des boutiques et apparaît parfois même dans des articles de presse. D'ailleurs, une étude a été réalisée par Alexa pour faire le point sur les 20 sites les plus consultés au Liban en décembre 2011. La figure 6.12 suivante, classe les sites web les plus utilisés au Liban avec la langue dans laquelle la recherche a été effectuée. Ce tableau est proposé par le rapport ICT Adoption et perspectives des TIV dans la région des Etats Arabes 2012 et ensuite par le projet de Collecte de données sur le cinéma et l'audiovisuel au Liban.

86. GIACOBINO, *op. cit.*

Classement des sites web les plus visités au Liban, décembre 2011

Rang	Site Web	Utilisateurs visés	Langue du site par défaut*	Description
1	Facebook.com	Monde entier	Anglais	Réseau social en ligne
2	google.com	Monde entier	Anglais	Site de recherche mondial
3	google.com.lb	Monde entier	Arabe	Site de recherche
4	youtube.com	Monde entier	Anglais	Site de partage et de diffusion de vidéos
5	live.com	Monde entier	Anglais	Site de services de messagerie électronique
6	yahoo.com	Monde entier	Anglais	Services divers en ligne
7	wikipedia.org	Monde entier	Anglais	Encyclopédie
8	twitter.com	Monde entier	Anglais	Réseau social en ligne
9	tayyar.org	Locaux	Arabe	Site d'informations en ligne
10	elnashra.com	Locaux	Arabe	Site d'informations en ligne
11	msn.com	Monde entier	Anglais	Services divers en ligne
12	blogspot.com	Monde entier	Anglais	Service de blogage en ligne
13	lebanonfiles.com	Locaux	Arabe	Site d'informations en ligne
14	linkedin.com	Monde entier	Anglais	Réseau social professionnel en ligne
15	lebanese-forces.com	Locaux	Arabe	Site d'informations en ligne
16	elnashrafan.com	Locaux	Arabe	Site d'informations en ligne
17	alfa.com.lb	Locaux	Anglais	Opérateur de télécommunications mobiles
18	nowlebanon.com	Locaux	Anglais	Site d'informations en ligne
19	kataeb.org	Locaux	Anglais	Site d'informations en ligne
20	mtctouch.com.lb	Locaux	Anglais	Opérateur de télécommunications mobiles

Figure 6.12 – Classement des sites web les plus visités au Liban, décembre 2011.

Nous constatons que c'est l'anglais qui prime dans les contenus des sites et dépasse même les portails qui proposent un contenu arabe. En revanche, le français est absent de la liste des sites les plus visités au Liban. Ce résultat atteste que le français recule face à la prépondérance de l'anglais. En 2004, les sites français occupaient une place majeure sur le web libanais, la figure 6.12 suivante représente les principaux sites francophones et Audience, considérés comme des sites francophones libanais. Ces données sont fournies par Alexa.com le 20 février 2004 et publiées par Liban vision. Ce tableau montre que les sites français emportaient sur les sites anglais, ce qui affirme la régression du français sur le web au profit de l'anglais. Les sites francophones enregistraient entre 15 et 50.000 visites par mois soit 500 à 100 quotidiennement. Jusqu'à fin 2003, il y avait uniquement trois sites entièrement francophones, mais qui enregistraient plus de 1000 visiteurs

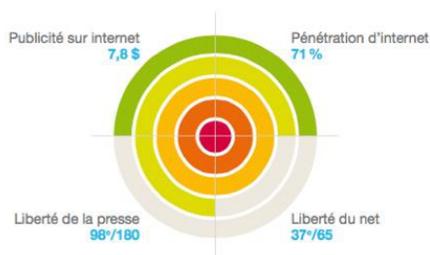
quotidiens : L'Orient-Le Jour, Liban Vision et la Revue du Liban.

Selon la source Alexa⁸⁷, Google.com.lb est le site de recherche le plus utilisé par les Libanais en 2017, le taux d'usage représente ensuite Youtube qui arrive au deuxième rang et Google.com en troisième rang. D'ailleurs selon l'étude de L'agence française de coopération médias⁸⁸ (CFI) entre juillet 2014 et janvier 2015 sur le développement des médias en ligne dans le monde arabe. Nous constatons que la pénétration d'Internet au Liban est élevée, elle atteint 71% en 2015. En outre, comme le montre la figure 6.13 suivante, les sites les plus visités en cette année sont des portails d'information de langue arabe.

87. ALEXA.COM. *Top sites in Lebanon*. 2017. URL : <http://www.alexa.com/topsites/countries/LB> (visité le 08/07/2017).

88. GIACOBINO, *op. cit.*

LIBAN



MÉDIAS EN LIGNE LES PLUS VISITÉS

Site	Pays	Lang.	Rang Alg	Visites < Alg	f	t	Type	Commentaires
Almanar.com.lb	Liban	ar (en, fr, es)	4	43 %	15k	130k	TV	Site d'information de la chaîne de TV satellite Al Manar, affiliée au Hezbollah ¹²⁹
Tayyar.org	Liban	ar	8	43 %	260k	46k	Globe	Portail d'information du Courant patriotique libre ¹³⁰
Elnashra.com	Liban	ar	9	45 %	55k	180k	Globe	Site d'information généraliste auto proclamé indépendant
Lebanondebate.com	Liban	ar	12	54 %	13k	98k	Globe	Site d'actualité auto proclamé indépendant
Nna-leb.gov.lb	Liban	ar / en / fr	14	92 %	5,2k	2,7k	Globe	Site de l'agence de presse gouvernementale NNA
Annahar.com	Liban	ar (en, fr)	15	36 %	660k	260k	Open Book	Site du quotidien modéré et libéral An Nahar
Lebanon24.com	Liban	ar	16	67 %	340k	19k	Globe	Site d'information généraliste
Lebanonfiles.com	Liban	ar	17	59 %	77k	42k	Globe	Portail d'information auto proclamé non partisan
Lebanese-forces.com	Liban	ar	18	48 %	300k	41k	Globe	Site d'information du parti politique « Forces libanaises »
Lbcgroup.tv	Liban	ar	21	32 %	710k	270k	TV	Site de la chaîne TV libanaise arabe LBC

(Sources : Alexa.com, Facebook.com, Twitter.com – données septembre 2014)

129. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Al-Manar>

130. http://fr.wikipedia.org/wiki/Courant_patriotique_libre

Figure 6.13 – Les médias en ligne les plus visités, entre juillet 2014 et janvier 2015

6.2.0.5.3 L'usage du français sur le web libanais

Étant donné que le français est souvent associé à la culture, nous pouvons donc nous attendre à des résultats qui montrent que la majorité des sites libanais francophones sont à vocation culturelle. En effet, un certain nombre de sites libanais optent pour le français surtout quand il s'agit d'événements culturels à annoncer. En voici quelques exemples⁸⁹ qui illustrent ce cas : Le site de l'Association libanaise pour le développement du mécénat culturel (*liban-culture.org*), de l'Agenda culturel (*agendaculturel.com*), de la Fondation arabe pour l'image (*fai.org.lb*), ou de la «galerie virtuelle» Orient Art (*orientart.com*). On peut remarquer aussi que le français est très présent sur les sites de tourisme qui consistent à informer les touristes de l'histoire du Liban, des endroits à visiter, de la gastronomie libanaise, des monuments historiques, à l'instar de : *ot-liban.com* dédié au l'office du Tourisme, *kalamus.com*, *lebanonpanorama.com* et *cedre-voyage.com*. Ce dernier site est réservé pour une agence de voyage libanaise. Certains sites libanais sont parfaitement francophones tels que : *Le-Liban.com*, *terra.net.lb*, *1st-lebanon.net*, *plugged.com.lb* et *Libanvision.com*.

Le français reste présent et actif sur la toile malgré la montée en flèche des sites anglophones. D'ailleurs, certaines sociétés de statistiques l'affirment : le français est la quatrième langue par le nombre d'utilisateurs (chiffres délivrés par Internet WorldStats 2011) ; le français occupe la 6ème langue par le nombre de pages webs (d'après les données fournies par W3Tech) selon le rapport de l'OIF (2014)⁹⁰. Malgré les multiples avantages d'internet, celui-ci reste une arme à double tranchant dans la mesure où il représente un véritable danger pour les médias classiques qualifiés de dépassés. En effet, ce nouveau moyen de communication séduit de plus en plus par son service très rapide qui permet un accès instantané et gratuit

89. Agnès BUSNEL. « L'Internet francophone au Liban (2002) ». Dans : *le-liban.com* (2002). URL : <http://www.le-liban.com/liban/2002/11/01/francophonie-au-liban/1/internet-francophone-au-liban.html>.

90. FRANCOPHONIE et WOLF, *op. cit.*

aux informations. Pour faire face à ce média inéluctable, la presse papier se trouve dans l'obligation de s'adapter à la nouveauté du web et à s'informatiser en créant des sites propres à elle. De nombreux exemples illustrent ce cas :

L'Orient-Le Jour (lorientlejour.com), des hebdomadaires comme La Revue du Liban (rdl.com.lb), L'Hebdo Magazine (magazine.com.lb), le mensuel économique «Le Commerce du Levant» (lecommercedulevant.com), le supplément francophone lancé par le quotidien As-Safir (<http://assafir.com/>), cette liste n'est pas complète elle reste sûrement non exhaustive. D'ailleurs, les médias en ligne au Liban doivent faire face à des problèmes liés au manque de financement. En effet, les revenus des publicités sont très limités, ce qui n'est pas suffisant pour subventionner un média en ligne. Par conséquent, certains médias adoptent le modèle payant qui consiste à imposer aux lecteurs, par exemple, une somme précise à payer pour pouvoir y accéder à l'instar du quotidien francophone libanais *L'Orient-Le Jour* avec son paywall créé en juillet 2014. Pour résumer, le web libanais est à l'image du pays dans le sens où il est multilingue et multiculturel. Une grande partie des sites propose ses informations en trois langues : l'arabe, l'anglais et le français, ce qui incarne d'ailleurs l'idée de cohabitation de plusieurs langues au Liban.

Enfin, le français se porte bien sur le web libanais puisque les sites francophones ne font pas défaut. Cependant, il faut continuer à développer et à enrichir les sites francophones sur le web pour consolider davantage la place du français et séduire ainsi un plus large public notamment les jeunes. Cet outil à vocation informative et communicative constitue un lieu de rencontre avec la langue française. De plus, le web offre l'occasion aux Libanais d'être en contact avec cette langue en exprimant en français, par le biais des commentaires, des articles, entre autres, leurs opinions, leurs pensées, leurs positions vis-à-vis d'un sujet précis. Ce dispositif fortifie donc la relation que les Libanais entretiennent avec la langue française depuis des siècles. Si la langue française est en bonne santé dans le domaine numérique, en est-il autant pour la presse libanaise ?

Conclusion

D'après ce qui précède, nous constatons que le paysage médiatique est le reflet de la société libanaise du fait qu'il s'exprime en plusieurs langues. Toutefois, avec l'hégémonie de la culture anglo-saxonne, le français perd du terrain dans le secteur audiovisuel, plus particulièrement à la télévision, à la radio et dans le cinéma. De plus, les sites anglophones occupent le premier rang sur la toile libanaise suivis successivement par les sites arabes et francophones. Comme c'est le cas dans le secteur publicitaire, la place du français reste donc infime sur le web libanais par rapport aux sites anglophones qui ne cessent de se multiplier. D'ailleurs, on ne peut pas nier le fait que l'anglais demeure le maître de la technologie sur l'échelle internationale. Toutefois, le français tient une place assez importante dans la société libanaise ainsi que dans la vie culturelle comme l'illustre le chapitre suivant.

Chapitre 7

La place du français dans la presse et la vie culturelle libanaise

Introduction

Ce chapitre mène une réflexion sur la langue française au sein de la société libanaise. La population libanaise est influencée par l'omniprésence du métissage linguistique. La presse locale s'imprègne de cet ancrage multilinguistique pour informer le lectorat. Pourtant, la population locale feint l'héritage francophone en se dédaignant de sa présence au sein de la société. Ceci se caractérise par le bilinguisme ou le phénomène panarabe, qui est significatif. Nous tentons d'expliquer ce phénomène des habitudes populaires. Une approche sociolinguistique qui va d'abord puiser dans les évolutions historiques pour expliciter ensuite ces oscillations linguistiques. Nous vivons aujourd'hui à une époque où la technologie dépasse les capacités humaines. Ainsi, l'essor de nouvelles technologies de l'infor-

mation se fait sentir dans le secteur de la presse écrite, qui se voit actuellement concurrencé par de nouveaux moyens de communication dont la presse en ligne. Le média numérique étant très dynamique en se dotant de nombreux sites d'information très populaires, il a entraîné un déclin considérable dans le domaine de la presse écrite. Actuellement, nous assistons à l'époque où l'information dite conversationnelle prend le dessus sur l'information journalistique traditionnelle. Face à l'adoption massive des nouvelles technologies, la presse continuera-t-elle d'exister ? En effet, la presse écrite au Liban accentue davantage l'aspect multiculturel et multilingue dont le Liban jouit. Ce secteur est d'une richesse incontestable puisqu'il s'exprime en quatre langues : en arabe standard, en français, en anglais et en arménien. Comme nous l'avons souligné précédemment, le français subit de plein fouet l'expansion de l'anglais dans l'audiovisuel. Mais, cette fois-ci c'est le français qui occupe le terrain de la presse au Liban. Nous allons à présent revisiter l'histoire de la presse libanaise pour mieux comprendre l'émergence et l'évolution de la presse francophone au Liban.

7.0.1 Histoire et évolution de la presse libanaise

La presse écrite représente le plus ancien moyen de communication et le plus important jusqu'à nos jours. Cette invention chinoise a depuis toujours joué un rôle crucial dans la diffusion des informations aussi bien à l'échelle nationale qu'à celle internationale. Puis, avec l'invention de l'imprimerie par Gutenberg en 1450, la presse va atteindre son essor. Par ailleurs, la presse est surnommée également «le quatrième pouvoir», car elle peut servir de contre-pouvoir face à l'État, autrement dit, elle peut exercer une influence sur la vie politique. La naissance de la presse libanaise remonte à l'époque de l'empire Ottoman. Ensuite, elle s'est développée sous le mandat français et au lendemain de l'indépendance. La presse libanaise conserve précieusement l'héritage culturel et historique du Liban et tient

à le transmettre d'une génération à une autre. D'ailleurs, durant la période de l'indépendance, les journalistes Libanais ont développé leurs compétences dans la presse et ont fini par fonder des journaux et des écoles nécessaires à la formation de nouveaux journalistes.

De ce fait, la presse libanaise a évolué avec le temps non seulement en matière de contenu mais aussi au niveau du format, des signatures, des publicités, des caricatures, entre autres. En effet, les Libanais ont été les pionniers de la diffusion des connaissances et des informations dans le monde arabe dans la mesure où, le Liban est le premier pays d'Orient à connaître l'imprimerie. En 1858, la presse libanaise voit le jour avec Khalil AL Khoury, fondateur du premier journal arabe «Al Khabar» dans le monde arabe. La première loi sur la presse a été promulguée sous l'empire Ottoman en 1856. En 1863, apparaissent les premières périodiques religieux. Quatre années plus tard, le premier journal officiel rédigé en deux langues arabe et français voit le jour. D'ailleurs, les Libanais ont prôné la liberté par le biais de la presse sous l'empire Ottoman et puis sous le mandat français. Ceux-ci ont trouvé dans le journalisme l'arme la plus efficace pour se défendre et pour s'exprimer librement. À l'époque du pouvoir Ottoman, les journalistes libanais ont beaucoup souffert parce qu'ils étaient soumis à une oppression au niveau de la liberté du journalisme.

En 1907, apparaît le premier périodique en langue française, «Correspondant d'Orient», suivi en 1909 de deux quotidiens politiques « la Liberté» et «le Réveil». Pendant le mandat français, les Libanais ont fondé des écoles pour former de bons journalistes. Au début du mandat français, la presse libanaise jouissait d'une grande liberté. Ainsi, plusieurs périodiques sont apparus en langue française, à savoir : «le Cèdre», «L'avenir», entre autres. Après la fondation du Grand-Liban, la presse libanaise a connu un essor sans précédent. À Beyrouth, on comptait 75 titres¹ entre 1921 et 1925, contre 15 entre 1918 et 1920. À cette époque la

1. Nadine MÉOUCHY. « La presse de Syrie et du Liban entre les deux guerres (1918-1939) ».

presse jouait un rôle capital dans la constitution de l'opinion publique. Elle était perçue comme un moyen pour s'insurger contre l'autorité mandataire ainsi que pour réclamer la liberté. Entre 1921 et 1936, les titres libanais sont proliférés de façon flagrante pour atteindre 186 titres à l'heure de l'acmé de la polémique politique, lancée avant la conclusion des traités franco-libanais et franco-syrien. La multiplication des titres de presse traduit le besoin de s'exprimer et de prendre la parole sur la situation bouleversante et déstabilisante du pays. D'ailleurs, durant la première partie du Mandat, la presse libanaise et syrienne subissait la censure, ce qui a poussé les journalistes Libanais et syrien à recourir à l'anonymat pour faire entendre leur voix.

Dans son article Nadine Méouchy (2002)² souligne que pendant la période de l'entre-deux guerres, Beyrouth disposait de seize titres en français, trois titres bilingues : deux arabe-français et un arabe-anglais ainsi que trois titres en arménien. Il apparaît donc que l'espace public libanais est ouvert aux langues et aux cultures depuis bien longtemps, ce qui a fait son originalité et a forgé son identité singulière par rapport aux autres pays du Moyen-Orient. Avec l'indépendance, les thèmes et les publicités se diversifièrent dans la presse libanaise qui comptait 132 publications à l'époque dont dix-sept quotidiens et quinze revues hebdomadaires³. En 1952, le nombre de pages de journaux a augmenté, la mise en page et l'impression se sont perfectionnées. Les thèmes qui s'inspiraient de la vie de tous les jours, ont été traités dans un style simple, familier et accompagnés en amorce d'un dessin naïf. Dans les années soixante⁴, la presse libanaise a connu son âge d'or, elle était la plus lue dans le monde arabe. Cela dit, la guerre civile a constitué un coup dur pour la presse libanaise dans la mesure où, la plupart des titres ont suspendu leurs activités et le reste a essayé de survivre tant bien que

Dans : *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* 95-98 (2002), p. 55-70.

2. *Ibid.*

3. René NABA. « Les tribulations de la presse libanaise 1/2 ». Dans : *En point de mire* (2008). URL : <http://www.renenaba.com/les-tribulations-de-la-presse-libanaise-1>.

4. Sandra ICHÉ. *L'Orient-Express : Chronique d'un magazine libanais des années 1990*. T. 3. Institut français du Proche-Orient, 2009.

mal : An-Nahar, Al-Hayt et As-Safir, trois journaux de langue arabe. Malgré la guerre qui ravageait le pays, la presse francophone ainsi que la presse française importée de Paris continuent à exister au Liban. Une fois que la paix se rétablit, le paysage médiatique va connaître une éclosion de la presse francophone notamment au niveau des périodiques francophones.

7.0.2 L'état actuel de la presse libanaise

Aujourd'hui, le Liban compte un seul quotidien d'expression française, dont l'intitulé est «L'orient-Le Jour». L'écrivain Alfred Gilder souligne lors d'une conférence au congrès de la pneumologie Libanaise ⁵, en 2013 à Beyrouth, que les chiffres des publications libanaises (journaux, magazines, etc.) reflètent la situation linguistique trilingue du pays disposant de 157 titres en arabe, 147 en français et 160 en anglais. La presse au Liban ne se réduit donc pas à ses rapports avec les pays francophones, mais elle s'est ouverte aussi aux pays anglophones pour des raisons d'ordre économique, politique et culturel, ce qui lui permet d'élargir davantage ses horizons culturels et linguistiques d'où l'expansion de l'anglais dans ce pays. En effet, le secteur de la presse écrite au Liban est très riche, il regroupe dix-sept quotidiens, selon l'étude d'Euromed audiovisuel ⁶, les trois journaux : An-Nahar, Al-Balad et As-Safir sont les plus distribués durant ces trois dernières années. En matière de liberté d'expression, la presse libanaise jouit d'une certaine liberté par rapport aux autres pays de la région et vient se positionner à la 93^{ième} place dans le Press Freedom Index alors que le Koweït, occupe la 78^{ième} place.

5. GILDER, *op. cit.*

6. ALI, *op. cit.*, p. 62.

7.0.2.1 AL Balad

En 2011, l'un des derniers quotidiens franco-libanais, «AL Balad»⁷, a mis les clefs sous la porte pour des raisons financières. Celui-ci a été fondé en 2009, en format A4, sur le modèle de «20 Minutes» et «Métro» que l'on connaît en France. Il possède également une version arabe qui publie jusqu'à aujourd'hui. En août 2010, la version française d'Al Balad, a passé en format A3 et se vendait à 2000 livres libanaises (1 euro). Ce quotidien traitait de divers sujets nationaux et internationaux qui couvraient tous les domaines : politique, économique, culturel, social, entre autres. Ce qui caractérisait ce journal est son objectivité dans la façon de traiter les sujets politiques, loin de tout parti pris. En d'autres termes, son impartialité le distinguait des autres journaux libanais soutenus par les hommes politiques.

7.0.2.2 La revue du Liban

«La revue du Liban», est le plus vieux magazine du pays. Il a cessé de publier depuis quelques années déjà. Né en 1928, ce journal est le premier hebdomadaire d'information francophone du Liban et de la région, par son ancienneté et sa diffusion. Ce journal, dont Saer Karam est le directeur de la rédaction, était diffusé dans plus de trente pays, y compris Paris, Tunisie. Force est de constater que la presse francophone est en difficulté aujourd'hui pour des raisons liées d'une part, au développement des nouvelles technologies, qui proposent des services alléchants au public. D'autre part, la rivalité avec les journaux arabes n'est pas facile pour les journaux francophones au Liban surtout que les quotidiens de langue arabe ne cessent de se multiplier.

7. Tristan QUINAULT. « Au Liban, la francophonie en peril ? » Dans : *Frequence ESJ* (2011). URL : <http://frequenceesj.com/info/medias/778-au-liban-la-francophonie-en-peril.html>.

7.0.2.3 L'Orient-Le Jour

L'Orient-Le jour est le seul quotidien francophone libanais qui a pu résister jusqu'à nos jours à la concurrence des journaux arabes. Quinault Maupoil⁸, explique dans son article : «*Au Liban, la Francophonie en péril ?*» que : «*Si l'indétrônable L'Orient le Jour' résiste, celui-ci s'adresse surtout à une élite. Dans un style rédactionnel que même le journal 'Le Monde' n'ose plus [...]*» Certaines personnes trouvent donc que l'Orient-Le Jour s'adresse à une élite de plus de trente ans qui assure elle-même sa subvention et sa pérennité tout en restant fidèle à sa version papier. En effet, L'Orient-Le Jour détient le monopole du marché. Il constitue le pilier de la Francophonie au Liban et participe à la promotion du français au Liban comme dans les pays arabes. De plus, il est le signe de la vitalité de la Francophonie au Liban. Son tirage atteint 2000⁹ exemplaires soit 100.000 lecteurs, en plus de son site internet qui séduit de plus en plus de lecteurs et ses complémentaires : L'orient Junior et L'Orient littéraire. Ce journal a pu tirer son épingle du jeu contrairement à d'autres quotidiens francophones qui n'ont pas réussi à maintenir leurs activités.

D'ailleurs, Nayla de Freige¹⁰ administrateur délégué de l'Orient-Le Jour affirme lors du salon du livre qui s'est tenu à Paris en 2006 que : «*L'Orient-Le Jour occupe actuellement une très bonne place et devance de loin son concurrent anglais*». Cependant, elle a exprimé son inquiétude face aux changements que subit la presse écrite notamment après la disparition de quelques titres francophones et l'expansion inquiétante et incontrôlée de l'anglais. De ce fait, Nayla de Freige¹¹ appelle à une collaboration entre les différents pays francophones : «*Des mesures qui seraient prises dans la synergie entre les différents pays francophones. Et dans*

8. Ibid.

9. Selon le portail <http://www.libanvision.com/actualite.htm>

10. Robert SOLÉ. « Le Liban entre deux langues ». Dans : *Le Monde* 16.11 (2007).

11. LIBANVISION.COM, *L'état de la Francophonie au Liban : Thème d'une table-ronde du salon du livre de Paris 2006*.

le cadre d'un réseau qui permettrait de communiquer en français de façon plus mondiale.»

Il importe de noter que la presse anglaise compte seize titres au Liban, avec un seul quotidien «The Daily Star». Malgré la multiplication des publications en langues étrangères dans les années quatre-vingt, celles en langue française restent les plus vendues aujourd'hui. Dans le cadre de notre recherche, nous allons analyser des articles de presse franco-libanaise, dans le but de mettre en exergue le métissage linguistique et culturel qui existe entre les deux langues arabe et française. Pour ce faire, nous avons choisi comme corpus, le quotidien francophone libanais «l'Orient-Le Jour». À cet effet, il nous semble nécessaire de tracer un bref aperçu historique de ce quotidien francophone.

7.0.3 Aperçu historique de l'OLJ

Né en 1970, L'Orient-Le Jour (OLJ) est le fruit de la fusion de deux quotidiens libanais de langue française : L'Orient (fondé en 1923 par Gabriel Khabbaz et Georges Naccache) et Le Jour (fondé en 1935 par Michel chiha). Le premier numéro de ces deux journaux couplés voit le jour le mardi 15 juin 1971. Le journal traite de politique nationale et internationale, de sport, de culture, d'économie, de cinéma, de loisirs. Ce quotidien a connu des moments difficiles pendant la guerre civile de 1975. À une période où le conflit était total, on a arrêté la publication de ce quotidien maintes fois. À l'issue de la guerre civile, le Liban a perdu une grande partie de francophones qui se sont installés à l'étranger. Ainsi, ce mouvement migratoire avait eu un grand impact sur le nombre de lecteurs de l'OLJ qui continue à fléchir à grande vitesse. Par conséquent, l'OLJ a passé par une période très difficile. Ses pertes ont été estimées à deux millions de dollars en 2003 ¹².

12. Laurence LE SAUX. «L'Orient Le Jour» : *les Beyrouthins se parlent en français*. 2009. URL : <http://www.telarama.fr/monde/l-orient-le-jour-bastion-de-la-Francophonie,47680.php>.

Pour sortir le journal de cette impasse, plusieurs mesures ont été prises permettant ainsi de le remettre sur pied : la pagination a été diminuée de vingt à seize pages, les frais de gestion ont été réduits et on a réorganisé l'équipe de travail. Dès lors, la vente a progressé pour atteindre le plus fort tirage des journaux français au Liban. L'ancien rédacteur en chef Najib Aoun¹³, affirme lors d'une interview avec le magazine culturel français «Télérama» que : *«Les ventes ont progressé, puis se sont stabilisées, se réjouit Nagib Aoun. Elles atteignent aujourd'hui 13 à 14 000 exemplaires quotidiens, tandis que la presse arabe voit sa diffusion baisser.»* L'Orient-Le Jour a pu surmonter les difficultés financières grâce aux lecteurs fidèles et aux Libanais francophones installés à l'étranger : *«Nous échappons à la crise grâce à un lectorat fidèle, poursuit Nagid Aoun. Une partie de la diaspora libanaise est revenue au pays, et nos compatriotes exilés s'abonnent ou nous lisent en ligne.»*

Aujourd'hui, L'Orient-Le Jour est vendu à 2000 LL (moins d'un euro), et offre à ses lecteurs seize pages d'actualité, réalisées par une soixantaine de journalistes prestigieux. Ce quotidien, qui publie 180.000 exemplaires par jour, occupe la deuxième position sur le marché publicitaire, après la publication libanaise de «AL Nahar». L'Orient-Le Jour a pu rapidement s'imposer sur le marché de la presse écrite grâce à des scoops, des interviews exclusives traitant de divers sujets et grâce aux plumes prestigieuses de ses journalistes. Ce journal d'expression française est présidé par Michel Eddé. Michel Touma, Zyad Makhoul et Emilie Sueur sont les rédacteurs en chef. L'OLJ se veut aujourd'hui impartial puisqu'il ne reçoit aucun argent politique sachant qu'il appartenait il n'y a pas longtemps à un parti politique (le 14 mars). Ainsi, les journalistes expriment et défendent librement leurs opinions à travers leurs articles.

Ce quotidien d'expression française est très bien accueilli à Beyrouth ainsi qu'au Mont Liban. Dans le but de toucher un très large public, surtout les Libanais

13. *Ibid.*

à l'étranger, un site web a été créé en 2008 : www.lorientlejour.com. Ce site met en ligne le contenu du quotidien papier quelques heures après le bouclage et reçoit ainsi 9 à 10000 visites¹⁴ par jour. Par son originalité, la bonne qualité de ses articles et la ténacité de ses rédacteurs, L'Orient-Le Jour essaie de répondre aux attentes du lectorat. Ainsi, devient-il une référence dans le paysage médiatique francophone au Moyen-Orient.

7.0.3.1 L'Orient-Littéraire et l'Orient-Le Jour Junior : deux suppléments de l'OLJ

En 1929, le poète libanais Georges Schéhadé¹⁵ a créé un supplément à l'Orient-Le Jour, baptisé «L'Orient-littéraire». Ce supplément culturel a été repris en 1955 par l'écrivain Salah Stétié. Il s'agit d'aborder la littérature au Liban et de nous tenir au courant de l'actualité du livre. L'Orient-Littéraire accueille des écrivains libanais comme des écrivains arabes d'expression française. Alexandre Najjar en est le rédacteur en chef. Quant à la distribution, ce supplément littéraire est offert tous les premiers jeudis du mois et on peut le consulter en ligne par le biais du portail <http://www.lorientlitteraire.com>.

En outre, un autre supplément a été créé par l'Orient-Le Jour en 2005. Il s'agit d'un magazine culturel, intitulé «L'Orient-Le Jour Junior» s'adressant aux jeunes libanais ayant entre 12 et 16 ans. Il s'agit de les orienter et leur informer sur les études et les métiers. Ce complément est d'une grande importance car d'une part, il aide les jeunes libanais à forger leur personnalité et d'autre part il contribue à la formation des étudiants bien cultivés. De plus, il les invite à lire tout en se familiarisant avec la langue française. Outre les conseils et les informations qu'il fournit, L'Orient-Le Jour Junior offre aux jeunes libanais des pages réservées aux

14. Ibid.

15. LORIENTLEJOUR.COM. *Informations tirées du portail*. URL : <https://www.lorientlejour.com/quiSommesNous>.

loisirs (sport, cinéma, musique, tendances, etc.) et à la culture. Ce magazine s'offre avec l'Orient-Le Jour le dernier samedi de chaque mois, puis il est remis en vente à un prix accessible. Par ailleurs, il dispose d'un site web *www.lorientjunior.com* permettant ainsi une plus large diffusion.

D'ailleurs, L'OLJ est le principal actionnaire du mensuel économique «Le Commerce du Levant». Ce mensuel a été créé pendant le mandat français en 1929 par Toufic Mizrahi. Il traite de l'économie nationale et internationale. Ce mensuel est connu pour son objectivité et son travail de sérieux ce qui en fait un mensuel économique de référence au Proche-Orient. Ainsi, Le Commerce du Levant est devenu un outil de recherche choisi pour les chercheurs, les hommes d'affaires et les financiers, les chefs d'entreprises et des cadres supérieurs. En 1998, ce mensuel s'associe au groupe L'Orient-Le Jour. De plus, il est disponible en ligne (*www.lecommercedulevant.com*). Comme l'Orient-Le Jour fait l'objet de notre étude, il est important pour nous d'examiner brièvement les rubriques qui forment les colonnes de ce quotidien, ainsi que la répartition sculpturale de la page.

7.0.3.2 Les rubriques de l'OLJ

Le système de rubriquage ou la mise en scène de l'information est questionné par des approches théoriques divergentes. Dénommée de paratexte, la rubrique est la structuration du journal. Pour Mouriquand, elle doit répondre à une double exigence : faciliter la recherche de l'information pertinente pour le lecteur et rendre possible, voire désirable, des niveaux de lecture différents (1997 : 19). C'est dire que les structurations du journal donnent un éclairage visuel au lecteur et une hiérarchie de la formation (Thierry Herman, 1999 : 18). Les différenciations du rubriquage décrivent les dimensions identitaires du journal. L'auteur écrit que comme la lecture du quotidien relève à l'heure actuelle du zapping (lecture rapide, sélection renforcée), le journal, par son système de rubriquage, doit faciliter cette

lecture parcellaire (idem).

L'Orient-Le Jour compte seize pages en format A3. Ce quotidien comporte des rubriques politiques, économiques, et socioculturelles. Les textes sont repartis sur plusieurs colonnes verticales, accompagnés parfois de photos en noir et blanc ou en couleur. Les journalistes recourent souvent à la typographie pour mieux illustrer le message, mettre en valeur une information, et attirer l'attention des lecteurs sur un sujet précis, etc. La Une constitue la vitrine du journal : elle donne une idée précise du contenu. De plus, la première page ou accrocheuse, suscite chez le lecteur le désir de l'acheter, et d'avoir en outre une vision efficace et rapide du contenu. On y trouve un bandeau contenant le titre du journal et les principaux renseignements sur le quotidien comme le logo du journal, son prix, la date et le numéro concerné, etc. Au-dessous de ce bandeau sont situés les articles disposés en plusieurs colonnes verticales, des têtes facilitant la recherche d'une page ou d'une section et parfois des encadrés permettant de mettre en exergue une courte information. Notons que l'Éditorial fait partie de la Une, et reflète la position de l'éditeur sur une question donnée. L'éditorial constitue un espace libre où s'exprime un certain point de vue.

Aujourd'hui, la Une de l'Orient-Le Jour, comme tous les quotidiens, constitue un support pour l'affichage de publicités. Le rez-de-chaussée de la Une est souvent consacré aux publicités. De surcroît, les cinq premières pages sont réservées à la rubrique intitulée : «Liban». Cette rubrique rapporte les événements politiques se déroulant au Liban. Force est de constater que la politique occupe une place très importante dans le journal. Elle couvre le fonctionnement de l'État, la vie publique, les partis politiques, les élections, et les effets des phénomènes politiques sur la vie civile. La sixième page est consacrée à la culture, qui englobe tous les domaines artistiques et toutes les pratiques culturelles. Cette rubrique fait parfois appel à des spécialistes lorsqu'il s'agit de sujets délicats tels les arts plastiques, le cinéma, le théâtre, etc. En bas de page, une sous rubrique «Agenda» couvre les

questions suivantes :

- Les films diffusés dans les cinémas libanais, qui s'accompagnent de leurs synopsis et des avis des spectateurs, ainsi que les films qui ne sont pas encore présentés sur l'écran libanais. Pour connaître les horaires de diffusion des films et des salles de cinéma en présence, une liste détaillant tout ceci est dressée au début de l'agenda.
- Les expositions qui s'effectuent au Liban, suivies de noms des exposants et d'adresses des salles d'exposition.
- Les pièces de théâtre et les spectacles qui se jouent actuellement au Liban, avec les coordonnées et les adresses des salles de spectacle.

Quant à la septième page, elle est baptisée «Carnet». C'est une rubrique qui concerne la société, et qui regroupe plusieurs aspects de la vie sociale. Cette page informe les lecteurs sur les conférences et les concerts qui se déroulent au Liban, et met en exergue les actions des associations humanitaires, les événements religieux qui s'y organisent. En haut, à gauche de la page, une colonne est réservée à la nécrologie dans le but d'annoncer les décès des personnalités souvent connues et de préciser la date et le lieu des obsèques. À côté de cette colonne, deux petits paragraphes intitulés : «condoléances» et «pensées pieuses» appelant à adresser des prières aux défunts, et à présenter les condoléances aux familles éplorées par la perte d'un de leur. De même, Carnet affiche, en bas à droite de la page, les résultats du Loto ainsi que les prévisions météo au Liban, au Moyen-Orient, et sur l'échelle internationale.

Les pages huit et neuf sont réservées à l'économie. Cette rubrique tient une place prépondérante aussi bien dans la société que dans la presse libanaise, concernant tous les publics. Elle recouvre les secteurs primaires (agriculture, élevage, pêche...) le secteur secondaire (l'industrie, l'artisanat..) et le secteur tertiaire : commerce, service et finance. En haut à gauche de la page 8, nous trouvons une

colonne informant de l'actualité des marchés financiers au Liban et de la bourse de Beyrouth, du taux de change, des taux croisés et des bons du trésor. En bas à droite de la page 9, nous trouvons de petites annonces concernant les offres d'emploi, les agences immobilières.

Les pages 10 et 11 sont dédiées à l'International. Cette rubrique réunit tous les événements qui se produisent au-delà des frontières du Liban. Elle peut traiter de la politique étrangère (les échanges et les accords entre les pays, entre autres), de l'économie, des faits divers (catastrophes naturelles, explosion, entre autres). Les pages douze et treize sont attribuées au sport. Cette rubrique occupe une place très importante dans le journal en raison de l'engouement croissant du public pour les activités sportives. Elle couvre toutes les disciplines sportives, évoque les compétitions nationales et internationales. De même que dans toutes les rubriques, le sport fait appel à tous les genres journalistiques : le compte rendu, l'interview, l'enquête, l'analyse. Signalons qu'en bas à droite de la page 12, figurent les résultats sportifs du week-end, qui sont affichés dans un bref paragraphe.

Pour distraire les lecteurs, le journal leur offre en quatorzième page plusieurs jeux comme les mots croisés, les mots fléchés, le mot secret, suivis par les règles du jeu. Cette rubrique ayant pour titre «Détente» assure la décontraction et la distraction aux lecteurs. De plus, nous trouvons en bas de page les horoscopes. D'ailleurs, il est connu que les horoscopes restent la rubrique la plus lue. D'autre part, une quinzième page est dédiée à la santé. Ce sujet fait partie de la rubrique société et est amplement développé car il intéresse tout le monde. Des spécialistes de santé s'en occupent en abordant tous les aspects qui touchent à cette question (maladies, traitements, médecins, la politique de santé et syndicats, etc.). Par ailleurs, nous trouvons à droite de la page une grille comportant les titres des émissions diffusées sur les chaînes de télévision locale et câblées avec l'heure de leurs diffusions ainsi que les titres des stations de radio libanaise. Cette colonne se trouve également dans la rubrique sport, placée à gauche de la page

13. La dernière rubrique, «Ici et Ailleurs», se charge des faits divers. Comme son nom l'indique, cette rubrique relate des événements qui se passent dans la vie quotidienne à l'échelle nationale et internationale. En outre, en bas à droite de la page, nous voyons dans un encadré les principaux renseignements sur le journal (adresse de la rédaction, téléphone, site et adresse électronique du journal, nom du rédacteur en chef, etc.) Notons qu'à la suite d'un accord entre L'Orient-Le jour et le Figaro, le quotidien libanais publie parfois des articles du grand quotidien français. D'ailleurs, *Courrier International* publie parfois des articles de L'Orient-Le Jour.

7.0.4 Autres quotidiens, hebdomadaires, mensuels, et magazines

À côté de ce quotidien francophone, le Liban dispose de huit quotidiens arabes¹⁶ : An-Nahar, Al-Mustaqbal, Al-Balad, Al-Dyar, Al-Anwar, Al-Hayat, Al-Liwaa, Al-Akhbar et un quotidien de langue anglaise : The Daily Star.

7.0.4.1 L'hebdomadaire francophone Magazine

En plus du journal francophone l'OLJ, il existe un hebdomadaire francophone intitulé «Magazine»¹⁷, fondé en 1956 par Georges Abou Adal et dirigé par son fils Charles, qui traite aussi bien de politique locale que de social. Ce Magazine est l'une des presses les plus anciennes du monde arabe. Il atteint les lecteurs francophones de toutes tranches d'âges et de toutes catégories socio-professionnelles. En 2016, Cette revue hebdomadaire change de format et de contenu et devient

16. AUZIAS et JEAN-PAUL, *op. cit.*

17. Amine ISSA. *Les Éditions Orientales SAL. L'Hebdo Magazine*. URL : <http://magazine.com.lb/index.php/fr/lequipe-redactionnelle-de-lhebdo-magazine/item/download/12>.

même un mensuel d'actualité politique et économique. D'ailleurs, ce mensuel a une réputation de sérieux. D'après une étude de la société SOFRES LIBAN ¹⁸ sur un échantillon de 1400 francophones. Il apparaît que les lecteurs de ce mensuel sont majoritairement jeunes, «43,30% ont moins de 35 ans, 41.90% se situent dans la tranche des 35-54 ans et 14.8% ont 55 ans et plus». Quant à la profession du lectorat, une grande partie appartient aux cadres supérieurs 32.9% (ingénieurs, médecins, etc.).

7.0.4.2 Les mensuels francophones

Par ailleurs, le Liban compte d'autres mensuels francophones tels que :

- Femme magazine : un mensuel féminin, qui traite des sujets d'actualité sociale, et qui aborde aussi des questions considérées comme tabous au Liban tels que : le sexe, le pouvoir et la religion. Ce mensuel a su se démarquer grâce à ses rubriques assez diversifiées et à la qualité rédactionnelle.
- Noun : mensuel francophone consacré à la femme, fondé en 1997 par le groupe Al Nahar de Gibran Tueni. Ce mensuel a un tirage de 6000 exemplaires.

En plus, le Liban dispose aussi d'un magazine trimestriel de langue française, baptisée «Déco Magazine». Ce magazine créé en 2000, aborde les questions de décoration et d'architecture et vise les lecteurs qui s'intéressent surtout à l'art de vivre. À ces titres francophones, d'autres s'y ajoutent et connaissent aujourd'hui une certaine floraison selon Chehade-Zaatar (2008) ¹⁹, à savoir : La presse people, Prestige (1993), Mondanité(1996), Mariage, Harmonie, L'Etudiant, Masculin, etc. En outre, Le Monde dispose d'une édition Moyen-Orient consacrée aux

18. *Ibid.*

19. CHEHADE-ZAATAR, *op. cit.*, p. 221.

pays arabes. Cette édition est fondée en octobre 1999 par Lucien Georges, propriétaire des fiches du Monde arabe et correspondant du quotidien le Monde à Beyrouth.

Imprimé dans la capitale libanaise, Moyen Orient publie 5500 exemplaires chaque semaine. De même, Hachette²⁰ a lancé la 39e édition de son magazine féminin «Elle Orient» en Mai 2006. Il est publié en deux langues : arabe et français dans le but de viser les pays arabes. Malgré la suprématie de l'anglais dans tous les secteurs, le lectorat de la presse francophone reste plus élevé que celui de la presse anglophone : sur 35 000 lecteurs libanais, on a recensé 5000 lecteurs francophones contre 2000 anglophones²¹. Ces chiffres ont été délivrés par le directeur des Messageries du Moyen-Orient lors d'un entretien le 26 février 2007 à Beyrouth. Cependant, le trilinguisme constitue un réel atout plutôt aux francophones qu'aux anglophones parce que la majorité des francophones maîtrisent souvent l'anglais alors que l'inverse n'est pas forcément le cas. D'ailleurs une étude effectuée en 2000 révèle que 54% des francophones lisent des journaux anglophones alors que 0.7% des anglophones consultent des journaux d'expression française (Ghaleb et J. Joseph, 2000)²² d'où l'idée courante selon laquelle ce sont surtout les Libanais francophones qui sont trilingues.

7.0.4.3 La presse importée de Paris

À la presse écrite libanaise d'expression française, s'ajoute la presse française importée de Paris et qui tient une place capitale au Liban. Le Liban constitue le premier importateur de la presse française parmi tous les pays Arabes. Nous y trouvons des magazines tels que : Paris-Match, Le Point, Le Nouvel Observateur,

20. Désirée SADEK. «Elle» sera vous et moi. URL : <http://www.libanvision.com/byzance-magazine.htm>.

21. CHEHADE-ZAATAR, *op. cit.*

22. *Ibid.*

l'Express, Voici, ainsi que des journaux comme L'Equipe, le Figaro, Libération et le Monde avec 24 heures de décalage. Ainsi, «*Le Liban est devenu le 14ème marché à l'export de nouvelles messageries de la presse parisienne et son 7ème marché en chiffre d'affaires sur 107 pays*»²³.

En outre, Stéphane-Ahmad Hafez (2008)²⁴ soutient que «*dès 1996, le Liban est redevenu le premier importateur de presse française de la région devant l'Egypte, la Turquie et Israël. Depuis 1996, plus de 1,5 million d'exemplaires de la presse française sont vendus annuellement au Liban.*» Par ailleurs, la presse française importée de Paris est très bien accueillie au Liban. Stéphane-Ahmad Hafez, souligne que : «*Depuis 1996, plus de 1,5 million d'exemplaires de la presse française sont vendus annuellement au Liban*». En 2006-2007²⁵ l'importation de titres français atteint au Liban 3 millions 700 euros, ce qui atteste la vitalité de la Francophonie au Liban et la passion qu'éprouvent les Libanais à l'égard du français. La presse franco-libanaise constitue l'ultime bastion de la Francophonie au Liban, elle ne cesse de se multiplier avec le temps. Par souci de répondre aux attentes du lectorat, elle s'adapte au progrès technologique en créant des portails en ligne. Grâce aux Libanais passionnés de la langue française et aux efforts qu'ils déploient en sa faveur, le Liban demeure le pôle de la Francophonie dans le Moyen Orient.

7.0.5 L'impact du web sur la presse écrite

En effet, le Liban investit beaucoup dans sa plateforme numérique en particulier dans le secteur de la presse. Pour s'adapter à la nouvelle technologie qui menace sa continuité, les journaux libanais se trouvent dans l'obligation de créer

23. Pascal MOUNIN. « Le Liban bastion de l'enseignement francophone ». Dans : *Une nouvelle idée de la Francophonie, Paris, Les Cahiers de l'Orient* 65 (2002), p. 119-121.

24. HAFEZ, *op. cit.*

25. liban vision

leur propre site internet. Tous ces sites sont quasiment gratuits hormis l’Orient-Le Jour qui propose à son lectorat un abonnement pour pouvoir consulter son site. Citons quelques sites de la presse francophone :

- Femme Magazine : <http://www.femmemag.com.lb>
- Le commerce du Levant : <http://www.lecommercedulevant.com>
- Noun : <http://www.lorientlejour.com>
- L’Orient-Le Jour : <http://www.lorientlejour.com>
- La Revue du Liban : <http://www.rdl.com.lb>
- As-Safir : <http://www.assafir.com>

Selon Naji Iran, comme le web est «instantané», «gratuit» et «rapide», il constitue un réel danger quant à la presse écrite notamment pour les jeunes éperdus par la technologie. C’est la raison pour laquelle la presse écrite s’est décidée à s’adapter à la nouvelle technologie en créant des sites pour répondre aux besoins des lecteurs. Par ailleurs, L’orient- Le Jour en possède un, leur site s’adresse surtout aux expatriés libanais. Toutefois, la presse écrite présente une profonde analyse des faits alors que le web reporte seulement l’information telle qu’elle. Mais vu que l’accès à l’internet reste limité au Liban et la connexion est plutôt faible, la presse écrite y maintient toujours sa place tout en s’adaptant à l’évolution des nouvelles technologies. Récemment, des initiatives ont été prises pour ce qui est de la presse au Liban²⁶ : le fameux quotidien arabe As-Safir a lancé un supplément francophone pendant que le quotidien An Nahar a créé une version digitale en français.

En dépit, de toutes les difficultés dont souffre la langue française au Liban particulièrement dans le secteur de l’audiovisuel, la presse libanaise constitue toujours un ballon d’oxygène pour cette langue. De fait, le Liban et la France doivent

26. l’Institut français au Liban : «État des lieux et pistes d’action» : <<http://www.institutfrancais-liban.com/Beyrouth/Departement-Langue-francaise/Actualites-FSP-Francophonie/ZOOM-SUR-La-Francophonie-dans-les-medias-libanais>>

saisir la balle au bond pour empêcher la langue anglaise de s'emparer aussi du secteur de la presse. Cependant, ce n'est pas que dans la presse où le français tient le haut du pavé, la production littéraire se porte également très bien au Liban, à tel point qu'on peut même affirmer qu'elle a ainsi de belles années devant elle.

7.0.6 Livre français au Liban, un pont entre l'Orient et l'Occident

«Quand je pense à tous les livres qu'il me reste encore à lire, j'ai la certitude d'être encore heureux» Jules Renard. De nos jours, le livre perd malheureusement de son envergure face à la concurrence acharnée des nouvelles technologies qui ne cessent de prendre de l'ampleur au fil des années. Il risque même d'être supplanté par l'ordinateur, la liseuse et la tablette. Il n'est plus commun comme auparavant, à l'époque de nos aïeux de voir un enfant tenir entre les mains un livre ou un journal. En effet, nous vivons à une époque où c'est la technologie qui prime et où le livre est devenu archaïque pour la plupart des gens. À ce sujet, qu'en-est-il du livre dans le monde arabe ? et du livre français au Liban ?

7.0.7 L'histoire du livre dans le monde arabe

En effet, Mohammad Al-Sammak secrétaire général de la Commission du dialogue islamo-chrétien, évoque l'histoire du livre dans le monde arabe dans un article extrait de l'encyclopédie de *Beyrouth Capitale mondiale du livre*²⁷. Ainsi, il relate que le livre dans le monde arabe remonte aux années 668-627 av.J.-C, à l'époque du royaume assyrien. À cette époque, le roi Ashurbanipal a fait assem-

27. Mohammad AL-SAMMAK. « Quelle capitale pour quel livre ? » Dans : *Le safir francophone* (2014). URL : http://assafir.com/PDF/TemplateChannelPDF/Le_Safir_francophone_Novembre_2014.pdf.

bler les tablettes d'argile qui renfermait des textes des rituels religieux et les a faites ranger dans les étagères surélevées à l'abri des débordements du Tigre et de l'Euphrate. C'est ainsi que la première bibliothèque de l'histoire a été agencée. Au début, ces bibliothèques ne contenaient que des livres portant sur la religion, l'astronomie et l'astrologie, ensuite d'autres livres de littérature, de la médecine et des mathématiques s'y ajoutaient. En 1290, la bibliothèque de Paris comptait un millier d'ouvrages traitant de la littérature et de la religion alors que la bibliothèque d'Al-Zahra, capital du califat en Andalousie regroupait 400 000 livres traitant de divers sujets.

Mohammad Al-Sammak souligne qu'un bon nombre de bibliothèques européennes gardent toujours des manuscrits arabes de l'époque à l'instar de la bibliothèque du Vatican. Nous en concluons que les livres et les manuscrits arabes remontent très loin dans l'histoire. Cependant, la lecture occupe une place minoritaire dans le monde arabe et il en est de même pour la production de l'arabe littéraire moderne qui, selon les statistiques de l'Unesco, demeure infime. Selon cette même source, le Liban a publié de 1975 à 1990 plus d'ouvrage que dans les autres pays arabes alors qu'il était en pleine guerre à cette époque-là. Ainsi, le Liban est à l'avant-garde de l'édition dans la région. René Naba²⁸ (écrivain et journaliste, spécialiste du monde arabe) explique dans son article «Les tribulations de la presse libanaise 1/2» qu'avant la guerre civile de 1976-1990, le Liban disposait de 3 mille imprimeries et une centaine d'éditions. De plus, il publiait 1.358 titres (quotidien, mensuel, etc) sur un total de 2.741 circulant dans les pays arabes. Pendant la guerre civile, la majorité des journaux continuait à publier, parallèlement, Paris et Londres assuraient la publication d'une trentaine de publications.

28. NABA, *op. cit.*

7.0.8 La situation du livre français au Liban

En effet, le livre français est un signe supplémentaire du dynamisme de la langue française au Liban. En 1998, le Liban occupait la quatrième place d'importateur de livres français derrière la Belgique, la Suisse et le Canada. En 2004, le taux d'importation de livres français était estimé à huit millions d'euros²⁹. Cependant, l'importation des ouvrages français au Liban a connu un certain déclin en raison de la crise économique et de l'instabilité politique qui ont anéanti le pays. Selon les chiffres de la centrale de l'Édition, le Liban occupait le septième rang en 2015 en matière de l'importation du livre français vers les pays francophones :

Exportations vers les pays francophones (en milliers d'euros)

	2015	PDM	2014	2015 / 2014	2013	2012	Ev. moy.
Belgique	172 699	25,4%	177 055	(2,5%)	191 145	206 147	(5,7%)
Suisse	116 512	17,1%	104 745	11,2%	93 227	90 261	8,9%
Canada	74 092	10,9%	74 992	(1,2%)	78 457	84 339	(4,2%)
DOM - COM	51 842	7,6%	50 654	2,3%	55 410	57 230	(3,2%)
Maghreb	41 551	6,1%	43 108	0	112 688	46 582	(3,7%)
Afrique Francophone	30 333	4,5%	42 328	(28,3%)	36 739	33 587	(3,3%)
Liban	8 840	1,3%	9 131	(3,2%)	9 062	9 535	(2,5%)
Luxembourg	7 363	1,1%	6 724	9,5%	6 542	5 922	7,5%
Haiti	1 125	0,2%	1 250	(10,0%)	1 339	1 763	(13,9%)
TOTAL	504 357	74,2%	509 987	(1,1%)	584 609	535 366	(2,0%)

Figure 7.1 – Exportation des livres français dans les pays francophones.

«*Le Liban reste stable dans ses achats auprès de l'édition française à 9,1 million d'Euros, après une constante progression depuis 2006*». Si nous tenons compte de la place de la diversité linguistique et de la superficie du pays, il apparaît que le livre français est en bonne santé au Liban. D'ailleurs, il est le premier pays importateur du livre français au Moyen-Orient. La Figure 7.2³⁰ étaye nos propos :

29. Wajihā SMAÏLY-HAJJAR. « Le français et l'anglais langues étrangères au Liban : analyse de leurs statuts actuels ». Thèse de doct. Nancy 2, 1996.

30. <http://www.centrale-edition.fr/fr/content/exportations>.

Exportations vers le Proche et le Moyen Orient (en milliers d'euros)

Pays	2015	PDM	2014	2015 / 2014	2013	2012	Ev. moy.
Liban	8 840	64,7%	9 131	(3,2%)	9 062	9 535	(2,5%)
Egypte	1 621	11,9%	1 637	(1,0%)	1 231	1 257	8,8%
Emirats arabes unis	1 223	9,0%	1 190	2,8%	1 320	1 943	(14,3%)
Israël	707	5,2%	454	55,7%	502	381	22,9%
Qatar	358	2,6%	1 221	(70,7%)	193	1 663	(40,1%)
Arabie saoudite	297	2,2%	398	(25,4%)	273	796	(28,0%)
Koweït	282	2,1%	190	48,4%	83	251	4,0%
Jordanie	96	0,7%	136	(29,4%)	105	120	(7,2%)
Bahreïn	92	0,7%	76	21,1%	39	44	27,9%
Iran	85	0,6%	145	(41,4%)	52	32	38,5%
Oman	54	0,4%	47	14,9%	91	27	26,0%
Irak	7	0,1%	15	(53,3%)	28	75	(54,6%)
Yemen	-	-	67	(100,0%)	34	38	(100,0%)
Syrie	-	-	3	(100,0%)	1	6	(100,0%)
TOTAL	13 662	100,0%	14 710	(7,1%)	13 014	16 168	(5,5%)

Figure 7.2 – Exportation des livres français dans les pays du Moyen Orient.

7.0.8.1 Librairies et maisons d'édition au Liban

En effet, le Liban dispose d'un large éventail de librairies citons quelques librairies francophones : librairie Antoine, librairie Orientale, El Bourj, Le Point, Sored, Librairies Mémoires, Librairie Virgin-Ciel, etc. La Librairie Antoine est l'une des plus anciennes librairies du Liban. Fondée en 1933 par Antoine Naufal, cette librairie est francophone dès ses débuts et a pu préserver ce côté très francophone d'elle jusqu'aujourd'hui. En 2010³¹, un contrat a été conclu entre Librairie Antoine et Hachette livre pour former «Hachette Antoine SAL», dont le concept est de proposer un grand éventail d'ouvrages pour enseignants et étudiants en 5 langues. Ce concept permet ainsi à cette librairie d'étendre davantage son pouvoir sur le monde arabophone. Cette collaboration nous confirme l'enracinement de la langue française au Liban du dans le sens où, la France ne manque pas d'occasion pour afficher sa solidarité à l'égard du pays. Bien que le marché d'édition soit serré au Liban conséquemment à la crise économique qui a frappé le pays

31. librairie Antoine : <http://www.antoineonline.com/AboutUs.aspx>

après la guerre de 2006, ce minuscule pays reste le bastion du livre dans la région. Il représente une terre féconde pour les écrivains libanais soutenus par «une centaine d'éditeurs, eux-mêmes clients d'une pléthore d'imprimeries-pas moins de 460 établissements !»³².

Ces éditeurs se diversifient : un groupe s'occupe des ouvrages scolaires et parascolaires, c'est le cas de la librairie Orientale arabophone et francophone. Dâr Al-'llm Li-L-Malâ'yîn (Editions de la Science pour tous) se charge également de l'édition des dictionnaires et du parascolaire. De plus, Dâr Al-Âdâb, une maison d'édition 100% laïques se fixant un projet panarabe en s'appuyant sur la littérature particulièrement française (en traduisant des ouvrages du français vers l'arabe). Quant au deuxième groupe, il est constitué des éditeurs de littérature générale, mais qui accordent la place à la religion islamique à l'instar de Dâr Al-kutub Al-'llmiyya.

De par son régime libéral et la liberté d'expression qui le distingue d'autres pays de la région, le Liban est la plaque tournante de l'édition dans le monde arabe. Certains écrivains qui, sont interdits de publier en Égypte, ont réussi tout de même à diffuser leurs ouvrages grâce à l'édition libanaise à l'instar de Naguib Mahfouz. De plus, «par le passé, l'édition libanaise avait déjà lancé des auteurs saoudiens» indique Michel Choueri, responsable de la librairie El Bourj, ce qui renforce le caractère libéral du Liban. Il importe de noter que les éditeurs libanais diffusent tous les ans une centaine de livres français de différents genres : à couleur scolaire, littéraire et politique, ce qui atteste de la vivacité et l'empreinte dont témoigne cette langue au Liban. D'ailleurs, le 27 mars 2002³³, on a créé l'Association internationale des librairies francophones à la suite d'une réunion, à laquelle a participé une vingtaine de librairies venant de 18 pays francophones.

32. Philippe DELAROCHE. « Le Liban, poumon des lettres arabes ». Dans : *Express*, 01 (2007). URL : http://www.lexpress.fr/culture/livre/le-liban-poumon-des-lettres-arabes_813203.html.

33. LIBANVISION. *Littérature Libanaise Francophone*. 2007. URL : <http://www.libanvision.com/livres.htm>.

Cette association a pour objectif d'activer la circulation du livre francophone et d'améliorer la solidarité professionnelle entre librairies du Nord et du Sud. Le responsable de la librairie el bourj et cofondateur de l'association internationale des librairies francophones, Michel choueiri ³⁴, joue un rôle prépondérant dans cette association en tant que coordonnateur du conseil d'administration de l'association. À côté de cette association, une autre est fondée pour honorer les écrivains de langue française en leur remettant des prix littéraires. D'ailleurs, les prix décernés aux écrivains libanais, témoignent de la vitalité de la Francophonie au Liban et de l'importance de la place que le français occupe au sein de la vie culturelle libanaise. D'autre part, le Liban compte cent maisons d'éditions, dont 10% réservées à des publications françaises telles que : l'Orient-Le Jour, Tamyras, librairie el Bour, ALEPH, Librairie Antoine, Dar An-Nahar, Terre du Liban. Néanmoins, bien que la santé du livre français au Liban soit bonne, plusieurs facteurs font obstacle au développement et à l'épanouissement de ce secteur. En effet, les éditeurs libanais francophones rencontrent des problèmes dans la diffusion de leurs publications en dehors du Liban. En plus la collaboration culturelle entre Machrek et Maghreb reste à dynamiser bien qu'ils partagent la même langue officielle.

7.1 La vitalité de la langue française dans la vie culturelle au Liban

Dans son article «La reconnaissance et le défi», Farès Sassine ³⁵ souligne que :

Le livre apparut dans la perle du Machrek à la fin du 19ème siècle. Les publications s'y faisaient en langue arabe, et le patrimoine antique, l'écriture, la renaissance linguistique, littéraire et scientifique, y furent ravivés, octroyant à cette patrie toute neuve, le Liban, l'un des fondements primordiaux de

34. *Ibid.*

35. Farès SASSINE. « La reconnaissance et le défi ». Dans : *Le safir francophone* (2014). URL : http://assafir.com/PDF/TemplateChannelPDF/Le_Safir_francophone_Novembre_2014.pdf.

son existence.

Ainsi, Farès Sassine a affirmé la prééminence du Liban dans le domaine de la culture, laquelle fait partie intégrante de l'identité du pays. En 2009, Beyrouth a été déclarée par l'Unesco Capitale mondiale du livre «pour son implication en matière de diversité culturelle, de dialogue et de tolérance ainsi que pour la variété et le caractère dynamique de son programme». Il s'agit de récompenser un pays qui est confronté constamment à des conflits menaçants, sa sécurité mais qui, malgré tout joue un rôle culturel majeur dans le monde arabe. D'ailleurs, l'année 2009 était un vrai succès pour le Liban qui a accueilli un grand nombre d'évènements culturels. LeiLa Barakat³⁶, coordinatrice de l'année du livre s'est déterminée à mettre en recueil tous les évènements culturels qui ont eu lieu en 2009. «C'est un pavé d'au moins quatre kilos, et 948 pages d'un grand format!» déclare-t-elle.

7.2 Le salon du livre francophone au Liban est un franc succès

La langue française assume sa primauté dans le secteur de la culture au Liban, à preuve la richesse de l'édition française dans ce pays. D'ailleurs, le salon du livre francophone qui se tient tous les ans à Beyrouth illustre bien cette situation. Les Libanais attendent avec passion le salon du livre pour qu'ils soient au rendez-vous avec la Francophonie. Cet évènement annuel est un franc succès comme en témoigne le nombre de visiteurs qui ne cesse d'augmenter : 60.000 visiteurs en 2013 et 70.000 en 2014³⁷. Ces chiffres sont un signe de dynamisme de la Francophonie au Liban et de l'attachement des Libanais à la langue française. En effet, l'édition du salon 2015 vouée aux «Libres vivres», a accueilli 150 auteurs, plus de 60

36. Cité par (Emile NASR. « Un pavé de 4 kilos, et 948 pages d'un grand format ! » Dans : *Le safir francophone* [2014]. URL : http://assafir.com/PDF/TemplateChannelPDF/Le_Safir_francophone_Novembre_2014.pdf)

37. FRANCOPHONIE et WOLF, *op. cit.*, p. 442.

expositions et 6 prix littéraires se sont remis durant le salon. Lors du salon de livre, un stand était consacré aux éditeurs francophones qui étaient venus pour présenter leurs ouvrages traduits du français et pour échanger avec les visiteurs sur la traduction. À ce sujet, le Président du Sénat, M. Gérard Larcher exprime son intérêt, dans un discours prononcé à l'occasion de l'inauguration du salon de livre à Beyrouth le 23 octobre 2015, vis-à-vis de la traduction³⁸ :

Réfléchir dans la langue de l'un et de l'autre, c'est la promesse de mieux se comprendre. Faire dialoguer les langues, c'est aussi partager la culture de l'autre : ce n'est pas aux Libanais que je rappellerai combien le partage des cultures est le gage du vivre-ensemble et de la paix.

Par ailleurs, l'Institut français est très impliqué dans l'organisation du salon du livre de Beyrouth, dans la mesure où elle co-organise cet événement en corrélation avec le syndicat des libraires et importateurs. Au même titre cette implication se témoigne à l'égard d'un autre groupe du nom de comité du salon. À cette occasion, Yvan Amar s'était rendu à Beyrouth à l'occasion du salon de Libre³⁹ pour aborder cinq facettes de la vie linguistique au Liban. Pour ce faire, il a interrogé trois personnes très impliquées dans cet événement si important sur la situation du salon de livre : Thierry Quinqueton l'un des principaux organisateurs de cet événement, Tania Hadjithomas, éditrice et Michel Shoueiry, responsable de la librairie Al-bourj.

Lors de cette interview, Thierry savatier affirme que cette manifestation rythme la vie des Libanais et des professionnels des livres francophones au Liban. Pour Michel Shoueiry, ce qui distingue ce salon de livre des autres salons c'est qu'il est à 80% un salon de libraire et d'importateur et non pas d'éditeurs. À ce sujet, Tania Hadjithoma intervient pour souligner avec regret le manque d'éditeurs francophones au Liban ce qui explique d'ailleurs le fait que ce salon soit un

38. Gérard LARCHER. « Discours du Président du Sénat, M. Gérard Larcher, pour l'inauguration du Salon francophone du Livre Beyrouth ». Dans : *senat.fr* (2015). URL : https://www.senat.fr/presidence/discours/discours_2015/2015_10_23_discours_salon_du_livre.html.

39. Yvan AMAR. *Danse des mots : Salon du Livre francophone de Beyrouth 2015*. 2015. URL : <http://www.rfi.fr/emission/20151026-salon-livre-francophone-beyrouth-2015>.

salon de libraires plutôt que d'éditeurs. Cette dernière ajoute qu'au Liban il existe environ plus de 400 éditeurs arabophones et une petite dizaine d'éditeurs francophones. Toutefois les parutions francophones n'y manquent pas, au contraire, elles s'accroissent malgré le déclin au niveau d'édition. Quant à Thierry Quiqueton, il attire l'attention sur le dynamisme des éditeurs libanais francophones en précisant que⁴⁰ :

l'un des enjeux qui ne peut pas se faire ici au salon est de soutenir la présence et la visibilité des éditeurs libanais francophones en France, c'est-à-dire je sais que le Liban est accueillant pour tous les livres publiés en France en français, il faut qu'on aide la France à être aussi accueillante pour les livres publiés en français à Beyrouth au Liban.

Si le français s'impose sur la scène culturelle libanaise, en est-il autant pour le théâtre francophone ?

7.3 Théâtre franco-libanais

7.3.1 L'histoire du théâtre au Liban

Au Liban comme dans le reste du monde arabe, le théâtre est une discipline relativement artistique récente. La première pièce de théâtre est jouée au Liban en 1847⁴¹. Il s'agissait d'une adaptation en arabe de l'*Avare de Molière*, par Maroun Naccache. Cette représentation a eu lieu dans l'appartement du réalisateur lui-même devant quelques amateurs d'art et de littérature. Après cette représentation théâtrale, le théâtre libanais a passé par une période d'accalmie. Hormis les quelques pièces jouées dans les écoles missionnaires françaises, on ne montait

40. *Ibid.*

41. NAAMAN, *op. cit.*, p. 178.

pas d'autres pièces. En 1910, Chekri Ghanem a été considéré comme le maître du théâtre franco-libanais grâce à sa pièce de théâtre *Antar*, présentée au théâtre de l'Odéon à Paris où elle a connu un grand succès. *Antar* incarne dans cette pièce la situation du Liban, déchiré par l'occupation ottomane, et celle du peuple qui aspirait à la liberté.

Plus tard, le théâtre franco-libanais a connu un certain déclin en raison de la situation politique instable, et du public qui restait très restreint. En 1950, le théâtre libanais d'expression française a connu l'âge d'or avec le dramaturge «Georges Schéhadé» qui renoue avec l'art du spectacle. Il a été vivement applaudi aussi bien par les Libanais que par les Français après la représentation de sa pièce «Monsieur Bob'le» en 1951 au théâtre de la Huchette à Paris. Puis, il a présenté plusieurs pièces, telles que : *Les Soirées des proverbes* (1954), *Histoire de Vasco* (1956), montées par Jean-Louis Barrault. En 1954, Georges Schéhadé a contribué comme Beckett et Ionesco le Roumain à la création de ce que l'on appelle le «nouveau théâtre». Le mouvement théâtral contemporain s'est développé au Liban en 1960, grâce au festival de Baalbeck et à la mission culturelle française, exposant les Libanais aux grands courants internationaux de créations artistiques.

7.3.2 Les langues dans le théâtre libanais

Alors que le théâtre en langue arabe a atteint son apogée, le théâtre français s'est fait aussi une place au sein du Liban grâce à des tournées étrangères et à quelques troupes libanaises qui organisaient des pièces en français comme par exemple, Roger Assaf ainsi que la troupe du théâtre de Beyrouth. En outre, le gouvernement ainsi que le Festival de Baalbeck avaient soutenu la troupe de Mounir Abou Debs qui préparait des pièces de théâtre adaptées sur des classiques de la littérature occidentale comme celles de Sophocle et Shakespeare. En revanche, Martine Chebli (2010) explique dans son étude sur *Le théâtre au Liban : Apparte-*

nances, interactions et financements, que le Théâtre de Beyrouth avait adapté des romans plus modernes comme ceux de Beckett, Strindberf et Weingarten. Chebli (2010 : 19) ajoute que Jalal Khoury a exprimé sa passion envers la littérature européenne plus contemporaine en montant des pièces de vaudeville français du début du XXe siècle (Feydeau, Labiche) en libanais dialectal alors que les autres employaient l'arabe classique dans leurs oeuvres.

Dans les années soixante, des pièces ont été représentées à Beyrouth par des metteurs en scène libanais dont Gabriel Boustany. Ce dernier a brillé pendant cette période; sa pièce *Aladin* a été d'une renommée internationale, et a classé son auteur parmi les meilleurs dramaturges arabes de la langue française. Cette pièce évoque la guerre de six jours, qui a eu lieu entre Israël et les arabes. *Aladin* représente l'écrivain affligé par la guerre, qui effectuait des voyages pour conquérir le monde dans le but de devenir une légende vivante. La guerre civile était un coup dur pour le mouvement théâtral libanais, parce qu'elle a engendré une baisse remarquable au niveau du public et a amené les quartiers libanais à se renfermer sur eux-mêmes. Par conséquent, plus personne n'assiste au fameux festival de Baalbeck, les artistes étrangers ayant redouté la situation instable du pays, ne se rendent plus au Liban et une grande partie d'hommes de théâtre sont partis à l'étranger. Cependant, quelques représentations théâtrales continuent à se produire. C'est le cas du théâtre national de chouchou ainsi que le théâtre folklorique des frères Rahbani et du groupe du Caracalla. Chebli (2010 : 20) considère qu' :

A la marge, le théâtre apparaît comme outil de propagande avec l'apparition pour le Hezbollah du *Frikat al Fan wal Masrah al Islami* (porté par Abdallah Kassir) et d'une troupe au Sud du pays pour le mouvement chiite *Amal*—ce n'est pourtant de loin pas le théâtre le plus présent.

De plus, Chebli (2010 : 20) explique que Roger Assaf crée en 1977 la troupe de «*Hakawati*» pendant que Alain Plisson «tente de maintenir une tradition théâtrale francophone» avec sa troupe de Théâtre d'Expression Française (TEF). Cependant, les festivals de Baalbeck et de Beit Eddine ont repris leurs activités avec

le retour de la paix. En plus, on a vu se multiplier de nouvelles salles de théâtre ainsi que de nouvelles formations théâtrales comme IESAV (Institut d'études scéniques, audiovisuelles et cinématographiques au sein de l'Université Saint Joseph de Beyrouth) et des enseignements de théâtre au sein de l'Université de Balamand (à Tripoli), de l'ALBA (Académie Libanaise des Beaux Arts) et de la BUC (Beirut University College, devenu LAU : Lebanese American University). De même en 2006, la France a accueilli plusieurs créations théâtrales libanaises. Ainsi, les Libanais se sont servis du français pour plaider la cause de leur pays.

Leurs pièces théâtrales étaient le fruit d'un rapprochement culturel entre deux pays à la fois différents et semblables, ce qui a donné un cachet original à leurs productions théâtrales de par leur texture formée à base de deux cultures. Quant au théâtre pour enfants, le français y occupe une place très importante. Au Liban, presque toutes les pièces de théâtres montées pour enfants sont entièrement francophones, c'est le cas du théâtre Athénée Jounieh animé par Louna et Le Théâtre de Jean Sadek animé par Ghinwa. Ces deux théâtres, très connus au Liban présentent plusieurs pièces de théâtre au cours de l'année. De plus, à côté des pièces de théâtres, on propose des ateliers de théâtre et de télé aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

De surcroît, L'Institut français au Liban⁴² met en scène plusieurs pièces de théâtre et anime également des ateliers de théâtres afin de favoriser la place du français dans ce genre d'art très apprécié par les Libanais. Citons quelques événements organisés par l'Institut français : «Le dîner de cons», toutes les semaines, le grand éditeur français Pierre Brochant et ses amis organisaient une mise en scène très drôle et touchante, à laquelle participaient deux comédiens d'un grand talent : José Paul et Patrick Haudecoeur. De plus, «Les Chatouilles», une pièce de théâtre montée en 2015 au théâtre Montaigne de l'Institut français par la talentueuse actrice «Andréa Bescond» qui a époustoufflé le public.

42. <http://www.institutfrancais-liban.com/>

«Les hommes viennent de Mars les femmes de venus part 2», une autre pièce de théâtre présentée en novembre 2015 à Auditorium Pierre Abou Khater-USJ. Ce spectacle a réalisé un franc succès en déclenchant une ambiance comique.

En octobre 2015, le théâtre de Mono a présenté Arlequin Poli par l'amour de Marivaux mise en scène par Thomas Jolly etc. D'ailleurs, La Belle Saison avec l'enfance et la jeunesse, est un évènement culturel qui a été lancé par le ministère de la culture et de la communication française depuis quelques années pour favoriser le spectacle vivant pour l'enfance et la jeunesse. Ainsi, ces derniers sont amenés à découvrir toutes les richesses de la création (cinéma, théâtre, musique, opéra, etc). L'Institut français du Liban participe activement à la Belle Saison en novembre et décembre sur une période de trois semaines. Un programme très varié, est mis à la disposition des petits comme les plus grands. Plusieurs activités artistiques sont alors mises en place : des ateliers d'expression artistique, des rencontres professionnelles entre artistes Français et Libanais seront organisés, etc.

Le Liban s'ouvre de plus en plus à l'art du théâtre vu la profusion des spectacles. Toutefois, la majorité des mises en scène de langue arabe, représentent des spectacles comiques et satiriques. Ce qui nous laisse ressentir un certain besoin de s'exprimer, de s'indigner chez les Libanais vis-à-vis d'un sujet précis, tout en adoptant un style détourné et implicite. D'ailleurs, le thème de la politique est presque évoqué dans toutes les pièces de théâtre libanaise d'une façon parodique. De ce fait, les comédiens en profitent pour exprimer leurs opinions haut et fort à l'égard d'un sujet déterminé et cela par le biais de la satire et de la parodie. Citons quelques spectacles d'une très grande renommée dans la comédie libanaise : Le réalisateur Georges khabaz, la troupe de Mario Basil (Comedy nighth), SL chi, SHNN, etc. Quant aux pièces de théâtre anglophone, elles font défaut au Liban. Elles se réduisent à quelques spectacles réalisés en grande partie par des étrangers venus de l'extérieur.

Nous constatons alors que l'anglais occupe une place infime au sein des ac-

tivités culturelles libanaises. Tout se passe comme si l'anglais était dépourvu de toutes valeurs culturelles, artistiques et littéraires du moins au Liban puisque c'est le français qui s'y taille la place la plus importante au niveau de ce secteur. Ainsi il est aisé de constater qu'en dépit de la prééminence de l'anglais, le français tire son épingle du jeu en matière théâtral. Au Liban, chaque langue a son propre domaine d'usage de prédilection, le théâtre est réservé plutôt au français au Liban alors que le cinéma est dominé par la production américaine.

Après avoir décrit l'environnement francophone au Liban, nous pouvons dresser un bilan du degré des usages du français dans les médias, par rapport à l'anglais et à l'arabe. Le tableau 7.1 suivant révèle la place des trois langues dans les médias. D'après ce tableau, nous constatons que la langue française est liée davantage à la culture puisqu'elle devance l'anglais dans le théâtre et la presse, alors que l'anglais reste la langue de la modernité et de la technologie, ce qui explique son épanouissement dans le secteur publicitaire ainsi que sur le web. Finalement, la langue arabe, et plus précisément le dialecte libanais, demeure la langue prédominante aussi bien dans la vie quotidienne que dans le domaine médiatique.

Tableau 7.1 – L’usage du français dans les médias, par rapport à l’anglais et à l’arabe

Le média audiovisuel	Première position	Deuxième position	Troisième position
Télévision	Les programmes arabes	Les programmes anglais	Les programmes français
Cinéma	Les films américains	Les films orientaux	Les films français
Radio	Chansons et émissions arabes	Chansons et émissions anglaises	Chansons et émissions françaises
Théâtre	Libanais	Français	anglais
Presse et publications	L’arabe standard	Français	Anglais
Publicité	Libanaise	Américaine	Française
Internet	Sites anglais	Sites arabes	Sites français

7.4 Conclusion

La Francophonie est ancrée au Liban, cela se traduit davantage dans le paysage médiatique et culturel qui accorde une bonne place à la langue française. Du côté de la presse francophone, l’Orient-Le jour est le seul quotidien francophone au Liban, auquel s’ajoutent deux hebdomadaires et une dizaine de mensuels. De fait, la Francophonie gagne le plus de terrain au Liban dans le domaine littéraire. Cependant, sur le plan audiovisuel, le français perd du terrain face à l’expansion de l’anglais. Comme en témoignent la publicité et les agences publicitaires qui adoptent surtout l’anglais, puisqu’elles visent aussi les pays arabes majoritairement anglophones. D’ailleurs, Roger Ourset souligne que «*l’audiovisuel libanais*

francophone est peu plaisant à regarder. Les moyens sont limités et assez classiques, mais surtout peu ouverts sur la jeunesse».

Du côté de la radio, il n'en reste que quelques-unes qui soient francophones lesquelles survivent difficilement à cause d'une pénurie de moyens, mais elles continuent quand même à proposer quelques émissions françaises sur leurs ondes pour défendre la Francophonie, c'est le cas de Radio Liban. Quant à la télévision, les chaînes publiques et privées francophones ont fait long feu, citons La Neuf qui a arrêté de diffuser depuis une quinzaine d'années et la C33 de la LBC. Toutefois, quelques chaînes non locales assurent la diffusion des programmes, des films et des émissions françaises à moins que le Libanais soit câblé. Les moyens audiovisuels francophones constituent un gage de la bonne santé de la Francophonie libanaise d'où l'importance de mobiliser nos efforts afin de consolider et favoriser la place du français dans ce secteur. Pour ce faire, la télévision et la radio doivent consacrer plus de temps aux émissions et aux programmes français pour que les Libanais soient exposés constamment à cette langue. Pour que le Liban ne perde pas son caractère plurilingue, l'audiovisuel doit prôner le plurilinguisme en traitant les langues étrangères sur un même pied d'égalité sans que l'une d'elles ne se propage au détriment de l'autre. Cela sera possible avec une politique linguistique qui prône le principe *in vitro*.

Troisième partie

Analyse socio-sémiotique d'un sociolecte de la presse libanaise : Les iconotextes idiomatiques

Chapitre 8

Analyse du vocabulaire d'un sociolecte : le parler français au Liban

Introduction

Les Libanais ne sont pas des locuteurs passifs qui connectent les langues, mais ils décomposent et recomposent les mots étrangers tout en y ajoutant leurs particularités libanaises, d'où la naissance du «franbanais». Cette variante consiste à ajouter aux mots étrangers un suffixe libanais renvoyant à l'appropriation matérielle ou affective. Parfois, les locuteurs traduisent littéralement une expression étrangère vers le libanais ou encore ils détournent le sens d'origine de cette expression en lui attribuant une signification locale que seuls les Libanais peuvent comprendre, ce qui implique le «libanisme». Pour certaines personnes les termes «franbanais» et «libanisme» fonctionnent comme des synonymes. Ce parler français déformé résultant du contact des langues et de l'influence que les langues

exercer les unes sur les autres, est à la base d'interférence ou de transfert linguistique. D'ailleurs, en Algérie, le français déformé porte le nom de «français cassé», le «français déformé» ou encore le «français à l'algérienne». Hadjira Medane¹ définit le phénomène de «français cassé» de la manière suivante :

C'est une réalisation fautive de la langue française liée, nous semble-t-il, à l'ensemble des images et des représentations de cette langue. Il s'agit donc d'un usage particulier du français. Cette pratique langagière constitue la particularité du français parlé en Algérie. Il s'agit d'un usage de la langue française dans lequel plusieurs phénomènes sont présents : interférence, calque, néologie, emprunt, etc.

Ainsi, Le français déformé ou cassé se traduit par les interférences linguistiques, preuve de la bilinguïté de l'usager. En effet, Uriel Weinreich² (1953) est le premier à aborder le phénomène d'interférence en situation de contact de langues, en la définissant comme suit : «[...] *Ces cas de déviation des normes de l'une ou l'autre langue qui se produisent dans le discours des bilingues en raison de leur connaissance de plus d'une langue, c-à-d. En raison du contact avec la langue*». ³ Les interférences se traduisent par le biais des emprunts lexicaux, des calques et de la déformation des termes empruntés. Ce phénomène se manifeste avant tout par une déformation phonétique, qui parfois va s'assimiler dans la langue emprunteuse.

Le mélange de l'arabe dialectal et du français est une pratique langagière très courante au Liban comme dans les pays arabes, notamment au Maghreb, où on utilise abusivement des mots français arabisés. Dans cette situation de contact des langues, où le locuteur se trouve confronté à deux langues extrêmement différentes, un langage hybride et des interférences linguistiques peuvent en résulter.

1. Hadjira MEDANE. « L'interférence comme particularité du «français cassé» en Algérie ». Dans : *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage* 31 (2015).

2. WEINREICH, *op. cit.*, p. 1.

3. «[...]those instances of deviation from the norms of either language which occur in the speech of bilinguals as a result of their familiarity with more than one language, i.e. as a result of language contact.»

Dans ce chapitre, notre réflexion porte sur l'altération phonétique qui témoigne de la mixité langagière et culturelle dans la presse libanaise, objectif fondamental de notre étude. Comme nous l'avons souligné antérieurement, la dessinatrice Déborah Phares consacre une partie de ses dessins aux expressions idiomatiques libanaises et une autre aux franbanais, c'est-à-dire aux mots d'origine étrangère (anglais, français, italien, etc.), intégrés au lexique libanais après être modifiés phonétiquement, morphologiquement ou même sémantiquement. De plus, elle illustre quelques usages de termes libanais utilisés couramment par les Libanais. En ce qui concerne les mots déformés, ceux-ci résultent de la mauvaise maîtrise ou d'assimilation phonétique de la langue prêteuse, certains Libanais utilisent les mots français déformés par automatisme sans avoir forcément une connaissance de la linguistique française. En revanche, d'autres Libanais maîtrisent la langue française, mais ils recourent quand même à des termes de ce français cassé par habitude langagière. En effet, les deux systèmes linguistiques arabe et français sont foncièrement différents l'un de l'autre, ce qui explique les interférences langagières dans le contexte libanais. À ce propos Fesfes (1994)⁴ souligne que :

l'arabe descend de la famille Chamito-sémitique, le français de la famille Indo-européenne. Cela implique que les différences s'étendent aux aspects phonémique, morphologique, syntaxique, morphosyntaxique et lexical. (Fesfes, 1994 : 9).

Dans cette optique, notre corpus mettra en évidence les divergences de type phonétique entre les deux langues arabe et française, qui peuvent être à l'origine du franbanais. En effet, Phares crée le personnage de «Madmozél» pour mettre en dessin les termes franbanais, que la dessinatrice baptise «MNIL», c'est-à-dire les mots nos identifiés du langage libanais. Ces termes sont employés fréquemment par les Libanais au quotidien. L'objectif de Phares est alors d'illustrer avec humour les usages particuliers du français au Liban. Pour ce faire, elle crée «Madmozél», un personnage représentant tout Libanais employant ces MNIL. Cependant, il s'agit

4. Cité par Medane (MEDANE, *op. cit.*, p. 4)

du personnage stéréotypé de la femme libanaise avec «*un look «libanisé», comme les mots qu'elle illustre*» souligne Phares⁵. Madmozél est représentée avec «*une immuable bouche pulpeuse et des seins refaits qui rebondissent, le gauche étant plus grand que le droit, un clin d'œil à la morphologie féminine.*» ajoute-elle. Quant à sa morphologie physique, elle change en fonction du mot qu'elle représente. Avant de présenter les exemples, nous allons aborder les fonctions du parler populaire et les problèmes de réception :

8.1 Les fonctions de l'appropriation du parler populaire libanais

Le recours au sociolecte peut avoir plusieurs fonctions dont le divertissement qui consiste à attirer l'attention du lecteur monolingue en introduisant des termes qui lui sont exotiques. De plus, l'appropriation du parler libanais peut être une façon de révéler son identité dont la journaliste est fière et une façon de s'approcher de son lecteur en s'appropriant son langage. D'ailleurs, l'usage de ce parler libanais, vise à rendre l'authenticité des faits évoqués dans les articles, dans la mesure où la réalité décrite peut paraître étrangère au lecteur monolingue ne connaissant pas la culture libanaise.

8.2 Problèmes de réception

Pour se comprendre, les interlocuteurs ne se contentent pas de sens des mots mais mettent en leur possession des règles communicatives qui orientent la consti-

5. Maya GHANDOUR HERT. « « Frannjé », le premier opus de Déborah Pharès, sort juste du four ». Dans : *L'Orient Le Jour* (2014). URL : <https://www.lorientlejour.com/article/871370/-frannje-le-premier-opus-de-deborah-phares-sort-juste-du-four.html>.

tution du sens d'où «Les lois du discours» de Ducrot et les «Maximes conversationnelles» de Grice (1979)⁶. Ainsi, Ducrot (1979)⁷ a défini cinq lois :

1. La loi de sincérité : En vertu de laquelle, on est tenu d'adresser au locuteur des propos véraux. En d'autres termes, le locuteur doit entretenir un contrat de confiance avec l'interlocuteur.
2. La loi d'intérêt : Le fonctionnement est soumis à une loi d'intérêt. Autrement dit, le destinataire doit engager un processus d'interaction avec son destinataire en abordant des sujets susceptibles de l'intéresser.
3. La loi d'informativité : Celle-là est proche de la loi d'intérêt, du fait qu'elle est censée enrichir les connaissances de l'interlocuteur ou rafraîchir son savoir.
4. La loi d'exhaustivité : D'après cette loi, le locuteur doit rapporter les faits tels qu'ils sont, ni plus ni moins. C'est-à-dire, il ne faut pas qu'il exagère la situation ou au contraire de diminuer l'impact des faits rapportés.
5. La loi de la litote : Cette loi va au contraire de celle d'exhaustivité, dans la mesure où elle est censée de dire «moins qu'on ne pense (...) par modestie, par égard ou même par artifice.» (Fontanier-1830). Toutefois, le locuteur ne doit pas violer la loi de sincérité dans ce cas-là.

En mixant les différentes langues et cultures dans les articles et en déconstruisant et reconstruisant le système de la langue d'écriture, Azouri a été amenée à violer certaines lois de discours. Toutefois, elle est donc consciente des problèmes de réception qui peuvent en découler. Elle prévoit donc les malentendus, la confusion ou encore l'incertitude qui résulteront suite à l'interprétation des lecteurs. Parmi les lois du discours, nous constatons que la journaliste transgresse presque toutes les lois, hormis celle de sincérité. En effet, Azouri revient sur le même sujet plusieurs fois dans ses écrits, d'où la violation de la loi d'informativité et d'intérêt.

6. H Paul GRICE. « 1979, «Logique et conversation» ». Dans : *Communications* 30 (1975), p. 57-72.

7. Oswald DUCROT. « Les lois de discours ». Dans : *Langue française* 42 (1979), p. 21-33.

De plus, elle enfreint la loi d'exhaustivité en exagérant ou au contraire en diminuant la situation à travers le recours à l'implicite. Il en résulte ainsi des problèmes de décodage et de réception surtout qu'il s'agit en l'occurrence de destinataires hétérogènes dont certains n'arriveront pas à déchiffrer les messages non-dits.

Grice (1979) définit dans ses travaux les règles auxquelles doivent se conformer les locuteurs pour que la conversation soit menée à bonne fin. Ainsi, il présente le principe de coopération basé sur la catégorie de quantité, en vertu de laquelle l'énoncé doit être aussi informatif qu'il l'est requis et non pas plus. De plus, il a parlé de la catégorie de la qualité qui recoupe avec la loi de sincérité chez Ducrot, puisque selon laquelle le locuteur doit être amené à dire des propos vrais, sur quoi il a des informations adéquates. Quant à la catégorie de la relation, elle exige à l'interlocuteur d'être pertinent. Finalement, la catégorie de la modalité nécessite la clarté. Nous remarquons que quelques-unes de ces lois recourent avec celles de Ducrot notamment celle de sincérité et d'informativité. Nous allons voir dans les chapitres suivants que la journaliste Médéa Azouri viole notamment la maxime d'informativité en faisant passer des messages implicites, laissant l'interlocuteur reconstruire le sens.

D'après notre analyse, nous constatons que la subjectivité de la journaliste dans les articles est mise en exergue. Ainsi, les indices de subjectivité apparaissent évidents. La journaliste n'a pas hésité de prendre position à l'égard des sujets évoqués dans ses écrits comme en témoignent : l'usage du conditionnel, les indices de personne (le je et le nous), les embrayeurs spatio-temporels, les modalités de la phrase, les subjectivèmes (les adjectifs affectifs et les adjectifs évaluatifs). Médéa Azouri a laissé consciemment ses appréciations, ses sentiments et ses jugements de valeurs dans le but de convaincre les lecteurs de sa thèse et pour s'approcher de son lecteur. Décrypter les marqueurs de subjectivité nous facilite l'interprétation, toutefois, certains messages implicites et figures du discours requièrent quand même d'autres compétences d'ordre socioculturel.

8.3 Compétences para-linguistique

Jackobson envisageait le fonctionnement de la communication verbale comme une simple opération de faire savoir ou porter à la connaissance de l'interlocuteur une information dont il ne connaissait pas. Ensuite, les philosophes d'Oxford dont Austin, ont remis en cause le schéma de Jakobson, considérant que le langage, hormis son rôle d'informer, peut accomplir d'autres actes de langage comme se révolter, promettre, remercier, etc. D'ailleurs, les principales critiques qu'on a faites au sujet de ce schéma, portent sur le code, particulièrement sur l'homogénéité du code. En d'autres termes, le destinataire et le destinataire ne partagent pas forcément les mêmes compétences.

À ce sujet, Kerbrat-Orecchioni (1980)⁸ propose des modifications au schéma de Jakobson qui considérait que la communication verbale, est une simple opération de transmettre à l'allocataire une information dont il ne connaissait pas. De ce fait, Kerbrat-Orecchioni a abordé la question de compétences para-linguistiques, selon laquelle les compétences linguistiques sont indissociables de celles para-linguistiques dans la constitution de la signification d'un message donné, dans la mesure où la communication orale est multi-canal (phonique, gestuelle, mimique...). Par ailleurs, elle a fait référence à d'autres types de compétences qui interviennent lors de processus de décodage à savoir : les compétences idéologiques (religion, coutume et tradition) et culturelles ainsi que les compétences encyclopédiques. L'analyse des articles ainsi que les dessins de presse soutiennent donc l'idée de Kerbrat-Orecchioni (1980), dans la mesure où un lecteur se trouve amené à mobiliser ses connaissances socioculturelles et son savoir partagé pour pouvoir décrypter la signification de l'énoncé. Dans ce qui suit, nous allons présenter en premier lieu les dessins qui illustrent l'usage du français et de l'anglais au Liban :

8. Catherine KERBRAT-ORECCHIONI. « L'énonciation de la subjectivité dans le langage ». Dans : *Armand Colin, Paris* (1980).

8.4 Le parler français au Liban

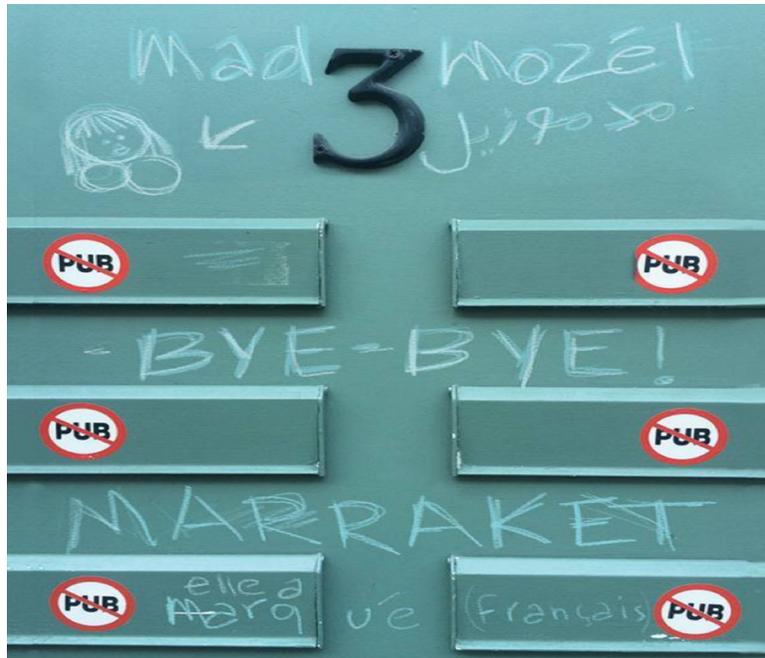


Figure 8.1 – Marraket : 06/08/2016

Dans ce dessin intitulé «Marraket» (Figure 8.1) , paru le 06 août, une série de boîte aux lettres numérotées avec des dessins réalisés à la craie (dessin d'une femme à grosse poitrine avec des écritures en français et en arabe). Un logo pas de publicité (mot pub barré dans un panneau interdiction) sur chaque encoche de boîte aux lettres. De plus, nous voyons une flèche désignant Madmozél. Ce dessin représente clairement la situation plurilingue du Liban ainsi que les parlers hybrides qui en découlent, puisqu'il réunit différentes variétés langagières et différents alphabets (alphabet latin et alphabet arabe) : le français (elle a marqué) ; l'anglais (Bye-Bye), le franbanais (marraket et madmozél).

Le phénomène d'hybridation se traduit par l'alternance codique comme en témoignent les exemples suivants extraits du texte : *Madmozél marraket a «marqué» des centaines de MNILL.../ Marraket dans sa mémoire,*

les sourires croisés sur son chemin (...)/ **Marrik ya monsieur, marrké ya madame, Madmozél marraket** : bye-bye L'Orient Le Jour !

Outre les mots empruntés au français, l'emprunt à l'anglais affirme le caractère trilingue du pays : *Bye-Bye*. Le mot «marraket» est constitué du radical français «marquer», auquel on a ajouté le suffixe libanais «et», indice d'appartenance, il s'agit plus particulièrement du pronom personnel féminin singulier. D'où «marraket» qui signifie «elle a marqué». Toutefois, si on enlève la terminaison, le mot désignera dans cet exemple un nom masculin : «marrak», signifiant «il a marqué». Cependant, les termes «marrik» et «marrké» renvoient au mode impératif et signifient «marque-toi», sachant que le premier renvoie au genre masculin et le deuxième au féminin.

Ce dessin annonce l'arrêt de publication de cette rubrique dans l'Orient-Le Jour (*bye-bye L'Orient Le Jour! Après 6 ans de parution, Madmozél prend congé pour vous retrouver occasionnellement sur son blog et les réseaux sociaux via Madmozél*). Madmozél représente ici la dessinatrice dans le sens où, elle s'exprime à travers le personnage qu'elle a créé afin de manifester sa reconnaissance et sa gratitude envers tous ceux qui ont apprécié son travail durant ces dernières années.

Abritant trois différentes langues : l'anglais (bye-bye) ; le libanais (marrakét) ; (madmozél) et le français (elle a marqué), ce dessin se situe donc au carrefour de diverses langues et variétés langagières.



Figure 8.2 – Dijancteur : 04/06/2016

Dans cet autre dessin, intitulé «Dijancteur» (Figure 8.2), paru le 04 juin 2016, nous voyons Madmozél sur un fond noir, la bouche ouverte. De plus, elle prononce «dijancteur» en accentuant progressivement plus sur chaque syllabe.

Ce paragraphe cherche, en effet, à mettre l'accent sur le terme franbanais «dijancteur» qui trouve son origine en français : «Disjoncteur». On s'aperçoit que les locuteurs libanais suppriment le son «s» et procède à une sustitution car la voyelle nasale ouverte [ã] remplace la nasale fermée [õ] dans le but d'adapter le système phonétique français à celui de l'arabe. Cette adaptation phonétique s'explique par l'absence des voyelles fermées dans la langue arabe classique.

Il importe de noter que ce mot est intégré dans le dialecte libanais alors que certains locuteurs ignorent qu'il s'agit d'un emprunt au français. Après avoir analysé ce mot, nous pouvons constater qu'après la coupure d'électricité, Madmozél se retrouve dans le noir total, ce qui l'a amené à pousser un cri pour demander à

quelqu'un d'enclencher le disjoncteur. C'est la bouche grande ouverte ainsi que le graphique du mot dijancteur (les lettres s'agrandissent graduellement), qui nous a permis d'interpréter ainsi le dessin. D'ailleurs, le code linguistique étaye notre hypothèse, dans la mesure où Phares explique en évoquant la situation des Libanais qui passent leur journée à réenclencher le disjoncteur à la suite d'une surintensité électrique.

Phares illustre donc dans son texte les attitudes sociales propres aux Libanais en abordant un fait social vécu et partagé à l'échelle sociale : (*Les journées de Madmozél, tout comme celles de ses compatriotes, sont rythmées par un ballet d'oscillations bipolaires, de click et de 3allé el-dijancteuuur !*). Il est donc question d'un rituel (habitus social) comme l'affirme la dessinatrice : (*C'est donc comme cela que Madmozél fait des allers-retours au balcon, un rituel bien de chez nous qui, au final, nous fait souvent disjoncter*). Entre les lignes écrites presque entièrement en français, se profile la culture libanaise.

En ce qui concerne la mixité langagière, celle-ci se traduit essentiellement par le biais des alternances codiques. Nous y relevons une alternance du type extraphrastique puisqu'il s'agit d'une expression presque figée : *Les journées de Madmozél, tout comme celles de ses compatriotes, sont rythmées par un ballet d'oscillations bipolaires, de click et de 3allé el-dijancteuuur !* Et une autre intraphrastique : *Plusieurs fois par jour, c'est sur le ring du combat entre moteur et dawlé, où la règle veut que l'un chasse l'autre, que se produit la déformation du mot disjoncteur*. Nous remarquons que Phares n'a pas fourni la traduction des mots libanais ponctuant son texte, toutefois elle les a expliqués à travers son texte.

Par ailleurs, Phares décrit la situation des Libanais qui souffrent au quotidien de la coupure du courant, sur un ton à la fois ironique et humoristique comme l'illustrent les exemples suivants : *Même si nous visitons cet interrupteur automatique plus de fois que nous visitons notre propre mère, avec lui, il ne faut*

jamais dépasser la limite. 5, 10, 16 ampères, à chacun son quota sinon il «pète les plombs». Elle mise donc sur l'hyperbole pour expliquer la gravité de la situation. Phares exagère dans ses propos quand elle souligne que les Libanais visitent le disjoncteur plus qu'ils ne rendent visite à leur mère, dans le seul but de mettre l'accent sur la fréquence de coupure d'électricité par jour. De plus, l'usage de l'expression familière «péter les plombs», signifiant «perdre le contrôle de soi même», ajoute davantage une touche humoristique au texte car elle est utilisée dans un contexte de coupure d'électricité. En d'autres termes, cette expression prend dans le contexte libanais une autre signification : en cas de surintensité électrique, c'est l'électricité qui pète les plombs et non pas l'homme, ce qui peut provoquer le rire chez les lecteurs.

En outre, la métaphore suivante vient accentuer le caractère humoristique du texte : *«Plusieurs fois par jour, c'est sur le ring du combat entre moteur et dawlé, où la règle veut que l'un chasse l'autre, que se produit la déformation du mot disjoncteur.»* Comme l'État libanais (dawlé) ne fournit pas l'électricité aux Libanais en permanence, ces derniers se trouvent contraints de s'abonner en même temps à un autre service privé, que l'on appelle «moteur». De ce fait, les Libanais passent leur journée à muter de l'électricité *Dawlé* à l'électricité du moteur, ce qui explique l'expression de Phares : *c'est sur le ring du combat entre moteur et dawlé.* Phares explique sur un ton ironique, que le passage d'un type d'électricité à un autre, est à la base de la déformation du mot français «disjoncteur». À cela s'ajoute, le recours à l'expression familière suivante qui peut déclencher le rire chez les lecteurs : «C'est donc comme cela que Madmozél fait des allers-retours au balcon, un rituel bien de chez nous qui, au final, **nous fait souvent disjoncter.**»

De plus, et comme toujours Phares manie les signes typographiques pour exprimer ses idées et son intention : les guillemets pour marquer un usage spécifique d'une expression française et pour mettre en exergue une idée précise, le point

d'exclamation pour traduire sa tonalité et ses sentiments et enfin, elle utilise la virgule pour énumérer et pour structurer son texte. D'ailleurs, les expressions et les mots libanais rendent davantage le texte informel et vivant : 3allé el-dijancteuur ; dawlé, entre autres.



Figure 8.3 – Kerwassoné

Quant au dessin intitulé «kerwassoné» (Figure 8.3), publié le 30 avril 2016, il met en scène Madmozél à table, devant elle une assiette vert foncé contenant un croissant. Nous apercevons les bras et les genoux de Madmozél ainsi que la flèche pointant le croissant. Déborah Phares ne dévoile pas sa tête, mais elle a montré que son corps séduisant qui représente celui des femmes libanaises. Phares mise sur la couleur bleu gitane pour colorer son pantalon et sur le violet pour colorer son bustier. Le côté séduisant du personnage est accentué par sa poitrine généreuse. La dessinatrice représente souvent Madmozél comme une femme séduisante, vêtue avec un soin méticuleux (les vernis sur les ongles, toujours bien habillée), cela reflète d'ailleurs le caractère et la personnalité de la femme libanaise qui s'habille avec beaucoup de soin. Ainsi, Madmozél est-elle le personnage stéréotypé de la

femme libanaise.

De plus, ce dessin met l'accent sur un mot d'origine française mais qui a été repris et déformé par les Libanais, celui de «Kerwassonné», l'équivalent du croissant en français. Déborah Phares donne la traduction en bas de page et recourt aux parenthèses pour signaler l'origine du terme en question : (*français*). *Kerwassonné* signifie donc croissant en français. Pour aider le lecteur à saisir le sens du mot, la dessinatrice recourt à une flèche noire qui pointe l'objet en question. Nous remarquons que le mot *Kerwassonné* est écrit en deux couleurs noir (R, n; e) et vert foncé et avec des lettres majuscules (k; R; W) et minuscules. Les lettres en noir mettent l'accent sur le niveau de déformation phonétique. Les Libanais roulent le «R» et ajoutent le suffixe «é», indice de nombre pour désigner un seul croissant. Toutefois, le substantif «croissant» est à la base un nom masculin, mais change de genre et devient un nom féminin en libanais car la terminaison «né» renvoie normalement à un nom féminin.

Les Libanais changent également le genre du mot et non pas seulement sa prononciation, ce qui nous permet de parler aussi d'interférence morphologique et grammaticale. Par ailleurs, la couleur verte désigne les sons qui ont été maintenus en libanais alors que le noir marque le changement ou l'altération phonétique. Par souci d'adaptation phonétique, les Libanais ont tendance à dénasaliser la nasale [õ] en la transformant en «oné» car les nasales sont absentes dans le système phonétique arabe. Par ailleurs, ce mot connaît d'autres déclinaisons comme l'a évoqué la dessinatrice dont *kerwassonteyn* et *kerwassonét*. En effet, les Libanais ajoutent au radical français la terminaison «teyn» quant il s'agit de duel et «ét» pour mettre le terme au pluriel.

Phares essaye de nous expliquer les motifs qui justifient la déformation du mot «croissant» sur un ton humoristique. D'après elle, le goût délicieux du croissant nous fait bagayer et par la suite provoque l'altération phonétique : *Croustillante*

et moelleuse, cette viennoiserie nous fait-elle bégayer ? Ker..., ker..., kerwassonné. Les trois points de suspensions marquent le bégaiement, d'où l'importance des signes typographiques dans l'expression des idées et des émotions précises. Outre la variation des modalités de phrases, la caricaturiste passe d'un registre à un autre, plus précisément du familier au courant ou l'inverse, ce qui contribue davantage au dynamisme du texte.

De plus, la dessinatrice fournit des informations métalinguistiques lorsqu'elle essaye d'expliquer sur un ton humoristique, que le croissant est tellement appétissant qu'il nous amène à bégayer d'où la déformation au niveau phonétique. Aussi, attire-t-elle notre attention sur la déformation phonétique et le changement de genre que le mot croissant a subi : *«D'où vient cette déformation phonétique ? Un croissant, nom masculin, devient «une croissant» ! Quant au suffixe «é» pour désigner le singulier.»* Phares note également les différents usages de ce mot en libanais. Ainsi, explique-t-elle, quand il s'agit d'indiquer le duel ou une paire, on opte pour «kerwassonteyn» et pour «kerwassonét» quand il s'agit du pluriel. De plus, elle compare le croissant libanais à celui de la France en terme de volume : *Le volume même du croissant croît. Il fait le double sinon le triple d'un croissant français.* (au Liban).

Ainsi, les textes de Phares constituent un exemple indéniable de mixité langagière et culturelle dans la presse libanaise, dans la mesure où elle fait appel à des emprunts lexicaux libanais (man2ouché : une sorte de crêpe ou une pâte à pizza garnie de fromage ou de thym) ainsi qu'à des termes franbanais tout en écrivant en français (Kerwassonné, Kerwassonteyn, kerwassonét). Elle compare sur un ton humoristique la spécialité française qui est le croissant à celle du Liban «la man2ouché», et cela dans le but de mettre l'accent sur le volume de la man2ouché.

L'humour réside au niveau de la périphrase et l'hyperbole : ***la reine mère des petits déjeuners libanais : la man2ouché!*** Les deux points introduisent

ici l'emprunt lexical libanais. Phares ne donne pas la traduction comme si ce terme était acquis de fait chez le lecteur, d'où les problèmes d'incompréhension qui peuvent surgir chez un lecteur étranger. D'ailleurs ce mot est transcrit en alphabet latin.



Figure 8.4 – Migrin : 19/03/2016

Le dessin baptisé «Migrin» (Figure 8.4), paru le 19 mars 2016 est un exemple de métissage linguistique que nous tentons de confirmer tout au long de notre étude, à travers l'analyse des articles et des dessins extraits du journal l'OLJ. Déborah Phares recourt à l'arabe (madmozél), au français (migraine) et au français déformé (madmozél, migrin) pour exprimer son idée. Ce mélange des langues reflète la façon de parler à la libanaise. La dessinatrice prend en considération le lecteur non-libanais puisqu'elle explique le sens du mot *Migrin* mis en majuscule, en donnant sa forme correcte en minuscule «migraine». De plus, elle précise l'origine du mot en le mettant entre parenthèse : (*Français*).

Dans ce dessin, le personnage Madmozél a les yeux fermés, les mains sur les tempes et un marteau sur la tête. Ainsi, Phares illustre l'idée de migraine à l'aide du marteau, la couleur rouge, synonyme de douleur et les mains portant la tête.

Nous apercevons également une flèche désignant le marteau ce qui aide le lecteur à décrypter le sens du mot «migrin». Le Libanais utilise souvent l'expression «*j'ai très mal à la tête comme si je recevais des coups de marteau*» dans le but d'exprimer l'intensité de la douleur, ce qui explique la présence d'un marteau au-dessus de la tête du personnage.

Quant au texte qui accompagne le dessin, il reflète la réalité libanaise puisqu'il est en quelque sorte le miroir du peuple libanais qui se plaint depuis très longtemps de la corruption touchant l'État et la qualité de vie au Liban. Tout Libanais proteste contre le manque d'eau, d'électricité, le coût de vie très élevé, la violation du code de la route et récemment la pollution avec la crise des déchets qui menace la santé des citoyens. Tant de problèmes qui font obstacle à l'épanouissement des Libanais dans leur pays. Ce texte bien qu'il soit écrit quasiment en français, fait écho à la culture libanaise. Déborah Phares en tant que Libanaise, connaît parfaitement les difficultés que traverse tout Libanais : « *se faire harceler au feu rouge, le salaire qui s'évapore au 10 le mois, etc* ». À travers son texte écrit avec une authenticité absolue, se fait entendre la voix des Libanais désespérés de cette situation, se sentant pris dans un cercle vicieux. Par ailleurs, la dessinatrice recourt à un mot anglais «boss», utilisé fréquemment au Liban pour désigner «le patron» ou le «chef».

De plus, Phares fait usage d'une expression calquée sur le dialecte libanais «*le salaire s'évapore...*» pour dire de façon imagée, que le salaire est dépensé rapidement. Ce qui nous donne l'impression qu'il s'agit d'un texte libanais créé dans un autre texte français. De plus, Phares recourt à l'ironie pour expliquer les raisons pour lesquelles les Libanais souffrent de maux de tête et qui sont selon elle, derrière la déformation du mot «migraine» : «*autant de raisons d'avoir une migraine, euh, un migrain*»; *Tout s'explique sauf le pourquoi du comment de cette transformation du mot originaire du grec ancien êmikranion. Entre nous, Madmozél préfère largement le libanais nouveau !*

En effet, l’auteure explique les mots français déformés par les Libanais en l’associant de façon humoristique (l’autocorrection : Autant de raisons d’avoir une migraine, euh pardon, un migrin!) à des faits culturels qui relèvent de la société libanaise, d’où l’émergence de l’imaginaire linguistique et social typique aux Libanais (le manque d’eau, d’électricité et de civisme; le fait de se faire harceler au feu rouge; les crottes de chiens sur les trottoirs d’Achrafieh, etc.)

En somme, les Libanais déforment le mot français «migraine» en substituant la voyelle «è» [ɛ] par une autre fermée «i» [i] et en modifiant également son genre. Vers la fin du texte, il apparaît que la dessinatrice écrit le français mais à la libanaise, car elle traduit littéralement de l’arabe dialectal vers le français comme l’illustrent les exemples suivants :« *entre nous* (baynetna), *tout s’explique sauf le pourquoi du comment..* » (kello fina nfasro ella lech...). Ainsi, ces exemples parmi tant d’autres, témoignent du chevauchement culturel et linguistique dans le texte de la presse franco-libanaise.



Figure 8.5 – Lovak : 14/02/2015

Phares représente dans son dessin intitulé «Lovak» (Figure 8.5), paru le 14 février 2015, Madmozél sur un fond vert et blanc, soulevant à deux mains un coeur rouge géant qui désigne l'amour. Nous remarquons que la dimension du coeur est nettement plus grande que le personnage, cela traduit le désir de la dessinatrice de mettre en exergue le coeur, en référence avec le mot déformé : Lovak/ Lovik.

L'amour qu'elle manifeste Madmozél pour son amoureux est tellement grand qu'elle le porte sur sa tête, ce qui explique le fait que le coeur est dessiné à l'envers. La petite flèche noire désignant le coeur retourné, oriente le regard du lecteur en l'amenant à se concentrer sur le coeur. La traduction donnée en bas du dessin (I love you), facilite l'interprétation du dessin et permet l'accès à la signification des mots déformés : Lovak et Lovik. Ainsi, le métissage linguistique et culturel s'opère également dans le dessin en abritant plusieurs langues et différents systèmes graphiques (on a la transcription en latin et la transcription arabe). En outre, le dessin intègre deux types de graphie à l'intérieur du coeur rouge où il est écrit «Lovak» en blanc sous la forme d'un coeur, unissant les deux graphies arabe et latine : Lova avec le «k» arabe.

Lovak, I Love you, je t'aime. Cette fois-ci Déborah Phares explique le mot «lovak», en le traduisant donc en anglais puis en français, d'où l'alternance codique de type intraphrastique qui en résulte. Comme le souligne la dessinatrice, les Libanais ajoutent au radical anglais «love», un suffixe d'appropriation libanais «ak» lorsqu'il s'agit d'un nom masculin et «ik» pour le nom féminin. En effet, les terminaisons «ak» et «ik» renvoient aux pronoms toniques «toi». Les Libanais jouent donc avec les mots pour en créer d'autres, ce qui rend leur langage plus souple. Cette pratique langagière est devenue courante au Liban ce qui explique la présence des termes mixtes de type : «lovak», «missak», «computrak», «cellularak» etc. C'est cette façon de «marier les langues» qui contribue à l'abolition des frontières culturelles.

Par ailleurs, Phares introduit également dans son texte une expression libanaise «lovak kellak», signifiant «je t'aime comme tu es» et donne aussi sa forme au féminin : «lovik kellik». Le changement de suffixe traduit le passage du masculin «ak» au féminin «ik». Contrairement au français et à l'anglais, l'arabe dispose donc de deux formes pour désigner le deuxième pronom personnel singulier, un pour le masculin et un autre pour le féminin. La dessinatrice choisit le terme déformé «lovak» et le thème d'amour à l'occasion de la Saint-valentin. Le style d'écriture est plutôt oral comme en témoigne l'usage d'un vocabulaire familier (p'tits (tronc) fous, tout mignon, etc.). Ce texte est un lieu de rencontre de différentes cultures et langues, plusieurs langues tissent des liens harmonieusement : l'anglais, le français et l'arabe dialectal : *I lovak, I love you, je t'aime* ; «love» ; «B7ebbak» ; *lovak kellak, lovik kellik* ; *Loovik et Lovak*. Ainsi, les emprunts lexicaux, l'alternance codique ainsi que les interférences attestent l'enchevêtrement des langues et cultures dans le tissu textuel.

En outre, Phares affiche son identité libanaise à travers l'usage des pronoms personnels qui désignent les Libanais y compris la dessinatrice : «Nous» dans «nous marions allègrement les langues», «on» dans «on peut aussi l'utiliser au féminin». De plus, elle recourt aux signes typographiques pour mieux exprimer ses idées et pour signaler le passage d'une langue à une autre. Il en est ainsi de l'usage des guillemets qui mettent en exergue la présence d'un élément exogène («love» ; «B7ebbak») et les deux points pour introduire une explication supplémentaire ou pour donner un exemple (On peut aussi l'utiliser au féminin : Lovik kellik [...]) Cela révèle l'intérêt qu'elle porte aux lecteurs ne parlant que français ou anglais.

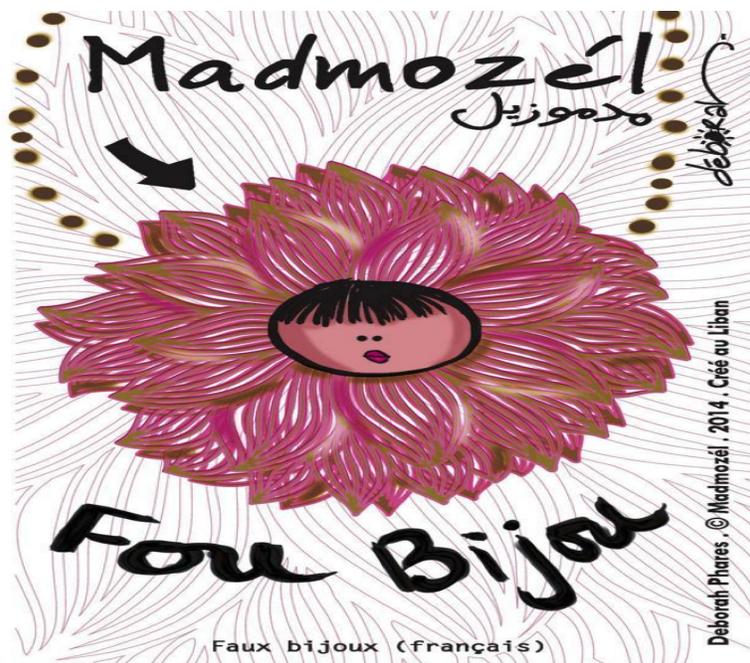


Figure 8.6 – Fou bijou : 14/07/2014

Nous identifions dans le dessin intitulé «Fou bijou» (Figure 8.6), paru le 14 juillet 2014, une fleur qui occupe les 2/3 du dessin. Le pistil est représenté par le visage de Madmozél et les pétales sont de couleur rose, en référence avec les bijoux et la beauté. Les lignes graphiques remplissent les fonds blancs du dessin, ronds marrons montants des deux bords de la fleur. En l'occurrence, le mot composé français «faux bijoux» devient au Liban «fou bijou». Ainsi, à la voyelle [o] postérieure se substitue une autre fermée, postérieure «ou» Cette altération phonétique s'explique par le fait que le son «waw» en arabe se prononce parfois [u] et parfois [o]. De plus, le mot étant composé et se terminant par une voyelle, des difficultés de prononciation pourraient se poser, par exemple, si la prononciation des deux mots devait se faire de la même façon, d'où fou-bijou.



Figure 8.7 – Sissté : 07/07/2014

Un autre dessin, baptisé «Sissté» (Figure 8.7) publié le 07 juillet 2014, représente deux personnages de genre féminin qui se tiennent par la taille côte à côte, ce qui reflète la relation d’amour qui les réunit, comme en témoignent les petits coeurs rouges dressés au-dessus de chacune des têtes. Apparemment, il s’agit de Madmozél et de sa soeur dans un champ d’herbe avec des marguerites. La flèche noire pointée sur la petite soeur sans frange, portant une robe violette, ainsi que le mot «my sister» marqué en bas de dessin, aident le lecteur à décrypter le message. Quant au mot «sissté», il provient de l’anglais «my Sister» signifiant «ma soeur». À la terminaison «ter» on a substitué le possessif libanais «té». En effet, le suffixe libanais «té» renvoie au possessif «ma» en français d’où «sissté» pour «ma soeur». D’ailleurs, ce suffixe peut avoir une valeur affective.



Figure 8.8 – Essanndall : 30/06/2014

Dans cet autre dessin, baptisé «Essanndall» (Figure 8.8) paru le 30 juin 2014, Madmozél est assise sur un banc, dans ce qui semble être un magasin de chaussures, les mains vers des sandales aux pieds et une boîte à chaussures ouvertes au sol sur laquelle est inscrit «sondal». De plus, une flèche indique les sandales du personnage. La traduction faite par la dessinatrice en-dessous, vient en appui à la lecture. La traduction dévoile l’attention que la dessinatrice porte au lecteur, puisqu’elle essaye d’impliquer le lecteur étranger dans ses dessins.

Nous relevons ici un autre vocable déformé phonétiquement par les Libanais «Essanndall» qui provient du mot français «sandales», comme l’a bien noté Phares entre parenthèse en bas du dessin. Le préfixe «es» vient de l’article défini arabe «el» mais on a substitué le [l] par un [s], pour faire la liaison avec le mot «sandal». Il importe de noter que la détermination en arabe standard se fait en affixant un «el» au nom, phénomène qui s’applique à tous les noms masculins, féminins, singuliers ou pluriels. De plus, les Libanais ont tendance à dénasaliser la

voyelle nasale [ã] pour la réduire, en la rapprochant à un autre son existant dans le système phonétique arabe (a+n) d'où essandal. Une autre déclinaison du mot «sandales», marquée sur la boîte à chaussure : «sondal» au lieu de «sandale», cela fait référence à la prononciation altérée des Libanais. En effet, ceux-ci ont l'habitude de prononcer la voyelle nasale [ã] par une autre voyelle plus tendue [õ], d'où sondal au lieu de sandales.



Figure 8.9 – Dollaratt : 23/06/2014

Nous identifions dans le dessin intitulé «Dollarat» (Figure 8.9), paru le 23 juin 2014, cinq billets de banque de 100\$, présentés en éventail avec le personnage de Madmozél en place du président américain, ce qui ajoute une touche humoristique au dessin. Nous apercevons aussi une flèche pointant sur le premier billet. En effet, le mot franbanais «dollarat» provient du mot «dollar». Ainsi, on a ajouté à la racine «dollar» le suffixe «at» qui désigne le pluriel en libanais, d'où dollarat pour des dollars.



Figure 8.10 – Mbakkalé : 16/06/2014

Quant au dessin «Mbakkalé» (Figure 8.10), publié le 16 juin 2014, il représente une valise contenant Madmozél, sa tête et un bras visible. Le terme franbanais «mbakkalé» vient du mot français «bouclée», signifiant «fermer ses bagage en vue d'un départ». La substitution de la consonne pré nasale «mb» à la consonne orale [b], s'est opérée par référence au «masdar» en arabe, c'est-à-dire le nom d'action qui signifie «en état de» (en état de bouclage). Cela explique le dessin qui met en scène le personnage de Madmozél dans une valise fermée ainsi que l'onomatopée Hop Top. Ce mot intégré dans le lexique libanais, a donc subi plusieurs modifications. En outre, le mot «mbakkalé» est polysémique en libanais dans le sens où il peut acquérir un autre sens dans un contexte donné. «Mbakkalé» peut avoir le sens de «bien fabriqué» dans une situation donnée. On dit, par exemple, un piège mbakkal, c'est-à-dire, bien fabriqué, pour cela Phares a fait sortir du bagage la main de madmozél faisant un signe des doigts.



Figure 8.11 – Bannsa : 02/06/2014

Le dessin «Bannsa» (Figure 8.11), paru le 02 juin 2014, illustre une silhouette féminine portant une casquette et une mini-jupe. Cette femme utilise une grande pince pour retirer une vis du mur. Phares propose la traduction du mot entre parenthèses en pointant une flèche sur la pince. Il en résulte ainsi un mélange des langues vu la cohabitation de différents vocabulaires ainsi que de l’alphabet latin avec celui de l’arabe dans un même dessin. Il s’agit ici d’un mot libanais qui trouve son origine dans la langue italienne. «Bannsa» vient du mot italien «penza», signifiant «une pince» en français. La consonne occlusive sourde [p] n’existait pas en arabe a été substituée ici par un son dont les caractéristiques phonologiques sont proches, c’est-à-dire la consonne occlusive sonore [b]. De la même manière, le [e] a été remplacé par la voyelle ouverte [a] et le «z» par le [s]. Comme les deux systèmes linguistiques arabe et français sont différents, les Libanais modifiaient donc certains sons pour les adapter phonétiquement dans la réalisation.



Figure 8.12 – TractôR : 12/05/2014

Dans le dessin baptisé «TractôR» (Figure 8.12), publié le 12 mai 2014, le personnage de Madmozél apparaît, sur fond de photo réelle. Celle-ci représente une forêt (des arbres et un champ d’herbe) avec un tracteur. Madmozél court sur l’herbe après un papillon, une épousette à la main et derrière elle on voit un tracteur. Nous apercevons aussi le flèche habituelle désignant le tracteur. Il s’agit en effet d’une façon de guider le lecteur à trouver le sens du terme en cause. Nous relevons ici une phonétique du mot «tracteur» qui est devenu «tractôR». La voyelle [oe] étant absente de la langue arabe se voit substituer par un son proche qui est le [o], d’où le mot «tractôR» à la place de «tracteur».



Figure 8.13 – Chalamôné : 05/05/2014

Madmozél apparaît dans un autre dessin intitulé «Chalamôné» (Figure 8.13), publié le 05 mai 2014, sous forme de paille. Ses formes rondes (tête, poitrine) sont représentées par des tours de paille. Le dessin met en relief l'interférence phonétique «chalâmoné», signifiant «un chalumeau» en français. Ce mot qui a subi une modification au niveau phonétique est à peine connaissable. En effet, la voyelle arrondie, fermée [y] étant absente de la langue arabe, se voit remplacer par une autre voyelle qui lui est proche : le [ɑ] ouvert et non-arrondi. De plus, on y a ajouté le suffixe d'appartenance «né» au radical «chalumeau», qui désigne le nombre d'où Chalâmoné pour dire un chalumeau. De plus, le [o] fermé a été remplacé par le [ɔ] à des fins d'adaptation phonétique. D'ailleurs, les Libanais utilisent ce mot dans le sens de «paille» alors qu'en français ce mot a d'autres désignations, ce qui nous permet de parler de «faux emprunts» ou de «faux usages» ou encore d'interférence lexico-sémantique ou sémantisation. Les Libanais ont emprunté ce mot au français mais ils lui ont attribué un autre sens d'où le phénomène de création lexicale.

D'ailleurs, ce dessin illustre la situation d'alternance linguistique puisqu'elle abrite l'alphabet latin et arabe. De plus, Madmozél est représentée sous la forme d'une paille en référence avec le faux usage, tout particulièrement avec «la paille». Ainsi, le premier cercle représente le visage de Madmozél alors que les deux autres cercles représentent ses seins (sur lesquels la dessinatrice essaye de mettre l'accent sur chaque détail). En outre, la couleur jaune peut être le symbole du jus d'orange. Par ailleurs, la dessinatrice donne la traduction du mot en bas de page pour aider le lecteur à accéder au sens, une façon de l'impliquer dans son dessin. Le lecteur est donc actif puisqu'il est invité à faire une réflexion sur le dessin et à deviner le sens du mot hybride en question.

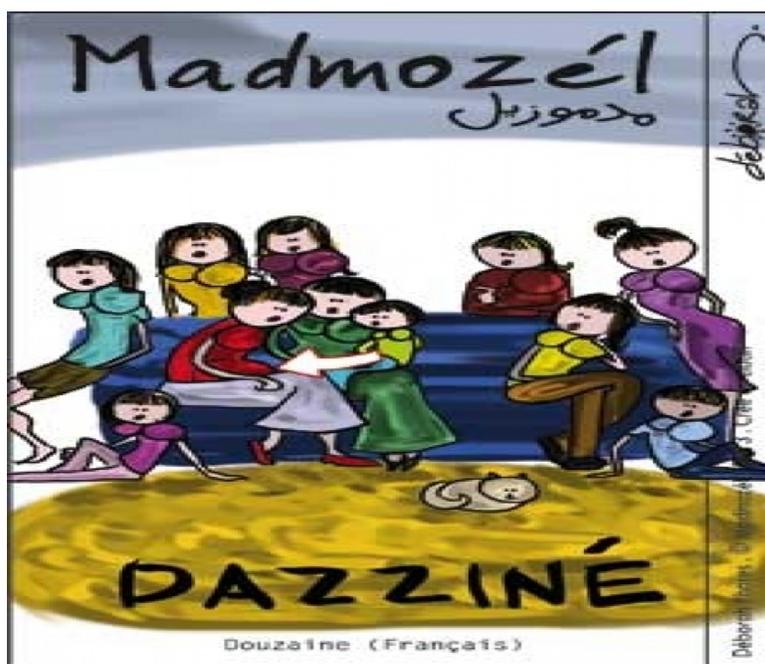


Figure 8.14 – Dazziné : 18/11/2013

Le dessin «Dazziné» (Figure 8.14), paru le 18 novembre 2013, met en scène onze femmes dans un salon, un tapis et un canapé sur lequel les figures féminines sont assises ou appuyées. Nous apercevons également un chat couché sur le tapis et une flèche désignant le ventre arrondi d'une femme sur le canapé que la plupart regarde. Celle-ci semble être enceinte du douzième personnage. Le mot «Dazziné»

souligne l'idée de douzaine, écrit en bas du dessin, signifiant «une douzaine». En effet, la dessinatrice recourt aux parenthèses pour donner l'étymologie du mot. Ce mot est tellement intégré dans le dialecte libanais que les Libanais oublient parfois qu'il s'agit d'un emprunt à une langue étrangère. De plus, on a beaucoup modifié ce terme au plan morphologique, ce qui explique son caractère méconnaissable en français. Ainsi, la voyelle ouverte «a» [a], a pris la place de la voyelle fermée [u] et on a ajouté au radical français le suffixe [e] qui désigne le nombre (une douzaine). En outre, la voyelle [ɛ] [e] a été remplacée par la voyelle fermée [i]. D'ailleurs, le dessin représente une dizaine de personnes qui ressemblent toutes à Madmozél ce qui ajoute une pincée d'humour au message.

Pour récapituler l'analyse précédente, nous avons élaboré le Tableau 8.1 suivant qui permet d'observer de plus près les mots d'origine étrangère, qui ont subi une altération phonétique par les Libanais :

Tableau 8.1 – Des mots d’origine étrangère déformés phonéiquement par les Libanais

Article	Franbanais	Français	Anglais	Italien
Marraket	Marraket	Elle a marqué	Anglais	Italien
	Marrak	Il a marqué		
	Marrik	Marque-toi (masculin)		
	Marrké	Marque-toi (féminin)		
Dijancteur	dijancteur	Disjoncteur		
Kerwassoné	Kerwassoné	Croissant		
	Kerwassonteyn	Deux croissants		
	kerwassonét	Des croissants		
Migrin	Migrin	Migraine		
Lovak	Lovak		I love you (je t’aime)	
Fou bijou	Fou bijou	Faux-bijoux		
Sissté	Sissté		My sister Ma soeur	
Essanndall	Essanndall		Les sandales	
	Sondal			
Dollaratt	Dollaratt	Les dollars		
Mbakkalé	mbakkalé	Bouclée		
Bannsa	Bannsa			Penza (Pince)
Tractôr	Tractôr	Tracteur		
Chalamôné	Chalamôné			Chalumeau
Dazziné :	Dazziné	Une douzaine		

Après avoir observé les données du tableau 8.1, nous pouvons conclure que les interférences phonétiques sont du type consonantiques et vocaliques. Comme le système vocalique arabe est plus restreint que celui du français, les Libanais

ont plus tendance à commettre des erreurs du type vocalique. En effet, le français dispose de seize voyelles nasales et orales tandis que l'arabe ne dispose que de trois voyelles : al-fat7a [ɑ] ; al-kasra [i] et al-dama [u], ce qui explique les interférences phonétiques vocaliques produites par les arabes en général, qui se reposent sur la substitution d'un son par un autre.

À cela s'ajoute, l'absence des phonèmes de labialisation et de nasalisation du système phonétique arabe ce qui justifie la tendance des arabes à dénasaliser le [ã], le [õ], le [ẽ], et le [ũ]. Ils les dénasalisent en les simplifiant en voyelles proches existant en arabe ([ã] devient [õ]) ou en ajoutant un «n». De ce fait, l'absence de ces phonèmes ainsi que de certaines voyelles comme le [y] , [u], [e], [œ] du système phonétique arabe, explique les adaptations phonétiques repérées par Déborah Phares, c'est le cas de la confusion entre le [œ] et le [o], le [ɛ] et le [i], le [u] et le [a], le [ɛ] et le [a].

Quant au système consonantique, l'arabe est plus riche en consonnes que le français. Néanmoins, certains phonèmes consonantiques français manquent au système phonologique arabe tels que : [p] ; [v] ; [g] et le [ɲ], d'où la difficulté de réalisation de ces phonèmes chez les arabes. D'après notre corpus, le [p] (occlusif, bilabial, sourd) cède souvent la place à [b] (occlusif sonore) existant dans le consonantisme arabe c'est le cas de Penza remplacé par Bannsa. Pour finir, les prononciations erronées sont essentiellement dues à la tentative d'adapter les consonnes et les voyelles françaises ([y], [e], [ɛ] et [ə] (pour les voyelles) et [p], [v], [g]) qui sont absentes du système phonétique arabe, à des sons proches dans leur système. Toutefois, grâce au contact permanent avec la langue française et au système éducatif bilingue répandu au Liban, les Libanais se sont familiarisés avec le système phonétique français, ce qui explique qu'ils commenttent de moins en moins des interférences phonétiques, mais ils le font parfois par habitudes langagières ou par automatisme.

Par ailleurs, nous avons pu repérer une interférence du type sémantico-lexicale. Cette catégorie d'interférence qu'on nomme habituellement la sémantisation, concerne les mots franbanais, ou les mots libanais mais à base française (des néologismes). Il s'agit aussi d'utiliser en parlant des emprunts français intégrés au dialecte libanais et qui ont acquis un autre sens par rapport à leur signification originale (interférence lexicale). En effet, ces exemples renvoient à la langue française mais de façon erronée. Cette pratique langagière adoptée depuis des siècles contribue au changement et au dynamisme linguistique.

L'analyse de ces termes franbanais extraits de notre corpus, a montré que l'interférence est à l'origine de ces mots déformés et des usages avec un nouveau sens différent du sens de base. Le locuteur d'une langue étrangère a souvent tendance à transférer des traits de sa L1 dans L2, d'où les erreurs qui se produisent. D'ailleurs, certaines dimensions socio-culturelles et extralinguistiques peuvent également être à la base des interférences (l'âge, le niveau d'éducation, les attitudes et les représentations du locuteur à l'égard de sa langue, peuvent influencer son comportement langagier).

8.5 Présentation de la grille d'analyse des signes iconiques et plastiques

D'après l'analyse textuelle précédente, nous nous sommes aperçue de l'importance du rapport texte/image dans la constitution du sens global, notamment lorsqu'il s'agit d'une image connotée culturellement. Il se noue une sorte de complémentarité entre image et langage, dans le sens où, le message linguistique accompagnant le dessin permet de confirmer ou pas nos interprétations émises lors de son analyse. De plus, interpréter une image exige également la mobilisation de savoirs socioculturels, car une image est polysémique et les motifs qui y figurent

peuvent avoir une signification spécifique à une culture précise ou être tributaire d'un contexte donné. D'ailleurs, Martine Joly (2011, 2015) souligne dans son ouvrage que la perception des objets et des motifs est culturelle.

Ainsi, pour une bonne analyse de l'image, il s'avère important de prendre en considération les différents signes qui la composent : les signes linguistiques, les signes iconiques et les signes plastiques. Dans le cadre de notre étude, nous avons tenté d'analyser ces différents signes afin d'assurer une bonne interprétation des caricatures composant notre corpus. Nous pourrions préciser que ces dessins fonctionnent comme l'a bien souligné Barthes en termes de rhétorique, parce qu'ils sont figuratifs, et singulièrement métaphoriques et hyperboliques. On observe parfois des grossissements au niveau des traits de Abou rass. De plus, nous parlons de rhétorique de l'image parce qu'il est question en l'occurrence de jeux sur les formes et les sens des messages visuels comme nous l'avons montré précédemment.

Après avoir analysé le message linguistique (le texte accompagnant le dessin caricatural) des dessins de Déborah Phares, nous allons à présent étudier les deux autres messages formant le message visuel : le message plastique (comprenant les formes, les couleurs, la composition avec le cadrage et la texture) et le message iconique (les motifs) dans le but de déchiffrer le message implicite global. Pour ce faire, nous allons dresser un tableau récapitulatif des observations sur les signes plastiques et iconiques de tous les dessins de Phares. Il importe de rappeler au passage que ce tableau s'inspire des travaux de Martine Joly (2015 : 108)⁹. Avant de procéder à l'analyse nous précisons que la réception des matériaux plastiques et iconiques est universels, dans le sens où tout individu peut identifier la couleur rouge, la forme géométrique carré, la texture lisse, entre autres.

Toutefois, cette universalité est relativisée en fonction du contexte, des codes sociaux et de l'environnement de la personne qui reçoit ces messages, d'où l'impor-

9. JOLY, *Introduction à l'analyse de l'image-3e édition*, p. 108.

tance de les analyser dans notre étude afin de relever leurs spécificités en fonction de la culture et du contexte libanais. En effet, pour simplifier le tableau, nous avons recouru à quelques abréviations :

- H : horizontal
- V : Vertical
- O : Oblique
- CS : Construction séquentielle
- CP : Construction en profondeur
- CA : Construction axiale
- CF : Construction focalisée

Tableau 8.2 – Analyse des signes plastiques et iconiques dans les dessins illustrant les termes franbanais

Signes plastiques							Signes iconiques
Article+ date de parution	Cadrage	Formes	Lignes	Couleurs	Composition	Angle de prise de vue	Motifs
Marraket	Serré Gros plan	Rectangulaire	H	Vert bouteille	CS	Angle plat/horizontal	Boîte aux lettres Panneau interdiction
Dijancteur	Large Plan demi-ensemble	Rond	O	Noir, blanc	CF	Contre plongée	Un mot «dijancteur» duquel émane de la lumière
Kerwassonné	Serré Gros plan	Rond, carré	V	Beu clair, violet, gris souris	CP	Plongée	Table ronde Assiette ronde Croissant
Migrin	Serré Plan rapproché	Rond	O/H	Un pan du dessin rouge.	CA	Angle plat/horizontal	Marteau
Lovak	Serré Plan américain	Rond, cœurs	H	Vert, rouge	CA	Angle plat/horizontal	Gros cœur rouge
Fou bijou	Serré Gros plan	Rond	O	Violet, rose	CF	Angle plat/horizontal	Fleur
Sisté	Serré Plan moyen	Rondes (poitrines, visages, fleurs)	H	Bleu, vert, rose et violet	CA	Contre plongée	Champ d'herbe, Marguerites

Signes plastiques										Signes iconiques
Article+ date de parution	Cadrage	Formes	Lignes	Couleurs	Composition	Angle de prise de vue				
Mbakkalé	Serré Plan moyen	Rectangulaire (valise)	O	Marron	CP	Angle plat/ horizontal				Motifs
Bannsa	Serré Plan demi-ensemble	forme croisée (pince)	V	Jaune noir	CP	Angle plat/ horizontal				Valise Pince Vis du mur
Tractôr	Large Plan général	cercle -rectangle (tracteur)	V	Vert clair, vert foncé, rose	CS	Angle plat/ horizontal				Arbres Champ d'herbe Tracteur Papillon épuisette
Chalamôné	Serré Plan demi-ensemble	Rond (3 cercles)	V	Jaune	CA	Angle plat/ horizontal				Paille
Dazziné	Large Plan demi-ensemble	Rond	H	Doré, vert, bleu, fuschia, violet.	CA	Contre plongée				Salon Tapis Canapé Chat

Nous remarquons d'après le Tableau 8.2 illustrant les termes français prononcés à la libanaise, que ces caricatures sont riches en motif, en forme et en couleur comme en témoignent les encadrés «motif», «forme» et «couleur». Pour ce qui est du cadre, nous remarquons que certains dessins ne sont pas bien dessinés comme dans «Marraket», «Migrin», entre autres, et que dans d'autres dessins nous avons même l'impression que les limites du cadre sont absentes comme dans «disjancteur»; et «Fou bijour».

À propos de l'éclairage, la majorité des représentations sont bien éclairées mais quelques-unes sont diffuses comme c'est le cas dans «Disjancteur»; «Bansa» et «Dollarat» où les couleurs utilisées sont sombres et à prédominance noire. Comme nous l'avions signalé antérieurement, une grande dose de couleur s'observe dans un même dessin. Ainsi, dans certains dessins, ce sont les couleurs chaudes qui prédominent pour symboliser l'amour (comme dans «Sissté»; «Lovak»); la douleur («Migrin»), tandis que d'autres sont marqués par une prédominance des couleurs froides qui véhiculent l'idée de calme, de stabilité et de sérénité comme dans l'exemple «Tractôr»; «Essandal».

Quant aux lignes, elles varient entre horizontale, verticale et oblique. Celles-ci (les lignes obliques) expriment la progression comme c'est le cas dans «Migrin» où la bande rouge traduit la progression de douleur et dans «Disjancteur», les lettres du mot prennent du relief au fur et à mesure pour représenter le cri. Pour ce qui est du cadrage, il change entre gros plan, plan moyen, plan général, plan demi-ensemble en fonction de l'élément mis en exergue par la dessinatrice.

En outre, l'angle de prise de vue varie également d'un dessin à un autre. Si la prise de vue est faite d'un point de vue plus élevé que «Madmozél» ou l'objet mis en exergue, dans ce cas-là nous parlons d'une plongée comme c'est le cas dans «Kerwassoné». Toutefois, si la scène est prise d'un point plus bas que l'objet ou le personnage, nous sommes en l'occurrence en face d'une contre plongée

comme c'est le cas dans les exemples «Dazziné » ; «Essandal» et «Disjancteur». Nous trouvons également des scènes plates, sans jeu de hauteur. Finalement, la composition change selon la position du personnage «Madmozél» et de «l'objet» que Phares cherche à mettre en évidence dans l'axe du regard.

Dans ce chapitre, nous allons également interpréter les définitions du publicitaire Saïd Francis, qui font preuve de la mixité culturelle et langagière dans la presse libanaise et qui attestent également l'idée de l'importance des compétences socioculturelles et pragmatiques dans le décodage d'un message donné. Cependant, avant de procéder à l'analyse de ces définitions, nous allons présenter brièvement la rubrique de Saïd Francis ainsi que la notion de «jeu de mots» qui occupe une place importante dans ses écrits.

8.6 Analyse sociolinguistique des définitions dans la rubrique de Saïd Francis

Comme nous l'avons souligné précédemment, nous proposons d'analyser les définitions publiées par le publicitaire «Saïd Francis» dans la rubrique «La dernière» de L'OLJ. Nous rappelons que dans sa rubrique baptisée : Le Francis Dictionary, Francis propose chaque semaine une définition d'un terme ou d'une expression, qui est dans la majorité des cas en relation avec la culture libanaise. Toutefois, il ne s'agit pas de n'importe quelle définition puisqu'il la présente de façon ludique et sur un ton humoristique. Ainsi, la visée de cette rubrique est-elle essentiellement comique et divertissante.

De ce fait, nous allons procéder à l'analyse de quinze termes ou expressions que nous avons extraits du journal l'Orient-Le Jour, publié en 2016. Pour ce faire, nous allons étudier chaque définition isolément afin de mieux saisir le sens. Par

ailleurs, comme fil conducteur de réflexion dans cette étude nous posons l'hypothèse que les seules compétences linguistiques sont insuffisantes pour pouvoir déchiffrer un message donné, mais il faut disposer parfois de bagage culturel suffisamment trempé dans les connaissances encyclopédiques et savoirs partagés pour accéder au sens.

En effet, les définitions de Francis, bien qu'elles soient écrites en grande partie en français, sont imprégnées de la culture libanaise d'où la difficulté que cela représente dans le décryptage du sens. En d'autres termes, vu l'aspect culturel qu'elles revêtent, un lecteur francophone non-libanais rencontrera sans doute des difficultés de décodage même si l'énoncé est écrit en français. De ce fait, le dictionnaire de Francis est sans doute un exemple de dialogue culturel et un exemple d'indissociation de la culture de la langue. Autrement dit, les énoncés de Francis confirment l'idée, selon laquelle la langue ne peut pas être étudiée en dehors de son contexte d'usage.

Avant de procéder à l'analyse des définitions basées essentiellement sur les jeux de mots, il s'avère indispensable de définir ce procédé stylistique, dont nous allons nous servir dans notre étude.

8.7 Quelques éléments de définition

Francis prend plaisir à jouer avec les mots et les langues, d'où l'idée de concevoir une rubrique qui concrétise sa passion. Ses définitions donnent l'impression qu'il tricote la langue française à sa manière, de façon à l'imbiber de la culture libanaise. Il en ressort un langage hybride ou un parler français à la libanaise, ce qui nous permet de parler de l'évolution de la langue française voire de recontextualisation de son usage au Liban et donc de dynamisme linguistique.

Afin de procéder à une analyse exhaustive des définitions de Francis, il nous a paru indispensable de recourir à certains outils linguistiques et stylistiques tels que : l'emprunt, le jeu de mots, l'assonance, l'allitération, l'abréviation. Pour cela, nous allons présenter rapidement ces différents procédés.

8.8 Jeu de mots

Le jeu de mot est un procédé qui consiste à jouer sur les ressemblances phonétiques entre les mots (paronymes) ou de sens contraire (oxymore). Ainsi, les mots à sonorité euphonique sont-ils utilisés pour construire un sens plaisant, ou «*pour faire appel à un savoir partagé*» comme le souligne Jacqueline Henry (2003)¹⁰. Le jeu de mots est un outil linguistique connu dans toutes les cultures et les pays. Son origine remonte loin dans l'histoire et revient à l'origine même du langage. Il date de l'Égypte ancienne, où on l'utilisait dans la description des mythes et les interprétations des rêves. En France, on doit ce phénomène au Denis Diderot qui est le premier à employer un type particulier de jeu de mots dans ses écrits : le calembour.

Dans son article «Polylexicalité, polysémie et jeu de mots», Thouraya Ben Amor(2004)¹¹ définit les jeux de mots comme étant des procédés linguistiques «*qui révèlent plusieurs propriétés structurelles d'une langue donnée*» et qui font souvent appel à deux notions principales : *la polylexicalité et la polysémie*. Ensuite, l'auteur¹² précise les deux caractéristiques qui définissent un jeu de mot :

- a. l'existence **d'une structure duale** qui motive une **lecture double** ; b. la présence d'un jeu au niveau de l'encodage et du décodage assuré par un

10. Jacqueline HENRY. *La traduction des jeux de mots*. Presses Sorbonne Nouvelle, 2003, p. 39.

11. Thouraya BEN AMOR. « Polylexicalité, polysémie et jeu de mots ». Dans : *Syntaxe et sémantique 1* (2004), p. 207-222.

12. *Ibid.*, p. 209.

ensemble de **transformations** qui ménage des **invariants** permettant de **reconstituer** les deux pendants de tout jeu de mots : le ludé ou l'unité à l'état initial, avant de recevoir une manipulation ludique (JM1 : Legenou, voulez-vous prendre Lepied [pour époux] ?) et le *ludant* ou l'unité transformée sous l'effet du jeu linguistique (JM1 : Legenou, voulez-vous prendre votre pied ?) (2004 : 209)

À cet égard, Jacqueline Henry (2003)¹³ souligne que : «*Lorsqu'on parle de jouer avec ou sur les mots, c'est par opposition à leur emploi essentiellement référentiel.*» Henry rejoint l'idée de Todorov estimant que «le jeu des mots » s'oppose à l'*utilisation* des mots, telle qu'elle est pratiquée dans toutes les circonstances de la vie quotidienne» (Todorov, 1978). En d'autres termes, un glissement du sens littéral à un sens implicite s'opère lors de l'usage de jeux de mots.

Quant à Pierre Guiraud (1976), il estime que la définition du jeu de mots est en soi un réel problème de par la confusion qu'elle génère avec d'autres notions. Pour cela, il établit la distinction entre «*le jeu de mots* qui «joue sur les mots» et le *mot d'esprit* qui «joue sur les idées» ; et il les distingue aussi du *divertissement verbal*, tel que *rébus*, *charades* et autres jeux de société qui «jouent avec les mots» plutôt que «sur les mots». ¹⁴

Quant aux classifications des types de jeux de mots, nous optons pour celles constituées par Henry (1980) et par Pierre Guiraud (1976). Ce dernier distingue trois catégories de jeux de mots selon la fréquence de leur apparition dans les textes français : l'enchaînement, l'inclusion et la substitution. Guiraud précise que ces trois types de jeux des mots peuvent porter soit sur les sons et sont qualifiés dans ce cas là de *phoniques* (comme dans le calembour, la contrepèterie, etc.), soit sur les mots, qualifiés de *lexicaux* tels que le calembour par synonymie, de la métabole, etc. Quant aux jeux de mots qui sont représentés par des dessins ou qui constituent eux-mêmes des dessins, ils sont qualifiés de *pictographes* comme c'est le cas du rébus et du calligramme.

13. HENRY, *op. cit.*, p. 7.

14. Pierre GUIRAUD. « Les jeux de mots ». Dans : *Paris PUF* (coll.«*Que sais-je* (1976), p. 6.

8.8.0.1 L'enchaînement

Cette catégorie regroupe les figures de styles qui reposent sur un «*agencement, combinaison de choses formant un tout ou une suite ; une liaison ; une connexion d'objets qui sont entre eux dans un rapport mutuel [...]*»¹⁵. De cette catégorie découlent des sous catégories suivantes :

1. La fausse coordination : elle joue sur «*les combinaisons insolites et gratuites*» entre les termes coordonnés. Nous citons par exemple le *zeugme*, qui repose sur la coordination de deux mots issus de classes sémantiques différentes.
2. L'enchaînement par homophonie : cette figure consiste à coordonner des termes similaires phonétiquement, morphologiquement ou morpho-syntaxiquement.
3. L'enchaînement par écho : consiste à «*embrayer sur une question ou une formule par un mot ou une expression qui fait rime.*»¹⁶
4. L'enchaînement par automatisme du type : consiste à créer également des «*combinaisons insolites ou absurdes*».¹⁷ (ex : *Bois de campêche-pêche à la ligne-ligne de fond [...]*)
5. La charade à tiroirs : désigne *une chaîne de calembours par substitutions*.
6. Enchaînement aléatoire : consiste à créer des combinaisons insolites au hasard.¹⁸

15. *Ibid.*, p. 26.

16. *Ibid.*, p. 30.

17. *Ibid.*, p. 31.

18. *Ibid.*, p. 36.

8.8.0.2 L'inclusion

Ce type de jeux de mots porte sur la manipulation des formes de mots «*par un arrangement des sons ou des lettres*». ¹⁹ À cet égard, Guiraud distingue trois groupes : les permutations (contenant l'anagramme, le palindrome, la contrepèterie, le verlan, le logogriphe et l'antimétabole); les incorporations comprenant l'accrostiche, les chronogrammes, et les interpolations regroupant les codes argotiques comme le verlan, le javanais et le largonji ainsi que les mots-valises.

Guiraud évoque que la forme classique du jeu de mots consiste à substituer un terme par un terme analogue et que «*cette analogie peut prendre deux formes selon que l'on substitue par un homonyme ou un synonyme*». ²⁰ Ainsi, il qualifie les jeux de mots par substitution homophonique et homosémique, s'opérant sur l'axe paradigmatique, de métaphorique alors que ceux par enchaînement s'opérant sur l'axe syntagmatique sont qualifiés de métonymiques. ²¹

8.8.0.3 La substitution

Pour Guiraud, la substitution désigne les calembours. Parmi les jeux de mots par substitution, Guiraud a cité :

1. Le calembour incluant la polysémie, l'homonymie, la synonymie, le calembour complexe.
2. L'antanaclase.
3. L'à-peu-pès incluant le pataquès, les mots étrangers, un mot-pour-un-autre.
4. La charade.

19. *Ibid.*, p. 39.

20. *Ibid.*, p. 9.

21. *Ibid.*, p. 10.

Ainsi, définit-il le calembour comme étant «une équivoque phonétique, à intention «plaisante» et plus ou moins «abusive».»²²

Concernant, les fonctions des jeux de mots, Guiraud propose les catégories suivantes :

- La fonction littéraire : lorsqu'on utilise les jeux de mots pour des fins expressives, dans le sens où on recourt à des figures pour *colorer la pensée en l'exprimant avec force, avec originalité, etc.*
- La fonction cryptologique : elle touche les codes secrets qui visent à dissimuler la pensée en la substituant ses éléments.
- La fonction ludique dans le sens où les jeux en général sont synonymes d'*amusement, divertissement, passe temps.*

En outre, Henry et Jakobson ont développé la fonction poétique du langage, selon laquelle la langue n'est pas perçue uniquement comme un moyen de transmission d'une information mais elle sert aussi à transmettre l'émotion. Nous communiquons pour divertir, capter l'attention, rigoler.

En effet, pour pouvoir décrypter les jeux de mots nous devons disposer de certaines connaissances dans la mesure où ils constituent comme l'a bien souligné Guiraud «un double entendre» : *Dans tout jeu de mots nous avons un texte qui présente deux (ou plusieurs) sens*, affirme-t-il²³. En d'autres termes, outre le sens littéral que les jeux de mots véhiculent, ils dissimulent un sens latent d'où l'importance des connaissances encyclopédiques dans le décryptage du sens. Guiraud explique que le double entendre provoque le rire parce qu'il repose sur la surprise «*et que la surprise est un des éléments essentiels du rire.*»²⁴ En outre, il précise que les jeux de mots constituent *un dysfonctionnement du langage* puisqu'ils

22. *Ibid.*, p. 11.

23. *Ibid.*, p. 105.

24. *Ibid.*, p. 111.

s'écartent de la norme du système ce qui met en cause la communication et « *ceci est déjà, en soi, une des grandes sources du rire [...]* »²⁵.

Notre corpus constitué d'articles, de définitions et de dessins de presse met l'accent sur l'importance des connaissances socioculturelles et du savoir partagé dans le déchiffrement d'un message donné. Nous proposons de présenter quelques exemples, extraits de la rubrique de Francis Saïd qui étayent nos propos.

8.9 Analyse des définitions extraites de Francis dictionary

Chaque définition s'accompagne d'une photo et de la date de parution dans l'Orient-Le Jour. D'ailleurs, elles sont classées selon un ordre chronologique.

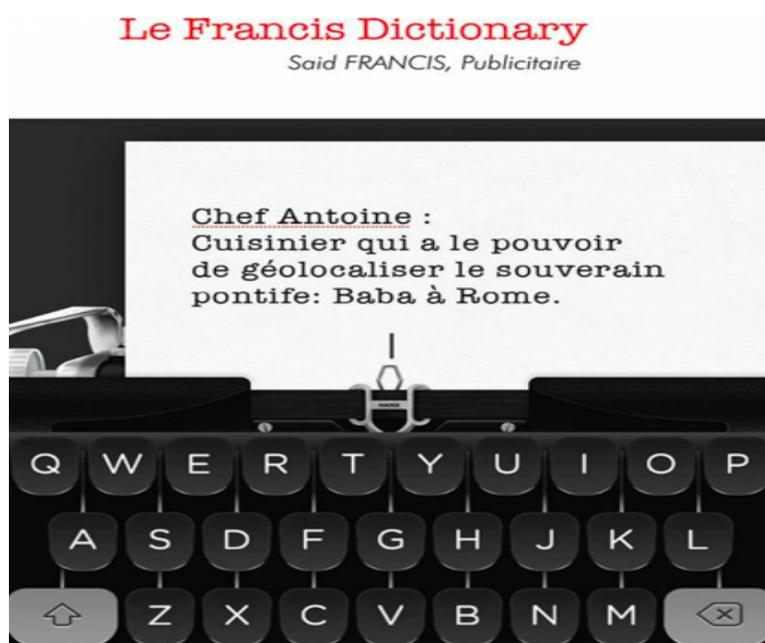


Figure 8.15 – Chef Antoine : 15/11/2016

25. *Ibid.*, p. 112.

La définition de «Chef Antoine» (Figure 8.15), publiée le 15 novembre 2016, est en rapport immédiat avec la société libanaise. En effet, chef Antoine est un cuisinier très connu au Liban, il anime une émission de cuisine à la télévision. Récemment, il a participé à une émission télé qui s'appelle «celebrity Duets», (les duos des célébrités) lors de laquelle il a enregistré beaucoup de succès. En effet, cet énoncé est chargé de connotations culturelles liées à l'humour libanais. C'est pourquoi seul un individu qui est à jour dans l'actualité libanaise et en contact avec la culture du pays, pourrait saisir le sens de l'énoncé.

D'ailleurs, l'expression *Baba a Rome* est en référence au gâteau *Baba au rhum*, appelé aussi savarin. Francis recourt ici au calembour phonétique. L'implicite y occupe une large place surtout au niveau du mot «baba» qui signifie «père» en arabe et encore «pape» en référence au Pape, chef de l'église catholique romaine. Toutefois, le substantif «rhum» et la préposition «à» ont subi une altération ou une modification dans le but de mettre l'accent sur la prononciation altérée du chef Antoine pendant l'émission. Ainsi, il remplace la préposition «au» par la préposition «à» ainsi que le [ɔ] se voit substituer à un [o] fermé. À cet effet, *Baba au Rhum* cède la place à *Baba à Rome* ce qui explique la plaisanterie avancée plus haut «*il a le pouvoir de géolocaliser le souverain pontife*».

Le Francis Dictionary

Said FRANCIS, Publicitaire

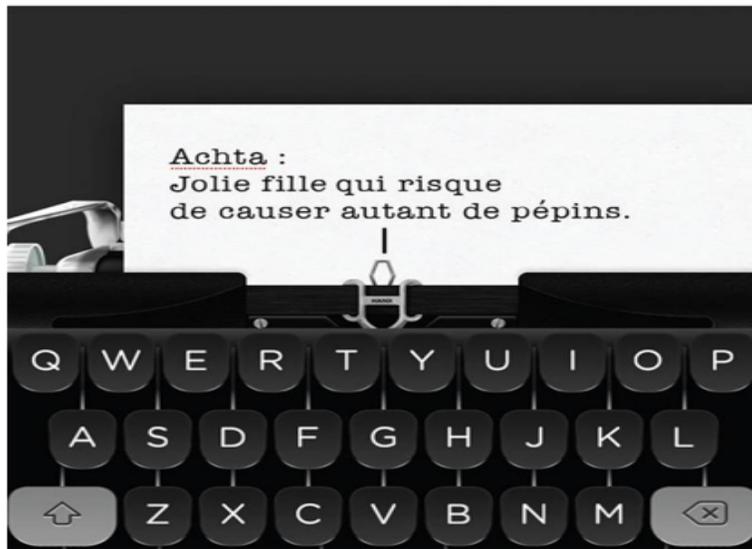


Figure 8.16 – Achta : 08/11/2016

Cette définition (Figure 8.16) parue le 08 novembre 2016, met en exergue le terme «achta», qui est souvent employé par les hommes libanais pour faire la cour aux femmes. Toutefois, cet usage est lié à la classe sociale à laquelle appartient le locuteur, dans le sens où un Libanais issu d'une classe modeste ou populaire traite généralement une belle femme de «achta». En l'occurrence, cette variation linguistique est liée aux différences d'usage du même dialecte libanais au sein des couches sociales, d'où la dimension diastratique. Ainsi, ceux qui viennent d'une classe sociale défavorisée ont tendance à utiliser des variétés familières et dépréciatives d'où l'usage du terme «achta» pour courtiser, contrairement à ceux qui sont issus d'une classe sociale élevée qui optent plutôt pour la forme standard. Il s'agit ici de « sociolectes ».

En effet, le terme «achta» signifie une crème avec laquelle on garnit certaines pâtisseries libanaises. Elle est faite à base de lait, de nécha (maizena) et du citron (ou vinaigre blanc). C'est donc en référence avec son goût sucré et sa belle texture

que les Libanais utilisent ce terme pour courtiser les femmes. Ce mot perçu comme vulgaire, gêne certaines libanaises qui se mettent en colère contre les coureurs, leur causant ainsi des problèmes. Cela explique d'ailleurs les «pépins» auxquels fait allusion Francis dans sa définition. Francis joue ici sur une idée ou une pensée et non pas sur les mots, ce qui nous permet de parler ici d'un mot d'esprit.

Pour comprendre le terme «achta» ainsi que sa définition, il faut avoir un bagage culturel spécifique à la culture libanaise, sous peine de se retrouver dans une situation d'excommunication. On en conclut que chaque société a ses propres rites et coutumes, sa propre façon de penser et voir les choses, ce qui explique les mal-entendus et équivoques qui peuvent ressortir lors d'une conversation exolingue. D'ailleurs, Gumperz (1989)²⁶ évoque dans son ouvrage de sociolinguistique interactionnelle «engager une conversation», les situations de malentendus que peuvent générer certains contextes caractérisés par une certaine différence culturelle entre les locuteurs. Le seul fait d'être bilingue n'est donc pas suffisant pour décoder parfois toutes les nuances de la langue seconde comme, par exemple, lorsqu'il s'agit d'humour, de proverbes. Il faut donc être en contact avec la culture de la langue en question et de son peuple pour arriver à décrypter certaines nuances linguistiques. Dans notre cas, seul un lecteur dispensant de certaines connaissances culturelles et du savoir partagé liés à la société libanaise, pourrait déchiffrer ce message. D'ailleurs, la culture libanaise se profile derrière l'usage de l'alphabet latin concevant ainsi une osmose très riche. Pour finir, Francis mise sur un vocabulaire courant et familier (pépin) dans le but d'entretenir une connivence avec le lecteur.

26. GUMPERZ, *op. cit.*

Le Francis Dictionary

Said FRANCIS, Publicitaire

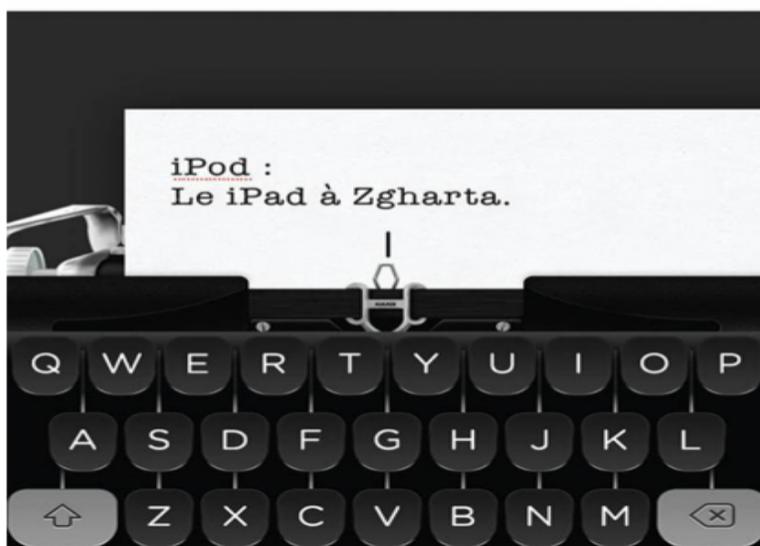


Figure 8.17 – Ipod : 18/10/2016

En effet, Francis a tendance à utiliser des mots et des tournures simples pour transmettre son message. Ses définitions visent à faire rire le lecteur. Toutefois, une connaissance de la culture libanaise et du contexte sont requises pour pouvoir décrypter le sens de ces définitions, comme en témoigne la définition de «Ipod» parue le 18 octobre 2016.

Il s'agit ici (Figure 8.17) de l'humour libanais et d'une plaisanterie spécifique à la société libanaise très diversifiée. Francis recourt aux paronymes pour l'évoquer. En effet, ceux qui habitent au Nord du Liban substituent souvent le son [a] par le son [o] ce qui explique la définition de l'ipod donnée par Francis : l'ipad est prononcé (devient) ipod à Zgharta (une région située au Nord du Liban). Autrement dit, Francis remplace le [a] de l'ipad par un [o] d'où l'«ipod» pour l'adapter aux habitants du Nord d'où l'effet comique qui en résulte.

Francis fait ici un clin d'œil au parler stéréotypé des habitants du Nord du

Liban. En l'occurrence, la variation au niveau de l'usage de la langue dans le même pays est liée à la dimension diatopique comme l'ont souligné les linguistes variationnistes dans leurs travaux. En d'autres termes, l'usage d'une même langue varie d'une zone géographique à une autre. Une telle situation peut engendrer des malentendus car le message est chargé de connotations culturelles, en relation avec la variation phonétique libanaise. Ainsi, le métissage linguistique et culturel entre les deux cultures libanaise et française se manifeste par le biais de l'humour libanais.



Figure 8.18 – Burkini : 20/9/2016

Cette définition (Figure 8.18) parue le 27 septembre 2016, met en relief un néologisme : burkini. En effet, Burkina c'est l'équivalent de la burka, désignant le vêtement traditionnel des femmes musulmanes, qui cachent leur corps de la tête aux pieds. Néanmoins, Francis l'explique ici de façon ludique et humoristique en mélangeant le bikini avec la burka, ce qui a donné la *Burkina*. Sachant que le bikini, contrairement à la burka, dévoile le corps de la femme. Ainsi, explique-t-il que la Burkina en tant que bikini *ni vue ni connue* pour dire qu'elle dissimule

entièrement le corps au point que l'on ne peut plus identifier la femme qui la porte, d'où l'effet comique. Ainsi, l'humour réside au niveau du rapprochement de deux termes antonymes, ainsi que par la combinaison de l'expression «ni vu ni connue» avec l'adverbe de négation «ni», une sorte de mot-valise par emboîtement, d'où «bikini-vue- ni connue». Selon Bonhomme²⁷ le mot-valise se fait selon plusieurs formes, entre autres par emboîtement, c'est-à-dire lorsque les «*deux termes en jeu, la première syllabe du second coïncident avec la dernière syllabe du premier.*» En l'occurrence, Bikini + ni-vue-ni-con nue = bikini-vue-ni-con nue, d'où l'effet poético-ludique.



Figure 8.19 – Meghlé : 06/09/2016

Cette définition (Figure 8.19) publiée le 06 septembre 2016, paraît au premier abord insolite pour un lecteur ne disposant pas de connaissances liées à la culture libanaise, dans la mesure où il ne comprendra pas pourquoi ce dessert se sert une fois tous les neuf mois. En effet, le Meghlé est une sorte de pâtisserie libanaise que l'on offre à l'occasion d'une naissance, donc après neuf mois de grossesse. Offrir le

27. Marc BONHOMME. *Les figures clés du discours*. Seuil, 1998, p. 28.

Meghlé en cadeau fait partie des traditions.

Derrière les mots écrits en français, nous percevons une dimension culturelle de la société libanaise. En revanche, Pour un lecteur monolingue ne dispensant pas de connaissances encyclopédiques nécessaires, ce message est perçu comme insensé, étrange et incompréhensible. Celui-ci trouvera cette phrase grammaticale mais asémantique. L'interpénétration des deux langues se traduit ici par le recours à l'emprunt lexical «Meghlé» (le meghlé est à base de poudre de riz, lait et cannelle que l'on offre aux visiteurs qui viennent féliciter les heureux parents). En effet, il s'agit d'un emprunt dénotatif qui renvoie à la culture culinaire libanaise. La voix de la langue arabe s'entend donc à travers les mots français d'où un chevauchement harmonieux de ces deux langues.

Le Francis Dictionary
Said FRANCIS, Publicitaire

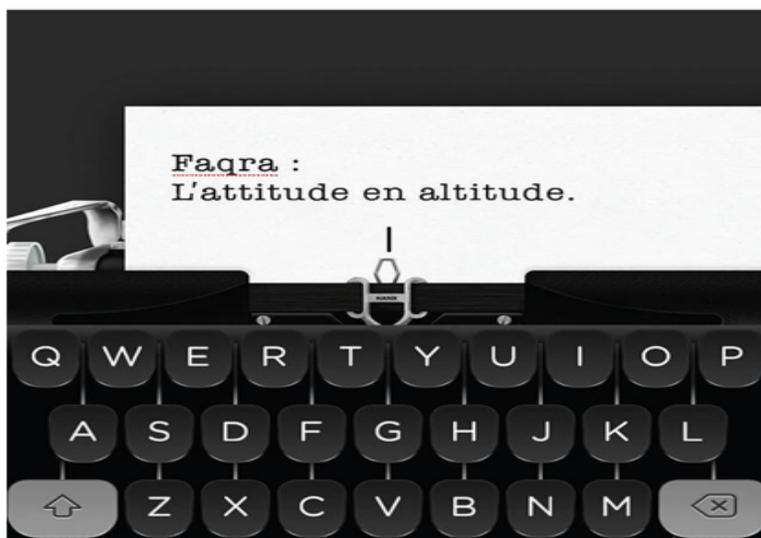


Figure 8.20 – Faqra : 23/08/2016

Cette définition (Figure 8.20) publiée le 23 août 2016, met l'accent sur le terme «Faqra». Ce terme désigne une station de ski au Liban, située à quelques kilomètres du village Faraya dont l'attitude est comprise entre 1600 et 1800 mètres.

Par ailleurs, nous trouvons aussi Qalaat Faqra ou ruines de Faqra, un site archéologique, établi à Kfardebian abritant des ruines de l'époque romaine et byzantine, entre autres, un temple, une tour et un grand sanctuaire. Ainsi, Faqra est un site touristique, réservé surtout aux personnes aisées qui ont les moyens d'aller arpenter les pistes de ski, ce qui explique d'ailleurs les propos de Francis «attitude en altitude». Le terme «attitude» est donc en relief avec les comportements des Libanais qu'une fois à Faqra, prennent une attitude feinte pour impressionner les autres. Le publicitaire met l'accent sur l'attitude sociale de certains Libanais qui ont tendance à fréquenter les endroits fastueux dans l'objectif d'épater quelqu'un et se passer pour important. Francis recourt ici à un jeu de sonorité (paronyme), plus particulièrement à l'homéotéleute, dans la mesure où les deux termes «**attitude**» et «**altitude**» situés à proximité l'un de l'autre, se ressemblent par leur finale ce qui donne une touche de musicalité à l'énoncé.

Le Francis Dictionary

Said FRANCIS, Publicitaire

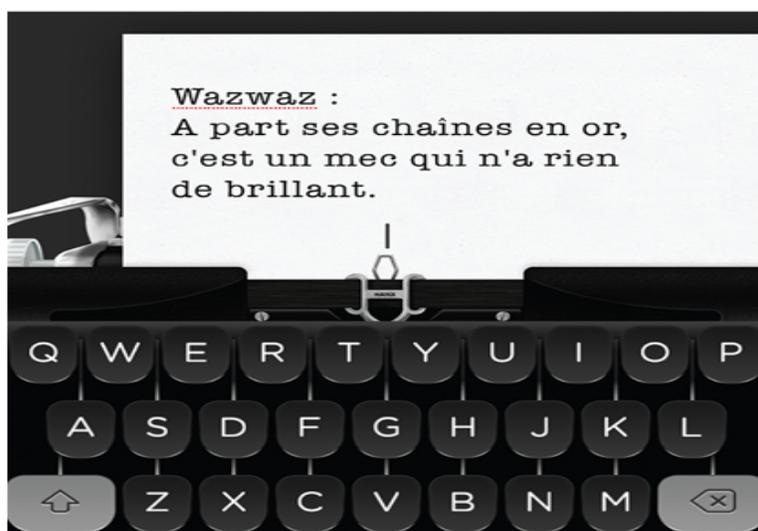


Figure 8.21 – Wazwaz : 02/08/2016

Francis explique cette définition (Figure 8.21), parue le 02 août 2016, sur un ton humoristique. Cette définition met l'accent sur un terme qui relève du

parler populaire. Ce sont surtout les jeunes libanais qui y recourent pour désigner les jeunes garçons traînant souvent dans des voitures BMW dont les vitres sont teintées. Ce type d'hommes a un style vestimentaire particulier : il porte un jeans déchiré, un maillot de corps en haut et finalise sa tenue vestimentaire avec une chaîne en or ou en argent autour du cou.

La plupart des wazawez (pluriel du mot wazwaz) mettent fin très tôt à leurs études scolaires, ce qui explique la définition de Saïd selon laquelle le wazwaz n'a rien de brillant, pour dire qu'ils sont vides et ignorants. Il s'agit donc d'un terme ancré dans la culture libanaise et qui touche uniquement quelques libanais menant une vie particulière.

Francis métisse de façon très harmonieuse les deux cultures d'où la mixité langagière qui se manifeste nettement dans ses publications. Ce dernier fait aussi appel à l'humour en jouant sur une idée liée à la culture libanaise et en utilisant la négation «il n'a rien de brillant» ainsi que la locution «à part», qui renforce l'aspect humoristique du message.

En effet, l'humour est un moyen pour créer la connivence avec le lecteur, de plus le journaliste s'approprie le langage populaire pour se rapprocher de son lecteur. D'ailleurs, le terme «wazwaz» porte une valeur péjorative ce qui affirme l'adhésion de l'auteur à son énoncé.

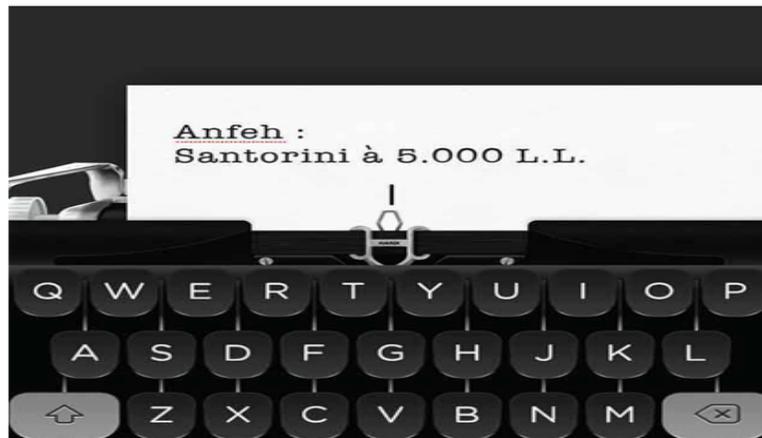


Figure 8.22 – Anfeh : 26/07/2017

Anfeh (Figure 8.22) est un village libanais de Koura situé au Nord et est situé à 65 kilomètres au nord de Beyrouth et à 15 kilomètres au sud de Tripoli. On dénomme Anfeh aussi la petite Grèce du Liban pour plusieurs raisons, entre autres : la beauté de son architecture et de sa plage, les deux couleurs bleue et blanche qui prédominent, le paysage ainsi que pour la bonne ambiance dont il dégage, ce qui donne l'impression qu'on se retrouve à Santorini, l'île de Grèce, d'où le rapprochement entre ces deux endroits.

En effet, Francis joue dans sa définition de «Anfeh», parue le 26 juillet 2016, sur une pensée et non pas sur les mots. Il met l'accent dans sa définition sur la ressemblance existante entre Anfeh et Santourini du point de vue architectural, tout en soulignant la différence au niveau des dépenses. Francis précise que Anfeh coûte seulement 5000LL (autrement dit Anfeh égale santourini mais à 5000LL), c'est-à-dire environ 2.5 euros, car la plage n'est pas payante, alors que pour voyager du Liban en Grèce cela revient beaucoup plus cher. Il s'agit donc d'une métaphore, comparant Anfeh à une île de Grèce dans le but de valoriser la beauté de ce village libanais peu connu au Liban. Néanmoins, cette phrase semble être insensée et

insolite pour celui qui ne connaît ni Anfeh ni son histoire. Ainsi, Francis a réussi à métisser deux cultures en deux mots, puisque derrière ce message écrit en français, résonne la voix de la culture libanaise, d'où l'originalité de ce type de message.

Le Francis Dictionary
Said FRANCIS, Publicitaire



Figure 8.23 – Pareo : 05/07/2016

Francis définit le 05 juillet 2016, sur un ton humoristique le terme «paréo» (Figure 8.23) comme étant un «cache-kilos» dans l'intention de provoquer le rire chez les lecteurs. Ce mot-valise consiste en deux mots «cache-maillots» et «cache-kilos», ainsi le mot maillot a été transformé en kilos produisant une rime parfaite. Cette définition dérive des représentations que le journaliste se fait de la femme à la plage, dans le sens où il considère qu'elle porte une tunique de plage tout juste pour cacher ses rondeurs.

D'ailleurs, les rimes (assonance) apportent une touche musicale au message (Paréo : cache-kilos). Il s'agit donc ici d'un jeu de mots phonétique qui sert à ajouter une touche humoristique au message. De plus, au Liban, on emploie le terme «Paréo», terme emprunté au français, pour désigner toutes sortes de vê-

tements de plage. Néanmoins, cet usage n'est pas très courant en France, où on utilise plutôt d'autres désignations comme : une tunique, une robe de plage, un pantalon de plage, une combinaison de plage. Cela met la lumière sur la variation linguistique due à des facteurs géographiques et culturels, puisque l'usage d'un mot varie d'un pays à l'autre.

D'après les définitions formulées par Francis, nous pouvons remarquer la forte implantation de la langue française au Liban, où on recourt spontanément à des mots français dans la vie quotidienne. Par ailleurs, Francis attribue au mot français une touche orientale, et cela en donnant à ce terme un autre usage relevant de la culture libanaise.

Le Francis Dictionary



Figure 8.24 – Murex d'Or : 31/05/2016

Il s'agit dans cette définition (Figure 8.24) publiée le 31 mai 2016, d'une allitération et d'une assonance : la **f**ête des re-**f**aites (répétition de la consonne [f] et de la voyelle [ɛ]) qui viennent ajouter un rythme à la définition en la rendant plus mélodieuse. De plus, il est question d'un jeu de mots : «fête» et «re-faite»

puisqu'il associe deux mots homophones et cela pour faire clin d'œil aux célébrités qui subissent souvent des chirurgies esthétiques.

Ce jeu de mots est marqué par le trait d'union séparant le préfixe du radical du verbe «faire». La typographie sert ici à mettre en évidence le caractère superflu des Libanais. En effet, Le Murex d'or est une célébration de remise de prix qui se déroule chaque année au Liban depuis l'an 2000, durant laquelle on attribue des trophées nommés les «Murex d'or» à des «personnalités du Maghreb et du Machrek pour leurs travaux dans le domaine des arts (chanteurs, réalisateurs, musiciens, acteurs, poètes, journalistes, scénaristes...)». À l'occasion de cet événement, les stars notamment les Libanaises s'habillent soigneusement et se font belles comme s'il s'agissait d'une compétition de beauté. Le recours aux chirurgies esthétiques est une habitude courante chez les Libanaises, ce qui explique la définition de Francis. D'ailleurs, cette habitude courante est devenue un cliché qui colle aux Libanaises partout dans le monde. Ainsi, ce message a un effet comique grâce à ce jeu de mots. Derrière les mots français se profile donc la culture libanaise exprimée par les jeux de mots et l'humour. Il s'agit donc d'un personnage stéréotypé, mais qui reste étrange pour les non-initiés au contexte.

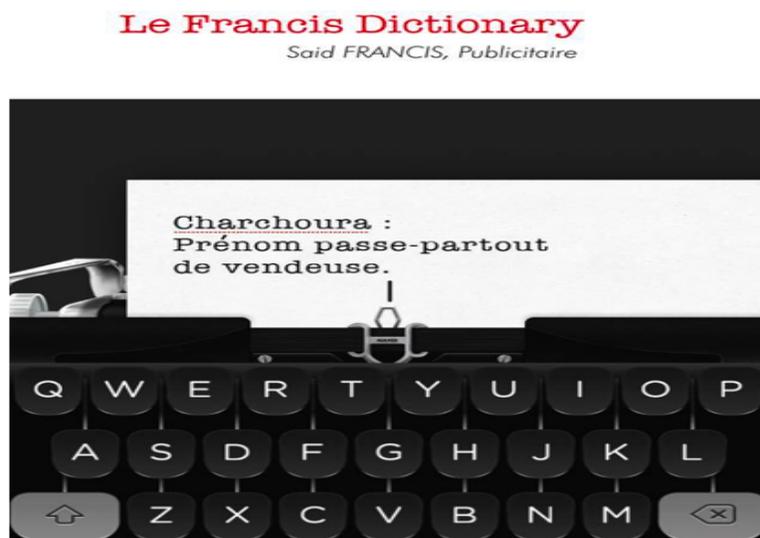


Figure 8.25 – Charchoura : 17/05/2016

Dans cette définition (Figure 8.25), il est question d'un terme affectif qui est très connu et employé au Liban. *Charchoura* correspond à *ma chérie* en français. C'est un mot français qui a subi un changement au niveau morphologique. On y a ajouté le suffixe «ra» au radical français tout en substituant presque toutes les lettres par d'autres, en gardant juste le son [ʃ] et [R], ce qui nous permet de parler d'un emprunt phonétique. On a aussi misé sur la répétition du premier vocable «charchour».

En effet, Francis explique sur un ton humoristique un emprunt intégré à la langue française. Certains Libanais utilisent ce terme dans un but satirique, d'autres l'utilisent pour révéler leur sympathie à l'égard des autres, autrement dit pour se familiariser avec les autres. En l'occurrence, Francis désigne surtout dans son message les vendeuses qui utilisent ce terme en s'adressant à leurs clientes. Ce mot est donc utilisé pour créer une complicité avec les clients, ou pour gagner leur confiance. En effet, *charchoura* signifie ma chérie.

On constate ici que le contact de langues contribue à la création lexicale d'où le mot «charchoura». Ainsi, ce terme relève de l'innovation lexicale : néologisme. Nous pouvons parler d'emprunt hybride dans la mesure où on a emprunté au français la forme et le sens partiel du mot «chérie». La combinaison des deux langues s'exprime ici par l'humour et par le néologisme. Ainsi, la culture libanaise passe en filigrane à travers les mots français contribuant à la vivacité de la langue française.

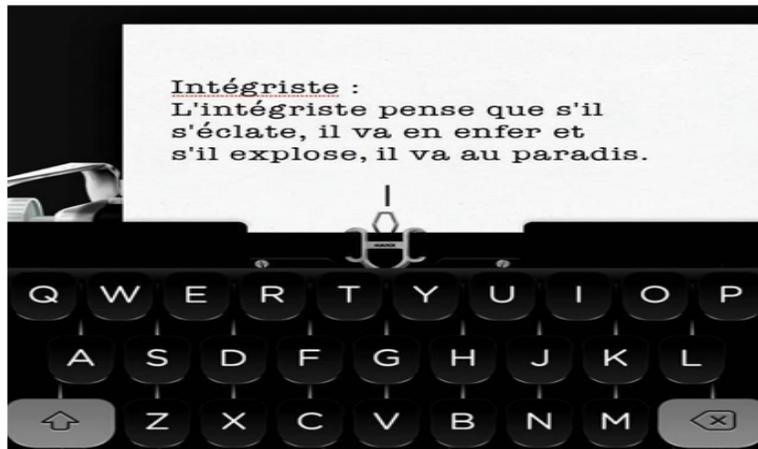


Figure 8.26 – Intégriste : 19/04/2016

Francis propose la définition (Figure 8.26) du terme «intégriste», le 19 avril 2016 mais avec humour en faisant allusion aux terroristes qui s'explosent volontairement pour atteindre le paradis. Il s'agit donc de l'implicite, le journaliste transmet un message mais de façon détournée et dissimulée. En effet, ce message est lié à la culture religieuse et politique. Au niveau stylistique, l'auteur fait appel à l'hypozéux pour formuler sa définition ce qui donne au message une touche musicale. Cette figure de style renvoie au parallélisme qui consiste à répéter des groupes syntaxiques juxtaposés : **s'il s'éclate il va** en enfer et **s'il s'explose il va** au paradis.

D'ailleurs, l'humour se traduit ici à travers le paradoxe auquel Francis recourt : s'il s'éclate il va en enfer et s'il s'explose il va au paradis. En effet, cet énoncé véhicule une opinion contraire à celle commune dans le sens où le fait de tuer quelqu'un ou de se suicider est condamné dans toutes les religions dont l'Islam, ainsi l'auteur de crime rejoindra normalement l'enfer. En revanche, celui qui profite de la vie en s'amusant et en répandant la joie, retrouvera le paradis. Ce paradoxe vise à mettre en évidence le point de vue des terroristes qui paraît illo-

gique et contradictoire au journaliste et à inviter le lecteur à la réflexion. Quant au style d'écriture, Francis a souvent tendance à utiliser le familier (s'éclater) comme registre de langue, dans le but d'atteindre un plus large public.

Le Francis Dictionary

Said FRANCIS, Publicitaire



Figure 8.27 – Dauphin : 12/04/2016

Francis fait un clin d'œil, dans sa définition (Figure 8.27) publiée le 12 avril 2016, à la nouvelle tendance des Libanais qui se prennent en photo en embrassant les dauphins à Dubaï. Cela laisse une trace humoristique que seuls les Libanais peuvent comprendre. D'ailleurs, l'humour se traduit à travers la personnification, Francis attribue une qualité au dauphin, celle de sociable. Normalement, on traite un être humain de sociable et non pas un animal d'où l'effet humoristique.

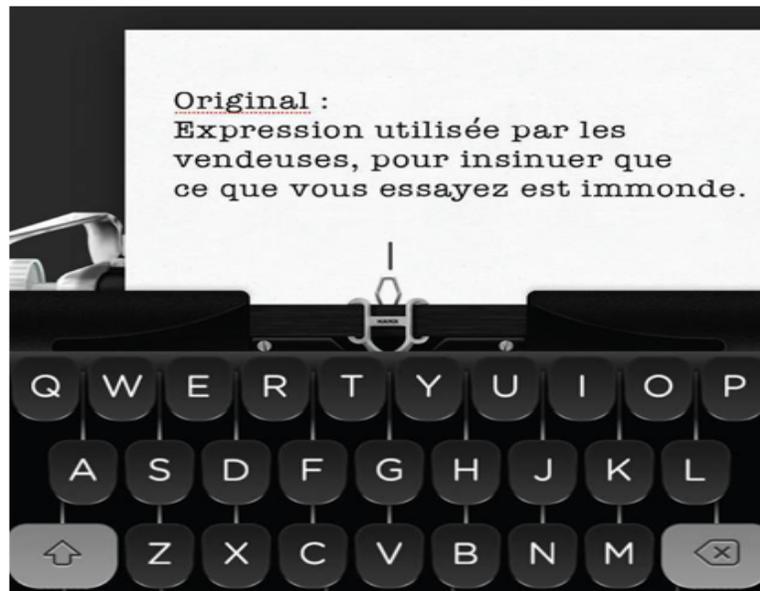


Figure 8.28 – Original : 29/03/2016

La définition du terme original (Figure 8.28) parue le 29 mars 2016, est en relation directe avec la culture libanaise du fait que Francis explique l'usage du mot «original» dans un contexte libanais, plus particulièrement dans les boutiques de vêtements au Liban. En effet, les vendeuses libanaises optent toutes pour le même lexique dans l'exercice de leur profession. Dès qu'une cliente essaye un article précis, qu'il soit joli ou pas qu'il lui convienne ou pas, la vendeuse se précipite vers elle lançant quelques mots du type «waw ktiir original» (oh, c'est très original) pour la persuader de l'acheter. Cette technique est spécifique à une culture, où on pratique abusivement la flatterie.

Toutefois, si un étranger se trouve dans une situation pareille, il sera gêné et considérera cet acte comme une sorte d'intrusion, d'où les malentendus que cela pourrait générer. En l'occurrence, Francis écrit son message sur un ton humoristique, faisant clin d'œil aux vendeuses qui nous font croire que, tout ce que nous essayons est original au point que l'on ne fait plus confiance en elles. C'est pour-

quoi Francis estime que le mot «original» qui sort de la bouche des vendeuses sème le doute dans l'esprit des clients (insinuer que ce que vous essayez est immonde).

Il ne suffit donc pas de maîtriser le français pour saisir des messages ou des énoncés écrits en cette langue, mais il faut avoir les compétences et les connaissances nécessaires, et prendre en considération le contexte d'énonciation. Il est donc nécessaire de côtoyer la culture de la langue pour pouvoir comprendre ses diverses facettes. En effet, nous avons l'impression que Francis s'amuse en jouant avec les langues puisqu'il mêle sciemment les deux cultures.

Le Francis Dictionary

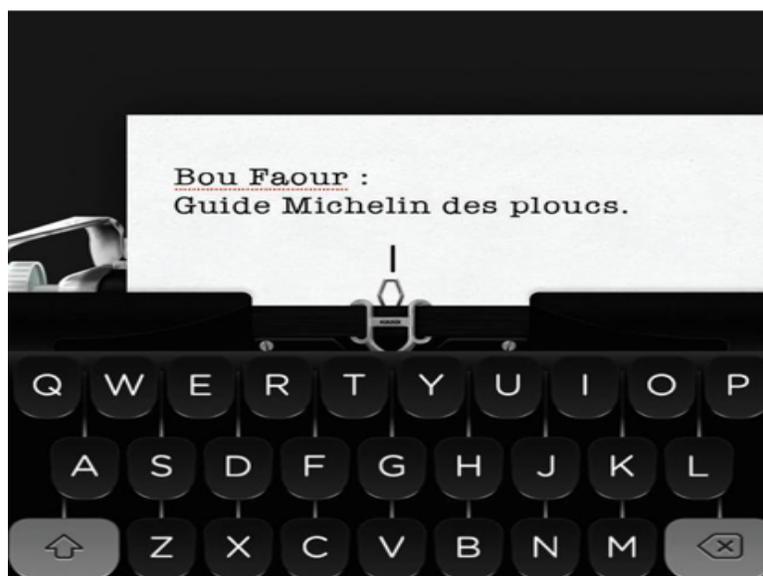


Figure 8.29 – Bou Faour : 22/03/2016

En effet, le Guide Michelin est un guide gastronomique hôtelier et touristique édité au début du XXe siècle par la société des pneumatiques Michelin. Ce guide vise à recommander et à donner des appréciations tous les ans selon ses critères, sur les restaurants, les hôtels. Francis recourt dans sa définition (Figure 8.29) parue le 22 mars 2016, à une métaphore en rapprochant Bou Faour au guide Michelin des ploucs d'où l'effet comique. En effet, Francis fait allusion ici à Wael

Bou Faour, l'ancien ministre libanais de la santé, qui avait attaqué l'industrie alimentaire du pays en procédant à la fermeture d'une série de restaurants et de supermarchés transgressant la loi de la sécurité alimentaire. Ainsi, a-t-il provoqué un réel scandale en déclarant nominativement les restaurants et les supermarchés fautifs. À la suite de cette action, certains Libanais l'ont apprécié alors que d'autres l'ont attaqué en le qualifiant de «diffamateur de restaurants». Cela explique donc la comparaison que Francis a établi entre Bou Faour et le guide Michelin, en d'autres termes, l'ancien ministre est perçu comme le guide gastronomique des Libanais. Nous remarquons que le publicitaire traite les Libanais de ploucs comme s'il accusait les Libanais d'être responsables de cette affaire. Cette définition décrit donc la réalité libanaise d'où l'importance d'avoir le savoir partagé pour accéder au sens.

En somme, Les définitions de Francis témoignent de l'importance des connaissances socioculturelles spécifiques à la culture libanaise, dans le décryptage du message et la saisie de l'intention du publicitaire. Les seules compétences linguistiques ne s'avèrent donc pas suffisantes pour déchiffrer le sens de certains énoncés ayant un double sens : un sens littéral et un autre latent. Ce type d'énoncé peut engendrer des situations de malentendus et d'incompréhensions ou encore de plusieurs niveaux d'interprétations. Chaque société a donc ses spécificités culturelles et langagières qui ne sont pas facilement déchiffrables mais qui demandent un bain dans la culture en question pour accéder à l'interprétation. Par conséquent, Francis combine harmonieusement les deux langues, faisant ainsi de sa rubrique un lieu de rencontre culturelle par excellence. En transposant le vécu et la réalité libanaises dans ses écrits presque entièrement en français, il participe ainsi au développement et à l'épanouissement de la langue française tout en y insufflant une nouvelle âme plus rafraîchie.

Conclusion

Chaque langue représente à sa manière le monde, grâce à des structures langagières qui varient en fonction des situations de leur emploi. Certains usages linguistiques renvoient à des significations spécifiques à chaque société. D'après l'analyse sociolinguistique et sémiotique que nous venons d'effectuer, nous constatons que chaque langue possède ses particularités langagières dont les expressions figées qui tracent des frontières avec une autre langue. Comme nous l'avons montré dans ce chapitre, les expressions libanaises bien qu'elles soient traduites littéralement en français, paraissent insensées et insolites pour un lecteur non-libanais. En outre, les termes «franbanais» qui font partie des parlers stéréotypés libanais, s'avèrent également étranges et incompréhensibles pour un français natif, au même titre que les définitions élaborées par Saïd Francis. Ainsi, ces données témoignent de la portée des croyances partagées et culturelles dans l'interprétation d'un message donné.

Par ailleurs, notre corpus atteste le fait que les langues ne sont pas étanches, elles entrent en contact, se mélangent et s'influencent réciproquement. Ce mélange linguistique se révèle dans la presse libanaise, par le biais des phénomènes linguistiques tels que les interférences, le code-switching, les calques, les emprunts. Le «franbanais» qui résulte du contact des deux langues française et libanaise, met en évidence les divergences entre les systèmes phonétiques arabe et français, d'où les interférences qui en découlent. De plus, la langue maternelle influence souvent l'usage d'une langue étrangère et cela se manifeste dans notre corpus à travers : les faux usages, les interférences lexicales et phonétiques, les phrases françaises calquées sur le dialecte libanais, le transfert des habitudes culturelles du libanais en français.

De surcroît, les définitions de Francis ainsi que les dessins chargés de connota-

tions culturelles, mettent en avant l'humour libanais, puisqu'ils sont à visée essentiellement humoristique. En outre, leur interprétation joue sur les connaissances socioculturelles et le savoir partagé. Ces deux éléments attestent que l'humour et l'image ne sont pas universels, mais ils varient selon le contexte et l'environnement dans lesquels ils sont produits. Pour ce qui est de l'analyse de l'image, outre le savoir idéologique, l'interaction de différents signes plastiques, iconiques et linguistiques semble être indispensable. En somme, l'interprétation d'un message linguistique ou visuel requiert la prise en compte des spécificités culturelles et du contexte de sa production.

Chapitre 9

Analyse socio-sémiotique des caricatures dans l'OLJ

Introduction

Dans ce chapitre, nous proposons d'étudier le langage hybride qui résulte du contact des langues dans la presse franco-libanaise. Nous y abordons ainsi la mixité langagière et culturelle dans les dessins de presse du journal «L'Orient-Le Jour» .

Pour ce faire, nous avons constitué un corpus de dessins illustrant des expressions idiomatiques libanaises. Ces expressions de presse s'accompagnent de définitions de certains concepts ou termes en usage au Liban afin de montrer comment les langues et plus largement les cultures libanaises et françaises s'arriment dans le tissu des textes journalistiques libanais. Notre objectif est d'appréhender les phénomènes linguistiques observables dans le corpus, tels que : le code-switching, les emprunts, les calques, les interférences. Toutefois, nous proposons dans ce chapitre

d'étudier les dessins de presse, dans le cadre d'une approche sémiotique prenant en considération le contexte de production et de réception libanais. En effet, seule la méthodologie d'analyse de l'image peut avoir une dimension universelle car son ancrage dans une culture donnée confère des caractéristiques spécifiques aux dessins de presse.

Notre étude vise à montrer que la valeur symbolique des couleurs et des formes varie d'une culture à une autre, ce qui est à la base d'une pluralité d'interprétations possibles. Cette situation est à la base du recours constant au verbal pour réduire de manière plus précise la chaîne d'interprétations de l'iconique. Partant du fait que le dessin de presse résulte de la combinaison de l'iconique et du verbal, nous proposons une méthode d'analyse qui met en convergence les outils de la sociolinguistique et de la sémiotique. En ce qui concerne l'analyse sémiotique, l'étude des signes constitue le centre d'intérêt de l'accès au sens de l'image à savoir les signes plastiques et iconiques. À travers cette étude, nous allons mettre en avant le rapport texte/image ainsi que les dimensions idéologiques et culturelles qui entrent dans la construction de la signification.

La spécificité de notre corpus repose sur sa richesse, dans la mesure où il est constitué de définitions, des dessins qui s'accompagnent de textes. Pour ce qui est de dessins, une partie illustre des expressions figées, utilisées couramment par les Libanais et une autre partie présente, comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, des termes français mais déformés par ces derniers. La dessinatrice puise donc ces expressions dans la société libanaise pour concevoir sa rubrique. En d'autres termes, elle décrit la société libanaise en combinant les mots des deux langues, française et libanaise, ce qui fait l'originalité de son style d'écriture. Avant de procéder à l'analyse des textes et des images, nous allons décrire l'état des dessins de presse au Liban et présenter les expressions idiomatiques ainsi que leurs typologies.

9.1 La place des dessins de presse au Liban

Il s'avère important pour nous d'évoquer l'histoire de dessin de presse. L'expression «dessin de presse» trouve son origine dans un colloque tenu en 1979 à Grenoble sur Daumier¹. L'usage de cette expression s'est répandu ensuite à partir des années 90. Autrefois, on employait d'autres notions pour désigner «le dessin de presse» dont, entre autres, dessin d'humour, dessins de moeurs, dessin satirique, humour graphique. Nous rappelons que la notion de «caricature» a été créée en Italie avec les frères Carrache pour désigner l'art de la représentation d'une personnalité par déformation.

Quant au dessin humoristique, il est destiné essentiellement à faire rire, sans avoir forcément une portée politique. C'est au lendemain de la deuxième guerre mondiale, que l'emploi de l'expression «dessin humoristique» s'est généralisé. En ce qui concerne l'expression «dessin de presse», elle suggère d'abord le support sur lequel sont transmis les dessins, qui est le journal. Cependant, cette expression désigne plutôt le genre de dessin (dessin d'actualité ou politique). L'étendue du vocabulaire et la multiplicité des définitions, atteste qu'il s'avère difficile de trouver l'expression qui fait l'unanimité. Toutefois dans ce travail, nous allons miser sur celle de «dessin de presse» qui est la plus appropriée à notre étude. Consciente du fait qu'un dessin peut être satirique et/ou humoristique, entre autres, nous n'utiliserons aucune expression précise. C'est pour cette raison, comme le suggère Charaudeau (2006), nous parlerons plutôt de visées (divertissement, polémiste et propagandiste, satirique) de dessin pour mettre en exergue les nuances existantes entre ces diverses notions.

Les dessins qui cherchent à défendre une idée précise avec outrance et amener

1. Guillaume DOIZY. « L'histoire du dessin de presse ». Dans : *Quel avenir pour le dessin de presse ?* (2009), p. 5-12. URL : <http://books.openedition.org/bibpompidou/1265>, p. 1.

le lecteur à s'engager sont de nature propagandiste et polémiste. En revanche, ceux qui cherchent à divertir le lecteur par le rire sont à visée humoristique. D'autres dessins peuvent être ironiques en soulignant une certaine contradiction dans le but de distraire le lecteur. Dans notre étude, les dessins qui seront soumis à l'analyse sont à visée humoristique dans la mesure où l'objectif principal de la dessinatrice Déborah Phares est d'amuser et faire rire le lecteur. Ses dessins illustrent de façon humoristique les expressions idiomatiques utilisées par les Libanais dans la vie quotidienne. La dessinatrice libanaise fascine le lecteur par la simplicité de ses dessins en mettant parfois l'accent sur un détail précis du personnage de «Abou ras» ou au contraire en minimisant parfois un autre aspect de lui selon la portée de l'expression en cause, ce qui nous permet d'ailleurs de parler de «caricature» . Selon Guillaume Doizy la caricature² :

déforme, exagère les traits, fonctionne comme une loupe suggestive qui choisirait de mettre l'accent sur un détail ou, au contraire, de minimiser tel autre aspect. Elle focalise le regard sur les traits du visage ou les caractéristiques corporelles, s'appuyant sur une croyance largement répandue qui voit dans les traits physiques le reflet des tréfonds de l'âme.

De plus, les dessins de Phares mettent en scène le personnage «Abou rass» dont certains traits du visage ou physiques sont exagérés, dans le seul but de mettre en évidence les particularités linguistiques des Libanais. Ayant rapport avec les particularités langagières libanaises, les dessins de Phares posent des problèmes de décodage dans la mesure où ils sont nourris par des représentations symboliques et imaginaires propres à la société libanaise. Phares allie donc l'aspect ludique de ses dessins avec l'usage linguistique des Libanais en recourant à certains procédés rhétoriques dont, entre autres, la métaphore, l'ellipse l'allégorie et l'implicite. Dans ces travaux, Philippe Quinton (2006)³ met en relief la créativité et la personnalisation du dessinateur en affirmant que

le dessin de presse n'est pas le témoignage d'une réalité, mais plutôt une utilisation, une interprétation créative et personnelle d'un dessinateur qui

2. *Ibid.*, p. 7.

3. Philippe QUINTON. « Dessin de presse : le droit et l'éthique du dessein ». Dans : *Communication et langages* 148.1 (2006), p. 3-14, p. 9.

dit ce qu'il pense de cette réalité, opinion partagée ou du moins assumée aussi par le journal qui le publie. (2006 : 9)

Les caricatures de Phares sont réalisées à la main, souvent en noir et blanc et parfois en couleurs pour mettre l'accent sur un trait précis. Les dessins témoignent du regard qu'il porte sur les pratiques langagières au Liban. Il s'agit donc d'un discours qui reflète la prise de position de l'auteur invitant son lecteur à voir différemment quant au parler libanais. Ces dessins éveillent donc l'esprit critique en invitant à formuler son propre jugement. D'ailleurs, ces caricatures sont métaphoriques, elles font appel à l'allégorie et à la personnification puisqu'elles représentent à travers un dessin et un personnage une expression figée, voire abstraite. Autrement dit, la dessinatrice donne un corps à une idée ou une chose inanimée, ce qui fonde l'originalité de ce mode de représentation. Ainsi, la compréhension de ces caricatures demande une double lecture car tout le contenu ne s'appréhende pas au premier degré. Pour cela, la lecture d'un dessin de presse requiert certaines compétences d'ordre culturel, rhétorique, linguistique. Elle nécessite donc que le lecteur dispose de la culture suffisante pour pouvoir décoder toutes les formes d'allusions culturelles et la symbolique qui s'y attachent.

Quant à la place de la caricature dans la société libanaise, elle y est vivante comme l'affirme le journaliste Maroun Béchara⁴ : « *le métier de dessinateur n'étant pas une profession aussi rare qu'ailleurs et où l'un des seuls magazines satiriques de la région, al-Dabbour (Le Frelon), survit encore.* » De plus, le dessinateur Armand Homsî étaye les propos de Béchara comme suit :

Il est vrai qu'au Liban, nous ne pensons pas souvent à prendre du recul par rapport aux religions et à établir des comparaisons entre elles, et que c'est l'info qui prime généralement, mais nous sommes l'un des seuls pays au Moyen-Orient où la caricature est encore aussi vivante et elle le restera. Nous sommes passés par bien des étapes difficiles dans le passé.

4. Maroun BÉCHARA. « Le Liban, un des rares pays de la région où la caricature est "encore vivante et le restera" ». Dans : *L'Orient Le Jour* (2015). URL : <https://www.lorientlejour.com/article/904734/le-liban-un-des-rares-pays-de-la-region-ou-la-caricature-est-encore-vivante-et-le-restera-.html>.

À cela s'ajoute la liberté d'expression dont bénéficient les dessinateurs Libanais par rapport aux autres pays arabes, comme le note dans le même article Joseph Moukarzel, propriétaire du magazine *al-Dabour* : «*il est important de savoir que nous jouissons d'une marge de liberté que d'autres n'ont pas dans de nombreux pays, même en Occident*». Pour sa part, Rita Moukarzel, présidente du syndicat des professionnels du graphisme, de l'illustration, de la caricature et de la bande dessinée au Liban, confie qu'«*Il y a une liberté d'expression certaine au Liban. Les caricaturistes s'expriment comme ils l'entendent, et selon leurs propres limites.*»

En somme, les caricaturistes se font certes rares au Liban, cependant la caricature garde encore son éclat grâce aux combattants libanais qui croient toujours à la fameuse citation : «une image vaut mille mots». De nos jours et avec le développement de la nouvelle technologie, les caricaturistes libanais ont plus d'opportunités de diffuser leurs caricatures et d'atteindre un plus large public. De l'avis de Christiane Boustani⁵, «*En un seul clic, je peux toucher plus de personnes qu'avec un journal papier, je peux tracer mon propre chemin*».

Ainsi, les réseaux contribuent-ils davantage à la diffusion de la culture iconographique au Liban et permettent aux jeunes libanais de se faire connaître, comme l'a bien affirmé Sareen Akarjalian, une autre jeune caricaturiste : «*Sans une représentation en ligne, il est certain que je n'aurais jamais su partager mon travail et me faire connaître [...] Les médias imprimés ne sont plus aussi populaires qu'avant, et les réseaux sociaux représentent une opportunité géniale.*»

Dans ce qui suit, nous allons nous intéresser à l'étude des caricatures illustrant des expressions idiomatiques libanaises, dont le but ultime est de faire rire le lecteur et de lui procurer un certain plaisir visuel. Il importe de noter que ces

5. Wilson FACHE. « Peut-on encore être caricaturiste au Liban ? » Dans : *L'Orient Le Jour* (2015). URL : <https://www.lorientlejour.com/article/931948/peut-on-encore-etre-caricaturiste-au-liban-.html>.

dessins se situent à la croisée des langues et des cultures diverses, dans la mesure où ils abritent deux langues différentes : le français et l'arabe dialectal d'où leur originalité.

9.2 Présentation des dessins du corpus

Comme nous l'avons souligné antérieurement (dans le deuxième chapitre), notre corpus est composé entre autres de dessins de presse. Ainsi, ce chapitre est consacré à l'analyse de 42 caricatures de la dessinatrice Déborah Phares, publiées dans l'Orient-Le Jour durant une période allant de 2014 au 2016. Nous rappelons que ces dessins illustrent de façon humoristique les expressions idiomatiques libanaises ainsi que les pratiques langagières au Liban. Pour représenter les expressions idiomatiques, Phares crée un personnage qu'elle nomme «abou ras» puisque la majorité de ces expressions contient le mot «tête» (ras signifie la tête) ou une autre partie du corps (la langue, la main, les jambes).

De ce fait, nous pouvons poser l'hypothèse que la visée de ces dessins est de faire rire et d'amuser le lecteur. D'ailleurs, la dessinatrice puise ses sources d'information dans la société libanaise pour concevoir ses caricatures, ce qui explique le fait qu'elles sont chargées de connotations culturelles d'où la *chaîne flottante* de signifiés qui en résulte. Cependant, un lecteur monolingue (français ou anglais) peut faire appel au message linguistique qui peut faciliter la lecture de l'image. À ce propos, nous rappelons que les dessins de Phares se caractérisent par leur iconicité du fait qu'ils sont accompagnés d'un petit paragraphe textuel qui oriente sa lecture. Ici, le texte et l'image fonctionnent dans un rapport de complémentarité, car le texte donne des informations ne se trouvant pas dans l'image d'où la *fonction de relais* dont parle Barthes (1964). Cela nous laisse présupposer que la dessinatrice prend en considération les lecteurs monolingues en établissant avec

eux un *contrat de lecture* en essayant également d'entretenir avec eux une certaine connivence.

Au-delà du message littéral que l'image véhicule, il existe comme le souligne Barthes, un aspect sous-jacent fonctionnant en rapport avec le savoir culturel du dessinateur et du lecteur. Outre le savoir culturel du spectateur, Martine Joly (1993) souligne l'importance d'interagir les différents signes linguistiques, iconiques et plastiques pour en constituer le sens. Comme nous l'avons déjà indiqué, dans le cadre de notre étude, nous allons nous appuyer sur les travaux de Barthes, de Bardin et de Joly pour analyser les dessins de Déborah Phares.

9.3 Les expressions idiomatiques : définitions et types

Les expressions idiomatiques, qui font partie de nos échanges quotidiennes, sont des formules consacrées propres à chaque langue. Il s'agit plus précisément de procédés linguistiques qui contribuent à l'embellissement de la langue, en y ajoutant un goût et une couleur spécifique. À ce propos Olga Diaz⁶ souligne que :

Les expressions idiomatiques constituent un des éléments fondamentaux de notre langage qui donnent à la dimension poétique une occasion de s'épanouir au niveau quotidien. Elles sont toujours porteuses de symboles et, dans ce sens, forment un véritable langage de signes motivés.

Les expressions idiomatiques font partie du langage non-littéral qui se caractérise par la déviation entre l'intention du locuteur et ce qu'il dit. Ce procédé linguistique met en évidence la non-transparence du langage. On l'appelle également l'expression imagée parce qu'il porte un sens figuré transmis à l'aide d'une image précise. D'ailleurs, il n'est pas évident de déchiffrer le sens d'une expression

6. Olga DIAZ. « Les expressions idiomatiques ». Dans : *Communication et langages* 58.1 (1983), p. 38-48, p. 38.

imagée car il faut avoir les compétences nécessaires pour parvenir à décoder le message. Ainsi, ce phénomène montre la particularité langagière et le registre d'image spécifique à chaque culture. De plus, il s'agit d'un fait social dans la mesure où les locuteurs de chaque langue le créent et le transmettent d'une génération à une autre dans le but d'en tirer une leçon morale ou d'exprimer leurs opinions vis-à-vis d'une situation précise mais de façon détournée et cela en recourant à des images d'où la fonction esthétique qui en ressort.

En outre, les expressions idiomatiques sont d'une grande importance puisqu'elles reflètent toute une société, une civilisation et une culture. Elles s'inscrivent donc dans les mœurs, et constituent un patrimoine linguistique. En d'autres termes, les expressions idiomatiques nous permettent de découvrir la structure de la pensée d'un peuple donnée. Ce patrimoine qui constitue l'identité culturelle de chaque population, mérite donc d'être conservé.

Quant à leur usage, chaque locuteur y fait appel en fonction du contexte. À chaque contexte correspond une expression figée bien déterminée. Ainsi, ces expressions remplissent une fonction esthétique, symbolique et véridique dans le sens où, elles portent des valeurs culturelles propres à une société précise. Certes, ces expressions font partie de notre identité du fait qu'elles reflètent nos habitudes et nos traditions. Toutefois elles sont également basées sur des réalités ou des histoires qui s'étaient passées antérieurement et dont on avait tiré des leçons morales, ce qui amène certaines personnes à parler d'expression stéréotypée.

Ainsi, une expression idiomatique est un énoncé dont le sens littéral est différent du sens réel. Comme elle passe souvent par une image, on ne peut donc en déduire le sens à partir des mots qui la composent, c'est ce qui conduit certains auteurs à utiliser la notion de non-compositionalité sémantique de l'expression idiomatique. Dans son étude sur les expressions idiomatiques, Pierre Marquer⁷

7. Pierre MARQUER. « La compréhension des expressions idiomatiques ». Dans : *L'année*

met l'accent sur l'originalité sémantique et l'aspect figé de ces expressions en présentant les définitions suivantes :

Si l'on en croit le «Dictionnaire de linguistique» de Dubois, Giacomo, Guespin, Marcellesi et Mevel (1973), «on appelle expression idiomatique toute forme grammaticale dont le sens ne peut être déduit de sa structure en morphèmes et qui n'entre pas dans la constitution d'une forme plus large», tandis que, dans leur «Dictionnaire des expressions et locutions», Rey et Chantreau (1989) décrivent « des formes figées du discours, formes convenues toutes faites, héritées par la tradition ou fraîchement créées, qui comportent une originalité de sens (parfois de forme) par rapport aux règles normales de la langue» (pp. VII-VIII).

D'autres dénominations ont été attribuées à ce genre d'expression, comme le soulignent Gabriela Soare et Jacques Moeschler (2013), dont celle de «métaphore morte» ou «métaphore figée», étant donné que *«les éléments qui composent l'expression idiomatique ont des sens littéraux, mais que ceux-ci ne sont pas impliqués dans l'interprétation de l'expression idiomatique.»*⁸ Dans leur étude sur le «Figement syntaxique, sémantique et pragmatique», les auteurs se sont basés sur la distinction établie par Ruwet (1983) entre les expressions idiomatiques sémantiques (foutre le camp, mettre les pieds) et les expressions idiomatiques syntaxiques (c'est-à-dire les locutions verbales comme : rendre justice, prêter assistance). Ce dernier type se distingue par l'absence de déterminant et par son sens souvent transparent. Toutefois, certaines expressions sont à la fois sémantiques et syntaxiques.

Il s'agit donc d'une locution figée dont la signification relève d'une mémorisation préalable. Ce qui démarque ces expressions d'autres expressions, est leur aspect créatif et fictif. Ainsi pour en saisir le sens, il faut faire travailler notre imagination et chercher au-delà du sens dégage au premier degré. Un «passage du littéral au figuré» s'établit lors du processus d'interprétation, en raison du pouvoir symbolique dont jouissent ces expressions. Les expressions idiomatiques

psychologique 94.4 (1994), p. 625-656, p. 626-627.

8. Gabriela SOARE et Jacques MOESCHLER. « Figement syntaxique, sémantique et pragmatique ». Dans : *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique* 159-160 (2013), p. 23-41, p. 6.

ne peuvent recevoir qu'une interprétation littérale. De ce fait, Gabriela Soare et Jacques Moeschler (2013) proposent de recourir au processus pragmatique, apte d'expliquer le sens des expressions idiomatiques. Pour expliquer ce changement de sens qui touche, entre autres, les expressions idiomatiques, malgré leur caractère figé, ces auteurs font appel aux travaux de Morgan (1978). Celui-ci considère que les expressions idiomatiques consistent à passer d'une *convention d'usage* à une *convention de langue*. À la suite de ces travaux, Gabriela Soare et Jacques Moeschler⁹ ont conclu qu' :

[...] il faudrait donc que toute Exi reçoive un sens pragmatique par convention d'usage (ce serait donc une implicature conversationnelle), et que le temps (ou la fréquence) transforme cette convention d'usage en convention de langue. (2013 : 6)

D'ailleurs, Searle (1982) estime que le sens figuré d'une expression idiomatique, relevant d'un ancien processus métaphorique, donne naissance à un nouveau sens littéral. En revanche, les approches pragmatiques perçoivent que : «*le sens d'une Exi [expression idiomatique] passerait d'une implicature conversationnelle faible à une implicature conversationnelle forte (Sperber & Wilson 1986)*». Les implicatures fortes (le sens figuré) sont liées au locuteur alors que les implicatures faibles sont imputées au destinataire. On parle d'implicature conversationnelle parce qu'elle est tributaire du contexte. Toutefois, les études pragmatiques récentes, ont conçu la théorie des concepts *ad hoc* selon laquelle¹⁰ «*l'information conceptuelle encodée linguistiquement est modulée pragmatiquement, et donc que le concept inféré pragmatiquement, ou concept ad hoc, est le résultat d'un processus inférentiel.*»

Olga Diaz parle de son part, du «rapport motivé» qu'établit le non natif entre l'expression idiomatique imagée et ce qu'elle représente. En effet, un non-natif ou un apprenant ne peut pas accéder facilement à la signification des expressions idiomatiques, ce qui explique le rapport motivé dont Diaz parle. De ce fait, ce dernier

9. *Ibid.*, p. 6.

10. *Ibid.*, p. 2.

essaye de trouver le rapport entre le sens figuré de l'expression et le contexte de la communication pour en arriver au sens réel caché derrière l'image. Pour interpréter donc une expression idiomatique, il est indispensable de prendre en considération le contexte dans lequel elle est émise, son degré d'opacité ou de transparence, son aspect polysémique et surtout sa dimension culturelle.

D'ailleurs, dans une étude sur *la compréhension des expressions idiomatiques chez des enfants francophones présentant une dysphasie de type phonologique syntaxique*, les auteurs¹¹ soulignent l'importance du contexte et de la convention linguistique de chaque langue, dans l'interprétation des expressions idiomatiques :

Pour comprendre cette expression, l'auditeur doit établir un lien conventionnel entre une forme linguistique et une signification non littérale sur la base d'une convention linguistique spécifique d'une langue donnée en cohérence avec une situation de communication (Laval, 2003 ; Laval & Bernicot, 2001, 2002).

Outre la fonction esthétique et poétique, les expressions idiomatiques assument une fonction émotive et affective selon Olga Diaz¹², puisqu'elles ont un impact sur le destinataire :

La coloration émotive de l'expression idiomatique est sans doute importante puisque son but est généralement de provoquer à son tour une réaction affective («retourner le couteau dans la plaie, aller droit au coeur, être sur des charbons ardents» ...)

Par ailleurs, Diaz (1983)¹³ partage l'avis de Jean Cohen (1979 : 291) qui considère que «*La fonction de la figure, c'est l'intensité*». Pour Diaz, l'expression idiomatique est intensive de par la forme parce qu'elle est exagérée dans le but de mettre en exergue ce que l'on dit, soit pour «marquer l'urgence». Ainsi, les expressions idiomatiques ne peuvent pas être neutres, elles sont soit péjoratives, soit mélioratives. Les procédés superlatifs, numériques et hyperboliques constituent un

11. Virginie LAVAL et al. « Contexte et compréhension des expressions idiomatiques : Une étude chez des enfants Francophones présentant une dysphasie de type phonologique syntaxique. » Dans : *Swiss Journal of Psychology/Schweizerische Zeitschrift für Psychologie/Revue Suisse de Psychologie* 68.1 (2009), p. 51, p. 4.

12. DIAZ, *op. cit.*, p. 45.

13. *Ibid.*, p. 45.

indice d'intensité.

Dans notre étude, les expressions idiomatiques qui seront soumises à l'analyse sont de type sémantique sont souvent péjoratives. Ces expressions idiomatiques employées par la majorité des Libanais pour représenter le monde, sont souvent métaphoriques et chargées de connotations culturelles. La majorité d'entre elles se réfèrent au corps humain et à ses composantes. D'ailleurs, dans presque toutes les langues, on utilise fréquemment le corps humain pour élaborer des expressions figées, qui indiquent la façon dont s'élaborent les univers de croyances partagées et socioculturelles. Elles affirment le fait que les langues ne renvoient pas aux mêmes univers de croyances socioculturelles.

À la différence des structures dites «libres», les structures figées se distinguent par leur aspect fixe, c'est-à-dire invariable. Pour cela, dans le cas de notre corpus, il est impossible de changer l'ordre des mots dans les expressions idiomatiques ou de substituer un mot par son synonyme. De plus, elles sont sémantiquement opaques dans la mesure où on ne peut pas déduire la signification à partir des éléments lexicaux qui les composent, pour cela la traduction littérale s'avère impossible. Pour un lecteur non-libanais, une expression idiomatique ne lui est pas compréhensible de prime à bord. En effet, ce type d'expression est une forme de stéréotypé d'où l'importance des croyances communes et partagées dans l'interprétation.

Dans notre étude, les expressions idiomatiques sont désambiguïsées grâce à une caricature qui intègre un court paragraphe explicatif. Pour cela, il semble indispensable de recourir au code linguistique pour en constituer le sens global, d'où l'importance de la notion «rapport texte/image» dans l'interprétation du dessin. Les exemples suivants, extraits du journal L'Orient-Le Jour montrent comment les expressions idiomatiques tracent les frontières entre les langues en raison des dimensions culturelles qu'elles recouvrent et les connaissances socioculturelles indispensables dans l'interprétation de tels procédés linguistiques et iconiques. Par

ailleurs, comme l'objectif essentiel de notre étude est de montrer que l'Orient-Le Jour se situe à la croisée de différentes langues et cultures, nous allons nous intéresser, en analysant les dessins, aux procédés sociolinguistiques qui font preuve de la mixité langagière et culturelle dans la presse libanaise.

9.4 Du personnage d'Abou Ras aux expressions idiomatiques : Analyse socio-sémiotique des dessins de presse dans l'Orient-Le Jour



Figure 9.1 – Khallik fo2 rasna : 30/07/2016

Le premier dessin (Figure 9.1), objet de notre analyse s'intitule «Khallik fo2 rasna». Il a été publié le 30 juillet 2016. Ce dessin métaphorique, traduit littéralement l'expression en question. En effet, le dessin met en scène neuf personnages, et Abou Ras porté par les autres au dessus de leur tête, tel un Dieu grecque (couronne sur la tête, raisin dans la main). Abou ras est traité ici comme un roi, un sultan. Dans l'antiquité, on illustre souvent le sultan en train de manger du

raisin. En effet, le raisin et la couronne sont liés au trône et donc au pouvoir. Sa posture (au-dessus des autres) symbolise la suprématie d'Abou ras et sa supériorité vis-à-vis des autres. Quant au code plastique, Phares recourt au rouge pour le cadre et pour la grappe de raisin. Nous remarquons que les personnes portant Abou ras sont de différentes tranches d'âges, nous y trouvons même parmi eux, un enfant qui tient la main d'un autre personnage. Tous ont le regard dirigé vers le haut, vers Abou ras, signe de supériorité. L'image nous laisse croire qu'il s'agit d'un grand événement, d'une célébration. Toutefois, pour confirmer notre hypothèse il faut recourir au texte.

Phares propose au début la traduction littérale de l'expression, ce qui permet de parler du calque phraséologique : «Khallik fo2 Rasna Abou Ras», «reste au-dessus de notre tête». La dessinatrice donne ensuite la définition exacte de l'expression : «*Cette ancienne expression est toujours largement utilisée, surtout dans notre société patriarcale. Honorés, les papas sont considérés comme étant la tête de la famille et leur entourage leur souhaite de le rester le plus longtemps possible.*» Cette explication est riche en connotation relative à la culture libanaise. Phares fait référence à la société patriarcale qui caractérise le pays. Au Liban, le père exerce toujours une autorité prépondérante et est toujours considéré comme le chef de la famille. Cette explication rappelle donc les mœurs et les coutumes de la société libanaise d'où le chevauchement culturel à l'intérieur du texte écrit en français. L'implicite se manifeste ici à travers le présupposé qui lui-même se traduit par le biais du mot «patriarcale».

En se basant donc sur la définition et l'explication de Phares, nous pouvons constater que l'expression «khalik fo2 rasna» est donc utilisée pour souhaiter une longue vie à quelqu'un. D'ailleurs, Phares s'inscrit dans son discours, cela se traduit par l'usage du pronom possessif «notre» : «*dans notre société patriarcale.*» Le «notre» désigne les Libanais y compris évidemment la dessinatrice. Celle-ci dévoile donc ses origines et son appartenance à la communauté libanaise. La

subjectivité (Kerbrat-Orecchion (1980)¹⁴) est aussi exprimée à travers les adjectifs portant des jugements de valeur, dont entre autres : société patriarcale/«papi raviveur visuel d’expressions libanaises»/il tire sa révérence/Son interminable et joyeuse route parmi les expressions.../votre fidélité et sympathie/ Longue vie à Abou Ras et à la langue libanaise cocasse et imagée! De plus, la dessinatrice interagit avec son lectorat en lui adressant directement des remerciements pour sa fidélité. C’est donc une façon de créer une connivence avec eux, comme en témoigne l’exemple suivant : *Merci à tous les lecteurs pour votre fidélité et sympathie.*

Par ailleurs, la modalité d’énonciation exclamative, montre l’implication de la dessinatrice dans son discours. Nous avons repéré quelques phrases exclamatives qui traduisent l’intonation de la dessinatrice : Smallah smallah! Abou Ras a 10 ans déjà!/ Longue vie à Abou Ras et à la langue libanaise cocasse et imagée! Ces phrases marquent donc son étonnement, sa surprise quant à l’âge de Abou ras. De plus, elles contribuent à la dynamique du texte ce qui motive les lecteurs à lire la suite.

Dans ce texte, le métissage linguistique et culturel entre le français et le libanais procède par les alternances codiques. Nous y relevons plus précisément des alternances extraphrastiques puisqu’il est question d’expressions figées : Smallah smallah! (Ici, la répétition du terme «smallah» exprime son étonnement); «Khal-lik fo2 Rasna Abou Ras»; «reste au-dessus de notre tête». D’ailleurs, Phares manie la typographie. Nous remarquons l’usage des guillemets pour souligner qu’il s’agit d’une traduction : «*Khallik fo2 Rasna Abou Ras*», «*reste au-dessus de notre tête*». De plus, elle y recourt parfois pour rapporter les propos des autres personnes comme en témoigne l’exemple suivant : «*À cet effet, Abou Ras tient à garder son titre de «papi raviveur visuel d’expressions libanaises»* (Abou ras est considéré comme le ravisseur visuel d’expressions libanaises). Phares clôture son commentaire avec une phrase impérative exprimant le souhait d’une longue vie à Abou

14. KERBRAT-ORECCHIONI, *op. cit.*

ras (à la rubrique d'Abou ras) et à la langue libanaise : «*Longue vie à Abou Ras et à la langue libanaise cocasse et imagée!*» . D'ailleurs, Phares remplit ici une fonction métalinguistique en donnant son avis à propos de la langue libanaise : Longue vie à Abou Ras et à la langue libanaise *cocasse et imagée!*

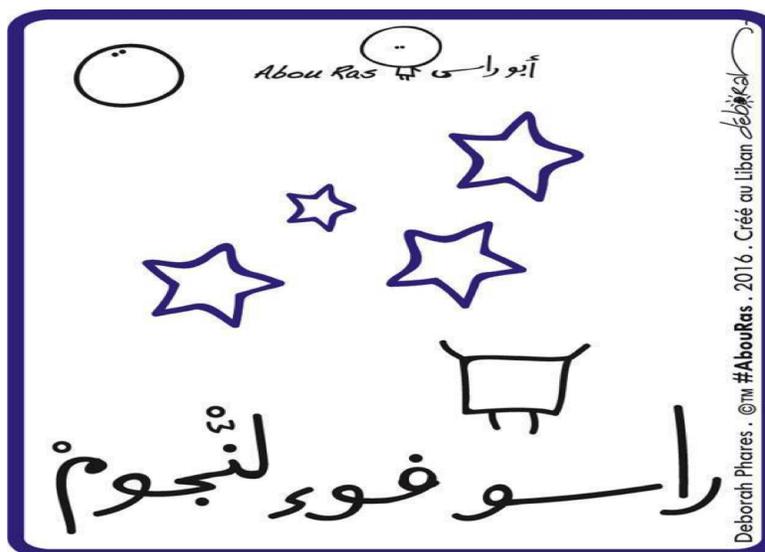


Figure 9.2 – Raso fo2 lenjoum : 09/07/2016

Dans cet autre dessin intitulé «Raso fo2 lenjoum» (Figure 9.2), paru le 09 juillet 2016, on peut observer le bas du corps d'Abou Ras en bas à droite de l'image et sa tête séparée de son corps en haut à gauche de l'image. Des étoiles violettes et le ciel séparent les deux parties de son corps. En effet, la tête qui se trouve au-dessus des étoiles en haut de l'image à gauche incarne l'idée de supériorité. De plus, l'expression est écrite en arabe classique.

Phares traduit littéralement l'expression : *Raso fo2 lenjoum*, d'où «sa tête est au-dessus des étoiles.» Cette expression paraît insolite pour un lecteur francophone n'ayant pas la culture libanaise. Toutefois, celui-ci pourrait faire la confusion entre cette expression et «avoir la tête dans les étoiles». Mais, ces deux expressions n'ont pas le même sens. Avoir la tête au-dessus des étoiles signifie avoir une grande fierté, être «hautain, pédant, orgueilleux, prétentieux, snob» alors que l'expression

française «avoir la tête dans les étoiles» signifie être rêveur.

L'humour réside au début et à la fin du texte dans l'énonciation de l'histoire des astronomes qui ont aperçu un astre voguant au dessus des étoiles mais qui se sont aperçus plus tard que c'était la tête de Abou ras. Pour expliquer l'expression en question, la journaliste donne un exemple sur l'officier orgueilleux : «On dit de lui : Raso fo2 lenjourn, parce qu'en effet, sa tête se trouverait littéralement au-dessus des étoiles qu'il porte sur les épaulettes de gradé!». L'humour réside ici dans l'association entre les étoiles que l'officier porte sur ses épaules et les étoiles au-dessus desquelles se trouve sa tête. En effet, au Liban les officiers portent des étoiles sur les épaulettes représentant leurs grades. Il s'agit ici d'un message satirique qui dénonce l'attitude des personnes qui se veulent beaucoup plus importantes que les postes qu'elles occupent.

En ce qui concerne le chevauchement culturel et linguistique, on l'observe à travers l'introduction du calque phraséologique (sa tête est au-dessus des étoiles) et le code switching du type extralinguistique puisqu'il s'agit d'une expression figée (Abou Ras, Raso fo2 lenjourn, sa tête est au-dessus des étoiles). En outre, Phares explique les stéréotypes langagiers typiquement libanais en français.

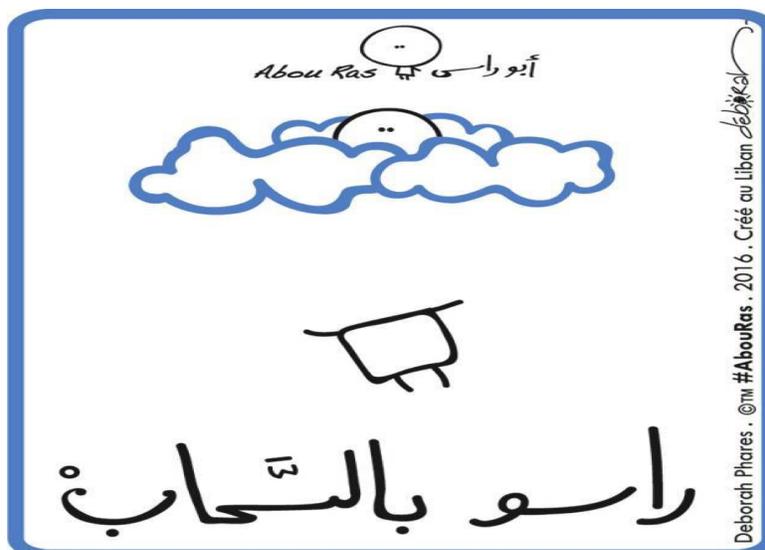


Figure 9.3 – Raso bil sa7ab : 18/06/2016

Dans le dessin baptisé «Raso bil sa7ab» (Figure 9.3), paru le 18 juin 2016, le bas du corps d’Abou Ras flotte dans les airs quand sa tête est dans les nuages.

Du point de vue linguistique, l’expression «Redescends sur terre» est la traduction littérale de l’arabe en français «nzal 3al ared», qui signifie soit réaliste et «aies les pieds sur terre». Phares traduit littéralement l’expression «Raso bil sa7ab» d’où *il a* «la tête dans les nuages», une expression dont l’équivalent existe en français : «Avoir la tête dans les nuages» signifiant être rêveur et distrait. D’ailleurs, cette expression trouve plusieurs équivalents dans la langue française comme l’a bien noté la dessinatrice : « il a la tête dans les étoiles, ou qu’il a la tête dans la lune.»

Le croisement culturel et langagier s’exprime ici par le biais des calques phraséologiques («Redescends sur terre»; Il a «la tête dans les nuages») ainsi que le code switching du type extraphrastique : Raso bil sa7ab. Il a «la tête dans les nuages». Ces procédés linguistiques créent un dynamisme langagier dans le texte. D’ailleurs, le paragraphe est écrit sur un ton humoristique, cela se traduit à travers

l'histoire qu'elle raconte à propos d'Abou rass. Celui-ci est tellement distrait qu'il range ses chaussures dans le frigo et son fils dans l'armoire.

Le dessin illustre l'expression puisque la dessinatrice sépare la tête d'Abou ras de son corps en la mettant dans les nuages séparés du corps. La mixité langagière se lit à travers l'expression écrite en arabe standard dans le dessin. Phares opte pour la couleur bleue pour dessiner les nuages et l'encadré.



Figure 9.4 – 7achichet Albé : 28/05/2016

Sur ce dessin intitulé «7achichet Albé» (Figure 9.4), paru le 28 mai 2016, le titre de l'illustration *7achichet Albé* vient du dialecte libanais et signifie comme Phares l'a traduit plus loin : *l'herbe de mon cœur*. L'expression figée est écrite avec l'alphabet latin, même l'accent aigu est présent. Toutefois, le chiffre «7» est utilisé pour pallier le manque phonétique. En effet, le «7» renvoie au son h aspiré (fricative sourde) qui n'existe pas en français pour cela on a eu recours aux chiffres pour combler ce manque de graphèmes au niveau phonologique, d'où le chiffre 5 (kh comme la jota espagnole), 3 (pour remplacer la consonne fricative sonore), entre autres.

Quant au dessin, il regroupe les deux alphabets latin et arabe «Abous ras, Deborrah Phares, 2016, créé au Liban, 7achichet Albi , abou ras (arabe)» , donc on peut parler ici d'une mixité langagière arabe/français. Dans cette caricature, le cœur d'Abou ras est en vert alors que habituellement c'est la couleur rouge qui représente le coeur. De plus, la plante qui sort de son cœur vient ajouter de l'ambiguïté au dessin. Phares adopte un style simple et recourt rarement aux couleurs. Elle n'y recourt que pour accentuer un trait précis dans le but d'orienter le regard du lecteur et faciliter donc la lecture de l'image.

Pour justifier la couleur verte sur laquelle Phares mise pour colorier le cœur d'Abou Ras, elle remet au début en question l'idée que le cœur soit représenté toujours en rouge (qui nous a donc raconté tous ces bobards ? qui a affirmé qu'un cœur amoureux était rouge ?). Phares commence son texte par des phrases exclamatives qui expriment sa révolte contre l'idée courante selon laquelle on considère que le cœur est rouge. Cette façon d'écrire implique déjà que la dessinatrice est inscrite dans son texte.

Ensuite, elle formule l'idée courante selon laquelle le coeur est rouge en invitant à admettre que le coeur est vert (Oubliez tout de suite ces symboliques marketing erronées !). Puis, elle associe cette idée à la culture libanaise (Au Liban, en tout cas). En l'occurrence, Phares ajoute une nouvelle expression au dictionnaire français «tu es l'herbe de mon coeur» pour dire tu es mon coeur, tu es mon amour, je te porte dans mon coeur.

Pour expliquer l'expression «7achichet Albé» la dessinatrice donne, tout d'abord, la traduction littérale du libanais au français d'où : **«Tu es l'herbe de mon coeur»**. Mais nous tenons à préciser qu'il ne s'agit pas ici de n'importe quel type d'herbe mais de hachich (drogue fabriquée à partir des feuilles du chanvre). Cette phrase n'a pas de sens dans la langue française, ce qui nous amène à parler d'un calque phraséologique. En effet, il s'agit d'une expression af-

fective utilisée par les hommes libanais pour chérir leur épouse ou leur bien-aimé. Mais pour l'expliquer, Phares recourt à la description de la situation : *L'amour rend vivant. Le cœur vibre, il attire même les papillons dans le ventre et, quand il grandit, il devient tendre comme l'herbe rafraîchie par la rosée du matin.*

En l'occurrence, la comparaison vient expliquer l'expression : *quand on tombe amoureux le cœur devient tendre comme l'herbe d'où la coloration verte.* Cette couleur fait donc référence à l'herbe et à la verdure. Cependant, l'herbe porte deux sens ici (polysémique), il signifie d'une part l'herbe en référence avec la verdure et au Hachich d'autre part. De même, la comparaison vient affirmer l'idée : *l'amour serait pour eux comme l'herbe qu'on fume et qui fait tourner la tête...* En fait, au Liban on associe le Hachich à l'amour parce que les deux ont le même effet sur l'homme, autrement dit les deux font tourner la tête et rendent l'homme heureux.

D'ailleurs, les deux langues et cultures libanaises et françaises s'interpénètrent dans la rubrique de Phares d'une part grâce aux procédés linguistiques auxquels, elle a recouru dont l'alternance codique : *Enté 7achichet Albé, «Tu es l'herbe de mon cœur»* ; le calque phraséologique : «tu es l'herbe de mon cœur» et l'emprunt : 7achichet Albé et d'autre part grâce à l'alternance graphique opérée au niveau du code iconique. De plus, nous y trouvons un emprunt à l'anglais : *Oubliez tout de suite ces symboliques marketing erronées!*, ce qui affirme l'idée d'un Liban plurilingue.

Phares s'écarte volontairement de la norme et son implication dans le discours se manifeste par le biais de la prosodie (l'interrogation et l'exclamation qui soulignent l'étonnement de la dessinatrice : *Qui nous a donc raconté tous ces bobards ? Qui a affirmé qu'un cœur amoureux était rouge ? ; Oubliez tout de suite ces symboliques marketing erronées ! ; Mais bien sûr !*) et de la typographie (les deux guillemets pour mettre l'accent sur une expression traduite littéralement de l'arabe en français : «*Tu es l'herbe de mon cœur*» ; les trois points de suspension

qui laissent place à notre imagination : *Cependant, certains pourraient voir dans cette expression une allusion plus space : l'amour serait pour eux comme l'herbe qu'on fume et qui fait tourner la tête...* ; les points d'interrogation et d'exclamation qui traduisent les sentiments de l'auteur ; les deux points pour avancer une explication : *Cependant, certains pourraient voir dans cette expression une allusion plus space : l'amour serait pour eux comme l'herbe qu'on fume et qui fait tourner la tête...*). Tous ces aspects graphiques confèrent au texte un rythme cadencé.

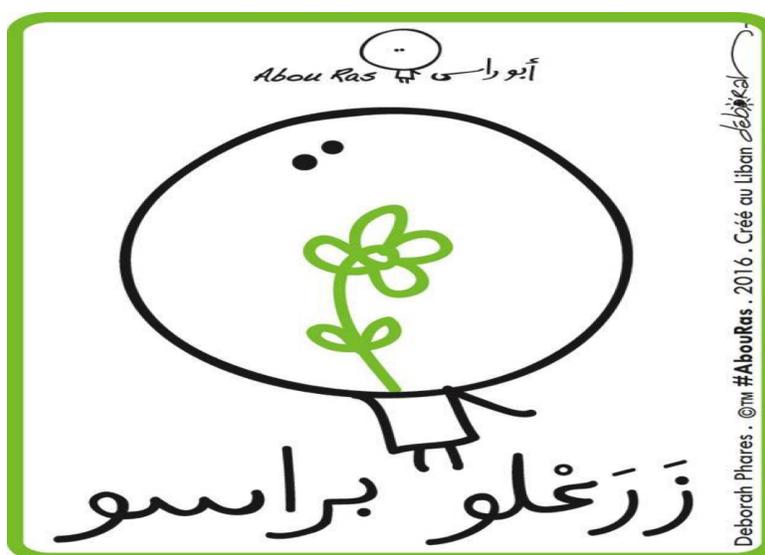


Figure 9.5 – Zra3lo braso : 02/04/2016

Un autre dessin «Zra3lo braso» (Figure 9.5), paru le 02 avril 2016, met en scène Abou ras avec une seule main, son regard dirigé vers le haut comme s'il regardait le ciel ou quelqu'un. Son regard exprime une certaine soumission et cela se traduit encore par l'inclinaison de sa tête. L'absence de l'une de ses mains accentue l'idée de soumission. De plus, la grosse tête d'Abou Ras qui contient une fleur verte, supplante son petit corps. L'expression porte sur le «ras» (la tête), pour cela Phares dessine une grosse tête pour mettre en valeur cette partie du corps. La couleur verte symbolise l'instabilité. De plus, le vert est la couleur de la verdure, ce qui explique le recours à cette couleur comme s'il était question d'une

expression portant sur la plantation.

Le texte s'ouvre avec un humour mordant qu'ironique que certaines personnes font des plantations dans leurs jardins alors que «*d'autres, [font des plantations] comme Abou Ras, dans les têtes*». L'humour réside dans le glissement du sens littéral au sens figuré puisqu'on ne peut pas semer des graines dans les têtes de l'être humain. Derrière cette phrase, se cache un autre sens en lien avec l'expression figée en question mais que l'on ne peut pas dégager sans se référer au contexte ou sans avoir les connaissances socioculturelles spécifiques à la culture libanaise. En effet, Phares fait appel au printemps pour expliquer l'expression, dans la mesure où les deux termes, ont en commun l'idée de plantation et de développement. En plus, elle recourt au calque phraséologique pour expliquer l'expression : *Zara3lo Braso*, «*il a planté dans sa tête*».

Les guillemets marquent la présence d'une expression exogène. Le fait de signaler l'omniprésence d'une expression idiomatique en recourant aux signes de ponctuation, fait preuve de conscience linguistique chez la dessinatrice. Il s'agit en quelque sorte d'indiquer au lecteur le risque de confusion sémantique qu'il peut y avoir, précisant que l'expression idiomatique libanaise n'est pas l'équivalent de l'idée de «*lavage de cerveau*» en français ou de *brain washing* en anglais. Cette précision se traduit par la négation : «*n'équivaut pas vraiment à*». Ainsi, invite-il le lecteur à éveiller son esprit et à faire une réflexion sur le vrai sens de l'expression.

Phares tient donc à expliquer l'expression pour éviter toute confusion sémantique soulignant que, dans l'idée de lavage de cerveau se profile celle d'un grand nettoyage alors que l'expression sémantique «*planter une idée dans la tête de quelqu'un a quelque chose de plus sournois*». Cette dernière expression signifie donc l'introduction de mauvaises idées ou intentions dans l'esprit de quelqu'un. La dessinatrice recourt à la métaphore pour faire le lien avec l'idée de plantation dans l'expression : «*On y introduit, ni vu ni connu, une graine, et l'on attend patiem-*

ment qu'elle germe. On prend soin qu'elle pousse, bien ancrée dans ses racines.» Ainsi, elle associe les mauvaises idées qu'on introduit dans la tête de quelqu'un à une mauvaise graine que l'on sème et dont on prend extrêmement soin jusqu'à ce qu'elle germe et se développe. D'où l'expression libanaise «Zara3lo bravo».

À la fin du texte, Phares explique que cette expression est le synonyme d'une manipulation mentale et d'une influence maléfique. Cependant nous remarquons qu'on a une contradiction en qualifiant la manipulation mentale de la délicatesse et l'influence maléfique de l'utilité : *une manipulation mentale délicate/une influence maléfique, qui peut, parfois, s'avérer très utile...* Cette contradiction peut être interprétée comme une sorte d'ironie.

D'ailleurs, l'idée de croisement de la langue libanaise et française se concrétise à travers l'usage des procédés linguistiques comme le code-switching du type extraphrastique : *Zara3lo Braso, «il a planté dans sa tête»* et du type interphrastique : *L'expression idiomatique n'équivaut pas vraiment à «lavage de cerveau» en français ou brain washing en anglais.* En outre, le recours à la traduction littérale : « il a planté dans sa tête », participe également au phénomène d'interpénétration linguistique. Par ailleurs, la dessinatrice s'inscrit dans son texte, cela se manifeste à travers le découpage rythmique des phrases qui nous transmet les émotions de la dessinatrice, les adjectifs (*C'est le moment idéal/a quelque chose de plus sournois ; bien ancrée dans ses racines ; une manipulation mentale délicate/une influence maléfique*) et les adverbes aussi (*il y a l'idée d'un grand nettoyage ; l'on attend patiemment qu'elle germe ; s'avérer très utile...*).

Enfin, il s'avère important de préciser qu'il existe une sorte d'interaction entre la dessinatrice et ses lecteurs puisqu'elle s'adresse à eux en utilisant le deuxième pronom personnel du pluriel «vous» : *Certains, vous en conviendrez, sèment dans leur jardin et d'autres, comme Abou Ras, dans les têtes!* Après avoir analysé le texte non pouvons constater que le regard dirigé d'Abou ras vers le haut peut être

interprété comme une tentative de manipuler quelqu'un avec son regard.

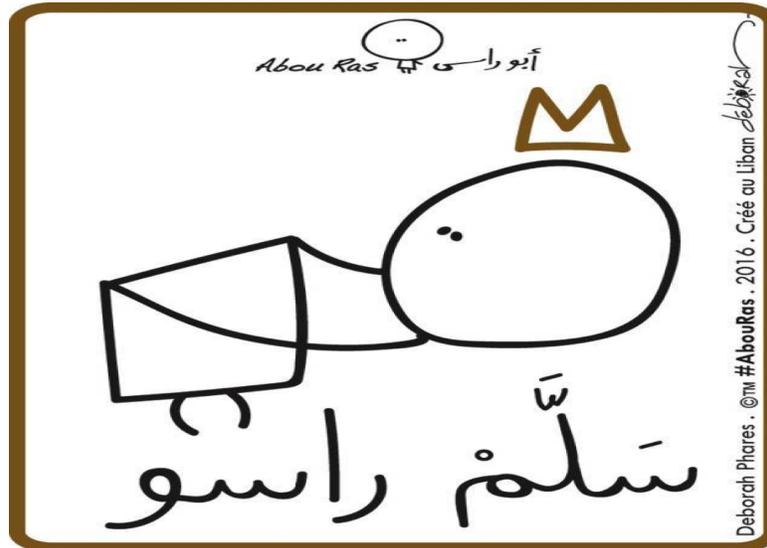


Figure 9.6 – Sallam raso : 26/03/2016

Dans ce sixième dessin intitulé «Sallam raso» (Figure 9.6), publié le 26 mars 2016, Abou Ras tient dans ses bras, sa propre tête alors qu'une couronne est posée sur la tête. Ce dessin paraît insolite, d'où la nécessité de recourir au texte pour en construire la signification.

Phares explique d'abord l'expression «sallam raso» en traduisant littéralement de l'arabe dialectal vers le français, ce qui donne «il remet sa tête». Cette traduction littérale de l'arabe vers le français atteste qu'il s'agit d'un calque phraséologique. Puis, elle explique l'expression sur un ton satirique et de façon métaphorique : «*On dévisse, on ôte la tête de son corps avec ses propres mains et on l'offre, honteux, à la nouvelle autorité en charge*», «*Remettre ce que l'on a de plus précieux, en l'occurrence sa propre tête, avec tout ce qu'elle comprend comme informations, secrets, culture, intelligence insultée...*». Il importe de noter que la dessinatrice signale qu'il s'agit bien de pratiques langagières propres à la société libanaise en soulignant que l'expression «il remet sa tête» est employée ici «à la libanaise», d'où la mixité linguistique dans son texte. De plus, l'usage de procédés

linguistiques tels que le code-switching (Abou Ras bi Sallem Raso. Il « remet sa tête ») et le calque phraséologique (Il «remet sa tête») étayent nos propos.

En effet, la dessinatrice va très loin dans sa définition en procédant à la traduction mot à mot, or l'expression signifie tout simplement «*capituler devant quelqu'un ou renoncer à ses principes ou à ses opinions*». C'est le lexique dépréciatif qui envahit le texte et est utilisé dans le but d'expliquer l'expression ladite : «*humilité, honteux, s'incliner, abandonner, tomber, s'avouer vaincu, remettre ce que l'on a de plus précieux.*»

En outre, pour expliquer l'usage de cette expression dans différentes situations et qui semblent être parfois contradictoires, la dessinatrice précise les différents sens que peut avoir une telle expression : «*on ne se soumet pas toujours à l'ennemi suite à une guerre sanglante... Parfois, c'est face à l'amour qu'on s'incline.*» Tout cela montre que l'usage de cette expression ne porte pas toujours une charge négative, bien au contraire elle pourrait parfois avoir une charge positive notamment dans une situation d'amour où on succombe totalement devant son partenaire. Pour finir, nous sommes convaincue que Phares est inscrite dans son texte et cela se traduit par les indices de subjectivité (les adjectifs dépréciatifs et mélioratifs, les adverbes : [...] on l'offre, **honteux**, à la nouvelle autorité en charge ; Le **déshonneur** de se livrer pèselourd. Remettre ce que l'on a de **plus précieux**, en l'occurrence sa propre tête, avec tout ce qu'elle comprend comme informations, secrets, culture, intelligence **insultée**..., etc. ; les modalités de phrases (Allez !).



Figure 9.7 – 7elo Raso : 12/03/2016

Cet autre dessin, intitulé «7elo Raso» (Figure 9.7), publié le 12 mars 2016, illustre l'expression «7elo Raso». Déborah Phares y met en scène Abou Ras dont la tête a la forme d'un gâteau de couches, avec une cerise rose (framboise) à son sommet. Cela laisse supposer qu'il s'agit de sa fête d'anniversaire ou d'un événement heureux. Abou ras a l'air heureux, cela se manifeste à travers le mouvement de sa jambe gauche, qui est levée vers le haut comme s'il dansait. Phares opte pour la couleur rose aussi bien pour la cerise que le cadre du dessin. Il importe de noter que le dessin est métaphorique puisqu'elle traduit littéralement l'expression.

Du point de vue linguistique, le texte débute par une question qui peut paraître étrange et peut-être violente pour un lecteur non-libanais. Toutefois, cette question provoque sans doute le rire chez un Libanais ou un lecteur qui connaît l'expression : *7elo raso*. De même, les propositions sur le choix de la pâtisserie ont un effet humoristique pour les lecteurs libanais et un effet étrange chez les lecteurs monolingues.

Déborah Phares propose la traduction littérale suivante : *sa tête est pâtisserie*

et sa tête est jolie. En effet, il s'agit ici de jeux de mots car le mot «7élo» en arabe est polysémique, autrement dit, il signifie : «joli» et «pâtisserie». Cela explique d'ailleurs le recours de la dessinatrice à deux expressions littérales pour expliquer le sens de l'expression en question. Cependant, le vrai sens du mot «7elo» est ici joli et non pas «pâtisserie», mais Phares recourt au deuxième sens (une sorte de jeux de mot) pour illustrer l'expression afin de faire rire le lecteur.

D'ailleurs, l'adverbe «principalement» affirme que *7elo* signifie en l'occurrence «joli». Phares essaye de trouver l'équivalent de cette expression en français d'où «une bonne tête». Néanmoins, elle explique que celle-ci n'a pas le même sens qu'en libanais car en langue française une bonne tête «*inspire la confiance*» alors qu'en libanais «*7elo raso*» signifie «*penser d'une belle manière, être complaisant, attentionné, flegmatique mais aussi surprenant, inventif et joyeux*». Le fait de chercher l'équivalent de l'expression libanaise en français, révèle la volonté de la dessinatrice d'impliquer le lecteur non-libanais dans son texte. De plus, Phares essaye de cette manière de l'aider à construire le sens de l'expression. Le lecteur n'est pas donc passif, il est plutôt actif puisqu'il est invité à réfléchir sur l'image ainsi que sur le texte pour y accéder au sens. À la fin, Phares s'adresse au lecteur en lui demandant s'il (elle) a une jolie tête : *Et toi, 7elo rasak(ik) ?* C'est une façon de contextualiser l'expression pour aider par la suite le lecteur à en assimiler le sens.

Pour ce qui est de métissage linguistique, il procède par l'alternance extraphrastique : *Abou Ras 7elo Raso, sa tête est pâtisserie, mais aussi et principalement : sa tête est jolie ; Et toi, 7elo rasak(ik) ? ; pour Emm Ras, Abou Ras 7elo Raso parce qu'il est facile à vivre, complaisant, attentionné, flegmatique mais aussi surprenant, inventif et joyeux, et à travers le calque phraséologique : Abou Ras 7elo Raso, sa tête est pâtisserie, mais aussi et principalement : sa tête est jolie.*

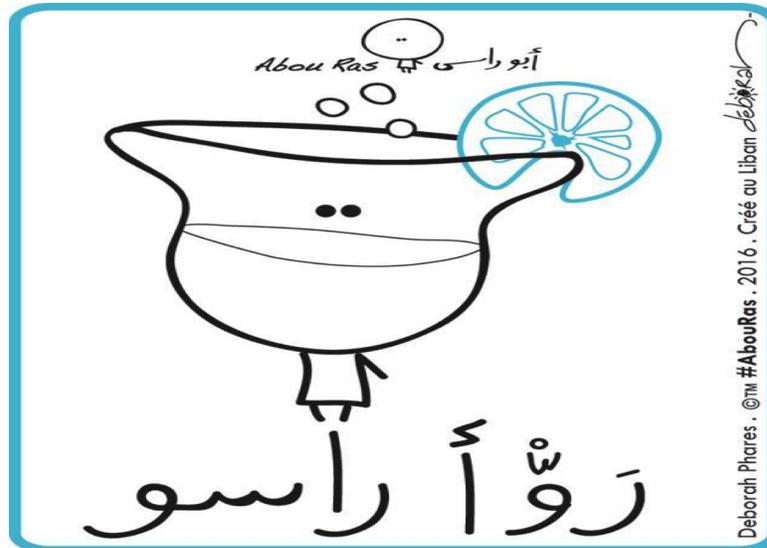


Figure 9.8 – Rawwa2 raso : 20/02/2016

Le dessin intitulé «Rawwa2 raso» (Figure 9.8), paru le 20 février 2016, représente Abou ras dont la tête s'est transformée en verre à cocktail avec quartier de citron bleu et bulles. Normalement, on colorie les tranches de citron en vert, en jaune ou en orange, toutefois Phares a misé ici sur la couleur bleue ce qui étonne. En effet, la couleur bleue symbolise normalement la sérénité. Les trois bulles sortant du verre nous donnent l'impression qu'il s'agit d'une boisson gazeuse et non pas de jus de fruit. Nous remarquons que Abou ras n'a dans ce dessin qu'une seule main. De plus, le bord de verre représente le sourire d'Abou rass, ce qui nous donne l'impression qu'il est heureux.

Dans le but d'explicitier l'expression «Rawwa2 Raso», Phares propose une traduction littérale d'où le calque phraséologique : *il a «calmé sa tête»*. D'ailleurs, elle met le calque entre guillemets pour signaler qu'il s'agit d'une traduction littérale du libanais vers le français. Ensuite elle donne la signification «*il s'est calmé, mais à l'ancienne*» en utilisant comme procédé d'écriture l'énumération et l'anaphore : **Pas de** chants de baleines sur fond marin, **pas de** massage des tempes aux huiles essentielles, **pas de** bâtonnets d'encens **et** de bougies parfumées, il ne

touchera pas non plus au gel douche Absolute Relax.

Dans ce texte, le chevauchement linguistique procède par les emprunts à l'anglais : *Absolute Relax* (elle y recourt pour mieux expliquer l'expression) et à l'arabe : *un bon verre d'arak*. D'autre part, les alternances codiques constituent également un indice de métissage linguistique, à savoir : l'alternance extraphrasique (*Abou Ras, lui, Rawwa2 Raso, il a «calmé sa tête», il s'est calmé, mais à l'ancienne*). En revanche, le chevauchement culturel se manifeste à l'aide de l'interjection qui se réfère à la culture française (*Ommmm, Zeeeen...*); l'appel à certains faits relatifs à la culture libanaise (*se sert un bon verre d'arak, tire sur son narguilé, soulève ses gambettes, noie son regard dans le bleu du ciel et laisse Feyrouz faire son travail*). Il s'agit ici des habitudes très courantes chez les Libanais qui écoutent souvent Feyrouz, fument le narguilé et boivent de l'arak. Cela fait même partie des traditions et coutumes libanaises.

Nous remarquons un changement de ton et de style quand elle passe d'une langue à une autre ou d'un contexte culturel à l'autre d'où le recours à certains mots et expressions familiers (**se barre** en montagne,) et des tournures familières (**laisse Feyrouz faire son travail/soulève ses gambettes**.) Afin de rendre la lecture du texte plus facile et orienter les lecteurs, Phares fait appel aux signes typographiques, c'est le cas des guillemets qui prévoient le lecteur de la présence d'un calque. Comme l'expression est le synonyme de la relaxation et la détente, la dessinatrice a eu l'idée de remplacer la tête de Abou ras par un verre de boisson.

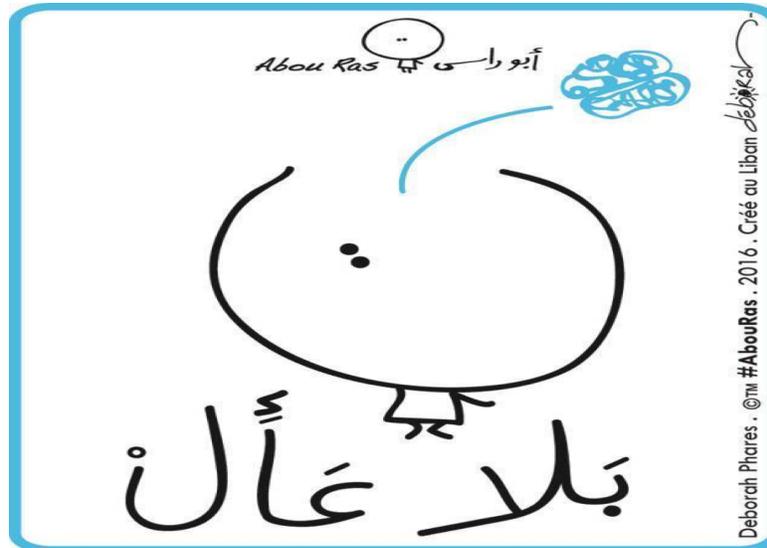


Figure 9.9 – Bala 3a2el : 06/02/2016

Dans «Bala 3a2el» (Figure 9.9), publié le 06 février 2016, la journaliste re-présente Abou Ras avec une tête immense, ouverte de laquelle sort son cerveau. Phares utilise la couleur bleue dans la délimitation du cadre du dessin et pour colorier le cerveau. Le bleu est une couleur «sage» et discrète d'où ce recours pour colorier le cerveau. Ce dessin est métaphorique puisqu'il traduit littéralement l'expression : *Bala 3a2el* qui signifie «écervelé». Le dessin met en scène Abou ras qui venait de perdre son cerveau. Le trait en bleu montre l'instantanéité du fait. Nous remarquons que, la tête de Abou ras est plus grande que d'habitude, cela traduit l'intention de la dessinatrice de mettre l'accent sur cette partie du corps puisqu'il s'agit d'une expression relative à la tête. Il importe d'attirer l'attention sur le fait que la dessinatrice recourt à l'alphabet arabe dans le dessin alors que dans le texte, elle transcrit les mots arabes avec l'alphabet latin comme si elle voulait créer du suspens. Il s'agit d'un procédé qui aide le lecteur à deviner la signification de l'expression.

Comme on le voit, Phares recourt souvent dans ses articles au registre familier, ce qui donne de l'authenticité et de la transparence à ses propos. En plus, il

s'agit d'une façon de se rapprocher des lecteurs et de dévoiler son appartenance à la communauté libanaise. En voici quelques exemples extraits de l'exemple précédent : se barre; c'est mal parti; de fou; c'est quand même. D'ailleurs, nous remarquons l'usage du mot francisé «Beyrouthins» qui vient du nom Beyrouth, la capitale du Liban. Il serait intéressant de noter que ce mot a fait récemment son entrée dans le dictionnaire français (adjectif du Beyrouth, relatif à Beyrouth ou à ses habitants). Quant au contenu du texte, la dessinatrice donne la traduction de l'expression en français et en anglais, ce qui affirme le caractère plurilingue du pays : «En libanais on dit : Bala 3a2el, en français : écervelé et en anglais : brainless». Cependant, nous relevons ici une traduction littérale, qui correspond au procédé du calque. Après avoir fourni la déclinaison de l'expression : Bala 3a2el ou Bala mokh, la dessinatrice explique ensuite les nuances qui existent entre ces différentes langues : «*En libanais cette expression tend à décrire quelqu'un d'irresponsable, de fou.*», *en français celle-là veut plutôt dire : étourdi, distrait et tête en l'air. Alors que brainless tourne autour d'imbécile, stupide, celui qui manque d'intelligence.*» L'imbrication de l'anglais et du français contribue à une certaine mixité langagière.

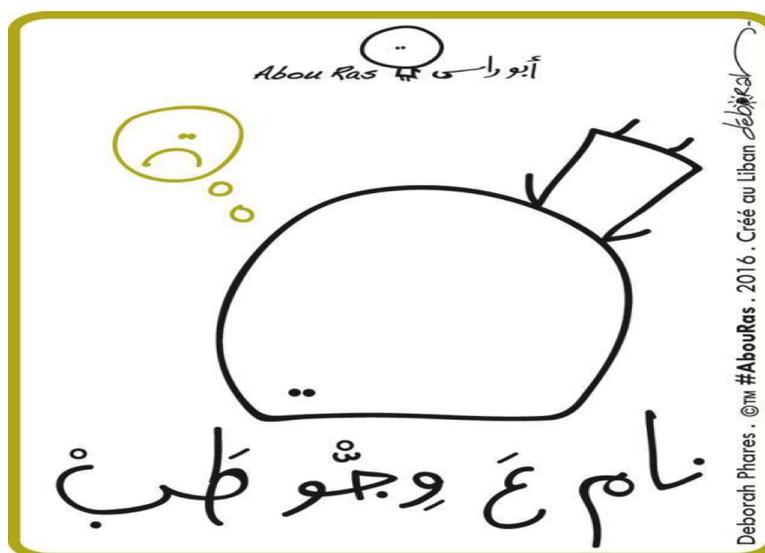


Figure 9.10 – Nem 3a wejjo tab : 09/01/2016

En intitulant son dessin «Nem 3a wejjo tab» (Figure 9.10), paru le 09 janvier 2016, la journaliste représente le personnage d'Abou Ras à l'envers, la tête au sol et les pieds en l'air, sa tête est à plat. Apparemment Abou ras est dans un état de détresse comme le montre l'émoticône triste, représenté sous forme de bulle au-dessus de sa tête.

L'expression libanaise : **Nem 3a wejjo tab** est traduite littéralement par : «*il dort à plat sur son visage*». Cette expression est employée pour dire que quelqu'un est très triste qu'il s'est vite endormi. La dessinatrice explique l'expression en question sur un ton à la fois satirique et créatif. Elle raconte l'histoire d'Abou ras avec papa Noël. Après avoir cru à la magie et au père Noël qui venait déposer chaque année des cadeaux sous le sapin, Abou ras a appris que papa Noël n'existe pas. Pris de déception, il s'est mis dans le lit et s'est endormi sur le coup. Comme on peut le constater, la situation de Abou ras varie en fonction de l'expression qui surplombe le dessin. Parfois, il se manifeste sous l'image d'un adulte et parfois sous l'image d'un enfant qui croit à la magie. Le champ lexical de la déception et de la tristesse envahit le texte dans le but de décrire la situation de Abou ras accablé par la tristesse, il a dormi «*à plat sur son visage*» (*vaincu, abandonné, cocufié, amer, dégoûté, la grisaille, etc*).

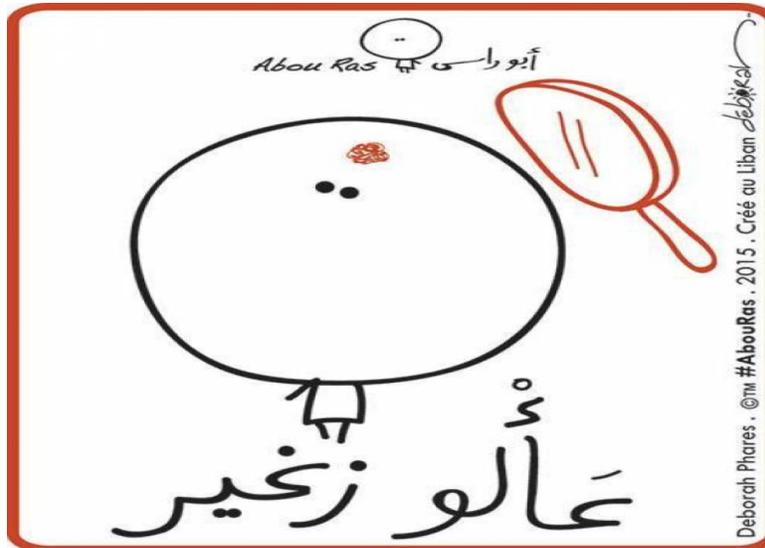


Figure 9.11 – 3a2lo zghir : 07/11/2015

Le dessin intitulé «3a2lo zghir» (Figure 9.11), publié le 07 novembre 2015, représente la grosse tête d'Abou Ras contenant un cerveau minuscule orange. Une loupe orange est ajoutée au-dessus de sa tête pour accentuer le fait que son cerveau soit si petit. En d'autres termes, invisible à l'oeil nu, il faudra se servir d'une loupe pour le distinguer.

Au début, Phares essaye d'expliquer l'expression «3a2lo zghie» avec humour : *Bien qu'il oscille entre l'oreille droite et la gauche, il ne veut rien entendre ! «Unineuronaire», l'info chez lui ne passe pas.* Puis, elle donne l'explication disant qu'«*Il se fâche pour un rien. Il prend tout mal. On ne peut rien lui dire ! Abou Ras 3a2lo zghir, son cerveau est petit. Petit comme sa compréhension des choses.*» Dire de quelqu'un 3a2lo zghir c'est dire donc qu'il n'est pas assez mature et compréhensif vu qu'il se fâche rapidement, et ne supporte pas les critiques, qu'il prend mal.

Introduire une expression libanaise dans un texte français, contribue évidemment à un certain métissage linguistique et culturel, qui se manifeste à travers

différents procédés. Nous avons pu y relever, par exemple, une alternance extraphrastique : *Abou Ras 3a2lo zghir, son cerveau est petit*. D'ailleurs, Phares donne le terme équivalent en français : *grincheux*. De plus, nous avons aussi une autre alternance extraphrastique qui se traduit à travers l'intrusion d'une expression idiomatique libanaise : *Kabber 3a2lak ya Abou Ras!* Par ailleurs, on peut parler aussi d'un calque phraséologique lorsque Phares procède à la traduction littérale de l'arabe vers le français comme l'illustre l'exemple suivant : *Abou Ras 3a2lo zghir, son cerveau est petit; Kabber 3a2lak ya Abou Ras!* «Agrandis donc ton cerveau». Cette pratique du calque trouve une explication entre guillemets : *ou plutôt, «aie un peu plus de maturité»!*

Quant à son style d'écriture, Phares fait appel parfois aux figures de style comme la comparaison, à laquelle elle fait usage pour mieux expliquer l'expression : *Comme un gosse, pas fini dans sa tête et parano sur les bords*. Phares compare ici Abou ras à un enfant, c'est-à-dire qui est immature. Dans la deuxième comparaison, Phares met en parallèle la petitesse du cerveau d'Abou ras à la petitesse d'esprit ou sa façon de voir les choses. Pour expliquer l'expression, Phares le met souvent en rapport avec Abou ras, de sorte qu'elle invente une histoire sur lui pour mieux passer son message tout en y ajoutant une touche humoristique.

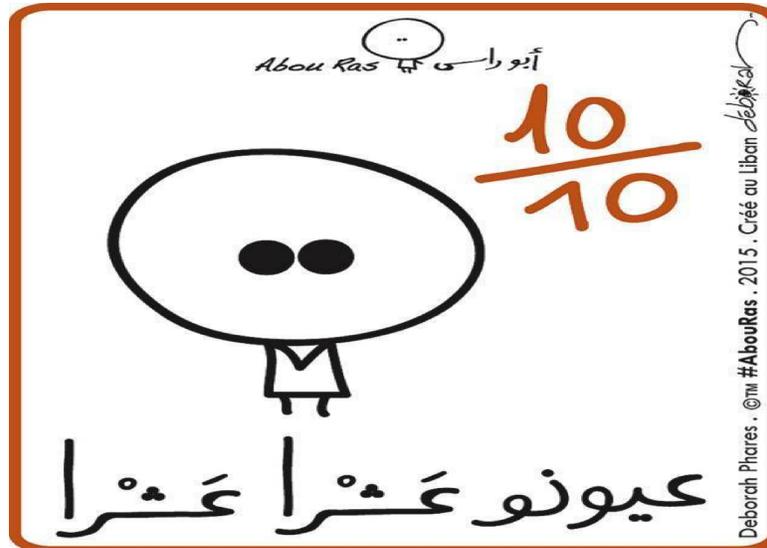


Figure 9.12 – 3youno 3achra 3achra : 31/10/2015

Dans le dessin «3youno 3achra 3achra» (Figure 9.12), publié le 31 octobre 2015, Abou ras a de très gros yeux, une note 10/10 est inscrite à côté de sa tête. Nous remarquons que l’expression est toujours écrite en alphabet arabe en bas du dessin. En haut, nous trouvons le chiffre 10 en orange mais sous forme d’équation 10/10. D’après le dessin on imagine que les gros yeux et le chiffre 10 sont en relation avec l’expression en question. Pour confirmer notre hypothèse et accéder au sens de l’expression, le recours au texte s’avère être indispensable.

En effet, Phares propose l’explication suivante dès le début du texte : «*Rien ne lui échappe, ses yeux sont partout à la fois. Ici, là-bas, en diagonale, dans le dos.*» Cela signifie qu’il est un bon observateur. À cela s’ajoute la traduction littérale : «*ses yeux sont dix dix.*», ce qui explique d’ailleurs la présence du chiffre 10/10 dans le dessin. La traduction mot à mot du libanais au français nous invite à parler de calque. D’autre part, il s’agit aussi d’une alternance extraphrastique car elle jongle d’une langue à l’autre : *Abou Ras, 3youno 3achra 3achra, ses yeux sont dix dix.* Puis, Phares se propose d’expliquer l’origine de cette expression en disant qu’il a une «*Vision dix sur dix*», car «*il dévoile les informations «top secrètes»*»,

etc. En outre, pour mieux saisir l'idée de cette expression, Phares compare Abou ras dont la vision est forte au diplomate, au vigile, au barman, au surveillant qui voient tout et à tante Taréz. En effet, tante Tarez est le cliché ou le stéréotype de la voisine libanaise curieuse, qui se mêle de tout et passe sa journée sur son balcon à guetter tout ce qui se passe dans le quartier. Il s'agit donc ici d'attitude sociale propre à la culture libanaise, d'où la mixité culturelle libanaise-française dans la rubrique de Déborah Phares.

D'ailleurs, la dessinatrice critique ce genre de personnes qu'elle associe à Abou ras sur un ton humoristique : *Aux yeux, se joignent les oreilles ainsi que des antennes invisibles qui enregistrent les infos croustillantes : émissions 10 sur 10.* Autrement dit, cette catégorie de personnes tend leurs oreilles et guettent pour être au courant du moindre détail. Phares imagine ces individus ayant des antennes invisibles en train d'enregistrer les informations secrètement, d'où l'effet humoristique que le texte peut engendrer chez le lecteur. Nous remarquons que Phares a souvent tendance à utiliser dans ses textes une stratégie d'humour pour mieux faire passer son message au lecteur.

La dessinatrice attire l'attention du lecteur francophone sur le fait que l'expression libanaise «3youno 3achra 3achra» dépasse l'expression française «avoir un œil de lynx» qui signifie avoir une vue perçante. En effet la différence se situe au niveau de l'implicite dans le sens où l'expression libanaise porte une valeur péjorative parce qu'elle rime avec la curiosité et l'espionnage contrairement à celle de la langue française, à charge méliorative dépourvue de toutes connotations dépréciatives. Donc, une même expression peut avoir des connotations culturelles différentes selon le contexte de son usage (son usage en France diffère de celui au Liban). Cette explication métalinguistique des deux langues libanaise et française, est un indice de métissage linguistique au sein de la presse libanaise.



Figure 9.13 – 3a rous asabi3o : 05/09/2015

Quant au dessin «3a rous asabi3o» (Figure 9.13), paru le 05 septembre 2015, il met en scène Abou ras tenant un bouquet de fleur à la main, ce qui nous laisse entendre qu'il s'agit d'une cérémonie. Ce qui pourrait choquer, c'est que la tête d'Abou ras prend la forme des orteils. En effet, sa tête dans sa globalité a la forme d'un pied, d'où la nécessité de recourir au texte pour construire le vrai sens du dessin.

En effet, Phares a tendance à recourir dans ses commentaires, aux coutumes et aux traditions libanaises, afin d'expliquer l'expression qui sert de titre au dessin. En d'autres termes, elle fait appel au vécu libanais ainsi qu'à son bagage culturel. Toutefois, elle utilise parfois la synonymie ou l'antonymie pour définir l'expression idiomatique. Dans ce texte, elle fait appel à une réalité libanaise, afin d'expliquer son idée. De plus, elle recourt au procédé de négation pour mieux élucider son usage. Normalement, l'expression «3a rous asabi3o» signifie «éviter de faire du bruit», or Déborah Phares utilise ici la négation afin d'expliciter le sens de l'expression : «*ce n'est pas du tout sur la pointe des pieds que nous nous disons «oui» au Liban*» .

La dessinatrice choisit ici le mariage comme sujet de son texte pour contextualiser l'usage de l'expression : «3a rous asabi3o». Normalement, le mariage au Liban est célébré pleinement en fanfare dans un restaurant raffiné et non pas sur la pointe des pieds. Ce texte illustre la réalité festive libanaise. Les Libanais en font trop pour plaire ou pour s'afficher socialement. Les apparences occupent donc une place très importante dans ce pays. De plus, la musique française y occupe une place importante pour «faire classe» d'où l'ancrage de la culture française dans les mœurs.

Nous remarquons que le texte est émaillé de mots libanais comme *3arous* (mariée), *zaffé* (danse folklorique), *3a rous asabi3o* (sur la pointe des pieds). Outre les mots libanais auxquels recourt la dessinatrice, elle fait aussi appel à des mots anglais comme «*show*» et «*Dj*». De plus, elle traduit littéralement l'expression «*3a rous asabi3o*», par : «*sur la pointe de ses doigts*» et pour l'expression «*bala tanné w ranné*» : «*sans tambour ni trompette*» .

Nous relevons également un code-switching du type extraphrastique : «Abou Ras, lui, avait demandé Emm Ras en mariage 3a Rous Asabi3o, sur la pointe de ses doigts, sans tambour ni trompette.» Ainsi, ces procédés linguistiques montrent que les articles de la presse francophone libanaise sont des textes qui mettent en oeuvre la valeur esthétique de l'entre-deux langues. Les textes de Phares font écho aux représentations et attitudes sociales spécifiques à la culture libanaise alors qu'ils sont écrits en français, d'où le métissage culturel qui se produit.

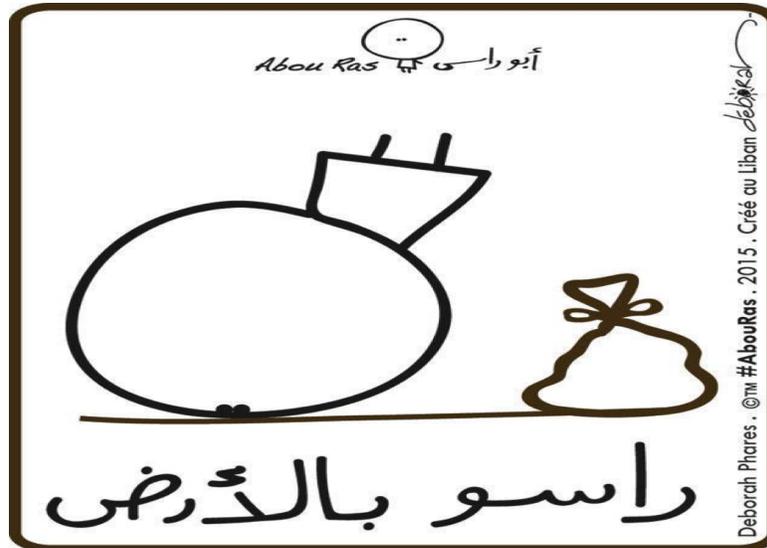


Figure 9.14 – Raso bil ard : 29/08/2015

En ce qui concerne le dessin intitulé «Raso bil ard» (Figure 9.14), paru le 29 août 2015, il représente Abou Ras, la tête dans le sol, les jambes en l’air, près d’une poubelle. Cela nous donne l’impression qu’il venait de tomber sur sa tête. De plus, ses yeux sont collés l’un à l’autre suite à l’accident peut-être. À côté d’Abou rass, un sac de poubelle noué. La ligne horizontale indique que Abou ras et le sac de poubelle se trouvent sur la même ligne (ils sont égaux). Nous remarquons que dessin est dépourvu de couleurs autres le noir et le blanc.

Phares commence son texte sur un ton humoristique pour expliquer la situation misérable d’Abou rass, c’est-à-dire des Libanais puisqu’il les représente : *Pour pleurer sur notre sort, nul besoin de bombes lacrymogènes*. Ensuite, pour décrire plus concrètement sa situation, Phares opte pour le procédé de l’anaphore, en reprenant le mot Abou ras au début de chaque énoncé : «**Abou Ras** est désespéré, **Abou Ras** est démoralisé, **Abou Ras** est triste, **Abou Ras** pleure.» En effet, cette façon de litanique est caractéristique des Libanais.

Pour mieux expliquer l’expression, Phares la contextualise en décrivant Abou

ras dans une situation critique et désespérée : «*Abou Ras est désemparé, Abou Ras est démoralisé, Abou Ras est triste, Abou Ras pleure. Il croule sous le poids du déshonneur. Il a honte d'être libanais.*» Ensuite, elle procède à la traduction littérale de l'expression : Abou Ras, raso bil ard, **sa tête est enfouie dans la terre**. Cette phrase insolite, pour un non-libanais, est chargée de connotations culturelles. Elle signifie que Abou ras a tellement honte (ici selon le contexte il a honte d'être libanais) qu'il souhaite enfouir sa tête dans la terre pour se cacher. Ce procédé linguistique est un indice de rencontre de deux langues différentes : le français et le libanais au sein de l'article. Outre le calque, nous pouvons parler aussi d'alternance extraphrastique :

1. *Abou Ras, raso bil ard, sa tête est enfouie dans la terre.*
2. *Ya ard ncha2é w bla3iné, comme le dit le dicton quand un être meurt de honte : «Oh terre, ouvre-toi et avale-moi.»*

À part ces procédés linguistiques qui illustrent bien le métissage linguistique à l'oeuvre dans le texte de presse francophone au Liban, nous pouvons également parler de l'imbrication culturelle. Phares fait référence à la réalité et au vécu libanais pour fournir des explications, en mettant en rapport ce qui se passe au Liban avec l'expression en question. Il s'agit d'une période où, le Liban souffrait d'une crise de déchets, ce qui explique la présence d'un sac de poubelle dans le dessin et dans le texte : «*Il(Abou ras) est au plus bas. Enseveli sous le poids de ses poubelles et de toutes les promesses sans lendemain.*» Ainsi, elle se réfère à la crise de déchets pour contextualiser l'expression «*raso bl ard*». Autrement dit, Abou ras en tant que Libanais, a honte de cette situation qu'il souhaite enfouir sa tête dans la terre.

Par ailleurs, elle fait appel à un proverbe libanais pour mieux expliquer la situation : *Ya ard ncha2é w bla3iné, comme le dit le dicton quand un être meurt de honte : «Oh terre, ouvre-toi et avale-moi.»* Il s'agit donc d'une intertextualité dans la mesure où elle introduit dans son texte un proverbe libanais (un déjà-

dit). En effet, Phares signale la présence de la culture libanaise en notant qu'il s'agit d'un dicton libanais qu'il traduit littéralement en français, ce qui montre sa conscience linguistique.

Outre l'anaphore, Phares utilise d'autres figures de style telle que la métaphore : *Pendant des décennies, le Libanais a fait l'autruche, refusant de regarder la vérité en face*. Pour dire que le Libanais est comme l'autruche qui, à force d'être à chaque fois déçu, enfuit sa tête dans la terre parce qu'il ne peut plus confronter la réalité honteuse et amère. Ainsi, nous pouvons interpréter la position d'Abou ras dans le dessin, dont la tête touche la terre. En fait, il voulait cacher sa tête parce qu'il a honte de quelque chose.

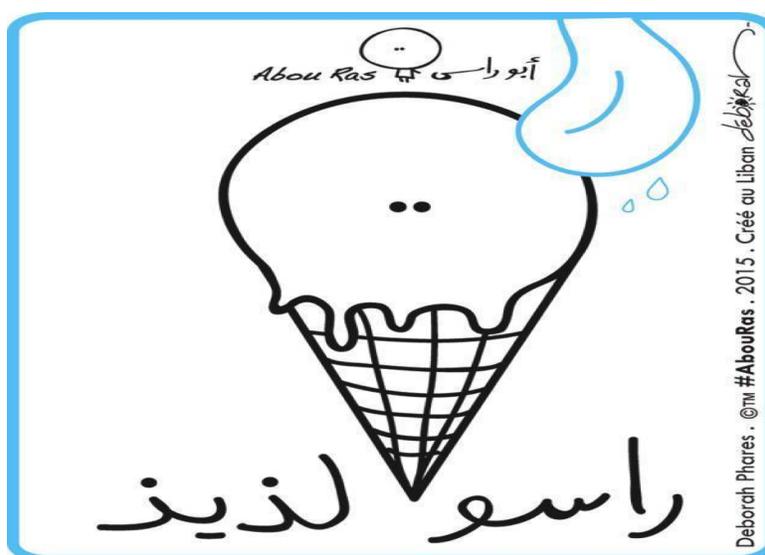


Figure 9.15 – Raso Laziz : 11/07/2015

Dans «Raso Laziz» (Figure 9.15), publié le 11 juillet 2015, Le corps d'Abou ras se transforme dans ce dessin en une cornet de glace et sa tête en une boule de glace. Une langue bleue dégoulinante de salive au-dessus de sa tête. Le dessin est métaphorique illustre littéralement l'expression en question. Les deux goûtes de salive expriment l'envie de lâcher la glace.

Phares commence son texte par une phrase exclamative qui exprime son étonnement à l'égard de Abou rass. En effet, le texte est plein de positivité (il se la joue relax ; Finis les prises de têtes et le stress, bonjour la tête froide ; (...) qui donne envie de se lâcher ; Il offre des roses à sa grande mère, etc. Cette positivité est liée à l'expression «Raso laziz», à charge positive. Phares procède donc à l'explication de cette expression en créant d'abord une ambiance de complicité et de relaxation. Pour ce faire, elle adopte un style familier et informel qui va avec l'expression idiomatique. Ainsi, nous avons relevé quelques tournures et mots familiers : Qu'est-ce qu'il est cool Abou Ras ! (elle utilise ici l'anglicisme «cool» ce qui ajoute une touche orale au texte) ; il se la joue relax (il s'agit d'une troncation du mot relaxation d'où relax, ce qui donne un aspect oral et souple au texte.

Ensuite, elle recourt à la comparaison pour mieux transmettre le sens de l'expression : *Tel un cornet de glace rafraîchissant qui donne envie de se lâcher, Raso Laziz*. Phares compare ici la tête de Abou ras à un cornet de glace. Le rapport s'établit au niveau de l'effet que la glace et Abou ras exercent sur nous quand on se trouve en compagnie avec eux. Comme la glace, Abou ras nous rafraîchit avec sa bonne humeur et son humour. Toutefois, la dessinatrice n'a pas donné la traduction de l'expression en français, mais elle a trouvé une autre issue qui est la comparaison pour aider le lecteur à déchiffrer le message de façon indirecte.

Les textes de Phares regroupent trois langues (arabe dialectal, français et anglais). On y trouve du calque phraséologique (bonjour la tête froide) et des emprunts à l'anglais et au libanais. Phares invente régulièrement une histoire sur Abou ras : *Il offre des roses à sa grand-mère chaque début de mois. Il envoie des cartes postales à ses amis des 4 coins du monde. Il distribue des bonbons aux enfants dans la rue. Compose des mélodies pour ses plantes. Il a une bonne tête dégoulinante de gentillesse et de bienveillance*. Phares recourt à des exemples concrets pour expliquer l'usage de cette expression, ou pour contextualiser l'expression, ce qui permettra au lecteur de mieux saisir le sens et l'utiliser par la

suite.



Figure 9.16 – Bi 7eb batno : 04/07/2015

La dessinatrice met en scène dans le dessin intitulé «Bi 7eb batno» (Figure 9.16), paru le 04 juillet 2015, le personnage «Abou ras», les mains enlacés sur son gros ventre, sur lequel nous voyons dessiner des lèvres rouges comme s’il venait de faire un bisou à son ventre. Déborah Phares opte pour des formes, des couleurs et traits simples : un cercle, des ronds, etc. La couleur rouge est le symbole de l’amour et de la passion. Le demi-cercle dessiné au-dessous du ventre montre qu’Abou ras est ventru (qu’il a un petit aide ou bidon). Ce dessin est métaphorique dans le sens où on donne un corps à une idée qui est l’expression idiomatique. D’ailleurs, le dessin traduit l’expression idiomatique «bi7eb batnou».

Pour expliquer l’expression idiomatique libanaise Phares recourt d’abord au calque phraséologique dans la mesure où elle l’a traduite littéralement de l’arabe vers le français : «Il aime tellement son ventre», ce qui correspond à être gourmand. À cela s’ajoute, de nombreux mots empruntés à l’arabe dialectal et qui sont en référence avec la gastronomie libanaise tels que : *un mezzé* (appéro), *une man2ouché* (pâte garnie de fromage, de thym, etc), *le baba ghannouj* (caviar

d'aubergine), *kebbé* (tartare), *samboussek*, *taboulé*, *sawda neyyé*, *karabiji*, *soder knéfé*, (spécialités libanaises), *habibi ma bi7ebneh* (mon chéri ne m'aime pas). Ces emprunts servent à orienter la lecture du spectateur et appartiennent au champ lexical de la gastronomie qui domine dans ce texte puisqu'il s'agit d'une expression qui tourne autour de ce thème. «*bi7eb batno*» : «*il aime tellement son ventre*» c'est en ces termes que la dessinatrice a traduit l'expression idiomatique.

On peut observer que la dessinatrice ne propose aucune traduction de ces mots libanais comme si elle s'adressait uniquement aux Libanais. De plus, elle jongle d'une langue à une autre, ce qui nous permet de parler du phénomène de code-switching. Ainsi, elle procède par alternance d'une expression libanaise figée avec un énoncé français : *Abou Ras Bi 7eb Batno. Il aime tellement son ventre : Tapez : Habibi ma bi hebneh*. Nous trouvons d'autres alternances de type intraphrastique (qui s'opèrent à l'intérieur du même énoncé) comme par exemple : *Une man2ouché bien huileuse le matin, etc.*

La culture et le dialecte libanais viennent donc s'immiscer à l'intérieur du texte français et cela à travers les emprunts à l'arabe libanais, l'alternance codique et le calque phraséologique (il aime son ventre). On constate que la dessinatrice joue vers la fin de son texte sur les mots comme par exemple, le mot «*soder*» qui signifie en français «*la poitrine*». Toutefois, il peut avoir le sens de «*copieux*» s'il précède un nom en référence avec la nourriture, d'où «*un soder Knéfé bonnet H*» . Sachant que «*knéfé*» désigne un type de pâtisserie libanaise, ce qui explique l'expression «*bonnet H*» qui renvoie normalement aux poches d'un soutien-gorge.

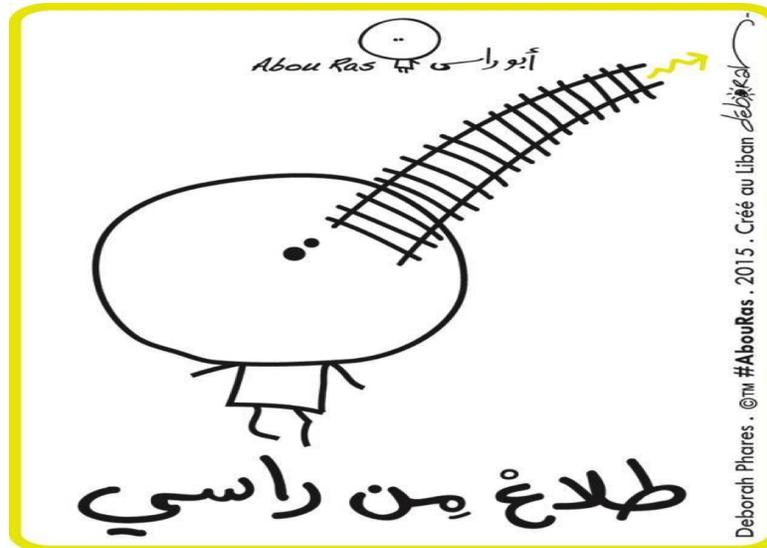


Figure 9.17 – Ta3 mn rase : 20/06/2015

Cet autre dessin «Tla3 mn rase» (Figure 9.17), paru le 20 juin 2015, met en scène Abou ras dont la tête est plus grande que son corps, ce qui nous laisse prévoir que l'expression met en exergue la «tête». De la tête, nous voyons sortir une échelle avec au bout une flèche jaune, comme si elle visait à indiquer la sortie. De plus, Abou ras a un oeil plus grand que l'autre, ce qui marque peut-être son exaspération. Ses jambes pliées laissent croire qu'il fuit quelqu'un.

Le texte commence par une phrase impérative exclamative, mise entre guillemets qui signalent la présence d'un discours rapporté, ou plus précisément d'un parler stéréotypé. L'expression libanaise, transcrite en alphabet latin «*tla3 mn rase*» est traduite au français d'où le calque phraséologique «*sors de ma tête*». Cette phrase figée est correcte au plan syntaxique sauf qu'elle peut paraître étrange et insolite. En effet, les Libanais utilisent cette expression lorsqu'ils pensent incessamment à une personne au point qu'ils se sentant possédés, ce qui explique leur désir de la chasser ou la mettre en dehors de leur vie. L'auteur recourt aussi à l'anglicisme «*oust*» *out* c'est-à-dire *dehors*. Nous avons l'impression que Phares écrit l'arabe en français, d'où la phrase : *il occupe ses pensées* pour dire *qu'il se*

démène ; avoir un petit monsieur ou une petite madame qui élit domicile dans son cerveau, c'est déstabilisant..

Plus loin, Phares fait appel à une comparaison afin de mieux éclaircir son idée : *comme un studio si bien équipé qu'il n'y aurait aucune raison d'évacuer*. Elle compare **la tête** de Abou ras tourmenté par ses multiples problèmes à **un studio encombré de meubles** dans le but de mettre en relief la situation désagréable et déstabilisante dans laquelle une personne pourrait se retrouver si elle se sentait coller à quelqu'un. Phares fait travailler fortement son imagination au point qu'elle nous laisse croire qu'une personne qui habite la tête de Abou ras et qui se mêle même de sa vie. Elle écrit à la libanaise et parle au nom des Libanais : «*on dit qu'il nous habite*». Parfois, elle traduit mot-à-mot de l'arabe en français : «Pays d'accueil **en puissance**» dans le sens de **fortement**. En plus, Phares passe d'une langue à l'autre : «*Dehors! Allez oust! Tla3 men Rasé! Sors de ma tête!*», hurle Abou Ras. Tous ces procédés constituent des indices de chevauchement linguistique et culturel dans la rubrique de Déborah Phares.

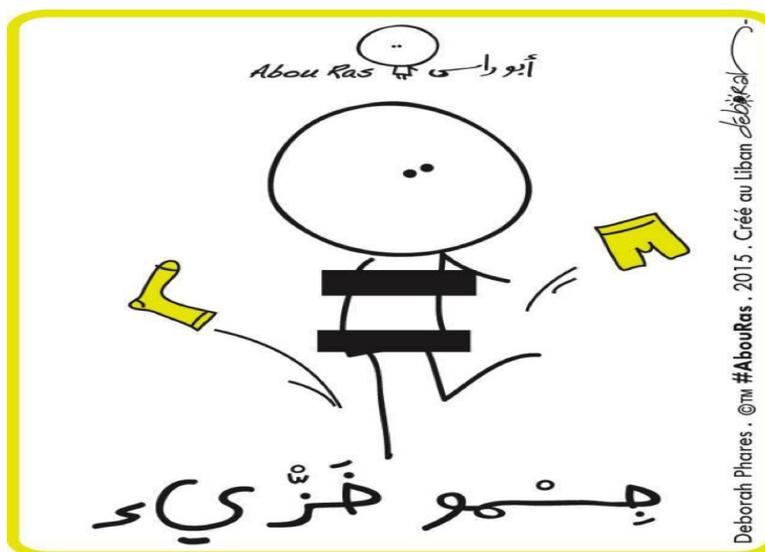


Figure 9.18 – Jesmo khazzi2 : 13/06/2015

Dans ce dessin intitulé «Jesmo khazzi2» (Figure 9.18), paru le 13 juin 2015, le

surtitre est en arabe dialectal mais transcrit avec l'alphabet latin : **jesmo khazzi2**. Rappelons au passage que le chiffre 2 remplace un son qui n'existe pas en français le «eh» d'où le recours aux chiffres pour pallier les lacunes de graphèmes. Quant au dessin, il regroupe différentes langues et alphabets car nous y retrouvons des mots en arabe écrits avec l'alphabet arabe, des mots en dialecte libanais écrits en lettres latines (Abou Ras) et du français (Déborah Phares 2015. créé au Liban). Le dessin met en scène Abou ras dépouillé de tous ses vêtements comme en témoignent les deux bandes noires qui cachent son anatomie (tétons, partie génitale). Les vêtements s'envolent à ses côtés, une chaussette et son caleçon. Toutefois, le regard de Abou ras exprime son étonnement et sa gêne comme si les vêtements s'étaient envolés tous seuls et qu'il essayait de les attraper, comme le montrent les gestes qu'il fait avec sa main et sa jambe.

Déborah Phares puise son inspiration de l'expression libanaise «Jesmo khazzi2» pour en faire non pas seulement un dessin mais aussi un poème comme en témoignent les rimes (dénude/prude ; gambettes/pâquerettes ; attise/mainmise ; habits/exquis ; soupire/transpire ; plus/accrue). Toutefois, nous sommes face à un poème fragile au niveau sémantique surtout que le thème porte sur l'exhibition, ce qui provoquera le rire auprès du lecteur. D'ailleurs, l'objectif de Phares est de faire rire ses lecteurs. De plus, le registre utilisé est courant voir familier et léger, voire vulgaire (gambettes, sous les habits, le corps est plus qu'exquis, de sexitude transpire, quand le tee-shirt de résiste plus...). Ce poème écrit sur un ton humoristique, vise uniquement à faire rire le lecteur.

En effet, l'expression libanaise «*jesmo Khazzi*», signifie que Abou ras a un corps de rêve que ses vêtements se déchirent parce qu'ils ne peuvent pas y résister. Phares n'a donné que la traduction littérale et s'est limitée à un poème pour laisser aux lecteurs le plaisir de deviner le vrai sens de l'expression. Le contexte pourrait donc aider le lecteur à décoder le message «*quant le tee-shirt ne résiste plus, à la montée de chaleur accrue, on dit qu'Abou ras Jesmo Khazzi ; il a un corps qui*

déchire !». À partir du contexte nous pouvons en conclure que l'expression *Jesmo khazzi2* signifie avoir un corps très beau. Pourquoi un corps qui déchire ? Parce que quand une silhouette est très excitante, les vêtements se déchirent.

Un Libanais imprégné dans la culture libanaise est familiarisé avec ces expressions idiomatiques, qui peuvent paraître incongrues pour un étranger. Comme nous l'avons souligné plus haut, le style d'écriture peut paraître parfois grossier (dévoiler les gambettes, on n'est pas prude...). De plus, Phares n'explique pas directement ou de façon explicite l'expression «jesmo khazzi2» mais elle écrit une sorte de poésie pour amener les lecteurs à en extraire eux-mêmes le sens. Dans ce petit poème se mêlent harmonieusement les deux cultures et les deux langues françaises et libanaises pour en former une poésie originale à la libanaise. Nous trouvons même des emprunts à l'anglais (sexitude : se dit de quelqu'un particulièrement sexy et tee-shirt : maillot en coton à manches courtes) et une alternance extraphrastique (On dit qu'Abou Ras Jesmo Khazzi).



Figure 9.19 – Ido khadra : 30/05/2015

Cet autre dessin «ido khadra» (Figure 9.19), paru le 30 mai 2015, met en scène Abou rass, dont la main prend la forme d'une grande feuille. Phares met

l'accent sur cette plante puisqu'elle a une dimension presque plus grande que le personnage même. Comme l'expression porte sur la plantation, Phares mise sur la couleur verte pour le cadre du dessin et la petite plante qui sort de la tête de Abou rass.

Pour expliquer l'expression libanaise «ido khadra», Déborah Phares donne la définition en six langues différentes : en libanais, en français, en anglais, en allemand, en italien et en suédois. Dans un paragraphe de quatre lignes cohabitent donc six langues différentes, ce qui contribue à un certain métissage linguistique et donc à la richesse du texte. En outre, cela dévoile les compétences linguistiques dont jouit la dessinatrice ainsi que son niveau culturel élevé puisqu'elle se montre ouverte aux différentes langues et cultures. Par ailleurs, Phares donne des informations complémentaires sur la période où l'expression française «avoir la main verte», a vu le jour (XXe siècle), ce qui montre l'intérêt particulier qu'elle porte à cette langue. D'ailleurs, elle est le miroir du peuple libanais dans la mesure où elle le représente en tant qu'une personne polyglotte et passionnée des langues. Connaître et pratiquer plusieurs langues en même temps est un fait très normal au Liban. Il est à important de préciser que l'expression «ido khadra» signifie en français «savoir entretenir les plantes».

D'ailleurs, les expressions libanaises «ido khadra» et «abous ras» transcrites en alphabet latin ajoutent une touche libanaise au texte écrit en grande partie en français. Nous remarquons que la dessinatrice recourt souvent aux signes typographiques pour exprimer ses idées comme les deux guillemets qui mettent en valeur l'expression donnée en différentes langues ; la virgule qui assure la structuration des énoncés et les trois points de suspension qui indiquent que le sujet n'est pas clos. Ces signes typographiques assurent donc la cohésion du texte et aide le lecteur à mieux comprendre le sens. Il importe de noter que l'expression en question trouve un équivalent en français «avoir la main verte» .



Figure 9.20 – Le3betlo braso : 07/03/2015

Concernant le dessin intitulé «Le3betlo braso»(Figure 9.20), paru le 07 mars 2015, il représente Abou ras dont la tête est beaucoup plus grande que son corps parce que l'expression en question met en relief la partie supérieure du corps. Nous identifions aussi une autre personne allongée aisément dans la tête (sa main posée sur la tête) d'Abou ras en train de jouer. Ce qui est surprenant c'est que ses mains prennent la forme de prises électriques.

Normalement, on parle de jeux de vidéos ou de sentiments, or, Déborah Phares parle ici de «jeu de cerveau» ce qui paraîtrait absurde. Toutefois, le texte aide à décrypter par la suite le sens de l'expression en question. Le métissage linguistique et culturel s'illustre à travers l'introduction de l'expression libanaise **le3betlo bi raso** dans un texte français. En outre, la voix libanaise s'entend grâce aux emprunts à l'arabe tels que : **le3betlo bi rasi** ou **le3betlo bi 3a2leto** et grâce au code-switching du type extraphrastique : **Le3betlo bi Raso** ou **Le3betlo bi 3a2léto**. D'ailleurs, l'expression «Le3betlo bi Raso», signifie que Abou ras s'est fait manipulé par une femme. Pour expliquer l'expression en question, la dessinatrice recourt au champ lexical relatif à la manipulation. Cette façon d'écrire

l'arabe en français démarque Déborah Phares d'autres auteurs ou dessinateurs. Celle-ci a réussi à donner non seulement une touche libanaise au texte mais aussi une touche personnelle qui fait toute la différence.



Figure 9.21 – Byehké illé bi albo : 17/01/2015

Le dessin intitulé «Byehké illé bi albo» (Figure 9.21), publié le 17 janvier 2015, illustre Abou Ras, son coeur en rouge. Nous voyons des lettres (alphabet latin et arabe) suivre la ligne partant de son coeur.

Via son texte et l'image qui l'accompagne, Phares souhaite transmettre un message précis. En effet, son intention ne tourne pas seulement autour de l'expression libanaise mais il s'agit d'une révolte contre le gouvernement, la religion et la société qui vont en contre courant. Son texte se fait écho des inquiétudes et des soucis dont souffre tout Libanais. En l'occurrence, Abou ras représente le citoyen libanais qui en a assez de la corruption dans son pays et qui décide finalement de parler.

Déborah Phares explique l'expression «Byé7ké illé bi albo» de la manière suivante : «dire ce qu'il a sur le coeur», c'est-à-dire être «transparent, honnête,

franc, ouvert, fragile, vulnérable, se dévoiler». Le style d'écriture procède d'un métissage, comme en témoignent les emprunts auxquels a eu recours l'auteur : «*abou ras byehké illé bi albo*»; l'alternance codique : (...) *quand, dans un monde où l'on ne peut plus croire en rien d'autre que nos propres sentiments, Abou Ras byehké illé bi albo.*

D'ailleurs, le style des phrases employées dans ce texte, dévoile l'identité de l'auteur, comme l'illustrent les exemples suivants : *Transparent, honnête, franc, ouvert, fragile, vulnérable, il se dévoile* : cette phrase très longue et énumérative paraît absurde. De même, la formulation de quelques phrases semble insolite, comme l'exemple suivant : «*nos lacunes en gentillesse*». Nous remarquons que cette fois-ci, Phares n'a pas eu recours au calque phraséologique pour expliquer l'expression idiomatique mais, elle donne plutôt son équivalent en français «*il dit ce qu'il a sur le coeur*». Ainsi, ces deux langues extrêmement différentes l'une de l'autre se rencontrent finalement pour exprimer le même fait culturel.



Figure 9.22 – Fakhdo mele7 : 17/01/2015

Le dessin intitulé «Fakhdo mele7» (Figure 9.22), paru le 10 janvier 2015, met en scène Abou ras dont le genou est plié et il se fait verser du sel sur sa cuisse par

une salière géante. Quelqu'un qui se fait assaisonner la jambe avec du sel ou un autre ingrédient est une scène extraordinaire.

Phares opte pour la traduction littérale de l'expression idiomatique d'où «*Sa cuisse est salée*». En plus de ce calque, nous identifions également quelques alternances intraphrastiques : «Pas de chaher 3asal ni de zawej sukkar avec lui» (*pas de lune de miel ni de belles nocés ou de nocés sucrées*) ; le fakhdo meleh est une espèce de veuve noire au masculin ; c'est un générateur de fins salées pour les helwin, et une autre du type extraphrastique : Abou Ras fakhdo meleh, sa cuisse est salée (...). La dessinatrice fait également appel à des emprunts au dialecte libanais tels que : «le fakhdo meleh» (il a les cuisses salées), «helwin» (les beaux), «matmouzéls» (les demoiselles). En mettant en oeuvre ces procédés linguistiques, Déborah Phares ne donne pas le sens de ces emprunts.

Cependant, elle essaye d'expliquer l'expression «fakhdo mele7» via une histoire se rapportant à la vie conjugale de «Abou rass» et «Emm rass» : *abou ras fakhdo mele7, sa cuisse est salée, à force de porter malchance à toutes les pauvres matmouzéls (dames) qu'il épouse, «un vrai porteur de poisse», «il suffit de prononcer les vœux pour que, peu de temps, la malheureuse crève. Puis il en épouse une autre qui crève et une autre qui crève aussi...»* Ensuite, elle donne l'équivalent de cette expression en français : «le fakhdo meleh» est «une espèce de veuve noire au masculin». Il s'agit d'une sorte de reformulation pour que le lecteur étranger saisisse le message. Nous pouvons parler ici d'une sorte de conscience linguistique chez la caricaturiste dans la mesure où elle essaye de faire comprendre au lecteur étranger son intention : «*pas de asal (miel) ni de zawej sukkar (mariage sucré) avec lui*», pour dire que toute femme qui se marie avec Abou ras n'aura pas une vie en rose au contraire elle sera malchanceuse.

Quant au terme «matmozéls», il désigne les dames ou les demoiselles, il s'agit donc d'une autre déclinaison du terme «madmozél» utilisé dans les textes

précédents de l'auteur. Nous apercevons qu'il existe plusieurs mots qui désignent le mot «demoiselle» au Liban. En effet, Phares emploie ce mot dans le but de mettre en évidence certains usages de quelques mots français déformés par les Libanais ainsi que leur déclinaison selon la région, la génération, le niveau d'étude. En ce qui concerne le style d'écriture, Phares adopte le registre familier, de plus elle est au croisement de plusieurs langues dans son texte.

D'ailleurs, cet anglicisme porte une valeur ironique dans la mesure où la dessinatrice se moque ici de Abou ras qui se marie plusieurs fois pour avoir tous les types de femmes. Nous trouvons aussi d'autres énoncés à charge ironique tels que :

- «générateurs de fins salées pour les helwin», qui causent la mort de belles filles, ce qui signifie que toute union avec Abou ras correspond à une mise en danger de la vie de ces femmes.
- «Elles sont rabâchées à toutes les sauces», c'est-à-dire il n'épargne aucun type de femme en essayant avec toutes les femmes.
- «salée la sauce», c'est-à-dire que même lorsqu'elle est mal faite, mal préparée, elle n'est pas bonne.
- «une addition salée», signifiant un mauvais résultat, un échec.
- «elles signent leur arrêt de mort», signifie que celle qui se marie avec Abou ras finit par périr.
- «Pas de chaher 3asal ni de zawej avec lui, le fakhdo meleh est une espèce de veuve noire au masculin», pour dire la vie n'est pas gaie avec abou rass.

Toutes ses phrases sont absurdes et n'ont aucun sens aux yeux des lecteurs qui n'ont pas côtoyé la culture libanaise ni le dialecte libanais. Il en résulte, une imbrication de deux cultures et deux langues au sein du même paragraphe, ce qui engendre la création d'un nouveau langage hybride. Il s'agit donc d'une façon d'écrire le français à la libanaise.

Enfin, il apparaît que la caricaturiste cherche à établir le rapport entre l'origine de cette expression et sa signification. Autrement dit, entre la cuisse de Abou ras et la mort de ses épouses. «Est-ce parce qu'en s'asseyant sur ses genoux elles signent leur arrêt de mort?» dit-elle, il s'agit ici de l'ironie pour dénoncer le fait que les cuisses d'Abou ras provoquent la mort de ses femmes. Un lecteur étranger trouvera sans doute absurde la relation entre la cuisse de Abou ras et la mort de ses jeunes femmes. En effet, chaque langue a des particularités langagières liées à sa propre culture, dans la mesure où nous découvrons parfois des procédés ou phénomènes linguistiques que l'on n'arrive pas à expliquer, d'où l'originalité liée aux représentations de chaque culture, où la langue établit le lien entre le fait de nommer et le système de pensée.

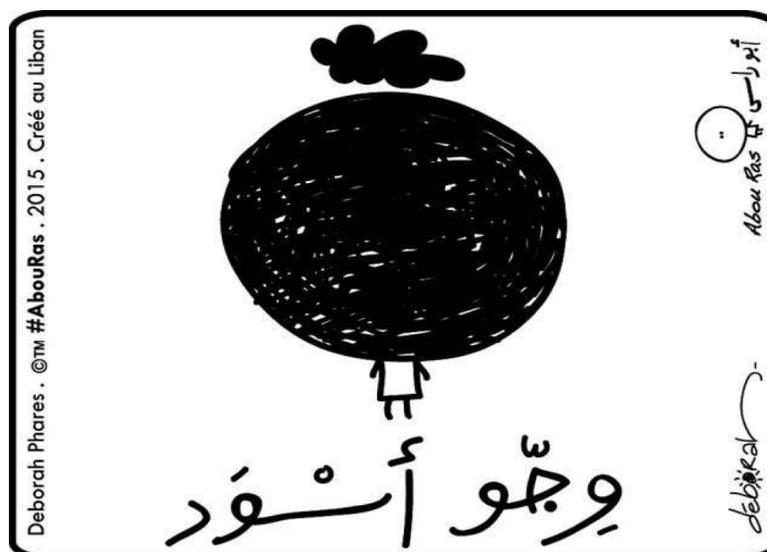


Figure 9.23 – wejo aswad : 03/01/2015

Dans cette autre caricature «Wejo aswad» (Figure 9.23), parue le 03 janvier 2015, la tête d'Abou Ras est disproportionnée et est coloriée de noir. Au-dessus de sa tête nous voyons comme un nuage de couleur noire. Sa tête est beaucoup plus grande que sa silhouette et l'expression idiomatique met en exergue son visage noir.

Pour expliquer l'expression en question, Déborah Phares commence à raconter une histoire sur Abou rass. Ensuite, elle donne la traduction littérale, c'est-à-dire le calque phraséologique : *On dit wejjo aswad, il s'est noirci le visage*. Cette phrase n'a pas de sens pour un lecteur étranger. Toutefois, la caricaturiste l'explique ensuite en disant «bonjour la honte», ce qui laisse travailler l'imagination des lecteurs. Ainsi, elle associe l'expression ladite avec la honte.

Cependant, l'expression «wejjo aswad» est différente de «swwad wejjo», ce sont deux formes différentes dont la signification dépend du contexte d'emploi. C'est pourquoi, Déborah Phares propose deux exemples différents dans son texte pour faire découvrir aux lecteurs étrangers les différents sens que peuvent porter cette expression. Le premier exemple montre que lorsque Abou ras se trouve dans une situation complexe qui l'amène à éprouver un sentiment de gêne plus particulièrement de honte, dans ce cas-là on dit qu'il s'est *noirci le visage* ou *swadd wejjo*. Le deuxième montre que quand Abou ras reçoit une très mauvaise nouvelle, que son visage devient noir ou *wejjo aswad*. D'ailleurs, il est question ici d'emprunt au dialecte libanais («sawwad wejjo» , «wejjo assoudd»).

Ainsi, la voix de la langue et de la culture libanaise réfléchit dans le texte français, à travers divers procédés linguistiques dont, entre autres, les emprunts lexicaux, le calque phraséologique et les alternances codiques (On dit : Sawwad wejjo, il s'est noirci le visage, et bonjour la honte ; (...) des oreilles jusqu'au bout du nez, du front au menton, et on dit Sar wejjo assouad). Il apparaît aussi que l'expression : *swad wejjo* est le synonyme de «son visage se ferme» ou il s'assombrit.



Figure 9.24 – Bayyad Wej : 13/12/2014

Déborah Phares représente dans son dessin baptisé «Bayyad Wej» (Figure 9.24), paru le 13 février 2014, Abou ras avec un grand visage tout blanc dont les traits (les yeux, la bouche et le nez) sont absents. En effet, la tête est plus grande que le corps d'Abou ras ce qui nous laisse comprendre qu'il s'agit d'une expression en lien avec la tête blanche. Lorsqu'il est question d'une expression ayant trait au visage, la dessinatrice agrandit sciemment le visage d'Abou ras alors que s'il s'agit d'une expression en relation avec le corps, dans ce cas-là elle met en valeur la partie du corps concernée. Nous trouvons en l'occurrence un flacon au-dessus de sa tête, sur laquelle est marqué «psh», comme si on venait vaporiser un liquide qui fait disparaître les traits de son visage. *Psh* traduit le son (l'onomatopée) qui sort quand on appuie sur la bouteille. Les chiffres 3 et la lettre Z traduisent le son sortant de la bouteille. Il s'agit en effet d'une métaphore qui illustre littéralement l'expression «bayad wejj», il s'est blanchi le visage d'où la représentation d'une tête blanche.

De même, la dessinatrice propose une traduction littérale pour expliquer l'expression «bayyad wej» d'où «il s'est blanchi le visage». Consciente du problème

de que pose son texte, Phares essaye d'y apporter une explication qui permettra au lecteur de saisir le sens à travers le contexte. Cependant, elle ne donne pas la définition en français mais, elle l'explique de façon à la fois figurative et satirique. Nous proposons quelques exemples qui illustrent nos propos : l'expression «Bayyad wejj». En effet, le verbe «Bayyad» vient de l'adjectif de couleur «abyad» désignant la couleur «blanche» et «wejj» signifie le visage d'où «blanc comme neige». Pour cela, elle recourt à la comparaison dans l'intention d'expliquer le calque phraséologique qu'elle venait d'utiliser dans la phrase précédente (c'est-à-dire pour reformuler le calque). Ainsi, Phares explique l'expression «il s'est blanchi le visage», de la manière suivante : *il a rendu son visage blanc comme neige*.

Il convient de préciser que l'expression française «être blanc comme neige» désigne l'innocence alors qu'ici elle porte un sens totalement opposé à l'usage habituel : «tout se passe comme s'il était innocent alors qu'en réalité il est malin.» Ensuite, la caricaturiste accompagne la comparaison d'une phrase comprenant trois verbes qui désignent presque la même chose, ce qui nous amène à dire qu'elle exprime trois fois la même idée de nettoyage ou de modernisation mais de façon graduelle : «dégraissé, astiqué et rénové». Ces verbes sont en relation avec l'idée de blanchissement du visage. Il importe de noter que l'expression française qu'elle a utilisée au début du texte «faire une bonne figure», c'est-à-dire se donner une bonne apparence dans le monde, se réfère à l'expression «bayad wej». Il suffit donc d'établir le lien entre ces deux expressions pour saisir le sens.

Comme nous l'avons dit précédemment, Phares a tendance à raconter une histoire pour expliquer l'expression ladite : *il a complimenté la moche voisine du dessus sur sa crevette de nouveau-né, tenu la porte tout sourire à son connard de supérieur, fait traverser sous les yeux de sa petite amie la vieille qui peste et a passé tout l'après-midi avec la plus ennuyeuse des bourrés aux as. On dit que les Orientaux sont comme ça : leurs actions voilent un intérêt futur*. En effet, elle aurait pu donner tout simplement l'équivalent de l'expression «bayyad

wejj» en français, ce qui correspond à «flatteur», «flagorneur» ou encore celui qui complimente les autres de façon exagérée par intérêt. Or, la dessinatrice a choisi intentionnellement de ne pas entrer dans le vif du sujet pour transmettre son message, au contraire elle procède par détour au lieu de donner directement la substance du sujet. Cette manière d'écrire, montre que Phares prend le plaisir de jouer avec la langue française, pour en construire une autre plus souple et métissée avec le libanais.

De surcroît, la culture orientale plus particulièrement libanaise surgit dans ce texte écrit presque entièrement en français et cela à travers certaines phrases stéréotypées. Prenons l'exemple suivant : «*On dit que les Orientaux sont comme ça*». Il s'agit ici d'un stéréotype qui reflète la réalité des Orientaux plus précisément les Libanais. Apparemment la dessinatrice y adhère puisqu'elle clôture son texte avec la question ironique suivante : *les cadeaux seront-ils plus nombreux sous le sapin ? C'est un clin d'œil aux orientaux qui flagornent pour avoir plus de cadeaux ou de pistons.*

Quant aux effets de contact des langues et des cultures, nous avons pu repérer une alternance codique, précisément celle du type extraphrastique puisqu'il s'agit d'une expression figée : *Bayyad Wej : il s'est blanchi le visage, avec toute l'hypocrisie qui traîne*. L'implicite se profile dans la périphrase : *Après tout, le barbu ne récompense pas les chenapans*. Le barbu désigne ici le père Noël. Il est à signaler qu'il s'agit également d'intertextualité dans le sens où, Phares transmet ici une idée courante selon laquelle on dit que le papa Noël ne récompense que les sages. En outre, l'implicite réside aussi au niveau de l'interrogation et de l'ironie : *Les cadeaux seront-ils plus nombreux sous le sapin ?* Cela veut dire que les Orientaux flattent les gens et les couvrent de cadeaux pour arriver seulement à leurs fins. Nous avons relevé également un présupposé : *On dit que les Orientaux sont comme ça : leurs actions voilent un intérêt futur*. Cette phrase laisse les lecteurs présupposer que les Libanais sont aussi opportunistes et faux puisqu'ils sont des

Orientaux.

Enfin, Phares s'inspire des événements qui se déroulent au Liban pour rédiger ses textes comme c'est le cas dans ce texte où elle se réfère à la fête de Noël et au père Noël. De ce fait, elle puise dans le vécu libanais pour réaliser son article, ce qui concrétise davantage l'idée de métissage linguistique et culturel dans sa rubrique.

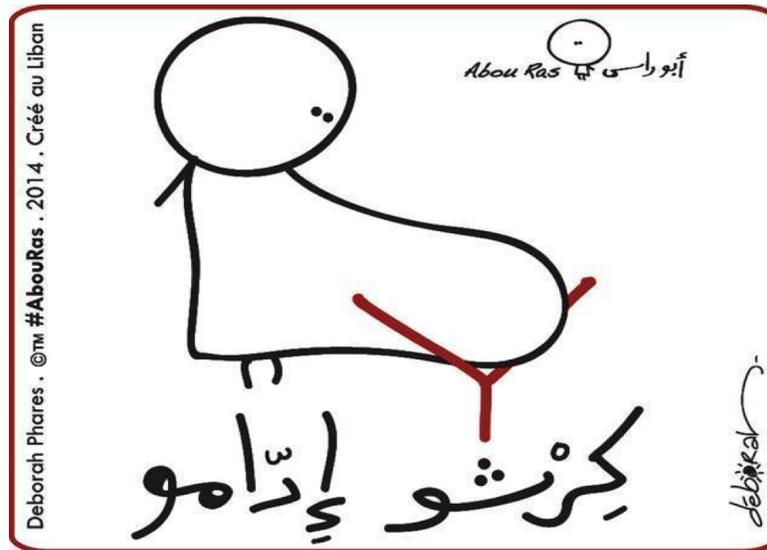


Figure 9.25 – Kercho eddemo : 06/12/2014

Quant au dessin «kercho eddemo» (Figure 9.25), paru le 06 décembre 2014, il représente Abou ras debout dont le ventre est tellement long qu'il repose sur un support rouge pour ne pas tomber. Le dessin illustre et explique donc l'expression «kercho eddemo» de façon satirique. D'ailleurs, le surtitre est libanais mais il est écrit avec l'alphabet latin alors que dans le dessin Phares écrit l'arabe avec l'alphabet arabe. Le dessin regroupe les deux langues et alphabets latins et arabes d'où la mixité langagière au niveau de l'illustration.

Afin d'assurer une bonne compréhension de l'expression idiomatique, Phares relate sur un ton humoristique une histoire de Abou ras de la manière suivante :

les chips, les crudités et les canapés, tout est rasé! Pas une frite, un sambousek ou une goutte de hommos, etc. Nous remarquons que le vocabulaire est lié à la cuisine libanaise comme : **un sanbousek** (rissole à la viande) **une goutte de hommos** (purée de pois chiche), **la taboulé** (salade composée de blé concassé, de tomates hachées, de persil et de feuilles de menthe assaisonnée d'huile d'olive et de citron), **les machéwi** (grillades de poulets et de viandes rouges) et **l'arak** (une boisson anisée, préparée à partir de moût de raisin fermenté (vin) distillé en eau-de-vie auquel on ajoute des graines d'anis, son goût est proche du pastis sauf qu'il ne contient pas de réglisse). De plus, Phares recourt à d'autres termes libanais tels que : *kercho eddemo* (il a un gros ventre), *karrouch* (bidon), *rejjel bala kerch ma byeswa erch* (un proverbe libanais). En effet, Phares recourt à l'alphabet latin pour écrire les mots arabes et non pas à l'alphabet arabe. En outre, elle fait appel au calque phraséologique pour expliquer l'expression en question sans donner l'explication idiomatique de façon imprécise : «kercho eddemo», son bide est devant lui.

«kercho eddemo», signifie qu'il a un ventre rebondi ou qu'il est gros voire obèse. Toutefois, la caricaturiste le compare à un pacha «comme un pacha, fier et prêt pour l'hiver». Cela s'explique par le fait qu'autrefois les pachas étant aisés, ils mangeaient trop bien au point d'avoir un ventre prééminent. Ensuite, elle vient souligner que le fait d'avoir un «karrouch» est un trait apprécié chez les femmes libanaises parce que «ça fait nounours gourmand contre lequel elles aiment se blottir». Plus loin, elle accentue ses propos en citant un proverbe libanais selon lequel : «rejjel bala kerch ma byeswa erch». La traduction donne : «un homme sans bidon, ne vaut pas un seul franc». En d'autres termes, le fait d'avoir un bidon est apprécié au Liban. On a donc une grande estime pour l'homme ayant un gros ventre car selon eux cela fait partie de sa virilité et de sa considération : «certaines femmes affectionnent le karrouch» («Karrouch» est le terme affectif de kerch).

Ce texte regorge de connotations culturelles car, surgit à travers les mots français, cette cohabitation culturelle et linguistique manifeste à travers les mots libanais, le proverbe, le code-switching. D'ailleurs, Phares signale parfois l'introduction d'un mot arabe en utilisant les deux guillemets («kercho eddemo») mais la plupart des cas, elle les intègre simplement sans avertir le lecteur et sans donner la traduction ou l'équivalent en français, d'où la nécessité d'avoir des compétences socioculturelles pour en saisir le sens.

Ce texte français est écrit donc à la libanaise de par la tonalité, la structure et l'enchaînement des phrases. L'humour y occupe une place importante, qui se décline dans quelques énoncés tels que : «les chips, les crudités et les canapés, tout est rasé» (il est tellement gourmand qu'il a même mangé le canapé, il a tout fini) ; «pas une goutte de hommous», il s'agit ici d'une phrase calquée sur le libanais (wala no2tet homous) qui signifie qu'il n'a même pas laissé une seule bouchée de hommous ; «Le taboulé est en voie de disparition et les machéwi sont chipés» : cette phrase écrite sur un ton satirique nous laisse entendre qu'il a fait disparaître tout ce qu'il y a à manger ; «C'est dans son ventre qui passe en premier par la porte que tout est stocké». En effet, Phares veut dire que Abou ras est riche en réserve alimentaire... ; «il est comme un pacha, fier et prêt pour l'hiver» : elle répète ici l'idée de réserve «prêt pour l'hiver». Cet énoncé fait référence à l'approvisionnement que les Libanais font pendant l'hiver, pour éviter de sortir faire les courses en pleine tempête.

De plus, la phrase «ça fait nounours gourmand contre lequel elles aiment se blottir», met en parallèle le karrouch d'Abou ras et le nounous. D'ailleurs, cette association est très courante au Liban dans le sens où on compare souvent ceux qui sont gros à un nounous ou un peluche. Cette assimilation pourrait paraître insolite. De même, le mot «karrouch» est un terme minimaliste et affectif qui est souvent utilisé pour désigner un petit bidon ou le petit karech. D'autre part, Phares métisse parfaitement les deux langues en recourant à des procédés linguistiques

spécifiques. Ce métissage contribue à la dynamique du texte.

En effet, l'intégration des mots libanais se fait de façon harmonieuse et fluide que l'on ne remarque à peine qu'il s'agit de changement de langues. Nous avons l'impression que la dessinatrice s'adresse dans son texte aux Libanais ou aux lecteurs familiarisés avec la culture libanaise, dans la mesure où le texte est plein de connotations culturelles spécifiques. Pour cela, il est indispensable de mobiliser la mémoire culturelle collective pour arriver à décoder le sens.

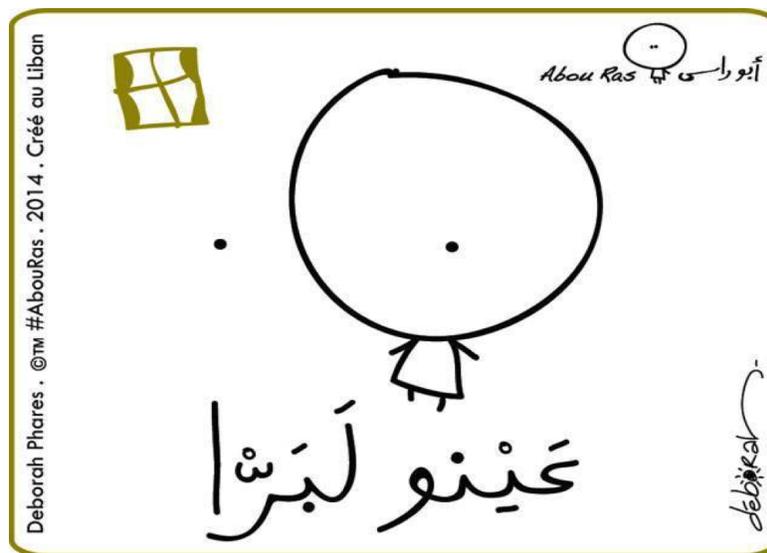


Figure 9.26 – Aayno la barra : 29/11/2014

Dans cet autre dessin, intitulé «Aayno la barra» (Figure 9.26), publié le 29 novembre 2014, la dessinatrice met en scène Abou ras dépourvu d'un oeil, lequel est externe à son visage. Au-dessus de sa tête se trouve une fenêtre avec des rideaux jaunes, et tout se passe comme s'il regardait par la vitre.

Comme d'habitude Déborah Phares commence par raconter une petite histoire sur ses personnages «Abou ras», «Emm ras» et «Madmozél». Ensuite, elle propose une traduction littérale de l'expression idiomatique, ce qui donne «*son oeil est dehors*». Cette phrase correcte au niveau syntaxique, pose des problèmes

au niveau sémantique. Cependant, la dessinatrice l'explique de façon détournée à travers le texte et le dessin, pour laisser le temps au lecteur d'en constituer le sens : «*son oeil est dehors : sous les jupes, dans les échancrures, sur les fesses de ces dames*», «*laisser aller son globe oculaire sur le décolleté de Madmozél*», «*il a fait un saut sur tout ce qui bouge et qui a des seins*». Ces phrases écrites par la caricaturiste expliquent le sens de l'expression idiomatique, qui désigne en français familier «être shoppeur, dragueur» ou encore celui qui est obsédé sexuellement et qui regarde les filles de façon perverse.

D'ailleurs, le dessin le montre à travers l'œil exclu du visage de Abou ras. La culture libanaise est très explicite dans ce texte écrit en français, et cela se reflète dans la traduction littérale de l'arabe vers le français «*son oeil est dehors*»; «*a déjà lassé aller son globe oculaire sur le décolleté de Madmozél*» et à travers le code-switching («Ayno la Barra», littéralement, son œil est dehors [...]). Nous remarquons aussi que le style d'écriture est très ancré en libanais comme en témoignent les exemples suivants : «*sur tout ce qui bouge et qui a des seins*», «*l'homme louche plus précisément vers l'extérieur*».

En effet, tout se passe comme si Phares ne faisait pas beaucoup d'effort en écrivant. De plus, le parler hybride s'illustre à travers plusieurs procédés tels que : le calque, l'ironie («*a déjà laissé aller son globe oculaire sur me décolleté de Madmozél*», «*A croire que la testostérone a un effet sur l'oeil...*») et les emprunts «*ayno la barra*», «*Abou ras*», «*Emm ras*», «*Madmozél*». Il est important de noter comme d'habitude l'importance et l'abondance des signes typographiques qui jouent un rôle important dans la formulation de ses idées comme les deux guillemets, les trois points de suspensions et les deux points.



Figure 9.27 – Dawwabétlé albé : 22/11/2014

Le dessin intitulé «Dawwabétlé albé» (Figure 9.27), paru le 22 novembre 2014, met en scène Abou ras devant une casserole dans laquelle est en train de bouillir un coeur rouge. Apparemment, Abou ras est fougueusement amoureux surtout qu'il a les yeux en forme de coeur. Pour confirmer notre hypothèse il est indispensable de recourir donc au texte.

Déborah Phares recourt aux comparaisons pour expliquer l'expression libanaise «Dawwabétlé albé». Au début, elle compare l'état de Abou ras épris d'amour comparable à Amélie Poulin très amoureuse de son chéri et à la fin elle compare Abou ras dont le coeur fondu d'amour à l'image d'un chimiste qui fait liquéfier un tour dans une casserole. D'ailleurs, Phares utilise certaines phrases calquées sur l'arabe dialectale telles que : «il s'est carrément liquéfié tout comme Amélie Poulain (...), pour dire qu'il a eu un coup de coeur qu'il s'est complètement fondu avec elle ; «Emm Ras a du caractère et du pouvoir sur son coeur» parce qu'en libanais on dit (met7ekmé bi albo ou 3nda solta 3lé) qui signifie qu'elle a une influence sur lui ; «Du premier battements de cils» : en libanais on dit (mn awal raffét rémech) pour dire qu'il a eu le coup de foudre ou bien qu'il est tombé

fougueusement amoureux de Emm ras dès le premier regard ; «Son cœur solide d'homme a coulé pour sa bien-aimée».

Ces phrases, bien que correctes au niveau syntaxique, semblent être absurdes pour les lecteurs qui n'ont aucune connaissances de la langue ou de la culture libanaise. Phares traduit ici de l'arabe en français, c'est-à-dire elle pense en arabe et écrit en français d'où la construction des phrases françaises à résonance libanaise. Il en résulte une création de la langue libanaise dans la langue française d'où l'imbrication de deux langues et deux cultures extrêmement différentes dans un même paragraphe voire même phrase. Ainsi, nous avons affaire à des phrases libanaises avec des emprunts comme : «Dawwabétlé albé» (elle a fondu mon cœur) qui signifie le coup de foudre ; «ya albé» (oh ! mon coeur), tellement épris de la femme qu'il souffre ou qu'il a mal au coeur et des alternances codiques du type extraphrastiques tels que : «*Dawwabétlé albé*» tout simplement, comme un tour du petit chimiste dans sa casserole (...); «*Ya albé*», on dit que l'amour rend aveugle, mais il rend aussi inventif!

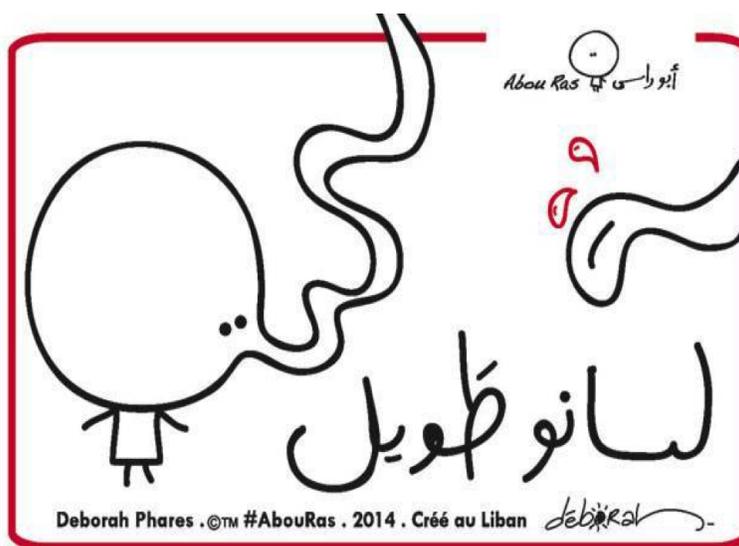


Figure 9.28 – Lséno tawil : 15/11/2014

Le dessin intitulé «Lséno tawil» (Figure 9.28), publié le 15 novembre 2014

correspond en l'occurrence à l'expression libanaise «Lséno tawil» de façon à ce qu'on puisse deviner le sens. En effet, le dessin met en scène le fameux personnage Abou Ras dont la langue est tellement longue et spiralée qu'elle dépasse le cadre de la photo. D'ailleurs, le dessin constitue un lieu de rencontre linguistique mixité car il abrite les deux langues arabe et française (Abou Ras/Deborrah Phares, 2014 créé au Liban/Lséno tawil, abou ras)

Phares explique l'expression sur un ton ironique, estimant qu'avoir une langue pendue, c'est-à-dire que parler beaucoup et sans retenue, peut être une catastrophe, dans la mesure où *tout le monde deviennent mauvaise langues et les rumeurs iront bon train*. Pour illustrer la situation ladite, la dessinatrice fait appel à une expression dépourvue de sens : « vouthmimathinez » . Cette scène nous rappelle l'histoire de Tour de Babel de laquelle Phares a puisé peut-être son inspiration. Ensuite, elle ajoute que le fait d'avoir tous une langue pendue ce serait «farkouché» collective, autrement dit, ce serait l'anarchie dans lequel baragouinent les Libanais. En effet, farkouché est un mot libanais qui ne trouve pas un équivalent exact en français, il s'agit donc ici d'une particularité linguistique qui renvoie au dialecte libanais.

Par souci de mieux expliquer l'expression *lséno tawil*, Phares formule une phrase incompréhensible et insensée : «*Nous nous pendrions tous les pieds dans de longues langues rampantes vers de friandes oreilles*». Toutefois, cela semble compliquer davantage les choses pour les lecteurs. L'auteure recourt peut-être à une métaphore dans l'intention de rendre plus évidente l'expression en question, mais elle a fini par compliquer la tâche de décodage pour les lecteurs étrangers à la culture libanaise. En effet, cette phrase signifie que si jamais le *lséno tawil* est au courant de nos nouvelles, ces dernières iront bon train. D'ailleurs, les phrases interrogatives qui se succèdent affirment nos propos : *Qui a fait quoi et a couché avec qui ?* (propos de commère).

Ces phrases montrent la curiosité du *lséno tawil* qui se mêle de la vie privée des gens, c'est pourquoi la caricaturiste nous conseille de «*s'en méfier et de ne lui raconter que le nécessaire ou alors de savoir en profiter intelligemment pour faire faire parvenir un soi-disant secret à tout le monde.*» De plus, elle met en exergue le côté dangereux de «*Lséno tawil*» qui pourrait avoir des répercussions fâcheuses. Pour justifier son propos, Phares donne l'exemple de l'expression idiomatique qui est le résultat de la propagande américaine durant la deuxième «*Loose lips might snik ships*». En effet, cette expression signifie que le bavardage et le commérage pourraient avoir des effets affligeants.

Finalement, elle fait usage d'une image figurée pour nous recommander d'être discret afin d'éviter les problèmes et les ennuis : «*Alors, la prochaine fois, tourner sept fois ma la langue dans la bouche avant de la dérouler évitera le tapis rouge assuré vers les encombres!*». Cet énoncé signifie qu'il faut être méfiant des personnes qui bavardent beaucoup sous peine d'être victime de commérage, pour cela il est conseillé de retenir sa langue devant les personnes ayant une langue très longue. Bref, *lséno tawil* désigne une personne qui bavarde sans cesse et qui transmet des secrets par indiscretion.

D'ailleurs, l'expression libanaise *le «Lséno tawil»*, est calquée sur le dialecte libanais, mais elle le précède de l'article défini «le». Nous constatons que même les structures des phrases sont calquées sur celles de l'arabe libanais, notamment celles qui commencent par une négation «ne lui raconter que le nécessaire...», ou encore par un adjectif (Dangereux durant les guerres, ce n'est autre que lui qui est dernière la fameuse affiche...). En effet, l'expression libanaise "lséno tawil" trouve un équivalent en français d'où : *Alors, la prochaine fois, tourner sept fois la langue dans la bouche...* Ainsi, il en résulte un mélange culturel et linguistique homogène et rythmé. La colonne de Phares est donc au confluent des langues et des cultures différentes, ce qui fait l'originalité de sa rubrique.

Ainsi, nous avons établi un Tableau 9.1, qui regroupe tous les calques phraséologiques repérés dans tous les articles de Déborah Phares et cela dans le but de montrer comment les deux langues et cultures essentiellement libanaises et françaises se chevauchent-elles dans la presse franco-libanaise :

Tableau 9.1 – Les calques phraséologiques extraits des articles de L’OLJ

Titre de l'article	Calque phraséologique	Signification
Khallik fo2 rasna	«reste au-dessus de notre tête»	Que Dieu te garde en bonne santé. Que Dieu t'accorde une Longue vie.
Raso fo2 lenjoum	«sa tête est au-dessus des étoiles»	hautain
Raso bil sa7ab	Il a « la tête dans les nuages » «Redescends sur terre»	Rêveur Aie les pieds sur terre (sois réaliste)
7achichet Albé	«Tu es l'herbe de mon cœur»	Tu es mon amour.
Zara3lo braso	«il a planté dans sa tête»	Une manipulation mentale délicate. Une influence efficace
Sallam raso	Il «remet sa tête».	Se soumettre à quelqu'un
7elo Raso	«sa tête est jolie» «sa tête est pâtisserie»	Quelqu'un facile à vivre. Complaisant, attentionné
Rawwa2 raso	il a «calmé sa tête»	Se calmer, se détendre.
Bala 3a2el	écervelé	Quelqu'un de fou, d'irresponsable

Nem 3a wejjo tab	Il dort à plat sur son visage	Il a dormi sur le coup
3a2lo zghir	Son cerveau est petit «Agrandis donc ton cerveau»	Il se fâcher pour un rien. «Aie un peu plus de maturité»!
3youno 3achra 3achra	ses yeux sont dix dix	Il est un bon observateur. Avoir un oeil de lynx.
3a rous asabi3o	Sur la pointe de ses doigts. Sans tambour ni trompette	Discrètement. Sans faire du bruit
Raso bil ard	Sa tête est enfouie dans la terre. «Oh terre, ouvre-toi et avale-moi.»	Il a tellement honte qu'il n'arrive pas à lever sa tête.
Raso Laziz	Bonjour la tête froide	Pour dire de quelqu'un qu'il est décontracté.
Bi 7eb batno	Il aime tellement son ventre	Il aime bien manger.
Tla3 mn rase	Sors de ma tête! Pays d'accueil en puissance	Sors de ma vie Un pays hospitalier
Jesmo khazzi2	Il a un corps qui déchire!	Il a un une belle silhouette

Titre de l'article	Calque phraséologique	Signification
Ido khadra :	Pas de calques	
Le3betlo braso	Pas de calques	
Byehké illé bi albo	Pas de calques	
Fakhdo meleh	sa cuisse est salée	porteur de poisse
wejo aswad	Il s'est noirci le visage. Son visage se ferme et commence à noircir	Il a honte de quelque chose. Son visage devient noir de tristesse
Bayyad Wej	Il s'est blanchi le visage	Être hypocrite. Flatteur
Kercho eddemo	Son bide est devant lui	Pour dire qu'il est gros, qu'il a un bide.
3ayno la barra	Son œil est dehors	Il est shoppeur, dragueur ou pervers.
Dawwebtéle albé.	Emm Ras a du caractère et du pouvoir sur son cœur. Du premier battements de cils. Son cœur solide d'homme a coulé pour sa bien-aimée. Il s'est carrément liquéfié tout comme Amélie Poulain (...)	Elle a une influence sur lui. Dès le premier regard. Il est épris d'elle malgré son caractère fort. Il s'est fondu avec elle.
Lséno tawil	Pas de calques	
Marraket	Pas de calques	
Dijancteur	Pas de calques	
Kerwassonné	Pas de calques	
Migrin	Le salaire qui s'évapore le 10 du mois (...)	Le salaire qui se perd rapidement.

Ce tableau montre que les dessins et les textes de Déborah Phares constituent une vraie mosaïque culturelle et langagière, à l'image du pays. Nous constatons que les textes français de Phares sont émaillés de calques phraséologiques et d'emprunts lexicaux libanais, ce qui a contribué à l'enchevêtrement linguistique. En effet, ces procédés linguistiques mettent l'accent sur les particularités linguistiques des deux langues libanaise (les termes franbanais) et française ainsi que sur les divergences (les différences sémantiques comme les calques phraséologiques le montrent) et les convergences (lorsqu'une expression idiomatique libanaise trouve un équivalent en français) entre ces deux langues et cultures. De ce fait, un lecteur doit disposer des connaissances socioculturelles nécessaires pour pouvoir décrypter les messages connotés, véhiculés aussi bien par le dessin que par le petit texte. Néanmoins, le recours au code linguistique (texte) pourrait orienter la lecture pour un lecteur monolingue, d'où l'importance de l'interaction texte/image dans l'interprétation des messages essentiellement symboliques.

Nous représentons dans les tableaux suivants (9.2) l'analyse plastique et iconique des dessins de Phares :

Tableau 9.2 – Analyse des signes plastiques et iconiques des dessins illustrant les expressions idiomatiques

Article+ date de parution	Signes plastiques							Signes iconiques
	Cadrage	Formes	Lignes	Couleurs	Composition	Angle de prise de vue	Motifs	
Khallik fo2 rasna : 30/07/2016	Large Plan moyen	Rond, carré	H	Rouge bordeaux	CF	Angle plat/horizontal	Couronne raisin	
Raso fo2 lenjoum : 09/07/2016	Large Plan général	Étoiles, rond, carré	V	Bleu (étoiles)	CS	Angle plat/horizontal	Étoiles Ciel	
Raso bil sa7ab : 18/06/2016	Large Plan général	Rond, carré, nuages	H	Bleu (nuages)	CS	Contre plongée	Nuages	
7achichet Albé : 28/05/2016	Serré Plan moyen	Rond, carré	V	Vert (herbe et coeur)	CP	Angle plat/horizontal	Coeur vert Feuillage	
Zara3lo braso : 02/04/2016	Serré Gros plan	Rond, carré	V	Vert (la fleur)	CF	Angle plat/horizontal	Fleur verte	
Sallam raso : 26/03/2016	Serré Gros plan	Rond, carré	O	Marron (couronne)	CA	Angle plat/horizontal	Couronne	
7elo Raso : 12/03/2016	Serré Gros plan	rectangles superposés	V	Rose (cerise)	CP	Angle plat/horizontal	Cerise	
Rawwa2 raso : 20/02/2016	Serré Gros plan	Rond, carre	V	Bleu (citron)	CA	Angle plat/horizontal	Verre à cocktail Quartier de citron et bulles	
Bala 3a2el : 06/02/2016 :	Serré Gros plan	Rond	H	Bleu (cerveau)	CF	Angle plat/horizontal	Cerveau	

Article+ date de parution	Signes plastiques							Signes iconiques
	Cadrage	Formes	Lignes	Couleurs	Composition	Angle de prise de vue	Motifs	
Nem 3a wejjo tab : 09/01/2016	Serré Gros plan	Rond	H	Kaki	CF	Angle plat/horizontal	Émoticône triste	
3a2lo zghir : 07/11/2015	Large Plan demi-ensemble	Rond	H	Rouge	CF	Contre plongée	Loupe	
3youno 3achra 3achra : 31/10/2015	Large Plan demi-ensemble	Rond	H	Orange	CF	Angle plat/horizontal	Une note 10/10	
3a rous asabi3o : 05/09/2015	Large Plan moyen	Rond, carré	V	Rose (fleur)	CF	Angle plat/horizontal	Bouquet de fleurs	
Raso bil ard : 29/08/2015	Large Plan demi-ensemble	Rond, carré	H	Marron (sac poubelle)	CA	Angle plat/horizontal	Poubelle	
Raso Laziz : 11/07/2015	Large Plan moyen	Rond, carré, triangle	V	Bleu (langue)	CF	Angle plat/horizontal	Boule de glace, goûtes de salive	
Bi 7eb batno : 04/07/2015	Large Plan moyen	Rond, carré	V	Rose (bouche)	CF	Angle plat/horizontal	Bisous	
tla3 mn rase : 20/06/2015	Large Plan moyen	Rond, carré	V	Jaune (flèche)	CF	Angle plat/horizontal	Échelle	
Jesmo khazzi2 : 13/06/2015	Large Plan moyen	Rond, carré	H	Jaune (vêtements)	CA	Angle plat/horizontal	Chaussette Caleçon Bandes noires	
ido khadra : 30/05/2015	Large Plan moyen	Rond, carré	H	Vert (feuille)	CF	Angle plat/horizontal	Grosse feuille d'arbre verte	
Le3betlo bi raso : 07/03/2015	Serré Plan moyen	Rond, carré	H	Vert	CF	Angle plat/horizontal	Prise	

Signes plastiques							Signes iconiques	
Article+ date de parution	Cadrage	Formes	Lignes	Couleurs	Composition	Angle de prise de vue	Motifs	
Byehké illé bi albo : 17/01/2015	Large Plan moyen	Rond, carré	V	Rouge (coeur)	CF	Angle plat/horizontal	Lettres	
Fakhdo mele7 : 10/01/2015	Large Plan moyen	Rond, carré	H	Vert (sel)	CF	Angle plat/horizontal	Salière géante	
wejo aswad : 03/01/2015	Large Plan moyen	Rond, carré	H	Noir (visage)	CF	Angle plat/horizontal	Nuage noir	
Bayyad Wej : 13/12/2014	Large Plan moyen	Rond, carré	H	Bleu (spray)	CF	Angle plat/horizontal	Spray	
Kercho eddemo : 06/12/2014	Large Plan moyen	Rond, ovale	H	Rouge	CA	Angle plat/horizontal	Branches	
3ayno la barra : 29/11/2014	Large Plan moyen	Rond, carré	H	Vert (fenêtre)	CS	Angle plat/horizontal	Fenêtre	
Dawwabétlé albé : 22/11/2014	Large Plan moyen	Rond, carré	H	Rouge (coeur)	CF	Angle plat/horizontal	Marmite	
Lséno tawil : 15/11/2014	Large Plan moyen	Rond, carré	H	Rouge (goûtes de salive)	CS	Angle plat/horizontal	Langue géante	

D'après le Tableau 9.2, nous sommes en mesure d'affirmer que le style de Déborah Phares est très simple puisqu'elle mise essentiellement sur deux formes géométriques le «rond» (pour dessiner la tête) et le «carré» pour dessiner le corps du personnage «Abou ras» et «Emm ras». En effet, le carré représente la construction humaine, tandis que le rond ou le cercle véhicule la notion de perfection et la créativité. Comme la plupart des expressions idiomatiques portent sur la tête (y compris les cheveux, le visage et les traits de visage), les caricatures représentent souvent la tête d'Abou ras beaucoup plus grande que son corps.

En outre, les dessins sont à majorité noir et blanc, dans la mesure où Phares recourt rarement à la couleur, ce qui accentue le caractère simple de ses caricatures. Il nous semble qu'elle y recourt pour mettre en avant l'aspect invraisemblable de l'expression comme par exemple :

- le coeur vert dans «7achichet albé». (Figure 9.4)
- le bisou rouge dans «bi7eb batno». (Figure 9.16)

D'ailleurs, elle opte parfois pour :

- les couleurs chaudes (rouge bordeaux, rouge, noir, marron, jaune, orange) et parfois pour les couleurs froides (bleu, vert, rose).
- Les couleurs chaudes évoquent ici l'amour (le coeur rouge dans «dawwabétlé albé» (Figure 9.27), le coeur rouge dans «bye7ké illé bi albo» (Figure 9.21), entre autres).
- la force (le raisin dans «khalik fo2 rasna»). (Figure 9.1)
- la couronne marron dans «sallam raso». (Figure 9.6)

En revanche, les couleurs froides symbolisent la sérénité et la confiance (le coeur vert dans «7achichet albé» (Figure 9.4), le bleu dans «raso bil sa7ab» (Figure 9.3), le bleu dans «rawa2 raso». (Figure 9.8)

Nous remarquons d'ailleurs que Phares colorie le cadre du dessin avec de la même manière que celle dans le dessin. Concernant le cadre, toutes les caricatures sont cadrées et rectangulaires. Pour ce qui est du cadrage, il varie selon l'élément sur lequel la dessinatrice se propose de mettre l'accent. Ainsi, nous avons parfois :

- un plan moyen lorsqu'elle représente Abou ras des pieds à la tête (bi 7eb batno (Figure 9.16) ; ido khadra (Figure 9.19) entre autres).
- un gros plan quand elle se propose d'insister sur le visage (bala 3a2el (Figure 9.9), entre autres).
- plan d'ensemble lorsqu'elle représente Abou ras dans son environnement (raso fo2 lenjoum (Figure 9.15) ; raso bl sa7ab (Figure 9.3), entre autres).

Concernant les lignes, nous relevons :

- des lignes horizontales qui représentent le calme et la stabilité (Nem 3a wejjo tab (Figure 9.10) ; raso bl sa7ab (Figure 9.3), entre autres).
- des lignes verticales représentant la force et le courage (raso fo2 lenjoum (Figure 9.15) ; zara3lo braso (Figure 9.5), entre autres).
- des lignes obliques évoquant l'ascension et la progression comme c'est le cas dans «Sallam raso». (Figure 9.6)

Quant à l'éclairage et la texture, toutes les caricatures sont bien éclairées et lisses puisqu'il s'agit d'une image visuelle. À propos de l'angle de prise de vue, Phares joue sur ce point pour mettre Abou ras, en fonction de l'expression en question :

- soit dans un état de supériorité (comme dans «raso bl sa7ab». (Figure 9.3)
- soit dans un état d'infériorité.
- ou encore dans un état plat ou neutre.

Toutefois, le jeu de hauteur est neutre, dans la majorité des dessins, la scène semble être vue à hauteur du personnage Abou ras. Finalement, la composition change selon la position de Abou ras dans l'axe du regard, mais comme Phares essaye dans une grande partie de dessins de mettre la lumière sur un élément précis du corps, pour cela c'est la construction focalisée qui prédomine.

Après avoir procédé à l'analyse des dessins représentant les expressions idiomatiques libanaises, nous remarquons l'importance du corps humain dans la représentation d'une culture donnée. En effet, le corps humain transmet une gamme de valeurs culturelles ainsi que des croyances et de l'imaginaire social spécifique à chaque peuple. À ce titre, David Le Breton¹⁵ (1992) souligne que :

Les organes et les fonctions du corps humain se voient attribuer des représentations et des valeurs différentes d'une société à une autre. Parfois même, au sein d'une même société, elles diffèrent aussi selon les classes sociales en présence.

Ainsi, les langues se réfèrent au corps humain pour véhiculer leurs valeurs culturelles et se représenter le monde, à partir des expressions idiomatiques. En l'occurrence, la plupart des expressions idiomatiques libanaises comportent notamment «ras» (la tête) comme l'élément principal du corps. Toutefois, d'autres se structurent autour des parties du corps dont : le visage, les cheveux, l'oeil, le coeur, la langue, la cuisse, les orteils, le ventre, la main, le corps et le cerveau.

Néanmoins, nous remarquons que ces expressions en grande partie véhiculent une image péjorative du corps humain, dans la mesure où elles critiquent le comportement humain de façon dépréciative et dérisoire. Cependant, certaines expressions portent une charge méliorative, à savoir : «Khallik fo2 rasna» qui souhaite une longue vie à quelqu'un ; «7achichét albé» et «dawabétlé albé» pour exprimer son amour envers quelqu'un ; «7élo raso» et «raso laziz» pour dire de quelqu'un qu'il est complaisant ; «Jesmo khazzi2» pour dire qu'il a une belle silhouette ;

15. David LE BRETON. *La sociologie du corps*. Presses universitaires de France Paris, 1992, p. 35.

«Ido khadra» (avoir la main verte) et finalement «bye7ké li b2albo» pour dire de quelqu'un qu'il est honnête.

En effet, Lakoff et Johnson¹⁶ ont émis une hypothèse selon laquelle le haut (la partie supérieure du corps) est positif alors que la bas (la partie inférieure du corps) est négatif. En se basant sur ce constat, Jamet Denis¹⁷ conclut que la majorité des expressions sont structurées selon les principes suivantes :

- LA CONSCIENCE EST ORIENTEE VERS LE HAUT, L'INCONSCIENCE VERS LE BAS : « *se lever, mais se coucher* » ; « *renaître de ses cendres, mais «tomber dans le coma, tomber dans les pommes»* ».
- LA BONNE SANTE ET LA VIE SONT ORIENTEES VERS LE HAUT, LA MORT VERS LE BAS : « *être au sommet de sa forme, prendre un remontant, être au top mais tomber malade, sa santé décline / baisse rapidement* ».
- LE CONTROLE ET LA FORCE SONT ORIENTES VERS LE HAUT, LE FAIT D'ETRE CONTROLE OU FORCE VERS LE BAS : « *Avoir le contrôle sur quelqu'un mais être sous le contrôle de quelqu'un* », « *arriver tout en haut (de l'échelle) mais se retrouver tout en bas* ».

D'après ce constat, nous pouvons justifier l'idée d'élévation dans l'expression idiomatique libanaise «Khallik fo2 rasna» qui souhaite une longue vie à quelqu'un ainsi que l'idée de l'inconscience et de l'infériorité morale traduite par les expressions «Raso bl ard» (avoir la tête dans le sol pour dire qu'il a honte de quelque chose) et «Nem 3a wejjo tab» (il a dormi à plat pour dire qu'il est déprimé). De plus, les expressions «Zara3lo braso» et «Tla3 mn rasé», véhiculent la notion de force, de pouvoir et de conscience pour cela elles sont orientées vers le haut.

En outre, Le Breton David (1992) parle, dans son ouvrage «la sociologie du corps», des *organes nobles* comme le coeur et les poumons et *des organes plus gauches* comme les reins, le ventre et le sexe. Cela explique le fait que les expressions libanaises liées au coeur («Dawwabétlé albé» signifiant qu'il est fougueusement amoureux et «7achichet albé» signifiant «mon coeur», sont apprécia-

16. Cité par Jamet Denis (Denis JAMET. « L'image du corps dans les langues ». Dans : *L'ALEPH-Philosophies, Arts, Littératures* 50.2 [1999], p. 10-19, p. 3)

17. *Ibid.*, p. 4.

tives. En revanche, celles qui contiennent le mot ventre sont souvent dépréciatives («Kercho eddemo» car cela signifie qu'il a un bide et «Bi 7eb batno» égale «il est gourmand»).

De même, Jamet Denis (1999) considère que le coeur est le «*siège des phénomènes affectifs (émotions, sentiments)*»¹⁸. Le Breton ajoute que «*De nombreuses traditions associent le visage à une révélation de l'âme*». Ainsi, cette observation explique l'idée de dormir à plat sur le visage pour cacher sa détresse dans l'expression «Nem 3a wejjo tab» .

Revenons sur l'idée défendue par Jamet Denis (1999) selon laquelle la partie supérieure du corps est connotée positivement alors que la partie inférieure est connotée péjorativement. L'auteur souligne que le corps est un *symbole de puissance*, pour cela les expressions comprenant ce mot sont souvent positives, ce qui explique l'expression «jesmo khazzi2» (son corps déchire) ou il a une bonne silhouette. Quant à la main, elle est le «*siège de l'activité*» comme l'affirme l'expression «ido khadra» (avoir la main verte). En ce qui concerne la langue, Jamet Denis affirme qu'elle est le «*siège de l'expression*», ce qui justifie l'expression «Lséo tawil» pour dire bavard. De plus, les yeux sont le «*siège de l'attention, miroir de l'âme*», d'où les expressions «3youno 3achra 3achra» et «3ayno la barra» qui véhiculent la notion de concentration. Quant à la tête, autour de laquelle est constituée la majorité des expressions idiomatiques formant notre corpus, elle est le «*siège de l'activité psychique, intellectuelle*». Finalement, l'organe «cuisse» qui fait partie de la partie inférieure du corps est connotée négativement d'où l'expression «fakhdo meli7» pour dire qu'il porte la poisse.

Ainsi, les expressions libanaises collectées dans notre étude utilisent le corps humain pour décrire les attitudes sociales des Libanais de manière implicite ainsi que la façon dont sont structurés leur univers de croyances partagées, ce qui contri-

18. *Ibid.*, p. 7.

bue alors à une certaine mixité linguistique et culturelle. Notre corpus témoigne donc de la portée des connaissances socioculturelles et partagées dans l'interprétation des expressions idiomatiques et des signes iconiques. Les seules compétences linguistiques ne semblent pas être suffisantes pour décoder un message chargé de connotations culturelles, d'où l'importance de mobiliser d'autres compétences et savoirs d'ordre socioculturel. De même, reconnaître les seuls motifs ou signes iconiques, ne s'avère pas suffisant pour décrypter un dessin symbolique. Pour étayer nos propos, nous empruntons à Martin (2004)¹⁹ l'idée que «*la langue est le réceptacle des croyances partagées telles qu'elles se présentent à travers la polysémie et le figement*».

De ce fait, les expressions figées imbibées des croyances partagées font obstacle à la compréhension du sens global, chez un lecteur n'ayant pas en partage avec le locuteur les mêmes croyances socioculturelles. En effet, certains signes n'ont pas le même signifié dans toutes les cultures comme par exemple au Liban où on utilise le terme «hachich» pour exprimer l'amour pendant que d'autres cultures recourent à d'autres termes pour le traduire. D'ailleurs, Denis Jamet²⁰, D.L l'affirme :

[...] Il y a donc fort à parier que le rapport que la communauté entretient avec le corps est révélé dans les structures linguistiques mises en place par cette même communauté, et que ce rapport varie d'une communauté à l'autre, variation marquée dans les structures linguistiques différentes de langue à langue. (1999 : 3)

Toutefois, il arrive que certaines langues aient en commun certaines croyances partagées, ce qui explique la ressemblance lexicale entre deux expressions idiomatiques appartenant à deux langues différentes. Cela est dû au fait que certaines langues utilisent parfois la même partie du corps pour exprimer un signifié précis comme, par exemple, le coeur pour exprimer l'amour, ce qui facilite dans ce cas-là l'interprétation du message. Enfin, notre étude porte sur ce nombre infime

19. Cité par Mejri Saleh (Salah MEJRI. « Martin, R.(2004) : Comprendre la linguistique, 2e édition, Paris, PUF, 206 p. » Dans : *Meta : Journal des traducteurs/Meta : Translators' Journal* 54.1 [2009], p. 176-180, p. 179).

20. JAMET, *op. cit.*, p. 3.

d'expressions idiomatiques libanaises structurées autour du corps humain, pour passer à une autre partie de notre corpus. Cependant, cette étude nous a permis de comprendre l'importance de l'image du corps dans la communication, c'est grâce à elle que la langue est devenue plus imagée et productive.

Conclusion

Après avoir analysé les textes illustrant les expressions idiomatiques accompagnées d'un texte, nous avons pu affirmer notre hypothèse avancée au début de notre étude de recherche, selon laquelle la presse francophone libanaise se situe au carrefour de différentes langues et cultures. Cette mixité langagière et culturelle est essentiellement traduite à travers les divers procédés linguistiques présents dans presque tous les textes de Déborah Phares, tels que l'emprunt lexical, le franbanais, le calque phraséologique et le code-switching. En plus de ces éléments linguistiques, d'autres procédés font preuve de l'amalgame culturel qui s'effectue à l'intérieur de la presse francophone dont le parler stéréotypé (les expressions idiomatiques et les proverbes libanais), l'intertextualité (les discours rapportés des Libanais), les inférences ainsi que les représentations et les attitudes sociales (comme les comportements stéréotypés des Libanais, leurs habitudes et leurs rituels, etc.).

De la même manière, nous allons étudier dans le chapitre suivant la mixité culturelle et linguistique dans les articles de Médéa Azouri. Ce chapitre se propose donc de mettre en lumière la cohabitation de différentes langues et cultures au sein de la presse libanaise qui n'est que le miroir de la société libanaise, une véritable mosaïque culturelle et linguistique. Pour cela, il nous a paru intéressant d'observer dans un contexte médiatique comment les journalistes se prêtent aux jeux de langues pour véhiculer efficacement l'information. Pour ce faire, nous allons faire appel à la sociolinguistique pour analyser le pluralisme linguistique et

culturel observables dans l'usage médiatique libanais.

Chapitre 10

Analyse sociolinguistique du langage mixte libanais/français dans les articles de Médéa Azouri

Introduction :

La situation sociolinguistique du Liban est souvent qualifiée de «diversifiée». Cela est dû au contexte atypique où plusieurs langues se côtoient. Cette situation linguistique est observable aussi bien dans la vie courante que dans le champ médiatique, comme nous l'avons montré précédemment. En effet, le domaine de contact des langues suscite particulièrement notre intérêt, ce qui motive l'étude de la mixité langagière et culturelle dans la presse francophone au Liban. La diversité linguistique a été largement explorée au Liban, mais dans le domaine particulier de la presse francophone est restée en friche. D'où l'intérêt que représente cette analyse.

Dans ce chapitre, nous envisageons étudier par le biais des outils sociolinguistiques, le chevauchement linguistique et culturel qui s'opère dans la presse franco-libanaise. Qu'il s'agisse de l'emprunt au libanais, de mutations linguistiques, de l'alternance codique libanais-français, de la traduction littérale du libanais vers le français de certaines expressions ou de toute autre forme d'enchevêtrement langagier. Ces divers procédés linguistiques sont au centre des préoccupations de notre travail dans ce chapitre.

C'est ainsi que nous allons analyser les phénomènes de mixité langagière à partir des définitions et des articles de presse, qui ont tendance à faire cohabiter dans le même énoncé une pratique langagière atypique qui stimule les études sur la dynamique linguistique et les stratégies discursives mises en oeuvre par les journalistes. La question qui en ressort est liée, d'une part aux places et aux statuts des langues au sein de la société libanaise et d'autre part aux enjeux des journalistes qui cherchent à abolir les frontières entre les langues.

Notre étude s'appuie sur une démarche analytique (analyse du discours). C'est en se basant sur un corpus constitué de définitions et d'articles extraits du journal franco-libanais «L'Orient-Le Jour », que nous allons procéder à notre travail de recherche. Ainsi, nous tenterons d'apporter des réponses à la question suivante : comment les langues et les cultures françaises et libanaises se chevauchent-elles dans la presse franco-libanaise ? Pour y répondre, nous proposons une analyse qui fait référence aux théories sur l'alternance codique, l'emprunt, l'interférence, le calque, l'imaginaire linguistique et les représentations sociales. Cette analyse part de l'hypothèse que le contact des langues a des répercussions sur l'usage des langues, de sorte qu'elles s'influencent mutuellement, entraînant ainsi un changement linguistique.

10.1 La notion de l'imaginaire linguistique

Comme l'a bien dit l'écrivain Claude Hagège (2006 : 8), «*chaque langue est par nature le miroir d'un peuple et de ses représentations.*» À cet égard, la langue en tant que reflet d'une société, véhicule ainsi les croyances, les dimensions idéologiques, les représentations symboliques et l'imaginaire linguistique du sujet parlant. Dans le cadre de notre étude, nous accordons une importance particulière aux concepts de «représentation» et d'«imaginaire linguistique», indispensables pour étudier la langue d'écriture d'Azouri, à travers laquelle l'auteure revendique sa langue maternelle. En d'autres termes, en convoquant la notion d'imaginaire linguistique dans l'étude de notre corpus, nous envisageons d'analyser la manière dont la journaliste s'approprie le français pour construire du sens et la façon dont elle manie la langue française pour solliciter sa langue maternelle. Par ailleurs, ces postulats nous permettront également d'identifier les attitudes, l'imaginaire linguistique/social et les représentations relatives à la société libanaise. Par le biais de ces théories, nous proposons de montrer comment les langues et les cultures libanaises et françaises se nouent-elles dans les articles de presse libanaise.

En effet, Le concept d'imaginaire linguistique se situe dans le champ de la sociolinguistique mais son étude sollicite une analyse thématique du discours épilinguistique (discours des individus sur leurs pratiques langagières). C'est pourquoi, il semble nécessaire d'appliquer certains principes de l'analyse du discours. À cet effet, nous allons faire référence à plusieurs théories dont, entre autres, la polyphonie chez Bakhtine, qui contribue à affirmer la présence d'une langue dans une autre et d'une culture dans une autre. Il importe de noter que la notion d'imaginaire linguistique est apparue à la suite des travaux menés par Labov sur le concept d'«insécurité linguistique» désignant les sujets qui, en parlant une langue étrangère se sentent dans une insécurité linguistique. Anne-Marie

Houdebine-Grauvaud ¹ a défini la notion de l’imaginaire linguistique comme suit :

«Ce sont ces *attitudes* des locuteurs, différentes de leurs *productions* ou *comportements* pour reprendre un vocabulaire psychosociologique qui prirent le nom d’*imaginaire linguistique* préféré à celui de *représentation* m’apparaissant trop polysémique.» (2010 : 30)

Pour Houdebine-Grauvaud, l’imaginaire linguistique représente donc les attitudes des locuteurs qui ne conviennent pas à leurs productions langagières. D’après Ngalasso-Mwatha (2010 : 16) «*la notion d’imaginaire linguistique est généralement associée au double rapport de la langue à la pensée et à la création : la langue est une forme de la pensée et un élément essentiel dans la formulation de cette même pensée.*»² Nous en concluons donc, que la langue reflète la pensée du locuteur et contribue aussi à la création lexicale. En effet, cette notion occupe depuis quelques années une place importante dans l’étude des rapports entre les locuteurs et leurs attitudes ainsi que leurs représentations. C’est à Anne-Houdebine Anne-Marie Houdebine-Gravaud que nous devons la création de ce concept. Cette dernière a ouvert le débat autour de cette notion en 1980, en la définissant comme suit³ :

Plutôt que de totale innovation, il s’agit avec ce concept d’imaginaire linguistique d’une reprise de travaux existants, réorganisés en vue de nouvelles analyses prenant en compte l’épaisseur synchronique d’une langue, sa dynamique et le sujet parlant. Cela en s’attachant à décrire et construire, depuis une langue ou des langues, ce réel inatteignable appelé, depuis Saussure, *La langue*, à l’aide des paroles et des discours épilinguistiques ou métalinguistiques-des fictions-du sujet parlant, parlé, par et dans cette langue idéale, idéalisée.

L’auteure entend donc par «imaginaire linguistique», la prise de conscience du sujet parlant et de l’évolution de la langue en question. De plus, ce concept envisage l’étude de la langue à travers l’analyse des paroles ou des discours épilinguistiques. D’ailleurs, nous pouvons étudier l’imaginaire linguistique à travers le repérage des outils sémio-linguistique, entre autres, les formes lexicales, gramma-

1. MWATHA, *op. cit.*, p.30.

2. *Ibid.*, p.16.

3. Cité par (*ibid.*, p.20)

ticales, énonciatives et rhétoriques. Nous pouvons l'envisager à travers des textes dits ou écrits, narratifs ou argumentatifs. En se basant sur diverses définitions, il apparaît que l'imaginaire linguistique se traduit par le biais des représentations identitaires et idéologiques communiquées par le texte ainsi que par les créations linguistiques qui contribuent parfois à une certaine mixité culturelle et linguistique⁴ :

L'imaginaire linguistique se manifeste au travers des images et représentations idéologiques véhiculées par les textes en même temps que par la création de nouvelles formes linguistiques au niveau lexical, grammatical, énonciatif et rhétorique. On parle d'imaginaire hybride, de métissage linguistique et culturel, de double culture porteuse, en germe, des risques d'un double langage. On parle aussi de diglossie et d'insécurité linguistique, de la pratique bilingue qui est un vrai enrichissement et du semilinguisme qui est son pendant appauvrissant (2010 : 23) .

Dans le cadre de notre étude, nous allons repérer des articles de Médéa Azouri les représentations idéologiques et les créations linguistiques qui reflètent son imaginaire linguistique, en d'autres termes sa double identité libanaise et française, dans le but de vérifier notre hypothèse de recherche.

De son part Ngalasso (2010), met l'accent dans sa définition sur le rôle important que l'imaginaire linguistique pourrait jouer dans l'invention lexicale et sémantique. Pour celui-ci, l'imaginaire linguistique est⁵ :

à la fois comme un ensemble d'images et de représentations que l'on se fait de Soi et de l'Autre à travers la langue, et comme un mode de créativité langagière aboutissant, par le travail de l'imagination, à l'invention des formes et des sens nouveaux. [...] L'imaginaire linguistique, concerne aussi bien l'attitude envers l'Autre et son parler que l'aptitude du sujet parlant (ou écrivain) à imaginer, façonner, inventer, créer de nouvelles formes linguistiques ou, plus largement, langagières. (2010 : 547)

Dans notre corpus, l'imaginaire linguistique de la journaliste se manifeste à travers l'insertion dans les articles rédigés presque entièrement en français, des variétés langagières pratiquées par le peuple libanais, entre autres, des expressions,

4. *Ibid.*, p.23.

5. Cité par Fatoumata Diaraye Diallo (*ibid.*, p.547)

des stéréotypes, des calques, des termes libanais. De plus, l'imaginaire linguistique se manifeste, comme l'a souligné Ngalasso-Mwatha, au travers des images et des représentations idéologiques véhiculées par les articles ainsi qu'au travers la création de nouvelles formes linguistiques. Par ailleurs, pour étudier le rapport de la journaliste à la langue en question, nous pensons qu'il faut examiner ses attitudes, c'est-à-dire les représentations qu'elle se fait de la langue et de ceux qui la parlent. Pour ce faire, il suffit de repérer les commentaires évaluatifs formulés par celle-ci sur les langues ou sur les attitudes des Libanais. Ainsi, des adjectifs utilisés pour désigner les langues comme «belle», «laide», «vulgaire», «mélodieuse», entre autres, peuvent nous renseigner sur les rapports que Azouri et les Libanais entretiennent avec les langues. En effet, ces désignations ne nous renseignent pas uniquement sur les rapports entre les sujets parlants et les langues mais aussi sur leurs attitudes sociales, dans la mesure où les pratiques langagières reflètent les comportements et les statuts de leurs usagers. D'ailleurs, Ngalasso-Mwatha⁶ affirme que ces désignations,

déterminent et légitiment la distinction entre normes centrales dits standards et usages périphériques dits régionaux, entre formes normales ou normatives préconisées et parlures anormales ou anormales stigmatisées. Les attitudes informent, à leur tour, les comportements sociaux et langagiers ; elles illustrent les pratiques et les productions i) de discours épilinguistiques (jugements de valeur sur la langue et sur les locuteurs), ii) de formes (méta) linguistiques nouvelles (à l'oral ou à l'écrit). Il en découle le sentiment de sécurité ou d'insécurité linguistique qui, bien souvent, échappe à la conscience du sujet parlant ou écrivant. (2010 : 21)

En évoquant les dessins de Déborah Phares, nous pouvons affirmer que la dessinatrice entretient avec le dialecte libanais une relation affective qui se traduit dans son discours épi-linguistique : «*on parle à la libanaise, langue imagée*». Comme nous l'avons souligné antérieurement, le concept de l'imaginaire linguistique contribue à la création linguistique, d'où la nécessité de s'intéresser à la notion de «norme». C'est grâce à l'étude des effets de la norme sur les pratiques langagières que nous pourrions déceler les créations linguistiques. Une violation ou

6. *Ibid.*, p.21.

un écart de la norme standard nous signale la présence d'une création linguistique. Par ailleurs, la transgression de la norme nous informe sur le comportement social du sujet parlant, dans le sens où l'usage conscient, par exemple, de mots familiers ou vulgaires, le recours aux néologismes et aux détournements sémantiques reflètent la personnalité du locuteur qui manie la langue dans l'intention d'agir sur l'interlocuteur. Sans doute faut-il préciser que la «norme» se définit comme un ensemble de règles qui régulent les usages d'une langue donnée et qui constituent un élément important de l'imaginaire linguistique. Comme nous allons le montrer tout au long de cette analyse, Azouri s'en écarte parfois délibérément dans ses articles pour dévoiler son usage spécifique libanais, d'où l'importance de l'étude de ce concept.

D'ailleurs, la «norme» est une question fondamentale dans la mesure où William Labov a défini la communauté linguistique en se basant sur cette notion. Ce dernier ne considère pas la communauté linguistique comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes mais plutôt comme «*comme un groupe qui partage un ensemble d'attitudes sociales envers la langue : les mêmes normes.*»⁷ Ainsi, l'étude des usages ou des variations linguistiques, se fait à travers celle de la norme. C'est ainsi que, Anne-Marie Houdebine-Gravaud propose une typologie des normes constituant l'imaginaire linguistique en deux catégories, qui elles-mêmes se subdivisent en sous catégories : les normes objectives (incluant les normes systémiques et les normes statistiques) et les normes subjectives (incluant les normes évaluatives, perspectives, fictives identitaires et communicationnelles).

Les normes objectives concernent la mouvance d'une langue donnée et des variations au niveau des usages linguistiques. En revanche, les normes subjectives sont de l'ordre du rapport que le locuteur entretient avec sa langue ainsi que les créations linguistiques qui découlent de ses propres pratiques langagières. Les normes subjectives permettent ainsi d'examiner le discours épilinguistique du lo-

7. Cité par Pierre Encrevé (1976sociolinguistique)

cuteur, c'est-à-dire les commentaires qu'il émet sur ses pratiques langagières. En l'occurrence, la journaliste Azouri viole dans ses écrits certaines normes tout en se souciant de la compréhension de l'interlocuteur. D'où la tendance à préciser : «*J'emploie ce terme, je m'exprime ainsi pour être compris.*» Ses articles englobent des messages connotés culturellement sans fournir aucune explication aux lecteurs. De même, en cas d'emprunts au libanais ou à l'anglais, Azouri fournit rarement la traduction en français, ce qui laisse croire qu'elle s'adresse uniquement aux lecteurs libanais.

À ce propos, il s'avère nécessaire d'évoquer la stratégie d'«intégration réaliste de la différence»⁸, dont Jenny Laurent (2005) a parlé en cas d'écart par rapport à la norme standard. Cette stratégie contribue à la création d'une variété de français aux normes éclatées, qualifiées de français africanisé. L'usage d'un français particulier repose sur la violation volontaire ou pas des règles de la langue. Pour Anne-Marie Houdebine, étudier l'imaginaire linguistique en synchronie consiste à mettre «*en relation les normes subjectives et les normes objectives (statistiques et systémiques), afin de dégager la rétroaction des imaginaires sur les usages et les systèmes.* »⁹ Il importe de noter que la notion d'«imaginaire linguistique» a pour synonyme : «représentation imaginaire» ou «imaginaire de la langue».

10.2 Origine et évolution du concept de «représentation»

Ce concept d'origine philosophique, a tendance à s'ériger en domaine d'étude autonome. Durkheim (1962) a été le premier à étudier les représentations en pre-

8. LAURENT JENNY. « La langue, le même et l'autre ». Dans : *Fabula LHT* (2005), p. 1-20, p. 1.

9. MOREAU, *op. cit.*, p. 165-166.

nant considération des faits sociaux. Selon lui, une représentation implique diverses catégories de formes mentales, liées aux religions, aux sciences ou aux mythes, formée de savoirs partagés. Tout ce qui décrit la réalité se traduit par le biais des représentations qui peuvent être soit individuelles, soit collectives. D'ailleurs, Durkheim a distingué les représentations collectives des représentations individuelles qui sont propres à chaque individu et qui donc varient d'une personne à une autre selon la conscience de chacun alors que les représentations collectives prennent en considération la société dans sa globalité. Ces représentations reflètent donc la norme du groupe.

L'analyse durkheimienne donne beaucoup d'importance à la collectivité liée aux sociétés traditionnelles qui se caractérisent par le fait que les individus se réunissent autour de la conscience collective pour développer ensuite chacun d'eux des relations d'interdépendance, ce qui explique l'intérêt accordé au fait individuel. En se basant sur les travaux de Durkheim, Moscovici (1961) a développé plus tard la notion de représentations sociales. Ce dernier a rejeté le caractère figé des représentations, souhaitant les analyser sous un aspect plus dynamique pour expliciter leurs fonctions de sociabilité. C'est ainsi que pour lui, les représentations incarnent l'hétérogénéité sociale, partant du principe qu'elles découlent des interactions entre groupes. Il voulait donc remplacer la notion de représentations collectives par les représentations sociales afin de présenter une instance apte à «*articuler les processus cognitifs aux systèmes de communication et aux formes de sociabilité des rapports intergroupes*»¹⁰. Pour Moscovici (2003) les représentations sociales constituent «*des références élaborées collectivement par un groupe ou une société et permettant à la collectivité comme à l'individu de comprendre son environnement, en classant dans des catégories ses contacts avec les objets, les personnes les phénomènes et les savoirs.*»¹¹

10. Claude FLAMENT et Michel-Louis ROUQUETTE. *Anatomie des idées ordinaires : comment étudier les représentations sociales*. 2003, p. 13.

11. Serge MOSCOVICI. « Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire ». Dans : *Presses Universitaires de France* 7 (2003), p. 79-103.

De ce fait, les représentations jouent un rôle primordial dans la régulation des rapports sociaux au niveau de la communication comme au niveau des conduites et des comportements. Elles sont donc créées et transmises en société et se forment à partir des habitudes, des savoirs, des connaissances, de la mentalité diffusés à travers les générations, la culture, les institutions et la famille. Dans le cadre de notre travail, il apparaît que les articles d'Azouri sont l'incarnation de représentations sociales propres à la culture libanaise, cela se manifeste à travers les habitudes, les traditions, les coutumes, les croyances et les attitudes des Libanais, qui s'expriment dans le tissu textuel. Ainsi, seules les personnes disposant des savoirs partagés et de la conscience collective libanaise arriveront à déchiffrer ces représentations sociales. Par ailleurs, selon Calvet ¹² :

Les représentations sont donc constituées par l'ensemble des usages, des positions idéologiques, des croyances qu'ont les locuteurs au sujet des langues en présence et des pratiques linguistiques, les leurs et celles des autres.

Calvet (1996) entend donc par représentation linguistique, l'attitude du locuteur face à sa langue d'écriture ou aux langues en présence. L'auteur met en évidence les dimensions idéologiques et les croyances que portent les locuteurs sur les langues qu'ils pratiquent ou celles des autres. Cependant, nous considérons que la notion d'«*imaginaire linguistique*» plus adaptée à notre analyse, pour étudier le rapport que les journalistes Libanais entretiennent avec leur langue d'écriture ainsi que la façon dont ils emploient cette langue pour réclamer en sa faveur leur langue maternelle (le dialecte libanais). L'imaginaire linguistique repéré dans les articles de l'Orient-Le Jour est perçu comme une manifestation de l'appartenance socioculturelle de la journaliste.

Il importe de noter que les notions de représentations et attitudes ne s'opposent pas à celle d'imaginaire linguistique mais elles s'imbriquent et se complètent mutuellement dans leur relation à la langue. Certains auteurs ont préféré parler de la notion d'imaginaire linguistique au lieu de représentations collectives ou men-

12. Cité par Edmond Biloa (MWATHA, *op. cit.*, p. 72)

tales, parce que selon eux les attitudes du locuteur relèvent d'une fiction. Les deux termes «attitude» et «représentation» trouvent leurs origines dans la psychologie sociale et partagent tellement de points en commun qu'ils sont parfois employés l'un pour l'autre. Toutefois, on peut préciser que l'attitude est perçue comme étant une manière de réagir de façon péjorative ou méliorative vis-à-vis d'un d'objet : «une prédisposition psychique latente, acquise, à réagir d'une certaine manière à un objet ». ¹³ Les connaissances qu'une personne possède sur un objet donné forment alors un ensemble de croyance sur cet objet. Ainsi, ces croyances sont nourries soit par des connaissances positives et objectives soit par des stéréotypes et des préjugés.

Dans ce qui suit, nous allons montrer comment les représentations et les attitudes sociales surgissent-elles à travers l'écriture française et comment participent-elles au chevauchement culturel dans les articles de presse libanaise.

10.3 Représentations et attitudes des Libanais dans les articles de l'OLJ

L'application du modèle de l'imaginaire linguistique aux articles de Médéa Azouri, témoigne l'existence d'un sous-texte libanais dans un autre écrit en français. C'est par le canal du français, que se fait entendre la voix libanaise, qui normalement devrait disparaître devant le français mais qui en réalité, s'impose fortement et est plus apparente. Cette transposition d'une pensée libanaise sous-jacente au texte français, contribue à son enrichissement. Les articles de Médéa Azouri concrétisent donc l'idée du dialogue entre deux univers linguistiques et culturels différents, constituant ainsi une identité plurielle. Ses articles traduisent les coutumes, les habitudes sociales et les représentations symboliques des Liba-

13. Georges LÜDI et Bernard PY. *Etre bilingue*. P. Lang, 1986, p. 97.

nais. Pour interpréter l’imaginaire linguistique de la journaliste, il faut s’intéresser aussi aux représentations idéologiques et aux références culturelles véhiculées dans ses articles formant ainsi la mémoire collective du peuple libanais. Pour ce faire, nous allons repérer des articles d’Azouri les représentations et attitudes sociales des Libanais, pour ensuite les analyser dans le but de démontrer l’intersection culturelle libanaise-française dans le tissu textuel des articles de l’Orient-Le Jour :

Dans l’article intitulé «Beyrouth en dystopie», paru le 09 décembre 2017, la journaliste fait référence au vécu des Libanais qui respirent l’air pollué par les déchets et les échappements de mazout et qui faillent se faire écraser par les conducteurs de mobylettes roulant à vive allure. De plus, la journaliste déplore la situation du pays, comme en témoigne l’usage du conditionnel «on aurait pu» dans l’extrait suivant :

- On aurait pu, nous aussi, nous promener le long de cette corniche sans avoir à respirer les relents de Costa Brava ou ceux des pots d’échappement engorgés de mazout. On aurait pu enfourcher des bicyclettes et sillonner les rues de Gemmayzé ou de Hamra sans prendre le risque de mourir écrasés par un zouzou 2ebba sans casque, narguant au passage un daraké affalé sur sa moto datant de 1974, et jouant à Candy Crush, sa clope dans l’autre main. Rien à voir avec l’uniforme de la police danoise.

Nous repérons également quelques références liées à la culture libanaise (*Gemmayzé, Hamra, Zouzou 2ebba, daraké, Costa Brava*). En effet, «Gemmayzé», «Hamra» et «Costa Brava» désignent des régions libanaises, alors que le mot «daraké» signifie «policier», et l’expression «Zouzou ebba» désigne un caractère spécifique de certains hommes libanais, notamment les conducteurs de mobylette qui font souvent pivoter leur mobylette en enfreignant les règles du code de la route. Cette expression est aussi utilisée pour désigner quelqu’un de vulgaire.

Bien que l'article « Nous sommes un peuple de mer(de) », publié le 24 juin 2017, soit écrit en français, nous constatons que l'âme et la culture libanaise jaillissent entre les lignes, et cela en évoquant des faits propres à la vie politique, judiciaire, économique et sociale du Liban, comme l'illustre l'extrait suivant :

— L'électricité sera enfin donnée 24h/24 et les prix vont probablement augmenter. « Yi, c'est génial. » C'est vrai que c'est extraordinaire que l'un des services fondamentaux auxquels un citoyen (qui paye ses impôts, aussi minimes soient-ils) puisse accéder soit enfin disponible 24 heures sur 24.

En effet, les Libanais n'ont pas le privilège d'avoir de l'électricité 24h/24, ce qui explique leur réjouissement « yi, c'est génial » de ce changement. On peut donc parler d'un chevauchement entre les deux cultures libanaise et française. En outre, un métissage linguistique s'opère également dans cet article, par le biais de l'introduction de plusieurs vocables empruntés au dialecte libanais, comme dans les exemples suivants : « **Ma32oul!** *Ce n'est pas permis (...)* (L'interjection « ma32oul » signifie, ce n'est pas possible!); *Ils ne savent plus quoi faire pour continuer à piller le pays... Dakhlik, tu vas voter pour qui ?* » *La connerie à l'état pur* (En effet, le mot « dakhlik » est intraduisible, il ne trouve pas d'équivalent en français, mais c'est dans le sens « à ton avis », « à ce propos » ou « au fait »); « **Walla,** *c'est bien.* » (l'interjection « walla » est dans le sens oh ! ou c'est bien ! Elle exprime donc l'étonnement). Ces mots-là ajoutent de l'authenticité aux propos de la journaliste qui exprime dans son texte les représentations sociales du peuple libanais. En ne traduisant pas les mots en français, tout se passe comme si le lecteur non-libanais n'était pas concerné par ce sujet.

Dans un autre passage, extrait de l'article « Je veux des bonbons » publié le 29 avril 2017, la journaliste évoque sur un ton nostalgique quelques souvenirs d'enfance. Toutefois, ces souvenirs-là constituent la mémoire collective des Libanais vu que cela relève d'un vécu commun. La plupart des Libanais ont mangé du

chocolat ghandour (une marque libanaise de chocolat), de la purée avec des œufs durs, et ont trébuché dans la boue :

- Manger avec les doigts le biscuit roulé au chocolat où on a cassé des 555 de Ghandour et qu'on a mis au freezer pendant la nuit. Manger de la purée avec des œufs durs à l'intérieur et ne pas avoir à penser à l'amidon des pommes de terre, au nombre de calories et au cholestérol qui s'y trouvent. Manger des frites faites maison, à midi et le soir, sans aucune culpabilité, et ensuite, aller courir dans le jardin en me foutant complètement de savoir si mon survêt ne moule pas trop mes fesses ; me foutant totalement de trébucher dans la boue et de salir mon t-shirt Dior (...)

Ainsi, le métissage culturel se manifeste à travers les références culturelles liées au Liban, à travers les mots empruntés au dialecte libanais, mais surtout à travers la mémoire collective que les Libanais partagent. En général, dans leur tendre enfance, les enfants au Liban jouent avec la boue et mangent du biscuit ghandour. Néanmoins, face à la situation instable du pays, tous les Libanais auraient aimé remonter dans le temps et redevenir enfant pour oublier les soucis et les problèmes qui menacent leur tranquillité aujourd'hui. La plume d'Azouri fait donc écho aux souvenirs d'enfance. Et c'est par le biais du français qu'elle écrit la souffrance et l'espérance des Libanais.

Les Libanais sont attachés à la religion, ce qui explique les connotations religieuses repérées dans l'article intitulé «Beit-al-jabal», paru le 01 avril 2017. La photo en noir et blanc de Mar charbel (Saint Charbel) évoquée dans l'article, renvoie au fait que les Libanais ont l'habitude d'accrocher dans leur maison des icônes pour des saints. De plus, Azouri aborde une autre habitude liée à «la maison d'été» où les Libanais sont habitués à partir passer leurs vacances. Cette maison est connue sous le nom de «beit al-jabal» (maison de la campagne). En faisant référence à ce rituel d'antan, la journaliste réactive les souvenirs de ses lecteurs,

comme en témoigne l'extrait suivant :

- De ces maisons, il reste beaucoup de souvenirs tactiles. Le *n7ass* du plateau de la table bancale où étaient posés *rakwé* bleue fleurie et chaffet pour boire le café avant de partir à vélo sur les petites routes bordées de *aanéyéet* où l'eau qui y coulait berçait nos expéditions. Il suffit de marcher un soir de fin mars dans Douma et entendre l'eau se faufler entre les pierres pour que rejaillissent tous ces souvenirs qu'on croyait enterrés. Il suffit de passer devant un mazar au croisement de deux ruelles pour revoir nos petites prières athées coincées entre deux fleurs en plastique posées aux pieds d'une Vierge éclairée par deux petites ampoules verte et rouge. Et puis rencontrer les voisines se rendant au *nabe3 el-maypour* remplir de vieilles jarra en terre cuite. Les aider à porter ces gallons qu'on rangerait dans la *mouné* aux odeurs de thym qu'on avait fait sécher au soleil aux côté de la *mloukhiyyé*.

Ainsi, ces propos constituent la mémoire collective et les habitudes partagées, car la plupart des Libanais ont connu cette maison d'été, avec un plateau *en n7ass* (en cuivre) et *une rakwé bleue fleurie* (cafetière). Autrefois, on entendait l'eau se faufler entre les pierres de la maison, on trouvait un mazar (une sanctuaire) au croisement de deux ruelles. Les femmes libanaises se rendaient au *nabe3* (ressort à eau) pour chercher de l'eau à l'aide des jarra (jarre) en terre cuite. En utilisant le mot jarra, tout se fasse comme si la journaliste procédait à un travail étymologique, car le vocable jarre en français est emprunté à l'arabe. D'ailleurs, les femmes avaient l'habitude de faire une *mouné* (provision) et de sécher le thym et la *mloukhiyyé* (feuilles de corète potagère) au soleil pour les ranger ensuite dans cette *mouné*.

D'ailleurs, la journaliste regrette le fait que les Libanais soient de moins en moins attachés à leurs traditions et leurs rituels, vu qu'ils ont perdu l'habitude de passer des vacances à *beit al-jabal* comme elle nous l'a fait remarquer : *Cette*

maison d'été qui accueillait quasiment tout le monde et que bon nombre d'entre nous ont abandonnée ; Moins nombreux à transmettre à ces enfants et adolescents- là l'amour de la terre et des traditions.

Ainsi, Azouri retrace les rituels qui étaient pratiqués par les Libanais mais qui sont aujourd'hui en voie de disparition. La journaliste cite quelques habits exercés autrefois comme la transformation du terrain de basket en marché pour organiser des fêtes au village, les enfants qui venaient jouer sur la sé7a (place), dont certains enfilait l'abaya de leurs grands-mères, d'autres trempaient des petites boules de Kaak (pâte) sur la véranda et se posaient parfois sous la 3ariché (la vigne). Pendant l'hiver, on se posait dans 2oudet el-chété (une chambre aménagée pour l'hiver). Au Liban notamment dans les campagnes, faute de moyens, on installe un poêle à mazout dans une seule pièce que l'on appelle «chambre d'hiver». Tous les Libanais utilisent pratiquement cette expression «oudet el-chété» signifiant littéralement la chambre d'hiver.

La culture libanaise apparaît fortement dans cet article, à travers les emprunts effectués à l'arabe dialectal mais surtout à travers les références culturelles et l'imaginaire linguistique qui envahissent l'article. Il importe de noter que la journaliste ne traduit pas les mots arabes, mais elle les met en italique pour signaler seulement la présence des mots étrangers. Cela nous donne l'impression qu'elle s'adresse à des lecteurs ayant une bonne connaissance du dialecte libanais, ce qui pose des problèmes de compréhension pour les lecteurs n'ayant pas en partage la culture libanaise. Nous remarquons d'ailleurs que tous les mots empruntés au dialecte libanais sont transcrits avec l'alphabet latin, une façon d'imiter peut-être les jeunes Libanais qui écrivent ainsi le libanais. Bien que la majorité de ces emprunts aient un équivalent en français, la journaliste y recourt sciemment parce qu'ils lui sont peut-être très significatifs, dans le sens où ils marquent son enfance et sont ancrés dans sa mémoire.

En somme, l'article a une fonction mémoriale dans le sens où la journaliste cherche à agir sur la mémoire du lecteur en lui faisant revivre ses souvenirs d'enfance pour l'inciter ensuite à les transmettre à ses enfants. Ceux-ci sont tellement épris par la technologie, qu'ils ont abandonné leurs traditions et leurs rituels essentiels pour forger leur personnalité et leur identité libanaise. Il apparaît qu'un croisement culturel se produit dans l'article de presse.

Dans son article intitulé «Enfin seul(e)», publié le 25 mars 2017, la journaliste alterne non seulement les styles d'écriture mais aussi les langues et les cultures. Cette transition linguistique et culturelle se passe de façon fluide et harmonieuse que l'on a l'impression qu'il s'agit d'une seule langue, comme en témoigne l'extrait suivant :

- De plus, en restant chez soi, on évite les embouteillages, le stress du volant, le daraké au regard concupiscent, le valet parking qui nous érafle notre toute nouvelle voiture, la file d'attente au supermarché (on se fera livrer), le bouncer qui nous fait attendre à la porte du O1NE, la queue leu leu pour arriver jusqu'au DJ booth, la queue leu leu pour traverser la salle et aller aux toilettes, la queue leu leu pour trouver des toilettes libres, la queue leu leu pour récupérer sa voiture à 3h du mat'. Être chez soi, c'est s'épargner des small talks, des conversations assommantes à propos du sport, des engueulades à propos de la grille des salaires.
- Et enfin, être seul(e) chez soi, c'est recevoir... qui on veut.

La journaliste ne cherche donc pas à dissimuler son identité, au contraire elle la dévoile pour enrichir ses écrits (*chez nous, ils sont d'un ennui mortel*). D'ailleurs, le mélange culturel se traduit par le ressassement des habitudes, qui se sont forgés en clichés et stéréotypes de la culture libanaise. De la même manière, le métissage linguistique se manifeste par le biais des emprunts à la langue arabe dialectal et parfois à l'anglais, ce qui atteste le plurilinguisme au Liban.

Quant au thème de l'article, Azouri puise de la vie quotidienne libanaise pour rédiger ses articles ce qui crée une sorte de connivence entre le lecteur et l'auteur. En d'autres termes, la journaliste incarne la voix des lecteurs en général et des Libanais en particulier. En ce qui concerne l'interprétation, il nous semble que les emprunts ainsi que les habitudes associées au peuple libanais ne constituent pas une difficulté majeure dans l'accès au sens mais, en revanche cela nécessite un peu plus d'effort chez le lecteur étranger. En d'autres termes, un lecteur francophone n'ayant pas en partage la culture libanaise est amené à faire plus d'effort pour constituer le sens par rapport à un Libanais de souche. Ce style d'écriture qui fait l'originalité de la journaliste contribue en quelque sorte à la dynamique linguistique et affirme encore une fois que la langue est mouvante, qu'elle n'est pas figée, qu'au contraire elle évolue en fonction du temps, de la société, des usagers, etc.

Toujours dans le cadre du style d'entre deux, l'article «Dis-moi ce qu'il y a chez toi, je te dirai si tu es libanais», paru le 18 février 2017 met en exergue les habitudes et les représentations sociales des Libanais qui sont connues pour leurs savons *baladés* (fait maison) (*Si ce n'est pas une abaya, ce sera un savon baladé ou une kharzé zar2a*) et leur spécial carafe d'eau (*le bri2*). En effet, le *bri2* dont la journaliste parle ici, désigne une sorte de carafe d'eau *avec même un petit capuchon en crochet*, utilisé par presque tous les Libanais et devenu un peu l'emblème du pays. D'ailleurs, l'usage des crochets est en passe d'être une spécificité libanaise, comme le souligne Azouri : *on adore utiliser [le crochet] à foison, en centre de table, sur le haut de la télé ou en protège-saniyyé*. De plus, la journaliste met en lumière l'attachement des Libanais aux pratiques religieuses et superstitieuses. En effet, pour chasser le mauvais œil, ils portent une *kharzé zar2a* (une perle bleue) ou un fer à cheval au-dessus de la porte. D'ailleurs, cette *kharzé zar2a*, on la voit souvent pendue sur une épingle autour du cou d'un nouveau-né (*Un 3ayn ou un fer à cheval au-dessus de la porte et cette fameuse kharzé zar2a pendue sur une épingle à nourrice et accrochée sur le berceau du nouveau-né.*)

— Même si aujourd’hui on a troqué l’argenterie (l’foddiyé) contre du plexi ou du cuivre blanc über moderne, il y en a toujours dans les maisons ; Parce que si la machine à espresso trône dans toutes les maisons, il y a toujours un paquet de bann au frigo. Avec ou sans cardamome (hél pour les intimes).

C’est ainsi que la journaliste représente les attitudes des Libanais, qui gardent toujours chez eux de l’argenterie et offrent à leurs invités du café turc. Azouri nous rapporte d’autres habitudes liées à la culture libanaise comme l’usage du *mazaher* (l’eau de rose) et du *mawared* (fleur d’oranger) dans la cuisine ou pour remplacer un médicament en cas de douleur ou d’une maladie. Comme l’a souligné Azouri on applique du mazaher ou mawared au cas des *rougeurs oculaires* ; *le sucre nabet c’est bon pour la gorge*. D’ailleurs, les femmes libanaises tiennent certaines habitudes de leur mère ou grands-mères comme l’usage de la boîte bleue de biscuits (*en tanak de Butter Biscuits*) en boîte à couture ou encore les pots de confiture ou de nutella, une fois consommés sont réutilisés pour remplir d’épices et de zaatar (thym).

Le dernier paragraphe de l’article, illustre également les habitudes et les rituels des Libanais qui ont tendance à *refiler le service roussé* (c’est-à-dire de marque russe) *en matière de coutellerie, une nappe aghabani* (de marque syrienne) et une *carafe pleine de Johnny Walker* (une marque de whisky) *dont on a vidé la bouteille*. En outre, Azouri nous dévoile la manière dont les Libanais s’occupent de leurs invités en proposant dans les toilettes d’invités, des *serviettes brodées du style Artisanat du Liban, un gel pour les mains transvasé dans un récipient à part parce que le Pousse-Mousse de Palmolive, c’est pas joli. Et puis ledit récipient est assorti au porte-savon*.

Cette marque d’hospitalité explique le recours à un vocabulaire spécifique comme par exemple, (*ghannij*) (c’est-à-dire gâter) leurs invités en leur offrant des *nougats (de chez Attieh)*. *Et si les dragées ne sont plus à la mode, on trouvera*

des Carambars, des chocolats et autres bonbons. C'est le mythe de la bonbonnière. Autrefois, on mettait les dragées dans une bonbonnière mais certains Libanais déclinent ce mot en «bonbonyéra», d'où le mythe de la bonbonnière dont Azouri fait allusion dans son article. Il importe de noter qu'au Liban on appelle *diaffé* les friandises que l'on offre aux invités. De plus, chaque Libanais dispose d'un *narguilé rangé quelque part ou [d']une télé encastrée dans une bibliothèque et qui siège dans la TV room.* Il est habituel de mettre dans son frigo de *labné*, une spécialité libanaise dont le goût ressemble un peu au fromage blanc en France.

Cet article comme le titre le souligne «Dis-moi ce qu'il y a chez toi, je te dirai si tu es libanais» a pour but de révéler les spécificités de la culture libanaise. Il en résulte ainsi une interpénétration des deux langues et cultures libanaises et françaises à travers d'une part les emprunts effectués au dialecte libanais et d'autre part à travers les habitudes culturelles qui surgissent tout au long de l'article. C'est l'âme libanaise qui prend le dessus dans cet article rédigé en grande partie en français. La journaliste exhibe les particularités de la culture libanaise à travers ses écrits. Quant au décodage des messages chargés de connotations culturelles, une bonne connaissance de la culture et la langue libanaises semble être nécessaire pour déchiffrer le contenu de l'extrait. En d'autres termes, il faut être Libanais de souche pour comprendre ces habitudes évoquées ainsi pour déchiffrer les termes libanais. On peut toutefois nuancer en précisant que, le contexte pourrait aider le lecteur à en constituer le sens global.

De plus, la journaliste fait référence, dans son article intitulé «#1M Followers», paru le 04 mars 2017, à «sitt Rania», un personnage stéréotypé de la femme Libanaise aisée, qui cherche la notoriété à tout prix. *Sitt Rani* est donc le reflet de la société Libanaise branchée aux réseaux sociaux (*sitt* signifie «madame»). Dans cet article la journaliste a pour objectif d'éveiller la conscience sur l'abus dans l'usage des réseaux sociaux. Elle essaye donc d'agir sur le lecteur en donnant des exemples et en utilisant des procédés stylistiques dont, entre autres, l'ironie et la

métaphore.

D'ailleurs, nous pouvons repérer le métissage culturel à travers les exemples donnés sur les Libanais, les emprunts à l'arabe dialectal ainsi que les références culturelles et religieuses. Nous remarquons que les emprunts à l'anglais sont nombreux puisqu'il s'agit d'un thème portant sur la technologie. Nous apercevons également que la journaliste adopte un style d'écriture familier et utilise souvent des expressions françaises ainsi que des mots libanais et cela dans l'intention de toucher les différents types de lecteurs. Comme le thème traité est d'actualité, la journaliste cherche à s'adresser aux (jeunes) lecteurs en s'appropriant leur langage afin de les convaincre de son point de vue, ce qui explique d'ailleurs le recours à des termes anglais. Son style d'écriture dégage alors un effet d'authenticité et de transparence. La journaliste écrit en français en transposant donc sa culture et son identité libanaise.

Par ailleurs, l'article baptisé «Un été libanais», publié le 04 juin 2017, est riche en connotations culturelles spécifiques à la société libanaise, comme l'illustre l'extrait suivant :

— Ces étés si doux malgré les événements, malgré la haine et le sang. Ces doux étés où l'on profitait des accalmies pour jouer dans les vagues, prendre le chemin des villages où ont grandi nos parents, nos grands-parents. Ces doux étés où on s'écorchait les genoux en courant dans le *7erech*, où on faisait du vélo sans casque sur les petites routes rocailleuses qui nous amenaient de la maison d'une tэта à l'autre.

En effet, cet extrait représente la mémoire collective des Libanais qui ont vécu la guerre civile et ont en partage les mêmes souvenirs et habitudes sociales. Ces derniers profitaient des accalmies pour jouer dans les vagues, s'écorchaient les genoux en courant dans le *7erech* (plaine) et faisaient du vélo sans casque sur les

petites routes rocailleuses. Il s'agit donc ici des faits relatifs à la culture libanaise, d'où les problèmes de décodage qui pourraient surgir chez un lecteur non-libanais. Azouri revient dans un autre paragraphe pour illustrer la mémoire collective et les habitudes sociales de sa génération où il y avait un goût pour tout et où on allait cueillir les mûres noires avec les cousins et on dabbigh (tâchait) leur tee-shirts. L'extrait suivant illustre la situation :

— Ce sont ces étés-là que les enfants devraient revivre. Profiter des odeurs et des 7erech (plaine). Même si la mer est impraticable, les rivières polluées, les montagnes salies, il y aura toujours quelque chose de doux dans les étés libanais. Il y aura toujours le goût des amandes vertes, le fourmillement des lèvres après les avoir brisées avec les dents. Il y aura toujours le goût des mechmoch ajami (abricots blancs), ces abricots blancs au goût de miel qui ne viennent qu'au début de l'été. Le goût des festo2 halabi (pistaches) et le noir sur nos doigts après en avoir mangé des dizaines. Le goût des tout, ces mûres noires qu'on a cueillies avec nos cousins et qui ont dabbigh (tâchait) nos tee-shirts. Le goût des charabs (sirop de fruits). Charab el-tout (sirop de mûres), el-ward (sirop de rose) ou du jellab (sirop de fruits à base de caroube, de dattes et de mélasse de raisin) avec les pignons qui se coincent inlassablement dans le chalumeauné (paille). Il y aura toujours le goût de la tamriyyé (pâtisserie libanaise à base de dattes) et des ouweymét (pâtisserie libanaise à base de sucre) sur les stands lors des fêtes de village, et la langue qui brûle parce qu'on n'a pas attendu qu'ils refroidissent un peu et que le 2ater (sirop de sucre avec eau de fleur d'oranger) était encore bouillant (...)

Ces habitudes sociales que la journaliste vient évoquer comme le fait de manger des festo2 hallabi (des pistaches), de salir les doigts après avoir mangé une dizaine, de cueillir avec les cousins des mûres noires et de tâcher leur tee-shirt, de boire du *charab el-tout* (jus de mûre) avec les pignons qui se coincent dans le chalumeauné (la paille), sont spécifiques à la culture libanaise puisqu'ils re-

présentent les attitudes sociales des Libanais à une époque donnée. D'ailleurs, ce paragraphe est plein de termes libanais (*7erech* ; *festo2 halabi* ; *dabbigh* ; *charabs* ; *Charab el-tout*, *el-ward ou du jellab* ; *chalumeauné* ; *tamriyyé* ; *ouweymét* ; *2ater* ; *les jabal nar* ; *2abboulé* ; *hézézé*) qui ne sont pas traduits en français. Seul le mot «*mechmoch ajami*» a été traduit par la journaliste : *Il y aura toujours le goût des mechmoch ajami, ces abricots blancs au goût de miel qui ne viennent qu'au début de l'été*. En effet, cela nous donne l'impression que la journaliste ne s'adresse qu'aux Libanais notamment sa génération.

Cet article est dans son ensemble, le reflet de la société libanaise et de ses représentations sociales. Pour cela, un Libanais s'y reconnaît en parlant des *grands déjeuners de famille du dimanche où l'on mange une mloukhiyyé* (un plat libanais à base de feuilles de corète séchées), des *grands déjeuners arrosés d'arak (tellet bi tellten)* (un tiers d'arak deux tiers d'eau) et qui se terminent par les *siestes des aînés dans leurs chambres où, allongés sur un l7aff* (une couette) *molletonné, ils ronflent au rythme du chant des ziz* (cicada de la famille de cicadidés), de la cueillette des *pommes de pin qu'ils casseront avec leur 3ammo* (oncle) *pour en récolter les pignons, du mariage de quelqu'un qu'on aime, les zmamir* (klaxons) *quand on va chercher la 3arouss* (la mariée), *le riz qu'on jette du balcon*. Les fêtes qui finissent à pas d'heure, les soirées sur les *rooftops*, les concerts, les spectacles des festivals, les *kesskon par-ci* (santé!) et les *kesskon par-là* ; les *expats qui débarquent* et les *expats qui s'en vont*, les *Allah ma3ak ya mama, Allah ma3ik ya baba* (Que Dieu te garde) dans la chaleur insupportable du mois d'août de l'aéroport de Beyrouth.

Ainsi, dans cet article, les deux cultures et langues libanaises et françaises se combinent de façon évidente. Les emprunts au dialecte libanais abondent ce qui nous amène à parler d'un métissage linguistique, qui se traduit dans l'usage de procédés lexicaux (emprunts, interférences). On peut citer en exemple : *chalu-meauné pour dire la paille*. Bien qu'elle maîtrise la langue française, la journaliste

recourt volontairement à des emprunts et des calques. Écrire le libanais en français contribue évidemment à la dynamique de la langue française d'où l'importance de faire dialoguer diverses langues et cultures.

De la même manière que l'article précédent, Azouri en consacre un autre dont l'intitulé est «Wejbét», paru le 16 avril 2016, pour illustrer les représentations et les attitudes sociales des Libanais pendant les funérailles. Ainsi, elle nous informe sur les formalités à l'oeuvre pendant les rites funéraires au Liban comme le *choix du cercueil, des fleurs, des sandwiches et des repas, faire-part, paiement de l'église* (...); les litanies spécifiquement libanaises, souvent répétées dans toutes les funérailles : «*Que lui est-il arrivé ?*», «*Allah yir7amo*» (*Que son âme repose en paix*), «*J'étais en train de lui parler hier*».

Cet article est dans son ensemble, le reflet des habitudes sociales, des rites et des traditions pratiquées lors des événements importants au Liban, dont les funérailles. Bien que la journaliste ait critiqué les attitudes un peu exagérées des Libanais lors de telle situation, elle a reconnu l'importance de leur comportement, qui selon elle font preuve d'affection et de solidarité, comme l'illustre l'extrait suivant :

[...] Déjà, le premier jour, les proches sont là. De façon informelle. Spontanément, ils sont venus. Venus faire sourire, faire rire. Ils sont venus de l'étranger, d'ailleurs, pour être là lors du dernier voyage. Le lendemain, ils ont accompagné quand c'était le plus dur. Lors de la levée du corps, des prières, du dernier au revoir, de la mise en bière. Ils sont venus le soir, partager le repas, participer à ce rituel symbolique, ont rapporté des fruits, une bouteille. Ils ont allégé l'ambiance. Et ils sont revenus les jours suivants, les soirs suivants [...] Et ça, ça vaut toutes les wejbét du monde.

Cet article met l'accent sur les attitudes sociales des Libanais qui les dis-

tinguent d'autres cultures, dans le sens où ils accordent un intérêt particulier aux obligations sociales, qui renforcent leur relation entre eux. Dans le dernier paragraphe, Azouri illustre également certaines habitudes spécifiques aux Libanais comme la porte du noir pendant les funérailles «*Alors oui, on doit garder ces traditions, même si on les modernise, même si on n'est plus obligé de débarquer de noir vêtu [...]*» ainsi que les traditions qui se passent lors d'une telle situation, où la famille concernée se lève en permanence pour saluer les gens et recevoir leurs condoléances «*Pour ceux qui se lèvent continuellement, embrassent, saluent, serrent des mains, entendent des inepties, des commentaires indécents, des phrases toutes faites à la con*». Certes, il faut être imprégné de la culture libanaise pour pouvoir saisir le message de la journaliste, selon qui ces formalités un peu insolites et fausses sont essentielles à la société libanaise car elles jouent «un rôle thérapeutique et salutaire». Les traditions ainsi que les attitudes sociales au Liban, évoquées dans cet article nous permettent de constater un métissage culturel libanais-français surtout que l'article est rédigé en Français. De plus, les emprunts au dialecte libanais contribuent au croisement linguistique libanais-français.

Azouri représente, dans son article intitulé «Oui, oui», paru les 28 février 2015, les attitudes langagières des Libanais qui ont tendance à se répéter en parlant comme dans leur vie quotidienne : «*et au Liban, par ailleurs, on a tendance à répéter comme dans un cercle notre histoire*». La journaliste essaye de nous transmettre un message que les Libanais n'apprennent pas de leurs erreurs, car ils commettent souvent les mêmes en votant toujours pour les mêmes hommes politiques et en créant les mêmes conflits : *Les mêmes politiques, les mêmes ennemis, les mêmes discordes, les mêmes conflits, les mêmes guerres*, souligne-t-elle.

Dans le dernier paragraphe de l'article, Azouri illustre les attitudes linguistiques des Libanais qui ont tendance à être répétitifs même en parlant. Ainsi, elle explique que la langue de Gebran se particularise par «*l'abuse de la répétition*» et «*ses innombrables synonymes, ses libanismes, ses appropriations, ses conjugaisons*

de mots étrangers et ses répétitions.» Autrement dit, les Libanais ont tendance à dire la même chose deux fois ou plus. La journaliste donne plusieurs exemples entre autres : **Ma ejawou ma eja** (il n'est pas venu, il n'est pas venu)/**Bonjourik, bonjour. Hélou, hélou** (chouette ; chouette)/**Khalass, khalass** (c'est fini, c'est fini)/**7eblé 7eblé ?** (tu es enceinte ? tu es enceinte ? **C'est vrai ya3né ?** (c'est vrai c'est vrai ?)). La journaliste estime que l'usage de cette forme langagière en français paraîtra insolite, car chaque langue a ses particularités. D'ailleurs, l'usage du français au Liban diffère du français de l'hexagone car les Libanais y apportent leurs touches personnelles en adoptant le procédé de répétition même en français. À ce propos, elle donne les exemples suivants : Bonjourik (bonjour + pronom personnel «tu» pour le féminin) ; C'est fini, c'est fini ; Il n'est pas venu et il n'est pas venu.

En effet, La journaliste associe cette attitude linguistique répétitive des Libanais à leur attitude sociale, dans le sens où ils répètent toujours les mêmes erreurs et mènent par la suite une vie monotone. Il s'agit d'une critique qui consiste à dire d'une certaine manière que les Libanais sont, les seuls responsables de leur situation actuelle puisqu'il n'ont pas appris à tirer les leçons des guerres et des conflits politiques : *Comme si on avait toujours eu du mal à se faire comprendre, comme si une fois ne suffisait pas. Peut-être qu'une fois ne (nous) suffit pas finalement.* Azouri évoque donc ici le sujet de la routine et de la monotonie dans laquelle les Libanais sont plongés. Elle explique que ce caractère répétitif se reflète aussi dans leur langage dans la mesure où ils sont enclins à répéter le même mot deux ou trois fois. Grâce à une comparaison entre la *langue de Gebran* et celle de *Baudelaire*, un métissage linguistique et culturel s'exécute dans le tissu journalistique.

En outre, Azouri a parsemé son article intitulé «Pourquoi», paru le 06 septembre 2014, de connotations culturelles et religieuses spécifiques à la société libanaise, comme l'illustre l'extrait suivant :

- Je ne connaissais pas les titres originaux des films américains qui étaient projetés dans les salles et dont les affiches dessinées et peintes à la main ornaient les panneaux d’affichage sur les bords de l’autostrade.

Cet énoncé représente la vie culturelle au Liban où on diffuse les films américains ainsi que leurs affiches en anglais et non pas en français comme c’est le cas en France. D’ailleurs, nous relevons une autre représentation linguistique : *Je n’ai jamais compris pourquoi on appelait cette route côtière, l’autostrade*. En effet, au Liban on dit «autostrade» au lieu de l’autoroute, car il s’agit d’un mot emprunté à l’italien.

Nous relevons également un autre énoncé chargé de connotations religieuses : «J’entendais les mots Gharbiyé et Char’iyé sans savoir où était la démarcation». Il faut disposer de savoirs encyclopédiques nécessaires pour décrypter le sens. En effet, au Liban on parle de Beyrouth Char’iyé, zone où habitent des chrétiens et de Beyrouth Gharbiyé, un quartier cohabité essentiellement par des musulmans.

De la même manière, Azouri décrit dans son article «Mawared», publié le 05 juillet 2014, les attitudes et habitudes sociales relevant de la mémoire collective des Libanais, qui partageaient les mêmes souvenirs, comme on peut le constater dans l’extrait suivant :

- Parce qu’à l’époque, cette littérature-là était celle de l’été. Parce qu’à cette époque-là, les adolescentes et les adolescents de 14 ans s’ennuyaient. Qu’ils découvraient ensemble leurs premières excitations, fantasmaient leurs futurs premiers baisers. Fantasmaient leurs premières amours et leurs premières fois. Ils traînaient autour du terrain de basket dans l’attente de voir l’autre débarquer pour acheter une tamriyé sur un des stands installés dans le neddé à l’occasion de Mar Zakhia. Il découvrit que son corps frémissait plus qu’à l’accoutumée. Que cette femme de Jezzine le déstabilisait plus que toutes les

autres. Que cette blonde aux yeux verts venait de lui faire oublier le décès de sa première épouse. Il comprit qu'il pouvait enfin céder à l'amour. On en redemanderait encore.

Dans cet extrait, les adolescents profitaient des fêtes religieuses comme Mar Zakhia (ou Saint Nicolas), célébrées à la place de l'église ou bien dans les terrains de basket, où on installe des stands pour vendre des pâtisseries libanaises comme la *tamryé*. D'ailleurs, les références religieuses (Mar Zakhia) (Saint Zakhria), géographiques (Jezzine) et linguistiques : une *tamriyé* (pâte de dattes), le *neddé* (la rosée), témoignent la présence de la culture libanaise et des habitudes propres aux Libanais d'où la transmission culturelle qui s'opère dans la presse libanaise. En effet, le chevauchement culturel s'opère à travers les souvenirs que la journaliste fait revivre dans ses articles. Ces souvenirs forment la mémoire collective de la population libanaise à une certaine époque, où la lecture des romans d'amour était une pratique courante. Grâce aux emprunts libanais (*une tamriyé, le neddé*), s'opère un métissage linguistique qui donne au lecteur l'impression qu'elle raconte des faits libanais en français.

De la même manière, Azouri explique au début de l'article «Maman 2.0», paru le 22 mars 2014, un mot qui fait partie des particularités de la langue libanaise : «To2borné». Ainsi, elle le définit comme étant un « *mot affectueux, intraduisible et incompréhensible à celui qui veut en étudier la sémantique* ». «To2borné» est une expression affectueuse employée par toutes les mères libanaises comme l'a d'ailleurs fait remarquer Azouri : *To2borné. C'est probablement le mot le plus dit par les mères libanaises à leurs fils. To2borné, ou la définition de la vie*. D'ailleurs, cette expression signifie littéralement «enterre-moi», ce qui pourrait choquer le lecteur étranger. La journaliste nous illustre donc les attitudes linguistiques des mères libanaises qui ont tendance à chérir leurs enfants en employant l'expression «to2borné». Nous pouvons parler ici d'un métissage culturel, puisque la journaliste intègre dans son texte des habitudes liées à la culture

libanaise en les rapportant en français. En outre, elle représente la manière de parler des mères libanaises, celles-ci répètent la même chose auprès de leurs enfants (*To2borné, hayété (ma vie), couvre-toi. Fais attention, etc.*). D'ailleurs, la journaliste l'affirme tout en dévoilant son appartenance à la communauté libanaise : *Ces mots qu'elle a rabâchés **notre enfance** durant.* En d'autres termes, la journaliste entendait pendant son enfance, ces mêmes mots.

Il apparaît que la journaliste pense en libanais et écrit en français. Azouri décrit parfaitement dans son article intitulé «Pareillement», paru le 05 janvier 2013, la façon de penser des Libanais, leur façon de voir et de vivre les choses ainsi que leurs habitudes culturelles. Certes, elle rejette toutes ces traditions qui ne sont que des «wajbets» (obligations sociales) pour elle tant qu'ils ne viennent pas du cœur. De plus, la journaliste se révolte contre la futilité de certaines personnes qui, à force de s'intéresser aux apparences, finissent par oublier le symbolique des choses. Pour manifester sa colère et son exaspération, elle fait appel à plusieurs reprises à une expression libanaise «*bicharafkon*» (trois fois) signifiant pour l'amour de dieu. En l'occurrence, le recours à la langue maternelle s'explique par le fait que la journaliste arrive à mieux exprimer nos émotions dans sa première langue, ce qui ajoute d'ailleurs de l'authenticité à ses propos.

D'autre part, Azouri représente sur un ton ironique (*Bonjour l'ambiance*) les attitudes des Libanais qui se disputent tous les ans sur le lieu et les personnes avec qui comptent-ils se réveillonner à cause de leurs conflits familiaux. L'extrait suivant est une vraie concrétisation de la réalité libanaise. En effet, la journaliste nous fait vivre à travers son écriture, l'esprit de Noël au Liban, leurs habitudes, leurs coutumes et la symbolisation que porte cette fête pour les Libanais : «*Parce que les familles éclatent aussi et qu'on finit par s'engueuler sur le sempiternel «avec qui va-t-on réveillonner ?» Ceux-là ne parlent pas à ceux-là, celui-là déteste celle-là. Bonjour l'ambiance. Même quand on est encore en couple, c'est la même bataille. Chez mes parents le soir, les tiens le lendemain.*».

La journaliste est certainement familiarisée avec la langue et la culture françaises, comme en témoigne l'usage du vocabulaire familier et d'autres expressions familières ainsi que l'intégration des faits liés à la culture française. Toutefois, cela ne l'empêche pas d'utiliser des mots libanais et d'autres anglais dans l'intention d'être elle-même et pour révéler son identité libanaise ainsi que son éducation trilingue, ce qui donne un caractère multilingue et multiculturel à ses articles. De ce fait, les articles de Médéa Azouri constituent un carrefour de langues et de cultures différentes à l'image de son pays.

Bien que les articles de Azouri soient écrits presque entièrement en français, nous constatons d'après l'analyse du corpus qu'un lecteur francophone n'ayant pas les connaissances socioculturelles nécessaires, ne saisira pas certains messages connotés culturellement ou certains termes français dont la signification varie selon le contexte culturel dans lequel ils sont employés. La journaliste déconstruit parfois le code français pour faire transparaître des représentations symboliques propres à la culture libanaise, d'où la création d'un langage dans un autre langage. Pour ce faire, elle glisse parfois du français au libanais, engendrant ainsi une désarticulation de la langue française et une création de nouvelles significations. Ainsi, langue française d'Azouri est fortement imprégnée de valeurs spécifiques à la société libanaise, dans le sens où elle véhicule l'histoire, la mentalité, les représentations symboliques, la vision du monde et les croyances du peuple libanais.

10.4 Le concept d'imaginaire culturel, de doxa et de stéréotype

Le concept d'«imaginaire social» formulé par Castoriadis, dont s'est inspiré l'imaginaire linguistique, sert aussi de base à la reformulation actuelle en termes de l'imaginaire culturel. Nous parlons de l'imaginaire social quand il est question

de fonction identitaire pour le sujet parlant. Cette fonction relève selon l'auteur de la norme fictive, car selon Anne-Marie Houdebine-Gravaud¹⁴ :

[...] l'identité quel que soit le lieu de naissance du sujet et des traces qu'il lui laisse est rêvée, fantasmée. Imposée socialement, familialement, elle est re-construite par le sujet se figeant dans les moules proposés, ou les transgressant. Nulle assignation n'est obligatoire sauf dans le socius. Elle me paraît donc relever d'un *imaginaire* mais plus *social* que linguistique. (2010 : 40)

Par ailleurs, elle¹⁵ a défini l'imaginaire culturel comme suit :

L'I.C. provient, comme l'I.L., d'un travail unissant linguistique et psychanalyse ; s'y conjoint la pratique théorique et analytique de la sémiologie des indices, celle qui sémiotise des objets pour en dégager non seulement le fonctionnement structurel et sa dynamique mais encore mettre au jour leurs valeurs au sens idéologiques ou mythologique. C'est-à-dire en analysant les phénomènes sociaux sous l'aspect de leur signification idéalisée, naturalisée, imaginariée. (2010 : 50)

À cet égard, le rapport de la journaliste Azouri à sa langue, apparaît de façon explicite dans ses écrits. Bien qu'elle assume les contraintes normatives du français, Azouri transgresse les normes de la langue française pour exprimer son imaginaire. De ce fait, elle ne manque pas l'occasion de libaniser ses propos afin de dévoiler son identité et les spécificités de la langue libanaise.

D'ailleurs certains théoriciens ont rapproché la notion de l'imaginaire linguistique de celle de la doxa, dans la mesure où ils trouvent que celle-ci «*renvoie à l'arrière plan informationnel de chaque locuteur.*»¹⁶ Kamila Oulebsir a défini la notion de la doxa comme étant «*l'opinion commune, l'ensemble des connaissances qui existent dans une communauté. Elle est une structure d'évidence, véhicule le discours dominant et s'inscrit inconsciemment dans la langue.*»¹⁷

Il nous paraît intéressant de relever de notre corpus, comme forme d'imagi-

14. MWATHA, *op. cit.*, p. 40.

15. *Ibid.*, p. 50.

16. Cité par Kamila Oulebsir (*ibid.*, p. 650)

17. Cité par Kamila Oulebsir (*ibid.*, p. 657)

naire linguistique, les concepts de stéréotype, les innovations linguistiques, et la doxa. L'étude de ces procédés, permettront de révéler l'âme libanaise à travers l'écriture française et d'attester par la suite l'idée de mixité langagière et culturelle que nous défendons tout au long de notre recherche. Nous rappelons que la doxa et les stéréotypes sont deux concepts-clés de l'analyse du discours.

10.4.1 Stéréotypes

L'analyse du discours consacre un cadre théorique important à l'étude des stéréotypes. En effet, ce concept désigne un déjà dit lié intimement au savoir partagé et collectif d'une société précise, comme l'a bien expliqué Kamilla Oulebsir¹⁸ (2010) :

Cette théorie s'est intéressée à l'étude du préconstruit dans le discours. À côté, le stéréotype désigne le savoir partagé que la société emmagasine à un moment de son évolution. De ce fait, le couple stéréotype/analyse du discours fonctionne dans un rapport de va-et-vient. D'une part, le stéréotype se matérialise dans le discours ; d'autre part, c'est dans le discours, objet de l'analyse du discours, que se créent les points de vue stéréotypés. Le stéréotype relève donc des problématiques du «discours social», de «l'interdiscours» et de «l'intertexte». Le discours social est défini comme le déjà-dit qui se diffuse dans une communauté. Les croyances partagées sont prises en charge par des procédés relevant de l'interdiscours, du discours social et de la doxa comme ensemble de connaissances d'arrière-plan. (2010 : 651)

D'après ce qui précède, nous constatons que chaque culture a ses propres idées préconçues ou stéréotypes, qui puisent ses sources dans la société d'où l'importance des connaissances partagées pour pouvoir les déceler et les décrypter. Ainsi, ils sont une forme de l'imaginaire linguistique, par le biais desquels véhiculent des représentations symboliques propres à une communauté donnée. Les stéréotypes sont donc issus du savoir partagé que la société accumule au cours de l'histoire.

18. Cité par Kamila Oulebsir (*ibid.*, p. 651)

En appliquant cette conception, diverses notions interviennent dont, entre autres, le discours social, l'interdiscours et l'intertexte, tissant un lien entre le déjà dit et le dit. Par ailleurs, le stéréotype est perçu selon Oulebsir¹⁹ comme une composante de la doxa, faisant

[...] partie intégrante de cette masse d'informations, d'idées et de culture qui définissent une société et assègent son opinion publique. Le savoir qui circule dans une communauté est une construction, une préconstruction et une reconstruction des éléments épars repérés dans l'imaginaire collectif.(2010 : 657)

En effet, la doxa se manifeste à travers des formes (logico-) discursives à savoir les topoï, les idées reçues et les stéréotypes. Ainsi, la doxa désigne la somme des stéréotypes émis au sein d'une communauté précise. Dans notre étude, nous avons tâché de relever des articles soumis à l'analyse les stéréotypes, révélateurs de la culture libanaise et indice de métissage culturel dans la presse libanaise. Nous présentons dans ce qui suit quelques formes de stéréotypes extraits des articles de Médéa Azouri :

10.4.2 Les stéréotypes dans les articles de L'OLJ

De par leur importance, les notions de stéréotype, de cliché, de savoirs partagés et de représentations collectives se trouvent au centre des réflexions contemporaines. En effet, étudier ces conceptions nous permettent d'appréhender les rapports existants entre la langue et la société ainsi qu'entre la langue et la mémoire collective. Le concept de stéréotype est souvent lié à d'autres notions dont, entre autres, cliché, préjugé, représentation sociale et imaginaire linguistique. Ce concept ne se limite pas au domaine linguistique mais il apparaît également dans le champ iconique. Par ailleurs, selon David Bedouret les stéréotypes²⁰ :

[...] peuvent fournir des informations partielles, révisables, pouvant se révè-

19. Cité par Kamila Oulebsir (*ibid.*, p. 651)

20. Cité par David Bedouret (*ibid.*, p. 512)

ler fausses et l'identification du référent s'en trouve erronée ou revisitée.

En dressant un bilan des études sur le stéréotype, Charaudeau (2007)²¹ remarque l'existence d'une multitude de notions renvoyant au même champ sémantique et qui sont interchangeables : «*clichés*», «*poncifs*», «*lieux communs*», «*idées reçues*», «*préjugés*», «*stéréotypes*», «*lieu commun*». L'auteur explique que la notion de «stéréotype» traduit un jugement négatif d'un sujet mais renferme tout de même une part de vérité. Bien qu'il camoufle la réalité, l'auteur estime que le stéréotype a «*la possibilité de dire quelque chose de faux et vrai, à la fois.*» Charaudeau propose deux points de vue à l'égard de ce concept, soulignant que d'une part le stéréotype remplit «*une fonction nécessaire d'établissement du lien social, l'apprentissage social se faisant à l'aide d'idées communes répétitives comme garantes des normes du jugement social*» mais d'une autre part, on écarte ce concept du fait qu'il cache la réalité. Par conséquent, l'auteur propose de délaisser les notions de stéréotype, «*trop restrictive puisqu'elle n'est repérable que par son caractère de fixation d'une vérité qui ne serait pas avérée, voire qui serait fausse.*»

Il préfère dans ce cas de parler plutôt de l'imaginaire qui est «*une proposition de vision du monde qui s'appuie sur des savoirs qui construisent des systèmes de pensée, lesquels peuvent s'exclure ou se superposer les uns les autres*». Bien que l'idée de Charaudeau ne semble pas être erronée, il nous semble toutefois nécessaire de garder le concept de stéréotype compte tenu de sa fonction de restauration de lien social avec une société précise et de construction des idées communes sur cette même société ainsi que sur ses membres. À ce propos, faisons ici référence à Alfredo Lescano (2013)²² qui définit le stéréotype comme étant «*une croyance, plus ou moins partagée, concernant un groupe social déterminé*». D'ailleurs, le stéréotype

21. Patrick CHARAUDEAU. « Les stéréotypes, c'est bien. Les imaginaires, c'est mieux ». Dans : in Boyer H. (dir.), *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène*. Paris : L'Harmattan (2007, consulté le 8 février 2018 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications.). URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/Les-stereotypes-c-est-bien-Les.html#nb15>, p. 1.

22. Alfredo LESCANO. « Stéréotypes, représentations sociales et blocs conceptuels ». Dans : *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours* 35 (2013, consulté le 09 février 2018.). URL : <http://journals.openedition.org/semen/9835>, p. 1.

fait partie intégrante des représentations sociales et donc partie de l’imaginaire linguistique.

Pour cela, nous avons décidé d’analyser notre corpus, caractéristique de la culture libanaise, en nous appuyant sur les notions de stéréotype. Pour ce faire, nous avons examiné les articles de presse, soumis à l’analyse afin d’y extraire la stéréotypie manifestée par le biais d’une écriture métissée. La stéréotypie est l’un des procédés mis en oeuvre par la journaliste pour faire de ses articles le lieu de rencontre des cultures en présence au Liban. Il importe de noter que les messages nourris en images stéréotypées connaissent plusieurs interprétations et parfois mêmes déviations du sens original, ce qui nécessite un certain savoir partagé pour pouvoir décrypter la signification. De ce fait, un Libanais se retrouve dans ces stéréotypes, contrairement au lecteur monolingue qui ne saisira pas le sens du message stéréotypé. Ainsi, le stéréotype est intimement lié à la société, à ses habitudes et aux valeurs sociales, dans laquelle il apparaît. D’ailleurs, Les stéréotypes et les clichés repérés dans notre corpus dévoilent les dissemblances entre les deux mentalités orientale et occidentale, comme l’illustre l’extrait suivant de l’article «Entrer dans les sentiers battus» publié le 15 octobre 2016 :

— Et oui, ce n’est pas donné à n’importe quel pays ; et oui, pour une fois, on est bien contents que le Liban soit si petit ; **et oui, on peut skier et nager dans la même journée** ; et oui, Baalbeck est le plus grand temple romain hors Rome.

Le cliché est lié en l’occurrence à la nature montagnaise du Liban et à son climat tempéré, qui permettent aux Libanais de skier et de nager dans la même journée. D’ailleurs, Azouri y a fait allusion une autre fois dans son article : *regarder le coucher du soleil derrière la grotte aux pigeons... bronzer, même en hiver*. C’est pourquoi l’expression toute faite «skier et nager dans la même journée», est perçue comme un cliché probant, désignant le climat modéré du Liban, où il fait

beau même en hiver.

De la même manière, nous avons relevé un stéréotype dans l'article intitulé «Lebanese bashing», paru le 16 juillet 2016.

— Belle est un mot que presque aucun d'entre nous n'utiliserait pour qualifier cette ville – **oui, on sait, mille fois morte, mille fois revécue.**

En effet, cet énoncé renferme un cliché lié à Beyrouth, la capitale du Liban : «mille fois morte, mille fois revécue». Presque tous les Libanais répètent cette expression et nous la trouvons même dans les ouvrages, romans et la presse. Cette expression presque figée, signifie que Beyrouth a été reconstruite maintes de fois malgré la guerre qui l'a détruite tant de fois. D'ailleurs, l'interjection «oui» et la tournure «on sait» témoignent la présence d'un cliché. Nous relevons également un autre stéréotype dans le même article :

— Nous les Libanais (ah là, tout à coup, ça devient nous), **nous sommes généreux, avenants, serviables, gentils; nous parlons 3 langues, nous aimons la vie, nous faisons la fête, nous savons recevoir, nous sommes beaux.**

Il s'agit ici d'un parler stéréotypé en rapport avec le caractère des Libanais, qui sont considérés comme généreux, chaleureux, trilingues et fêtards. Ce sont donc des opinions toutes faites par d'autres cultures sur les Libanais, d'où le cliché.

Azouri fait clin d'œil, dans son article intitulé «Hello, y a quelqu'un», aux parlers stéréotypés des candidates du Miss Liban qui répètent souvent les mêmes phrases contenant des messages d'amour et de paix, en répondant aux questions du jury :

— Ma wishlist quoi, où je me prends pour Miss Liban. J'ai bien écrit en vrac :

j'aimerais la paix dans le monde, la fin des souffrances, la sauvegarde de la planète, la relance économique, l'anéantissement de tous les intégrismes, la joie et le sourire des enfants, le retour chez eux de tous les exilés, la résolution de la crise des poubelles, la mort de la corruption...

Nous remarquons d'ailleurs que ces parlers participent de la mise en oeuvre d'une énumérative d'une connivence ironique.

En outre, la journaliste fait aussi appel au parler stéréotypé dans son article baptisé «Bad Moms», comme le montre l'exemple suivant :

— «Tu verras, être mère, c'est magnifique.» Chaque mère a dit à peu près cette phrase à sa fille, sa copine, sa nièce, sa petite-fille et, bien évidemment, une nouvelle maman (enceinte ou ayant pondu depuis peu). **«Tu verras, c'est un sentiment hallucinant, quelque chose que tu n'as jamais ressenti. L'allaitement est un lien extraordinaire, les premiers pas sont émouvants. Et la première fois qu'il dit maman, qu'il dit papa, son premier anniversaire, la première dent, les histoires le soir, le petit cartable sur son dos, ses amis, ses goûts, l'école, le premier boyfriend, la fac, son mariage et blablabla.»**

Nous relevons dans cet extrait un stéréotype propre à la société libanaise, dans le sens où cet énoncé illustre la croyance partagée des mères libanaises, selon qui, être une mère est une chose indispensable pour toute femme. Cette caractérisation symbolique des femmes Libanaises, nous permet d'introduire la relation entre croyance et discours stéréotypé qui les légitime d'une valeur symbolique. Autrement dit, toutes les mères libanaises partagent la même façon de penser et la même vision du monde, de sorte qu'elles répètent le même discours à leurs filles. D'ailleurs, les signes typographiques entre autres les guillemets ainsi que l'onoma-

topée (*blablabla*) constituent un indice de prise de position énonciative de la part de la journaliste face à cette doxa tenace.

De plus, l'extrait suivant extrait de l'article baptisé «Échangistes», publié le 10 octobre 2015, représente un énoncé cliché :

- On connaît le ratio : **7 femmes pour 1 homme**, donc la probabilité de se taper le même mec (...)

Azouri fait appel ici à une phrase clichée souvent répétée au Liban, selon laquelle au Liban on a sept femmes pour un homme. Cette phrase semble paraître insolite pour un lecteur ne disposant pas de savoirs liés à la société libanaise. En effet, au Liban le nombre de femmes est 7 fois plus élevé que celui des hommes ce qui fait que chaque homme libanais peut avoir 7 femmes libanaises, ce qui explique les propos de la journaliste (*donc la probabilité de se taper le même mec [...]*).

De la même manière, l'énoncé suivant extrait de l'article «Airplaine mode», paru le 08 août 2015, renferme un cliché :

- Dommage, parce que ça fait un peu Beyrouth sur mer. Ou **Martine** et ses amis à Faraya.

Le prénom «Martine» est en effet un prénom cliché employé souvent pour désigner les Français, ce qui nous amène à parler d'un cliché.

Finalement, l'article «Président-moudir général», paru le 31 janvier 2015, illustre un cas de parler stéréotypé :

- Au Liban c'est la mode de «**à qui mieux mieux**», on essaye toujours de faire mieux que les autres dans les mariages, les fêtes, etc. pour se montrer supérieur aux autres : **Que tout soit mieux**. Le mariage du siècle, une

pièce montée plus montée que celle de la future belle-sœur. Une fête plus chère, un dîner plus somptueux, une robe plus pailletée, un poisson plus gros, une scène plus élevée avec un chanteur mieux classé dans les hit parades [...]

Cet extrait incarne la réalité libanaise et renferme une expression stéréotypée répétée souvent par les Libanais «à qui mieux mieux», désignant ceux qui cherchent toujours à se montrer mieux que les autres en organisant par exemple un mariage plus cher que les autres, en s'achetant une voiture plus luxueuse que les autres, etc. D'ailleurs, l'usage du superlatif (plus somptueux, plus pailletée, plus gros) accentue l'idée de supériorité par laquelle se caractérisent les Libanais. De plus, ce paragraphe représente les attitudes sociales des Libanais qui s'attachent aux apparences et veulent toujours se montrer supérieurs par rapport aux autres. De plus, les signes typographiques comme les guillemets et les deux points indiquent la présence de la stéréotypie. Ainsi, le fait de chercher à faire mieux que les autres pour s'afficher socialement est une image pré-construite sur les Libanais d'où le stéréotype.

Conclusion

De ce qui précède, il apparaît à travers ces quelques exemples extraits des articles de Azouri que son texte mime le parler et les personnages stéréotypés représentatifs de la culture libanaise. Toutefois, les messages stéréotypés se révèlent à travers l'écriture française d'où la cohabitation culturelle. D'après les exemples précédents, nous constatons que le stéréotype est une idée générale que l'on construit à propos de quelqu'un ou quelque chose. Toutefois, il est basé sur un système de croyance d'un groupe social déterminé. En d'autres termes, ce concept repose sur les savoirs partagés du chaque groupe social. Toutefois, seuls les lecteurs ayant les connaissances socioculturelles nécessaires arriveront à les déceler.

Chapitre 11

Analyse de la mixité langagière dans les articles de Médéa Azouri

Introduction

La coexistence d'une langue avec d'autres (s) langues dans une même aire, implique une «**situation de contact** avec une ou plusieurs autre(s) langue(s)» (Gadet, 2014 : 53). Françoise Gadet (2014) a parlé également de «constellations de contact» qui «*se réalisent en différentes **situations de communication***». *C'est avant tout par des contacts ordinaires répétés entre locuteurs (y compris entre scripteurs et lecteurs) que des effets langagiers se produisent.*¹ Les répercussions du contact individuel au sein des situations de communication comme la pratique du phénomène d'emprunt, par exemple, peut être «un produit éphémère» ou devenir une «partie prenante du système» s'il se répand dans la société, souligne-t-elle. Gadet ajoute que le processus d'intégration d'un élément exogène dans

1. Françoise GADET et Ralph LUDWIG. *Le français au contact d'autres langues*. Editions Ophrys, 2014, p. 53.

une langue donnée est dénommé «conventionnalisation». La production d'un tel processus nous permet de parler d'un «changement linguistique dû au contact.»

Par ailleurs, les situations de contact linguistique distinguant certains pays, génèrent un langage hybride contribuant ainsi à forger des identités multiples. Françoise Gadet (2014)² définit le concept d'hybridation par rapport à la pratique d'hybridation de la langue hybride comme suit :

La notion d'*hybridation* est à prendre comme un terme générique pour qualifier tout effet linguistique exercé par une langue sur une autre. Une première opposition s'établit entre *pratique d'hybridation* et *langue hybride*. Une pratique d'hybridation est un acte individuel, alors qu'une langue hybride a intégré dans son système une proportion importante d'éléments d'une ou plusieurs autre(s) langue(s). Un type spécifique de langue hybride est la *langue mixte*, où le système serait constitué d'un lexique provenant d'une langue et de la grammaire d'une autre, si une telle chose est possible. (2014 : 53)

Ayant vécu dans une situation de plurilinguisme, Azouri fait appel à diverses langues dans ses articles qui s'intéragissent de façon harmonieuse. La journaliste pratique donc dans ses écrits l'hybridation et contribue ainsi à l'élaboration d'un langage mixte. Toutefois, elle a tendance à transgresser la norme habituelle du français pour reconstruire un français hybride qui renvoie à la situation linguistique et socio-historique du Liban. Ainsi, ses articles constituent un lieu favorable à l'émergence de nouvelles formes linguistiques dues à la transgression de la norme dite standard. Par ailleurs, Azouri combine le français non seulement avec d'autres langues mais aussi avec le français altéré par les Libanais, ce qui signale l'impact du contact linguistique dans ce pays. L'usage surabondant des marques transcodiques, le recours aux jeux de mots, la création lexicale et le néologisme, contribuent à créer une nouvelle réalité linguistique hybride en déconstruisant et reconstruisant l'imaginaire socioculturel libanais. Cette combinaison langagière participe également à la construction d'une écriture spécifique, caractérisant Médéa Azouri par rapport aux autres journalistes au Liban.

2. *Ibid.*, p. 53.

Comme nous l'avons déjà précisé, les textes de Azouri constituent un vrai espace interculturel où s'entrecroisent diverses langues et cultures. Plusieurs éléments culturels et linguistiques s'imbriquent harmonieusement en mélangeant les particularités de la culture libanaise avec celles de la culture française. En effet, les marques transcodiques forment une sorte de savoir partagé entre la journaliste et le lecteur. C'est pourquoi, les lecteurs doivent disposer de certaines connaissances socioculturelles liées à la société libanaise pour pouvoir déchiffrer le système de valeur, les implicites linguistiques, le dédoublement du sens lié au contexte culturel libanais ainsi que certaines figures du discours comme l'ironie, l'humour. Appartenant à deux cultures différentes, Médéa Azouri a tendance à combiner les différentes langues dans l'intention de bannir les frontières entre les cultures, une sorte de refus d'appartenir à un groupe social particulier. À la lisière de deux cultures, Azouri prône le métissage linguistique et culturel dans ses textes en insérant parfois dans ses articles des expressions et des termes libanais. De plus, elle recourt aux mots libanais afin de garder le sens tel qu'elle le vit dans sa langue d'origine et afin de préserver les sensations que ces termes dégagent (la tendresse, la violence...). Ainsi, le chevauchement des deux langues arabe et française fait des articles de la journaliste un exemple type d'un imaginaire linguistique brassé et métissé.

Les textes de la journaliste baignent ainsi dans une intertextualité linguistique où elle tangué d'une langue à une autre. Azouri a gardé la langue imagée et héritée de ses aïeux pour la greffer ensuite à la langue française, d'où le phénomène de «biculturalisme» qui se traduit à travers la cohabitation de deux systèmes linguistiques dans ses articles. À ce propos, nous pouvons parler également de diglossie littéraire, vu l'usage de divers codes linguistiques dans ses écrits. Afin de dévoiler l'aspect multilingue et multiculturel des articles de Azouri, nous allons étudier dans ce qui suit les inventions lexicales dont les calques, le mélange des genres par le biais de l'usage abusif des marques transcodiques telles que l'alternance

codique, les emprunts au dialecte libanais et les interférences.

11.1 L'emprunt linguistique dans les textes de Médéa Azouri

L'emprunt est un marqueur capital des situations du contact des langues. Nous rappelons que ce procédé linguistique consiste à emprunter un terme d'une langue à une autre pour diverses raisons. Normalement, on emprunte un terme à une langue donnée pour désigner une réalité qui n'existe pas ou ne se désigne pas dans la langue maternelle. Toutefois, ce processus prend de plus en plus de l'ampleur de nos jours, non pas pour nommer forcément une réalité n'existant pas dans la langue emprunteuse mais pour des raisons liées aux situations de contact des langues, de plurilinguisme et d'ouverture aux autres cultures.

Gadet (2014 : 56), emploie l'expression «copie lexicale ouverte» pour désigner l'emprunt, expliquant que «*La copie lexicale ouverte est le phénomène de contact le plus fréquent, qui correspond à l'emprunt dans la terminologie traditionnelle. Il désigne la reproduction, plus ou moins conventionnalisée, d'un terme du lexique.*» L'auteur précise que certains emprunts sont «patents» d'autres sont tellement adaptés phonétiquement et morphologiquement à la langue d'accueil que l'on connaît plus l'origine du terme en question. Elle ajoute que la copie ouverte concerne le seul signifié, comme par exemple le terme «réaliser» (emprunt à l'anglais) pour comprendre. Toutefois, quand il s'agit d'une copie à la fois du signifié et de la structure de la langue prêteuse avec une double adaptation à la langue emprunteuse par le signifiant comme par exemple «gratte-ciel» pour «skyscraper», nous parlons en l'occurrence d'un calque. Gadet explique que dans ce cas-là il est difficile d'identifier le calque «sans connaissance de la langue source.»

En l'occurrence, Azouri propose dans ses articles un français où foisonnent des termes et des expressions libanaises en plus des mots anglais, témoignant d'une représentation en faveur de la mixité langagière. Il importe de noter que les termes empruntés au dialecte libanais sont transcrits avec l'alphabet latin, et mis parfois en italique ou entre guillemets. La journaliste recourt parfois à des emprunts passe-partout qui concernent notamment les articulateurs de discours comme «so», «well», entre autres. Nous y trouvons aussi des mots dont la racine est française mais portant un suffixe anglais à l'instar de «cherching», entre autres. La journaliste fournit parfois la traduction du terme emprunté de façon immédiate en mettant l'un à côté de l'autre, le mot arabe et son équivalent en français ou en donnant la traduction du terme entre parenthèses. Toutefois, la journaliste donne occasionnellement la traduction des mots empruntés, comme si elle s'adressait uniquement aux Libanais ou comme si elle considérait que ces termes devraient être acquis par le lecteur.

Pour garder un certain degré d'authenticité, Azouri transcrit parfois les mots français adaptés phonétiquement dans le dialecte libanais, c'est-à-dire tels qu'ils sont prononcés par les Libanais. À travers les emprunts, Azouri laisse apparaître sa double identité tout en s'appropriant la langue française. Ainsi, nous y repérons des mots à valeurs ethniques à travers le recours au parler libanais, des unités lexicales se rapportant à la mode vestimentaire, des termes ayant trait à la culture gastronomique libanaise, des appuis du discours relatifs au parler populaire. Autant ces termes peuvent être tendres et affectifs tels que Hayété (ma vie), des expressions d'affection comme to2borné (enterre-moi), autant ils peuvent être chargés de connotations péjoratives tels que 7aram (pauvre). D'autres, sont des expressions religieuses, culturelles qui viennent s'installer progressivement dans ses articles comme allah yir7amo (que son âme repose en paix), allah ma3ak (que Dieu t'accompagne/te garde).

Azouri se plaît à parsemer ses textes de mots empruntés au dialecte libanais,

entraînant une sorte de métissage linguistique dans ses articles. La journaliste ne recourt donc pas aux emprunts, faute d'équivalent en français mais par désir de mêler le français à sa langue d'origine. Par souci de laisser aux mots toutes leurs significations, Azouri introduit dans ses écrits des termes libanais. Grâce à ce procédé linguistique, cette dernière s'affirme et garde «l'émotion et l'émotivité» des termes telle que *ressenties*. D'ailleurs, les mots empruntés à l'anglais sont assez nombreux dans les articles, ce qui prouve l'hégémonie de la culture anglo-saxonne au Liban comme dans le monde entier. Dans ce qui suit, nous allons présenter les emprunts extraits des articles de Médéa Azouri. Nous comptons préciser également leur catégorie en s'appuyant sur la typologie proposée par Christiane Loubier, qui a distingué trois types d'emprunts : L'emprunt lexical, l'emprunt syntaxique et l'emprunt phonétique. Nous rappelons que selon la catégorisation de Loubier (2011) l'emprunt lexical se divise en quatre sous-catégories : l'emprunt intégral, l'emprunt hybride, le faux emprunt et le calque. Le calque se subdivise à son tour en trois sous-catégories : calque morphologique, calque sémantique et calque phraséologique. Dans ce qui suit, nous allons présenter les emprunts extraits de notre corpus en les classifiant selon leur type et la langue.

11.1.1 Les emprunts libanais lexicaux, du type intégral

En effet, les emprunts relevés des articles de Azouri sont majoritairement de type lexical, plus précisément intégral. La journaliste recourt à profusion aux emprunts libanais dans les articles intitulés «Beit al-jabal»; «Un été libanais» et «Dis-moi ce qu'il y a chez toi je te dirai si tu es libanais». Ces trois textes regorgent des termes libanais.

Dans le premier article nous relevons les emprunts suivants : *armid* (brique); *tawlé* (le jeu de dés), *déchach* (quand les deux facettes de dés tombent sur le numéro 6); *la sobia* (poêle à mazout); *le n7ass* (le cuivre); *rakwé* (cafetière);

chaffet (une gorgée); annéyé; un mazar (une sanctuaire); nabe3 el-may (ressort à eau); jarra (un jar ou une cruche); la mouné (la provision); la mloukhiyyé (un plat libanais à base des feuilles corètes séchées); la day3a (le village); la sé7a (la place); la tamryé (la pâte de dattes); du nédé (le club du sport); abou rakhous (le moins cher); des ziz (cicadidés); téta (grand-mère); kaak (boule de pâte grillé au four); sa hézzézé (fauteuil à bascul); la 3ariché (la vigne); le bir (un puit d'eau); le 2andil (la lanterne); le taboulé (une salade libanaise à base de tomate et de semoule); les fouérih (Saucisses de mouton farcies); l 7aff (une couette).

Tous ces termes libanais insérés dans cet article, sont des emprunts intégraux, dans la mesure où ils n'ont pas subi une modification que ce soit sur le plan morphologique ou sur le plan sémantique. D'ailleurs, le titre «beit-al-jabal» est un emprunt intégral libanais, signifiant «maison de campagne». Il est à noter que tous ces emprunts ne sont pas traduits en français comme si la journaliste s'adressait uniquement aux Libanais. Un seul mot a été précédé par son équivalent en français : «Passer plus de temps à la *montagne*, à la **day3a**», ce qui nous laisse croire qu'elle exclut les lecteurs monolingues de son article. Certes, certains termes libanais portant de connotations culturelles précises ne trouvent pas d'équivalents en français comme le mot «kaak», «fouerigh» ainsi que les expressions :«abou rakhous», 2oudet el-chété, d'où les particularités linguistiques de chaque langue. Nous remarquons également que ces termes font référence à la vie de campagne au Liban.

Quant à l'article baptisé «Un été libanais», nous relevons les emprunts intégraux suivants : le 7erech (plaine); une téta (grand-mère); mechmoch ajami (abricots blancs); festo2 halabi (pistache); dabbigh (tâcher); des charabs (sirop de fruits); el-ward (sirop de rose) ou du jellab (Jallab est un type de sirop de fruits populaire au Moyen-Orient notamment au Liban, à base de caroube, de dattes, de mélasse de raisin, d'eau de rose et de colorant artificiel, puis fumé avec de l'encens arabe); la tamriyyé (pâtisserie libanaise à base de dattes) et des ouweymét (une

sorte de pâtisserie libanaise très sucrée); 2ater (sirop de sucre avec eau de fleur d'oranger); des fer2e3 (feu d'artifice); Les jabal nar (montagne de feu); une mloukhiyyé (le plat libanais préparé à base des feuilles de corète séchées); une 2abboulé (un petit feu); hézézé (la chaise à bascule); arak (tellet bi tellten) (un tiers deux tiers, mais cela veut dire un tiers d'arak deux tiers d'eau); l7aff (couette); des ziz (cicadidés) (cicada de la famille de cicadidés); 3ammo (leur oncle); les zmamir (les klaxons des voitures); 3arouss (la mariée).

De même, la journaliste n'a donné la traduction des termes empruntés, que dans un seul cas : Il y aura toujours le goût des **mechmoch ajami, ces abricots blancs** au goût de miel qui ne viennent qu'au début de l'été. Comme dans l'article précédent, ces termes libanais appartiennent au champ lexical du village, surtout qu'elle nous évoque ses étés passés à la campagne.

Nous repérons aussi de l'article, baptisé «Dis-moi ce qu'il y a chez toi je te dirai si tu es libanais», les emprunts libanais suivant : baladé (fait maison); kharzé zar2a (une perle bleue que l'on porte normalement pour se protéger du mauvais œil); un 3ayn (le mauvais œil); du bakhour (de l'encens); le bri2 (une cruche ou carafe d'eau ayant une forme spéciale); protège-saniyyé (protège-plateau); la saniyyé (le plateau); l'foddiyé (l'argenterie); bann (graine de café moulu); hél (cardamome); mazaher (eau de fleur d'oranger) et mawared (l'eau de rose); succar nabet (le sucre naturel); en tanak (métallique); d'arak (boisson alcoolisée préparée de jus de raisin); labné (comme le fromage blanc); aghabani (de marque syrienne); zaatar (thym); ghannij (gâter mais dans le sens de bien s'occuper de ses invités); diaffé (les friandises que l'on offre aux invités).

Il apparaît que la journaliste ne fait pas d'effort pour impliquer le lecteur monolingue dans ses écrits, dans la mesure où elle ne traduit que rarement les termes libanais. Dans cet article, deux termes sont accompagnés de façon indirecte d'une traduction : Avec ou sans **cardamome** (hél pour les intimes); Même si aujour-

d'hui on a troqué **l'argenterie** (l'foddiyé) (...). Azouri met les termes libanais entre parenthèses pour afficher sa volonté d'utiliser des mots libanais malgré sa bonne maîtrise de français, et cela pour ajouter peut-être de la transparence à ses propos.

Certains termes libanais n'ont pas un équivalent exact en français comme par exemple, «le labné» et d'autres portent des connotations propres à la culture libanaise, dont, entre autres l'histoire de la boîte en métallique de biscuits, utilisée par les femmes libanaises comme boîte à couture, la bouteille de Wisky remplie, après l'avoir bu de l'arak, ou encore les pots de confitures qui sont remplis après les avoir mangés de summac et du zaatar (thym). D'ailleurs, le thym est préparé différemment au Liban d'où l'usage du terme «zaatar» à la place du thym, de même que le terme «bri2» utilisé au lieu de «carafe». Le bri2 libanais a une forme spéciale que l'on ne trouve pas ailleurs. Il apparaît que ces emprunts libanais sont en relation avec le vocabulaire de l'art culinaire libanais ainsi qu'avec les habitudes propres à la culture libanaise.

D'ailleurs, nous remarquons que Azouri fait souvent appel dans ses articles à des termes libanais liés au lexique alimentaire, comme c'est le cas aussi dans l'article baptisé «l'aile ou la cuisse», comme en témoignent les extraits suivants :

— (...) des pour le **fattouch** (une salade libanaise au pain grillé et au sumac et des contre le **taboulé** (une salade libanaise au boulgour parfumé à la menthe et persil), des pour le **samak me2lé** (poissons frits) et des pour le **méchoui** (poissons au four), des contre le **hommos** (la purée de pois chiches) fait à la maison et des pour le **batenjen** (l'aubergine) au restaurant.

De plus, la journaliste a parsemé son article intitulé «m3alemté» de termes libanais. Ainsi, nous y relevons les emprunts intégraux suivants : Hakim (docteur) ; Estéz (professeur) ; tlémizak (nous sommes tes élèves) ; M3allem (le chef) ; Sayyed

(souverain); Omma (la nation); ces maʒali (s) (ces majestés); Fakhamto (son excellence ou sa magnificence); Rayess (capitaine); Zammour khatar (avertisseur sonore); ʒammo (mon oncle mais au Liban on appelle les hommes plus âgés que nous, «oncle» et cela par respect), khawéja (majesté).

Nous remarquons que la journaliste a traduit de façon indirecte quelques termes libanais en le précédant ou le suivant par son équivalent en français (*Docteur. Ou Hakim./Professeur. Estéz quoi, etc.*). Toutefois, plusieurs termes ne sont pas traduits comme khawéja, parce qu'ils sont intraduisibles. En effet, presque tous ces termes ne trouvent pas d'équivalents exacts en français, car ils portent une connotation propre à la culture libanaise comme, par exemple, «ʒammo et tante», tlémizak, khawéja. En effet, la journaliste y recourt pour illustrer la réalité libanaise, notamment la façon dont on désigne les individus au Liban, en apposant devant leur prénom un titre (mʒalem, estez, maʒali, etc.). Cela nous informe sur la société libanaise qui donne beaucoup d'importance aux apparences en catégorisant les personnes selon les postes qu'elles occupent. D'ailleurs, le titre «Mʒalemté» est un emprunt intégral au dialecte libanais, signifiant *ma maîtresse* ou *mon professeur*. Nous nous limitons à citer ces quelques exemples, pour autant la liste reste très longue.

11.1.2 Les emprunts anglais lexicaux, du type intégral

Les articles de Azouri sont également truffés de mots anglais. Ces emprunts sont essentiellement lexicaux, plus précisément intégraux, dans la mesure où elle les intègre tel qu'ils sont en maintenant leur forme et leur sens originaux. Les exemples suivants extraits de l'article «Mʒalemté» illustrent le cas :

- (...) membre actif de l'**Areodynamic Club** (Club aérodynamique) et accessoirement époux de feu Rania.

- Un peu comme quand gamin, il enfilait le **overall** (combinaison) de Superman.
- Ces **kings** (rois) du rien foutre.
- **Captain.** (le capitaine)

De plus, l'article intitulé «La mauvaise éducation», renferme des emprunts lexicaux anglais comme le montrent les extraits suivants :

- Ou tout simplement un joli **mix** (mélange) de tout ça, réuni dans un **shaker** (blinder) de mauvaise qualité qui est en train de nous exploser à la figure.
- (...) la personne qui s'est garée sur deux places vacantes dans le sous-sol glauque d'un **mall** (centre commercial).

En effet, le mot «mall» emprunté à l'anglais, est complètement intégré dans le dialecte libanais, que l'on oublie parfois qu'il s'agit d'un mot étranger.

Nous relevons aussi de l'article intitulé «Libanais sous influenza», des emprunts anglais intégraux :

- Il y a également ceux qui se plaignent, gémissent, geignent du fond de leur lit où allongés comme des **drama queen** en puissance font croire à leur entourage qu'ils sont au seuil de la mort.
- Une mode un peu **has been** (démodé)

«Drama queen» est une expression couramment utilisée au Liban, désignant ceux qui se plaignent tout en aggravant la situation pour la moindre des choses. Autrement dit, ils tournent directement la situation en drame d'où la dénomination «drama Queen».

En effet, l'article «le mystère du flamant rose», regorge de termes anglais, comme en témoignent les extraits suivants :

- Ne peut pas être bio à coups de **chia seeds** (graines de chia), de graines de lin, de romaines et de tomates labellisées **Organic** (biologique) (...) (Les emprunts intégraux reflètent ici la façon de parler de certains Libanais).
- Ne peut pas non plus se payer 5 modèles de **Golden Goose**, les mocassins/pantoufles **Gucci Chewbacca** ou les mules à poils **Prada** (...) (Il s'agit d'emprunts intégraux relatifs à la mode).
- (...)les Libanais s'adonnent à la bouffe **bio/organic/healthy/vegan/paléo/gluten free** (bio/bio/sain/vegan/paléo /sans gluten). Il est question d'emprunts intégraux, relatifs à la nourriture ou au régime alimentaire.
- On est passé de la mode de l'**elleptical/powerplate**/vélo à celle du **spinning/pilates/aquabiking**/marathon (emprunts intégraux relatifs au sport).
- Et après avoir sué sous le commandement d'un **personal trainer** (entraîneur personnel), tout le monde est devenu **trainer** (entraîneur) à son tour.
- C'est encore et toujours la mode du sport, avec le «à qui mieux mieux» de la durée d'un **plank** (planche).
- Et ça, on le sait grâce aux **influencers/opinion leaders/bloggers/public figures** (influenceurs/leaders d'opinion/blogueurs/personnalités publiques) qui nous disent où voir et se faire voir.
- Ce sont des gens **#proud** (fiers) de tous ceux qu'ils suivent... et surtout d'eux-mêmes.
- Bref, tout le monde est devenu journaliste de mode, critique culinaire, conseiller en style; voire psy, **personal coach, healer, yogi** (coach personnel, guérisseur, yogi).
- **Analystes et haters** (analystes et ennemis).
- Et puis, aux côtés de tous ces propriétaires de boîtes, clubs et autres bars, autoproclamés **Kings de la night** (les rois de la nuit) (proprio de 2 % de

l'endroit), il y a les DJ. C'est très **trendy** (branché) d'être un **Mood Setter** aujourd'hui.

- On préférera parler des bouées **Flamingo** (Flamant).

Tous ces termes anglais constituent des emprunts intégraux, dont certains relatifs au domaine de la mode, d'autres au domaine du sport et d'autres encore au domaine alimentaire.

Par ailleurs, l'article «Entrer dans les sentiers battus», contient aussi des emprunts intégraux à l'anglais :

- Pour beaucoup, reprendre le cycle des saisons mortes : resto/**mall** (un centre commercial)/ciné/resto.
- (...) fait du **hiking** (randonnée) à Tannourine (...)
- On va faire du **rafting** (sport qui consiste à descendre des rapides en canot pneumatique) à Nahr el-Assi ; faire du rappel à Afqa sous le regard amoureux d'Adonis et d'Aphrodite (...)

Il importe de noter que les Libanais, notamment la nouvelle génération ont tendance à utiliser des termes anglais pour désigner une activité sportive. De ce fait, l'emploi de ces termes ne choque pas le lecteur libanais qui ne connaît pas parfois leur équivalent dans sa langue maternelle. Cela montre d'ailleurs, l'ouverture et la familiarité du Libanais avec les langues étrangères. D'ailleurs, nous relevons des articles de Azouri, un nombre important de termes anglais en relation avec le domaine de la technologie et des réseaux sociaux, nous citerons à titre d'exemple l'article #1M Followers, en voici quelques exemples :

- Les **fake** profiles (les faux profiles) (...) des **accounts** (comptes) et des **hackers** (les pirates) (...) Les vrais **hackers** (pirates) (...) La course aux **likes** (j'aime) et aux **followers** (suiveurs) (...) un **kopeck** (...) en devenant une

social **network bitch** (chienne de réseau) (...) Dans celle du **cloud** aussi (...) **foodies** (gourmands) Dans la vraie vie, on appelle ça des attention **whores** (vulgaire ça veut dire prostituée) (...) Oui, mais seulement 309 **views** (regards), etc.

Ces termes liés à la technologie, sont utilisés en anglais dans le monde entier et ne trouvent donc pas d'équivalents exacts dans d'autres langues. Au Liban, on recourt aux termes anglais quand il s'agit d'un domaine ayant trait à la technologie, ce qui justifie d'ailleurs leur emploi par la journaliste. Nous allons en citer ces exemples parce que la liste reste très longue.

11.1.3 Les emprunts libanais, du type hybride

Outre les emprunts intégraux au libanais, nous relevons également des emprunts hybride. Comme l'illustre les extraits suivants, tirés de l'article «Beit al-jabal» :

- Et puis rencontrer les voisines se rendant au nabe3 el-may pour remplir de vieilles **jarra** (jarre) en terre cuite.

Il s'agit ici d'emprunts hybrides, dans la mesure où on a emprunté le sens du mot tout en modifiant partiellement la forme. Ainsi, le terme «jarra», provient du mot français «jar», mais par adaptation phonétique, les Libanais ont ajouté le suffixe «ra», d'où le mot «jarra». Azouri emploie donc dans ses articles, des mots tel qu'ils sont prononcés par les Libanais, par souci d'authenticité et pour créer une relation de connivence avec le lecteur libanais.

En outre, l'article «Dis-moi ce qu'il y a chez toi, je te dirai si tu es libnais», renferme également un emprunt hybride, comme en témoigne l'extrait suivant :

- On aime le recyclage au Liban puisque souvent les pots de confiture, de Nutella (grosse déception) sont remplis de **summak** ou de zaatar (compagnon du pot de labné, le roi du frigo).

L'usage du terme libanais «summak» au lieu du mot «summac» montre la volonté de Azouri d'intégrer sciemment des termes libanais. Malgré la grande ressemblance phonétique, morphologique et sémantique entre les deux termes français et libanais, Azouri a opté pour le terme libanais «summak» et cela dans le but de s'appropriier le langage du peuple libanais et affirmer son appartenance identitaire. En l'occurrence, il s'agit d'un emprunt hybride, car on apporte un changement partiel à la forme du terme français «sumac», en remplaçant le son «c» par un autre «k», tout en gardant le sens, et cela pour garder l'identité du mot.

Nous relevons également deux emprunts hybrides dans l'article baptisé «Un été libanais», comme l'illustre l'extrait suivant :

[...] les expats qui débarquent et les expats qui s'en vont, les Allah ma3ak ya **mama**, Allah ma3ik ya **baba** dans la chaleur insupportable du mois d'août de l'aéroport de Beyrouth.

Nous apercevons que ces deux termes provenant de la langue française, ont subi une altération phonétique, en remplaçant la consonne bilabiale, occlusive sourde «p» [p] dans «papa» par une autre sonore «b» [b], d'où baba. Cela s'explique par l'absence du phonème «p» [p] dans le système phonétique arabe. De même, le nasal étant absent en arabe, les Libanais suppriment le «an» [ã] dans le mot «maman» et gardent uniquement le [a] d'où l'appellation «mama» au lieu de maman.

En outre, les Libanais ont aussi apporté de modifications au terme français «bonjour» d'où l'emprunt hybride comme en témoigne l'extrait suivant :

- Bonjourik, bonjour. Hérou, hérou. (Bonjour à toi, bonjour, c'est joli, c'est joli)

En effet, la journaliste illustre ici la façon de parler propre aux Libanais. Le terme «Bonjourik» est formé à partir du radical français «bonjour», auquel on a ajouté un suffixe (ik) désignant le pronom tonique féminin (toi). D'ailleurs, nous appelons ces termes «franbanais» comme nous l'avions indiqué précédemment.

11.1.4 Les emprunts lexicaux libanais, du type faux-emprunt

Nous relevons de l'article intitulé, «Un été au Liban», un faux-emprunt, comme le montre l'extrait suivant :

- Le goût des charabs. Charab el-tout, el-ward ou du jellab avec les pignons qui se coincent inlassablement dans le **chalumeauné**.

«chalumeauné» est employé en l'occurrence pour désigner «la paille». Ce mot vient du mot français «chalumeau», mais a subi une modification phonétique et sémantique. Au Liban, on utilise le terme «chalumauné» pour dire «paille» alors qu'en France «chalumeau» désigne un appareil qui produit un jet de flamme à très haute température, souvent utilisé pour fondre des métaux. Il s'agit donc d'un faux usage utilisé, par tous les Libanais. Ces derniers ont déformé ce terme en ajoutant à sa finale le suffixe «né» pour faciliter la prononciation puisque le phonème «o» fermé [ɔ] n'existe pas en arabe. Azouri emploie des libanismes et procède à des interférences pour s'appropriier le langage populaire et pour donner une grande dose d'authenticité à ses articles.

11.1.5 Les emprunts anglais, du type hybride

En plus des emprunts intégraux, la journaliste recourt aussi à des emprunts hybrides dans le sens où elle emprunte le sens du terme tout en modifiant partiellement la forme, comme c'est le cas dans l'article #1M Followers :

- Des gens qui usurpent l'identité d'un autre **instagrammeur** et postent ses photos ou les utilisent pour communiquer avec d'autres.
- Dans cet épisode terrifiant de Black Mirror où on finit par **liker** les gens que l'on croise en fonction de leurs posts.

En effet, l'instagrammeur désigne la personne disposant d'un compte sur l'application «instagramme». Il est donc question d'emprunt partiel, car la journaliste a gardé le sens du mot mais a changé sa morphologie en ajoutant le suffixe «eur», pour désigner l'agent qui accomplit une action précise sur instagramme. Dans le deuxième énoncé, nous relevons un autre emprunt hybride «liker», car il provient du verbe anglais «like» qui désigne «aimer». La journaliste a donc ajouté au verbe anglais «like» la marque de l'infinitif «er» pour le franciser d'où le verbe liker.

De même que les énoncés précédents, nous repérons aussi un emprunt hybride dans l'article «Jouer à chambre noire» :

- Que c'est plus marrant de **chater** que de ne pas trouver son pote à la maison quand on l'appelle.

Le verbe chater vient du nom anglais «chating» signifiant clavardage. La journaliste a transformé donc le nom anglais «chating» en un verbe à l'infinitif en ajoutant la flexion «er», d'où chater. De même, Azouri a procédé de la même manière dans l'article «Conte de fée(s) sous ecstasy», comme en témoigne le procédé

suisant :

- Même un enfant de 3 ans, avec 10 degrés de myopie, l'aurait **spotté** à 3 kilomètres.

Ainsi, Azouri a transformé le nom anglais «spotter» signifiant «observateur» en verbe et cela en ajoutant la flexion du participe passé, d'où «spotté». En outre, elle recourt à la même technique dans son article baptisé «Airplane mode», en y insérant des emprunts anglais hybride :

- Ni on **skypait**, ni on **facetimait**, ni on **postait**, ni on **sharait**, ni on **checkait** (vérifier) , ni on **stalkait**.

Ces termes proviennent des mots liés au domaine des réseaux sociaux : skype, facetime, share, poste. Azouri a francisé ces mots en les conjuguant à l'imparfait. Il apparaît que la majorité des emprunts anglais, auxquels la journaliste recourt, sont associés à la technologie et à la modernité.

11.1.6 Les emprunts libanais du type syntaxique

Azouri recourt parfois à l'emprunt syntaxique, en empruntant la syntaxe arabe dans ses écrits français. En d'autres termes, elle formule des phrases françaises calquées sur la structure de l'arabe, comme l'illustre l'exemple suivant, extrait de l'article intitulé « 3ajjil, fi Pokémon bel Sanayeh » :

- **Aaks es-ser, pas aaks es-ser**, faut attraper du Pokémon, donc tous les coups sont permis.

La journaliste a emprunté ici la structure de la phrase libanaise «nom-pas-nom» d'où «Aaks es-ser, pas aaks es-ser», qui signifie littéralement : sens interdit pas

sens-interdit (peu importe s'il s'agit d'un sens interdit ou pas), pour dire que les Libanais ne respectent pas le code de la route. Nous remarquons que ces emprunts ne sont pas accompagnés d'une traduction et sont transcrits avec l'alphabet latin ce qui facilite la lecture pour un lecteur monolingue. Nous relevons un autre emprunt syntaxique, de l'article intitulé «Un été libanais» :

[...] les spectacles des festivals, **les kesskon par-ci et les kesskon par-là** ;
les expats qui débarquent [...]

Il s'agit donc d'un emprunt syntaxique, dans la mesure où nous repérons un énoncé dont la construction est calquée sur l'arabe dialectal : les kesskon par-ci et les kesskon par-là (keskon mn hon, keskon mn hounik), signifiant «santé par-ci et santé par-là» ou «portant un toast par-ci et un autre par-là».

11.2 Calque

Dans le cadre de notre recherche, nous nous sommes intéressée à l'étude du calque qui met en évidence le côté collectif de l'imaginaire linguistique du peuple libanais. Par conséquent, ce procédé linguistique témoigne de la mixité culturelle qui s'effectue dans la presse libanaise, objet de notre étude. Azouri a parfois accompagné les phrases calquées sur le dialecte libanais d'une explication en français ce qui pourrait faciliter la compréhension de l'énoncé. Néanmoins, un lecteur monolingue trouvera ces phrases insensées et étranges, d'où l'importance d'avoir les compétences socioculturelles nécessaires pour pouvoir accéder à la signification sémantique.

Il importe de noter que les calques sont perçus comme une forme de néologisme du fait qu'il s'agit d'une certaine innovation lexicale. De plus, ils sont une

catégorie de l'emprunt lexical, connaissant trois types : calque morphologique, calque sémantique et calque phraséologique. Dans notre corpus, c'est le calque phraséologique qui prend le dessus sur les autres types de calque, il consiste à traduire littéralement l'énoncé d'une langue à l'autre.

Quant aux raisons de leur usage, il nous paraît que la journaliste y recourt soit pour capter l'attention et la curiosité du lecteur monolingue d'où l'effet esthétique que le calque engendre dans ce cas-là. Soit par un souci d'authenticité, c'est-à-dire pour nous illustrer une réalité libanaise telle qu'elle est, ce qui engendre en l'occurrence un effet idéologique. Par ailleurs, l'emploi des calques pourrait être un moyen d'explicitier son identité et culture libanaise. Faire profiler l'âme libanaise à travers des mots français conduit à un panachage culturel dans la presse libanaise. L'intégration d'un tel procédé linguistique rend le texte original et démarque le style d'écriture de la journaliste des autres. Après avoir analysé les articles de Médéa Azouri, nous avons pu relever quelques calques qui attestent que l'Orient-Le Jour est un creuset de différentes langues et cultures. Dans ce qui suit, nous présentons les calques extraits de notre corpus :

11.2.1 Les calques phraséologiques dans les articles de Médéa Azouri

En effet, Azouri fait appel dans ses articles seulement aux calques du type phraséologique, et cela en traduisant mot-à-mot du libanais en français, d'où le chevauchement linguistique qui en ressort. L'extrait suivant, tiré de l'article «Beyrouth en dystopie», étaye nos propos :

- Comme on dit chez nous et dans notre langue : «**Chou ken na2essna ?**»
Qu'est-ce qu'il nous a manqué ?

Il s'agit ici d'une traduction littérale de l'arabe dialectal vers le français ce qui nous amène à parler de calque phraséologique. Nous remarquons que la journaliste a accompagné le calque d'une traduction en français «Qu'est-ce qu'il nous a manqué?» et cela pour impliquer le lecteur monolingue dans son discours, ou bien pour insister sur son idée en exprimant son exaspération face à la situation. Azouri voulait transmettre un message, celui que rien ne manque aux Libanais pour être l'un de meilleurs peuples du monde.

Nous relevons également un autre calque dans l'article intitulé «Nous sommes un peuple de mer(de)», comme en témoigne l'extrait suivant :

— « Ma32oul! **Ce n'est pas permis**».

La journaliste explique dans cet énoncé l'interjection libanaise «mech ma32oul», en la traduisant en français, d'où «ce n'est pas permis!». Cette traduction littérale traduit ici la révolte de la journaliste contre la situation du pays, ce qui laisse comprendre qu'elle ne couvre pas le même sens qu'en français, où l'expression ce n'est pas permis, rime plutôt avec l'interdiction.

De la manière que l'énoncé précédent, Azouri procède à la traduction littérale dans l'article, baptisé «Le livre de la jungle» de la manière suivante :

— Critiquée si on a un mec pas **au goût des autres** (c'est toujours le cas);
critiqué si on n'a pas de fiancée. (mech 3a zo2 l 3alam)

Il est question ici d'un calque phraséologique, dans la mesure où, la journaliste traduit littéralement cette expression mise en gras du dialecte libanais vers le français. En l'occurrence, cette expression utilisée couramment au Liban, porte de valeurs culturelles liées à la société libanaise : «ne pas être au goût des autres» signifie «il ne plaît pas aux autres». À travers cet énoncé la journaliste met donc

l'accent sur le caractère insistant et curieux du Libanais.

En outre, nous relevons deux calques, dans l'article «#1M Followers», comme l'illustrent les extraits suivants :

- **Et Dieu seul sait vers quoi nous nous dirigeons.**
- Mais au-delà des risques que l'on peut encourir, il y a surtout **l'abêtissement absolu qui s'est abattu sur un (très) grand nombre d'individus.** Et heureusement que **le ridicule ne tue pas.** (l habal ma biwaje3 aw ma bimawet)

Le calque «Dieu seul sait vers quoi nous nous dirigeons» (wa7dou allah bya3rif la wen waslin) est presque une expression figée répétée souvent par les Libanais dans des situations différentes. D'ailleurs, son usage montre que la religion occupe toujours une place importante au sein de la société libanaise. Dans le deuxième énoncé, la journaliste a traduit mot-à-mot l'expression «le ridicule ne tue pas», pour mettre l'accent sur le côté superflu des Libanais.

De même, nous repérons un autre de l'article intitulé «Libanais sous Influenza», comme le montrent les extraits suivants :

- Moi aussi, j'ai mal à la tête, moi aussi je prends du Mucosolvan, moi aussi j'ai le dos cassé, **les os qui font mal de dedans.** Sa2atit el-grippe (force est de constater le nombre de choses d'ailleurs yallé bi sa2to au Liban).

L'expression «les os qui font mal de dedans» est correcte au niveau syntaxique, toutefois paraît insolite au niveau sémantique. En effet, il s'agit ici d'une traduction littérale du dialecte libanais (3damé ma 3m youja3oune mn jouwa) vers le français, d'où la calque phraséologique. Ainsi, cette expression est utilisée pour exprimer le degré de douleur à tel point qu'elle a affecté les os.

Nous retrouvons également des phrases calquées sur le dialecte libanais dans l'article intitulé «Aftermath» :

- Tellement sucé que le pays est devenu un pantin désarticulé **entre les mains d'on ne sait qui**.
- **Nous, ici, on prépare** fébrilement Noël et les fêtes de fin d'année. **Nous, et les autres**.

Nous remarquons que les énoncés mis en gras sont traduits mot-à-mot du français en libanais. Ce mélange de structures de langues différentes crée une certaine mixité linguistique, contribuant ainsi à l'enrichissement des articles de Azouri. Le premier énoncé signifie qu'à force de se mêler des affaires du Liban, celui-ci est devenu le pantin de tout le monde. En revanche, les deux autres énoncés sont déchiffrables dans leur contexte, malgré leur structure insolite.

Par ailleurs, l'article «Président-moudir général», renferme aussi des calques comme dans les énoncés suivants :

- **On monte sur l'autre** pour aller plus haut. **On aime monter au Liban. On monte tout** d'ailleurs.
- L'important, c'est d'être **plus** (pas bien) **élevé que l'autre**.
- **On monte donc**. En étages. En immeubles.

En effet, les expressions mises en gras dans le premier et le troisième exemple signifient «marcher dessus ou écraser quelqu'un pour arriver à ses fins», autrement dit, écraser les gens pour gravir l'échelle sociale. Quant au deuxième exemple, l'énoncé signifie «être mieux placé ou mieux échelonné». Bien que les phrases en gras paraissent correctes au niveau syntaxique, elles paraissent incompréhensibles et asémantiques pour un lecteur monolingue, ne disposant pas de connaissances sur la culture libanaise.

Par ailleurs, nous relevons des calques de l'article, intitulé «Pourquoi», comme en témoignent les extraits suivant :

- **J'étais libanaise sur mes papiers.** (lebnanye 3a wra2é)
- Comme beaucoup d'entre nous. **Ni d'ici, ni de là** (la mn hon wla mn hounik). J'étais une fille de la génération Canal +, pas celle de Télé Liban.
- J'ai entendu, durant l'été 86, ces fameux orgues de Staline. J'ai eu la chance de ne pas vivre ce qu'on appelait pudiquement : **les événements.** (el-a7ddés)

En effet, un lecteur monolingue pourrait saisir le sens des calques en s'appuyant sur le contexte. Quant au dernier énoncé «les événements», il se réfère à la guerre civile de 1975-1990 «el a7des». Il est important de signaler que ces calques ajoutent d'une part de l'authenticité aux articles et dévoilent d'autre part l'appartenance de la journaliste à la communauté libanaise.

11.3 Alternance codique

L'alternance codique est l'une des répercussions du phénomène de contact des langues. Nous rappelons que ce phénomène consiste à alterner deux langues ou deux variétés d'une même langue. D'après Gadet (2014 : 54) ce phénomène linguistique s'effectuant entre segments longs, requiert normalement une compétence linguistique dans les deux codes et remplit plusieurs fonctions d'ordre social, identitaire et textuelle. Par ailleurs, elle affirme que cette pratique langagière «*est quotidienne dans de nombreuses sociétés de contact, où elle obéit à des principes pragmatiques, sensibles aux relations entre les locuteurs, aux sujets dont il est traité, au caractère plus ou moins formel de l'échange.*» Gadet (2014 : 55) distingue l'«alternance codique» de la «copie» soulignant qu' :

Une copie introduit un ou plusieurs élément(s) d'une langue de contact dans les séquences de la langue qui sert de base, dite *langue matrice*. En général, une copie est plus courte qu'une alternance, mais il est souvent difficile d'établir la frontière entre les deux phénomènes [...] (2014 : 55)

C'est ainsi qu'elle établit la distinction entre alternance codique et copie qui regroupe emprunt, calque et interférence. D'après Gadet (2014 : 55-56), cette distinction remplace l'opposition traditionnelle entre alternance codique («code-switching») et mélange de codes («code-mixing») qui lui paraît inutile vu la complexité de la pratique.

En effet, les articles de la chroniqueuse constituent un lieu de rencontre de convergences de différentes langues et cultures, du fait qu'elle alterne plusieurs langues : le français, l'arabe et l'anglais. Cependant, nous allons traiter dans ce travail des alternances codiques français-arabe, qui font l'objet de notre étude. Azouri tient à dévoiler sciemment son appartenance à la culture libanaise en oscillant entre les deux codes linguistiques français et libanais.

Parallèlement, le recours à des expressions et des termes familiers atteste que la journaliste maîtrise la langue française. De ce fait, nous pouvons parler ici de la «conscience plurilingue», c'est-à-dire d'après Edmond Biloa³ «*la présence simultanée des langues du milieu socioculturel de l'auteur dans sa conscience linguistique. Cette conscience plurilingue se reflète (de façon consciente ou inconsciente) dans les textes. Elle s'exprime au travers d'une double prééminence.*»

Dans les articles de Médéa Azouri c'est le français qui prédomine, nous supposons ainsi une bonne compétence dans les deux codes libanais et français, ce qui nous laisse penser que les formes hybrides repérées dans ses écrits relèvent d'une stratégie discursive et non pas d'un déficit (de langage). D'ailleurs, l'imbrication communicative du français, de l'anglais et de l'arabe dialectal, reflète une identité libanaise hétérogène, incluant compétences culturelles et tolérance à l'égard des

3. (MWATHA, *op. cit.*, p. 74)

différentes ethnies. En effet, notre étude est révélatrice des dynamiques possibles de la langue française dans des contextes plurilingues.

Dans ce qui suit, nous allons présenter les alternances codiques repérées dans les articles de Médéa Azouri. De plus, nous allons indiquer leur type selon la classification établie par Poplack (1980) qui a distingué, comme nous l'avions souligné dans le chapitre 7, trois types de code-switching : le code-switching inter-phrastique, le code-switching intra-phrastique et le code-switching extraphrastique. Nous rappelons qu'on parle d'un code-switching intra-phrastique lorsqu'il s'agit d'alterner des structures syntaxiques appartenant à deux codes différents au sein d'une même phrase. Quant à l'alternance interphrastique ou phrastique, elle s'effectue au niveau des segments plus longues. Enfin, l'alternance extraphrastique consiste à alterner des expressions figées entre autres, les proverbes, les expressions idiomatiques, les onomatopées.

11.3.1 Code switching libanais-français, du type extraphrastique :

Nous relevons dans l'article intitulé «Nous sommes un peuple de mer(de)», du code-switching du type extraphrastique, comme l'illustrent les extraits suivant :

- « **Ma32oul!** Ce n'est pas permis. On n'a pas besoin de ces cartes, ce sont les mêmes qui vont revenir. Ils ne savent plus quoi faire pour continuer à piller le pays... **Dakhlik**, tu vas voter pour qui? » La connerie à l'état pur.
- « Ah bon ? **Yay quelle horreur**, c'est inadmissible.
- « **Yi**, c'est génial. » (extraphrastique parce qu'il s'agit d'une interjection propre aux Libanais)
- « **Walla**, c'est bien. »

Il s'agit ici d'alternances extraphrastiques dans la mesure où la journaliste introduit parfois des interjections propres aux Libanais comme «ma32oul» (ce n'est pas possible! c'est vrai?!), «yay» (oh là là!), «walla» (Ah bon!) et parfois des expressions utilisées couramment par les Libanais à l'instar de : «Dakhlik» (À ce propos ou au fait). De même, l'énoncé suivant extrait de l'article : «Le livre de la jungle», constitue une alternance extraphrastique :

— Tu as (re)pris du poids? **Walaw**, c'est immonde. Tu es au régime? **Bcharafak**, prends une part de gâteau, ça ne te fera pas de mal.

Azouri alterne les phrases françaises avec une interjection libanaise «walaw» (ce n'est pas vrai!) et avec une autre expression figée, utilisée couramment par les Libanais : «bicharafak», signifiant «s'il te plaît» mais de façon exagérée (dans le sens de «pour l'amour de Dieu»), d'où l'alternance extraphrastique.

De plus, nous relevons de l'article intitulé «Beyrouth vintage», une forme de code-switching, comme en témoigne l'extrait suivant :

— C'était sympa ce sifflement, entrecoupé de **khchhhh te2 te2 te2**, qui nous confirmait notre connexion à 54 kilobits.

Azouri procède en l'occurrence à l'alternance extraphrastique en alternant le français avec une onomatopée propre au langage libanais, représentant le son de sifflement que les Libanais produisent lorsqu'ils se mettent en colère. De même dans l'énoncé suivant, nous repérons d'autres alternances codiques dans l'article baptisé «Lebanese bashing» :

— Très forts extra muros. Une fois revenus sur le territoire, l'avion de la MEA (que l'on déteste) en train de se poser sur le tarmac, **la version instrumentale de Bektob esmak ya habibi de Feyrouz** accompagnant la sortie

de l'avion, on le hait à nouveau ce pays.

— **Akh, ces Libanais**, s'ils pouvaient juste faire quelque chose...

Dans le premier énoncé, Azouri alterne le français avec le libanais en intégrant le titre d'une chanson libanaise «Bektob esmak ya habibi», ce qui nous amène à parler d'une alternance extraphrastique, dans la mesure où on peut le considérer comme une expression figée connue par tous les Libanais. Quant au deuxième énoncé, il commence par une interjection libanaise «Akh», qui exprime le regret, d'où l'alternance extraphrastique.

En outre, la journaliste opère une autre alternance codique dans son article intitulé «Libanais sous Infleunza», comme l'illustre l'extrait suivant :

— Reste à espérer surtout qu'on ne va pas choper un rhume de cerveau, il paraît que c'est une grippe politique et que c'est gravement contagieux.
Salémetkon.

Il s'agit d'une alternance codique de type extraphrastique, car Azouri, mélange les deux langues arabe et française en introduisant une expression figée libanaise que l'on utilise pour souhaiter un bon rétablissement à quelqu'un (salémetkon).

Par ailleurs, les deux idiomes français et libanais se combinent harmonieusement, comme le montre l'extrait suivant, relevé de l'article «M3alemté» :

— Qu'un soldat n'est pas la patrie. **Ahla Watan.**

Azouri introduit ici une expression libanaise figée, qui constitue en quelque sorte une formule de politesse. En effet, les Libanais emploient cette expression pour exprimer leur respect à l'égard de l'armée libanaise. «Salut mon pays» est la traduction littérale de «ahla watan». Cette expression n'existe pas dans le lexique français, ce qui justifie son emploi dans l'article. De plus, l'article «Maman 2.0»,

regroupe plusieurs expressions figées libanaises, contribuant ainsi à une alternance extraphrastique, comme c'est le cas dans les exemples suivants :

- **To2borné**. C'est probablement le mot le plus dit par les mères libanaises à leurs fils. **To2borné**, ou la définition de la vie.
- **To2borné, hayété, couvre-toi**. Fais attention. Ne prends pas froid. Mange. Va prendre ton bain. **Yalla au lit**.

«To2borné» est une expression affective utilisée couramment par les Libanais, notamment par les mères en s'adressant à leurs enfants, à tel point qu'elle est devenue presque une expression idiomatique d'où l'alternance extraphrastique. To2borné signifie littéralement «enterre-moi», cette expression affective au caractère agressif, choquera le lecteur monolingue, ne disposant pas de connaissances de la culture libanaise. Par ailleurs, la journaliste recourt à d'autres termes libanais qui fonctionnent comme des expressions figées, à force d'être utilisées comme «hayété», signifiant «ma vie», et «yalla» «dépêche-toi», d'où l'alternance extraphrastique.

11.3.2 Code switching anglais-français, du type extraphrastique :

Comme nous l'avions souligné précédemment, Azouri recourt aussi à l'anglais dans ses écrits, il en résulte ainsi des alternances codiques de types différents. Dans ce qui suit, nous présentons celles de type extraphrastique, comme c'est le cas dans l'article intitulé «Chez les papous» :

- Dès qu'elle va le rembarrer, il vivra **happily ever after**.

Il s'agit ici d'une alternance extraphrastique, parce que la journaliste insère

ici une expression presque figée, que l'on trouve toujours à la fin d'un conte de fée : happily ever after (il vivra heureux pour toujours ou pour la fin des temps).

De plus, la journaliste procède à la superposition des deux langues anglaise et française dans son article intitulé «Président-moudir général» :

— **Sauf que Sky is the limit**, faudra donc se contenter des cimes.

En l'occurrence, nous parlons d'un code-switching du type extraphrastique dans la mesure où la journaliste a introduit une citation ou une expression figée «sky is the limite», signifiant littéralement «le ciel est la limite», c'est-à-dire il n'y a pas de limite ou encore tout est possible. De la même manière que cet énoncé, Azouri opère une alternance codique dans l'article baptisé «La gentillesse est une (vilaine) qualité» :

— Ça se sent. Pas besoin d'attendre quelque chose en contrepartie. **What goes around, comes around**. Le karma quoi.

Azouri, recourt ici à une autre citation «What goes around, comes around», signifiant «on récolte ce que l'on sème» ou encore «tout fini par se payer», d'où l'alternance extraphrastique.

11.3.3 Code switching libanais-français, du type intraphrastique :

Nous relevons également d'autres types d'alternance codique des articles de Azouri, dont, entre autres, l'intraphrastique, comme en témoigne l'énoncé suivant extrait de l'article «Beit al-jabal» :

- Allumer le 2andil rempli de kaz quand l'électricité nous fait faux bond et **na2é l'ba2douniss woul na3na3** (trier le persil et la menthe) pour le taboulé du repas du lendemain qui accompagnera les fouérigh.

Il s'agit ici d'alternance intraphrastique, dans la mesure où la journaliste mélange les deux langues libanaise et française à l'intérieur d'une même phrase. De plus, elle procède également au code switching intraphrastique dans l'article «Lebanese bashing» :

- Nous ne sommes plus libanais quand **il faut aller voter (la chou aslan)** (c'est inutile, ou cela sert à rien), ni pour défendre ce drapeau que l'on brandit quand un Libanais réussit à l'étranger ou qu'il vient d'accomplir quelque chose.

Dans cet extrait, la journaliste superpose les deux langues arabe et française en ajoutant entre parenthèse un commentaire en dialecte libanais, d'où l'alternance intraphrastique car ce qui lie les deux éléments français et libanais, est un rapport du type thème-commentaire. De même, Azouri juxtapose le dialecte libanais à la langue française dans son article intitulé «Libanais sous influenza», comme c'est le cas des extraits suivants :

- Parce qu'après la frénésie des fêtes, des soirées imbibées, de nos foies trop gras, des hypoglycémies dues aux chocolats et **aux marrons glacés offerts ici et là (chilé tante taybin)** (sers-toi ma tante c'est délicieux, on avait sacrément besoin d'une pause.
- Tisane, Physiomer, **Panadol (khod Panadol) (prends du panadol)** et repos.
- **Sa2atit el-grippe (pour dire que la grippe a affecté tout le corps) (force est de constater le nombre de choses d'ailleurs yallé bi sa2to au Liban)** (le nombre des choses qui tombent (se perdent) au Liban).

Comme la journaliste combine les deux langues à l'intérieur de la même phrase, une alternance codique du type intraphrastique s'opère. Nous remarquons qu'elle ajoute les énoncés libanais sous forme de commentaires entre parenthèses. Il importe de noter que ces commentaires fonctionnent comme des clichés dans la mesure où les Libanais répètent souvent ces phrases dans des situations précises. Un Libanais qui a attrapé la grippe dit «sa2atet el-grippe», et l'autre lui conseille de prendre du panadol. Tandis qu'une femme offrant les friandises à son invité, dit «chilé tante taybin».

En outre, nous relevons d'autres alternances codiques, dans l'article intitulé «Minority report» :

- Cette minorité parle des autres **en disant «les Libanais»**. **Rouspètent des «mech ma32oul l'lebneyés»** comme s'ils n'étaient pas concernés, alors qu'ils parlent d'eux-mêmes à la troisième personne. C'est le syndrome Alain Delon. Sauf quand il s'agit de crâner en parlant d'Ibrahim Maalouf, de Carlos Ghosn, de Slim, de Mika ou de Shakira. Là, **c'est «nehna l'lebneyés»**.

La journaliste superpose les éléments français à ceux libanais à l'intérieur de la même phrase, d'où l'alternance intraphrastique, et cela dans le but de mettre en lumière le caractère contradictoire des Libanais qui, parfois rejettent leurs origines en disant «mech ma32oul l'lebneyés» (Les libanais sont insupportables), mais quand il s'agit d'une contribution libanaise ils assument dans ce cas leur appartenance libanaise disant : «nehna l'lebneyés» (nous, les Libanais).

11.3.4 Code switching français-anglais, du type intraphrastique :

Nous relevons aussi de notre corpus des alternances codiques anglais-français de type intraphrastique comme l'illustre l'extrait suivant, tiré de l'article «Morne plaine» :

- Ah, janvier et **son blue monday** (lundi bleu), ses comptes en banque vides, sa grippe et ses variations climatiques.

De plus, nous relevons une autre exemple, de l'article intitulé «L'aile ou la cuisse?» :

- (...) **les hôtes qui choisissent le middle price (les prix moyens) pour les toilettes d'invités.**
- Qu'il y a des membres de la famille qui aiment fumer dans leur chambre et d'autres fumeurs invétérés chez qui **c'est non smoking area, à part sur le petit balcon vitré** (ce n'est pas un espace fumeur)

Il s'agit d'alternances intraphrastiques puisque la juxtaposition des deux langues s'effectue à l'intérieur de la même phrase. De même, Azouri procède de la même manière à l'alternance codique anglais-français dans l'article intitulé «Échangistes» :

- De l'autre (celui des séduites), ç fait plutôt plat réchauffé, **second hand** (d'occasion), **comparing notes** (comparant les notes).
- Le même **personal trainer** (entraîneur personnel) (comme ça, on est certain de connaître l'endurance de l'autre), la même diététicienne (...)

En outre, l'article «Airplane mode» renferme également un code switching

anglais-français de type intraphrastique comme l'illustre l'extrait suivant :

- La boîte n'arrêtera pas de tourner si on est **en automatic reply «out of office»**. (en réponse automatique : hors bureau)

Par ailleurs, nous repérons d'autres exemples sur les alternances codiques intraphrastiques anaglais-français de l'article intitulé «Mawared» :

- Découverte de l'amour et du sexe, trahison, **vengeance et happy ending** (fin heureuse).
- **Une espèce d'ersatz de Lady Chatterley version cheap** (version pas cher), qu'on trouvait dans les vitrines des bibliothèques de nos tétas ou de nos tantes.

11.3.5 Code switching libanais-français, du type interphrastique :

Outre les code-switching intraphrastique et extraphrastique, nous retrouvons aussi dans notre corpus, du code-switching du type interphrastique comme l'illustre l'extrait suivant tiré de l'article «Le livre de la jungle» :

- Sauf que la critique est un sport national que nous pratiquons depuis les premiers Jeux olympiques. **Ma fi chi bye3jebna**. Et grâce aux réseaux sociaux (...)

Ainsi, la journaliste alterne ici un énoncé français avec un autre libanais : «Ma fi chi bye3jebna», signifiant rien ne nous plaît et cela pour mettre en exergue le caractère exigeant des Libanais. De même, dans l'article «Lebanese Bashing», l'alternance de français avec le libanais se produit au niveau des segments longues,

d'où l'alternance interphrastique :

- «Les Libanais ne respectent rien», «**Les Libanais conduisent mal** », «**Mech ma32oul el lebneniyé** » ... comme si on ne se sentait pas concernés.

L'alternation s'opère ici en rapportant entre guillemets les paroles de certains Libanais critiquant l'un l'autre en disant : «Mech ma32oul el lebneniyé » (ce n'est pas possible les Libanais!).

Azouri procède également à l'alternance codique interphrastique, dans l'article «m3alemté», comme l'illustrent les extraits suivants :

- Le pouvoir **ya Bek. Ya Cheikh. Ya Mir.** (Ô majesté.Ô cheikh.Ô prince).

De la même manière que l'énoncé précédent, Azouri juxtapose les unités linguistiques libanaises à celle françaises dans l'article intitulé «Oui, oui» :

- Au Liban, dans notre langage, on abuse de la répétition, et allez savoir pourquoi on aime dire les mots deux fois (ou trois), les phrases deux fois (ou trois). **Ma ejawou ma eja** (ils sont pas venus, il n'est pas venu). Ça, c'est sûr, il n'est pas venu. C'est du cuir de chez cuir, au cas où l'autre aurait pensé que c'est du simili. Bonjourik, bonjour. **Hélou, hélou** (c'est beau, c'est beau). Pour bien signifier que ça l'est. **Khalass, khalass** (c'est fini, c'est fini). Ça sonnerait bizarrement si on utilisait la même forme dans la langue de Baudelaire. C'est fini, c'est fini. Il n'est pas venu et il n'est pas venu. **7eblé 7eblé ?** (tu es enceinte, tu es enceinte ?) C'est vrai ya3né ?

Les alternances codiques s'effectuent ici en superposant une phrase libanaise à une phrase française, qui nous permet de parler de code-switching interphrastique. D'ailleurs, Azouri recourt ici à la redondance dans ses énoncés, dans le but de

mettre l'accent sur l'abus de répétition dans le langage libanais.

11.3.6 Code switching anglais-français, du type interphrastique :

Hormis les alternances codiques intraphrastiques et extraphrastiques relevées précédemment de notre corpus, nous y retrouvons également d'autres alternances du type interphrastique, comme en témoigne l'extrait suivant, repéré de l'article «Airplane mode» :

- Alors voilà. **Strike the pause** (prenez une pause). Au début, ça fait bizarre. Ça fait un vide.

Azouri recourt également à ce type d'alternance codique, dans son article intitulé «Jahal», comme le montre l'extrait suivant :

- En ne changeant pas d'un iota ce qu'on était à 18 ans. **Enjoy. And cheers.** (Amusez-vous bien et santé)

Nous en relevons aussi un autre exemple dans l'article baptisé «Président-moudir général» :

- **High in the sky ?** (Est-il haut dans le ciel ?) Tout dépend de quelle couleur il est. Bleu, rouge, violet, il ne faut surtout pas qu'il soit bas et lourd.

Nous clôturons cette partie avec un dernier exemple sur le code-switching anglais-français, extrait de l'article «Enfin seul(e)» :

- **Staying in is the new going out** (rester dedans, est la nouvelle sortie).

Et franchement, c'est le pied.

Nous avons cité ces quelques exemples mais la liste reste très longue. De ce qui précède, nous constatons que la journaliste alterne harmonieusement trois idiomes dans ses articles : français, libanais et anglais, pour transmettre ses idées, ce qui fait de ses écrits un vrai carrefour de langues et de cultures diverses. Dans ce qui suit, nous allons analyser les interférences phonétiques, relevées des articles de Azouri.

11.4 L'interférence phonétique dans les articles d'Azouri

La journaliste vit comme la majorité des Libanais, dans une situation de plurilinguisme où trois langues se côtoient : arabe, français et anglais. Vu la plasticité et la mouvance de ces langues, celles-ci se chevauchent et interagissent de façon à se refléter de manière explicite ou implicite dans ses écrits. Azouri introduit parfois volontairement des interférences afin de marquer son identité culturelle et de donner une touche d'authenticité à ses écrits, en reproduisant des termes tels qu'ils sont prononcés et déformés par les Libanais.

Ainsi, elle s'écarte sciemment du français standard pour révéler un usage spécifiquement libanais, ce qui donne naissance à une sorte d'hétérogénéisation de la langue d'écriture. Bien qu'elle maîtrise la langue française, Azouri décide de s'écartier délibérément du bon usage pour lui donner une nouvelle âme et un nouveau rythme. Adopter intentionnellement des expressions et des termes relevant de la sa langue maternelle, dévoile le rapport que la journaliste entretient avec cette langue. En effet, la journaliste n'hésite pas à alterner les langues pour mettre en valeur le parler libanais. Dans ce qui suit, nous allons présenter les interférences

repérées dans ses écrits, qui ne sont que le reflet de sa double identité et du rapport existant entre les deux codes libanais-français.

En effet, l'interférence est perçue comme le transfert d'habitudes de la langue maternelle à la langue cible. Les mots français déformés marquent l'ampleur de l'apport français au libanais. Gadet (2014 : 57-58), définit l'interférence comme suit :

[...] on parle d'*interférence* pour désigner l'empreinte laissée par la langue d'origine dans la langue cible, possiblement à tous les niveaux linguistiques. L'interférence est souvent assimilée à une faute (inconsciente), liée à une maîtrise insuffisante ou à une forte imprégnation de l'autre langue (par exemple chez les migrants, pour leur langue première) ; elle n'est donc pas conventionnalisée. Ce terme n'est cependant pas très satisfaisant, d'une part par l'attitude normative qu'il présuppose, d'autre part parce qu'il est souvent difficile d'établir si une copie est individuelle ou partagée. Plusieurs locuteurs peuvent en effet adopter le même trait, et déclencher ainsi ce qui deviendra une caractéristique de la variété locale de français. En ce cas, tôt ou tard, le phénomène peut être repris par des locuteurs monolingues. (2014 : 57-58)

Ce procédé linguistique est donc considéré comme une faute normalement inconsciente commise par un locuteur, pour des raisons liées à un déficit de compétences en L2 ou l'ampleur de l'influence de la langue maternelle sur la langue seconde. Cependant, les interférences extraites des articles de Médéa Azouri ne sont pas le résultat d'une maîtrise insuffisante du français vu qu'elle maîtrise parfaitement la langue française. Par souci de crédibilité et d'authenticité, la journaliste tient à reproduire le parler libanais tel qu'il est pratiqué et mixé avec d'autres langues au sein de la société libanaise. D'ailleurs, nous pouvons aussi percevoir ce phénomène linguistique comme une répercussion de deux codes en contact français-libanais, entraînant ainsi des changements d'ordre phonologique, morphologique et syntaxique à une unité lexicale précise, comme en témoignent les exemples suivants extraits de l'article «Beit el-jabal», paru le 01 avril 2017 :

— Allumer le 2andil rempli de **kaz** quand l'électricité nous fait faux bond et

na2é l'ba2douniss woul na3na3 pour le taboulé du repas du lendemain qui accompagnera les fouérigh.

Nous repérons ici une altération phonétique au niveau du terme Kaz. En effet, la journaliste emploie volontairement ce terme par référence à la prononciation erronée des tétas (grand-mères) qui ne maîtrisent pas la langue française. Comme le son «g» [g] n'existe pas en arabe, les personnes ne maîtrisant pas le français, le remplacent souvent par un autre son qui lui est proche, le «k» [k], d'où le mot «kaz» au lieu de «gaz».

Par ailleurs, nous identifions dans l'article intitulé «Beyrouth Vintage», publié le 17 septembre 2016, une autre forme de déformation phonétique :

— Bientôt, on va se remettre à chercher les chaînes de télé sur cette petite boîte joliment appelée **ontenne** et qu'on tournait dans tous les sens pour retrouver...

L'altération phonétique s'effectue ici au niveau du mot «ontenne». En effet, ce sont surtout les Libanais d'un certain âge qui le prononcent ainsi, faute de nasales dans la langue arabe. Ces derniers dénasalisent le nasale et ont tendance à fermer les voyelles, c'est ainsi que le «a» [ɑ] devient «o» [o] (le an [ã] devient o+n). En l'occurrence, Azouri a utilisé sciemment ce terme pour dire que le Liban est en train de régresser de plus en plus, que l'on va revenir à l'époque de l'antenne. Les trois points de suspensions marquent d'ailleurs son regret face à la situation du pays.

De la même manière que l'extrait précédent, nous repérons une interférence phonétique ou un libanisme :

— On devrait respecter nos prénoms parce qu'une femme n'est pas Madame

Talal Haddad. **Ni madamto**. Elle a un prénom.

On a rajouté ici au terme «*madamto*», composé d'un radical français «*ma-*dame», le suffixe libanais «*to*» désignant l'adjectif possessif «*sa*» d'où *madamto* pour dire sa madame. Cela montre l'impact de la langue française sur le dialecte libanais et la mixité langagière dont les Libanais se distinguent des autres régions arabes.

11.5 Ironie et humour

L'ironie et l'humour occupent une place importante dans notre corpus, c'est pour cette raison que nous proposons une partie de notre travail pour étudier séparément des figures du discours. Pour ce faire, nous allons adopter la catégorisation que propose Patrick Charaudeau (2006)⁴ sur les faits humoristiques dans sa réflexion sur l'humour. L'auteur montre dans son article les difficultés liées à l'étude de l'humour. Pour lui, il ne faut pas associer le rire aux faits humoristiques. En d'autres termes, le rire n'est pas «*le garant du fait humoristique*» souligne-t-il. En effet, nous partageons l'avis de l'auteur pour qui, les faits humoristiques ne provoquent pas forcément le rire parce que ce qui est drôle pour certains ne l'est pas pour d'autres. Ce qui fait rire dans un contexte culturel donné peut être vexant dans un autre contexte culturel.

Le rire varie donc d'un contexte social et culturel donné à un autre. Exécuter par exemple une caricature d'une personne religieuse dans une société laïque où on a une grande partie d'athée, peut paraître drôle pour eux, mais en contre partie cela peut susciter une vague de polémique dans les sociétés conservatrices, où la religion occupe toujours une place importante. Le rire est donc relatif. De ce fait,

4. CHARAUDEAU, «[Des catégories pour l'humour ?](#) »

Charaudeau rejette l'idée selon laquelle les faits humoristiques soient considérés comme un déclencheur de rire : «*On n'entrera donc pas dans une telle problématique qui dirait que le fait humoristique est un acte d'énonciation « pour faire rire», car s'il peut faire rire ou sourire, bien souvent ce n'est pas le cas.*»⁵

De plus, l'auteur (2006) trouve difficile d'attribuer un terme approprié pour désigner le fait humoristique. Pour cela, il a cité les désignations trouvées dans différents dictionnaires : «*(...) comique, drôle, plaisant, amusant, ridicule ; plaisanterie, moquerie, ironie, dérision, raillerie, grotesque, etc., (...)*».

De ce fait, Charaudeau choisit le terme humour «*(...) pour désigner une notion générique qui ensuite peut faire l'objet de diverses catégorisations.*» Ainsi, il considère que l'acte humoristique «*(...) est un acte de discours qui s'inscrit dans une situation de communication.*» Cet acte figure également dans la publicité, le média, etc. Pour lui, l'acte humoristique implique donc un acte de langage, car il découle d'une situation de communication, où les locuteurs interagissent entre eux pour le construire.

D'ailleurs, l'auteur refuse de limiter l'acte humoristique aux seuls jeux de mots, car selon lui ceux-ci dans certaines situations ludiques ne provoquent pas forcément un effet humoristique. Pour bien étudier l'acte humoristique, Charaudeau trouve nécessaire de «*décrire la situation d'énonciation dans laquelle il apparaît, la thématique sur laquelle il porte, les procédés langagiers qui le mettent en œuvre et les effets qu'il est susceptible de produire sur l'auditoire, dont on donnera ici quelques aperçus.*» C'est ainsi qu'il rapproche l'acte humoristique de l'acte d'énonciation où l'on fait appel à trois protagonistes : le locuteur, l'interlocuteur et la cible.

Charaudeau (2006) explique les différentes positions que le destinataire peut

5. [Ibid.](#)

adopter lors d'un acte humoristique. Celui-ci peut être le complice ou la victime de cet acte tout dépend de la situation. S'il est question du premier cas, en l'occurrence, le destinataire entre en connivence avec le locuteur. Toutefois, dans le deuxième cas, le destinataire est un « (...) *destinataire-cible qui a toutes les raisons de se sentir agressé.* » Dans ce cas là, l'interlocuteur peut avoir l'une des trois réactions suivantes : soit il réplique de la même façon, soit il adhère au locuteur, *comme s'il acceptait de rire de lui-même* ou encore soit il fait *la sourde oreille*. Précise qu'il arrive parfois que l'interlocuteur, victime d'un préjudice, réagisse en répliquant avec l'ironie. Pour étayer ses propos, il avance l'exemple suivant : « *Tu veux que je t'aide ?!* », dit un père à son fils qui met les doigts dans son nez ; « *Oui, papa* » pourrait répondre celui-ci, mais l'osera-t-il ?

Selon l'auteur (2006), « *La cible est ce sur quoi porte l'acte humoristique ou ce à propos de quoi il s'exerce.* » Cela peut être l'interlocuteur, une autre personne, une idée, un concept, etc. L'acte humoristique remet en question les normes sociales par le biais de la cible « (...) *en procédant à des dédoublements, des disjonctions, des discordances, des dissociations dans l'ordre des choses.* »

Charaudeau (2006) insiste sur l'importance de la thématique dans l'effet qu'un acte humoristique pourrait produire. Il souligne que l'humour varie selon l'« *univers de discours* » ou le domaine thématique dans lequel s'inscrit l'acte. Autrement dit, un acte humoristique traitant une thématique donnée peut apparaître drôle pour certains (dans une culture donnée) et inacceptable pour d'autres (dans une autre culture). C'est le contenu de l'acte humoristique qui produit donc un effet humoristique ou pas.

De ce qui précède, il apparaît que l'humour connaît des limites que l'on ne peut pas dépasser dans certaines cultures. Il en résulte que l'on ne peut pas faire de l'humour sur tout car certains sujets restent délicats ou tabous dans certaines sociétés. Lorsque l'humour dépasse les limites en touchant aux sujets jugées in-

touchables, on parle dans ce cas-là selon Charaudeau de l'*humour noir* :

On aura affaire à de l'humour noir lorsque la thématique touche à des valeurs qui sont jugées négatives par une certaine culture, comme la mort, la vieillesse, la maladie, la déchéance physique, le handicap, la pauvreté, etc. Il s'agit là de domaines jugés sérieux, à transcendance universelle, et qui sont marqués à la fois par le mystère de l'incompréhension et l'existence d'une force de l'au-delà. (2006 : 5)

D'autre part, l'auteur trouve dans l'humour noir une sorte de délivrance des valeurs traditionnelles : «*Ainsi peut s'exercer une véritable revanche vis-à-vis de tout ce qui serait intouchable (l'humour noir est iconoclaste et anarchique). Le condamné à mort cité par Freud (1905) peut bien déclarer au moment où on le conduit à l'échafaud un beau lundi matin : «Voilà une semaine qui commence bien ! »».*

Parmi les catégories d'humour, Charaudeau pose que l'ironie de par son caractère hétérogène, est l'une des catégories la plus difficile à cerner. Au début, il nous a exposé les problèmes liés à l'ironie en nous montrant que certaines personnes la confondent avec l'humour, pour d'autres l'ironie réunit tous les actes d'humour alors que d'autres encore la considèrent comme une moquerie, un paradoxe et un absurde, on la relie souvent à la raillerie, la dérision, le grotesque. Charaudeau estime qu'on ne distingue pas souvent l'ironie courante de l'ironie socratique de l'ironie du sort. Pour résoudre le problème, il a proposé trois distinctions de l'ironie : «*(...) «l'ironie» comme catégorie énonciative, «l'ironie du sort» comme catégorie descriptive d'incohérence, «l'ironie socratique» comme stratégie maïeutique de découverte de la vérité, (...)»*

De plus, il a distingué l'ironie de la «raillerie», catégorie énonciative au niveau du «*rapport qu'elle établit entre l'explicite et l'implicite.*» En raison de la diversité de définitions Charaudeau précise quelques constantes. C'est ainsi qu'il explique que la première caractéristique de l'acte d'énonciation est de produire «*une dissociation entre ce qui est «dit» et ce qui est «pensé»*». Cette dissociation

viole le principe de sincérité selon lequel on doit dire ce que l'on pense. En outre, Charaudeau distingue l'ironie du mensonge :

Dans l'ironie – répétons-le – est opérée une discordance entre ce que pense le sujet parlant et ce que dit le sujet énonçant : l'énonciateur dit quelque chose de contraire à ce qu'il pense (c'est l'antiphrase), mais en même temps, il veut faire entendre ce qu'il pense. (2006 : 7)

Dans l'ironie le sujet dit ce qu'il pense, mais en faisant comprendre son intention réelle, autrement dit son énoncé bien qu'il soit le contraire de ce qu'il dit mais le vrai message nous sera transmis quand même. Toutefois, *«dans le mensonge, le dit se substitue au pensé pour faire croire à l'interlocuteur que ce qui est dit vaut pour ce qui est pensé (...)*»

Charadeau (2006 : 7) parle du destinataire idéal, capable de capter le message du sujet : *«Il doit donc construire un destinataire idéal qui puisse comprendre que ce qui est donné à entendre est l'inverse de ce qui est dit. Pour ce faire, il fournit au destinataire des indices (ton, mimique, geste) lui permettant d'opérer ce renversement ou cette conversion.»*

Quant à la troisième caractéristique de l'ironie, selon Charaudeau, l'énoncé revêt lors d'une situation ironique, un caractère positif dissimulant ainsi le côté négatif. Ainsi, *«(...) l'énoncé dit par l'énonciateur se présente toujours comme une appréciation positive masquant l'appréciation qui est pensée par l'auteur, et qui donc est toujours négative.»* Cependant, il souligne que l'énoncé peut ne pas être forcément une pensée positive, *«mais qu'il dise de façon sérieuse ou naïve (sur un ton impassible) quelque chose qui masque une énormité à laquelle le sujet ne croit pas»*. Il ajoute que ce type de parler *«correspond à ce que l'on appelle l'humour «pince-sans-rire», le côté «n'avoir l'air de pas y toucher» (...)*» Selon l'auteur, l'ironie et les autres euphémismes constituent des procédés d'ironie, dans la mesure où la pensée négative que l'énoncé véhicule traduit *«un jugement inverse très fortement polarisé, comme dans les –paraît-il très français – «Fait pas froid !»*

pour «*Il fait très chaud*», «*Fait pas chaud!*» pour «*Il fait très froid*».

Charaudeau (2006) attire notre attention sur le fait que les effets de l'ironie changent en fonction de la situation de communication, pour cela il préfère parler de variantes d'ironie plutôt que des catégories d'ironie. Pour établir la distinction entre raillerie, sarcasme et ironie, l'auteur (2006 : 8) note d'abord que les deux premiers termes sont «*deux dénominations du même procédé.*» Par ailleurs, il définit le sarcasme comme étant «*en décalage avec la bienséance : il dit ce qui ne devrait pas se dire ; il met donc l'interlocuteur mal à l'aise, mais en même temps le locuteur est à la merci d'une réplique de l'interlocuteur qui lui signifie son inconvenance.*» Et il distingue la raillerie de l'ironie de la façon suivante :

Dans la raillerie, il n'y a pas à proprement parler de discordance entre le dit et le pensé comme dans l'ironie ; simplement, on constate que le dit est toujours quelque peu exagéré par rapport au pensé, qu'il y a une différence de degré entre l'un et l'autre : un dit exagéré, répété, agressif, pour un non-dit qui reste négatif mais ne doit pas être interprété selon la force du dit. Le contraire de l'euphémisation, en somme. (2006 : 9)

En somme, les actes humoristiques ne relèvent pas d'une seule catégorie mais plusieurs catégories peuvent se combiner pour donner différents sens à l'acte humoristique. Le sens de cet acte varie donc en fonction des catégories humoristiques qui peuvent coexister. Dans ce qui suit, nous allons présenter les faits humoristiques extraits des articles de presse de Médéa Azouri, en s'appuyant sur la catégorisation établie par Charaudeau. Nous relevons ainsi une forme d'ironie dans l'article intitulé «*Beyrouth en dystopie*», paru le 09 septembre 2017 :

— (...) un daraké affalé sur sa moto datant de 1974, et jouant à Candy Crush, sa clope dans l'autre main. Rien à voir avec l'uniforme de la police danoise.

L'ironie est exprimée à travers la description du policier Libanais et sa comparaison avec la police danoise. Azouri le décrit sur une vieille mobylette (datant de 1974 : exagération), jouant sur son téléphone et fumant en même temps.

Dans un autre extrait, nous repérons aussi de l'humour :

- Nous n'aurions pas condamné les orientations sexuelles des un(e)s et des autres et nous aurions un joli petit Christiana à nous, où (peut-être) certains agriculteurs de la Békaa auraient vendu leurs herbes bio.

L'humour réside en l'occurrence, au niveau de l'usage de l'adjectif «bio» pour désigner les herbes de la Békaa (région libanaise) et cela par référence à la plante du hachich dans cette région. De plus, faire le lien entre la Békaa et Christiana provoque le rire chez le lecteur. Pour comprendre le message implicite que la journaliste a fait passer ici, il faut disposer d'une certaine connaissance socioculturelle libanaise. La journaliste recourt également dans le chapitre «Le mystère du flamant rose», publié le 29 juillet 2017, à l'ironie comme l'illustre l'extrait suivant :

- Finie la mode du shawarma, le burger a toujours la cote et les jus detox ont la vie belle (...) On se désintoxique le corps pour mieux l'intoxiquer à nouveau, à coups de séjours dans des centres hors de prix où on vous fait boire du jus de betterave pendant 3 jours. Idem pour les boîtes reçues à la maison où trônent 200 g d'un pauvre petit chou-fleur.

L'ironie s'effectue par le biais de l'exagération (l'hyperbole) et la contradiction (se désintoxiquer...pour l'intoxiquer à nouveau). La journaliste explique sur un ton ironique que les Libanais intoxiquent davantage leur corps au lieu de se désintoxiquer, en fréquentant des centres très chers qui leur font boire du jus de betterave pendant 3 jours. De même, elle se moque de ceux qui sont au régime et payent pour avoir dans une boîte un petit chou-fleur. Autrement dit, elle se moque de la naïveté des Libanais qui se laissent se faire avoir par les centres juste pour s'afficher socialement. Ainsi, l'ironie vise à mettre en lumière le caractère naïf des Libanais qui suivent la tendance sans réfléchir. Ceux-ci ont même substitué

leur spécialité «le shawarma» par le burger et les jus detox, ce qui montre à quel point les Libanais sont-ils influencés par la culture étrangère. Nous relevons également du même chapitre d'autres formes d'ironie comme le montrent les extraits suivants :

— «**Tout le monde** est devenu analyste politique dans les pages du magazine le plus lu au monde : Facebook.»

L'ironie apparaît à travers l'exagération et la contradiction qui existe entre le dit et le pensé de la journaliste. Azouri critique ici les Libanais qui se prennent pour des analystes en exprimant abusivement leurs opinions sur facebook à propos de la situation politique libanaise.

— Ce sont des gens #proud de tous ceux qu'ils suivent... et surtout d'eux-mêmes.

L'ironie est accentuée ici par l'emprunt à l'anglais et la typographie et cela pour dire le contraire, dans le sens où ces gens-là n'ont rien à être fier d'eux-mêmes.

— Bref, tout le monde est devenu journaliste de mode, critique culinaire, conseillers en style ; voire psy, personal coach, healer, yogi.

De même, l'ironie s'exprime à travers l'antiphrase, c'est-à-dire dire le contraire de ce que l'on pense. Azouri se moque des Libanais qui se prennent, sur les réseaux sociaux, pour des psychologues, conseiller en style, etc. D'ailleurs, il s'agit là d'une tournure calquée sur le dialecte libanais «tout le monde est devenu...» ce qui donne une résonance libanaise à l'article. Par ailleurs, la journaliste a tendance à sauter d'un sujet à l'autre ce qui produit un effet comique, dans le sens où dans l'extrait suivant, elle parlait des analystes puis elle a soudain passé aux propriétaires de boîtes de nuits et pour clôturer l'article elle a évoqué la mode des bouées flamant

rose :

- Tout le monde est devenu analyste politique dans les pages du magazine le plus lu au monde : Facebook. Trump, le Brexit, Macron, Marine Le Pen, la crise des déchets, les élections. Analystes et haters. Quand on analyse, généralement, on déteste les gens qui ne sont pas d'accord avec nous. Et puis, aux côtés de tous ces propriétaires de boîtes, clubs et autres bars, autoproclamés Kings de la night (proprio de 2% de l'endroit), il y a les DJ. C'est très trendy d'être un Mood Setter aujourd'hui. Mais ça, on n'en parlera pas. On préférera parler des bouées Flamingo. C'est quoi cette mode des bouées flamant rose ?

De la même manière que les énoncés précédents, Azouri fait aussi appel à l'ironie dans son chapitre intitulé «Le livre de la jungle» paru le 08 avril 2017 comme l'illustre l'extrait suivant :

- Peu importe la circonférence de votre arrière-train, le diamètre de votre cuisse, les 2 packs et demi latéraux que vous avez mis trois ans à sculpter, y aura toujours quelqu'un qui trouvera à redire.

Pour ridiculiser les actes des Libanais très critiqueurs, la journaliste explique sur un ton ironique que ces derniers se mêlent de tout même de la circonférence de nos fesses, le diamètre de nos cuisses ce qui provoquera le rire chez le lecteur. L'humour s'effectue à travers l'usage de la périphrase «arrière-train» pour désigner les fesses et à travers l'exagération : *les 2 packs et demi latéraux que vous avez mis trois ans à sculpter*.

La journaliste opte aussi pour l'humour noir dans son chapitre baptisé «Beit-al jabal», paru le 01 avril 2017, comme l'illustre l'extrait suivant :

- Et là, les yeux posés sur le mur et la photo en noir et blanc, **version Mar Charbel**, de l'arrière-grand-père de notre hôte, on réalise combien la maison de montagne de nos propres grands-parents manque cruellement à notre mémoire.

Il s'agit donc de l'humour noir car la journaliste touche à un sujet jugé d'irréprochable dans la société libanaise, celui de la religion. Ce genre d'humour réside au niveau du rapprochement que la journaliste a fait entre la photo en noir et blanc de l'arrière-grand-père de notre hôte et Mar charbel (le Saint charbel). Ce rapprochement est dû au fait que dans presque chaque maison de campagne nous trouvions accrocher au mur une photo du grand-père comme c'est le cas d'aujourd'hui où, dans chaque maison nous trouvons l'icône de Saint-Charbel.

Azouri n'hésite pas à ajouter une touche humoristique à ses textes, comme c'est le cas dans le chapitre baptisé «Enfin seul(e)», où nous relevons une forme d'humour de l'extrait suivant :

- N'en déplaise à nos amis les ours. Nous, les êtres humains de tout âge, aimons de plus en plus hiberner.

L'humour s'effectue au niveau de la métaphore, plus précisément de l'animalisation. Normalement ce sont les animaux (les ours) qui hibernent, mais Azouri utilise ici le verbe «hiberner» pour désigner les êtres humains, ce qui donne un effet humoristique à l'énoncé. Azouri voulait transmettre son idée, selon laquelle les hommes durant une saison précise préfèrent rester chez eux au lieu de sortir.

Nous constatons que la journaliste s'appuie souvent sur des procédés stylistiques pour produire un acte humoristique, comme c'est le cas dans l'énoncé suivant, extrait de l'article «Pareillement», paru le 05 janvier 2013, où nous repérons une forme d'humour :

- (...) à peine janvier entamé, les poches sont vides et **l'obligation de vendre un rein pour avoir un peu de fric se fait de plus en plus pressante.**

L'humour se traduit ici à travers l'usage du procédé linguistique, l'hyperbole qui souligne la vie coûteuse surtout pendant les fêtes. En effet, Azouri explique que vu les dépenses que l'on a le mois de décembre, on se retrouve dans la contrainte de vendre un de nos reins pour pouvoir survivre d'où l'effet comique.

Par ailleurs, nous relevons de l'article «Entrer dans les sentiers battus», paru le 15 Octobre 2016, une forme d'ironie comme l'illustre l'extrait suivant :

- Et généralement, les mêmes. Même resto à midi, même salle de cinéma et même horaire, même mall et mêmes boutiques et, enfin, même resto le soir.
Bonjour l'originalité.

L'ironie réside ici dans l'antiphrase «bonjour l'originalité», qui consiste à dire le contraire de ce que la journaliste pense. En effet, la journaliste décrit la vie monotone des Libanais puis elle la qualifie d'originale d'où la contradiction. Azouri formule donc un énoncé positif pour exprimer le négatif, en l'occurrence la vie ennuyeuse que les Libanais mènent, ce qui nous permet de parler de l'ironie. De plus, la journaliste procède également à l'ironie en faisant appel à l'antiphrase dans l'article «Lebanese Bashing» :

- Mais alors pas concernés du tout. Les Libanais polluent (**pas nous**), les Libanais prennent des sens interdits (**nous ? non...**).

L'ironie se traduit donc par le biais de l'antiphrase puisque la journaliste dit le contraire de ce qu'elle pense. Elle illustre ici de façon ironique l'attitude des Libanais qui renient leurs origines dès qu'il s'agit d'un problème en rejetant la faute sur les autres Libanais : Nous ? non.../ pas nous. L'ironie constitue ici un

cas de polyphonie dans la mesure où on a deux points de vue différents celui des Libanais qui rejettent la faute l'un sur l'autre et celui de la journaliste qui assume que c'est la faute aux Libanais. Plus loin, la journaliste nous rapporte les paroles des Libanais sur un ton ironique comme en témoignent les guillemets : «**Les Libanais ne respectent rien**», «**Les Libanais conduisent mal**», «**Mech ma32oul el lebneniyé**» ... Il s'agit ici de mimer la façon de parler des Libanais d'où la polyphonie.

11.5.1 La parodie dans les articles de Azouri

Par ailleurs, Charaudeau (2006)⁶ aborde également dans son article, une autre catégorie d'humour, celle de parodie. En ce qui concerne la parodie, l'auteur précise qu'elle consiste à élaborer un texte en imitant un texte original mais sans que celui-ci ne soit mélangé complètement avec le nouveau texte :

En effet, parodier un texte c'est écrire – ou parler – comme un texte déjà existant, en changeant quelques éléments de sorte que le nouveau texte ne puisse pas être totalement confondu avec le texte de référence. La parodie s'affiche comme telle, c'est-à-dire comme un texte qui imite un original sans passer pour cet original. (2006 : 9)

En outre, il établit également une distinction entre ironie et parodie, en expliquant que dans le premier cas, le dit cache le non-dit alors que dans le cas de la parodie, on a une cohabitation de deux textes «*qui s'alimentent réciproquement : le texte original reste une référence, le texte parodique y trouve son fondement, même lorsque le nouveau texte par son imitation-transformation met en cause, voire se moque, de l'original.*» En ce qui concerne le pastiche, lui au contraire de la parodie, «*cherche à se faire passer pour l'original sans le dire.*» En effet, cette catégorie d'humour est fortement présente dans notre corpus, à titre d'exemple nous partirons de l'article suivant intitulé «*Chez les papous*», paru le 29 octobre 2016 :

6. [Ibid.](#)

— Chez les Libanais, il y a des Libanais pour et des Libanais contre. Y'a des Libanais pour Aoun et des Libanais contre Aoun. Chez les Libanais, il y a des Libanais pour Hariri et des Libanais contre Hariri. Y'a des Libanais pour Hariri contre Aoun et des Libanais pour Hariri et pour Aoun. Chez les Libanais, il y a des Libanais pour Aoun, contre Hariri, contre Geagea, pour Nasrallah, contre Joumblatt, pour Mikati, contre Rifi, contre Frangié, pour un président, contre le Parlement, contre le féodalisme, pour le gendre, pour le régime syrien, contre l'Iran, contre l'Arabie saoudite, pour le Qatar, contre les non aounistes, pour certains aounistes, pour l'Arabie saoudite finalement, pour Hariri en fait, ah et pour Geagea aussi. Stop! Qu'est ce qui se passe chez les Papous? Ils étaient pas papas et les voilà papas? Et les Papous pas papas pas à poux? Ils ont des poux maintenant? On ne comprend plus rien. Il y a quelque chose de pourri au royaume des Papous. Et il ne s'agit pas seulement des ordures. C'est quoi ce bordel? Zabéna ils étaient contre, et les voilà pour? Ah, ils sont pour parce qu'ils sont contre [...] Donc, chez les Papous qu'ils soient papas ou pas, à poux ou pas à poux, certains sont des époux et d'autres pas... Y'a des Papous époux papas et des Papous époux pas papas. Y'a des Papous pas époux papas et y'a des Papous pas époux pas papas. Et les poux alors dans tout ça? Au moins, les poux, y'en a partout.

En l'occurrence, nous relevons une parodie du jeu verbal : «y' a des papous». Azouri s'en sert donc pour en faire une autre sur les Libanais. Toutefois, cette fois-ci le «jeu verbal» prend un aspect politique et non pas humoristique puisqu'elle fait appel à ce jeu de mots pour expliquer la position des Libanais vis-à-vis de la situation politique : *il y a des libanais contre Aoun et des libanais pour Aoun* (actuellement Aoun est le président de la république), *y'a des libanais pour Hariri et des libanais pour Hariri (...)*. Toutefois, décrire la situation politique au Liban sur un modèle de jeu de mots provoque le rire chez les lecteurs et rend la situation moins tendue. Ainsi, Azouri tourne la situation politique acharnée au Liban en

ridicule. C'est ainsi qu'elle a donc décrit la situation politique conflictuelle et confuse du pays, tout en se basant sur le jeu de papou d'où le cachet humoristique que revêt cet article. De plus, elle clôture son article en parodiant la comptine de façon à ce qu'elle soit conforme à la situation politique du Liban. Cela crée un effet comique et rend la lecture ludique et agréable. De la même manière que l'énoncé suivant, nous relevons une autre parodie repérée de l'article «Lebanese bashing», paru le 16 juillet 2016, comme l'illustre l'extrait suivant :

— **Et que celui qui n'a jamais insulté le pays (avec un simple : pays ou peuple de merde) me jette la première pierre.**

En voici un autre exemple de parodie concerne la bible Jean 7. En effet, dans son article, Azouri parodie les paroles de Jésus Christ qui, après lui avoir amené une femme surprise d'adultère pour la punir, s'est adressé aux scribes et les pharisiens, disant : *Que celui de vous qui est sans péché jette le premier la pierre contre elle.* C'est ainsi que Azouri a détourné les paroles de Jésus Christ, ce qui donne naissance à l'extrait précédent. La journaliste a recouru à la parodie pour affirmer que tous les Libanais ont déjà insulté le pays. Aussi, elle fait appel à ce procédé humoristique dans son article, intitulé «Inchallah», paru le 27 juin 2015. Dans cet article, Azouri parodie un verset de l'évangile qui dit : Pardonnez-leur parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font. Toutefois, la journaliste qui procède par détournement à inverser le verset de la manière suivante : «*Parce qu'ils savent ce qu'ils font.*» Cela souligne son exaspération face à l'atrocité des actes auxquels se livre l'être humain en général et les hommes religieux en particulier. De tout ce qui précède, il apparaît que la journaliste manie les actes humoristiques pour transmettre de façon implicite ses messages, afin d'agir par la suite sur lecteur en le convaincant de ses convictions.

11.6 Les proverbes dans les articles de Azouri

Pour rendre compte de la spécificité de la culture libanaise, il nous semble important d'aborder maintenant la place des proverbes dans les articles de Azouri, qui constituent un lieu de rencontre de la langue et de la culture. En effet, les proverbes sont des expressions préconstruites par un groupe social donné.

En tant que mode d'expression des particularités culturelles d'un peuple donné, le proverbe est une expression énigmatique surtout si nous venons d'une autre culture car elle pose des problèmes de décryptage du sens qui est opaque. Ainsi, les énoncés proverbiaux font partie du folklore d'une culture précise. Par ailleurs, l'approche des proverbes se heurte à une difficulté, celle d'avoir une série de termes qui couvrent le même champ sémantique comme : maxime, adage, sentence, locution, entre autres.

Toutefois, certains auteurs, comme Greimas (1960) estime que le proverbe renferme des éléments connotés parce qu'il est métaphorique alors que les dictons englobent des éléments non-connotés et facilement déchiffrables. De plus, Barthes (1957) souligne que le proverbe est un produit populaire et anonyme tandis que le maxime est une production verbale individuelle et cultivée (bourgeois).

Dans les études sur les proverbes, on emploie indifféremment ces termes mais dans le cadre de notre étude nous allons opter pour le terme générique «proverbe», car les expressions repérées de notre corpus sont métaphoriques et populaires. À ce propos, Pineaux (1963 : 6) définit le proverbe comme étant «*une formule nettement frappée, de forme généralement métaphorique, par laquelle la sagesse populaire exprime son expérience de la vie*».

Pour distinguer le proverbe du diction, Pineaux souligne dans un autre ou-

vrage (1997), que dans le cas d'un diction, le sens est «immédiatement perceptible» et associé à un groupe professionnel, surtout celui des paysans. D'ailleurs, le proverbe est un moyen de communication par lequel le peuple s'exprime. De ce fait, il est le miroir du peuple qui l'utilise, dans le sens où il reflète leurs croyances, leurs idéologies et leur façon de penser.

Étudier le proverbe, nous permet d'accéder à la mentalité profonde de son usager. Azouri a recouru dans ses articles à certains proverbes libanais qui illustrent la mentalité libanaise et reflètent l'âme du peuple libanais. En effet, Azouri emploie quelques fois des proverbes puisés de la société libanaise, qu'elle traduit littéralement en français. En l'occurrence, la phrase est syntaxiquement et grammaticalement correcte mais elle semble asémantique pour un lecteur monolingue. Dans ce cas-là, le proverbe constitue pour l'auteur un outil pour extérioriser sa pensée intrinsèque. D'ailleurs, nous pouvons reconnaître un proverbe à travers des éléments révélateurs comme la rime, le rythme, la symétrie. Empruntons quelques exemples extraits des articles de Azouri, nous partirons de l'article, intitulé «Dis-moi ce qu'il y a chez toi, je te dirai si tu es libanais».

En effet, le titre est inspiré du proverbe français «Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es». La journaliste retravaille ce proverbe pour l'adapter à la culture libanaise, d'où le croisement culturel. Azouri essaye de nous transmettre son idée, selon laquelle on peut reconnaître un Libanais à partir des produits alimentaires qu'il garde chez lui. Le recours au proverbe est donc une stratégie adoptée pour convaincre le lecteur de la thèse défendue, d'où la fonction pragmatique. La symétrie des mots associée à la rime (moi...toi/dirai...libanais) confère au proverbe une cadence rythmique qui constitue les caractéristiques essentielles du proverbe.

Dans cet extrait de l'article, intitulé «Garçon manqué», paru le 14 janvier 2017 : (...) *ça a envie de rire gras devant un film à la con, de bouffer des burgers tous les jours et qu'on lui dise (comme Renoir) : «Mara bala kerch ma*

btesswa erch» (...), la journaliste utilise un proverbe très courant mais déformé : «Mara bala kerch ma btesswa erch», signifiant littéralement «la femme sans ventre ne vaut pas un franc». Normalement on dit «un homme sans ventre ne vaut un franc», mais Azouri remplace ici le mot homme par femme pour essayer d'établir une égalité homme/femme. Ainsi, Azouri apporte-t-elle des modifications au proverbe, pour soutenir l'idée selon laquelle, la femme n'est pas obligée de se faire tout le temps belle, de se priver de la nourriture pour garder toujours une belle silhouette, que tout comme l'homme elle a le droit de grossir et d'avoir un kerch ! (bidon).

Le proverbe jouit d'une force illocutoire dans les échanges verbaux, vu les effets qu'ils suscitent chez les locuteurs. En l'occurrence, le proverbe constitue un argument pour convaincre le lecteur de la thèse de la journaliste. Par ailleurs, les guillemets et les deux points signalent la présence d'un proverbe. De plus, la rime (kerch....erch) et la symétrie constituent des propriétés saillantes de l'existence d'un proverbe. Toutefois, la journaliste ne fournit aucune explication à propos du proverbe libanais.

Nous relevons également, une autre formule proverbiale, extraite de l'article dont l'intitulé est : «La gentillesse est une (vilaine) qualité», paru le 22 novembre 2014. Dans cette autre expression verbale «*Je te déjeune avant que tu ne me dînes*», très courante, qui signifie anticiper à la méchanceté ou faire du mal à l'autrui avant qu'il nous fasse du mal (etghadek Abel ma tet3achéné), la journaliste porte donc une valeur métaphorique à son texte. L'auteure traduit littéralement le proverbe du libanais au français. Nous pouvons constater que chaque langue possède ses particularités linguistiques, entre autres les proverbes, qui la distingue d'autres langues. Si l'on vient d'autres cultures, il va falloir disposer des connaissances socioculturelles pour décrypter la signification et saisir donc la métaphore. De tout ce qui précède, il apparaît que les formules proverbiales apportent une touche à la fois musicale et humoristique au texte.

11.7 Néologisme et Jeux de mots dans les articles de Azouri

Le néologisme consiste à créer de nouvelles formes linguistiques et cela par le biais de divers procédés sémantiques, phonologiques, morphologiques (la dérivation, la composition en encore la siglaison), syntaxiques. C'est ainsi que Fatoumata Diaraye Diallo définit la néologie :

la néologie est le processus par lequel de nouvelles unités (lexicales et/ ou sémantiques) sont formées. Dans son acception courante le néologisme renvoie à un mot ou à une expression dont la forme est créée ou obtenue par des transformations opérées sur un mot ou une expression déjà existante. La formation des mots couvre un vaste domaine mobilise des procédés phonologiques (déformation phonologique et/morpho-phonologique); morphologique (composition, dérivation, siglaison, réduction, emprunt, etc.) sémantique (les calques sémantiques, et les figures rhétorique : métaphore, euphémisme, oxymore, etc.) ou syntaxique (la modification de la catégorie ou de la valence grammaticale par conversion, transfert de classe, etc.)⁷ (2010 : 547)

Dubois et al.(1994 : 322) ont établi une distinction entre la néologie de forme et la néologie de sens en ces termes :

La néologie de forme consiste à fabriquer [...] de nouvelles unités; la néologie de sens consiste à employer un signifiant existant déjà dans la langue considérée en lui conférant un contenu qu'il n'avait pas jusqu'alors-que ce contenu soit conceptuellement nouveau ou qu'il ait été jusque-là exprimé par un autre signifiant.⁸ (2010 : 547-548)

C'est ainsi que, diverses terminologies et typologies définissent les procédés de néologie, tout dépend de l'auteur et de son objet d'étude. Dans ce qui suit,

7. MWATHA, *op. cit.*, p.547.

8. *Ibid.*, p.547.

nous allons présenter les néologismes et les jeux de mots extraits de notre article.

La néologie de forme ou lexicale

Dans l'article intitulé «Beyrouth en dystopie», la journaliste écrit :

- Nous étions chanceux pendant longtemps d'être des **Beyrouthins** et l'on aurait pu remplir (très) facilement tous les critères requis pour faire partie de ce top 10. Certains diront qu'on a eu une guerre.

Nous relevons en l'occurrence, une création lexicale «Beyrouthins» venant du mot Beyrouth qui désigne les habitants de la capitale du Liban. La journaliste procède de la même manière, dans l'article baptisé «Le mystère du flamant rose», duquel nous relevons un néologisme lexical, comme l'illustre l'extrait suivant : «(...) et le petit village accueille tous ceux qui font une petite pause de leur séjour **farayote/faqrayote**».

Il s'agit ici d'un néologisme, dans la mesure où nous avons une création lexicale *leur séjour farayote/faqrayote*. Ces nouvelles unités lexicales obtenues par des transformations morphologiques, plus particulièrement par composition. En effet, ces néologismes trouvent leurs origines dans des noms de régions libanaises «Fara» et «Faqra». Ainsi, la journaliste a ajouté aux radicales «Fara» et «Faqra» les suffixes «yote». La création de ces nouveaux termes dans un contexte libanais, nous amène à parler de libanisme. D'ailleurs, ces termes se ressemblant par leur finale «**farayote/faqrayote**», confèrent une musicalité à l'article.

Dans l'énoncé «Dans le monde de ces modes, l'argent joue en faveur de **nos petits kharouf de Panurge**», extrait du même article, Azouri crée une expression composite libanaise-française. En effet, l'expression «kharouf de Panurge»,

tient son origine de celle de «moutons de Panurge» qui signifie, suivre quelqu'un ou quelque chose bêtement et sans réfléchir ou imiter quelqu'un sans se poser de questions. Cette expression voit le jour dans le chapitre 7 du Quart Livre de Rabelais. Ainsi, la journaliste procède par substitution du mot français «moutons» par le mot arabe «Kharouf» (qui signifie mouton en français) ce qui provoque le rire chez les lecteurs ayant une certaine connaissance encyclopédique. Cependant, l'auteure associe ici l'expression «les moutons de Panurge» aux nantis libanais qui suivent aveuglement la mode sans réfléchir.

En définitive, nous apercevons que la journaliste travaille aussi bien le côté esthétique que le contenu dans ses articles.

Conclusion

Le constat qui se dégage des chapitres précédents que la place de la langue française au Liban est assez particulière, dans la mesure où elle continue à jouir d'un statut privilégié dans la vie quotidienne malgré l'hégémonie de la culture anglo-saxonne. Cela est dû à sa large diffusion aussi bien dans les institutions scolaires que dans les domaines médiatiques et administratifs. Son usage se caractérise par une forme de métissage et de mutation linguistique, se trouvant associée plus particulièrement au dialecte libanais, d'où les néologismes qui en ressortent.

Cela montre que l'usage spécifique de la langue française se manifeste également dans les articles de Médéa Azouri et les définitions du publicitaire Saïd Francis, à partir des phénomènes de l'alternance codique, de l'emprunt, de calque, et de créativité langagière. Les journalistes sont donc conscients de la portée des enjeux sociolinguistiques dans la construction d'une identité spécifique à leur écriture.

Azouri, Phares et Francis déconstruisent et reconstruisent sciemment la langue française pour dévoiler leur identité culturelle. Ils prennent donc plaisir à jouer avec les mots et les langues pour construire une identité multiculturelle et multilingue, propre à eux et qui les démarque d'autres journalistes libanais ayant tendance à utiliser un vocabulaire élaboré et un registre de langue plutôt soutenu. L'enchevêtrement de diverses langues et cultures ainsi que l'usage d'un registre de langue courant, voire familier, donnent de la plasticité et de l'authenticité aux articles de Médéa Azouri. En outre, cela nous donne l'impression que les journalistes s'adressent aux lecteurs de toutes classes sociales confondues, contrairement à l'idée préconçue, selon laquelle l'Orient-Le Jour est destiné aux élites.

De plus, Azouri, jongle d'une langue à l'autre, d'une culture à l'autre d'un registre de langue à l'autre, d'un type d'une phrase à l'autre et manie parfaitement les signes typographiques pour transmettre son message, ce qui rend ses articles dynamiques et vivaces, d'où l'originalité de ses écrits par rapport aux autres journalistes. D'après l'analyse des articles de presse, nous avons pu répondre à la problématique essentielle de notre étude, selon laquelle. la presse franco-libanaise se situe au carrefour de diverses langues et cultures. Néanmoins, ce chevauchement linguistique et culturel qui s'effectue dans le tissu journalistique n'est pas sans conséquence, du fait de problèmes de compréhension qui peuvent en résulter chez le lecteur n'ayant pas la culture libanaise en partage. D'où l'importance de mobiliser les compétences socioculturelles et encyclopédiques nécessaires pour pouvoir décoder les messages véhiculés par les articles. La seule compétence linguistique n'est donc pas suffisante pour déchiffrer les messages implicites et connotés culturellement, d'où le recours au savoir partagé pour en accéder à la signification.

En somme, notre étude vise à montrer que le phénomène de contact de langues est un signe de richesse et non pas d'appauvrissement, dans la mesure où il contribue à la dynamique et à l'évolution linguistique. Les langues ne pouvant pas vivre en autarcie, ont toujours besoin d'aller à la rencontre d'autres langues pour com-

bler des lacunes linguistiques et pour s'enrichir réciproquement. Avec le développement de nouvelles technologies, de nouveaux mots émergent dont les équivalents manquent dans certaines langues, ce qui justifie le fait de recourir à l'emprunt pour combler ce manque. D'autre part, notre étude de recherche a pour objectif de montrer qu'écrire dans une langue qui n'est pas la nôtre tout en y transportant l'âme de notre langue maternelle ainsi que de notre culture est d'une richesse incontestable. En l'occurrence, écrire le français à partir d'un vécu culturel libanais contribue à la richesse de la Francophonie. Pour finir, faire dialoguer les langues et les cultures est un acte sacré de tolérance qui malheureusement fait défaut dans nos sociétés d'aujourd'hui. D'où l'importance de promouvoir le plurilinguisme qui constitue l'objectif principal de la Francophonie.

Conclusion Générale

Notre travail de recherche, qui s'inscrit dans le sillage des travaux menés dans le domaine de la Sociolinguistique et de la Sémiologie, ne prend pas uniquement en considération l'aspect linguistique du corpus, mais il accorde aussi un intérêt particulier à sa dimension sociale et culturelle. Dans le cadre de notre étude, nous avons tenté d'apporter des réponses, comme nous l'avons indiqué précédemment, à deux problématiques majeures : la première concerne la place que la langue française tient au Liban, et la deuxième s'articule autour du phénomène de mixité langagière et culturelle dans la presse libanaise.

Ainsi, nous nous sommes interrogée, au début de la thèse, sur la place du français dans les différents secteurs culturel, administratif, économique, médiatique et social au Liban, par rapport aux autres langues en présence, notamment par rapport à l'anglais. Pour cela, nous avons commencé, avant tout, par la présentation de la situation sociolinguistique du Liban après celle géographique et historique. Nous avons ensuite abordé les statuts des langues et examiné enfin la place qu'occupe chacune d'elle au Liban. En d'autres termes, nous avons statué sur les domaines des usages afin de montrer la manière dont les langues se répartissent les espaces de communication au Liban.

Dans la mesure où notre objectif était de présenter un travail conséquent, avant de dresser le bilan de la situation sociolinguistique du pays, nous avons,

tout d'abord, brièvement revisité dans le premier chapitre de notre thèse l'histoire du Liban, ce qui nous a permis d'instruire sur les raisons profondes motivant le plurilinguisme au Liban. Il s'agissait pour nous de montrer plus exactement pourquoi et comment s'impose une cohabitation de différentes langues et cultures au Liban. Ce cadre global devait déboucher sur le cas spécifique de l'implantation de la langue de Molière au pays du Cèdre.

D'après cette synthèse historique qui constitue le cadre contextuel de travail, il nous est apparu clairement que les relations avec la France ont eu un impact sur la perception que les Libanais ont du français. En effet, leur fort engouement pour la langue française au Liban est lié à l'amitié séculaire entre ces deux pays, qui remonte loin dans l'histoire. D'ailleurs, la place privilégiée qu'occupe le français, se traduit par le nombre important de francophones au Liban et par la place et l'ampleur du réseau institutionnel de la Francophonie.

Toutefois, après avoir décrit la situation actuelle du paysage sociolinguistique libanais dans le chapitre quatre, nous avons remarqué que la place du français s'est fragilisée dans certains domaines, face à l'hégémonie de la culture anglo-saxonne qui prend de l'ampleur surtout dans les domaines des affaires et de la technologie. Mais grâce aux multiples efforts déployés par la France singulièrement et plus largement par le Francophonie, il résiste toujours face à l'anglais dans certains secteurs des usages linguistiques tels que celui particulier de la culture. Cette situation complexe entraîne le pays vers un nouveau contexte sociolinguistique diversifié, où trois principales langues se côtoient : arabe-français-anglais. Chacune de ces langues remplit des fonctions et a des statuts spécifiques. Ainsi, le français a le statut de langue d'enseignement, dans la mesure où il prend le dessus sur les autres langues en présence dans les établissements scolaires et universitaires ; l'arabe standard jouit du statut de langue officielle ; le libanais a le statut de langue maternelle, véhiculaire alors que l'anglais est perçu comme langue de la technologie et de la modernité.

La cohabitation des trois principales langues et de bien d'autres qui sont secondaires est à la base de la formation de parlers hybrides, qui occupent une place dans l'espace communicatif au Liban et qui fondent la particularité langagière de la société libanaise. D'ailleurs, le chapitre cinq illustre bien cette situation de contact de langues au Liban, en exposant les phénomènes linguistiques qui en découlent, dont le franbanais, résultant de l'ajout au lexème français d'une terminaison ou une flexion libanaise. De la même manière que le franbanais, le libanisme, qui repose sur l'alternance d'un terme libanais avec un autre français, est aussi une des répercussions de contact des langues au Liban.

Comme nous l'avons souligné précédemment, certains chercheurs libanais considèrent cette pratique langagière comme un indice d'appauvrissement de la langue arabe et une certaine déformation de la langue française. Contrairement à ces défenseurs de la norme, d'autres en revanche y voient le signe d'une richesse et d'une évolution linguistique. Quoiqu'il en soit, du contact des langues résulte toujours la formation naturelle de parlers mixtes. D'où le principe *in vivo* (Calvet) de gestion de la politique linguistique prônée en partie par le Liban.

Par ailleurs, il convient de rappeler que la diversité culturelle et langagière, vécue profondément dans la société libanaise, se reflète également dans le paysage médiatique libanais, qui s'exprime en différentes langues, comme le montre le chapitre six. Après avoir dressé un état des lieux du paysage médiatique francophone au Liban, nous avons conclu que l'anglais devance de loin le français dans le secteur des médias audiovisuels, c'est-à-dire, à la télévision, au cinéma, dans la publicité, sur Internet et à la radio. En revanche, le français garde toujours son statut de langue de culture, dans la mesure où il tient le haut du pavé dans la vie culturelle et artistique au Liban. Ainsi, du côté de la presse, du domaine littéraire et du théâtre, c'est le français qui occupe la place privilégiée et qui gagne le plus du terrain par rapport à l'anglais. Ainsi, dans la mesure où la concurrence entre les langues, aboutit à une répartition des usages qu'à une glottophagie, nous pouvons

affirmer que nos hypothèses avancées au début de la thèse, quant à la place du français au Liban, sont compatibles aux résultats de nos observations et de nos analyses.

À présent, les Libanais ont une tendance naturelle à procéder au mixage des langues et à employer une langue hybride pour échanger avec autrui, même si le support principal est en dialecte libanais. Par ailleurs, cette pratique langagière qui a tendance à se généraliser, touche également les autres médias, dont entre autres, la publicité et récemment les réseaux sociaux. Cette nouvelle évolutive et dynamique laisse présager la naissance dans les décennies à venir d'une nouvelle situation sociolinguistique au Liban. D'où l'enjeu et l'intérêt que représente ce travail au long cours que nous venons d'amorcer dans cette thèse.

Bien que le français soit ancré dans les usages de la société libanaise, il est à déplorer que des travaux de recherche consacrés au domaine du plurilinguisme dans les médias libanais et sur ses répercussions dans les usages linguistiques des libanais soient encore insuffisants. Comme notre but essentiel consiste à appréhender la mixité culturelle et linguistique dans la presse libanaise, nous avons procédé à l'analyse des dessins et des articles de presse qui répondent à l'objectif de notre étude. Ainsi, dans la dernière partie de la thèse, nous avons procédé dans le chapitre huit à l'analyse des dessins de presse en ligne qui mettent l'accent sur l'usage spécifique du français au Liban. Pour ce faire, la journaliste qui anime une rubrique du Journal l'Orient-Le Jour met en scène un personnage dénommé «Madmozél», fidèle représentation de Monsieur-Madame tout-le-monde au Liban.

Cette rubrique représente de façon humoristique, comme nous l'avons expliqué précédemment, des mots d'origine essentiellement française, mais qui ont subi des altérations phonétiques et morphologiques. Jouant sur la connivence humoristique et critique avec les lecteurs, la journaliste représente ce personnage dans le but de parler des travers sociaux au Liban. Après la constitution d'un corpus

conséquent de cette forme de production verbale iconotextuelle puisée dans la rubrique animée par le journaliste, nous avons soumis à l'analyse les iconotextes du publicitaire Saïd Francis. Notre objectif consistait à montrer que chaque représentation iconodiscursive est le lieu de rencontre des deux langues et cultures libanaises et françaises.

Tout au long de notre réflexion nous nous sommes attachée à montrer que les journalistes, producteurs de ces iconotextes procèdent tous par la mise en oeuvre des outils rhétoriques, comme les jeux de mots et l'humour, par exemple. Pour le cas des expressions idiomatiques, le journaliste propose une définition pour chaque concept ancré dans la culture locale ou des faits liés à la culture libanaise, par le biais du français, d'où le métissage culturel qui en résulte. Il importe de préciser que les dessins de Phares ainsi que les définitions de Francis sont à visée essentiellement humoristique et divertissante.

En effet, notre objectif dans cette thèse était de proposer une analyse des connotations que portent le message visuel ou écrit, selon le «background» culturel de chaque récepteur et sa vision du monde. Cette analyse nous a permis de montrer la nécessité pour tout lecteur de ces messages de disposer des compétences culturelles nécessaires au décodage et à l'accès au sens qui y est enfoui. Il s'agit exactement des connaissances encyclopédiques et des savoirs partagés dont fait référence Kerbrat-Orecchioni (1980) dans son amendement à la théorie de Jakobson sur les six fonctions du langage. En d'autres termes, l'analyse de ces dessins montre clairement la pertinence de la recommandation du bain linguistique formulée en didactique des langues dans l'acquisition des compétences culturelles.

En outre, nous avons procédé à l'analyse des dessins de Phares dans le chapitre neuf, de la même manière que celle dans le chapitre précédent. Toutefois, les dessins du chapitre neuf, illustrent des expressions idiomatiques couramment employées par les Libanais et qui sont complétés par un commentaire qui explique

de façon plus ou moins détournée la caricature. Pour cela, nous faisons appel dans notre étude à plusieurs approches dont plus précisément les outils de référence puisés dans les travaux des auteurs de la Sociolinguistique et de la Sémiologie. Étant donné que les courts textes qui accompagnent les dessins sont des emprunts linguistiques, des calques phraséologiques et de l'alternance codique, nous avons donc fait appel à la sociolinguistique pour mener à bien notre analyse.

De la même manière, puisque le texte se double d'une image, nous avons procédé à une analyse sémiotique pour mieux construire le sens global du dessin. Dans ce cas, nous avons fait référence aux travaux de Barthes en Sémiologie de l'image, de Bardin et enfin de Martine Joly. Ainsi, l'analyse que nous avons menée dans les deux chapitres huit et neuf, nous a permis de montrer que les deux langues libanaises et françaises s'arriment harmonieusement dans la presse libanaise, comme en témoignent les phénomènes linguistiques observables, dont, entre autres, le calque, l'emprunt linguistique, l'alternance codique et l'interférence. Le texte français est nourri de représentations sociales spécifiques à la culture libanaise, d'où le métissage linguistique et culturel. De la même manière, il apparaît que la symbiose texte-image a pour fonction de lever l'ambiguïté pour le lecteur monolingue en anglais ou en français. En d'autres termes, si des compétences culturelles insuffisantes peuvent entraver l'interprétation des iconotextes, l'usage conjoint des deux codes facilite l'accès au sens même pour des non libanais.

Dans le même sillage, nous avons étudié au chapitre 11, l'enchevêtrement linguistique et culturel qui s'opère dans les articles de Médéa Azouri, en faisant référence à des outils théoriques puisés dans les travaux en Sociolinguistique, dont, entre autres, l'interférence, le calque, l'emprunt. Ainsi, nous avons extrait des articles, des emprunts linguistiques notamment du type intégral, des calques phraséologiques ainsi que des alternances codiques du type intraphrastique, extraphrastique et interphrastique.

En outre, la convocation de certains concepts issus des travaux en Sociolinguistique, tels que l'imaginaire linguistique et culturel ainsi que les attitudes et les représentations sociales, nous a permis de montrer comment la journaliste s'approprie la langue française pour revendiquer à travers elle sa langue et sa culture maternelle.

Sur la base des résultats que l'analyse des exemples extraits des articles de la journaliste que nous avons menée, nous pouvons sans doute affirmer que ces productions iconodiscursives sont le lieu de rencontre et d'osmose de différentes langues et cultures, dans la mesure où la voix libanaise se manifeste en sourdine à travers l'écriture française. De plus, ces articles imitent le parler des jeunes libanais et de monsieur-madame tout-le-monde, fidèles représentants des personnages stéréotypés de la société libanaise. D'où le chevauchement linguistique dont nous défendons l'existence tout au long de la recherche.

Après avoir mené une analyse socio-sémiotique, nous pouvons affirmer la présence d'un mélange linguistique et culturel dans la presse libanaise. En outre, notre étude affirme que le métissage linguistique et culturelle est un signe de richesse et non pas d'appauvrissement, dans la mesure où il contribue à l'évolution et à la création linguistique de termes métissés qui reflètent la double identité et culture du locuteur. En l'occurrence, l'originalité des écrits d'Azouri et de Francis ainsi que des dessins de Phares, réside dans ce chevauchement culturel et langagier dont nous avons cessé de parler. On peut donc affirmer c'est la conception de ce procédé qui fonde l'originalité du mode de transmission de l'information dans cette rubrique. Ainsi, un Libanais peut s'identifier dans leurs productions iconotextuelles, toutefois le lecteur étranger ne disposant pas des compétences culturelles nécessaires rencontrera des problèmes au niveau du décryptage des messages connotés culturellement.

D'après l'analyse de notre corpus, nous avons remarqué que la journaliste fait

appel à d'autres procédés stylistiques pour transmettre des messages qui portent aussi des contenus connotés culturellement et qui sont propres à la société libanaise, tels que l'humour, l'ironie ainsi que les signes typographiques. À l'image de l'idée d'hétérogénéités montrées et d'hétérogénéités constitutives défendue par Authier-Revuz, ces marques énonciatives qui apparaissent sur la surface textuelle sont des traces d'une prise de conscience linguistique de la part de la journaliste, dans la mesure où elle procède parfois à la traduction de certains termes libanais qu'elle vient d'intégrer, afin d'impliquer le lecteur étranger dans ses écrits. Parfois en mettant entre parenthèses, entre guillemets ou entre crochets, soit c'est dans le but de proposer une explication, soit dans celle de prendre une distance par rapport à ce qu'elle dit.

Par ailleurs, l'âme de la culture libanaise, se profile à travers l'écriture française qui transporte le lecteur dans le vécu libanais, d'où l'intersection de deux cultures différentes. Outre les procédés sociolinguistiques, la voix de la culture libanaise s'entend derrière les mots français, par le biais des phénomènes d'intertextualité, d'interdiscours et de dialogisme énonciatif. En d'autres termes, on peut parler de mémoire discursive et interdiscursive par le biais desquelles les mots voyagent dans le temps au Liban via les articles de presse.

En d'autres termes, nous pouvons affirmer que notre étude met en exergue l'importance des dimensions socioculturelles et idéologiques, qu'on appelle habituellement les savoirs partagés et connaissances encyclopédiques, dans le décryptage d'un message donné, dans la mesure où les articles de Médéa Azouri, les définitions de Saïd Francis, ainsi que les dessins de Déborah Phares sont nourris des imaginaires sociaux et des images mentales spécifiques à la culture libanaise. Pour comprendre ces productions verbales de la presse au Liban, tout lecteur est amené à mobiliser son savoir partagé et ses connaissances socioculturelles pour en constituer le sens global.

La spécificité de notre corpus réside aussi dans l'aspect social ; c'est un discours social dans le sens qu'en donne Marc Angenot (1989) dans la mesure où les dessins de Phares revêtent, ou bien ils illustrent d'une part les expressions idiomatiques libanaises et d'autre part l'usage des langues étrangères, principalement le français au Liban, ils manifestent la circulation d'un discours social. Pour cela, nous avons adopté dans l'analyse, un cadrage théorique sémiotique, basé essentiellement sur les théories de Roland Barthes, Martine Jolie et Laurence Bardin, qui accordent un intérêt particulier à l'aspect polysémique de l'image visuel ainsi qu'au message symbolique ou connotatif. De plus, ces trois auteurs affirment la nécessité d'analyser un dessin en recourant au message linguistique qui l'accompagne. En appliquant cette méthodologie à notre corpus, nous avons réussi à expliquer le contenu implicite et symbolique des messages véhiculés par les dessins. À partir de l'analyse des icono-textes, nous avons constaté que chaque langue possède ses propres représentations culturelles, qui varient donc d'une société à une autre.

Dans la partie concernant essentiellement l'analyse des articles de Médéa Azouri, nous avons porté notre attention sur des procédés sociolinguistiques, qui affirment la présence d'un sous-texte libanais dans un texte français, comme l'alternance codique, qui crée selon Gumperz, des inférences conversationnelles. De plus, en analysant d'autres procédés sociolinguistiques comme l'emprunt linguistique, le calque et l'interférence, nous avons réussi à mettre au jour la présence d'une âme libanaise derrière l'écriture française. En d'autres termes, les textes de presse du Journal l'Orient-Le Jour se situent bien au confluent de différentes langues et cultures. La presse libanaise, est donc à l'image du pays par son aspect plurilingue et multiculturel. De plus, les auteurs font preuve d'une forme d'authenticité et de spontanéité, puisqu'ils transposent dans leurs productions verbales icono-textuelles, la réalité linguistique et sociale libanaise, ce qui les démarque d'autres journalistes libanais qui recherchent plutôt un style d'écriture recherché en adoptant un vocabulaire et une syntaxe propres au langage soutenu.

En outre, ces auteurs ont pu changer l'image élitiste, attribuée depuis toujours au quotidien L'OLJ, dans la mesure où la rubrique qu'ils animent, s'adresse à tous les lecteurs de toute classe sociale confondue avec un langage dont le style est le plus proche d'eux.

Ainsi, notre étude qui porte sur le contact des langues au Liban aussi bien sur le plan social que médiatique, plus particulièrement dans la presse libanaise d'expression française en ligne, propose une étude analytique des incidences du plurilinguisme voire du contact de langues, afin de souligner son importance dans le dynamisme linguistique. En outre, notre étude affirme que les langues ne sont pas étanches, bien au contraire elles interagissent et s'influencent réciproquement dans les communications quotidiennes, contribuant ainsi à la création de nouvelles formes lexicales.

Derrière les écrits de Azouri, de Francis et de Phares, se profilent des représentations sociales et culturelles ainsi que des images stéréotypées incarnées par des personnages, d'où l'imbrication culturelle qui en découle. Ainsi, nous avons réussi à montrer que la presse francophone libanaise, ébranlée par la percée et le dynamisme de l'anglais dans certains domaines est, dans les faits, solide au Liban. En tant que lieu de rencontre de diverses langues, les textes de la presse véhiculent des connotations décelables dans la texture en confluence avec les dessins de presse. D'où la nécessité pour le lecteur de mobiliser des connaissances socioculturelles nécessaires pour la compréhension du message véhiculé.

Par ailleurs, à travers notre étude, on s'aperçoit l'influence de la culture occidentale sur celle des Libanais ; se métissant à travers des mots français ou anglais, arabes, parsemés dans le texte, ce qui atteste l'ouverture à d'autres cultures. En outre, notre étude permet d'appréhender les stratégies discursives adoptées par les Libanais dans leurs pratiques langagières au quotidien. Ceux-ci, alternent entre dialecte libanais, le français et récemment l'anglais dans des situations aussi bien

formelles, qu'informelles. Ils font également appel à des emprunts linguistiques en les adaptant parfois phonétiquement et morphologiquement, selon leurs besoins de communication.

La réalisation de cette thèse a été pour nous l'occasion d'explorer une nouvelle piste de recherche, celle qui concerne l'imbrication culturelle et langagière des langues dans la presse franco-libanaise, un sujet qui n'a pas été travaillé par d'autres chercheurs libanais. Ainsi, notre thèse nous aide à mieux comprendre la situation sociolinguistique multilingue du Liban ainsi que les particularités langagières des Libanais, qui tendent de plus en plus à combiner plusieurs langues dans leurs conversations quotidiennes. De plus, elle met en valeur la créativité langagière et artistique des dessinateurs, des publicitaires et des journalistes libanais, qui puisent dans la société libanaise des idées pour rédiger leurs articles, d'où les connotations qui en résultent.

Notre analyse, qui se déploie au confluent de la Sociolinguistique et de la Sémiologie, et qui n'en est qu'à ses débuts, constitue sans doute une référence pour les chercheurs qui s'intéressent au contact de langues dans le paysage médiatique ainsi qu'aux questions de plurilinguisme et multiculturalisme. Nous pouvons par conséquent affirmer, que parler plusieurs langues et côtoyer plusieurs cultures, nous enseigne à vivre dans la tolérance dont l'avantage est l'ouverture aux autres cultures et donc au monde. Il s'avère donc nécessaire de voyager à travers les langues, tout en préservant les spécificités de notre langue maternelle, parce que cela apporte un nouveau souffle à la langue et contribue à son évolution.

Perspectives de recherche

En somme, si les hypothèses avancées au début de la thèse sont compatibles aux résultats aboutis, il s'avère toutefois important de préciser que ce travail qui n'en est qu'à son début mérite d'être poursuivi en vue de l'approfondir davantage.

En effet, s'il nous a été possible de catégoriser notre corpus en articles, dessins et enfin définitions d'expressions idiomatiques, le texture et la composition interne de chaque catégorie ainsi énoncée ne nous pas permis d'en extraire des variables propres à chaque catégorie. Cette situation due en grande partie au caractère protéiforme de notre corpus, nous a contraint au cours de l'analyse de chaque sous-corpus de traiter de tous les sujets à la fois (d'emprunt, de néologisme, de resémantisation, de typographie, d'alternance codique, entre autres).

L'expérience acquise tout au long de la réalisation de ce travail nous permettra certainement de creuser davantage la dimension morpho-phonologique et morpho-lexicale. En d'autres termes, les modes de substitution et d'adaptation des sons du français qui n'existent pas en arabe, et le fait d'adjoindre à un mot du français un dérivatif en arabe, tous ces phénomènes morphologiques et bien d'autres méritent qu'on y consacre une réflexion plus approfondie.

Une autre piste, qui se dégage de ce travail et qui mérite d'être explorée, concerne la systématisation de la méthode d'approche socio-sémiotique. En effet, cette approche que nous venons d'inaugurer dans cette thèse est digne d'intérêt parce qu'elle inscrit notre perspective de recherche dans l'interdisciplinarité. Plutôt que de procéder une analyse que sémiologique des iconotextes de la presse francophone libanaise en ligne, nous proposons de mener de front la réflexion en faisant une large place aux outils de référence de la sémiologie et de la sociolinguistique. Cette analyse conjointe permet de décloisonner les domaines investigués et donc d'inaugurer une nouvelle méthode susceptible d'ouvrir un regard nouveau sur la manière de comprendre et d'expliquer la composition, l'énonciation la rhétorique des iconotextes de la presse francophone au Liban.

Enfin, la troisième piste que nous proposons d'approfondir est celle l'hétéroglossie, le dialogisme et la polyphonie, notions inaugurées dans les travaux de Bakhtine. En effet, si tout discours est tissé d'autres discours, notre objectif n'est

pas de traiter des thèmes habituels d'intertextualité et d'interdiscours, mais il s'agit plutôt de traiter mémoire discours telle qu'elle est revisitée dans les productions icono-textuels des journalistes libanais. Cette approche permet d'expliquer l'effet de retour, mais aussi d'ouvrir la réflexion sur les procédés mis en œuvre voire les figures du discours à l'œuvre dans le tissu icono-textuel.

Bibliographie

- ABOU, Selim. *Le bilinguisme arabe-français au Liban : essai d'anthropologie culturelle*. Paris, P. universitaires de France, 1962.
- ABOU, Sélim. « Les enjeux de la francophonie au Liban ». Dans : *Une francophonie différentielle, Paris, L'Harmattan, Université Saint-Joseph* (1994), p. 417.
- AL-SAMMAK, Mohammad. « Quelle capitale pour quel livre? » Dans : *Le safir francophone* (2014). URL : http://assafr.com/PDF/TemplateChannelPDF/Le_Safir_francophone_Novembre_2014.pdf.
- ALBY, Sophie. « Une approche bilinguiste du contact des langues. » Dans : *Trace* 47 (2005), p. 96-112.
- ALEXA.COM. *Top sites in Lebanon*. 2017. URL : <http://www.alexa.com/topsites/countries/LB> (visité le 08/07/2017).
- ALI, Sahar. « Projet de collecte de données statistiques sur les marchés cinématographiques et audiovisuels dans neuf pays méditerranéens. Monographies nationales : 3. Liban ». Dans : *Euromed Audiovisuel III/Observatoire européen de l'audiovisuel* (2013).
- AMAR, Yvan. *Danse des mots : Le franbanais*. 2011. URL : <http://www.rfi.fr/emission/20151027-le-liban-pays-trilingue>.
- *Danse des mots : Le Liban, un pays trilingue ?* 2015. URL : <http://www.rfi.fr/emission/20111027-le-franbanais>.
- *Danse des mots : Salon du Livre francophone de Beyrouth 2015*. 2015. URL : <http://www.rfi.fr/emission/20151026-salon-livre-francophone-beyrouth-2015>.

- AOUN, Michael. « La publicité au Liban ». Dans : *Vie des medias et nouveaux outils de communication* (2015). URL : <http://blogs.ionis-group.com/iseq/mcs/paris/medias-internet-communication/2015/03/la-publicite-au-liban.html>.
- ARABAD, le magazine. *Médias : Un marché de 95 millions de dollars, Les dépenses publicitaires ont augmenté de 16 % en 2004*. 2005. URL : <http://www.libanvision.com/publicite-beyrouth.htm>.
- ARBID, Walid. *France-Liban : une nécessaire entente cordiale*. 2002. URL : www.libanvision.com/image/France2.doc.
- AUZIAS, Dominique et Labourdette JEAN-PAUL. *Liban 2017 Petit Futé*. Le Petit Futé, 2017.
- AWAISS, Henri. « dis-moi dix mots dans tous les sens ». Dans : *Affiche de la semaine de la langue française, ministère français de la culture et de la communication* (2010). URL : <https://www.francophonie.org/IMG/pdf/4e.pdf>.
- AYOUB, Nidal. « Le français, est-il le mal-aimé des ondes libanaises ... - Partie I ». Dans : *Association Francophone De journalisme* (2014). URL : <http://afej-journalisme.com/dossier/le-fran%C3%A7ais,-est-il-le-mal-aim%C3%A9-des-ondes-libanaises-...-partie-i>.
- « Le français, est-il le mal-aimé des ondes libanaises...-Partie II ». Dans : *Association Francophone De journalisme* (2014). URL : <http://afej-journalisme.com/dossier/le-fran%C3%A7ais,-est-il-le-mal-aim%C3%A9-des-ondes-libanaises-...-partie-ii>.
- BAGDADY ADRA, Bouchra. « Politiques linguistiques et enseignement du français au Liban : situation actuelle, projets et enjeux ». Dans : *Centre international d'études pédagogiques* (2010). URL : <http://www.ciep.fr/sites/default/files/migration/conferences/l-enseignement-du-francais-dans-les-pays-de-langue-arabe/docs/actes-seminaires.pdf>.
- BAKHTIN, Mikhail Mikhaïlovitch et Olivier DARIA. « Esthétique et théorie du roman ». Dans : *Paris, Gallimard* (1978).
- BARDIN, Laurence. *L'analyse de contenu*. Rapp. tech. 1977.

- BARDIN, Laurence. « Le texte et l'image ». Dans : *Communication et langages* 26.1 (1975), p. 98-112.
- BARONNET, Marc. *Code Libanais*. 2010.
- BARTHES, Roland. « Éléments de sémiologie ». Dans : *Communications* 4.1 (1964), p. 91-135.
- BAYLON, Christian. *Sociolinguistique : société, langue et discours*. A.Colin, 2005.
- BEN AMOR, Thouraya. « Polylexicalité, polysémie et jeu de mots ». Dans : *Syntaxe et sémantique* 1 (2004), p. 207-222.
- BERELSON, Bernard et Paul Felix LAZARSELD. *The analysis of communication content*. np, 1948.
- BERRY HAJJ, Wafa. « L'enseignement du français au Liban hier et aujourd'hui ». Dans : ().
- BIKIALO, Stéphane. « Est-ce bien sérieux? Dialogisme et modalisation pseudo-objective ». Dans : *Langue française* 3 (2009), p. 137-156.
- BLANCHET, Philippe. « Langues, identités culturelles et développement : quelle dynamique pour les peuples émergents? » Dans : *texte d'une conférence présentée à l'UNESCO pour le cinquantième de la revue Présence africaine en ligne* <http://www.uhb.fr/alc/erellif/credilif/textes+cat.html>. 1998.
- BLOM, Jan-Petter, John J GUMPERZ et Dell HYMES. *Directions in sociolinguistics*. 1972.
- BONHOMME, Marc. *Les figures clés du discours*. Seuil, 1998.
- BORNES-VAROL, Marie-Christine et Susanne FÜRNISS. *Une méthodologie pour l'étude des situations de contact*. 2011.
- BOYER, Henri. « Introduction à la sociolinguistique ». Dans : *Paris, Dunod* (2001).
- BUSNEL, Agnès. « L'Internet francophone au Liban (2002) ». Dans : *le-liban.com* (2002). URL : <http://www.le-liban.com/liban/2002/11/01/francophonie-au-liban/1/internet-francophone-au-liban.html>.

- BÉCHARA, Maroun. « Le Liban, un des rares pays de la région où la caricature est "encore vivante et le restera" ». Dans : *L'Orient Le Jour* (2015). URL : <https://www.lorientlejour.com/article/904734/le-liban-un-des-rares-pays-de-la-region-ou-la-caricature-est-encore-vivante-et-le-restera-.html>.
- CALVET, Louis-Jean. *La guerre des langues : et les politiques linguistiques*. Hatichette littératures, 1999.
- *La sociolinguistique*. Presses universitaires de France Paris, 2002.
- *Les politiques lingüistiques*. T. 3075. 1996.
- CHARAUDEAU, Patrick. « Des catégories pour l'humour ? » Dans : *Questions de communication 2* (2006), p. 19-41.
- « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique ». Dans : *Corpus 8* (2009), p. 37-66.
- *Entretien avec Patrick Charaudeau dans Médiatiques. Récit et société, Louvain-la-Neuve, Printemps*. 2000. URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/Entretien-avec-Patrick-Charaudeau.html>.
- « Les stéréotypes, c'est bien. Les imaginaires, c'est mieux ». Dans : *in Boyer H. (dir.), Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène. Paris : L'Harmattan* (2007, consulté le 8 février 2018 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications.). URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/Les-stereotypes-c-est-bien-Les.html#nb15>.
- CHEHADE-ZAATAR, Claudia. « Le Liban, pivot de la francophonie au Moyen-Orient ». Thèse de doct. Bordeaux 3, 2008.
- COLOMBAIN, Jérôme. *Nous sommes allés salade : Le Liban de A à Z vu par un Français*. Qapla, 2016.
- COMLAN-ZÉPHIRIN, Tossa. « Phénomènes de contact de langues dans le parler bilingue fongbe-français ». Dans : *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre* 38 (1998), p. 197-220.

- COROLLER, Catherine. *Radio Orient se fait une place au soleil*, *Libération*, 23. 2004. URL : http://www.liberation.fr/medias/2004/09/23/radio-orient-se-fait-une-place-au-soleil_493448.
- COURTÉS, Joseph. *La sémiotique du langage*. Armand Colin, 2007.
- CULTURELLES, commission des affaires. « La mission d'information sur les relations culturelles, scientifiques et techniques de la France avec le Liban, la Syrie et la Jordanie. » Dans : *senat.fr* (2000). URL : https://www.senat.fr/rap/r00-052/r00-052_mono.html.
- DACCACHE, Salim. « Le Système éducatif libanais : un regard d'ensemble des réalités, des problèmes et des défis ». Dans : *Intervention au Colloque Fondation Oasis : Maison de la Montagne, Liban*. 2012.
- DAGIRAL, Eric et Sylvain PARASIE. « Vidéo à la une ! L'innovation dans les formats de la presse en ligne ». Dans : *Réseaux 2* (2010), p. 101-132.
- DELAROCHE, Philippe. « Le Liban, poumon des lettres arabes ». Dans : *Express*, 01 (2007). URL : http://www.lexpress.fr/culture/livre/le-liban-poumon-des-lettres-arabes_813203.html.
- DEROY, Louis. « L'emprunt linguistique (= Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, CXLI) ». Dans : *Les Belles Lettres, Paris* (1956).
- DIAZ, Olga. « Les expressions idiomatiques ». Dans : *Communication et langages* 58.1 (1983), p. 38-48.
- DOIZY, Guillaume. « L'histoire du dessin de presse ». Dans : *Quel avenir pour le dessin de presse ?* (2009), p. 5-12. URL : <http://books.openedition.org/bibpompidou/1265>.
- DU BOIS, Jean et Mathée GIACOMO-MARCELLESI. *Linguistique et sciences du langage*. Larousse, 2007.
- DUCROT, Oswald. « Les lois de discours ». Dans : *Langue française* 42 (1979), p. 21-33.

- DUFOUR, Françoise. « Bikialot ». Dans : *Cahiers de praxématique* 43 (2004), p. 145-164.
- EDMOND, Rabbath. « La formation historique du Liban politique et constitutionnel ». Dans : *Publications de l'Université libanaise de Beyrouth* (1973).
- EL-HAGE, Anne-Marie. *Dans les écoles libanaises, le français ou l'anglais ?* 2015. URL : <https://www.lorientlejour.com/article/937383/dans-les-ecoles-libanaises-le-francais-ou-langlais-.html>.
- *Lorsque « libanismes » et « franbanais » prennent d'assaut la langue française.* 2010. URL : https://www.lorientlejour.com/article/651146/Lorsque_\%253C\%253C_libanismes_\%253E\%253E_et_\%253C\%253C_franbanais_\%253E\%253E_prennent_d\%2527assaut_la_langue_francaise.html.
- EL-SOUFI, Aïda. « Usages et effets des TIC dans l'enseignement-apprentissage du français langue seconde : Un exemple au Liban ». Thèse de doct. Université de Strasbourg, 2011.
- FACHE, Wilson. « Peut-on encore être caricaturiste au Liban ? » Dans : *L'Orient Le Jour* (2015). URL : <https://www.lorientlejour.com/article/931948/peut-on-encore-etre-caricaturiste-au-liban-.html>.
- « Fin du Mondial de la publicité francophone ». Dans : *Infopresse* (2000). URL : <http://www.infopresse.com/archive/index/2118>.
- FISHMAN, Joshua A. *Sociolinguistique*. T. 8. 1971.
- FLAMENT, Claude et Michel-Louis ROUQUETTE. *Anatomie des idées ordinaires : comment étudier les représentations sociales*. 2003.
- FRANCOPHONIE, Organisation internationale de la et Alexandre WOLF. *La langue française dans le monde : 2014 Organisation internationale de la francophonie*. Nathan, 2014.
- FRANCOPHONIE.ORG. *Liban*. 2010. URL : http://www.Francophonie.org/IMG/pdf/synthese_pacte_liban.pdf.
- GADET, Françoise et Ralph LUDWIG. *Le français au contact d'autres langues*. Editions Ophrys, 2014.

- GAVIARD DUNAND, Marie-Dominique. « Les emprunts linguistiques ». Dans : *Universidad de Alcalá. Servicio de Publicaciones* (2005).
- GEMAYEL, Diala. « Où en est la francophonie au Liban? » Dans : *L'Orient Littéraire* (2008). URL : http://www.lorientlitteraire.com/article_details.php?cid=31&nid=5381.
- GHANDOUR HERT, Maya. « « Frannjé », le premier opus de Déborah Pharès, sort juste du four ». Dans : *L'Orient Le Jour* (2014). URL : <https://www.lorientlejour.com/article/871370/-frannje-le-premier-opus-de-deborah-phares-sort-juste-du-four.html>.
- GIACOBINO, Laurent. « Panorama des médias en ligne ». Dans : *Cooperation media* (2015). URL : http://www.cfi.fr/sites/default/files/panorama-medias-version-longue-BD_5.pdf.
- GIGLIOLI, Pier Paolo. *Language and social context : selected readings*. 1972.
- GILDER, Alfred. « Le Liban dans la francophonie ». Dans : *Conférence au congrès de la pneumologie libanaise* (2013). URL : <http://efpneumo.org/files/Beyrouth.Gilder.pdf>.
- GRICE, H Paul. « 1979, «Logique et conversation» ». Dans : *Communications* 30 (1975), p. 57-72.
- GROSJEAN, François. *Life with two languages : An introduction to bilingualism*. Harvard University Press, 1982.
- GRÉGORY, Alexandre. « 2014 : une belle année pour le cinéma français au Liban ». Dans : *unifrance.org* (2014). URL : <http://www.unifrance.org/actualites/12644/2014-une-belle-annee-pour-le-cinema-francais-au-liban>.
- GUIRAUD, Pierre. « Les jeux de mots ». Dans : *Paris PUF* (coll.«Que sais-je (1976).
- GUMPERZ, John J. « Sociolinguistique interactionnelle ». Dans : *éd. l'Harmattan* (1989).
- GUMPERZ, John Joseph. *Engager la conversation : introduction à la sociolinguistique interactionnelle*. Les Éditions de minuit, 1989.

- HACHEM, Victor. *Le Français et nous*. ALEPH, 2008.
- HAFEZ, Stéphane-Ahmad. « Quel environnement francophone au Liban ? »
 Dans : *1er congrès régional de la commission du monde arabe 1.1* (2008),
 p. 573-595.
- HAFEZ, Stéphane-Ahmad. *Statuts, emplois, fonctions, rôles et représentations du français au Liban*. l'Harmattan, 2006.
- HAGÈGE, Claude. *Combat pour le français : au nom de la diversité des langues et des cultures*. Odile Jacob, 2006.
- HALAOUI, Nazam. « Politiques linguistiques : faits et théories ». Dans : *Ecritures, Paris* (2011).
- HAMERS, Josiane F et Michel BLANC. *Bilinguisme et bilinguisme*. T. 129. Editions Mardaga, 1983.
- HÉNAULT, Anne. « Image et texte au regard de la sémiotique ». Dans : *Le français aujourd'hui* 2 (2008), p. 11-20.
- HENOUD, Carla. *Le dictionnaire de Saïd Francis, pertinent et impertinent*. 2016.
 URL : <https://www.lorientlejour.com/article/974615/le-dictionnaire-de-said-francis-pertinent-et-impertinent.html> (visité le 08/08/2017).
- HENRY, Jacqueline. *La traduction des jeux de mots*. Presses Sorbonne Nouvelle, 2003.
- HOFFMAN, Charlotte. *An introduction to bilingualism*. 1991.
- HOTEIT, Sanaa. « Enseignement-apprentissage du français au sud du Liban : didactique contextualisée et intégration dans une dynamique culturelle francophone ? » Thèse de doct. Université Rennes 2 ; Université Européenne de Bretagne, 2010.
- HOYEK, Samir. « Le français dans l'enseignement scolaire et universitaire au Liban ». Dans : *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* 56.1 (2004), p. 49-56.
- ICHÉ, Sandra. *L'Orient-Express : Chronique d'un magazine libanais des années 1990*. T. 3. Institut français du Proche-Orient, 2009.

- ISSA, Amine. *Les Éditions Orientales SAL. L'Hebdo Magazine*. URL : <http://magazine.com.lb/index.php/fr/lequipe-redactionnelle-de-lhebdo-magazine/item/download/12>.
- JABBOUR, Zahida Darwiche. « La francophonie au Liban et les défis de la mondialisation ». Dans : *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* 56.1 (2004), p. 17-33.
- JAMET, Denis. « L'image du corps dans les langues ». Dans : *L'ALEPH-Philosophies, Arts, Littératures* 50.2 (1999), p. 10-19.
- JEAN-MARC, Moura. « Littératures francophones et théorie postcoloniale ». Dans : *Presses universitaires de France Paris* (1999).
- JENNY, Laurent. « La langue, le même et l'autre ». Dans : *Fabula LHT* (2005), p. 1-20.
- JOLY, Martine. *Introduction à l'analyse de l'image-3e édition*. Armand Colin, 2015.
- *Introduction à l'analyse de l'image*. La Marca Editora, 2009.
- *L'image et les signes : approche sémiologique de l'image fixe*. Armand Colin, 2011.
- JREIJRY, Roy. « L'impact sociopolitique et communicationnel sur Télé Liban : l'agonie du service public audiovisuel ». Dans : *Les Enjeux de l'information et de la communication* 2 (2013), p. 83-94.
- JUILLARD, Caroline. « Le plurilinguisme, objet de la sociolinguistique descriptive ». Dans : *Langage et société* 3 (2007), p. 235-245.
- KASPARIAN, C, Katia HADDAD et S ABOU. *Anatomie de la francophonie libanaise*. AUF, Fiches du Monde Arabe, Université Saint-Joseph, 1996.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. « L'énonciation de la subjectivité dans le langage ». Dans : *Armand Colin, Paris* (1980).
- KIWAN, Fadia. « ENTRETIEN AVEC FADIA KIWAN, REGARD SUR LA SITUATION POLITIQUE AU LIBAN, LA CRISE SYRIENNE, LA FRANCO-PHONIE ET LA SITUATION DES FEMMES DANS LE CONTEXTE

- DES PRINTEMPS ARABES ». Dans : *Les clés du Moyen-Orient* (2013).
URL : <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Entretien-avec-Fadia-Kiwan-Regard.html>.
- LABOV, William. « Sociolinguistique ». Dans : *Les Editions de minuit* (1976).
- LARCHER, Gérard. « Discours du Président du Sénat, M. Gérard Larcher, pour l'inauguration du Salon francophone du Livre Beyrouth ». Dans : *senat.fr* (2015). URL : https://www.senat.fr/presidence/discours/discours_2015/2015_10_23_discours_salon_du_livre.html.
- LASSALLE-GHARIOS, Jocelyne. « La rencontre de l'enfant libanais avec le livre : entre littérature pour la jeunesse française et francophone ». Thèse de doct. Artois, 2011.
- LAVAL, Virginie et al. « Contexte et compréhension des expressions idiomatiques : Une étude chez des enfants Francophones présentant une dysphasie de type phonologique syntaxique. » Dans : *Swiss Journal of Psychology/Schweizerische Zeitschrift für Psychologie/Revue Suisse de Psychologie* 68.1 (2009), p. 51.
- LE BRETON, David. *La sociologie du corps*. Presses universitaires de France Paris, 1992.
- LE SAUX, Laurence. « *L'Orient Le Jour* » : les Beyrouthins se parlent en français. 2009. URL : <http://www.telerama.fr/monde/l-orient-le-jour-bastion-de-la-Francophonie,47680.php>.
- LECLERC, Jacques et Jacques LECLERC. *L'aménagement linguistique dans le monde*. Trésor de la langue française au Québec (TLFQ), Université Laval., 1999.
- LESCANO, Alfredo. « Stéréotypes, représentations sociales et blocs conceptuels ». Dans : *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours* 35 (2013, consulté le 09 février 2018.). URL : <http://journals.openedition.org/semen/9835>.
- LIBAN, Ambassade de France au. « Un engagement de longue durée dans le secteur Audiovisuel Média ». Dans : *Ambassade de France au Liban* (2010).

- LIBANVISION. *Littérature Libanaise Francophone*. 2007. URL : <http://www.libanvision.com/livres.htm>.
- LIBANVISION.COM. *Le résultat du sondage : Que Pensez-vous d'un Projet de Chaîne de Télévision Francophone au Liban ?* 2004. URL : <http://www.libanvision.com/tv-francophone.htm>.
- *L'état de la Francophonie au Liban : Thème d'une table-ronde du salon du livre de Pris 2006*. 2006. URL : <http://www.libanvision.com/francoliban.htm>.
- *QUELLE PLACE POUR LE FRANCAIS au LIBAN dans le 3ème MILLENAIRE ?* 2016. URL : <http://www.libanvision.com/francoliban.htm>.
- LORIENTLEJOUR.COM. « Croissance de l'Internet fixe : le Liban au premier rang mondial en 2014 ». Dans : *l'Orient-Le jour* (2015). URL : <https://www.lorientlejour.com/article/947455/croissance-de-linternet-fixe-le-liban-au-premier-rang-mondial-en-2014.html>.
- *Informations tirées du portail*. URL : <https://www.lorientlejour.com/quiSommesNous>.
- LOUBIER, Christiane. *De l'usage de l'emprunt linguistique*. Office québécois de la langue française, 2011.
- LÜDI, Georges et Bernard PY. *Etre bilingue*. P. Lang, 1986.
- « Être Bilingue. Berne : Peter Lang ». Dans : *Manuel Meune* (2003).
- LY, Nadine. *Plurilinguismes et multiculturalismes*. PU Bordeaux, 2009.
- LYCÉE, Utlis au. *L'ANALYSE DE L'IMAGE - MARTINE JOLY*. 2010. URL : https://www.canal-u.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs_au_lycee/l_analyse_de_limage_martine_joly.5568 (visité le 08/07/2017).
- MACKEY, William Francis. « Bilinguisme et contact des langues ». Dans : *Ed. Klincksieck* (1976).
- MAKKI, Mona. « La langue française au Liban : langue de division, langue de consensus ? » Dans : *Hérodote* 3 (2007), p. 161-167.
- MANSOUR ABDELNOUR, Dounia. *Faux et usages de fautes : mieux parler le français au liban*. Beit Mery, 2006.

- MARQUER, Pierre. « La compréhension des expressions idiomatiques ». Dans : *L'année psychologique* 94.4 (1994), p. 625-656.
- MARQUES, Isabelle Simoes. « Autour de la question du plurilinguisme littéraire ». Dans : *Laté Lawson-Hellu (sous la coordination de), La Textualisation des langues dans les écritures francophones, Les Cahiers du GRELCEF–Revue du Groupe de recherche et d'études sur les littératures et cultures de l'espace francophone–(mai 2011) n 2* (2011), p. 231.
- MASSOUD, Evelyne. « France-Liban : Des ponts d'amitié séculaire ». Dans : *La revue du Liban* (2002). URL : <http://www.rdl.com.lb/2002/q4/3867/2.html>.
- MASSOUD, Rania. « La terminologie au Liban : réalités et défis ». Dans : *USJ* (). URL : <http://www.certa.usj.edu.lb/alkimiya/raniamassoudfr.pdf>.
- MEDANE, Hadjira. « L'interférence comme particularité du «français cassé» en Algérie ». Dans : *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage* 31 (2015).
- MEJRI, Salah. « Martin, R.(2004) : Comprendre la linguistique, 2e édition, Paris, PUF, 206 p. » Dans : *Meta : Journal des traducteurs/Meta : Translators' Journal* 54.1 (2009), p. 176-180.
- MÉOUCHY, Nadine. « La presse de Syrie et du Liban entre les deux guerres (1918-1939) ». Dans : *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* 95-98 (2002), p. 55-70.
- MILLER, Catherine. *L'arabe : le poids du passé plombe-t-il les espoirs de l'avenir ?* 2009.
- MONDADA, Lorenza. « Le code switching comme ressource pour l'organisation de la paroleparole-en-interaction ». Dans : *Journal of language contact* 1.1 (2007), p. 168-197.
- MONIN, Pascal. *Le français en quête d'un nouveau souffle au Liban par Jacques LHUILLERY BEYROUTH*. 2007. URL : <http://www.libanvision.com/francoliban.htm>.

- MONIN, Pascal. « Le miracle de la langue française ». Dans : *Afdal.chi* (2010).
 URL : <https://afdalchi.wordpress.com/2010/07/05/le-miracle-de-la-langue-francaise/>.
- MOREAU, Marie-Louise. *Sociolinguistique : les concepts de base*. T. 218. Editions Mardaga, 1997.
- MOSCOVICI, Serge. « Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire ». Dans : *Presses Universitaires de France* 7 (2003), p. 79-103.
- MOUNIN, Pascal. « Le Liban bastion de l'enseignement francophone ». Dans : *Une nouvelle idée de la Francophonie, Paris, Les Cahiers de l'Orient* 65 (2002), p. 119-121.
- MUCCHIELLI, Roger. *L'analyse de contenu : des documents et des communications ; avec un plan d'autoformation et des exercices corrigés*. ESF éd., 2006.
- MWATHA, Musanji Ngalasso. *L'imaginaire linguistique dans les discours littéraires, politiques et médiatiques en Afrique*. Presses universitaires de Bordeaux, 2010.
- NAAMAN, Abdallah. *Le français au Liban : essai socio-linguistique*. Editions Naaman, 1979.
- NABA, René. « Les tribulations de la presse libanaise 1/2 ». Dans : *En point de mire* (2008). URL : <http://www.renenaba.com/les-tribulations-de-la-presse-libanaise-1>.
- NAJJAR, Alexandre. *Dictionnaire amoureux du liban*. PLON, 2014.
- NASR, Emile. « Un pavé de 4 kilos, et 948 pages d'un grand format ! » Dans : *Le safir francophone* (2014). URL : http://assafir.com/PDF/TemplateChannelPDF/Le_Safir_francophone_Novembre_2014.pdf.
- NEGURA, Lilian. « L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales ». Dans : *SociologieS* (2006).

- OBSERVESFRANCE24. « L'arabe, langue assassinée... » Dans : *Observefrance24* (2010). URL : <http://observers.france24.com/fr/20100622-arabe-langue-assassinee-beyrouth-liban-festival>.
- PARIS3, Université. *Le sujet des Rencontres Jeunes Chercheurs 2015*. 2002. URL : <http://www.univ-paris3.fr/le-sujet-des-rencontres-jeunes-chercheurs-2015-301313.kjsp> (visité le 08/07/2017).
- PERGNIER, Maurice. *Les anglicismes*. Paris, Presses Universitaires de France, 1989.
- PERRIN, Laurent. « Citation, lexicalisation et interprétation des expressions idiomatiques ». Dans : *Authier-Revuz, J., M. Doury & S. Reboul-Touré (éds.) : Parler des mots. Le fait autonymique en discours. Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris (2003)*, p. 281-291.
- QUINAULT, Tristan. « Au Liban, la francophonie en peril? » Dans : *Frequence ESJ* (2011). URL : <http://frequenceesj.com/info/medias/778-au-liban-la-francophonie-en-peril.html>.
- QUINTON, Philippe. « Dessin de presse : le droit et l'éthique du dessein ». Dans : *Communication et langages* 148.1 (2006), p. 3-14.
- SABLAYROLLES, Jean-François et Jean PRUVOST. *Les néologismes : « Que sais-je ? » n 3674*. Presses Universitaires de France, 2016.
- SADEK, Désirée. « Elle » sera vous et moi. URL : <http://www.libanvision.com/byzance-magazine.htm>.
- SASSINE, Farès. « La reconnaissance et le défi ». Dans : *Le safir francophone* (2014). URL : http://assafir.com/PDF/TemplateChannelPDF/Le_Safir_francophone_Novembre_2014.pdf.
- SAVATIER, Thierry. « Liban, 2015 : Le curieux «franglais» de l'Institut français ». Dans : *Le monde* (2015). URL : <http://savatier.blog.lemonde.fr/2015/07/27/liban-2015-le-curieux-franglais-de-linstitut-francais/>.

- SFEIR DAROUNI, Lamia. « Francophonie et médias libanais :état des lieux ». Dans : *Association Francophone De journalisme* (2013). URL : http://afej-journalisme.com/dossier/francophonie_et_médias_libanais:État_des_lieux.
- SMAÏLY-HAJJAR, Wajiha. « Le français et l'anglais langues étrangères au Liban : analyse de leurs statuts actuels ». Thèse de doct. Nancy 2, 1996.
- SOARE, Gabriela et Jacques MOESCHLER. « Figement syntaxique, sémantique et pragmatique ». Dans : *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique* 159-160 (2013), p. 23-41.
- SOLÉ, Robert. « Le Liban entre deux langues ». Dans : *Le Monde* 16.11 (2007).
- SOLÉ, Robert. *Le Liban entre deux langues*. 2007. URL : <http://www.libanvision.com/francoliban.htm>.
- SOUTY, Jérôme et Jean-Claude RUANO-BORBALAN. *La rencontre des cultures : lieux de la diversité culturelle*. Le Cavalier Bleu, 2011.
- SPAËTH, Valérie. « Le français au contact des langues : présentation ». Dans : *Langue française* 3 (2010), p. 3-12.
- TABET, Ibrahim. « Pour une renaissance francophone ». Dans : *Agenda culturel* (2015). URL : http://www.agendaculturel.com/Chronique_Ibrahim+Tabet_Pour_une_renaissance_francophone.
- TALHOUK, Suzanne. *Don't kill your language*. 2014. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=bNOiwgrZbPE>.
- TANCRÈDE, Bonara. « Le dialecte libanais au-delà des frontières avec Keefak ». Dans : (2013). URL : http://www.agendaculturel.com/Divers_Le_dialecte_libanais_au_dela_des_frontieres_avec_Keefak.
- THAMIN, Nathalie. « Dynamique des répertoires langagiers et identités pluri-lingues de sujets en situation de mobilité ». Thèse de doct. Université Stendhal-Grenoble III, 2007.
- THORIN, Georges. *Un peu plus de Médéa Azouri*. 2017. URL : <https://www.lorientlejour.com/article/1030307/un-peu-plus-de-medea-azouri.html>.

- TUÉNI, Nadia. *Extraits Beyrouth par Nadia Tuéni*. 2000. URL : https://www.lorientlejour.com/article/400889/extraits_Beyrouth_par_Nadia_Tueni.html.
- VIGNER, Gérard. « Nommer le français ». Dans : *Ela. Études de linguistique appliquée* 2 (2003), p. 153-166.
- WEINREICH, Uriel. « 1968 ». Dans : *Languages in contact* (1953).

Table des figures

1.1	La carte du Liban.	20
1.2	la densité francophone au Liban	36
2.1	Les quatre types de message dans le cas du double code image + texte selon la prédominance des notation et de la connotation dans chaque code	61
2.2	Grille d'analyse des signes plastiques et iconiques	90
6.1	Étude statistique des chaînes de télévision au Liban	222
6.2	Evolution de la cinema Libanaise depuis l'an 2000.	239
6.3	Evolution du cinéma française depuis les années 2010 jusqu'en 2015	241
6.4	Total des productions en 2014	242
6.5	Total du nombre d'entré au cinema en 2015.	245
6.6	Distribution des pays partenaires de coproductions avec le Liban.	247
6.7	Répartition des films libanais dans l'UE.	248
6.8	Les 10 meilleurs films au Liban en 2015.	249
6.9	l'investissement publicitaire par pays	255
6.10	l'état du secteur publicitaire au Liban	257
6.11	Top 50 sites d'information des pays arabes	267
6.12	Classement des sites web les plus visités au Liban, décembre 2011.	269
6.13	Les médias en ligne les plus visités, entre juillet 2014 et janvier 2015	271
7.1	Exportation des livres francais dans les pays francophones.	296
7.2	Exportation des livres francais dans les pays du Moyen Orient.	297

8.1	Marraket : 06/08/2016	318
8.2	Dijancteur : 04/06/2016	320
8.3	Kerwassoné	323
8.4	Migrin : 19/03/2016	326
8.5	Lovak : 14/02/2015	328
8.6	Fou bijou : 14/07/2014	331
8.7	Sissté : 07/07/2014	332
8.8	Essanndall : 30/06/2014	333
8.9	Dollaratt : 23/06/2014	334
8.10	Mbakkalé : 16/06/2014	335
8.11	Bannsa : 02/06/2014	336
8.12	Tractôr : 12/05/2014	337
8.13	Chalamôné : 05/05/2014	338
8.14	Dazziné : 18/11/2013	339
8.15	Chef Antoine : 15/11/2016	356
8.16	Achta : 08/11/2016	358
8.17	Ipod : 18/10/2016	360
8.18	Burkini : 20/9/2016	361
8.19	Meghlé : 06/09/2016	362
8.20	Faqra : 23/08/2016	363
8.21	Wazwaz : 02/08/2016	364
8.22	Anfeh : 26/07/2017	366
8.23	Pareo : 05/07/2016	367
8.24	Murex d'Or : 31/05/2016	368
8.25	Charchoura : 17/05/2016	369
8.26	Integriste : 19/04/2016	371
8.27	Dauphin : 12/04/2016	372
8.28	Original : 29/03/2016	373
8.29	Bou Faour : 22/03/2016	374

9.1	Khallik fo2 rasna : 30/07/2016	391
9.2	Raso fo2 lenjoum : 09/07/2016	394
9.3	Raso bil sa7ab : 18/06/2016	396
9.4	7achichet Albé : 28/05/2016	397
9.5	Zara3lo braso : 02/04/2016	400
9.6	Sallam raso : 26/03/2016	403
9.7	7elo Raso : 12/03/2016	405
9.8	Rawwa2 raso : 20/02/2016	407
9.9	Bala 3a2el : 06/02/2016	409
9.10	Nem 3a wejjo tab : 09/01/2016	410
9.11	3a2lo zghir : 07/11/2015	412
9.12	3youno 3achra 3achra : 31/10/2015	414
9.13	3a rous asabi3o : 05/09/2015	416
9.14	Raso bil ard : 29/08/2015	418
9.15	Raso Laziz : 11/07/2015	420
9.16	Bi 7eb batno : 04/07/2015	422
9.17	Ta3 mn rase : 20/06/2015	424
9.18	Jesmo khazzi2 : 13/06/2015	425
9.19	Ido khadra : 30/05/2015	427
9.20	Le3betlo braso : 07/03/2015	429
9.21	Byehké illé bi albo : 17/01/2015	430
9.22	Fakhdo mele7 : 17/01/2015	431
9.23	wejo aswad : 03/01/2015	434
9.24	Bayyad Wej : 13/12/2014	436
9.25	Kercho eddemo : 06/12/2014	439
9.26	Aayno la barra : 29/11/2014	442
9.27	Dawwabétlé albé : 22/11/2014	444
9.28	Lséno tawil : 15/11/2014	445

Liste des tableaux

4.1	La répartition des écoles libanaises selon les secteurs d'enseignement	175
4.2	La répartition des élèves en fonction des secteurs d'enseignement	175
4.3	La répartition des écoles libanaises en fonction de la langue d'enseignement qu'elles proposent pour les années 2014-2015	175
4.4	Répartition des élèves libanais selon la première langue d'enseignement étrangère pour les années 2014-2015	176
4.5	L'enseignement d'Honorat	176
4.6	L'enseignement privé payant	176
4.7	L'enseignement privé gratuit	177
4.8	L'enseignement public gratuit	177
4.9	le nombre de visas demandés pour la France entre l'année 1997 et 2002	182
6.1	Le taux de pénétration de moyens de communication au Liban	216
6.2	Le quota des programmes de télévision en français au Liban	225
6.3	État des stations privées diffusant des chansons françaises	234
7.1	L'usage du français dans les médias, par rapport à l'anglais et à l'arabe	308
8.1	Des mots d'origine étrangère déformés phonéiquement par les Libanais	341
8.2	Analyse des signes plastiques et iconiques dans les dessins illustrant les termes franbanais	346

9.1	Les calques phraséologiques extraits des articles de L'OLJ	448
9.2	Analyse des signes plastiques et iconiques des dessins illustrant les expressions idiomatiques	452

